This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ARY
X

FF
39
1·10

From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876, Fellow of Harvard College 1895-1911,
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC

HARVARD COLLEGE LIBRARY

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

BULLETIN HISTORIQUE

TRIMESTRIEL

ANNÉES 1897 A 1901

DIXIÈME VOLUME

SAINT-OMER
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE H. D'HOMONT
14, rue des Clouteries, 14

1902

BULLETIN HISTORIQUE

BULLETIN HISTORIQUE

Fr
39
1·10

VE RI
TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE
From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876 Fellow of Harvard College 1895-1911
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC
HARVARD COLLEGE LIBRARY

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

BULLETIN HISTORIQUE

TRIMESTRIEL

ANNÉES 1897 A 1901

DIXIÈME VOLUME

SAINT-OMER
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE H. D'HOMONT
14, rue des Clouteries, 14

1902

BULLETIN HISTORIQUE

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

BULLETIN HISTORIQUE

TRIMESTRIEL

ANNÉES 1897 A 1901

DIXIÈME VOLUME

SAINT-OMER
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE H. D'HOMONT
14, rue des Clouteries, 14

1902

Δ
Fr 39.1.10
✓

HARVARD COLLEGE LIBRARY
F. C. LOWELL FUND
July 25, 1932

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 4 janvier 1897.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 15 par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observations.

Dons, hommages, échanges.

La table annuelle des dons et échanges périodiques paraîtra dans la 184e livraison du Bulletin.

La Société a reçu en outre

— *De la part des auteurs :*

Etudes d'ethnographie préhistorique, par Ad. Piette.

Histoire du Collège Saint-Bertin, fondé par Gérard d'Haméricourt, par M. l'abbé Bled. 1896 extr. de l'Annuaire du diocèse d'Arras, 1896.

— *De la part de M. le Préfet du Pas-de-Calais et de*

l'Académie d'Arras : les publications suivantes qui manquaient à la Bibliothèque de la Société :

— Bulletin de la Commission départementale, Tome Ier, livraisons 5 à 7.

— Mémoires de la Commission départementale, Tome Ier, livraisons 2 à 5.

— Statistique monumentale du Pas-de-Calais, Tome III, 10e liv.

— Epigraphie du département du Pas-de-Calais, Tome V, 2e fascicule.

— Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Vaast d'Arras, rédigé au XIIe siècle par Guimann, publié par M. le chanoine Van Drival (Arras, 1875).

— Observations sur l'*échevinage de la ville d'Arras*, par M. C. de Wignacourt, 1864.

Correspondance.

— Accusé de réception du Ministère de l'Instruction publique des exemplaires de la dernière livraison du Bulletin destinés à être transmis aux Sociétés savantes correspondantes.

— Par circulaire en date du 6 décembre 1896, M. le Ministre de l'Instruction publique rappelle que la 21e réunion annuelle des Sociétés des Beaux-Arts des départements s'ouvrira le 20 avril 1897. Les manuscrits doivent être envoyés à la Direction des Beaux-Arts avant le 31 janvier. Les conditions d'envoi des publications, de la délivrance de cartes d'entrée et de lettres de parcours sont les mêmes que les années précédentes.

— Le Bureau du Congrès historique et archéologique de Malines sollicite des Sociétés savantes la désignation de questions qui paraîtraient intéressantes à soumettre à ce Congrès en 1897.

— M. le Comte de Marsy, président de la Société française d'archéologie, signale à la Société quelques acquisitions intéressant l'histoire locale récemment faites par la Bibliothèque royale de Bruxelles.

35e Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne.

Conformément à la circulaire ministérielle du 1er décembre 1896, la Compagnie désigne, pour la représenter au Congrès de la Sorbonne, MM. l'abbé Bled, Président, correspondant du Ministère, Félix de Monnecove et Marion, membres titulaires.

Reddition des comptes de l'année 1896.

M. le Trésorier soumet à la Compagnie les comptes de l'année 1896. Il résulte de cet exposé très nettement présenté que la Société a dû faire face à des dépenses d'impression extraordinaires, qui ont d'ailleurs pour contrepartie l'état d'avancement des publications. Malgré cet excédent de dépenses qui pourra être imputé sur les recettes de l'année 1897, la situation financière se présente dans des conditions normales. L'examen des comptes est renvoyé à une commission composée de MM. Van Kempen, de Noircarme et Charles de Pas.

Elections.

Il est procédé à l'élection des candidats présentés à la dernière séance. Le scrutin ayant donné lieu à la majorité des voix en leur faveur, M. le Président proclame :

Membre titulaire : M. A. Boitel, à Saint-Omer.

Membre honoraire : M. l'abbé Courtois, pro-curé de Tatinghem.

Membres correspondants :

MM. le docteur O. Decroix, à Watten ;

A. Becq de Fouquières de Groiseilliez, à Paris.

Avis sera donné aux nouveaux membres de leur nomination.

Candidature.

MM. l'abbé Bled, Sturne et J. de Pas, présentent comme membre correspondant M. Barbier, membre de l'Académie d'Arras, président de l'Union artistique du Pas-de-Calais, bibliophile distingué. Le vote sur cette candida-

ture est renvoyé, conformément au règlement, à la prochaine séance.

Cartulaire de Saint-Bertin.

M. l'abbé Bled dépose ensuite sur le Bureau de la Société les épreuves définitives destinées à composer le premier fascicule du quatrième volume des *Chartes de Saint-Bertin*. Ce fascicule, allant de l'année 1473 à 1529, comprend par conséquent le huitième et une partie du neuvième et avant-dernier volume du manuscrit de Dom Dewitte. Le travail va être immédiatement livré au brochage pour être ensuite distribué. M. l'abbé Bled fait remarquer que le second fascicule pourra terminer à peu près l'analyse des chartes : mais que les tables du dernier volume, la table générale des matières, celle des sceaux, la liste des religieux de l'abbaye etc... formeront nécessairement des appendices qui nécessiteront un troisième et important fascicule.

La Société peut donc espérer voir dans un délai relativement restreint, l'achèvement de cette publication, dont l'entreprise lui a coûté tant de sacrifices, qui n'ont pu être supportés que grâce à l'appoint des subventions du Ministère et du Conseil général. Elle espère donc pouvoir compter sur la continuation de ces subsides pour mener à bonne fin l'impression de l'œuvre pour laquelle elle a pu s'assurer jusqu'au bout la collaboration de savants commentateurs.

Communications.

— M. le colonel Morel, membre honoraire, signale la découverte qui vient d'être faite au fort *Rebus*, près Audruicq, de restes de squelettes humains et de chevaux, ainsi que de boulets mis à jour par les travaux d'élargissement du canal. La présence de ces vestiges s'explique aisément dans un pays qui a été le théâtre de tant de combats et où les trouvailles archéologiques ont déjà été d'une importance considérable.

— M. Legrand, secrétaire-archiviste, fait un rapport

sur deux articles intéressant l'histoire locale insérés dans le *Bulletin philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, année 1896, nos 1 et 2, communiqués par M. Pagart d'Hermansart, correspondant du Ministère, d'après des documents tirés des archives municipales de Saint-Omer :

I. Lettre de Philippe le Hardi sur les Lombards établis à St-Omer (1277).

Vers la fin du XIIIe siècle, des Lombards trafiquaient à Saint-Omer, s'ils n'y étaient pas fixés d'une manière permanente. En effet, quelques-uns d'entre eux furent arrêtés, leurs effets et valeurs saisis en 1277 par le bailli d'Amiens, sur l'ordre du roi de France Philippe III le Hardi ; ce prince par lettre du 7 octobre, déclara n'avoir point entendu préjudicier par là aux droits de justice de l'échevinage.

II. Ambassade de Raoul de Brienne, comte d'Eu et de Guînes, connétable de France, en Angleterre (1330).

Il existe sur le premier registre au renouvellement de la Loy de Saint-Omer, la copie d'une lettre par laquelle Raoul, comte d'Eu, connétable de France, chargé par le roi Philippe VI d'une mission en Angleterre, et retenu par les vents contraires dans le port de Wissant, sollicite de l'échevinage un emprunt de 400 livres parisis.

Le texte ne précise pas quel est l'objet de la mission du comte d'Eu qui se dit envoyé « pour chertaignes besoingnes », mais M. Pagart d'Hermansart pense que ce voyage se rattache aux négociations relatives à l'hommage lige que le roi d'Angleterre, Edouard III, devait rendre à Philippe VI pour le duché de Guienne.

Le même volume contient une communication de M. Guesnon sur « *Un cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, codex du* XIIe *siècle* » resté inédit et partant inutilisé jusqu'à ce jour que l'auteur a rencontré dans les archives de l'Évêché.

On y trouve 133 chartes dont 52 ont été imprimées par le chanoine Van Drival dans son *Cartulaire de l'abbaye*

de Saint-Vaast, et 15 autres par M. Ricouart dans *Les Biens de l'abbaye de Saint-Vaast ;* il en reste donc 66 inédites.

M. Guesnon collationne le nouveau texte avec celui des publications indiquées ci-dessus, en relevant les principales variantes et en examinant au passage quelques-unes des questions qui s'y rattachent. Il donne ainsi vingt chartes inédites et joint à cet appendice une table des 133 diplômes du manuscrit qui tous intéressent la région.

— Le même membre signale dans l'*Epigraphie de l'église Saint-Denis* à Saint-Omer. p. 203, une note de M. Loriquet disant que le religieux de Clairmarais Bertin de Vissery a tiré des archives de son couvent une chronique comprenant trois volumes : le premier fait partie de la Bibliothèque de Saint-Omer sous le n° 850 ; le second serait tombé « entre les mains de la famille Lefebvre du Prey ».

Ce manuscrit a été donné à la confrérie de N.-D. des Miracles siégeant à la Cathédrale et se trouve maintenant confié à la garde du vicaire chapelain de cette confrérie.

Ce second volume poursuit l'histoire de 1518 à la mort de l'abbé Georges de Petquam survenue en 1688.

On ne sait ce qu'est devenu le troisième volume.

Quelques membres émettent à ce sujet le regret que ce manuscrit, en raison de son intérêt, ne soit pas gardé, au moins à titre de dépôt dans une bibliothèque ou un dépôt public où il serait à l'abri de tout risque.

— En terminant, M. l'abbé Bled fait passer sous les yeux de ses collègues la photographie d'une curieuse gravure représentant dans une procession Mgr Paul Boudot, évêque de Saint-Omer de 1618 à 1627. La gravure fait partie de la collection de M. Barbier à Arras et M. l'abbé Bled croit qu'il n'existe pas d'autre portrait de ce prélat. Aussi se félicite-t-il d'avoir pu ajouter ce document aux autres si intéressants qu'il a recueillis sur les évêques de Saint-Omer.

La séance est levée à 9 h. 25.

Séance du 1er février 1897.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 25 par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observations.

Dons, hommages.

Outre les publications périodiques ordinaires, la Société a reçu :

— *De M. le Préfet du Pas-de-Calais :*

Le procès-verbal des délibérations du Conseil général, session d'août 1896.

— *Des auteurs :*

Histoire d'Hesdin, par M. l'abbé Meunier, curé-doyen d'Hesdin. — La Paroisse, depuis la fondation de la ville en 1554 jusqu'à la Révolution française, avec dessins de M. P. William. Montreuil-sur-Mer 1896.

— Les fiefs relevant du château de Béthune, par M. le Cte A. de Loisne, docteur en droit. Abbeville 1896.

Correspondance.

— Accusés de réception : de la Commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg du Bulletin historique (177e et 178e livraisons).

— De The American Philosophical Society de la 178e livraison.

— De la Société des Antiquaires de Zurich, du 23e vol. des Mémoires, des livraisons 173 à 176 du Bulletin, du dernier fascicule des Chartes de Saint-Bertin et du Cartulaire de Saint-Barthélémy de Béthune.

— Le 15 janvier, M. A. Becq de Fouquières remercie la Société qui l'a élu membre correspondant et témoigne tout l'intérêt qu'il porte à ses travaux.

— Le 30 janvier, M. l'abbé Courtois, pro-curé de Tatinghem, adresse également ses remerciements à la Société

qui l'a élu membre honoraire. Il rappelle le lien qui l'unissait à la Compagnie par la mémoire de son père qui fut longtemps secrétaire-archiviste, et dont les écrits ont été des plus remarqués dans plusieurs volumes des publications.

— Le secrétaire du Congrès historique et archéologique de Gand demande qu'il lui soit envoyé un rapport sur les travaux de la Société en 1896, pour être inséré dans un des volumes du compte-rendu. Le secrétaire-général se chargera de cet envoi.

Elections.

L'ordre du jour appelle l'élection de M. Barbier, président de l'Union artistique du Pas-de-Calais, présenté à la dernière séance. Le scrutin ayant donné lieu à la majorité des voix en sa faveur, M. le Président proclame M. Barbier membre correspondant.

Rapport de la Commission des comptes.

Le rapport de la Commission nommée pour vérifier les comptes constate que ceux-ci ont été très régulièrement tenus.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées sans observations et des remerciements sont adressés à M. le Trésorier pour les soins qu'il apporte à sa gestion

Communication.

M. Decroos donne lecture d'un rapport détaillé communiqué par M. l'abbé Collet, membre honoraire, concernant les objets présentés à la séance du 6 décembre dernier et trouvés à Lumbres au lieu dit *la Brudagne,* colline se terminant au confluent des rivières d'Aa et du Bléquin. Comme ces découvertes remontent à plusieurs années et que l'époque où elles ont eu lieu n'est pas la même pour toutes, l'auteur du rapport a cherché à rappeler les circonstances dans lesquelles on a fouillé ce sol, et à retracer les dimensions et la situation des chambres sépulcrales qui ont été mises à jour. Il conclut à l'existence à cet en-

droit d'un cimetière mérovingien qui aurait servi longtemps à une population sédentaire, et n'aurait pas été seulement un lieu de sépulture passager destiné à une tribu nomade. La configuration des lieux laisse du reste supposer que cet endroit était depuis longtemps habité à cette époque.

Les membres présents croient pouvoir admettre la vraisemblance de ces conclusions ; ils espèrent toutefois que des trouvailles plus importantes viendront confirmer et préciser ces hypothèses et justifier l'intérêt que l'auteur pense trouver dans l'exploration du sous-sol.

Le rapport de M. l'abbé Collet est déposé aux archives de la Société ainsi que le plan cadastral qui y est annexé. Après cette lecture, la séance est levée à 9 h. 15.

Séance du 1er mars 1897.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 15. Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons, hommages.

On remarque dans la liste des envois faits à la Société : *Histoire des reliques de saint Omer*, par M. l'abbé Bled, 1897 (extr. de l'Annuaire du Diocèse d'Arras, 1897).

Correspondance.

— Accusé de réception de The American philosophical Society de la 179e livraison du Bulletin historique.

— Le 1er février, M. l'archiviste du département accuse réception des publications que la Société a envoyées à la Commission départementale, à la Bibliothèque départementale et aux Archives pour combler des vides existant dans les collections de ces bibliothèques.

— Le 11 février, M. Barbier adresse ses remerciements

à la Société qui l'a élu membre correspondant, et il met obligeamment à la disposition de ses collègues les documents bibliographiques et iconographiques de ses collections artésiennes.

— M. le chanoine de Schrevel, secrétaire de l'évêché de Bruges, remercie également la Compagnie de sa nomination de membre correspondant.

Candidatures.

MM. l'abbé Bled, Sturne et J. de Pas présentent la candidature, comme membre titulaire, de M. Jules Guilbert, industriel à Saint-Omer.

MM. l'abbé Bled, Van Kempen et J. de Pas présentent ensuite, comme membre correspondant, M. Eugène Cortyl, secrétaire du Comité flamand de France à Bailleul.

Ce double vote est renvoyé conformément au règlement, à la prochaine séance.

Communication.

Il est donné lecture d'une communication de M. l'abbé Collet, membre honoraire, concernant un curieux usage conservé aux villages d'Elnes et d'Esquerdes aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le jour de la ducasse, le seigneur, ou son bailli, ou un de ses premiers officiers, offrait un prix à « la plus belle fille qui se trouvait à la danse ». Cela résulte, d'abord, pour le village d'Elnes, d'un rapport et dénombrement en date du 27 juillet 1696, d'un fief grevé de la dette d'un « chappeau de rosse pour elle (la dame de Fiennes, baronne d'Elnes) ou son bailly le présenter à la plus belle fille de la dansse » ; ensuite, pour Esquerdes, d'un rapport du 9 mars 1767 d'un fief « pour lequel il est deu chacun an, un miroir et un peigne honnete, propre et digne d'être présentes dans un ébattement publicque..... pour estre lesd. miroir et peigne donnés, scavoir : led. miroir à la plus belle fille qui se trouve à la danse publique led. jour de la dedicasse et le peigne à celle qui sera jugée avoir les plus beaux cheveux et qui se trouvera à lad. danse, pourveu qu'elles soient de vie irréprochable

et de bonne renommée ». Cette dernière clause qui était, paraît-il, strictement observée, amène l'auteur de la communication à rapprocher cette fête de l'institution des Rosières. Toutes réserves faites sur l'exactitude du rapprochement, la coutume relevée par M. l'abbé Collet n'est pas moins intéressante à être signalée. Aussi des remerciements lui sont-ils adressés pour son envoi.

Après cette lecture, la séance est levée à 9 h. 25.

Le Secrétaire-général,
J. DE PAS.

Rapports sur les ouvrages offerts

Histoire des reliques de saint Omer, par M. l'abbé Bled, Arras, 62 p. in-8 (extr. de l'Annuaire du Diocèse d'Arras 1897).

L'histoire des reliques de saint Omer constitue un épisode important de l'histoire religieuse de la ville qui porte ce nom. Ce fut en effet la source d'un des sujets de dissension qui se sont élevés et perpétués jusqu'à la Révolution entre l'abbaye de Saint-Bertin et le Chapitre.

Le corps du glorieux apôtre de la Morinie a été conservé durant douze siècles dans l'église Notre-Dame. Jaloux des prérogatives et de la suprématie que la possession de ces reliques apportait à cette église, les religieux de Saint-Bertin usèrent d'une équivoque pour soutenir qu'une notable partie en avait été distraite et reposait en leur église, et, non contents de posséder le corps de leur fondateur saint Bertin, ils attribuèrent à saint Omer des restes non déterminés contenus dans une châsse que l'on vénérait à côté de celle de saint Bertin.

Bien entendu, la prétention de l'abbaye donna lieu aux plus énergiques protestations de la part des membres du Chapitre. Ceux-ci firent ouvrir leur châsse solennellement en présence de témoins illustres qui attestèrent formellement y avoir constaté la présence du corps entier du Saint. Malgré ces conclu-

sions accablantes pour eux, les religieux ne prétendirent pas abdiquer leurs prétentions et n'en purent pas moins par leurs manœuvres intrigantes perpétuer le débat.

Les péripéties de cette lutte de plusieurs siècles, le procès qui se plaida jusqu'au Parlement de Paris, la transaction intervenue sans pourtant mettre fin à la querelle, les protestations du Chapitre qui renouvela à plusieurs reprises la cérémonie d'ouverture de la châsse forment un récit plein d'intérêt pour lequel l'auteur a puisé avec sa compétence ordinaire à des sources nombreuses et authentiques.

Mais ces reliques conservées avec un soin jaloux dans deux châsses de grande richesse ne devaient pas échapper aux profanations et aux convoitises révolutionnaires. Les reliquaires furent envoyés à la Monnaie, ainsi que le calice en or massif, ayant appartenu à saint Omer à qui il avait été donné, suivant la tradition, par saint Eloi. Les ossements furent jetés sur le pavé et foulés aux pieds. L'on n'a pu sauver que le chef du saint, soustrait de sa riche enveloppe, vendu à l'encan et restitué plus tard au clergé, et une mâchoire ramassée par hasard au moment du pillage.

En félicitant avec l'auteur l'archiprêtre actuel de la Cathédrale du soin spécial qu'il apporte à faire honorer ces souvenirs précieux pour la ville de Saint-Omer, il convient également de le féliciter d'avoir au service de sa cause l'étude du savant historiographe du diocèse, qui nous fait connaître d'une façon aussi substantielle les vicissitudes que ces reliques ont traversées avant de parvenir jusqu'à nous.

Histoire d'Hesdin. — I. La paroisse depuis la fondation de la ville en 1554 jusqu'à la Révolution Française, par l'abbé P. Meunier, curé-doyen d'Hesdin, avec dessins de M. P. William. — Montreuil-sur-Mer, imprimerie de N.-D. des Prés, in-8, 1896.

C'est un travail important que M. l'abbé Meunier a entrepris sur la ville d'Hesdin dont il était tout dernièrement encore curé-doyen. Le premier volume qui vient de paraître s'occupe plus spécialement de l'histoire religieuse d'Hesdin depuis la

fondation de cette ville en 1554 jusqu'à l'époque de la Révolution.

L'auteur cependant trace à grands traits l'histoire de ce que fut la ville que l'on appelle maintenant Vieil-Hesdin et dont la fin tragique rappelant celle de Thérouanne eut lieu également en 1553. Puis il nous montre Charles-Quint pressant activement la construction du nouveau fort qui porta dans les premiers temps le nom d'Hesdinfert et qu'il jugeait indispensable à la défense du pays d'Artois. Le siège et la prise de la ville par la Meilleraye en présence de Louis XIII en 1635 font l'objet d'un récit des plus attachants ainsi que la révolte en 1657 du capitaine Fargues qui, trahissant les Français et dupant les Espagnols, sut profiter habilement des guerres de la Fronde pour se maintenir par la terreur pendant deux ans dans les fonctions de gouverneur qu'il s'était octroyées.

En ce qui concerne l'histoire de la paroisse, nous voyons le chapitre de Saint-Martin se transporter dans la nouvelle ville et tenir ses offices dans l'église paroissiale dont le curé était à sa nomination. Ses démêlés avec le Magistrat ne prirent fin que lorsque le Chapitre fut transféré dans l'ancienne église des Jésuites.

M. l'abbé Meunier ne s'est pas borné à étudier seulement la fondation et le développement de l'église qui constituait la seule paroisse de la ville. Il a étendu son étude à la fondation du couvent des Récollets, du collège des Jésuites, du séminaire de la Sainte-Famille, des sœurs de Charité, des écoles, etc., sans oublier les institutions charitables et hospitalières.

Les mœurs et coutumes des habitants sous l'ancien régime font aussi l'objet d'un chapitre spécial. En appendice, se trouvent reproduits les titres originaux les plus intéressants et des documents épigraphiques.

Nous ne pouvons mieux faire en terminant que de citer textuellement un passage de la lettre que M. l'abbé Deramecourt, vicaire-général, adressait à Mgr l'évêque d'Arras en sollicitant son approbation pour le travail de M. l'abbé Meunier : « Aprés le docteur Danvin, l'abbé Fromentin, Mrs de Calonne, Houzel, Lion et autres, M. Meunier a su non seulement glaner, mais

moissonner à pleines gerbes dans les annales manuscrites et imprimées d'Hesdin. Son livre est d'un chercheur, d'un ordonnateur, d'un écrivain et, ce qui ne gâte rien, d'un homme d'esprit qui est de son temps.... »

L'ouvrage de M. l'abbé Meunier, remarquablement édité, est illustré de nombreux dessins à la plume dus au talent délicat de M. P. William, artiste peintre à Hesdin, et de planches obtenues au moyen de clichés photographiques reproduisant un certain nombre des monuments d'Hesdin.

Les fiefs relevant du château de Béthune, par le comte A. de Loisne. — Abbeville, 1896, in-8 de 61 pages.

Par contrat passé le 24 septembre 1746 entre les commissaires du roi et Maximilien-Antoine-Armand de Béthune, duc de Sully, il fut convenu que Louis XVI abandonnerait au duc la seigneurie du comté de Béthune et du marquisat de Lens contre les principautés de Boisbelle et d'Henrichemont, et des lettres patentes en forme d'édit, du 24 février 1775, ratifiant cet échange, ordonnèrent l'évaluation, par la Chambre des Comptes de Paris, des terres sur lesquelles il portait. Des commissaires furent nommés à cet effet : l'on réunit tous les anciens dénombrements et l'on dressa un état de toutes les mouvances.

Le comte A. de Loisne s'est servi de ces documents ainsi que du résultat de ses recherches, tant aux archives de Béthune qu'aux archives Nationales, pour indiquer les fiefs qui relevaient du château de Béthune, paroisse par paroisse, avec les noms des anciens seigneurs qui les possédaient vers la fin de l'ancien régime. Il a de plus indiqué, toutes les fois que cela lui a été possible, les noms des précédents possesseurs de ces fiefs, ce qui présente un grand intérêt pour les anciennes familles seigneuriales du pays.

Une famille militaire au XVIIIe siècle..... par le baron Joseph du Teil. — Paris 1896, in-8 de 571 pages.

Si l'on rencontre parfois des volumes dont les titres ne se

rapportent que de loin aux sujets qu'ils traitent, l'on ne pourra du moins faire un semblable reproche au dernier travail du baron J. du Teil.

Il s'agit bien ici d'une famille militaire dont l'auteur retrace avec un soin jaloux la glorieuse carrière et les brillants services. En effet, si cette famille compte au XVIIe siècle un certain nombre de magistrats et d'officiers, elle fournit au siècle suivant « 18 officiers qui donnèrent à leur pays 500 années de « service actif, firent 140 campagnes et furent blessés sur la « plupart des champs de bataille de l'Europe » ou en différents sièges ; trois d'entre eux furent tués ; douze reçurent la croix de St Louis qui ne se donnait qu'après vingt ans de service ou une action d'éclat. Ajoutons que douze d'entre eux servirent avec distinction dans l'artillerie.

M. du Teil, en qui se révèlent les qualités de l'historien, n'a pas voulu se contenter de présenter au lecteur une sèche nomenclature généalogique ou une série de notices biographiques. Au cours de ses recherches, il a découvert un certain nombre de documents inédits qu'il a su utiliser pour donner à son travail une valeur historique d'un intérêt général. Contentons-nous de mentionner les renseignements sur le Royal-Artillerie, sur la bataille de Hastenbeck au succès de laquelle Jean-Ange du Teil contribua pour une large part ; sur la campagne des Indes de 1756 à 1760 qui fut fatale aux deux frères Alexis et Jérôme du Teil, car tous deux y trouvèrent la mort. Signalons encore l'école d'artillerie d'Auxonne dont le baron Jean-Pierre du Teil fut commandant de 1779 à 1791 et dont Napoléon Bonaparte suivit les cours ; enfin le siège de Toulon en 1793 auquel le chevalier Pierre du Teil coopéra d'une façon active en sa qualité de commandant supérieur de l'artillerie.

Tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'armée, et principalement à l'arme de l'artillerie, liront avec profit ce consciencieux travail qui n'est pas seulement un devoir pieux rendu à la mémoire d'ancêtres distingués, mais qui constitue aussi une histoire assez étendue de l'artillerie au XVIIIe siècle.

Etudes d'ethnographie préhistorique. — Les plantes cultivées de la

période de transition au Mas-d'Azil, par M. Ed. Piette. — Paris (s. d.), in-8 de 24 pages.

Sous ce titre, M. Piette qui s'est livré à des fouilles méthodiques dans les grottes du Mas-d'Azil, a étudié spécialement les plantes cultivées pendant la période de transition qui sépara les temps quaternaires des temps modernes.

M. Piette démontre que, bien longtemps avant que l'homme se servit des haches en pierre polie, les habitants des cavernes des Pyrénées cultivaient à la fois le blé et les arbres fruitiers. Ce fait, pour lui, est hors de doute. Les assises de transition du Mas-d'Azil ne renferment pas seulement les vestiges de fruits de sauvageons, mais aussi ceux de races améliorées.

Nous ne suivrons pas M. Piette dans sa démonstration. Constatons simplement que son travail détruit deux légendes qui ont communément cours chez les horticulteurs et les botanistes.

Lucullus, dit-on, aurait importé le cerisier d'Asie-Mineure en Italie, 68 ans avant Jésus-Christ. Que Lucullus ait doté sa patrie d'un cerisier amélioré par la culture, la chose est possible, mais les découvertes que l'on a faites en divers endroits et l'étude des vestiges des plantes du Mas-d'Azil montrent que, bien des siècles avant Lucullus, diverses variétés de cerisier prospéraient dans le midi de la France.

Il en est de même du prunier *(prunus domestica)*. Selon Pline, le prunier de Damas ou de Syrie aurait été importé de cette région en Italie au temps de Caton l'Ancien. On n'a pas manqué de conclure que cet arbre fruitier était originaire de l'Orient et que ceux de nos pays avaient la même patrie. Les fouilles du Mas-d'Azil prouvent que longtemps avant la fondation de Rome, on mangeait des prunes variées dans le midi de la France.

LE PRESBYTÈRE PRIMITIF

DE

LUMBRES (1722-1752)

« **Une paroisse sans presbytère n'est point un établissement complet.** »

(Bigot de Préameneu, ministre des cultes. Lettre du 28 mai 1809.)

Au XVIIIe siècle le village de Lumbres, aujourd'hui chef-lieu du canton de ce nom, avait au plus trois cents habitants. On sait que la partition du diocèse de Thérouanne en 1559 détacha l'ancienne « Lumera » du vieux doyenné d'Helfaut et la comprit dans le doyenné nouvellement créé de Bléquin, diocèse de Boulogne, ressortissant à l'archidiaconé du Haut-Pays, dit de Flandre.

Lors de la nomination de M. François Betourné à la cure de Lumbres, le 28 novembre 1752, le doyen du district était M. Nicolas Prévost, maître ès arts, curé de Roquetoire, né au Haut-Mesnil, annexe de la paroisse de Quœux (arrondissement de Saint-Pol).

Pour le temporel, Lumbres, terre du bailliage de Saint-Omer, appartenait à cette date, par faute d'hoirs mâles de la famille de Fiennes, au baron

d'Elnes, Mre Pierre Sandelin, sr d'Herentout, héritier de son oncle maternel, Mre Philippe-Marc de Fiennes, chevalier, comte de Chaumont et vicomte de Fruges. Or, c'est à la haute intervention du premier de ces deux puissants seigneurs de la vallée de l'Aa que la paroisse de Lumbres doit le complément de son établissement ecclésiastique.

L'organisation paroissiale ne se conçoit pas sans ce triple élément nécessaire à sa vie et à sa durée : une église, un cimetière et un presbytère. Aussi, dès la genèse de toute communauté chrétienne ou municipale, car c'était tout un dans le passé, apparaît généralement l'existence simultanée de ces trois pieuses fondations, rapprochées ou confondues dans un ensemble d'intérêts communs.

Malgré les avantages d'un appareil si simple que l'on retrouve à la création de la plupart des paroisses, l'antique bourg de Lumbres, qui possédait de vieille date une église et un cimetière, tous deux disparus aujourd'hui, dut attendre jusqu'au milieu du XVIIIe siècle avant d'être doté d'un presbytère curial.

Jusqu'à la Révolution, l'église annexe d'Elnes fut desservie par un chapelain ou vicaire à demeure, juridiquement soumis à l'autorité du curé de Wavrans, paroisse-mère.

De 1712 à 1720, ce paisible et religieux village avait pour prêtre chapelain M. Hubert Grébaut, natif du village de Laires, paroisse du doyenné de Bomy au diocèse de Boulogne. Après huit années d'un ministère que rendait facile et agréa-

ble l'exemple donné de haut par les familles chrétiennes des de Fiennes et des Sandelin, l'ami du château d'Elnes, M. Grébaut, reçut le 11 novembre 1720, sur la démission du vénérable septuagénaire, M. Quêtre (Jean-Valentin), la cure de Lumbres et l'autel de Setques, son secours. Observons à ce propos que le secours de Setques formait l'un des dix personnats de l'évêque de Boulogne, Mgr Pierre de Langle, qui venait d'en attribuer le bénéfice séculier à la « personne » de Marc-Antoine Manguit. Au curé de Lumbres, administrateur spirituel de l'église dudit personnat, revenaient les oblations et le casuel à lui laissés par son titulaire.

En acceptant son nouveau poste, le vicaire chapelain d'Elnes n'était pas sans préoccupations ; car il ne savait que trop combien les habitants de Lumbres et leurs gros décimateurs se trouvaient divisés sur ce point-ci : à qui des deux corps incombait l'obligation de faire construire la maison presbytérale ?

A vrai dire, c'était là une question aussi controversée et débattue jadis entre les habitants et leurs bénéficiers, qu'elle le fut depuis la Révolution entre les fabriques et les communes.

Les représentants des deux paroisses, le sr Charles Galliot de la Jumelle, Philippe Zunequin, bailli de Lumbres, Pierre Fasquel, Nicaise Deguisne, échevins, ainsi que le bailli de Setques, Liévin Bourgois et Jean Morel, échevin, sous prétexte que la cure n'avait point de fonds, rejetaient cette charge sur leurs quatre patrons : les chapitres de Saint-Omer et de Boulogne, l'abbaye de Clairmarais et le titulaire du personnat, Marc-

Antoine Manguit ; ceux-ci protestaient au nom du droit commun qui ne leur imposait, disaient-ils, que l'unique entretien du culte et des églises. De là procès animé et coûteux.

Le tribunal du bailliage royal de Saint-Omer donna gain de cause aux habitants-paroissiens de Lumbres et de Setques, mais les décimateurs, incités par leur fondé de pouvoir Mgr de Valbelle (Joseph-Alphonse), interjetèrent appel devant le parlement de Paris, et comme le conflit menaçait de s'éterniser, la famille seigneuriale d'Elnes, en vue d'assurer la paix et la concorde, interposa sa pressante médiation entre les antagonistes et parvint à leur faire signer, le 22 mai 1722, une transaction amiable dont les clauses et conditions sont ainsi libellées : « .... Les parties com-
« parantes voulant terminer le procès qui est par
« appel au parlement de Paris de la part des pre-
« miers comparans décimateurs sur la question
« de scavoir : à la charge de qui, ou des décima-
« teurs, ou des habitans de Lumbres et de Set-
« ques, doit être le logement du curé, ont traité,
« terminé et transigé en présence du sieur Adrien
« Delattre, procureur fiscal du seigneur vicomte
« de Fruges, baron d'Enne, icy présent en la
« manière suivante : Scavoir que ledit sieur Val-
« belle, coadjuteur de l'évêque de Saint-Omer, en
« vertu de ses pouvoirs, a reconnu et reconnais
« que la charge du logement du curé sera pour le
« compte des décimateurs, de sorte que les pa-
« roissiens ne seront jamais inquiétés de ce ;
« moyennant quoy ledit procès sera terminé ; les
« dépens encourus en la cour du parlement de
« Paris seront compensés, chacune des parties

« payant ses dépens; mais à l'égard des dépens « adjugés par sentence au conseil d'Artois; ils « seront payés par les décimateurs. A l'exécution « de laquelle transaction, etc... » Le 11 août suivant (1722), l'un des notaires royaux, J.-Bte Marle notifia au curé de Lumbres cette heureuse solution.

M. Hubert Grébaut rêvait déjà pour le prochain printemps une habitation décente, sise à deux pas de l'église et exclusivement affectée à son usage. Malheureusement l'honnêteté naïve du bon curé de Lumbres comptait sans les habitudes tracassières de ses patrons et surtout sans le caractère ombrageux de leur fondé de procuration, Mgr de Valbelle.

Rien ne se fit; messieurs les décimateurs se complurent à oublier, chaque année, leurs obligations. De leur côté, les habitants de Lumbres et de Setques, n'osant pour cause recommencer la lutte avec des personnages omnipotents en haut lieu, se bornèrent à contenir leur indignation. Quant au prudent curé, par peur de disgrâce, il prit le parti de garder le silence et continua, ainsi que l'avaient toujours fait ses devanciers, à loger dans « une maison de labou- « reur, ouverte à tous allans et venans, et rem- « plie de domestiques. »

Le 28 novembre de l'année 1752, après un intérim de sept mois qui sépara la mort de M. Hubert Grébaut, décédé le 15 avril précédent à l'âge de 69 ans, de la nomination du nouveau titulaire, et qui fut rempli par les religieux récollets frères Jean Vicogne et Philippe-André Caron de la com-

munauté de Saint-Omer[1], « maître François « Betourné fut nommé curé de Lumbres et, ayant « pris possession de son poste en les forme et « manière ordinaires, croïait en même temps « prendre possession de la maison pastorale; « mais il ne fut pas peu surpris quand on lui dit « que son prédécesseur avait toujours résidé « dans une maison à louer. »

En présence d'un état de choses qui lui semblait encore plus désagréable qu'anormal, le nouveau titulaire de Lumbres n'hésite pas; « il repré- « sente à ses paroissiens qu'une maison à louer « ne lui convenait pas; un curé devait avoir une « demeure fixe et stable. »

On le voit, une nouvelle lutte s'engage; elle va devenir plus vive, plus acharnée. Remarquant que tout le monde à Lumbres et à Setques se montrait opiniâtrement inaccessible à ses instances, M. Betourné court à Saint-Omer, le 17 novembre (1752), y constitue Mtre Lejosne son procureur, et fait adresser sur le champ par cet officier ministériel une sommation « aux nota- « bles, habitans-paroissiens, corps et commu- « nauté des deux villages. »

La jurisprudence qui régissait la matière depuis le XVIe siècle s'appuyait partout sur l'art. 52 de l'Ordonnance de Blois, l'art. 3 de l'édit de Melun et notamment l'art. 22 de l'édit de 1695 ainsi conçu : « les habitans des paroisses sont tenus « de fournir au curé un logement convenable. »

Conformément donc aux règlements administratifs, et, en vertu des multiples obligations

[1] Archives de Lumbres.

inhérentes à son titre curial, M. F. Betourné requiert d'office « lesdits habitans-paroissiens, « corps et communauté des deux villages de « Lumbres et de Setques de faire bâtir au plus tôt « une maison pastorale » dans toutes les conditions voulues de décence et de salubrité, c'est-à-dire, ainsi que le résume sa notification : une maison « stable », attendu que rien ne déshonore le prêtre aux yeux du peuple comme l'incertitude et la fragilité de sa position ; — « digne » car le curé est « quelqu'un » ; — exempte de toute servitude incompatible avec sa destination spéciale, « beaucoup de choses se doivent passer confiden- « tiellement entre le curé et les paroissiens ; » — assez spacieuse pour y loger « son père ; » — située dans la circonscription paroissiale et le plus près possible de la porte de l'église ; bref « une maison fixe, convenable et permanente [1] » à la succession de ses prêtres. Après cinq semaines d'inutile attente, M. Betourné, sous le coup de l'insuccès irritant de sa sommation du 17 novembre (1752), porta sa plainte, le 14 décembre suivant, devant « messieurs les Grand Bailly, « Lieutenant-Général et Conseillers au Bailliage « royal de Saint-Omer » par une requête dont les conclusions ne tendaient à rien moins qu' « à « condamner sous jour brief » ses revêches paroissiens : 1° à faire bâtir une maison curiale conforme aux règlements administratifs, maison « qui serait visitée après sa construction par « experts et gens connaissans ; » 2° à lui procurer

[1] Requête de M. François Betourné au Bailliage royal de Saint-Omer du 14 décembre 1752.

un logement provisoire convenable; 3° à payer « tous dépens, nonobstant opposition ou appel, « attendu le privilège de la matière et la nécessité « qu'il y a : qu'un curé ait une maison pastorale.»

Trois jours après cette demande judiciaire, le dimanche 17, les notifications et publications nécessaires furent faites dans les deux localités par le sergent immatriculé audit bailliage, Philippe Dupont, qui ne manqua pas d'apposer ses exploits sur les portails des églises « devant le « peuple sorti à grande foule de la messe paroissiale. »

En se voyant actionnés sans merci par leur nouveau curé, les baillis et notables de Lumbres et de Setques évoquèrent naturellement la transaction du 29 mai 1722 et, après en avoir révisé les actes, prirent pour procureur de leur requête en défense un ami personnel du baron d'Elnes, M^tre^ Claude-Anne Demonbynes « avocat en parlement de la résidence de Saint-Omer. »

L'affaire fût plaidée, le jeudi 21 décembre, à 9 heures « en l'auditoire royal ordinaire sis sur la « grande place, paroisse de Sainte Aldegonde. »

Avant tous débats, maître Demonbynes sortit de son dossier l'authentique d'une procuration vieille de trente ans. Par la communication de cette pièce essentielle, signée en date du 22 mai 1722 des gros décimateurs intéressés dans la cause, l'habile avocat voulait démontrer, d'abord, que l'abbé de Valbelle (Joseph-Alphonse), alors coadjuteur de l'évêque de Saint-Omer, avait été officiellement investi par ses collègues de la mission « de transiger avec les habitans de Lumbres « et de Setques au sujet du procès entre lesdits

« habitans et leurs gros décimateurs pour la « maison curiale de Lumbres », ensuite, que le pacte effectué, le 29 mai suivant, par ce fondé de pouvoir avec les mandataires des deux villages constituait une véritable convention, dont les stipulations fermes avaient été nettement spécifiées et régulièrement échangées entre les parties.

Grâce à ce coup hardi qui allait droit à l'encontre de l'influence de Mgr de Valbelle, la défense devenait aisée; car elle n'avait plus en somme qu'à dérouler sous les yeux du tribunal la minute respective des ratifications notariées de l'accord intervenu, il y avait juste trente ans (1722-1752), entre l'ancien fondé de procuration des quatre décimateurs et les « baillys, gens de « lois, manans et habitans de Lumbres et de « Setques. » Telle fut, en effet, la marche logique adoptée par Mtre Demonbynes qui commença par exhiber l'approbation du sieur Manguit (Marc-Antoine), le titulaire du personnat de Setques.

De cette première pièce le défenseur souligna dans sa lecture cet engagement . « en vertu de « ses pouvoirs Monseigneur de Valbelle a reconnu « et reconnais que la charge du logement du curé « de Lumbres sera pour le compte des sieurs « décimateurs, de sorte que les paroissiens ne « seront jamais inquiétés pour raison de ce... »

Les deux autres confirmations n'étaient pas moins explicites.

L'abbé de Clairmarais, messire Antoine Finé de Brianville, par un acte public passé à Saint-Omer le 10 juillet 1722 devant les notaires royaux J.-Bte Marle et J. Longuenesse « agrée et ap-

« prouve la transaction faite le neuf de may mil « sept cens vingt deux par Monseigneur de Val- « belle, etc. »

De son côté, le chapitre de Boulogne-sur-Mer dit en toutes lettres : « ... au sujet du logement « dudit sieur curé de Lumbres et pour scavoir « sur qui la charge de ce logement doit tomber, « messieurs les Doyen, chanoines et chapitre de « Notre-Dame, assemblés capitulairement, ont « ratifié comme par ces présentes ils ratifient la « transaction passée entre Monseigneur Joseph- « Alphonse de Valbelle, etc. »

Evidemment, avec de pareils titres qui défiaient toute réfutation, le gain de ce second procès ne pouvait que rester acquis aux habitants de Lumbres et de Setques, ce qui arriva. Mais est-ce à dire que la thèse de M. Betourné, pour avoir été battue par le fait antérieur de l'accord des deux partis, était insoutenable en droit strict ? — Nullement, attendu que « le moyen ordinaire, écrit « d'Héricourt, pour faire construire la maison « presbytérale, dans les lieux où il n'y en a point, « est de faire une imposition sur tous les habi- « tants. » Cependant, pour les localités sans ressources, la charge atteignait les patrons du lieu en vertu de cette déclaration royale du 18 février 1661, toujours en vigueur : « nous enjoignons « aux archevêques et évêques de notre Royaume « de pourvoir promptement à ce que les maisons « presbytérales soient bâties aux lieux où il n'y « en a pas ; à quoi ils feront contraindre les déci- « mateurs et ce par toutes voyes dues et raison- « nables et par saisie de leurs biens et revenus. » De là la raison d'être de la fameuse transaction

du 29 mai 1722, fin d'ailleurs ordinaire de tous les procès à cette époque déjà reculée.

Sans nul doute, M. Betourné aura cette fois, son presbytère; c'est, du moins, sa conviction si l'on en juge par cette note textuelle que le nouveau titulaire de Lumbres a laissée dans son registre paroissial et qui, certes, n'accuse guère de sa part beaucoup de sympathie pour ses hauts patrons : « Je Mtre F. Betourné curé moderne et « régnant de ce jour 1752, je les ay contraints de « bâtir une maison pastorale, sujet pour lequel « messieurs du chapitre de Saint-Omer ne me « peuvent voir qu'avec grand regret et peine. » Malheureusement, tout n'est pas fini; car, au moment de se mettre à l'œuvre, surgit une autre face de l'affaire qu'il nous faut envisager dans ses traits les plus intéressants.

Sous l'empire de l'ancienne législation française il était permis au curé de refuser l'indemnité de logement et d'exiger qu'il lui fût fourni un presbytère en nature.

M. Betourné, par sa façon d'agir à l'égard de ses paroissiens, venait de manifester trop énergiquement sa volonté, pour que messieurs les gros décimateurs songeassent à en user envers lui, comme ils l'avaient fait, durant trente longues années, avec son prédécesseur M. Hubert Grébaut.

Il faut le reconnaître néanmoins; la situation se présentait au début assez perplexe, « ... vu que « s'étant engagés par transaction à faire cons- « truire dans Lumbres un presbytère, d'une part « ils (c. a. d. les décimateurs) n'y possédaient

« aucun terrain et que, de l'autre, il n'y avait pas « le moindre vestige de maison pastorale, ni de « terrain qui y avait jamais été affecté. »

Dans ces conditions embarrassantes, le chapitre de Saint-Omer confia à deux de ses membres, les chanoines Le Sieu (Robert-François) et de Canchy (Paul-Joseph) le soin de rechercher sur les lieux un emplacement convenable.

A deux cents mètres environ de l'église paroissiale et longeant la rue de Labye, l'attention des deux délégués s'arrêta sur un enclos en culture d'une contenance d'un peu plus de trois mesures. Cette propriété « nommée le courtil de Labby » était « listant d'amont à la rue du même nom, « d'aval à la rue montant à la rivière, aboutant « vers soleil aux héritiers du sieur Duval et vers « mer à la rue du marais et à la place. » En vérité, aucun autre endroit du village n'offrait un local mieux approprié au caractère d'une demeure presbytérale. « Ce terrain, lit-on dans l'acte d'en- « registrement des lettres patentes du Roi en « date du 17 mars 1756, est au moins le plus « convenable pour le logement du curé, en ce « sens que n'étant pas éloigné de l'église non « plus que de la plus grande partie des maisons « du village, il remplit la nécessité où est toujours « un curé d'être près de son église et celle des « paroissiens de n'être pas éloignés de luy. » Précisément cette double considération de la proximité de l'église et de centre commun à tous les fidèles disséminés dans son rayon suggéra aux deux mandataires du chapitre l'idée de prendre sur l'enclos précité une portion « de trois « quartiers de terre franche donnant vis-à-vis de

« la rue de Labby, sans y comprendre la partie « de cette rue qui y appartiendra. »

Quelques jours après la reconnaissance des lieux, faite le 16 mars 1753, le collège capitulaire délibéra sur la combinaison de ses deux commissaires, et, l'ayant adoptée en principe, les chargea, séance tenante, de proposer à la propriétaire du courtil de Labye, Catherine-Françoise Caron, un contrat commutatif par lequel il serait cédé à cette dernière en échange des trois quartiers en vue, une mesure de pré de son terroir de Setques, sise au canton nommé les « prés d'en bas. » Comme, suivant l'expertise officielle des deux immeubles, « la portion des trois quartiers du « courtil de Labye valait au plus 500 livres tan- « dis que la mesure de pré de Setques pouvait « être prisée à la somme de 750 livres au moins », la jeune fille coutumière et son procurateur aux causes, Jacques Réant, fermier-laboureur à Serques, s'empressèrent d'acquiescer à l'offre d'échange, dont le contrat fut signé, le 30 mars suivant, pardevant notaires à Saint-Omer.

Une fois muni de tous les actes translatifs de la propriété, le Chapitre dépêcha ses deux mandataires habituels au village d'Elnes, afin de concerter sur le terrain avec les maîtres maçons de l'endroit, Jacques, François et Jean Coignion, le plan de la bâtisse curiale et la dépense approximative de son exécution.

La cure d'autrefois se composait ordinairement d'une grande salle, unique, placée à côté d'une large cuisine. Deux autres pièces moins vastes et quelques dépendances indispensables, telles que remise, écurie, jardin, complétaient l'habitation,

sinon élégante et somptueuse, du moins confortable et digne.

Il n'est à Lumbres personne qui ne reconnaitra dans cette description la plus ancienne des maisons de la rue de Labye, suffisamment remarquable, du reste, par sa construction en pierres de taille du pays, son pignon à rue, son toit à pannes plombées, sa grand'porte et son étage supérieur reproduisant presque exactement le rez-de-chaussée.

Ce beau logement n'est autre que le presbytère primitif qui nous occupe et fut bâti, l'année 1753, par les trois frères Coignion « maîtres maçons de style » sur la commande des décimateurs. Si l'on veut maintenant savoir au juste le chiffre de la dépense, il suffit de se rapporter à cette note manuscrite du curé lui-même, M. Betourné : « La maison presbytérale, qui a été faite l'année « 1753, a coûté dix mille livres à messieurs du « chapitre de Saint-Omer. » L'importance relative de ces frais n'est-elle pas de nature à disculper, en cette circonstance du moins, les gros décimateurs du double reproche d'avarice et d'indifférence que le clergé paroissial aimait parfois à lui faire ? Quoi qu'il en soit, depuis le jour où les chanoines délégués, M. de Canchy et le Sieu, avaient conclu l'échange projeté avec la propriétaire du courtil de Labye, le chapitre tint à honneur d'établir la demeure du nouveau curé de Lumbres dans les meilleures conditions d'agrément, d'utilité et d'indépendance.

A cause donc de la « nécessité où se trouve « toujours un curé d'être près de son église et « celle des paroissiens de n'être pas éloignés de

« luy », la maison pastorale fut bâtie au couchant des trois quartiers et du côté « contigu à la rue « de Laby, aboutant vers midy à une becque (le « Bléquin) et en aval du jardin de Guillaume « Bayart, maréchal-ferrant de style. » Le manoir de cet artisan touchait lui-même « d'amont à la « rue de Labye et vers mer à la rue du marais et « à la place. » Un jardin, propriété du maréchal-ferrant, séparait les immeubles, et comme ce jardin était clos au sud par une haie épaisse dans laquelle croissaient des arbres de haute tige, les mandataires du chapitre, pour éviter de joindre l'héritage voisin, laissèrent « vague » une parcelle de « terre en forme de langue, située der- « rière, contiguë et du côté-nord de la maison « pastorale. »

C'est alors qu'en vertu de l'art. 21 de la Coutume de Saint-Omer de 1743 disant « que les ser- « vitudes se peuvent acquérir par titre », M. le chanoine de Canchy fut personnellement chargé par délégation spéciale du Conseil capitulaire d'offrir aux époux Bayart-Fropot l'abandon de ce morceau de terre aux conditions 1° « d'abattre à « une distance de dix pieds et de déroder inces- « samment les arbres et hayes » formant la ligne séparative des deux héritages ; 2° « de ne planter aucun arbre, ni hayure » dans l'espace assujetti des dix pieds, ainsi que de « ne rien adosser « contre le mur de la maison pastorale ; » ; 3° « de « donner et livrer en tous temps et saisons par « leur dit jardin le passage nécessaire au tour « d'échelle, soit pour réparer ou reconstruire la- « dite maison pastorale, soit pour faire tous au- « tres ouvrages qu'il conviendrait. »

Les propriétaires du fonds servant, Bayart-Fropot, ayant accepté les propositions des propriétaires du fonds dominant, le titre constitutif de la triple servitude et l'acte déclaratif de propriété furent dressés à Saint-Omer, le 1er octobre 1753, par les notaires Roland (A. J.) et Lemaire.

De plus, dans la pratique, et afin que la première convention, arrêtée le 29 mars précédent restât à l'abri de toutes contestations possibles, l'assemblée capitulaire jugea bon d'en faire approuver les clauses par des lettres patentes du Roi. Ces lettres, expédiées de Fontainebleau au mois d'octobre 1754, ratifiaient entièrement les conventions sus-indiquées.

Par suite de cette ordonnance, la convention du contre-échange, dont le projet était déjà résolu « de but à but sans aucune soulte ni retour « sous promesses réciproques » passa, durant l'année 1755, par les longues négociations de cette dernière et décisive épreuve, et obtint, de ce chef, une garantie plus certaine et plus puissante que la simple bonne foi des parties et les actes mêmes des notaires royaux.

Quand l'arrêt du parlement de Paris parut, le 17 mars 1756, sur le rapport motivé du conseiller royal Mtre Claude Tudert, M. François Betourné habitait depuis quinze mois déjà le presbytère curial que le village de Lumbres devait, écrit-il de sa propre main, « à sa sollicitation et à ses ins- « tances urgentes et pressantes. »

Ce brave et si méritant curé mourut « dans sa « chère maison pastorale » le 28 janvier 1781, à l'âge de 68 ans.

Il fut remplacé par M. Depape (Alexis-Joseph),

originaire de Saint-Omer, qui occupa la cure de Lumbres pendant dix ans jusqu'au onze avril 1791. A cette date, la déplorable rupture entre la révolution et l'église était consommée dans plusieurs paroisses du décanat de Bléquin, entre autres : à Lumbres et à Setques, comme à Wavrans et à Elnes, où régnait la discorde en permanence.

Le digne M. Depape, qui avait signé par conscience, avec 134 prêtres du diocèse de Boulogne, une protestation collective contre la constitution civile du clergé et la prestation du serment, quitta, le 11 avril 1791, le presbytère de Lumbres pour n'y plus rentrer. Son vicaire, M. Cadart (Philippe-Joseph), natif d'Elnes, malgré l'estime et l'affection dont l'entouraient ses parents et ses amis, se voyant incapable de résister plus longtemps à l'influence schismatique, confia le 12 mai, un mois après le départ de M. Depape, le mobilier de sa maison, située sur la rue du Marais, à son cousin germain, Simon Bayart, maréchal-ferrant, et, quelque temps plus tard, suivit en exil son compatriote et cousin maternel, M. le chanoine Coignion (Antoine-François-Joseph), fils du plus jeune des trois frères Coignion, les entrepreneurs du presbytère primitif de Lumbres, dont l'histoire est l'objet de ce travail.

Mais que devint ce bâtiment curial pendant la tourmente révolutionnaire? Résidence pendant deux ans à peine (1791-1793) du nommé Martin (Charles-Célestin), vicaire d'Audruick, ce magnifique logis fut confisqué par application de la loi du 13 brumaire an II et, l'année suivante, vendu nationalement à un particulier qui en devint le

propriétaire « incommutable » de par l'art. 13 du Concordat de 1801.

C'est ainsi qu'en vertu de son droit d'affectation perpétuelle et d'usage permanent depuis quarante et un ans (1753-1794), le presbytère primitif de Lumbres fut et restera à jamais détourné, par le fait de la Révolution, de son emploi naturel.

A. COLLET,

Curé de Wavrans-lez-Elnes.

1er octobre 1896.

(A suivre)

Saint-Omer, Imp. H. D'HOMONT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

182e livraison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 5 avril 1897.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 10 par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et hommages [1].

La Société a reçu :

— de M. le baron J. du Teil, membre honoraire : *Une famille militaire au XVIIIe siècle,* par M. J. du Teil, Paris 1896. (V. note bibliographique, 181e livraison, p. 14, tome X du *Bulletin.)*

— de M. le Cte P.-A. du Chastel de la Howarderie à Kain

[1] La liste annuelle des envois sera publiée dans la 184e livraison.

(Hainaut) : le *Terrier et cœuilloir d'Acquembronne*, manuscrit.

L'Académie de la Val d'Isère adresse des livraisons de Mémoires, et la Société Philotechnique quatre volumes de ses publications qui manquaient à la bibliothèque de la Société.

Remerciements.

Correspondance.

Accusés de réception :

— du Ministère de l'Instruction publique, des exemplaires de la 180e livraison du *Bulletin* destinés à être transmis aux Sociétés correspondantes.

— de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique à Anvers, des deux dernières livraisons du *Bulletin*.

— de la Bibliothèque de l'Université Royale de Norwège, des livraisons 167 à 177 du *Bulletin*.

— Le Comité pour l'érection d'un buste à Sainte-Beuve sollicite l'adhésion de la Société à la souscription ouverte à cet effet.

— Une demande analogue est adressée par le Comité pour l'érection d'un monument à la mémoire de l'égyptologue Chabas, à Châlon-sur-Saône.

La Société regrette que ses ressources ne lui permettent pas de donner suite aux demandes de ce genre.

Congrès archéologique de France en 1897.

M. le Directeur de la Société française d'archéologie adresse aux membres de la Société avec le programme de la session, une convocation à prendre part au Congrès archéologique qui se tiendra à Nîmes du 18 au 25 mai 1897. Trois membres titulaires, MM. Félix de Monnecove, Ch. Legrand et Decroos se proposant de suivre les travaux de ce Congrès, sont désignés comme délégués.

Elections.

Il est procédé aux votes sur les candidatures présentées à la dernière séance. Le scrutin ayant donné lieu à la

majorité des voix en leur faveur, M. le Président proclame :

Membre titulaire : M. Jules Guilbert, industriel à Saint-Omer.

Membre correspondant : M. Eugène Cortyl, secrétaire du Comité flamand de France, à Bailleul.

Avis sera donné aux nouveaux membres de leur nomination.

Candidatures.

Les canditatures suivantes sont ensuite proposées à la Société :

— Comme membres honoraires :

M. Paul Samier, receveur d'enregistrement à Lillers, présenté par MM. Ch. Legrand, l'abbé Bled et J. de Pas.

M. Louis Noël, artiste sculpteur à Paris, présenté par MM. Ch. Legrand, Pagart d'Hermansart et Sturne.

M. Victor Poulain, inspecteur de l'enregistrement à Privas, présenté par MM. Ch. Legrand, Decroos et Van Kempen.

— Comme membres correspondants :

M. l'abbé J. Baude, curé de Vieille-Eglise, présenté par MM. l'abbé Bled, Decroos et J. de Pas.

M. Pierre Casier, propriétaire à Bléquin, présenté par MM. Ch. Legrand, l'abbé Bled et J. de Pas.

Les votes sur ces candidatures auront lieu, suivant le règlement, à la prochaine séance.

État des publications de la Société.

Le premier fascicule du tome IV des *Chartes de Saint-Bertin* a pu être mis en distribution dès le commencement d'avril. La Société espère que les subventions qui lui ont été libéralement accordées jusqu'ici lui seront encore assurées pour lui permettre l'achèvement du volume dans un bref délai : aussi l'impression du second fascicule en sera entreprise dès à présent (v. p. 4, tome X du *Bulletin,* le plan d'achèvement de l'ouvrage).

Il est décidé ensuite que la publication des *Mémoires*

sera reprise par la livraison à l'impression des deux importants ouvrages dès à présent mis au point par leurs auteurs, à savoir : l'*Histoire des Evêques de Saint-Omer*, de M. l'abbé Bled, et l'*Histoire du Bailliage de Saint-Omer*, de M. Pagart d'Hermansart. Pour éviter une interpolation dans la suite des volumes de *Mémoires*, les numéros 24 et 25 de la tomaison seront réservés à l'*Histoire des Evêques*, les numéros 26 et 27 à l'*Histoire du Bailliage*. Enfin, sur un rapport présenté par M. le secrétaire-archiviste, en raison de l'extension des relations de la Société et du nombre croissant de membres abonnés aux publications, l'on adopte la proposition d'augmenter de cinquante exemplaires le tirage des *Mémoires* et des *Bulletins*.

Nécrologie.

La Société des Antiquaires de la Morinie vient de perdre en Mgr Dehaisnes, ancien archiviste du Nord, décédé le 1er mars dernier, un de ses membres correspondants qu'elle s'honore le plus d'avoir compté comme collaborateur. Les travaux de Mgr Dehaisnes sur le Nord de la France et spécialement sur l'histoire de l'art ont été relevés d'une façon complète dans les revues scientifiques qui ont consacré à ce savant des articles nécrologiques de longue étendue. Mais notre Compagnie doit se rappeler que Mgr Dehaisnes a été pour les éditeurs des *Chartes de Saint-Bertin* un correspondant obligeant qui s'est mis à leur disposition pour leur fournir des documents tirés des Archives de Lille. Il convient également de citer dans la longue liste des publications de ce savant deux travaux intéressant spécialement notre ville, à savoir : les *Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast* publiées par la Société de l'histoire de France, et *les Recherches sur le Retable de Saint-Bertin*, ouvrage accompagné de planches édité par la Société des Sciences, lettres et arts de Lille.

Communications.

M. Ch. Legrand, secrétaire-archiviste, communique le renseignement archéologique suivant sur le village d'Ecques :

Quand on se rend du village d'Heuringhem à celui d'Ecques, on remarque sur le couronnement du pignon d'une ferme qui se trouve à mi-route, sur la droite, une pierre sculptée représentant les armoiries du chapitre de la cathédrale de Saint-Omer, trois pommes de pin.

On serait tenté d'en conclure que cette ferme est une ancienne cense ayant appartenu aux chanoines de Saint-Omer. Mais au dire du fermier actuel, M. Lardeur, il n'en est rien. Il y avait, on le sait, avant la Révolution, une paroisse à Westesques, hameau de la commune d'Ecques. L'église ayant été démolie, les matériaux furent employés à la construction de la ferme en 1794, comme l'indique une pierre encastrée dans le pignon. Deux têtes d'anges joufflus en pierre blanche que l'on voit dans le mur de la cave auraient la même provenance.

Lectures.

Installation des baillis à l'échevinage de Saint-Omer depuis 1500. Extrait de l'*Histoire du Bailliage de Saint-Omer* de M. Pagart d'Hermansart.

M. Pagart d'Hermansart rappelle que de 1887 à 1891 il a fait douze lectures de divers extraits de l'*Histoire du Bailliage de Saint-Omer*, qu'il achève. Elles avaient trait aux attributions premières du bailli, à ses attributions militaires, à l'intervention du bailli dans les élections échevinales, à l'incompatibilité entre les fonctions d'officier au bailliage et celle de membre du magistrat, au sous-bailli, aux notaires, au conseiller rapporteur du point d'honneur, et enfin aux juridictions des francs-alleux et des vierschaires. Aujourd'hui il traite de l'installation des baillis à l'échevinage depuis 1500. Il expose d'abord l'obligation de ces officiers de représenter leurs lettres de nomination au magistrat et de prêter le serment

de respecter les privilèges de la ville. Puis il énumère les difficultés qui surgirent à ce propos entre l'échevinage et les dix-huit baillis qui se succédèrent jusqu'en 1777, en donnant les diverses formules de serments prêtés suivant les circonstances politiques ou religieuses et le texte de quelques procès-verbaux d'installation de ces magistrats.

La Compagnie écoute avec intérêt cette étude où l'auteur a traité avec sa compétence ordinaire l'histoire de nos institutions locales avec leurs détails les plus précis.

— En terminant, il est donné lecture d'une dissertation de M. l'abbé Collet sur l'étymologie du nom du village d'Elnes, dans laquelle l'auteur conteste l'explication établie précédemment par M. Harbaville dans le *Mémorial historique* et tirée du mot *alnetum*, aulnaye. Suivant M. Collet, il faudrait plutôt rechercher l'origine du mot dans le voisinage de la rivière l'*Aa* dont le nom aurait été transformé au moyen âge en formes diverses telles que *Enela, Enna*.... Cette théorie peut sembler ingénieuse et discutable : elle gagnerait toutefois à être appuyée sur des références locales plus nombreuses. Elle fournira en tout cas à l'auteur, qui s'est attaché à réunir les documents relatifs à la monographie du village d'Elnes, matière à un chapitre intéressant de son travail.

Après cette lecture, la séance est levée à 9 h 30.

Séance du 3 mai 1897.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 10 par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons, hommages.

On remarque dans la liste des envois deux volumes des *Inventaires des archives départementales*, ainsi que les

Cahiers de doléances de 1789, de M. Loriquet. Ces ouvrages manquant à la Bibliothèque de la Société ont été concédés par M. le Préfet du Pas-de-Calais, grâce à l'intermédiaire obligeant de M. l'Archiviste du département.

Correspondance.

20 avril. Accusé de réception de M. le Ministre de l'Instruction publique des exemplaires du dernier fascicule des *Chartes de Saint-Bertin* destinés à être transmis aux Sociétés savantes correspondantes.

5 avril. Les membres du Bureau de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne invitent la Société à prendre part aux réunions qui auront lieu du 5 au 8 juillet prochains pour fêter le cinquantenaire de la fondation de la Société.

5 avril. Le Bureau du Congrès archéologique de 1897 à Malines envoie avec le programme détaillé des réunions, une convocation à assister à la XIIe session de la Fédération archéologique et historique de Belgique du 8 au 11 août 1897.

Plusieurs membres de la Société se proposent de répondre à cette invitation.

— Le 24 avril, M. Eugène Cortyl, secrétaire du Comité flamand de France à Bailleul, remercie la Société qui l'a élu membre correspondant.

Elections.

L'ordre du jour appelle les élections sur les candidatures présentées à la dernière séance. Le dépouillement des scrutins ayant donné lieu à la majorité des voix en leur faveur, M. le Président proclame :

Membres honoraires :

MM. Louis Noël, artiste sculpteur à Paris ;
Paul Samier, receveur d'enregistrement à Lillers ;
Victor Poulain, inspecteur de l'enregistrement à Privas.

Membres correspondants :
MM. l'abbé J. Baude, curé de Vieille-Eglise ;
Pierre Casier, propriétaire à Bléquin.

Candidature.

MM. Revillion, J. de Pas et l'abbé Bled présentent ensuite la candidature comme membre titulaire de M. Henry de Givenchy, président de la Commission du Musée, que son absence momentanée de Saint-Omer avait éloigné de la Société, dont il était précédemment membre. Cette candidature, accueillie avec un vif plaisir par les membres de la Société, est, conformément au règlement, renvoyée à la prochaine séance.

Congrès de la Sorbonne en 1897.

M. l'abbé Bled fait un rapport verbal sur le Congrès des Sociétés savantes auquel il a assisté à la Sorbonne. Il mentionne une lecture intéressante faite par M. Finot, archiviste du Nord, sur les représentations pendant les processions à Lille au xve siècle. Il rappelle à ce sujet qu'à Saint-Omer, mais seulement à la fin du xvie siècle, les Jésuites avaient introduit l'usage des reposoirs, où ils faisaient entendre des chants, qui furent ensuite dialogués, et devinrent de véritables représentations dramatiques.

Un discours de M. Babelon a traité de l'importance des recherches numismatiques dans l'étude de l'histoire, et de la nécessité de dresser le catalogue des principales collections que renferment nos dépôts publics. On sait que le Musée de Saint-Omer possède une salle de numismatique des plus riches du Nord de la France. La Commission du Musée qui se préoccupe activement de l'enrichir et d'en dresser le catalogue entre donc dans l'esprit des membres du Comité des Travaux historiques en préparant cette publication.

Quelques autres études importantes, mais d'un intérêt moins local, sont également signalées par M. l'abbé Bled comme ayant été l'objet de communications dans le cours de la session.

M. F. de Monnecove, membre titulaire, a d'ailleurs l'obligeance de préparer pour la Société un rapport plus détaillé de la session.

Communications.

Il résulte de correspondances échangées avec M. le Dr Hamy, professeur au Museum, membre de l'Institut, au sujet des ossements et des objets mérovingiens présentés par M. l'abbé Collet à la séance de décembre 1896 (v. *Bulletin* t. IX, p. 725, t. X, p. 8), que les trouvailles dénotent la présence dans ce sous-sol d'un cimetière du VIe siècle. M. le Dr Hamy a paru prêter une attention toute particulière aux détails de ces découvertes, et a manifesté tout l'intérêt qu'il attacherait à être tenu au courant de celles qui pourraient être faites ultérieurement.

— M. J. de Pas fait passer sous les yeux de ses collègues une matrice de sceau du XVIIe siècle, dont il a fait l'acquisition. La légende porte l'inscription suivante :

S. ESCHEVINAL DE RECQVES

Au centre, des armoiries qui sont de . . . . . au chevron de . . . . . accompagné à droite d'une merlette, à gauche d'un croissant, en pointe d'une étoile : au chef de . . . . . Diamètre : 29mm.

On sait que le village de Recques était au moyen âge le siège d'un échevinage important (v. pour les références : Courtois. *Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Saint-Omer* et *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas de-Calais,* etc.).

Il semblerait résulter des indications de la légende que l'échevinage avait subsisté au XVIIe siècle.

Ce sceau vient d'être donné par l'acquéreur au Musée de Saint-Omer qui, en raison du caractère local de l'objet, était naturellement désigné pour le recevoir.

Lecture.

Il est donné lecture par M. Pagart d'Hermansart d'un chapitre de son *Histoire du Bailliage de Saint-Omer* re-

latif aux Franches Vérités. C'était là une juridiction spéciale d'origine germanique embrassant les affaires civiles aussi bien que les affaires criminelles et les jugeant sans appel. On distinguait les Vérités qui se tenaient tous les ans, et celles qui n'avaient lieu que tous les sept ans. Les premières étaient présidées par les baillis des seigneurs assistés des francs-hommes dans l'étendue de leurs fiefs : quelquefois elles étaient tenues par le bailli du comte d'Artois dans les justices subalternes du bailliage. Les secondes, plus importantes, avaient lieu aux chefs-lieux des châtellenies, bailliages et comtés; et, pour le bailliage de Saint-Omer, le château d'Edequines, sur le territoire de Wizernes, était le lieu de réunion de ces assemblées.

L'auteur entre dans les détails de la procédure qui y était suivie, il insiste sur l'usage des exécutions immédiates et sur le privilège des bourgeois de Saint-Omer d'être dispensés d'assister à toutes les Vérités.

Les Vérités septennales ne subsistent guère après la fin de la domination espagnole, 1659, à peu près; tandis que les Vérités annuelles se maintinrent jusque dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Outre l'intérêt local tout particulier qui s'attache à l'étude de cette juridiction importante, il convient de signaler le mérite de l'auteur d'avoir mis en lumière les détails d'organisation de l'institution. Ces détails n'avaient pas encore été clairement dégagés par les écrivains qui en avaient parlé précédemment, spécialement en ce qui concerne la distinction entre les Vérités annuelles et septennales qui paraissent avoir été souvent confondues.

Après cette lecture, écoutée avec le plus grand intérêt par les membres présents, la séance est levée à 9 h. 30.

Le Secrétaire-général,

J. DE PAS.

Rapports sur les ouvrages offerts

R. P. Dom E. Roulin, bénédictin de la Congrégation de Solesmes. — Notes critiques sur l'histoire de l'Orfévrerie française, par Henry Havard, inspecteur général des beaux-arts. — Imprimerie Desclée, in-4 de 21 pages, 1897.

En matière historique comme en matière artistique, il n'est pas toujours sans danger pour un auteur, fut-il pourvu d'un titre qui inspire la confiance et le respect, de présenter au public un ouvrage où les erreurs et les inexactitudes coudoient les hypothèses hasardées et les idées préconçues.

M. Henry Havard, malgré son incontestable autorité et son titre d'inspecteur des beaux-arts, vient d'en faire la gênante expérience au sujet de son *Histoire de l'Orfévrerie française* qui renferme cependant bon nombre de pages intéressantes.

Avec une véritable patience de bénédictin, le R. P. Roulin, reprenant l'œuvre de M. Havard, s'est attaché à relever les erreurs, à rectifier les inexactitudes, à remettre au point les appréciations basées sur des textes tronqués ou mal interprétés.

Cette étude critique, qui dénote chez le R. P. Roulin autant de compétence que d'érudition, intéresse notre région sur quelques points. Les objets d'orfévrerie qui garnissaient les trésors des cathédrales de Saint-Omer et d'Arras avant la Révolution font l'objet d'une mention importante.

Louis XIV avait demandé aux évêques en 1670 de venir en aide au Trésor public en les invitant à faire offrir par les églises de leurs diocèses respectifs les objets d'argenterie qui n'étaient pas indispensables au culte divin. M. Havard en prend texte pour innocenter la Révolution taxée jusqu'alors de vandalisme à l'égard de l'orfévrerie française.

Pour réfuter par des exemples probants cette thèse habilement présentée, le R. P. Roulin n'a eu qu'à puiser dans les *Bulletins* de la Société des Antiquaires de la Morinie et à op-

poser aux assertions originales mais peu exactes de M. Havard les études sérieuses mais vraies de MM. l'abbé Bled et L. Deschamps de Pas sur les Trésors des diverses églises de Saint-Omer.

Passages et séjours de Charles VI à Amiens, par A. Janvier, in-8 de 31 pages, Amiens 1897.

De 1383 à 1396, le roi Charles VI, par suite de nécessités politiques, visita six fois la ville d'Amiens. C'était toujours une occasion de grandes dépenses pour la cité qui avait l'honneur d'héberger son souverain, car chaque fois celui-ci recevait les présents d'usage dont M. Janvier a retrouvé la trace en grande partie dans les registres aux comptes de la ville d'Amiens.

Si nos ancêtres étaient sensibles aux cadeaux artistiques, aux objets d'orfévrerie délicatement ouvragés, ils n'en appréciaient pas moins les plaisirs de la table, car nous voyons figurer parmi les présents, outre de la vaisselle dorée, des volailles, des poissons, des bœufs et surtout des vins de toutes provenances.

M. Janvier fait remarquer que les très grands seigneurs recevaient les présents de vin dans des « quennes » de fin étain, tandis que pour les seigneurs de moindre importance, des vases de terre suffisaient.

D'autres détails intéressent aussi par leur originalité. C'est ainsi que l'on revêtait de « cappiaux et habillemens » les bœufs que l'on devait présenter au Roi.

Les auberges ou hôtelleries de l'époque portent des enseignes typiques : « au cappel de roses, à la fauchille, à la louche d'or, au porcq Espy, aux escureux, etc. », mais M. Janvier ne nous dit pas si ces enseignes ont survécu jusqu'à nos jours, en modifiant toutefois légèrement leur orthographe.

LE PRESBYTÈRE PRIMITIF

DE

LUMBRES (1722-1752)

(SUITE)

(Communication de M. l'abbé A. Collet, membre honoraire.)

APPENDICE

NOMS

des curés, vicaires, baillis, seigneurs de Lumbres et de Setques,

par ordre chronologique,

DEPUIS 1654 JUSQU'A LA RÉVOLUTION.

I. Curés de Lumbres.

1. 1654-1666. Martin Desgardins, pasteur de Lumbres et doyen de Bléquin. A propos de l'affaire du jansénisme, ce premier curé connu de Lumbres, obéissant au mandement de son évêque, Mgr François Perrochel (12 mai 1661), a consigné dans ses papiers paroissiaux le « Formulaire » d'Alexandre VII, ainsi que la liste complète des prêtres-curés de son district qui ont souscrit cette profession de foi. En voici les noms :

Jean Alexandre, pasteur de Coyecques.
H. Dalongeville, — Pihem.
R. Ducrocquet, — Wismes.
Etienne Clugnet, — Wavrans.
R. Duhamel, — Bléquin.

A. Lattaignant, pasteur de Nielles-lez-Bléquin.
F. Mantel, — Quelmes.
F. Marquant, — Herbelles.
Jan Toulotte, — Westecque.
C. Baudelet, — Radinghem.
Paul Bourgois, — Rebecque.
Demametz Mailly, — Nielles-lès-Térouanne.
Jan de Zunequin, — Esquerdes (1649-1674).
Nicaise Scheite, — Remilly-Wirquin (1639-1676).
Pierre Capelle, — Dohem (1652-1693), commissionné doyen de Bléquin, le 10 juillet 1682.
F. de Hurtevent, pre et pasteur de Roquestoire, religieux de l'abbaye de Saint-Augustin-lès-Thérouanne[1].

2. 1666-1678. Thomas Dubruille.
3. 1678-1699. Nicaise Beauchamp.
4. 1699-1720. Jean-Valentin Quètre. — Démissionnaire pour raison de santé, le 11 novembre 1720, ce vénérable septuagénaire meurt à Lumbres, le 2 février 1723, à l'âge de 72 ans; son corps a été inhumé dans l'église.
5. 1720-1752. Hubert Grébaut, né en 1683 à Laires, paroisse du doyenné de Bomy au diocèse de Boulogne, vicaire-chapelain d'Elnes de 1712 à 1720, nommé curé de Lumbres en novembre 1720.

Un papier entièrement écrit de sa main, contient quelques indications sur des réparations faites à l'église : « Le 1 juillet 1721 on « a ramuré l'église de Lumbres du côté vers « mer et du côté vers soleil, ainsi que la

[1] A cette époque de guerres incessantes et de divisions religieuses, occasionnées par le protestantisme, les vocations pour le ministère pastoral avaient tellement diminué, que l'autorité diocésaine, en 1656, fut obligée d'avoir recours à ladite abbaye.

« chapelle de M. de Samette et celle de Saint-
« Sulpice et couvrir le tout d'ardoises à
« trente livres la verge; il y avait trente ver-
« ges et les ardoises étaient chères dans ce
« tems-là. »

« Le 13 de mars de l'an 1723, les décimateurs
« de Boulogne ont fait faire l'autel qui est à la
« romaine avec le plafond et lesdits décima-
« teurs ont donné cens écus pour ces ouvra-
« ges, car le bois était fort cher en ce tems. »

« Le 3 de may de l'an 1724, on a ouvert le grand
« portail et rebouché le petit du côté vers
« soleil, ce qui a coûté trente écus; et dans
« le même mois on a râpé et blanchi les mu-
« railles qui étaient vertes, chose dont il n'y a
« personne qui se souvienne d'avoir été faite.»

« Le 20 décembre 1729 on a posé une table
« d'autel en la chapelle vers soleil qui a coûté
« 60 livres et aussi une chaire de vérité sous
« la tour qui a coûté 55 livres. »

« Dans le mois de février 1730, on a planté des
« bois blancs dans le jardin appartenant à
« l'église de Lumbres, qui ont coûté un
« escalin la pièce. »

« Le 11 février 1733, on a raccommodé la grosse
« cloche qui était cassée depuis neuf ans et
« sans néanmoins la refondre; elle a coûté
« 27 écus. »

« Le 3 de juillet 1743 on a achevé le lambris de
« la nef qui a coûté environ trois cens livres
« après avoir livré tout ce qu'il fallait pour
« l'ouvrage. »

M. Grébaut est mort curé de Lumbres le 15 avril 1752 et fut inhumé dans le chœur de l'église.

6. 1752-1781. FRANÇOIS BETOURNÉ. — Fils de Louis-Georges et de Marie-Barbe Delbée, M. Betourné a également rédigé de sa main de curieuses communications : « Je m^tre F. « Betourné, curé moderne et régnant de ce « jour 1752, ai obtenu de messieurs les Dé- « cimateurs les livraisons suivantes faites « au chœur de Lumbres : la vitre derrière « l'autel rétablie à neuf et surtout le beau « lambris au-dessus du chœur, après la- « quelle construction ils ont blanchi led. « chœur ; toutes ces choses furent faites et « livrées au grand mécontentement de mes- « sieurs du chapitre de St-Omer à qui j'ay eu « recours et que j'ay forcés.....

« De plus, je les ay contraints à une maison « presbytérale qui a coûté dix mille livres « faite l'année 1753.....

« En mil sept cens soixante deux la grosse « cloche de Lumbres fut fondue par Gugelot « de St-Omer et pèse mille quatre vingt deux « livres.... »

François Betourné, curé de Lumbres, âgé de 68 ans, est décédé le 24 janvier 1781. Son corps a été inhumé dans le cimetière près de son père.

7. 1781-1791. ALEXIS-JOSEPH DEPAPE, né en 1748 à Saint-Omer, prêtre en 1772, curé de Lumbres de 1781 à 1791, repoussa par conscience, avec 134 prêtres du diocèse de Boulogne, la constitution civile du clergé, quitta son presbytère le 12 mai 1791 et finit comme prêtre habitué à Notre-Dame de Saint-Omer.

8. 1791-1792. CHARLES-CÉLESTIN MARTIN, né à

Aire en 1744, prêtre en 1768, vicaire à Audruick, prêta le serment sans restriction, le 30 janvier 1791, à l'instar de son curé Pierre Wanthier qui se rétracta quelques mois après ; il devint de ce fait le curé constitutionnel ou « porionné »[1] des deux paroisses de Lumbres et d'Elnes où il signa les actes jusqu'au 25 novembre 1792.

II. Vicaires de Lumbres.

1. 1675-1685. ETIENNE DEMAREST.
2. 1685-1687. PHILIPPE DUVAL, né à Esquerdes en 1653, vicaire à Lumbres, curé de Tournehem, revint mourir dans son village natal et fut inhumé le 5 avril 1709 dans l'église, ainsi que l'indique l'inscription un peu effacée d'une pierre tombale.
3. 1687-1692. N. DALQUE.
4. 1692-1699. LAURENT-FRANÇOIS CARON qui signe ses actes : « Chapelain de la chapelle de Notre-« Dame de Halle à Aire et vicaire à Lumbres. »
5. 1699-1704. EUSTACHE COQUEMPOT.
6. 1704-1707. JEAN-ANTOINE SAISON succède, le 3 mars 1740, à Jean-François Mille de Quelmes, comme curé d'Esquerdes où il meurt le 28 novembre 1743.
7. 1707-1709. FLORENT BARBAUT, vicaire de Wavrans 1707 à 1716, puis curé d'Herbelles.
8. 1709-1718. JEAN DUSAULTOIR. — D'abord prêtre-chapelain d'Elnes de 1701 à 1709, vicaire à Lumbres de 1709 à 1718, reste dans cette paroisse comme prêtre habitué, y meurt le

[1] Du nom de l'évêque constitutionnel Porion.

20 juillet 1728, et est enterré, le lendemain, dans l'église d'Acquin.

9. 1718-1730. ROBERT-FRANÇOIS DUVAL, originaire d'Esquerdes, tonsuré le 22 décembre 1708; reçut de son père, fermier-propriétaire, la constitution d'un titre sacerdotal, le 14 juin 1709; fut curé de Dohem et de Cléty de 1737 à 1752.
10. 1730-1735. P.-A. DECROIX.
11. 1735-1737. JACQUES - MATHIEU HERMAN, puis vicaire d'Elnes (1737-1744).
12. 1737-1742. ANTOINE-FRANÇOIS BASCOURT passe comme vicaire à Herbelles en 1742.
13. 1742-1744. J.-B^te GENEL, puis curé de Westecque, du doyenné de Bléquin.
14. 1744-1748. JEAN-BAPTISTE DUSAUSOY, vicaire à Coupelle-Vieille, du doyenné de Bomy.
15. 1748-1750. JACQUES BRISSET.
16. 1750-1752. G. ROUSSEL.
17. 1752-1768. JEAN - PIERRE LAMBRIQUET, originaire de Boisdinghem, du doyenné de Tournehem.
18. 1768-1783. NICOLAS-FRANÇOIS-AUGUSTIN FOURNIER, né à Bouquehault, doyenné de Guînes.
19. 1783-1788. FRANÇOIS-JOSEPH HENNUYER, vicaire de Lumbres de 1783 au 30 mars 1788, fut ensuite nommé avec le même titre à Hardinghem, où il prêta le serment schismatique, y remplaçant le curé légitime, M. Louis-Marie Cousin.
20. 1788-1791. PHILIPPE-JOSEPH CADART, né à Elnes le 19 décembre 1762, étudiant en philosophie à Douai en 1783, vicaire de Lumbres de 1788 au 12 mai 1791. A son retour d'exil, il fut

nommé curé de Lumbres (1804-1837), et acheta, le 1er avril 1812, pour en faire son presbytère le manoir de Simon Bayart, tenant à la rue du Marais, qui devint ainsi pendant un certain temps la maison presbytérale de Lumbres.

III. Vicaires de Setques, *secours de Lumbres.*

Le personnat de Setques, un des tenanciers de l'évêché de Thérouanne en 1530, annexe immémoriale de la paroisse de Lumbres, rattachée sous ce titre à celle d'Esquerdes depuis 1824, a toujours été desservi par les prêtres de Lumbres jusqu'en l'année 1773. A partir de cette date, Setques eut ses vicaires à demeure :

1. 1773-1778. JEAN-PHILIPPE-JOSEPH LARDEUR, le futur curé de Nielles-lez-Bléquin.
2. 1778-1791. GILLES-JOSEPH HOCHART, né à Quelmes en 1752, prêtre en 1775, vicaire à Setques du 25 octobre 1778 au 4 juin 1791, ensuite curé constitutionnel d'Esquerdes : de là il va à Hallines, puis à Nielles-lez-Bléquin et en dernier lieu apparaît dans les derniers jours de mars 1803 à la succursale d'Alquines, comme premier curé après la Révolution ; il y reste jusque fin avril 1807, date où on le perd de vue.
3. 1791-1808. ANTOINE-JOSEPH GODART, né à Assinghem, commune de Wavrans, le 9 mars 1740, minoré en 1767, diacre en 1769, vicaire de Leulinghem-lez-Etrehem, ancienne annexe d'Esquerdes (1772-1789), exerça pendant la tourmente révolutionnaire le culte caché à Wavrans et particulièrement à Setques, où

il est encore vicaire en 1808 sous M. l'abbé Cadart, curé de Lumbres.

IV. Baillis de Lumbres.

1. 1700-1705. JEAN-BAPTISTE DESGARDINS, né en 1644, marié à Dle Marie-Jeanne de Beauvois, décédé à Lumbres le 5 mai 1707, inhumé dans l'église « contre le pilier vers midy ».
2. 1705-1713. MARTIN DESGARDINS, né le 25 novembre 1678, fils des précédents, épouse, le 6 février 1713, Catherine Wattez.
3. 1713-1730. J.-Bte DESGARDIN, né le 2 juillet 1668, frère du susnommé, allié à Marie Morel, décédé le 3 mai 1746.
4. 1730-1740. GUILLAUME QUEVAL, né le 24 juin 1685, fils de Guillaume et de Martine Douchet, époux de Marie-Adrienne Venant, meurt bailli de Lumbres, le 10 octobre 1740, à l'âge de 55 ans.
5. 1742-1743. JEAN-BAPTISTE ZUNEQUIN, né en 1693, mort dans le célibat, le 28 avril 1743.
6. 1743-1753. PHILIPPE-JOSEPH ZUNEQUIN, qui épouse, le 22 juin 1713, Marie-Antoinette Desgardins.
7. 1753-1774. PIERRE-FRANÇOIS ZUNEQUIN, allié à Marie-Françoise Deneuville, sœur de M. Liévin Deneuville, curé d'Herbelles et de Condette, décédé le 1er octobre 1774, à l'âge de 74 ans.
8. 1774-1790. FRANÇOIS-LIÉVIN ZUNEQUIN, fils des précédents, qui se marie, le 18 juillet 1780, à Marie-Jeanne Liévin.

V. Baillis de Samette, *hameau de Lumbres, dénomination des seigneurs de ce lieu.*

1. 1700-1708. PIERRE FASQUEL marié, le 9 janvier

1712, à Jeanne-Pétronille Devin dans l'hôpital de St-Jean, paroisse du Saint-Sépulcre, à Saint-Omer, par M. Jean-Valentin Quêtre, curé de Lumbres.

2. 1708-1745. CHARLES WARENGHEM, fils de Philippe, bailli d'Elnes, et de Marguerite Cottrelle, épouse la veuve du bailli précédent, Jeanne-Pétronille Devin, décédé le 16 juin 1745, dont le corps « a été inhumé dans l'église de Lumbres en la chapelle nde la chapelle de Mr de Samette ».

3. 1745-1763. ANTOINE-JOSEPH DEVIN, allié à Marguerite Pasquier, mort à 56 ans, le 1er juin 1763.

4. 1764-1780. JEAN-BAPTISTE OBERT, né à Remilly-Wirquin en 1726, fils d'Antoine et de Lucie Delepouve, se marie le 29 février 1764, à Marie-Thérèse-Isabelle Devin, bailli de Samette, dignité qu'il conserve jusqu'au jour de sa mort, le 6 décembre 1780.

VI. Baillis de Setques, *secours de Lumbres.*

1. 1701-1728. LIÉVIN BOURGOIS, décédé le 10 janvier 1728 à 85 ans.

2. 1728-1750. JEAN-PHILIPPE BOURGOIS, marié, le 19 février 1716, à Marie-Anne Lardeur de Lumbres.

3. 1750-1759. JACQUES-PHILIPPE BOURGOIS, fils des précédents, « bourgeois de St-Omer, mort « subitement, le 10 mai 1759, à l'âge de 40 ans, « dont le corps fut inhumé dans l'église ».

4. 1759-1789. LIÉVIN BOURGOIS, fils de Jean-Philippe et de Marie-Anne Lardeur, marié, le 22 mai 1756, à Marguerite Lardeur, fille d'Adrien et de Marie-Jeanne Lefebvre.

VII. Seigneurs du Personnat de Lumbres.

En compulsant les registres paroissiaux, on trouve que les seigneurs dudit personnat étaient au XVIIe siècle les du Val, et, vers la fin du XVIIIe, les de Broucnous.

Guillaume DU VAL « escuier, seigneur du per-
« sonat de Lumbres, y demeurant » allié à noble damlle Catherine de La Tour[1].

VIII. Chapelles sépulcrales de l'église primitive de Lumbres.

De l'ancienne église de Lumbres, qui a complétement disparu, il ne reste, comme souvenir de sa forme, qu'un dessin dû à la vigilance de la Société des Antiquaires de la Morinie (Bulletin t. I, p. 81), et reproduit dans le Bulletin de la Commission des Antiquités départementales (t. IV, nº 5, p. 271). Il ne serait peut-être pas inutile de rappeler ici le souvenir des cinq chapelles de la vieille église avec les noms des familles notables, dont les membres ont été inhumés sous le pavé de chacune d'elles.

I. CHAPELLE DE SAINT-SULPICE, *patron du lieu. Y ont été déposés les corps de :*

1. Le 25 novembre 1700, dlle CATHERINE DE LA TOUR, 87 ans, veuve de Monsieur du Val,

[1] Des cinq enfants issus de ce mariage, une fille, Catherine du Val, épousa en 1664, à Lumbres, Nicolas Monsigny, et eut de là dans sa descendance, comme petit-fils, le célèbre musicien Pierre-Alexandre Monsigny, né à Fauquembergues, le 17 octobre 1729. Il n'est donc pas sans intérêt de rappeler que le principal créateur de l'Opéra-Comique eut pour bisaïeule maternelle une habitante de Lumbres.

écuier, sgr du personnat de Lumbres, y demeurant.

2. Le 2 novembre 1703, dlle JEANNE D'AUSQUE (30 ans), fille de Mr d'Ausque (Charles) écuier, sgr de Floyecque, et de Marie-Anne du Val.

3. Le 24 janvier 1709, dlle MARIE-ANNE DU VAL (63 ans), veuve de Monsieur de Floyecques (Charles d'Ausque), écuier vers 1680, dont la famille, connue à St-Omer, dès le XIIIe siècle, portait d'argent à une quintefeuille de sable accompagnée de cinq feuilles de sinople.

4. 4 avril 1716, Mr CHARLES-ANTOINE DAUSQUE, écuier, né le 19 février 1667 des susnommés, décédé le 14 avril 1716 à 48 ans.

5. 4 octobre 1719, Madame DE BROUCNOUSSE, née Marie-Madeleine Devin, femme de Mr J.-Bte de Broucnousse, écuier, sgr du personnat de Lumbres.

6. 26 mai 1722, Dlle SILVIE-MADELEINE DE BROUCQUENOUSSE, née le 28 septembre 1699, fille des précités.

7. 4 décembre 1727, noble personne FOLQUIN DAUSQUE (66 ans), fils de Charles, écuier, sgr de Floyecques et de Marie-Anne du Val, neveu et successeur de Simon, dont on voit le rapport et dénombrement de foi et hommage au Prince de Ligne, à la date du 4 novembre 1683, à cause du château, ville et comté de Fauquembergue.

8. 27 juin 1731, noble personne JÉRÔME DE BERSACQUES (85 ans), écuier, sr de Ste-Croix, allié à Louise de Lengaigne, demt au Verwal, paroisse de Quesque, marié en secondes noces (1699) à Catherine Dausque, fille du

sr de Floyecques et de Marie-Anne du Val.

9. 18 mai 1735, Dame MARIE-CATHERINE DAUSQUE (65 ans), femme du précédent.
10. 11 juin 1745, noble personne dlle MARGUERITE DAUSQUE (71 ans), sœur de la susdite Marie-Catherine.
11. 2 décembre 1752, Dlle MARIE-CHARLOTTE DE BROUCNOUSSE (54 ans), morte en célibat, dame du personnat de Lumbres.
12. 21 mars 1756, Dlle CATHERINE-FRANÇOISE DE BROUCNOUSSE, sœur de la précitée.

II. CHAPELLE DE SAMETTE, *lieu de sépulture de :*

1. 5 septembre 1680, « Monsieur DE SAMETTE » c'est-à-dire ANTOINE-FRANÇOIS DE GENEVIERS, écuier, sr de Samette, allié à dlle Anne de Marcotte.
2. 21 octobre 1700, dlle ADRIENNE MARCOTTE (67 ans), sœur de la dame de Samette, Anne-Françoise Marcotte. Les armoiries de cette famille étaient : de sable à trois billettes d'or, rangées en face, au chef cousu de gueules, chargé d'un lion passant d'argent; écartelé, d'argent, à un créquier de gueules. Les Genevières, srs de Samette, portaient : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois hures de sanglier de sable, deux en chef et une en pointe; écartelé d'azur, au chef d'argent; contr'écartelé, de sable, semé de fleurs de lis d'or.
3. 16 juin 1745, CHARLES WARENGHEM, originaire d'Elnes (45 ans), bailli de Samette « dont le « corps a été inhumé en la chapelle nde la « chapelle de Monsieur de Samette ».

III. Chapelle d'Acquembronne

Ce vocable a fait croire que la chapelle dite « d'Acquembronne » était située dans le vieux château de ce nom, bâti sur le torrent de l' « Iauette ». C'est là une erreur assez répandue dans le pays, et qui se trouve détruite par les termes si positifs des actes suivants :.

1. Le 5 juin 1679, M. Robert d'Ausque « sepultus est in sacello vulgò d'Acquembronne, in *ecclesiâ de Lumbres* ».
2. Le 13 juin 1679, M. Charles d'Ausque « sepultus est *ut suprà* ».
3. 13 septembre 1697 « est décédé de ce monde « subitement Monsieur de St-Omer, âgé de « 77 ans; le corps duquel fut inhumé le « quinze dans la chapelle d'Acquembronne « *dans l'église de Lumbres* par moy soussi- « gné : N. Beauchamp, curé de Lumbres ».

IV. Chapelle de Sainte-Barbe, *y ont été inhumés :*

1. 12 avril 1713, Jacques Galliot, 65 ans, allié à Jeanne Obert, décédée le mars 1719 à 62 ans.
2. 3 février 1757, le sr Charles Galliot, seigneur de la Jumelle, marié à Dlle Marie-Pétronille-Antoinette Chrestien, fille de N. et de Marie-Madeleine Joëls.

V. Chapelle de la Bienheureuse Vierge Marie, *lieu d'inhumation de :*

1. 14 décembre 1678, Dlle Marie de Geneviers.
2. 30 septembre 1681, Jean de Beauvois.
3. 3 juillet 1766, Dlle Marie-Françoise Edelinck, 39 ans, fille de M. François-Alexandre Ede-

linck, ingénieur en chef et dame Aldegonde-Joseph Prévost.

VI. *Ont été inhumés dans l'église proprement dite :*

1. 12 novembre 1681, JEANNE PENANT, femme de Etienne Vigreux, les père et mère de Thomas Vigreux, tonsuré le 15 juin 1696, prêtre le 6 mars 1700, vicaire d'Esquerdes (1700-1707), curé de Nielles en 1710.
2. 1 mars 1685, MARIE BOIDART.
3. 27 octobre 1688, MARTIN BRICHE.
4. 5 mai 1707, JEAN-BAPTISTE DESGARDINS, bailli de Lumbres, allié à Marie-Jeanne de Beauvois.
5. 9 mai 1708, ETIENNE VIGREUX (64 ans), père du curé de Nielles.
6. 2 février 1623. M^tre^ JEAN-VALENTIN QUÈTRE (72 ans), curé de Lumbres (1699-1720).
7. 6 mars 1724, D^lle^ JEANNE-ISBERGUE DE PEPIN, âgée de 21 ans.
8. 9 juin 1728, PIERRE FASQUELLE, bailli de Samette, marié à Jeanne-Pétronille Devin, les père et mère de Nicolas Fasquelle, prêtre en 1744, vicaire de Beaumetz-les-Aire (1745-1750), de Wismes, 1751.
9. 4 avril 1732, D^lle^ MARIE-JEANNE DESGARDINS.
10. 15 avril 1752, M^tre^ HUBERT GRÉBAUT, curé de Lumbres (1720-1752).

Saint-Omer. — TYP. H. D'HOMONT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

183e livraison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 14 juin 1897.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 15. M. le Secrétaire-général donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation.

Dons, hommages.

On remarque parmi les envois comme hommages d'auteurs :

Passages et séjours de Charles VI à Amiens, par M. A. Janvier, membre de la Société des Antiquaires de Picardie.

— *Notes critiques sur l'histoire de l'Orfèvrerie française,* par Dom Fr. E. Roulin, Bénédictin de Wisques. (Extr. de la Revue de l'Art Chrétien.)

— De plus, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts

de Clermont-Ferrand envoie sept livraisons de son Bulletin qui manquaient à la Société.

Remerciements.

Correspondance.

Accusés de réception :

— Du Ministère de l'Instruction publique des exemplaires du dernier Fascicule des Chartes de Saint-Bertin, ainsi que de la 181e livraison du Bulletin, destinés aux Sociétés savantes correspondantes.

— De la Société des Antiquaires de Londres des 178e et 179e livraisons du Bulletin.

— De la Société pour la Conservation des Monuments historiques de l'Alsace des livraisons 178 à 180 du Bulletin.

— M. Louis Noël, artiste sculpteur à Paris, par lettre du 6 mai; M. P. Samier, receveur d'enregistrement à Lillers, par lettre du 12 mai; et M. Victor Poulain, inspecteur d'enregistrement à Privas, par lettre du 16 mai, remercient la Société qui les a élus membres honoraires.

— Le 19 mai. — M. P. Casier, propriétaire à Bléquin, remercie également la Société de sa nomination de membre correspondant.

— Par lettre du 21 avril, la Société de Numismatique et d'Archéologie de Montréal propose l'échange des publications avec son propre journal. Les membres présents font ressortir l'intérêt que l'on trouverait à entrer en relations avec une Société du Canada, et l'on décide de répondre par une acceptation à cette demande.

— 9 juin. — La Société de l'Histoire de France fait l'offre aux sociétés correspondantes de quelques-unes de ses publications dont elle peut disposer en nombre suffisant. La bibliothèque de la Société ne possède pas actuellement la collection complète de ces travaux, aussi est-il décidé que M. le Secrétaire-archiviste se chargera de répondre à cette offre en désignant les desiderata qu'il conviendrait le plus de pouvoir obtenir.

— 15 mai. — La Société d'émulation d'Abbeville devant célébrer le centenaire de sa fondation par une séance solennelle et une exposition d'œuvres d'art et de curiosité, invite les membres de la Société à prendre part à cette manifestation qui doit avoir lieu à Abbeville le 11 juillet. MM. l'abbé Bled, président, Decroos, trésorier et Félix de Monnecove acceptent de représenter la Société à cette solennité à titre de délégués.

Congrès archéologique de Malines.

Pour donner suite à la communication qui a été faite à la dernière réunion de la convocation et du programme du Congrès archéologique de Malines en 1897, la Compagnie désigne comme délégués MM. l'abbé Bled, F. de Monnecove, Sturne, Ch. Legrand et Boitel qui comptent suivre les travaux de la session. La liste de ces adhésions sera envoyée par M. le Secrétaire général à M. le secrétaire du Congrès de Malines.

Nécrologie.

Depuis la dernière réunion, la Société a enregistré le décès de M. Lepreux, ancien archiviste de la ville de Douai, qui avait pris une part active à ses travaux pendant les quelques années qu'il avait passées à St-Omer. Nommé vice-président de 1884 à 1887, il s'était fait remarquer à ses collègues par ses connaissances paléographiques auxquelles l'avaient préparé ses précédentes fonctions. Une maladie de la vue l'avait malheureusement empêché dans les derniers temps de sa vie de se livrer au travail. Il a donné néanmoins deux communications dans le tome VII du Bulletin de la Société : sur la *Cloche de Notre-Dame des Miracles* (p. 226) et sur un *fragment d'Epistolaire du XIIIe siècle* (pp. 196 et suiv.).

Election.

L'ordre du jour appelle l'élection de M. Henry de Givenchy, président de la commission du Musée, présenté à la dernière séance. Le scrutin ayant donné lieu à l'una-

nimité des voix en sa faveur, M. le Président proclame M. de Givenchy membre titulaire.

Candidatures.

MM. l'abbé Bled, Revillion et J. de Pas présentent ensuite la candidature, comme membre correspondant, de M. le chanoine Deramecourt, vicaire général, président de l'Académie d'Arras ;

et MM. Decroos, l'abbé Bled et Ch. Legrand, la candidature, comme membre honoraire, de M. l'abbé Michaux, curé de Wismes (P.-de-C.).

Le vote est, conformément au règlement, renvoyé à la prochaine séance.

Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1897.

La Société doit à l'obligeance de M. F. de Monnecove, membre titulaire, le compte-rendu suivant du Congrès de la Sorbonne, qui complète de la façon la plus intéressante le rapport verbal que M. le Président a exposé à la dernière séance.

Dans la section d'histoire et de philologie, M. le colonel Borrelli de Serres a donné lecture d'un très intéressant mémoire sur la réunion des provinces septentrionales, et notamment de l'Artois, à la couronne de France par Philippe-Auguste : il se rallie à l'opinion ancienne, légèrement modifiée, et en fixe la date à 1213.

M. Guesnon, de l'Académie d'Arras, a communiqué vingt-cinq documents inédits sur l'invasion anglaise dans le Nord, et sur les États au temps de Philippe VI et Jean-le-Bon. Dans les dernières pièces, la composition des États d'Artois et leur avènement à l'autonomie administrative est mise en lumière, par la constatation de leur initiative pour la défense de la province contre l'invasion des grandes compagnies.

Dans la section de géographie historique et descriptive, M. Roque-Ferrier a présenté un travail dont chacun peut faire son profit, sur l'utilité de quelques améliorations à introduire dans les dictionnaires topographiques de France et d'Algérie, au point de vue de l'indication des noms vulgaires à côté des

noms français, et de la notation des vestiges archéologiques et des nécropoles. Notre savant compatriote, M. le docteur Hamy, membre de l'Institut, a fait remarquer à cette occasion, qu'on avait fait choix d'une unité trop large, le département, et que dans des centres secondaires, notamment à Saint-Omer, les sociétés locales avaient fait paraître d'excellents dictionnaires de leur arrondissement.

M. Quarré-Reybourbon a lu une notice sur Pierre-Louis-Jacobs d'Hailly, voyageur lillois au XVIIe siècle, à travers la France, la Suisse, les Pays-Bas espagnols et hollandais, l'Italie, qui fait connaître un grand nombre de monuments et d'objets disparus.

Maintes autres communications intéressantes ont été faites dans les diverses sections ; nous nous sommes borné à signaler celles qui présentaient un intérêt particulier pour notre région.

Communications.

M. Revillion communique une épitaphe de la fin du XVIIe siècle sur la famille de Beauffort, relevée dans la chapelle seigneuriale de l'église de Moulle. Cette pièce est remise à M. l'abbé Bled, chargé par la Commission départementale de centraliser les documents épigraphiques de l'arrondissement de Saint-Omer.

— M. Boitel fait passer sous les yeux de ses collègues un magnifique album qu'il vient de composer, renfermant les photographies de toute la série des sceaux dessinés dans les dix volumes du manuscrit de Dom Dewitte : les Chartes de Saint-Bertin. Ce travail considérable, qui ne comprend pas moins de 2400 sceaux, forme un complément des plus utiles à la publication du Cartulaire, et constitue d'autre part une histoire sigillaire d'un intérêt local exceptionnel. Aussi les membres présents sont-ils unanimes à féliciter M. Boitel du talent et de la patience dont il a fait preuve pour composer ce recueil. L'auteur veut bien ajouter qu'il met ses clichés à la disposition de la Société, au cas où celle-ci jugerait pouvoir en entreprendre la

reproduction. M. le Président se fait l'interprète de la Compagnie pour remercier M. Boitel de son offre : néanmoins des difficultés nombreuses qui surgissent d'une pareille entreprise, en particulier au point de vue de la dépense qu'elle occasionnerait, ne permettent pas de prendre dès à présent une décision à ce sujet. La question est renvoyée à la Commission du Bulletin à l'effet d'étudier les moyens d'aboutir à une solution pratique.

Lecture.

M. Decroos donne lecture d'un travail de M. l'abbé Collet, membre honoraire, intitulé : *Notice sur la légende de la cloche d'Esquerdes,* mais qui constitue plutôt une notice biographique sur le donateur de cette cloche, maistre Anthoine du Bois, de la famille « de Fiennes », évêque de Béziers, seigneur d'Esquerdes. Né en 1471, promu à dix-huit ans, et grâce à de puissantes protections, à l'évêché de Béziers, Anthoine du Bois reçut encore, deux ans plus tard, la commende de l'importante abbaye de Saint-Lucien, près Beauvais. Il resta 47 ans évêque de Béziers où il mourut en 1537. L'auteur entre dans quelques détails sur les difficultés soulevées à propos de sa promotion à l'épiscopat, sur l'origine du titre de seigneur d'Esquerdes, et sur différents traits de son existence. La mention de ce personnage important donne un intérêt spécial à tous les liens qui l'unissaient à son pays d'origine, aussi était-il intéressant de réunir tous ces souvenirs qui montrent également l'influence que l'évêque de Béziers avait su acquérir.

Le travail de M. l'abbé Collet est écouté avec intérêt et renvoyé à la Commission du Bulletin.

Après cette lecture, la séance est levée à 10 h. 10.

Séance du 5 juillet 1897.

Président : M. REVILLION.

Secrétaire : M. Ch. LEGRAND.

La séance s'ouvre à 8 h. 10. M. Revillion, vice-président, remplace M. l'abbé Bled qui s'est excusé par lettre de ne pouvoir venir présider la séance. Il invite M. Ch. Legrand, secrétaire-archiviste, à remplir les fonctions de secrétaire, en l'absence de M. J. de Pas, empêché.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans obervation.

Correspondance.

— 21 juin. — Lettre de M. le Préfet du Pas-de-Calais pour demander le rapport annuel sur les travaux de la Société et ses titres à la continuation des encouragements de l'assemblée départementale.

Elections.

On procède aux votes sur les candidatures présentées à la dernière réunion. Les candidats ayant remporté l'unanimité des suffrages, M. le Président proclame :

Membre honoraire : M. l'abbé Michaux, curé de Wismes.

Membre correspondant : M. le chanoine Deramecourt, vicaire général, président de l'Académie d'Arras.

Avis leur sera donné de leur nomination.

Candidature.

M. Revillion présente la candidature, comme membre honoraire, du R. P. dom Roulin, bénédictin de la congrégation de Solesmes, au couvent de Wisques. La candidature de dom Roulin, dont les *Notes critiques sur l'orfèvrerie française* ont attiré l'attention du monde savant, est accueillie avec faveur par la Compagnie ; elle est appuyée par MM. Sturne et Ch. Legrand, et le vote est renvoyé, conformément au règlement, à la prochaine séance.

Rapport au Préfet.

En l'absence de M. le secrétaire-général, M. Legrand

donne lecture du rapport ci-après présenté à M. le Préfet du Pas-de-Calais sur les travaux de la Société de juillet 1896 à juillet 1897 :

Monsieur le Préfet,

La Société des Antiquaires de la Morinie a poursuivi, dans l'année qui vient de s'écouler, le cours de ses travaux avec une activité toujours soutenue, ainsi que vous pourrez le constater par le rapport suivant que j'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation.

Mémoires. — Le précédent rapport coïncidait avec l'achèvement du tome XXIII des Mémoires, et rappelait que ce volume était composé de notices émanant de différents auteurs. Cette année, la Société se trouve avoir reçu deux importants ouvrages qui absorberont à eux seuls une suite de quatre tomes de la collection : l'*Histoire des Evêques de Saint-Omer,* de M. l'abbé Bled, et l'*Histoire du Bailliage de Saint-Omer,* de M. Pagart d'Hermansart. Ces deux travaux justifient d'ailleurs suffisamment de l'intérêt qu'ils présenteront, tant par les matières inédites et spécialement d'histoire locale qui les composent, que par la compétence de leurs auteurs qui, chacun dans sa partie, ont fait preuve dans leurs précédentes études et dans les lectures partielles qui sont relatées dans les procès-verbaux de la science profonde avec laquelle ils ont traité leur sujet et multiplié leurs recherches. La Société tient donc à honneur à en hâter la publication dans le plus bref délai ; et, dès cette année, les deux ouvrages ont été livrés à l'impression. Actuellement seize feuilles ont été tirées, un volume pourra être distribué à la fin de l'année et le délai d'achèvement ne pourra guère être retardé que par la mesure des ressources de la Société.

Chartes de Saint-Bertin. — La publication de cet important travail a été poursuivie sans interruption et un nouveau fascicule a pu paraître cette année. C'est le premier des trois fascicules du quatrième et dernier volume, et la Société, comptant que le Conseil général voudra bien lui maintenir la subvention qui lui a été libéralement accordée jusqu'ici, vient de faire entreprendre la continuation de l'impression. Elle espère donc, si

les conditions de la publication peuvent se poursuivre normalement, en voir l'achèvement dans un délai de deux années environ.

Bulletin historique. — Les livraisons trimestrielles du Bulletin historique 179 à 182 témoignent de la préoccupation constante avec laquelle cette Compagnie savante s'attache à relater tous les faits qui intéressent l'histoire locale. On a, de M. le Cte de Loisne, une étude biographique curieuse sur un *Dominicain auxiliaire de l'évêque de Thérouanne au commencement du XVIe siècle;* de M. l'abbé Bled, la *Vente de l'Amanie du Haut-Pont en 1501,* et une note sur la *Réforme des statuts de la collégiale de St-Omer en 1433;* de M. A. de Rosny, une *Complainte inédite du XVIIIe siècle sur Thérouanne:* de M. le Cte de Galametz, une liste (intéressant spécialement le Nord de la France) des *Détenus dans la citadelle de Doullens pendant la Terreur;* de M. l'abbé Collet, un rapport sur de *curieux usages conservés aux environs de St-Omer aux XVIIe et XVIIIe siècles,* et le *Presbytère primitif de Lumbres au XVIIIe siècle,* étude suivie d'appendices et de listes qui apportent une contribution importante à l'histoire de cette commune et des localités avoisinantes.

Les procès-verbaux contiennent en outre une note bibliographique sur une chronique inédite de l'abbaye de Saint-Augustin-les-Thérouanne, communiquée par M. Bonvarlet, président du Comité flamand de France, ainsi que des rapports sur des trouvailles archéologiques faites dans ce pays, spécialement à Thérouanne et à Lumbres (livr. 180e, p. 725, et livr. 181e, p. 8).

Les prochains fascicules doivent contenir une importante *Chronique de l'abbaye de Sainte-Colombe de Blendecques,* d'après un manuscrit inédit appartenant également à M. Bonvarlet.

La 180e livraison achevait le tome IX de la collection du Bulletin historique et a été accompagnée d'une table générale des matières et des noms relevés dans les cinq dernières années.

— Outre les travaux publiés par elle, la Société peut relever à son actif les études produites au dehors par ses membres titulaires, et, en particulier, pour cette année, l'*Histoire des reliques de saint Omer,* par M. l'abbé Bled, qui contient des détails

des plus curieux concernant l'histoire religieuse de la ville de Saint-Omer au moyen âge, et, de M. Pagart d'Hermansart, la publication de documents des XIIIe et XIVe siècles tirés des archives de Saint-Omer et reproduits dans le Bulletin philologique du Comité des travaux historiques au Ministère de l'Instruction publique (année 1896, nos 1 et 2).

La Société s'est également fait représenter par plusieurs de ses membres aux Congrès historiques et archéologiques ainsi qu'au Congrès de la Sorbonne. MM. F. de Monnecove, Decroos et Legrand ont pris part à la session de la Fédération archéologique de Belgique à Gand en 1896, et aux réunions de la Société française d'archéologie à Nîmes et Avignon en 1897. MM. l'abbé Bled et F. de Monnecove ont suivi le Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne.

Le relevé des travaux que je viens de vous exposer vous permettra, Monsieur le Préfet, d'apprécier que la Société des Antiquaires de la Morinie n'a pas cessé de maintenir son activité dans ses publications et travaux divers.

Elle espère donc que vous voudrez bien lui accorder votre appui auprès de MM. les Membres du Conseil général pour la demande qu'elle a l'honneur de vous soumettre d'une double subvention :

1° l'une de 500 francs pour encouragement à ses travaux ordinaires ;

2° l'autre de 500 francs pour la continuation des Chartes de Saint-Bertin.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, etc...

Sceaux des Chartes de Saint-Bertin.

L'ordre du jour appelle ensuite l'examen de propositions concernant la reproduction des sceaux dessinés dans le manuscrit des *Chartes de Saint-Bertin* de dom Dewitte, d'après les clichés offerts par M. A. Boitel, membre titulaire. (Voir le procès-verbal de la dernière séance.)

M. Boitel donne quelques indications sur le nombre approximatif des planches et sur le prix que pourraient coûter 300 exemplaires. Tous les membres présents pren-

nent part à la discussion. En présence de l'état des ressources de la Société et des charges qu'elle a déjà assumées, l'avis de la majorité est qu'il est difficile que la Société fasse cette publication à ses frais, en raison surtout du nombre d'exemplaires qu'elle serait tenue de distribuer gratuitement. L'assemblée pense qu'il serait plus pratique d'avoir recours à une souscription à laquelle on donnerait la plus large publicité possible, sous le patronage de la Société. On pourrait également solliciter l'appui pécuniaire du Ministère de l'Instruction publique en l'engageant à souscrire pour un certain nombre d'exemplaires en faveur des bibliothèques publiques qui reçoivent les *Chartes de Saint-Bertin*. L'assemblée, sans rien préjuger de la décision de la Commission du Bulletin à laquelle cette affaire a été renvoyée, met à la disposition de cette Commission une somme de 100 francs pour lui permettre de faire les avances des frais d'un prospectus se composant d'une planche de sceaux et d'un texte explicatif.

M. le Président exprime l'espoir que tous les savants qui ont fait un si bon accueil à la publication des *Chartes de Saint-Bertin* se feront un devoir de souscrire au bel ouvrage de M. Boitel qui fait preuve, dans cette affaire, d'autant de désintéressement que de talent artistique.

Communications diverses.

M. Decroos, trésorier, présente, au nom de M. l'abbé Collet, une pièce d'or très bien conservée, trouvée à Campagnette, hameau de Wavrans. C'est une guinée de Guillaume III, roi d'Angleterre, portant l'inscription suivante :

GULIELMUS III, DEI GRATIA
Revers : REX 1696 MAG BR. FRA. ET HIB.

— M. Sturne dépose sur le bureau une jolie lame de poignard en bronze de 35 centimètres environ de long qui a été trouvée en extrayant de la tourbe dans les étangs de Clairmarais. M. Charles de Pas fait remarquer que le Musée de Saint-Omer en possède une semblable.

M. Sturne dit qu'il a été appelé à visiter une tombe récemment découverte en creusant les fondations d'une maison en construction sur la nouvelle route de Longuenesse, sur l'emplacement des anciens glacis. Cette tombe, qui se trouvait à environ deux mètres de profondeur, était formée de briques d'une dimension inusitée de nos jours et recouverte de pierres blanches posées en dos d'âne. L'intérieur du tombeau, qui avait déjà été fouillé antérieurement, contenait, outre quelques ossements humains, un certain nombre d'ossements d'animaux, le tout en assez mauvais état de conservation.

La séance est levée à 9 h. 1/2.

Séance du 4 octobre 1897.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 10 par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

Outre les publications périodiques, un certain nombre d'ouvrages qui manquaient à la bibliothèque ont été envoyés par des Sociétés correspondantes.

— *de la Société de l'Histoire de France* : six ouvrages, soit onze volumes.

— *de l'Académie royale d'archéologie de Belgique* : un volume et deux livraisons de ses Annales, ainsi que quatre numéros de ses Bulletins.

— *de la Société des Archives historiques de Saintes* : dix livraisons de la Revue de Saintonge et d'Aunis.

Ont été envoyés les hommages d'auteurs suivants :

— *Notes, plans et documents faisant suite à l'histoire d'Hesdinfort,* de M. Jules Lion.

— *Le Manoir de Braurepaire-les-Lillers,* de M. le Cte A. de Loisne.

A propos du Règlement des Béguines de Saint-Omer, de M. Paul Frédéricq.

— *L'alimentation à Compiègne*, de MM. Bazin et Maupivez.

— *Pièces relatives à l'histoire de Compiègne*, de M. le Bᵒⁿ de Bonnault d'Houët.

— *Notice historique sur le canton de Bernaville(Somme)*, par M. l'abbé Théodore Lefèvre.

— *La bataille de Hastings*, de M. H. Round. Extrait de la Revue historique.

— M. Pagart d'Hermansart dépose sur le bureau la *Généalogie de la maison de Sars* (Douai, Dechristé. 1892), que Madame de Ternas est chargée d'offrir à la Société de la part de l'auteur, le Chevʳ William de Sars.

— Enfin M. Lefebvre du Prey, membre titulaire, fait don à la bibliothèque d'un ancien plan de la rivière d'Aa depuis Saint-Omer jusqu'à Eperlecques.

Remerciements.

A signaler dans le Bulletin historique et philologique du Ministère 1896, des documents inédits tirés des archives de Saint-Omer, communiqués par M. Pagart d'Hermansart, correspondant du Ministère, à savoir : des *Lettres du Magistrat de Saint-Omer refusant d'obéir à Robert, comte d'Artois* (1314) et *Ordonnances pour le warde et le sauvement de la ville de Saint-Omer au commencement de la guerre de Cent ans* (1338 et 1339). — *Lettre d'Eude IV au duc de Bourgogne, comte d'Artois, du 28 avril* 1340. Ces pièces sont particulièrement intéressantes, tant par leur ancienneté que par la contribution qu'elles apportent à l'histoire de Saint-Omer.

Correspondance.

13 juillet. — Accusé de réception du Ministère de l'Instruction publique des exemplaires de la dernière livraison du *Bulletin* destinés à être transmis aux sociétés correspondantes.

— Accusé de réception de The Smithsonian Institution

des derniers fascicules des *Chartes de Saint-Bertin*, et des livraisons du *Bulletin* de 1895.

M. le chanoine Deramecourt, par lettre du 8 juillet, adresse ses remerciements à la Société à l'occasion de sa nomination de membre correspondant.

— Le 8 juillet, M. l'abbé A. Michaux, curé de Wismes, remercie également la Société qui l'a élu membre honoraire.

— Le 10 juillet, M. le Ministre de l'Instruction publique annonce qu'il n'a pu accueillir, cette année, la demande de subvention pour la continuation des *Chartes de Saint-Bertin*, par suite de ce que les crédits de 1897 étaient épuisés; mais il donne l'assurance qu'il examinera avec bienveillance cette demande dès les premiers jours de l'année prochaine, et qu'il lui fera donner une solution favorable.

— 25 juillet. — Convocation de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, aux fêtes organisées à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de la Société. Il est donné communication du programme de cette cérémonie qui aura lieu à Beauvais le 11 octobre prochain. M. le Président exprime le regret que la distance et diverses autres raisons empêchent la Société d'y être représentée.

Congrès des Sociétés savantes en 1893.

Par circulaire du 25 juillet, M. le Ministre de l'Instruction publique envoie le programme du 36e Congrès des Sociétés savantes dont l'ouverture est fixée au 12 avril 1898. Toute lecture est désormais subordonnée à l'envoi préalable des mémoires et à leur approbation par le Comité, et le texte devra être envoyé avant le 30 janvier 1898. Des exemplaires du programme sont distribués aux membres présents : il est du reste presque textuellement conforme à celui du Congrès de 1897.

Adresse à la Société Impériale archéologique Russe.

A l'occasion des manifestations franco-russes qui vien-

nent de se produire, et auxquelles tous les Français ont pris à cœur de s'associer, la Société décide d'envoyer une adresse de félicitations à la Société Impériale archéologique Russe, qu'elle compte au nombre de ses Sociétés correspondantes. M. le Président rappelle la cordialité et l'ancienneté des relations que les Antiquaires de la Morinie ont entretenues avec cette illustre Compagnie. Ses collègues seront heureux de les voir se resserrer avec le nouveau lien qui nous unit à la nation Russe.

Election.

L'ordre du jour appelle l'élection du R. P. dom Roulin, religieux bénédictin à Wisques, présenté à la dernière séance. Le candidat ayant réuni la majorité des suffrages, est proclamé par M. le Président membre honoraire.

Avis lui sera donné de sa nomination.

Candidature.

MM. Ch. Legrand, Revillion et Boitel présentent la candidature, comme membre titulaire, de M. l'abbé Lesenne, aumônier du Lycée de Saint-Omer.

Le vote est, conformément au règlement, renvoyé à la prochaine séance.

Trouvailles archéologiques.

M. Lefebvre du Prey, membre titulaire, présente à la Société un ancien pot d'étain trouvé près de Watten. La marque, en forme de sceau, porte au centre un renard et, comme légende, MAILLART.

Les caractères gothiques de l'inscription permettent d'attribuer à cette pièce curieuse une date antérieure au XVIe siècle. Aussi est-elle examinée avec intérêt.

M. Lefebvre du Prey a fait don de cet objet au musée de Saint-Omer.

— M. l'abbé Collet, membre honoraire, annonce dans une lettre à M. Decroos qu'il vient d'entreprendre des fouilles sous l'emplacement de l'ancienne église de Wirquin, transformé aujourd'hui en pâture. Ces travaux n'é-

tant pas encore terminés, les résultats en seront exposés dans une séance ultérieure par un rapport détaillé.

Communication.

M. Edouard Pied, économe du Lycée de Nantes, fait l'envoi à la Société d'un article bibliographique intéressant qui est écouté avec intérêt et mérite d'être mentionné bien qu'il touche à une époque postérieure au XVIIIe siècle. En voici le résumé, tel qu'il résulte d'un rapport présenté par M. Legrand, secrétaire-archiviste :

M. Ed. Herriot a fait paraître dans la *Vie Contemporaine* (n° du 1er juin 1896) une étude sur le journal d'un « quartier-maître » de 1792 à 1805.

Fr. Michel Lucet fut enrôlé à St-Omer le 9 août 1792. Il partit dans un moment « d'enthousiasme ». Sur l'une des premières pages du cahier où il écrira ses étapes, il inscrit, en partant, l'adresse de son frère : « Lucet, péruquier, A Mathurin, au dessus de la porte du Haut-Pont, à St Omer » et l'adresse de son oncle : « Au citoyen Decrequy, aubergiste A la ville d'Hesdin, rue du Brulé, à St Omer, pour remettre au citoyen Marc Peroy, brasseur à Fauquembergue ».

Son apprentissage de soldat fut rude ; il passa son premier hiver en Hollande, mais devint bientôt « quartier-maître », titre qui, dans notre ancienne armée, désignait l'officier d'état-major, lieutenant ou capitaine, chargé des subsistances, du logement et de la comptabilité des corps de troupe. Il fit comme tel les campagnes d'Allemagne, d'Italie, de Suisse et d'Egypte dont il note au jour le jour les gloires et les fatigues. En 1820, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, il était employé au ministère de la guerre comme sous-intendant militaire de 3e classe.

Les renseignements fournis par Lucet, nous dit M. Herriot, sont très précis et très sûrs. Ils ont cet intérêt spécial et actuel de nous éclairer avant tout sur l'expédition si célèbre et encore si mal connue de Bonaparte en Egypte, et à une époque où tant d'événements nous rappellent ces souvenirs, de nous faire en-

trevoir quel fut, il y a près de 100 ans, l'état d'esprit des soldats envoyés en Orient par le Directoire.

Lecture.

M. Decroos, au nom de M. l'abbé Collet, curé de Wavrans, membre honoraire, donne lecture d'une étude de ce dernier intitulée : *Historique de l'ancienne confrérie de Jésus-Flagellé, de Wavrans-les-Elnes* (1728). Cette confrérie a été érigée dans la paroisse par le F. Thibaut, capucin, originaire de Wavrans. La médaille en argent, que M. l'abbé Collet a pu se procurer, est de forme ovale et porte, reproduite sur les deux côtés et frappée au même coin, l'image en pied et drapée de l'*Ecce Homo* surmontée de la légende : SAVVEVR FLAGELLE. Elle est identique à celle de la Confrérie du Sauveur flagellé en l'église du Saint-Sépulcre à Saint-Omer, étudiée dans l'intéressant ouvrage de M. L. Dancoisne : *Les Médailles religieuses du Pas-de-Calais* (Arras, 1880, p. 284 et pl. XXXVIII, n° 328). On peut donc conclure que dans ce pays les confréries établies sous ce vocable avaient la même médaille frappée à Saint-Omer [1].

L'auteur de la communication a joint à cet envoi deux exemplaires des chaperons des confrères ainsi que leur guidon. L'étude présentée a été faite au vu de l'ancien registre de la confrérie, lequel contient, indépendamment de la mention des bulles, des statuts et règles d'indulgence, une longue liste des associés, hommes et femmes, parmi lesquels on remarque plusieurs membres des familles de Fiennes, de Sandelin et de Beaucourt de Balinghem. A cette dernière famille appartenait la seigneurie de Wirquin, et à ce propos l'auteur a pu retrouver à Wir-

[1] Grâce à l'obligeant intermédiaire de M. l'abbé Collet, le Musée de Saint-Omer a pu faire l'acquisition de cette médaille. M. J. de Pas en possède dans sa collection une seconde variété, également décrite et reproduite par M. Dancoisne (p. 285 et pl. XXXVIII, n° 329).

quin, dans l'ancien manoir des Beaucourt, actuellement à usage de ferme, un *obiit* de la dernière dame de Wirquin. Ce tableau funèbre, qui est présenté à la Compagnie, porte en tête les armoiries des Beaucourt « d'azur à 2 épées d'argent en sautoir garnies d'or, accompagnées de 3 molettes d'argent, 2 en flanc et 1 en pointe » accolées au blason des Bernastre portant « d'or à la croix de sable chargée de 5 coquilles d'argent » et au-dessous l'inscription suivante :

NOBLE DAME M. A. EUGENNE DE BEAUCOURT
DAME DE WIRQUIN ETC. NÉE A LILLE EN 1704
ELLE Y MOURUT LE 26 JUILLET 1732
ENTERÉE DEVANT LE CHŒUR DE
L'EGLISE DE S' ETIENNE AUD.
LILLE. PRIEZ DIEU POUR
SON AME
REQUIESCAT IN
PACE
AMEN

Après cette lecture écoutée avec intérêt, la séance est levée à 9 h 40.

Rapports sur les ouvrages offerts

Notes, plans et documents faisant suite à l'histoire d'Hesdinfort, par M. Jules Lion, in-8. Amiens, 1891-1897.

M. Jules Lion vient de faire paraître la 6e partie des notes, plans et documents faisant suite à l'histoire d'Hesdinfort qu'il a présentée en 1884. Ces publications successives qui comprennent 301 pages de texte et 12 planches fourmillent de renseignements intéressants sur cette cité qui eut à éprouver bien des vicissitudes. Nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer le lecteur désireux de compléter ses connaissances sur Hesdinfort, tout en remarquant que la ville d'Hesdin a déjà tenté plus d'un historien dont le dernier en date est M. l'abbé Meunier[1].

Signalons néanmoins dans la 6e partie, p 276, la mention d'une rente de 5000 florins créée en 1598 pour la réparation des remparts et léguée par testament au séminaire de Saint-Omer le 7 décembre 1666 par Antoinette de Renty « pour faire estudier un jeune homme aux humanités ou aux cas de conscience. »

Le manoir de Beaurepaire-lès-Lillers, par le Cte A. de Loisne. Arras 1897, gr. in-8 de 10 pages. 1 fig.

L'ancien manoir de Beaurepaire, transformé aujourd'hui en ferme, est l'un des spécimens les mieux conservés des anciennes gentilhommières de l'arrondissement de Béthune.

Construit en 1532 par Charles du Wez, il passa en 1565 dans la maison de Tramecourt et appartient actuellement à Mme la vicomtesse Guillaume de Chabot. Comme la plupart des manoirs contemporains, Beaurepaire se compose de deux parties juxtaposées et communiquant entre elles, le donjon et le corps de logis, dont M. de Loisne donne une description sommaire.

Cette construction nous montre ce qu'était au XVIe siècle la demeure d'un gentilhomme artésien, moitié château féodal, moitié maison de plaisance et nous permet d'apprécier la sim-

[1] Voir *Bulletin historique,* t. X, p. 12.

plicité de l'existence de ces anciens seigneurs de paroisses qui se contentaient d'une salle et de deux ou trois chambres dans un manoir qu'ils occupaient toute l'année.

L'auteur fait aussi une remarque archéologique intéressante : c'est l'absence de toute décoration révélant la Renaissance dans cette élégante construction datant du XVIe siècle. Le fait n'est pas isolé en Artois; l'architecture religieuse en fournit de nombreux exemples, même au XVIIe siècle.

A propos du règlement des Béguines de Saint-Omer (1428), par Paul Frédéricq, membre de l'Acad. royale de Belgique. (Ext. du Bulletin de l'Acad. royale de Belgique, 3e série, t. XXXIV, n° 7, pp. 121-129, 1897.)

Le curieux document que M. Frédéricq a pu tirer des archives de Saint-Omer et qui lui a été signalé par M. l'abbé Bled, est d'autant plus intéressant qu'il ne reste guère ici de souvenirs des Béguinages qui ont pullulé dans les Pays-Bas et étaient, pour Saint-Omer seulement, au nombre de quatre (Cf. Bled, *Histoire des évêques de Saint-Omer*, t. I, p. 201). Ce règlement de 1428 donne de pittoresques renseignements sur la manière de vivre des Béguines et sur leurs obligations religieuses et morales. L'Académie royale de Belgique a accueilli cet article avec d'autant plus de faveur que la question de l'histoire des Béguines dans les Pays-Bas a été récemment mise au concours pour le Prix de Stassart.

CHRONIQUE DE L'ABBAYE DE SAINTE-COLOMBE

DE BLENDECQUES

(Communication de M. Bonvarlet, membre correspondant, Président du Comité flamand de France.)

La Société des Antiquaires de la Morinie doit à l'obligeance de M. Bonvarlet, président du Comité flamand, la communication de chroniques puisées dans ses riches archives, et concernant quelques abbayes de l'ancien diocèse de Saint-Omer, abbayes de Saint-Bertin, de Clairmarais, de Sainte-Colombe de Blendecques, de Saint-Augustin-les-Thérouanne[1].

Rédigés dans le cours du dix-huitième siècle sur le vu de documents originaux aujourd'hui disparus, ces manuscrits contiennent, outre des faits inédits importants, des listes et mentions des nombreux témoins d'actes qu'ils relatent.

On comprend donc par là combien peut être considérable la contribution qu'ils apportent, non seulement à l'histoire de ces établissements religieux, mais aussi à celle de toute la région.

L'abbaye de Sainte-Colombe de Blendecques a été

[1] Une analyse succincte de la *Chronique de Saint-Augustin-les-Thérouanne* a été lue à la séance de décembre 1896 et publiée dans le tome IX du *Bulletin historique* (pp. 726 et suiv.).

l'objet d'un chapitre du travail de M. de Laplane, L'Abbaye de Clairmarais *(Mémoires de la Société, tome XII, pp.* 155 *à* 189*), et la reproduction d'un plan curieux y a été annexée (v. pl. XIV). Mais l'on remarquera que M. de Laplane n'a pu avoir à sa disposition des sources aussi importantes que celles de la chronique, dont la reproduction* in extenso *donnée ci-après ne viendra donc pas faire double emploi avec son travail.*

L'avant-propos très documenté qui la précède, dû à la plume de notre correspondant distingué, donne, en ce qui concerne la Flandre maritime, des indications précises sur la bibliographie et les possessions de l'abbaye.

(Note de la Société.)

La notice qui va suivre a été empruntée à une série de manuscrits du XVIIe siècle, qui m'ont été obligeamment donnés par mon excellent confrère, M. de Norguet. Un certain nombre d'entre eux ont déjà été communiqués par moi à la Société des Antiquaires de la Morinie, à laquelle je compte successivement faire connaître les autres.

Tous n'offrent pas un égal intérêt, soit parce que les maisons religieuses, abbayes ou communautés, ont été l'objet de notices détaillées comprises dans les recueils hagiographiques, soit même parce qu'elles ont suscité des travaux spéciaux.

L'abbaye de Blendecques étant une de celles sur lesquelles on possède le moins de renseignements, car l'article que lui a consacré le *Gallia christiana*, est en définitive assez maigre, et non accompagné de documents[1], la Société des

[1] Les auteurs du *Voyage littéraire* fait à l'occasion du *Gallia christiana*, Dom Martène et Dom Durand, ne paraissent pas s'être rendus à Blendecques, dont ils ne parlent pas, alors qu'ils disent quelques mots de l'abbaye de Wœstyne et de celle de Ravensberg, dont les articles dans le *Gallia*, surtout le premier, sont d'une complète insignifiance. Les Bénédictins de Saint-Maur ne semblent pas, ceci dit d'une manière générale, avoir été fort

Antiquaires de la Morinie a pensé que la publication de la notice qui la concerne, porterait un peu de lumière sur un point jusqu'ici assez obscur de l'histoire religieuse de la contrée.

Mes recherches personnelles s'étant jusqu'ici bornées à la Flandre maritime, je ne suis nullement préparé à m'occuper des monastères situés en dehors de cette circonscription. Aussi, dois-je me hâter de déclarer ici toute mon insuffisance et dire que l'abbaye de Sainte-Colombe n'avait avec les deux arrondissements actuels de Dunkerque et d'Hazebrouck que des rapports assez restreints. Au moins, dans mes investigations à travers les historiens ou les chroniques, comme dans ceux des registres terriers qu'il m'a été donné de pouvoir compulser, n'ai-je rencontré que de trop rares indications.

Foppens, dans son édition des *Opera diplomatica* de Miræus, a publié trois pièces relatives à l'abbaye de Sainte-Colombe de Blendecques. Par la première, de 1186, extraite du spicilege de Dom Luc d'Achéry, Didier, évêque de Thérouanne, approuve la fondation du monastère (t. II, p. 1190). La deuxième, émanant du comte Philippe d'Alsace, datée de la même année, confirme à son tour cette fondation (t. III, p, 575) ; elle a été empruntée aux archives de la Chambre des comptes de Lille. La troisième est une bulle d'Innocent III, (1207) portant confirmation du monastère, de ses privilèges et de ses domaines (t. III, p. 371).

Dès cette dernière date, à en juger par la longue

bien accueillis dans les abbayes cisterciennes de femmes situées dans nos contrées septentrionales.

énumération contenue dans l'acte pontifical, l'abbaye paraît posséder la majeure partie de ses domaines qui, plus tard, ne s'augmentèrent plus (1395) que des biens du monastère de Bonham, ruiné par les Anglais.

Il m'a paru, à moi Flamand, utile de noter les biens et privilèges que la bulle d'Innocent reconnaît appartenir en Flandre maritime au monastère de Blendecques ; en voici la brève énumération :

L'autel d'Oudezeele *(Odinghesela)* cum decimatis et aliis pertinentiis suis ;

Deux parts de la dîme de *Lédringere* (Ledringhem) ;

« Medietatem quoque vallis, cum pertinentiis suis » ;

« Terras quas possidetis in parochia de... *Bosenghen* (Boeseghem) » ;

« Octo mensuras quas Simo presbyter de *Hasebroc* (Hazebrouck) intuitu divino concessit. Unam pisam butyri et terras quas habetis in parrochia de *Brokerka* (Brouckerque) » ;

« Quinque solidos apud *Rubroc*. Triginta sex hodos avenæ in parochia de *Sudinghesela (sic,* Oudezeele) ».

Et c'est là tout.

L'autel d'Oudezeele demeura, jusqu'à la Révolution, à l'abbesse de Blendecques, qui, peu d'années avant la fin de l'ancien régime, déclarait, dans un certificat délivré à l'abbé de Saint-Winoc, y percevoir un droit d' « altelage » [1], c'est-à-dire

[1] Cf. — « Réfutation pour Me Nicolas Boone, prêtre, curé de Lédringhem, *intimé,* contre MM. les abbés et religieux de l'ab-

qu'elle touchait les produits de la cure comme curé primitif, et ne donnait au titulaire qu'une portion congrue.

Quels étaient les biens qu'en dehors de la grosse dîme l'abbaye de Blendecques possédait à Oudezeele ? N'ayant pas été à même de consulter les terriers de la paroisse, il ne m'est pas possible de fournir là-dessus la moindre indication.

A Lédringhem, en revanche, dans la châtellenie de Bergues, où l'abbé de Saint-Winoc était collateur sans avoir la dîme, l'abbesse de Sainte-Colombe posséda, indépendamment des deux tiers des dîmes qu'elle garda jusqu'à l'époque de la Révolution [1], deux parcelles de terre, d'ensemble trois mesures et demie, enregistrées au terrier de 1663, sous les numéros 433 et 832. A cela se bornent tous les renseignements qu'il m'a été possible de glaner, en ce qui concerne l'abbaye de Blendecques [2], dans ses rapports avec la

baye de St-Winoc, appellans. » Douai, Willerval, in-4°, p. 41 et 42.

[1] En dépouillant, dans le temps, un catalogue de la librairie Crépin, à Douai, 2e partie, 1885, j'y ai trouvé sous le n° 10777 l'article suivant, que je reproduis textuellement, avec ses coquilles typographiques (?)

« Commission donnée par *Floride Fois* (sic), abbesse de Sainte-Colombe de *Blendaques* propriétaire de la *dune* de Lédringhem, à Collet, notaire, de percevoir les impôts desdites *dunes*. »

Le nom de cette abbesse est-il exact ? J'ai tout lieu d'en douter... Elle ne figure pas parmi celles de la notice et doit appartenir, dans tous les cas, à une époque postérieure à celle-ci.

[2] Un membre du Comité flamand, M. E.-L. Blomme, auteur d'une *Histoire de Lédringhem*, publiée cette année dans les *Mémoires* de la Société Dunkerquoise, a trouvé qu'en 1777, l'ab-

Flandre maritime. On voit que c'est presque un procès-verbal de carence.

Sans pouvoir indiquer complètement les propriétés que le monastère possédait dans le pays de l'Angle, et qui, suivant toute apparence, lui provenaient de l'abbaye de Bonham, je puis, grâce à une communication obligeante de M. l'abbé Saint-Maxent, curé de Saint-Omer-Capelle, dire que, dans cette paroisse, elle avait, d'après un terrier de 1759, trois parcelles : les numéros 45, 298 et 308, offrant ensemble huit mesures, et qu'à Saint-Folquin, selon un terrier de même date, elle avait dix-sept articles contenant, si mon calcul est exact, 81 mesures trois quarts et vingt-cinq verges.

Même après avoir hérité du monastère de Bonham [1], l'abbaye de Blendecques, qui pourtant prenait ses abbesses dans la noblesse du pays, ne fut jamais riche. Du reste, tout en faisant observer que pour des motifs sur lesquels il me paraît inutile d'insister, les supérieures du monastère ne déclaraient jamais exactement l'importance de leurs revenus, la maison n'était notée ne valant que 7000 livres [2].

A. BONVARLET.

baye de Blendecques possédait dans cette paroisse 25 mesures 3/4 de terres à labour et pâturages, d'un revenu de 318 livres, 13 sols et les 2/3 des dîmes.

[1] L'abbaye de Blendecques devait posséder les archives de Bonham ; on voit dans Foppens, continuateur de Miræus (t. III, p. 385) deux chartes de 1223 et 1244 relatives à cette maison.

[2] Voir Robert de Hessel.

De l'Abbaye de Saincte Colombe

A BLENDECQUE

Cette Abbaye est scituée à une petite lieue de Sainct-Omer, dans une vallée qui est arrousée de la rivière d'Aa, qui de là serpentant les prairies de Blendecques, et celles de la Comté d'Arques entre dans la ville de Sainct-Omer. Cette rivière cause la fécondité de ce valon qui est enfoncé entre deux montagnes assez hautes, dont la pente est arrousée de courants d'eaux et de fontaines très belles, lesquelles rendent leur pente très féconde en toute sorte de grains; A quoy faisant reflexion, le Bienheureux Didier de Courtray trente troisiesme Evesque de Thérouane, frère de Walbert, Chastelain de Courtray, et jugeant que ce lieu estoit fort propre pour la solitude religieuse, et considérant (comme il dit par la charte donnée pour ce subject), que les saincts pères qui l'avoient devancé s'estoient estudié par la grace du sainct Esprit d'augmenter le nom et la gloire du grand Dieu, par toutes sortes de moiens, sur les pas desquels voulant marcher pour satisfaire aux vœux de ses enfants; et aux instantes prières que lui en faisoient les personnes plus considérables de son voisinage; il prit résolution d'establir au village de Blendecques qui estoit de son diocèse, une religion de clercs et de femmes pour le service de Dieu.

Mais avant que commencer son dessein, il dit par la mesme charte qu'il le communiqua à Guillaume, Archevesque de Rheims, cardinal au tiltre de Saincte Sabine; et légat du Sainct Siège apostolique, homme de grand conseil lequel approuva non seulement sa pieuse résolution, ains luy conseilla de l'effectuer au plustôt et puis en demanda l'advœu de Philippe d'Alsace comte de Flandres et de Vermandois et de M. sa femme, lesquels reçurent la

proposition de ce sainct Evesque avec une grande allégresse et luy promirent toute faveur et assistance dans son dessein. Ensuitte de quoy après en avoir communiqué avec le chapitre de Thérouanne, il donna à cette abbaye le personat de Blendecque avec toutes ses advenues et dépendances, et spécialement la chapelle de Soiecque qui en dépendoit, aussi sauf le droict qui pouvoit estre deut a l'évesché et au curé de Blendecque, donnant en outre à cette abbaye le droict d'élection.

Ce qu'estant ainsi commencé, successivement, cette même charte qui est celle de la fondation, dit de plus que Boidin curé de Blendecques, en la présence de l'Evesque Didier et du Chapitre de Thérouane donna à ceste abbaye, cent marques, et Ghiso, fils de Gérard d'Aire luy fit aussi une donation de six cents marques, que l'Evesque advoua et decréta comme celle de ses premiers coadjuteurs ; en icelle fondation, en apposant son scel à ladite charte, en présence et sous les scels de Clarembault archidiacre de Thérouane, Gautier archidiacre de Flandres ; de Jean Chantre et des autres chanoines, l'an de l'incarnation du Seigneur ; mil un cent et quatre vingt-six qui est l'an de ceste fondation, laquelle s'augmenta de temps en temps, comme nous verrons plus en destails dans la suitte de ceste histoire, et principalement dans l'Eloge des Abbesses qui ont gouverné ceste maison dont voici la suitte qui m'a esté donnée par les religieuses de ceste maison ; à laquelle je puis donner ceste louange particulière, que celles qui l'ont gouvernée ont eu un soing particulier d'en conserver les tiltres et les chartes fort exactement lesquels se voient encor en bon ordre en vieille abbaye et d'ou j'ay tiré la plus part de ce qui suit.

ABBESSES
DE
SAINCTE COLOMBE
à Blendecque

I

Helvide, fut establie première abbesse de ceste Eglise, par le Bienheureux Didier fondateur d'icelle. Elle estoit fille d'un noble chevalier, nommé Thiéry. Elle gouverna ceste abbaye, l'espace de quatorze ans, suivant les statuts et constitutions du fondateur, approuvés par le pape Clément Troisiesme du nom ; cette abbesse ne fut pas plustôt establie que Philippe comte de Flandres et de Vermandois donna à ceste abbaye tout ce que Gérard de Piennes et ses consors luy avoient mis entre les mains, des biens qu'ils avoient à Blendecque, qui estoient tenus de ce comte, et y adjouta encor la justice du lieu qu'il appelle comitatum. Ceste charte fut donnée l'an 1186 en présence et sous les scels de Gérard frère de ce comte, prévost de Bruges et de S' Omer, de Gérard de Messines prévcst de Lille, de Guillaume chastelain de S' Omer, de Gilbert d'Aire, et du conestable de Flandres. Du temps de ceste abbesse, l'Evesque Didier confirma la donation que fit à ceste abbesse de Saincte Colombe de la dime de Rincq, Boidin de Haversquerque, du consentement de sa femme et du comte de Varennes de qui la disme estoit tenue, et les lettres en furent dépeschéez au camp près d'Ecques, l'an 1088, au mois de septembre, en la présence de Jean, abbé de Sainct Bertin, Martin abbé de S' Jean-lez-Thérouanne, de Jean chantre, et Hugues, trésorier de la cathédrale de Thérouane.

Ce fut en ceste même année que l'Evesque Didier donna à ceste abbaye le droict de présentation de la cure de Wit-

tecke, avec le personat, et l'an suivant Gilbert, chastelain de Berghes, confirma à ceste abbaye, la justice haute, moienne et basse en la terre de Wittecke, qui lui avoit été donnée auparavant par Guy son père et le mesme Gilbert, chastelain de Berghes (confirma à ceste abbaye, la justice haute) donna à ce monastère le fond sur lequel il est bâti, au moien de quoy on le pourroit dire aussi fondateur, comme *fonditator,* et par la mesme charte, il confirma la donation du moulin de Blendecques faicte à cette Eglise par Mathieu, chevalier de Bailleul, et Mabe, sa femme, qui le tenoit en fief dudict chastelain, avec la justice, en présence de leurs hommes, Jacques d'Astiches, Boidin de Bilques, Bauduin de Vallé, Robert de Lannoy,et ce mesme chastelain donna encor à ceste Eglise quinze mesures de terre, au mesme lieu, que Simon de Rode, et sa femme tenoient en fief et qui les avoient remis entre les mains dudict chastelain pour ce subject ; dont outre les tesmoins ci-dessus y furent encor présens, Boidin, doyen de Berghes, Gautier, curé d'Hochesem, Philippe le Roux de Jokes, et Jean d'Ypre, et de tout ce que dessus en fut despéchée une charte l'an 1189 qui repose ez archives de ceste abbaye.

Ce mesme chastelain donna aussi à ceste abbaye de Saincte Colombe quarante marques pour lesquelles le moulin d'Eustache du chastel estoit oppignoré, en présence de Simon de Rode, Eustache le Clercq, Guillaume le Jeune, Boidin de Billeke, Elie et Eustache Taillefer.

Il donna aussi une mesure de terre située auprès du moulin de Bruay, à Blendecques, pour y tirer des pierres propres à bastir ceste église, et comme Hellin chevalier de Tressenes avoit donné à ceste abbaye du consentement de sa femme et de son fils aisné, certain moulin qui estoit tenu de ce chastelain, celui-cy du consentement de sa mère chastelaine de Berghes, et de son père Guillaume, en confirma la donation le septiesme des Ides de Juillet de l'an 1189 en présence de Zègre, curé de Sainct Sépulchre, Boidin curé de Saincte Colombe, Michel prebstre,

Gilbert chevalier de Wizerne, Eustace de Hallines, Guillaume Aman, Lambert de Renescure, Boidin de Bilques, Boidin le Grand, Eustace fils de Ghiselin, Simon de Bikene et Guillaume Ballemeir ce qui couste par la charte dudict chastelain sur cette affaire.

Ce fut du temps de ceste abbesse, que Lambert, Evesque de Thérouane confirma la donation que fit à ceste abbaye Bauduin curé de Blendecque, de tous ses meubles et immeubles, se rendant frère dudict monastère, comme fit aussi Ghise d'Aire, se donnant et tout ce qu'il avoit a ceste maison au mois de mars 1192.

Et comme tout le monde vouloit contribuer à l'accroissement de ceste nouvelle plante, Guillaume Prévost d'Aire, et Hugues, doyen, et le chapitre de Sainct Pierre en ladite ville pour ausmoder ceste maison luy vendirent pour le prix de quarante marques, le moulin qu'ils avoient en la paroisse de Blendecque, les tesmoins de ce marché furent, Rémond de Wittique, Eustace chevalier de Pithecam ; et Eustace de Harlebecke, en avril de l'an 1192.

Et deux ans après, Robert, comte de Boulogne et sa femme, donnèrent à ceste église, dix mesures de terre, dans le marais d'Esperlecques en ausmone perpétuelle, dont il y a charte particulière donnée l'an 1194. Et en la mesme année Lambert Evesque de Thérouane, confirma la donation faicte à ceste abbaye par Lambin, chevalier de Renescure, de vingt-sept mesures de terre à Racquinghem avec la justice du consentement de sa femme et de sa mère par les mains de son seigneur, le seigneur de Verdrecke, dont les tesmoins furent : Pierre doyen de Thérouanne, l'archidiacre de Flandres, Adam, Jean de Soissons, et Garin chanoines de Therouane, et d'un gentilhomme apellé Isaac de Hostins.

De son temps, cette abbesse et son couvent cédèrent à Guiselain filz de Boidin de Havesquercq la justice afférente à la disme de Rinc laquelle avoit esté donnée à ceste abbaye par ledict Boidin à charge néanmoins, de la tenir en fief de l'Eglise de Saincte Colombe, et d'un canon annuel

de dix rasières de bled, ensuitte, d'une convention faicte à Blendecques, en la présence d'Adam chanoine de Thérouanne, de Gilbert de Haversquerque et de Gérard, d'Henry et Boidin de Hazebrouck, Gilles et Radulphes en l'an 1197. Et l'année suivante, André de Renty chevalier, donna à ceste abbaye en la présence de Guillaume chastelain de Sainct Omer, toute la disme de Ledringhem qui estoit tenue dudict chatelain, lequel pour authentiquer la donation en donna lettres datées de l'an 1198.

Et quant à la troisième partie de ladite disme de Rincq, dont un certain Jean du Chastelet vouloit disputer la possession a cette abbaye à l'occasion de la guerre qui étoit lors avec l'Angleterre et la France, prenant un meilleur conseil il se départant de son procez, et Baudouin comte de Flandres et de Hainaut confirma à cette maison la donation qu'avoit faite auparavant de ladite disme Bauduin de Haversquerque, par les mains de Didier, Evesque de Thérouane et de Philippe, comte de Flandre et de Vermandois du gré et consentement d'Hamelin comte de Warande, de sa femme et de leur fils aisné Guillaume, et la charte en fut despéchée en la ville d'Aire au mois de mars de l'an 1199 en présence de Renauld Desplancques et son filz, de Renauld d'Aire, Guillaume de Tives, Gilbert de la Niepe, Guillaume fils de Bauduin de Haverskerque et Henry de Witteke.

Trois ans auparavant, Alix femme d'Eustace de Boisdinghem, donna à ceste abbaye la disme d'Audincthun dont l'abbesse Helvide en donna lettres de reconnoissance, s'obligeant elle et son couvent de faire célébrer annuellement quatre anniversaires pour ladite Alix et Eustace son mary, et pour les père et mère de cette Alix, et aux jours qu'ils se célébrent le couvent doit être refectioné de poissons et de vin, les lettres en furent despécheez l'an 1196.

Cette abbesse comme nous avons dit ci-dessus, après avoir gouverné heureusement ceste abbaye, l'espace de quatorze ans, mourut le vingtiesme d'Apvril de l'an 1200, à laquelle succéda

II

MARGUERITE. laquelle gouverna fort sagement le spirituel et le temporel de ce monastère, auquel avec le consentement de Lambert Evesque de Thérouane, elle introduisit l'ordre et la régle de Cysteaux qu'elle embrassa la première avec tout son couvent et pour plus grande stabilité elle obtint du pape Innocent troisième du nom que ce monastère seroit toujours incorporé dans l'ordre des Cysteaux comme il est encore à présent ayant pour son supérieur l'abbé de Clairmaretz. Ceste abbaye obtint de son temps la confirmation de tous les biens que l'on avoit donné à ceste abbaye de Bauduin comte de flandre et de Hainault et spécialement le lieu de sa situation avec toutes ses appendances et dépendances le personat de Saincte Colombe avec le patronat de l'Eglise paroissiale de Blendecques, qui avoit esté donné à ceste maison par son oncle Philippe d'Alsace comte de Flandres.Il confirma aussi la donation qui leur avoit esté faite des biens qu'il avoit en la paroisse de Blendecques par Gérard de Peenes et ses consors avec la justice qui en dépend, cette charte fut donnée à S' Omer, l'an mille deux cents un le douzième des calendes d'apvril.

Et au mois de Décembre en suivant de la mesme année, Bauduin comte de Flandre et de Haynault, donna à ceste Eglise vingt-cinq mesures de terre et quelque partie de bois dans le bois du Ruhoult; en présence de Gérard prévost de Bruges et chancelier de Flandres, de Philippes d'Aire, Bernard de Roubais, Guillaume chastelain de Sainct Omer, Thomas de Flandres, et Guillaume son clerc, ceste charte fut donnée en la ville de Sainct Omer les jours et an que dessus.

Et environ ce temps là, ceste abbesse Marguerite, en reconnoissance de la pièce de terre, située entre la rue et le cimetiere de Sainct Michel, que Guillaume d'Aire, et Marie sa femme avoient donnée à l'Eglise de Saincte

Colombe, fonda en ladite église un obit à perpétuité pour le repos de leurs ames.

Du temps de cette abbesse Hélie de Blendecques, ayant donné à ceste église la justice de Wisseque par les mains de son seigneur, Guy chastelain de Berghes, voulut puis après en retrancher quelque chose, et unir à son domaine un certain appellé Gilles et son héritage. Mais ce seigneur estant cité par devant Lambert Evesque de Thérouanne fut condamné et céda le tout à ceste abbaye. Et l'Evesque Lambert, en donna lettres l'an 1201.

Du temps de ceste abbesse Arnoulp chastelain de Bourbourg paravant partir pour le voiage de Sainct Jacques en Compostelle, voulut asseurer les douze livres de rente qu'il debvoit à l'Eglise de Blendecques pour l'entretien d'un chaspelain,et assigna ceste redevance sur les moulins de Blendecques et Guillaume, chastelain de Sainct Omer, plega ladicte rente, dont il donna lettres au mois d'apvril de l'an 1205, en présence de Arnoul prevost de Wattenes, Gautier doyen de Sainct Omer, Gérard de Wattines, Gilbert de Zegherscappel, de Guillaume de Cresques.

Et quatre ans après Bauduin de le Jeune chastelain d'Aire décréta l'oppignoration que fit à l'Eglise de Saincte Colombe, Gilbert de Nédonchel et Alix sa femme de la dismes du Thil qui estoit tenue de luy, dont les tesmoins furent Robert de Crescques, T. petit, P. de Bienes, et Rémond, hommes de fief du chastelain qui en donna lettres au mois de febvrier de l'an 1209, ce qui fut confirmé au mois d'apvril de l'année suivante par Jean Evesque de Thérouane, du consentement de l'Eglise de Ham, d'ou dépendoit ladite disme, en présence de Joseph archidiacre, Gérard trésorier, Gilles de Hesdin, Régnier, Herbert, chanoines de Thérouane, Hugues chapelain, Gilles d'Aire, et Albert frères de l'Eglise de Saincte Colombe.

Ce fut ceste abbesse qui rendit aux religieux de Clairmaretz les deux parts du Moulin de Blendecque que les religieuses avoient acheté de Hellin, chevalier, seig' de Treseenes l'an 1202, du consentement de son couvent et

en présence de maistre Adam, de Hugues prestre, de Guillaume l'Enfant, Isaac de Hestruns et Gilles de Blendecque.

Elle décéda le 19 d'Aoust après avoir louablement gouverné environ dix ans.

III

SARA fut la troisième abbesse de ceste maison, elle acheta de Jean du Chastelet, chevalier, et d'Eve sa femme quinze mesures de terre en la vallée de Blendecques par les mains de Guiselain de Haversquerque de qui elles estoient tenues, lequel les déclara libres de son service, en faveur de l'Eglise de Saincte Colombe et dont en furent donneez lettres par Jean Evesque de Thérouane, par devant lequel comparurent à l'effet que dessus lesdicts Jean du Chastelet et Guiselin de Haversquerque et ses hommes l'an 1212.

Et cette vente fut décrétée au mesme temps par Estienne Bailly de Sainct Omer, pour Louis roy de France en présence des hommes de fief du Roy, Guillaume chastelain de Sainct Omer, Gilles de Renescures, Jean de Sverdes, Guy de Wœstines, Adam du Hamel, Lambert de Renescure et Guillaume de Wasslin.

Ce fut en la personne de cette abbesse, que Guillaume, chevalier de Saint Omer Glise, donna à l'abbaye de Saincte Colombe, pardevant les eschevins, deux peses de beurre par chacun an, à laquelle donation furent aussi présents les hommes de fief du comte de Boulogne, Eustache d'Oye, Henry de Sainct George et Jourdain Vach, assignant la dicte redebvance sur la terre de Sainct Omer Glise, laquelle donation fut plégée par S. d'Oye, chevalier de Sainct George au mois d'apvril de l'an 1213, et puis ceste abbesse s'estant louablement acquitté de sa charge abbatiale mourut le onziesme du mois de febvrier, de l'an mille deux cents et quatorze et sa place fut rempli aussi tost par

(A suivre)

Saint-Omer, Imp. H. D'HOMONT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

184e livraison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 8 novembre 1897.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 15 par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

Outre les publications périodiques provenant d'échanges ou d'abonnements, la Société a reçu comme hommage d'auteur :

— *Le Cartulaire du chapitre d'Arras,* publié par M. le Cte A. de Loisne. (Arras, imp. Rohard-Courtin, 1897.) Remerciements.

Correspondance.

— Accusé de réception de la Société des Antiquaires de

Londres du dernier fascicule des Chartes de Saint-Bertin et de la 180e livraison du Bulletin.

— M. Georges Vallée annonce l'envoi de deux registres du XVIIIe siècle qu'il soumet à l'appréciation de la Société. L'honorable membre félicite la Société des Antiquaires de la Morinie de son zèle pour le grand souvenir de Thérouanne et forme le vœu qu'elle puisse également contribuer à faire élever un jour au Vieil-Hesdin un monument à la mémoire de cette vaillante place de guerre.

M. l'abbé Bled veut bien se charger de faire un rapport dans la prochaine séance sur l'envoi de M. Vallée.

Election.

L'ordre du jour appelle l'élection de M. l'abbé Lesenne, aumônier du Lycée de Saint-Omer, présenté à la dernière séance. Le scrutin ayant donné lieu à la majorité des voix en sa faveur, M. le Président proclame M. l'abbé Lesenne membre titulaire. Avis lui sera donné de sa nomination.

Candidature.

MM. Decroos, l'abbé Bled et J. de Pas présentent ensuite, comme membre titulaire, M. E. Lecointe, industriel à Saint-Omer.

M. le Cte A. de Loisne, membre honoraire, propose la candidature, comme membre honoraire, de M. Maurice Levert, au château d'Hervarre, par Fauquembergues. Cette candidature est appuyée par MM. Decroos, l'abbé Bled et J. de Pas, membres titulaires.

Les deux scrutins sont renvoyés, conformément au règlement, à la prochaine séance.

Excursion archéologique à Thérouanne.

M. le Président entretient ses collègues de l'excursion archéologique qui a été effectuée le 12 octobre dernier à Thérouanne, et les félicite d'avoir répondu en aussi grand nombre à la convocation qui leur avait été adressée. La visite du sol de l'ancienne ville, le parcours des fortifica-

tions et la reconnaissance, d'après les plans, des vestiges des anciens ouvrages de défense, ont apporté à cette réunion un grand attrait.

Les nombreuses marques d'adhésion arrivées de toutes parts à cette occasion, témoignent assez combien les correspondants et même les personnes étrangères à la Société s'intéressent au souvenir de Thérouanne. La Société des Antiquaires de la Morinie répond donc au vœu général en usant de son influence pour poursuivre la réalisation de fouilles à exécuter sur l'emplacement de l'ancienne ville où les substructions enfouies de la cathédrale doivent révéler des trésors archéologiques et épigraphiques.

Communications.

M. Decroos fait passer sous les yeux de ses collègues des photographies intéressantes de tombes en pierre découvertes récemment près de Wimereux. Des tranchées opérées en cet endroit ont mis à jour une série de tombes rangées en cercle dans lesquelles on n'a trouvé que des ossements et des silex taillés. Cette découverte archéologique, de grande importance pour le Boulonnais, a, du reste, été l'objet de rapports détaillés dans les publications de ce pays.

— Le même membre donne ensuite communication d'une notice de M. l'abbé Collet sur des fouilles opérées à l'emplacement du chœur de l'ancienne église de Wirquin, démolie en 1877. Deux tombes en pierre du pays ont été mises à jour ainsi que de nombreux débris de carreaux vernissés dont quelques-uns sont déposés sur la table et examinés avec intérêt par les membres présents.

Les détails de ces trouvailles sont exposés dans le rapport qui, en raison de son importance, sera imprimé *in extenso* dans une des prochaines livraisons du Bulletin.

Lecture.

M. l'abbé Bled, président, donne lecture d'un acte de fondation de Jean Faschin, abbé de Saint-Jean-au-Mont, près de Thérouanne, lequel acte contient donation, à la

date de 1575, d'une somme de quatre mille livres au chapitre de Saint-Omer, à charge de distribuer en la chapelle Notre-Dame sur le marché, à certains jours fixés, des aumônes, pains et vêtements, à des pauvres spécialement désignés.

Les conditions dans lesquelles devait se faire cette distribution sont énumérées avec une minutieuse prévoyance dans l'acte qui contient à ce sujet de curieux détails. Mais la difficulté de les exécuter à la lettre donna lieu, dans la suite, à quelques contestations qui furent réglées par un arrangement modifiant les clauses premières de la fondation.

L'article de M. l'abbé Bled est renvoyé à la commission du Bulletin.

Après cette lecture, la séance est levée à 9 h. 30.

Séance du 6 décembre 1897.

Président : M. H. DE GIVENCHY.

Secrétaire : M. DECROOS.

La séance s'ouvre à 8 h. 15. MM. l'abbé Bled, Ch. Legrand et J. de Pas, absents de Saint-Omer, se sont excusés de ne pouvoir venir, ainsi que M. Revillion, retenu par un empêchement survenu au dernier moment. En conséquence, M. H. de Givenchy, doyen d'âge, est appelé, conformément au règlement, à présider la réunion ; il invite M. Decroos, trésorier, à remplir les fonctions de secrétaire.

Il est donné lecture du dernier procès-verbal qui est adopté sans observation.

Hommages.

La Société a reçu dans le mois de novembre les hommages d'auteurs suivants :

— *Etude sur les travaux hydrauliques des Romains en Tunisie,* par M. le docteur Carton. Tunis, 1897.

— *Les sépultures à enceinte de Tunisie,* par le même. Paris, Masson et Ce, 1897.

— *Un édifice de Dougga en forme de temple phénicien,* par le même. Paris, 1897.

— *Les gardes du scel royal à Montreuil-sur-Mer,* par par M. Georges de Lhomel. Abbeville, Fourdinier, 1897. Remerciements.

Correspondance.

— Accusé de réception de l'Académie royale des sciences à Amsterdam des livraisons du Bulletin de 1896.

— Par lettre du 12 novembre, M. l'abbé Lesenne, aumônier du Lycée de Saint-Omer, remercie la Société qui l'a élu membre titulaire.

— Le 12 novembre, le R. P. Dom Roulin, religieux bénédictin à Wisques, adresse également ses remerciements pour sa nomination de membre honoraire.

Renouvellement partiel du Bureau pour 1898.

Il est procédé au dépouillement des votes pour l'élection du Président et du vice-Président pour 1898. Le résultat du scrutin est le suivant :

Président : M. l'abbé Bled.

Vice-Président : M. Revillion.

La commission du Bulletin sera composée de MM. Van Kempen, Decroos, C. de Pas, Marion et Boitel.

Elections.

L'ordre du jour appelle l'élection de deux candidats présentés à la dernière séance. Le scrutin ayant donné lieu à la majorité des voix en leur faveur, M. le Président proclame :

Membre titulaire : M. Ernest Lecointe.

Membre honoraire : M. Maurice Levert, au château d'Hervarre, par Fauquembergues.

Avis sera donné aux nouveaux membres de leur nomination.

Candidature.

M. le comte de Loisne, membre honoraire, présente comme membre honoraire M. le Bon G. de Vilmarest, au château de Batavia, par Arques. Cette candidature est appuyée par MM. l'abbé Bled, H. de Givenchy et Van Kempen, membres titulaires, et le vote renvoyé, conformément au règlement, à la prochaine séance.

Publications.

M. le Trésorier annonce à ses collègues qu'il a reçu de M. Pagart d'Hermansart la somme de 500 francs, montant de l'allocation mise gracieusement par ce dernier à la disposition de la Société en imputation sur les frais de publication du t. XXIV des Mémoires *(Histoire du Bailliage de Saint-Omer,* t. I). Ce volume, dès maintenant achevé, vient d'être mis en distribution aux membres et Sociétés correspondantes.

M. le Président, se faisant l'interprète de tous ses collègues, prie M. le Trésorier de vouloir bien adresser les remerciements de la Compagnie à M. Pagart d'Hermansart pour son intervention qui permet de hâter l'achèvement d'un travail si intéressant, et de livrer incessamment le second volume à l'impression.

— M. l'abbé Bled a reçu de M. Bonvarlet une chronique sur « Clairmaretz » du milieu du XVIIe siècle. Les manuscrits de dom Vissery, dont la bibliothèque de Saint-Omer ne possède malheureusement qu'un volume, rendent cette chronique moins précieuse ; mais elle l'est encore parce qu'elle mentionne un grand nombre de chartes dont Vissery ne parle pas et dont elle donne les témoins.

Aussi est-il décidé que l'on fera copier ce manuscrit dont les parties inédites pourront être publiées.

Communication.

M. le Secrétaire donne lecture du rapport suivant de M. l'abbé Bled, sur les deux registres en parchemin communiqués à la dernière séance par M. G. Vallée, membre correspondant :

Des deux registres envoyés par M. Georges Vallée, l'un est intitulé : *Journal de ce qui est dû à Cornille Morage et liste des terres qui lui appartiennent*. Il relève les recettes depuis 1720 jusqu'à 1778, c'est-à-dire à peu près pendant tout le temps que ce Maître Jean-Cornille Morage fut curé de la paroisse St-Jean-Baptiste à Saint-Omer. On y constate que la fortune de maître Morage était assez rondelette, consistant en rentes sur les états d'Artois, en argent placé en tontine, en revenus de fermages tous payés fort exactement, il faut le dire à l'honneur des occupeurs du XVIIIe siècle. On y trouve un relevé des honoraires du clergé de la paroisse Saint-Jean dans les obits et aux offices de différentes fêtes de confréries. Puis un tarif de convois qu'il peut être curieux de relever.

Convoy pour les chevaliers de la paroisse St Jean.

Au curé 52 patars — au vicaire 40 p. — au grand coutre 28 p. — aux petits coutres 6 p. — Somme 6 florins 6 p.[1].

Convoy aux services des écuyers.

Au curé 34 p. — à l'épistolaire 22 p. — au coustre 19 p, — aux petits coutres 5 p. — Somme 4 fl.

Convoy aux services de 4 cloches.

Au curé 24 p. — à l'épistolaire 17 p. — au coustre 15 p. — aux petits coustres 4 p. — Somme 3 fl.

Le tarif énumère encore les services de 2 cloches, les services *de verbo* ou lilan, les convois au dernier son, puis les convoys aux enfans des chevaliers, les convoys aux enfans des écuiers, les convoys aux enfans de la grosse cloche.

L'autre registre est le cueilloir d'un sieur Mahieu, riche bourgeois de Lille, de 1760 à 1770. Il offre des particularités intéressantes par les désignations de maisons ou de terres à Lille, Armentières et environs. Ce père soigneux a aussi dressé dans son registre admirablement tenu la liste des effets et livres emportés par ses fils Jean-Baptiste et Henri se rendant, en octobre 1787, l'un au séminaire Moulart en la ville de Douai pour y commencer son cours de philosophie au collège du roi, et l'autre au séminaire épiscopal à Tournay pour y faire son cours de

[1] Le florin valait donc 20 patars.

théologie. Il peut être curieux de voir de quoi se constituait le trousseau d'un étudiant aisé à cette époque. Il est autrement fourni que la *maletta* que portait sur lui l'étudiant bohême de l'Université de Paris au moyen-âge.

— M. l'abbé Collet, membre honoraire, présente à la Société des débris de poterie trouvés à Ouve, hameau d'Ouve-Wirquin. Ces morceaux, examinés avec intérêt par les membres présents, paraissent être du XVIIe siècle et provenir des fabriques de poterie de Saint-Omer ou des environs, qui ont précédé la faïencerie créée par Saladin en 1751. On remarque en outre, parmi les débris présentés, un fragment de gourde en verre très remarquable.

— Le même membre soumet ensuite une médaille en argent de la confrérie de Saint-Jean-Baptiste, dite « de Saint-Jean décollé », érigée en la ville d'Aire. Cette pièce uniface représente, ainsi que le montre la figure ci-jointe, la tête du saint entourée de rayons et penchée à droite sur un plat. Le revers porte gravées les initiales du titulaire de l'insigne[1].

L'auteur de la communication s'en réfère, du reste, pour la description, au travail de M. L. Dancoisne : *les*

[1] Cette médaille se trouvait entre les mains de M. D. Tourbier, de Wavrans lez-Elnes, et provenait de son aïeul, M. Alexandre Tourbier, membre de ladite confrérie. Le Musée de Saint-Omer a pu en faire l'acquisition, grâce aux démarches obligeantes de M. l'abbé Collet.

Médailles religieuses du Pas-de-Calais (pp. 51 et 52) et à un article de M. Preux dans la *Revue de la numismatique belge* (1860) : mais il fait remarquer qu'aucune reproduction n'en existe dans les publications locales.

La confrérie de Saint-Jean décollé avait un but essentiellement hospitalier, la visite et l'assistance des prisonniers. On peut donc lui comparer la société actuelle de Saint-Léonard. Elle avait sa chapelle en l'église Saint-Pierre d'Aire. On n'a malheureusement pu retrouver le règlement ni aucune pièce qui permette d'en connaître plus de détails.

Des remerciements sont adressés à M. l'abbé Collet pour sa communication et l'on décide de faire annexer au procès-verbal qui la relate la reproduction de la médaille d'après le dessin dressé par M. C. de Pas, conservateur du Musée.

Lecture.

Il est donné lecture d'un rapport de MM. le Dr Carton et le Dr Ficheux, membres correspondants, concernant des découvertes archéologiques faites par ce dernier.

Des fouilles effectuées dans deux champs situés à trois kilomètres du village de Fontaine-les-Croisilles, près Croisilles (Pas-de-Calais), ont mis à jour des restes importants d'un cimetière gallo-romain.

Parmi les objets recueillis par M. Ficheux figurent quatre vases intacts représentés d'une façon très exacte sur une planche de dessins en couleur mise sous les yeux des membres présents. Deux sont particulièrement remarquables par les moulures dont ils sont ornés.

Le rapport, auquel est joint un relevé topographique des lieux, contient des données précises sur les détails des trouvailles. Aussi est-il décidé, d'après l'avis conforme de la commission du Bulletin, qu'il sera publié *in extenso* et qu'on y joindra la reproduction des deux vases ornés.

Après cette lecture, la séance est levée à 9 h. 30.

Rapports sur les ouvrages offerts

Les sépultures à enceinte de Tunisie, par le Docteur Carton, gr. in-4° de 14 pages. Paris, 1897.

M. le docteur Carton, qui s'est fait une spécialité de l'étude des monuments antiques de la Tunisie, s'occupe cette fois de petites constructions en matériaux grossiers et d'une architecture primitive. « Ce sont des cercles de pierre, offrant une « solution de continuité par laquelle on pénètre à l'intérieur « de l'espace qu'ils circonscrivent. En leur centre gît un tas de « terre et de pierres de forme oblongue, sur lequel ont été « déposées quelques branches d'épines. Au fond du cercle et « en face de l'entrée une petite niche renferme des poteries « grossières et divers objets. »

Ces sépultures se trouvent toujours sur un endroit sinon élevé, du moins apparent.

M. le docteur Carton s'est attaché à retrouver l'origine de ces sépultures à enceinte et, d'accord avec M. le docteur Bertholon, il trouve que le cercle de pierre actuel dérive de celui qui entoure les mégalithes. Mais s'il y a quelques points de ressemblance entre les monuments actuels et les antiques sépultures berbères, il y a des différences capitales dont l'énumération nous entraînerait trop loin.

La niche est la partie la plus intéressante par la partie qu'elle occupe, sa disposition, son contenu. Elle est trop importante pour ne pas devoir son origine à un rite caractéristique et dont on puisse trouver les traces dans quelque antique coutume. C'est en Orient que le Dr Carton la retrouve. Importée en Tunisie par l'islamisme, elle puise son origine dans la pensée religieuse qui, à travers les siècles, a inspiré la modeste koubba, la vaste mosquée aux riches portiques, mais à l'état rudimentaire et servie par des moyens et des matériaux primitifs.

Cette thèse ingénieuse, mais qui sera peut-être discutée, fait

honneur à l'érudition du Dr Carton sur toutes les questions spéciales à la Tunisie.

Généalogie de la maison de Sars et de quelques familles qui en sont issues, par le Chevalier William de Sars. Douai, 1892, in-4° de 200 pages.

D'après l'auteur d'une carte armoriale de la noblesse du Hainaut, dédiée au prince Lamoral de Ligne, imprimée en 1692, et d'après Carpentier, dans son *Histoire de Cambrai,* on peut croire que la famille de Sars est une branche cadette de la famille de Ligne. Elle en porte effectivement les armes dont la bande est chargée de trois lions d'argent, qui est une marque de cadet dans cette province.

Le premier de la famille, d'après les généalogistes, est un sire Gillion Barat, chevalier, qui, dans les premières années du XIIIe siècle, acheta la terre et seigneurie de Sars dont il prit le nom et les armes.

Les hautes charges que plusieurs membres de cette famille ont exercées sous les comtes de Hainaut et les ducs de Bourgogne, leurs alliances avec les premières familles du pays, leur intervention dans les événements qui se rattachent à l'histoire du Hainaut, leurs libéralités envers les établissements religieux ont laissé, principalement aux XIVe et XVe siècles, de nombreuses traces dans les chroniques et les cartulaires.

Sous la domination espagnole, quoique amoindrie, cette famille figure encore avec honneur dans les charges et emplois publics.

Sous la domination française, elle est dignement représentée dans la magistrature, l'armée et la maison du Roi et dans les charges et emplois publics.

(Extrait de l'Introduction.)

Les gardes du scel royal à Montreuil-sur-Mer, par Georges de Lhomel. Abbeville, gr. in-4° de 24 pages, 1897.

M. de Lhomel a dressé la liste de tous les gardes du scel royal à Montreuil-sur-Mer dont il a pu relever les noms dans

les documents les plus variés. Avant de donner cette liste qui, allant de 1344 à 1710, a nécessité bien des recherches, l'auteur fait à grands traits l'historique de cette institution qui, à Montreuil, a dû coïncider avec la création dans cette ville des lieutenants du bailliage d'Amiens.

« Le petit sceau » fut tantôt affermé, tantôt donné en office. Les gardes du scel avaient pour attribution d'apposer le scel royal, qui imprimait un caractère authentique aux sentences, commissions, mandements et autres actes dont les expéditions étaient délivrées, ainsi qu'aux contrats et actes passés devant les tabellions.

Les offices de gardes-scel des sentences, etc., furent supprimés par édit du 10 novembre 1696 et remplacés par d'autres offices de conseillers de Sa Majesté, gardes-scel dont les attributions furent beaucoup plus étendues.

Liste des ouvrages et publications périodiques reçus en 1897 à titre d'hommages, échanges ou abonnements

Hommages d'auteurs

Bazin (A.) et Mauprivez. *L'alimentation à Compiègne. Les pâtissiers. Les bouchers.* Compiègne, Mennecier 1897.

Bled (Abbé O.). *Histoire du collège Saint-Bertin, fondé par Gérard d'Haméricourt.* Arras, extr. de l'Annuaire du diocèse d'Arras 1896.

— *Les Reliques de Saint-Omer.* Arras, extr. de l'Annuaire du diocèse d'Arras 1897.

Bonnault d'Houët (Baron de). *Pièces rares relatives à l'histoire de Compiègne.* Compiègne, imp. Lefebvre 1897.

Carton (Dr L.). *Etudes sur les travaux hydrauliques des Romains en Tunisie.* Tunis 1897.

— *Les sépultures à enceinte de Tunisie.* Paris, Masson 1897.

— *Un édifice de Dougga en forme de temple phénicien.* Paris 1897.

Fredericq (Paul), membre de l'Académie royale de Belgique. *A propos du règlement des Béguines de Saint-Omer* (1428). Extr. des Bull. de l'Acad. roy. de Belgique, 3e série, t. XXXIV, n° 7.

Janvier (A.). *Passages et séjours de Charles VI, à Amiens.* Amiens 1897.

Lefèvre (Abbé Théodore). *Notice historique sur le canton de Bernaville (Somme).* Amiens, Yvert et Tellier, 1897.

Lion (Jules). *Notes, plans et documents faisant suite à l'histoire d'Hesdinfort.* 6e partie. Amiens, Piteux 1897.

Lhomel (G. de). *Les Gardes du scel royal à Montreuil-sur-Mer.* Abbeville, Fourdinier 1897.

Loisne (Cte A. de). *Les fiefs relevant du château de Béthune.* Abbeville 1896.

— *Le Manoir de Beaurepaire-les-Lillers.* Arras, imp. moderne 1897.

— *Le Cartulaire du chapitre d'Arras, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale.* Arras, imp. Rohard-Courtin 1897.

Meunier (Abbé S.). *Histoire d'Hesdin. La Paroisse depuis la fondation de la ville en 1554, jusqu'à la révolution française,* avec dessins de M. J. Williame, 1896.

Parrot (Armand). *Histoire de la ville de Nice.* 2e édition. Paris 1860.

Piette (Ed.). *Etudes d'ethnographie préhistorique.* 1897.

Roulin (Dom Fr. E.). *Notes critiques sur l'histoire de l'orfèvrerie française.* Extr. de la Revue de l'Art chrétien 1896-1897.

Round (H.). *La bataille de Hastings.* Extr. de la Revue historique, 1897.

Sars (Le chev. W. de). *Généalogie de la Maison de Sars.* Douai, Dechristé 1892.

Teil (Bon J. du). *Une famille militaire au XVIIIe siècle.* Paris 1896.

Ouvrages concédés par le Ministère de l'Instruction publique

Comité des travaux historiques et scientifiques. *Bulletin historique et philologique,* 1896. Livr. I à IV.

— *Bulletin archéologique,* 1896. Livr. I et II.

— *Congrès des Sociétés savantes en* 1897. *Discours prononcés par MM. E. Babelon et Rambaud.*

Comité des sciences économiques et sociales. *Congrès des Sociétés savantes de* 1897.

Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. *Bulletin,* livr. 1 et 2, session de 1898.

Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1897.

Tombes en mosaïque de Thabraca, douze stèles votives du Musée de Bardo, par A. du Coudray la Blanchère. Fasc. I.

Etude sur les ruines romaines de Tigzirt, par Susse Gavault. Fasc. II.

Journal des Savants. Novembre et Décembre 1896 — Janvier à Octobre 1897.

Romania, recueil consacré à l'étude des langues romanes. Tome XXVI, n° 101 à 103.

Revue historique. Tomes 63 à 65. Janvier à Décembre 1897. — 4e table générale de 1891 à 1895.

Ouvrages concédés par M. le Préfet du Pas-de-Calais

Inventaire sommaire des Archives départementales postérieures à 1790 (Conseil général, série L) rédigé par M. H. Loriquet. Arras, 1895.

Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 (Archives ecclésiastiques, série G, tome I. Evêché de Boulogne), rédigé par M. l'abbé D. Haignéré. Arras 1891.

Cahier des doléances de 1789 dans le département du Pas-de-Calais, accompagné d'un glossaire historique et d'une bibliographie spéciale, par M. H. Loriquet. 2 vol. Arras 1891.

Conseil général. Rapport du Préfet et procès-verbaux des délibérations. Session d'Août 1896.

— Session d'Avril 1897.

Envois des Sociétés correspondantes

France

INSTITUT DE FRANCE. *Académie des inscriptions et belles-lettres.* Comptes-rendus des séances de 1896. 4e série. T. XXIV.

— Comptes-rendus des séances de 1897. T. XXV.

AMIENS. *Société des Antiquaires de Picardie.* Bulletins 1896, n° 2 à 4.

— — Album archéologique 1897. 12e fascicule.

— — La Picardie historique et monumentale : canton de *Poix,* par M. J. Roux ; canton de *Villers-Bocage,* par M. R. de Guyencourt ; canton de *Boves,* par MM. A. Janvier, C. Enlart et J. Roux.

ANGERS. *Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.* Mémoires, nouvelle période. T. III, 1894-1895.

ARRAS. *Académie d'Arras.* Mémoires : années 1835 à 1838,

1841, 1842, 1844 à 1846, 1849, 1850. — Deuxième série, tomes XXIV à XXVII.

— — Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Vaast, rédigé au XII' siècle par Guimann, publié par M. le chanoine Van Drival, 1875.

— — Observations sur l'échevinage de la ville d'Arras, par M. Ch. de Wignacourt, conseiller de la ville. 1864.

— *Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.* Bulletins. Tome I, livr. 5 à 7. — Mémoires. Tome I, livr. 2 à 5. — Statistique monumentale. Tome III, 10e livr. — Epigraphie du département du Pas-de-Calais. Tome V, fasc. 2e.

AUXERRE. *Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* Bulletin. 50e vol., 20e de la 3e série.

BAYEUX. *Société des sciences, arts et belles-lettres.* Publication périodique. N° 2, vol. IV. 1897.

BEAUVAIS. *Société académique d'archéologie, sciences et arts.* Mémoires. Tome XVI, 2e partie.

BELFORT. *Société Belfortaise d'émulation.* Bulletin. N° 16. 1897.

BÉZIERS. *Société archéologique, scientifique et littéraire.* Bulletin. 3e série. Tome XI, 1re livr.

BLOIS. *Société des sciences et lettres du Loir-et-Cher.* Bulletin. 2e année, n° 3, Juin 1894 ; 3e année 1895-1896, nos 4 à 7.

— — Mémoires. XIIIe vol. : les Métiers de Blois. 1897.

BORDEAUX. *Société archéologique.* Tome XX, 3e et 4e fasc. ; Tome XXI, 1er et 2e fasc.

BOULOGNE-SUR-MER. *Société académique.* Bulletin. T. II, 2e fasc. 1875 ; T. V, livr. 1 à 4 (1891-1894).

— — Mémoires. Tome VII. 1882.

— *Société d'agriculture.* Bulletin. T. XXXII, n° 6 ; T. XXXIII, nos 1 à 5.

BREST. *Société académique.* 2e série. T. XXI, 1896.

CAEN. *Société française d'archéologie.* Comptes-rendus des séances des Congrès tenus à Abbeville en 1893, et à Saintes et La Rochelle en 1894.

— *Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.* Mémoires. 1896.

CAHORS. *Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.* Bulletin. Tome XXI, fasc. 3 et 4; tome XXII, fasc. 1 à 3.

CAMBRAI. *Société d'émulation.* Mémoires. Tome L. 1895.

CHALON-SUR-SAÔNE. *Société d'histoire et d'archéologie.* Mémoires. T. VII, 2e partie.

CHAMBÉRY. *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie.* 4e série. T. VI. 1897.

— *Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.* Mémoires. 2e série. T. X.

CHATEAU-THIERRY. *Société historique et archéologique.* Annales, 1892.

CHAUNY. *Société académique.* Bulletins. Tomes I à V.

CLERMONT-FERRAND. *Académie des sciences, belles lettres et arts.* Bulletin historique et scientifique : n° 11, mai 1892; n° 16, avril 1883; 1887, nos 5 à 9; 1896, nos 7 à 10; 1897, nos 1 à 7.

— — Mémoires. Fascicules 8 et 9 (1895-96).

COMPIÈGNE. *Société historique.* Compte-rendu des travaux en 1896. — Procès-verbaux, rapports et communications diverses, 1896.

CONSTANTINE. *Société archéologique du département de Constantine.* Recueil de notices et mémoires. 9e vol., 3e série.

DAX. *Société de Borda.* Mémoires : 1896, 4e trimestre; 1897, 1er à 3e trimestre.

DIJON. *Académie des sciences, arts et belles-lettres.* Mémoires. 4e série. T. V.

DRAGUIGNAN. *Société d'études scientifiques et archéologiques.* Bulletin. T. XX, 1894-1895.

DUNKERQUE. *Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.* Bulletin, 1896, 2e fasc. — 1897, 1er fasc.

— — Mémoires. 29e vol. 1897.

FONTAINEBLEAU. *Société historique et archéologique du*

Gâtinais. Annales. 1896, 2e et 4e trimestres ; 1897, 1er à 3e trimestres.

GUÉRET. *Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.* Mémoires. 2e série. T. IV et V (1896-1897).

LE HAVRE. *Société Havraise d'études diverses.* Recueil des publications. 1895, 3e et 4e trimestres ; 1896, 1er et 2e trimestres.

LE MANS. *Société historique et archéologique.* Revue. Tome 40, 1896 ; tome 41, 1897.

— *Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* Publication périodique. Tome XXVII, 1895 et 1896, 4e fascicule ; tome XXVIII, 1897, 1er fascicule.

LIMOGES. *Société archéologique et historique du Limousin.* Bulletin. Tome XLV, 1re et 2e livr.

LYON. *Académie des sciences, belles-lettres et arts.* Mémoires. 3e série. Tome IV, 1896.

MONTAUBAN. *Société archéologique de Tarn-et-Garonne.* Bulletins. 1er à 4e trimestres 1896.

MOUTIERS. *Académie de la Val d'Isère.* Mémoires et documents. 6e vol., livr. 2 à 4 ; 1897, 1re livr.

NANCY. *Académie Stanislas.* Mémoires. 5e série. Tome XIV, 1897.

NANTES. *Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.* T. XXXV, 1896, 1er sem.

NICE. *Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.* Annales. Tome XV, 1896.

NÎMES. *Académie de Nîmes.* Mémoires. VIIe série. Tomes XVIII et XIX, 1895-96.

NOYON. *Comité archéologique et historique.* Bulletins, comptes-rendus, travaux et mémoires. Tomes 3 à 12.

— — Cartulaire de Héronval, 1883.

ORLÉANS. *Société archéologique et historique de l'Orléanais.* Bulletin. Tome XI, nos 158, 159.

PARIS. *Société des Antiquaires de France.* Mémoires. 6e série. Tome V, 1894. — Bulletins, 1895.

— *Société de l'histoire de France.* Annuaire-bulletin, 1896.

— — Extraits des auteurs grecs concernant la géogra-

phie et l'histoire des Gaules, par Edm. Cougny. 6 vol.
— — Chroniques de Saint-Martial de Limoges, par H. Duplès-Agier.
— — Nouveau recueil de comptes de l'Argenterie des rois de France, par L. Douët d'Arcq.
— — Les annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast, suivies de fragments d'une chronique inédite, par l'abbé C. Dehaisnes.
— — Gestes des évêques de Cambrai de 1092 à 1138, par le R. P. Ch. de Smedt.
— — Notices et documents publiés à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de la Société de l'Histoire de France.
— *Société d'anthropologie.* Bulletin. Tome VII, fasc. 5 et 6, 1896 ; 1 et 2, 1897.
— — Revue mensuelle de l'école d'anthropologie. 7e année. Janvier 1897.
— — La Société, l'Ecole, le Laboratoire d'anthropologie de Paris à l'exposition universelle de 1889. — L'école d'anthropologie de Paris, 1875-1896, par M. Philippe Salmon, 1896.
— *Société philotechnique.* Annuaires. Tomes 52 à 55.
Poitiers. *Société des Antiquaires de l'Ouest.* Bulletins et Mémoires. 2e série. T. XVIII et XIX. — Bulletins. 2e série. T. IX, 1er trim. 1897.
Reims. *Académie de Reims.* Travaux. 99e vol. 1895-1896. Tome I.
Rennes. *Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.* Bulletins et Mémoires. T. XXVI, 1897.
Roubaix. *Société d'émulation,* Mémoires. T. III et IV.
Rouen. *Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.* Bulletin. T. X, 2e et 3e livraisons.
Saint-Brieuc. *Société d'émulation des Côtes-du-Nord.* Bulletins. 1896, n° 12 ; 1897, nos 1 à 8. — Bulletins et Mémoires. T. XXXIV.
Saint-Dié. *Société philomatique vosgienne.* Bulletin. T. XXII, 1896-97.

SAINTES. *Société des archives historiques de la Saintonge et d'Aunis.* Bulletins. 1890, 6e livr. ; 1894, 6e livr. ; 1895, 2e, 5e, 6e livr. ; 1896, 2e, 4e et 6e livr. ; 1897, livr. 1 à 4.

SENLIS. *Comité archéologique.* Comptes-rendus et Mémoires. 3e série. T. X.

SOISSONS. *Société archéologique, historique et scientifique.* Bulletins. T. 4 et 5, 3e série, 1894.

TOULON. *Académie du Var.* Bulletin. T. XIX, 1896.

TOULOUSE. *Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.* Mémoires, 1896.

— *Société archéologique du Midi de la France.* Bulletin. 1897, nos 17 à 19. — Mémoires. T. XV, 2e livr.

VALENCE. *Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme.* Bulletins. Livr. 120 à 123.

VALENCIENNES. *Société d'agriculture, sciences et arts.* Bulletins. Nos 1 à 12, 1896.

VERSAILLES. *Commission des antiquités et arts de Seine-et-Oise.* Publications. XVIIe vol.

— *Société des sciences morales, des lettres et arts du département de Seine-et-Oise.* Mémoires. T. XX, 1897.

VERVINS. *Société archéologique.* Bulletin. T. XVI.

Alsace-Lorraine

STRASBOURG. *Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.* IIe série. T. XVIII, 1897.

Belgique

ANVERS. *Académie royale d'archéologie de Belgique.* Annales. 4e série. T. VII ; VIII, 1re et 2e livr. ; X, 2e et 3e livr. (1897). — 4e série des Annales, 2e partie, nos 28 à 30, 1897. — Bulletins. Livr. 1 à 4, 1885.

BRUGES. *Société d'émulation.* Annales. 5e série. T. IX, 1896.

BRUXELLES. *Académie royale des sciences, lettres et des beaux-arts.* Bulletins. 3e série. Tomes XXI à XXIII.

— — Annuaires, 1896 et 1897.

— — Comptes-rendus des séances de la Commission royale d'histoire. 5e série. T. V, nos 3 à 7 ; t. VI, nos 1 à 6 ; t. VII, nos 1 et 2.

— — Notices biographiques et bibliographiques concernant les membres correspondants et les associés. 1896. 4e édition.

— — Cartulaire des comtes du Hainaut. T. VI, 1re et 2e parties (1337 à 1436). 1896.

— — Cartulaire de l'église de Saint-Lambert de Liège. T. II, 1895.

— — Chartes inédites de l'abbaye d'Orval, par A. Delescluse, 1896.

— — Correspondance du Cardinal de Granvelle, 1586, par M. C. Piot. T. XII, 1896.

— — Inventaires des Cartulaires conservés dans les dépôts des archives de l'Etat en Belgique. 1895.

— — Le Cotton, manuscrit Galba. B. 1, du British museum de Londres, publié par Edward Scott et L. Gilliods Van Severen, 1896.

— — Le livre de l'abbé Guillaume de Ryckel, 1249-1272. 1896.

— — Table chronologique des Chartes et Diplômes imprimés, publiée par A. Wauters. T. IX, 1896.

— — Règlements et documents concernant les trois classes. 1896.

— *Commission royale d'art et d'archéologie.* Bulletin, 33e et 34e années.

— *Société d'archéologie.* Annales. T. X, livr. 3 et 4; T. XI, livr. I à IV. — Annuaire de la Société d'archéologie. T. VIII, 1897.

— *Société des Bollandistes.* Analecta Bollandiana. Tome XVI, 1897, fasc. I et II.

CHARLEROI. *Société paléontologique et archéologique.* Documents et Rapports. Tome XX, 2e livr.

GAND. *Société d'histoire et d'archéologie.* Bulletin, 5e année, nos 1 à 5.

— *Cercle historique et archéologique.* Bulletin, 4e année, nos 6 à 8.

— *Fédération archéologique et historique de Belgique.* Congrès de Gand. T. XI, 1re et 2e parties, 1897.

LIÈGE. *Institut archéologique liégeois.* Bulletin. T. XXV.
— *Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.* Tome X, 1re partie, 1896.
MONS. *Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut.* Mémoires. Ve série, Tomes 6e et 8e.
NAMUR. *Société archéologique.* Annales. Tome XXII, 3e livraison.
TOURNAI. *Société historique et archéologique.* Annales. Nouvelle série. Tome I, 1896.

Hollande

AMSTERDAM. *Académie royale des sciences.* Jaarboek van de Koninklyke Akademie van Wetenschappen gevestigd te Amsterdam, 1896.
— — Register op de Verslagenen Mededeelingen XII, 1897.
— — Verslagen en Mededeelingen 1896.
— — Reditus Augusti, accedunt quatuor poemata laudata.
LEIDEN. *Société de la littérature Néerlandaise.* Hundelingen en Mededeelingen van de Maatschappy der Nederlandsche Letterhunde te Leiden. 1896.
— — Levensberichten der Afgestorven. 1896.

Russie

SAINT-PETERSBOURG. *Société impériale archéologique russe.* 1895-1896. Publications périodiques et suite d'Albums archéologiques, in-f° avec pl.

Suède

STOCKOLM. *Académie royale.* Kongl vitterhets historie och antiquitets akademiens Manadsblad, 1892-1897.

Suisse

GENÈVE. *Société d'histoire et d'archéologie de Genève.* Bulletin. T. I, livr. V, 1897.
— — Mémoires et documents. 2e série. Tomes IV à VII.
ZURICH. *Société des Antiquaires.* Mittheilungen. 1897.

Canada

MONTRÉAL. *Société de numismatique et d'archéologie.* The Canadian antiquarian and numismatic Journal. 3e série. Tome I. Janvier 1897.

Etats-Unis

PHILADELPHIE. *Société américaine de philosophie.* Proceedings. Vol. XXXV, nos 151, 152; vol. XXXVI, nos 153, 154.

— *Free Museum of science and art.* Bulletin. N° 1, 1897.

WASHINGTON. *Institut smithsonien.* Annual report of showing the operations and condition of the institution. 1893-1894-1895.

Publications périodiques provenant d'abonnements ou d'échanges

PARIS. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.* Tome LVII, livr. 5 et 6; tome LVIII, livr. 1 à 4.

— *Annuaire de la Société française de numismatique.* Nov. Déc. 1896.

— *Société bibliographique.* Bulletin. 27e année, n° 12; 28e année, 1 à 11.

— — *Polybiblion,* partie littéraire, t. 44, livr. 12; t. 45, livr. 1 à 6; t. 46, livr. 1 à 5. — Partie technique, 2e série, t. 22, livr. 1 et 2; t. 23, livr. 1 à 11.

— *Archæologia* (L'), revue mensuelle par C. R. Graville, nos 4 et 5, 1897.

— *Revue septentrionale.* N° 14 (Déc. 1896); 1897, nos 1 à 12.

ROMANS (Drôme). *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse* des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, livr. 104 à 110.

BRUGES. *Revue de l'art chrétien.* 4e série. T. VII, 6e livr.; t. VIII, livr. 1 à 5.

GAND. *Messager des sciences historiques* ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique, 1896.

RAPPORT SUR DES TROUVAILLES FAITES

AUX ENVIRONS DE CROISILLES

(Communication de MM. le Dr Carton et le Dr Ficheux, membres correspondants).

M. le Docteur Carton adresse à la Société une note de M. le Docteur Ficheux relative aux découvertes qui ont été faites aux environs de Croisilles et aux vases qu'il a recueillis en cette circonstance, avec le concours de M. Jules Catelain.

M. Carton soumet en même temps à la Société des dessins de M. Ficheux représentant ces vases et résume comme il suit la note de notre collègue :

C'est au mois de Septembre 1896 que ces objets ont été trouvés dans une carrière de silex, parmi les débris d'une vingtaine d'autres vases et d'ossements. Ce champ avait déjà été l'objet de fouilles antérieures, mais une vingtaine d'ares n'en avait pas été explorés.

Ce point, situé à 500 mètres au Nord-Ouest du village de Fontaine-les-Croisilles, à égale distance de la Sensée, de la route de Douai et du chemin de Fontaine à Hénin, paraît fort justement à M. Ficheux être l'emplacement d'un cimetière ancien. C'est à 3 kilomètres de là, dans la direction de Douai, que M. le Dr Coulon a découvert, en 1881, le cimetière mérovingien de Choizy.

On a trouvé dans un champ voisin de celui dont viennent les vases de M. Ficheux une grande

quantité de vases, d'ossements et d'armes, mais aucun d'eux n'a été conservé.

Il y avait donc là tout un gisement qui a été en grande partie gaspillé, et on doit savoir gré à notre collègue de l'avoir signalé et d'en avoir sauvé tout ce qu'il a pu. Il est à souhaiter pour l'histoire de notre région qu'il puisse continuer les recherches qu'il mène avec tant de soin.

Il est regrettable que, prévenu trop tard, il n'ait pu relever exactement la forme des tombes, la nature et l'agencement des matériaux qui les composaient, leur profondeur, leur orientation exacte et recueillir des ossements assez bien conservés pour nous renseigner sur le sexe et l'âge des sujets inhumés.

Tout ce que notre collègue a pu apprendre en se rendant sur les lieux dès qu'il a eu connaissance de cette découverte, c'est que ces tombes étaient des sépultures à inhumation, qu'elles étaient placées à 1 mètre les unes des autres, et à 80 centimètres de profondeur, le corps couché de son long, les pieds tournés vers la Sensée. Le sol du champ est incliné à l'Est.

Les vases, à peu près intacts, trouvés par M. Ficheux, sont :

1° Une urne de 33 centimètres de hauteur, en terre noire, dure, vernissée, d'une bonne cuisson, sans anse, à corps renflé. Le col assez étroit, mais peu allongé, est orné à sa base de moulures coupées par une ligne brisée régulière en forme de V, se touchant par l'extrémité supérieure de leurs branches. Sa contenance est de 8 litres. Elle était placée dans

2° un plat de même pâte, de 8 centimètres de

diamètre, à fond plat, muni d'un rebord oblique et aplati.

3° Une autre amphore de même forme que la première, mais sans l'ornementation en ligne brisée, d'une hauteur de 25 centimètres, d'une contenance de 3 litres, qui reposait aussi sur un plat non décrit par notre collègue. Il renfermait les restes visqueux d'un liquide, très adhérent à sa paroi interne.

4° Une *œnochoé* de jolie forme, en terre rouge, tendre, à bec trifolié, à panse ovoïde. Son anse porte à son extrémité supérieure un relief à forme d'antefixe appliqué contre le bord supérieur de l'orifice qu'il dépasse de toute sa hauteur. C'est une plaque dont la face tournée vers le vase porte un buste de femme vêtu d'une tunique largement ouverte sur la poitrine, à coiffure radiée[1].

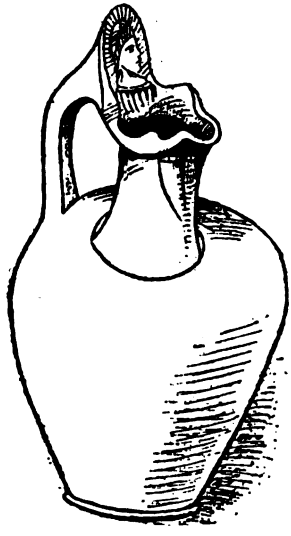

[1] M. Rigaux, secrétaire de la Société des Sciences de Lille,

5° Un plat creux, à manche, également en terre rouge, dont le fond a un diamètre égal environ au 1/4 du diamètre de l'ouverture ; les bords en sont légèrement renflés. Le rebord supérieur, plat et large, est orné de 2 cannelures concentriques. Le manche, horizontal, a la forme d'un tronc de cône s'insérant par la base au bord supérieur. Il est également orné de cannelures qui lui donnent un cachet original. Son diamètre supérieur est de 18 centimètres, sa profondeur de 10 centimètres.

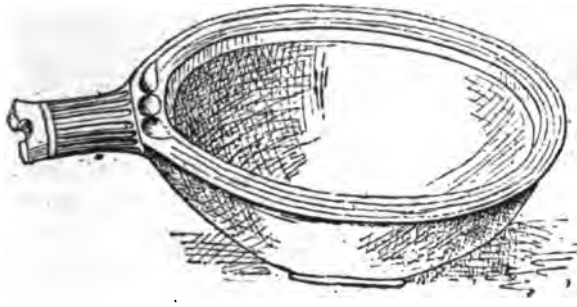

M. le Dr Ficheux remarque que tous ces vases n'ont pas le caractère de ceux que l'on rencontre habituellement dans le pays. Ils sont de meilleure facture et de terre plus fine que ceux du cimetière mérovingien de Choizy, ce qui peut aussi être, à mon sens, attribué à ce qu'ils sont de l'époque gallo-romaine, alors que ces derniers sont d'une date ultérieure.

Dr CARTON.

à qui j'ai communiqué le dessin de M. Ficheux, m'a dit qu'on a rencontré déjà plusieurs fois, dans notre région, des fragments de vases semblables.

CHRONIQUE DE L'ABBAYE DE SAINTE-COLOMBE

DE BLENDECQUES

(Communication de M. Bonvarlet, membre correspondant, Président du Comité flamand de France.)

(Suite)

IV

Litgarde, laquelle gouverna fort bien ceste maison, de son temps Jacques, frère de Guillaume de Sainct Omer, donna à ceste maison du consentement de son frère Nicolas, un certain nombre de fromages blancs, la charte l'appelle en latin *(unam pisam casetrum)* et fut donnée au mois de mars 1214, en présence de Guillaume de Clarques, chevalier et de Bauduin de Blaringhem, et en la mesme année Jean de Seninghem cède à l'Eglise de Saincte Colombe tout le revenu annuel qu'il devoit avoir sur quatre mesures de terre appartenantes à Liévine de Harlindinghes, lesquelles terres icelle Liévine donna puis après à ceste église du consentement de ce Jean de Seninghem. Les tesmoins furent : Guillaume de Havelines, chevalier, Eustace de Lumbres, chevalier, Anselme de Foucquesolles, Guillaume, prévost de Seninghem et Hugues de Nieles. Environ ce temps là Guillaume, chastelain de Sainct Omer, prit ceste abbaye en sa protection ; et en escrivit lettres du commandement particulier à ses baillys et officiers, leur ordonnant d'assister les religieuses et de conserver leurs biens, et ce mesme chastelain a donné à ceste église quinze livres de rente annuelle à prendre sur ses moulins de Blendecques, cecy se passe pardevant

Adam, Evesque de Thérouane, l'abbé de Sainct Bertin et plusieurs de ses moines et pardevant ses hommes de fief Henry de Bailleul, Jean de Deverne et Lambelin Eschevin au mois d'apvril et l'an 1225. Ce mesme chastelain donna encor une rasière de bled de rente sur ses moulins de Blendecque.

Et l'an 1216 au mois de Janvier, Renaud de Lamprenesse consentit à la donation de cent livres faicte à ceste abbaye par Alix, fille de Guy, chastelain de Berghes et Trois ans après, Guillaume, chevalier de Sainct Omer-Glise vendit à ceste abbaye de Saincte Colombe deux pèses de beurre à prendre sur sept mesures de sa terre, et l'an 1221 Oste, seigneur de Heuringhem, et Mahaut, sa femme, donnèrent à ceste maison pour le remède de leur âme, une rente annuelle de . . . . . , et une demie rasièze d'avene, du consentement de leur filz Guillaume ; au jour de Saincte Colombe. Ceste abbaye doit avoir une obligation particulière aux chastelains de Sainct Omer, puisque leur bienveillance envers ceste maison a esté comme héréditaire ; car Mahaut, fille du chastelain Guillaume, considérant, (comme elle dit dans la charte) la nouvelle construction de l'Eglise de Saincte Colombe, lui a donné la moictié de la terre labourable qu'elle avoit à Hassinghem par les mains de l'Evesque de Thérouane, de qui elle estoit tenue à charge de quelques anniversaires pour elle, son père, sa mère, ses frères et sœurs, et à condition que les frères et sœurs de ceste abbaye diront un psautier pour le repos de leurs âmes. L'instrument qui faict foy de ce que dessus fut passé à Thérouane, le premier d'Apvril 1217, en présence des paires d'icelle Mahaut, assçavoir, Arnoul l'advoué, Robert de Creseques, Arnoul de Wime, Philippe de Radonez, Arnoul le loup, Guillaume de Matringhem, Robert de Ballin, Bauduin d'Erny, Eustace de Scouth, Eustace de Salperwick, Gautier de Tilques ; ce qui fut recongnu, depuis à Morbecque par ladicte Mahault en présence de son père Guillaume, chastelain de Sainct Omer, Jacques et ses autres frères, ce qui fut aussi

confirmé par ledict Guillaume en particulier. Et au mois de Juin de l'année suivante 1218, Gérard, seigneur de Werdreck et Alix, sa femme, du consentement de Gilbert, leur filz aisné, ayant donné à l'Eglise de Saincte Colombe, tous les droits de relief de dimes qui estoient tenus d'eux à Werdreck, et cinq mesures de terre situeez à Cancrowelt(?), ayant en outre quitté à ceste église vingt solz parisis de rente annuelle qu'eile leur debvoit, Adam, Evesque de Thérouane, en confirma la donation par ses lettres de decret desdicts mois et an, et ce mesme Evesque avoit confirmé au mois de febvrier de l'an 1215 auparavant la donation faicte à ceste abbaye de trois mesures de terre situées à Werdreck, par Robert de Blendecques et sa femme, en laquelle année Itier, abbé du Ham, confirma aussi la donation faicte à ceste abbaye, de la part de la disme du Thil.

Et l'an 1220, le mesme Evesque confirma par ses lettres l'oppignoration de la moictié de la disme de Werdreck, faicte à ceste abbaye par Guillaume, filz de Robert le Roux, du consentement de Gérard de Werdreck, laquelle Guillaume de Werdreck donna par après absolument à ceste Eglise par les mains dudict Evesque, comme il couste par ses lettres donnéez à Thérouane l'an 1222. Et l'an 1228 en suivant, Gérard de Werdreck confirma la donation de l'autre partie de la disme du lieu faicte par un certain Foulques, bourgeois de S' Omer et sa femme et Pierre leur filz.

J'avois oublié à dire que l'an 1215 qui estoit la première ou la seconde année de ceste abbesse, Litgarde, une certaine dame de Thienes nommée Agnès donne a ceste abbaye, la disme de Racquinghem qui lui avoit este remise ez mains par Guillaume Machuec, en l'Eglise de Thiennes, à cest effect, avec la cérémomie d'une branche verdoiante dont les tesmoins furent Yvain de Rebecque, Guillaume Canvers, Jean le Roy, Pierre de Lens et Arnoul Goucle, hommes servans dudict Guillaume Machue, la tradition s'estant faicte le jour de la Nativité de Sainct

Jean, et la confirmation par Adam, Evesque de Thérouane, en la mesme année.

Et ce mesme Evesque confirme aussi, au mois de Juiellet de la mesme année, l'oppignoration que faict a cette abbaye de sa disme de Racquinghem, Guillaume d'Aire, et Purpurane sa femme, pour deux marques, à quoy furent présens dans le parloir de ladicte abbaye, Marguerite, mère de la femme dudict Guillaume, et Eustache, curé de Racquinghem son frère, Jean d'Alfiches et Béatrix sa femme, sœur d'icelle Purpurane et Jacquemin l'Enfant, seigneur de l'Escoires, de qui la disme estoit tenue et l'an 1218, en suivant, au mois de Juin confirma aussi la donation de la disme de Roquestoires faicte à ceste abbaye par Boidin de Racquinghem et Mahaut sa femme, qui estoit tenue de Gilbert de Witteque et une autre partie de la disme de Racquinghem aiant esté aussi donnée à ce monastère par Simon Petit de Racquinghem, et Helvide du Camp sa femme avec Alix leur fille, laquelle estoit tenue du seigneur de Ploick,ce mesme Evesque en confirma la donation en l'an 1218, et l'an 1221, ceste partie de disme de Racquinghem qui avoit esté oppignorée à ceste Eglise comme nous avons dict cy devant luy fut donnée absolument par lesdicts Guillaume d'Aire et Purpurane sa femme du consentement de Jacquemin, seigneur de l'Escoires. Et le tout fut confirmé par les lettres de l'Evesque ci-dessus à Thérouane, dans la sale de la court Episcopale au mois de décembre dudict an.

Ce fut au quatrième de Mai de ceste mesme année 1221 que Béatrix, comtesse de Guines et chastelaine de Bourbourg, donna à ceste abbaye de Blendecques par les mains d'Adam, Evesque de Thérouane, cinq mille soretz et une pèse de beurre à prendre tous les ans sur ses terres de Gravelingues pour le remède de son ame et de son père Gautier, chastelain de Bourbourg, et de sa mère Mahaut de Béthune, dame de Chocques et d'Arnoul comte de Guines son mari et de son frère Henry, chastelain de Bourbourg dont les lettres furent despéchéez à Thérouane lesdicts jour et an.

Et l'an 1220 auparavant, Jacques de Lescoires rendit du consentement de sa femme à ceste Eglise de Saincte Colombe, toute la disme de l'Escoires en présence de ses paires Eustace d'Eccout, Eustace de Lannoy, Foulques de Saincte Aldegonde, Jean de Saincte Aldegonde, Albert et Jean de le Deverne, dont Guillaume, chastelain de Sainct Omer, en donna lettres au mois de Mars de la mesme année.

La prudence de ceste abbesse se répandit tellement partout que les pères de l'ordre lui donnèrent la commission de pourvoir d'une abbesse à l'abbaye de Wœstine proche de Renescure qui est comme une colonie de l'Eglise de Saincte Colombe fondée l'an 1217, par un noble seigneur appellé Gérard, seigneur de Renescure, et fut mesme envoyée en personne pour édiffier et gouverner l'abbaye de la Broille [1] les Annay fondée par Michel de Harnes comte d'antoing l'an 1222 où elle se transporte à l'instance de ce seigneur, pour y donner commencement à ceste retraicte de la vertu, en laquelle elle trespasse le dix septième de Juillet de l'an 1222, elle fut suivie de

V

Mabe ou Mabile, laquelle a mérité cest éloge particulier que d'avoir conservé l'esprit de l'ordre de Cisteaux ce fut de son temps que Beatrix, comtesse de Guines, veuve du comte Arnoul et fille de Gautier chastelain de Bourbourg et Mahaut de Béthune fit édiffier le monastère de Bonnehem prez du village de Bistade où l'an 1224, elle mit pour abbesse sa fille Béatrix, religieuse professe de l'abbaye de Saincte Colombe à Blendecque, ce que la charte reposante ez archives de ceste abbaye de l'an 1225 prouve évidemment.

En l'an 1222, premier de la prélature de ceste abbesse, Guillaume, chastelain de Sainct Omer, confirme la vente

[1] La Brayelle. — A. B.

faicte à l'Eglise de Saincte Colombe de vingt mesures de bois par Jacques de l'Escoires avec le fond séant; en présence des hommes du chastelain, assçavoir Guy de Wastine, Matthieu de Lannoy, Hugues le Chien, Gautier de Tillecque, Simon de Mussens et autres. Et l'an suivant Helenard, chevalier, seigneur de Clarques et de Grigny, donna à ceste abbaye pour la fondation de son obit vingt mesures de terre dans la seigneurie de Cormettes et comme ce chevalier se préparoit pour aller contre les Albigeois, il dit dans ses lettres qu'au cas qu'il vienne à mourir dans son voïage, il donne de plus à ceste abbaye trente mesures de bois à Raugosart, ces lettres sont expédieez au mois d'octobre de l'an 1223.

Ce fut du temps de ceste abbesse que Bauduin, comte de Guisnes, réclama la donation faicte à ceste abbaye d'une pèse de beurre et cinq mille harencs soretz, par Béatrix, comtesse de Guisnes, comme nous avons dit dans l'éloge de l'abbesse précédente à quoy céda Mabile par le conseil des sages, et dont elle en donna lettres au mois de may de l'an 1226, à charge et conditions néantmoins que la pèse de beurre et un mille de soretz demeureroient à ceste abbaye de Saincte Colombe.

Ce fut encore de son temps que fut fondée l'abbaye de N^re Dame du Verger entre Douay et Cambray par Jean, comte de Chartres et seigneur d'Oisy l'an 1227 où elle envoya Elisabeth religieuse de son monastère pour estre la première abbesse.

Et un an auparavant sa mort, Mabe obtint recognoissance d'Eustache, chevalier, et sa femme auparavant vesve de Pierre de Niepe aussi chevalier, de certaine aumosne, de vingt sols parisis, donnée à ceste abbaye de Saincte Colombe par Béatrix, mère d'yceluy Pierre de Niepe à prendre annuellement sur sa terre appellée Nône, laquelle recognoissance fut faicte pardevant Guy de Marisac, lieutenant du gouverneur d'Artois à Sainct Omer, au mois de Janvier de l'an 1230 lequel en donna lettres qui reposent ez archives de ceste abbaye.

L'année aûparavant ce mesme Guy de Marisac qualifié Bailly de Sainct Omer, confirma la vente faicte à ceste abbaye de toute la terre appellée Campcanescâz par Gérard de Verdrec, du consentement d'Alix sa femme, et de Guiselin leur filz aisné. En l'an 1227, Bauduin d'Aire, chevalier, seigneur de Thienes, confirma la donation faicte par Guillaume Mâchue à ceste abbaye par les mains d'Agnès sa mère comme nous avons dit cy devant.

Ceste bonne abbesse acquist aussi à son abbaye dix mesures de boy avec le fond, que lui vendit Jacques d'Escoires du consentement de Mahaut sa femme, au mois de mars de l'an 1229, ce qui fut confirmé en mesme temps par Guillaume, chastelain de Sainct Omer.

La première année du gouvernement, de ceste abbesse, Mahaut, sœur de Guillaume, chastelain de Sainct Omer, donna à ceste Eglise de Saincte Colombe, quatre rasières de bled, à prendre annuellement sur son moulin de Tilleque, dont elle en donna lettres au mois de septembre de l'an 1222. Ceste abbesse Mabile mourut au mois de janvier de l'an 1231.

VI

Clémence de Berghes suivit l'abbesse Mabe en sa vertu et en sa prélature, où elle fit voir qu'elle n'estoit pas moins sage que noble. Elle estoit issue des chastelains de Berghes Sainct Winoc, fille de Gilbert, chastelain de Berghes et de Marguerite. Elle obtint l'an 1232 de Pierre, Evesque de Thérouane, la confirmation de la disme de Werdrec, donnée à ceste église par Robert le Roux, et confirmée premièrement par sa fille Mabe, vesve de Jean Windre, à quoy avoit aussi donnée son consentement Guillaume, frère d'icelle Mabe, et qui fut confirmé aussi par Guy de Marisac, Bailly de Sainct Omer, pour le regard de la donation d'icelle faicte comme nous avons dit cy dessus, par Gérard de Werdrec, de l'advœu de Guiselin

son frère, dont font foy les lettres dudict de Bailly du mois de septembre 1234.

Bertoul de Nédoncel avoit l'année auparavant vendu à ceste église sa part de la disme du Thil pour douze marques de Monoye de Flandres, et cent et cinquante livres parisis ce qui fut advoué au mesme temps, par Bauduin de Comines, chevalier et depuis l'an 1243 par Jean de Wisque, chevalier.

Ce fut ceste abbesse qui acheta d'Adoue de la Carvoye, chevalier et de Marie sa femme, la disme de Blaringhem et vingt solz parisis de rente, au proffit de son abbaye, dont Guy de Berghes, seigneur de Cohem, chevalier, de qui la disme estoit tenue, en donna lettres de décret l'an 1236, et le tout fut confirmé en après par Pierre, Evesque de Thérouane, l'an 1237.

Et l'année auparavant Marguerite, vesve de Gilbert, chastelain de Berghes donna à ceste abbesse et à son couvent tous les arriérages qui luy estoient deubs à cause de son moulin de Blendecque.

Et comme un certain gentilhomme appellé Pierre, filz de Luce vesve de Hélie de Blendecque avoit donné à ceste abbaye, une masure sur laquelle est basti le dortoir de ce monastère, Marguerite, chastelaine de Berghes, dame de Bilkenes, en donna lettres de décret à l'intervention de Simon, abbé de Clermaretz du consentement de Guy de Berghes son filz qui soubscrivit aux lettres de décret avec cest abbé de Clermaretz au mois de Juillet de l'an 1237.

Ceste mesme Marguerite, chastelaine de Berghes, donna aussi à ceste abbesse et à son monastère, certaine masure entre le moulin de la maison et celui de la Magdelaine, du consentement de Guy, son filz, de Guillaume et d'Enguerram, et de sa fille Mehault, dont il y a lettres de l'an 1240.

Deux ans auparavant, Gillette du Hamel et son filz Renault donnèrent à ceste abbaye, cincq rasières de bled, de rente à prendre annuellement sur la censse du Hamel, laquelle donation fut decrétée par Thibault Scandelli,

Bailly de Sainct Omer, pardevant les hommes du comte Guillaume de Biennes et Robert, monoyer, l'an 1238.

L'an 1234, Guy de Marisiac, bailly de Sainct Omer décrète les rentes dues annuellement par les habitants de Blaringhem à ceste abbaye, de Saincte Colombe, ces lettres sont despêchéez au mois de Juin de l'an cy dessus, pardevant Eustace mayeur, Thomas de Nœufrue, chevalier, Eustace du Ploïch chevalier, et Jacques de la Haye, aussi chevalier.

Du temps de ceste abbesse, Guy, chastelain de Berghes, donna en ausmône à ceste Eglise de Saincte Colombe six rasières de bled de rente à prendre annuellement sur la terre que tenoit de luy en fief Gerbauld de la Cousture, à quoy il adjouta encor une rente perpétuelle paiable par ses héritiers pour le vin des messes de ceste abbaye, dont les lettres en furent donneez par ledict chastelain l'an 1238.

A l'exemple de ce chastelain de Berghes, Guillaume de Suerdes, chevalier de Cléty, donna à ceste église de Saincte Colombe, seize solz parisis de rente, à prendre en la ville de Sainct Omer, sur deux maisons qu'il avoit proche du marché, pour la célébration des messes en la dicte abbaye, à quoy donna son consentement et se constitua plege Jean d'Esquerdes son seigneur, dont en furent donnéez lettres par ledict chevalier de Cléty l'an 1242.

Cette abbesse vescut environ douze ans dans le gouvernement, et puis mourut heureusement le quatriesme de May 1243, et luy succéda

VII

Alix, du temps de laquelle Guy de Berghe, seigneur de Cohan [1], donna à ceste abbaye le moulin situé à Blendecques, et en donna lettres au mois d'Apvril 1244, et ce mesme Guy confirma l'an 1248, la donation qu'avoit faicte sa mère à ceste église d'une masure située à Blendecque

[1] Cohem. — A. B.

préez de la terre de Basile Carpentier à quoy donnèrent leur consentement Mabile sa femme, et Guy son filz.

En la mesme année, Guillaume, chastelain de Sainct Omer, seigneur de Pitcamp et de Berquin, donna pour le remède de son âme en ausmône à ceste abbaye, vingt solz parisis de rente à prendre annuellement sour le tonlieu de sa terre de Pitcamp, ces lettres furent despêchéez au mois d'apvril de l'an que dessùs.

Ceste abbesse, acheta de Gérard de Bilque, chevalier et de Mabe sa femme, du consentement de leur frère Guillaume de Bilque, quatre mesures de terre et plus situéez à Renescure, près du pont Hazequin au mois de mars de l'an 1253.

Ce fut encore du temps de ceste abbesse, que Guillaume, chastelain de Sainct Omer, confirma la vente de trente deùx mesures de bois situeez en la pairie de Hœringhem, contigues du bois de Blendecques faicte à ceste abbaye, par Jacques de l'Escoires du consentement de Mahault sa femme et de Jean leur filz aisné, et ce chastelain en donna lettres de decret en présence de ses nommés Bauduin de Peenes, Henry de Hazebrouc, Eustace de Hoùle, Eustace de Renescùres et Jean de Wisques, chevalier, et de Jean Rohier, Gérard de Windre et maistre Jean de Hesdin, etc. au mois de Janvier de l'an 1246, ce qui fut confirmé l'année suivante par Pierre, Evesque de Thérouane.

L'An 1243 auparavant Jean, chevalier, seigneur d'Esquerdes, donna en aùmosne à cette abbaye, cinq rasières de bled, de rente à prendre annuellement sur le moulin de Jacques, chevalier de Bécoùrt à Esquerdes, lesquelles il debvoit audit seigneur d'Esquerdes, qui en donna lettres de cession au proffict de ce monastère, du consentement de Marie, sa femme et de Jean leur filz et héritier l'an 1243.

Du temps de ceste Abbesse Guillaume de Roùt, voulut prétendre les seize solz de rente qu'avoit donné à ceste Eglise Guillaume de Sverds, chevalier de Cléty, dont nous avons parlé ci dessus dans l'éloge de Clémence de Ber-

ghes, mais le différenct ayant esté remis à l'arbitrage de Henry, chanoine et official de Thérouane, ledict Guillaume fuct condamné, et la redevance adjugée à ceste église, l'an 1246.

Ceste abbesse, après avoir gouverné louablement environ 12 ans mourut le vingt deuxiesme de Juillet 1254.

VIII

Béatrix de Guines luy succéda dans la charge abbatiale, elle estoit fille d'Arnoul, comte de Guisnes et d'Alix de Coucy, sa naissance joincte à son bel esprit, luy donna un grand avantage pour le bon gouvernement de ceste maison. Jay vûe quelque vieù manuscrit du monastère qui la qualifie religieuse d'un bon jugement.

Je ne trouve aucune mémoire qui se soit faict pendant sa prélature, jusques à l'an 1261, auquel Jean, Evesque de Meaulx, confirme la donation faicte à ceste Eglise de dix solz parisis de rente par Renauld du Hamel, du consentement de Gillette, sa mère, pour estre employée à entretenir d'habits Liesse, religieuse de ceste maison sœur dudict Renauld pendant sa vie.

Ceste abbesse acheta pendant son gouvernement de Pierre de Montmorency, et Ruesse sa femme, dix mesures de bois et cinq mesures de bruières situeez aux environs de ceste abbaye de l'advœu de la chastelaine de Sainct Omer de qui le fief étoit tenu, A quoy donnèrent aussi leur consentement Caterinne, chastelaine de Léas (?) et Jean, son filz aisné et en despéchèrent lettres de décret au mois d'apvril de l'an 1265.

Ce fût aussi du temps de ceste abbesse, qu'Enguerram Gohcaùs, chevalier, sire de Surque, chastelain d'Ardres donna à ceste Eglise de Saincte Colombe, vingt solz parisis de rente, pour la fondation d'un anniversaire à son intention et de Clèmence, sa femme, laquelle somme il a

assignée sur ses terres de Rocquettoires, et en passa lettres au mois de may 1265.

Ceste abbesse reçut pour religieuse en ce monastère Mahault, fille de Jean de Berghes, lequel du consentement d'Anne sa femme, donna pour dote à sa dicte fille deux razières de bled et quarante solz parisis de rente annuelle, laquelle dote fût décretée pardevant l'official de Thérouane au moy de Décembre 1274.

Ceste abbesse acheta pendant son gouvernement d'un certain Gilles le Wale, bourgeois de Sainct Omer, vingt mesures de terre à Werdrec, en présence de Huon de Baudringhem, Henry d'Hazebrouc, Oston du Bos, Nicolas de Saincte Aldegonde et Raoul de la Boure, laquelle partie de terre avoit esté aschetée auparavant dudict Henry d'Hazebrouck. La vente faicte à ceste Eglise fut décrétée par Pierre dit le Usurier, Bailly de Sainct Omer, en May 1280, ce qui fut confirmé l'année suivante par Robert comte d'Artois, de qui les biens estoient venus.

Pendant le gouvernement de ceste dame, la fille du comte d'Artois se maria à Otte, comte de Bourgogne à raison de quoy ce monastère ayant esté obligé de contribuer vingt solz parisis de recognoissance. Ceste abbesse craignant que ce droict se tirast en conséquence, en demanda lettres de non préjudice de Jean de Melun, chevalier, de Barthélémy de Moutete, chanoine de Wastrie (?) Lieutenant de le Comté d'Artois, lesquels lui accordèrent, et furent despéchéez en la ville de Paris, le samedi après le feste de Saint Vincent de l'an 1284.

Ceste abbesse aiant gouverné sagement le monastère l'espace de trente troix ans passa de ceste vie à l'autre le 23 de septembre 1287 et fut suivie de :

IX

Caterinne laquelle estoit abbesse l'an 1288, mais elle ne gouverna que quatre ans environ, selon que se recognoit

par les tiltres et mémoire de ceste maison. Elle eut de son temps une difficulté contre ceux de Racquinghem qui vouloient empêcher les bestiaulx de ceste abbaye d'aller paistre sur la bruière près de Racquinghem ; mais ceste abbesse et son couvent s'estant retirés par devant Guillaume de Valhuon, bailly de Sainct Omer, Elles furent maintenues contre les opposans en présence de Vautier de Boidinghem, Bricou de Herscamp, Huon de Vaudringhem, Gillon Cauwé, Morel d'Anvin, Mathieu de Salproïck, Gillon et Wim de Bilque, Daniel de Bukenes, Pierron de Linde, Bauduin Drieux, Bauduin Duflos et Tassart de Fouquesolles, hommes de fief du comte d'Artois et les lettres de sentence despéchées au mois de May 1291, qui est tout ce que nous avons peu apprendre avoir esté faict de son temps.

X

Bienvenue Dufossé, fut la dixiesme abbesse qui gouverna ceste abbaye, elle estoit native du comté d'Oye les Gravelingues, elle impétra sauvegarde du comte d'Artois pour la conservation de son monastère.

Ce comte l'appelle en latin *Beneventa ;* et par une lettre d'elle mesme en françois, elle se nomme sœur *Bienvenue,* et le Martyrologe de ceste maison l'appelle *Beneveniens.*

Il semble qu'elle pourroit bien avoir esté faite abbesse l'an 1291 ou 1292, auquel Jean Joute ayant vendu à ceste abbesse certaine pièce de terre à Baudringhem l'an 1281, Gérard d'Allouagne, Escuier, en confirma le marché au mois de May 1292, du consentement de Gérard, son père. Ce fut de son temps que Guy, comte de Flandres et marquis de Namur, ayant appréhendé la donation faicte à ceste Eglise de quantité de soretz l'an 1226 par Bauduin comte de Guisnes et chastelain de Bourbourg, pour la terre de Gravelines, il ordonna à ses receveurs de payer à l'Eglise de Saincte Colombe ladicte redebvance tous les ans, le len-

demain de la feste de Saincte Marie Magdeleine, dont il en donna lettres l'an 1295.

XI

Marie Fernagut, luy succéda et ne vescut abbesse guere plus de quatre ans. Ce fut de son temps que Boidin de Haversquerque se rendit frère en ceste abbaye, à la quelle pour le remède de son âme, il donna en aumosne la moitié de la vallée de Roquestoires, laquelle comme dit sa charte il avait acquis par son travail, ceste vallée consiste en terres prairies, estangs et courants d'eau ; et l'autre moitié d'icelle vallée, il la laissa à son filz aisné avec la justice, lequel consentit à ladicte donation et à la vente fait à ceste Eglise, de la disme de Rincq. Des témoins de cela furent : Adam, chanoine de Thérouane, Isaac Ghis frères de Saincte Colombe, Ghiselin de Haverskerque, Gilin et Mathieu de Bailleul, Gérard et Henry de Haverskerque, Boidin de Hazebrouck et Guillaume de Sainct Venant, les lettres en furent donnéez à Merville au mois d'apvril 1297.

Il y eut une difficulté du temps de ceste abbesse, entre elle et Jean de Lescoires, Escuier, touchant la vente faicte à ceste Eglise de la disme de Lescoires,comme nous avons dict cy devant, mais Jean de Beauquesne, Bailly de Sainct Omer, avec un certain Giard de Salcus ayant esté choisy pour arbitres de ce différent par ledict Jean de Lescoires et les religieuses de Saincte Colombe, à l'intervention de Jean de la Halle, et quelques autres amis. Icelle vente fut déclarée bonne et valable au proffict de ladicte Eglise en présence dudict seigneur, de Lescoires, et de frère Salmon, convers de ceste abbaye, qui en estoit le procureur, et le decret en fut despéchée en la cour de Baillage de Sainct Omer, en présence de Jean d'Estienbourg, Gillon Cawé, Renauld de la Bourre et autres hommes de fief du comte d'Artois, au mois d'octobre de l'an mille trois

cents qui doit estre environ le temps auquel semble estre morte ceste abbesse, à laquelle succéda Elizende du Méz.

XII

Elizende du Mez, laquelle vivoit en ceste qualité l'an 1304, selon une sienne lettre qui se voit encor ez archives de ceste maison. L'an 1303, en faveur de ceste Eglise, Philippe, filz du comte de Flandres, comte de Thiete et du Laurette[1], ordonna à Gautier de Heule et au Bailly de Berghes de faire et laisser jouir sœur de Mabe de Cassel, rendue religieuse en ceste abbaye de Saincte Colombe, de tous les biens que ceste maison possédoit aux chastelainies de Berghes et de Cassel, et spécialement de trente livres de terre qu'elle avoit à Ledinghem[2] dont les lettres en furent despéchéez en ladicte année qui est tout ce que nous apprenons, pouvoir estre faict de son temps; laquelle suivant la cronologie des abbesses de ce lieu mourut le trentiesme d'octobre de l'an 1316, après avoir gouverné environ 13 ans elle fut suivie de

XIII

Béatrix de Cayeu dit de Longvillers, laquelle fut esleue abbesse, le premier Novembre de l'an 1316, Elle estoit issue de la noble et ancienne maison de Cayeu qui lui donna son grand cœur pour maintenir les droicts de sa maison, et principalement contre Enguerrand de Créquy son parent, Evesque de Thérouane, duquel elle arresta l'emprise qu'il vouloit faire de visiter ceste maison, contre les droicts de l'ordre de Cisteaux en demandant conjointement procuration, qui est un certain entretenement ou

[1] On dit d'ordinaire *Lode*. — A. B.
[2] Ledringhem ? — A. B.

droict dueb aux Evesques, à la première visite qu'ils font des Eglises de leur diocèse, et tel que cest Evesque prétendoit de ceste abbaye : mais l'abbesse le refusa, comme nous verrons plus voisvement par la teneur de l'acte qu'en a faict ceste Eglise dans un ancien registre en parchemin, où il est dit en vieu Gaulois, *Adonc, dit mesire ly Evech, que puis qu'il n'y devoit avoir procuration, il requeroit qu'il peut entrer en l'abïe, pour vir ses cousines et qu'il peut avoir un plan de courtoisie, et loyrent plusieurs personnes, c'est asscavoir me sires de Kerki, missires Williame de Moliens, frère de Jean de Wisques, Rosse Hupein, et mitres ; et quand Madame Abbesse oyt qu'il eust respondre si fit ouvrir les portes et le rechut, parmi les coses desusdictes, che fut faict* l'an de grace 1319.

Elle avoit monstré l'année auparavant son courage au maintenement de la haute justice qui appartient à ceste abbaye : car son bailly, ses Eschevins et les francs hommes de sa seigneurie ayant faict prendre un certain valet appellé Copin Martin pour le crime de larrecin Alléame de Brequin, Bailly de Saincte Omer, disputant et querelant ce droict à cette abbaye, on fit adjourner le Bailly au château de Sainct Omer, où le Bailly comparut, et cest abbesse y alla aussi, et en parla à Jean de Darc, alors gouverneur d'Artois, et Eulart d'Erille, lieutenant de Sainct Omer, fut envoyé pour informer avec les hommes de fief, et l'information estant puis après examinée par ledict Bailly de Sainct Omer, il fut ordonné par le conseil de Jean de Beaumont mareschal de France, et lieutenant du Roy en Artois, et de plusieurs autres, que la justice de Blendecques auroit bien et à juste titre condamné ledict Copin, et que tel droict luy compétoit, et qui fut dit et recognû au chasteau de Sainct Omer par devant ledict Jean de Beaumont mareschal de France, François de Staple, Boniface le Lombart, Mahieu de Courteville, Raoul de Farnières, Gillon de Sainct Joyres, Thiane le Roy, Laurent Mouisse, et Jean de Journy, le huictième de May

l'an 1310. Elle obligea aussi, sire Pierre de Wattegne, chevalier, seigneur de Wattegne, à luy rendre l'hommage qu'il luy devoit, à raison de ladicte seigneurie et à luy payez la rente de dix razières de grains deue aussi pour le même subject, car ledict seigneur estant en demeure de ce faire en berleri de complaincte impétrée de Jean dû Bois, prévost de Monstreuil, elle fût maintenue en son droict par sentence de l'an 1323.

Cette abbesse avoit tenté auparavant tous les moïens de vider de cette difficulté à l'amiable, comme se voit par un ancien registre en parchemin, mais voïant qu'elle n'en pouvoit venir à bout par ce moïen, *elle s'est traict au Rôy en la cour de Monstreuil, et requisse des amis à ce qu'ils voulussent estre à ses journées où furent le seigneur de Fienne le seigneur de Longvillers et le seigneur Robert de Selle, etc.,* ce sont les motz dudict registre, dont s'est ensuivie une maintenue audict droict de dix razières de bled, décrétée l'an 1323 ; qui est la mesme selon que l'on peut juger à celle dessus mentionnée.

Elle eut encore une difficulté avec l'Evesque de Thérouane touchant le droict d'offrande de l'Eglise paroissiale de Blendecque, que l'Evesque prétendoit luy appartenir de droict commun mais ceste abbesse pour se maintenir en sa possession, fit lever l'offrande aux funérailles de maistre Pierre Wormault pasteur d'icelle Eglise, Elle estoit originaire du Boulonois, fille de Guillaume de Cayeu, chevalier, seigneur de Longvilliers, lequel donna à ceste abbaye huit livres parisis de rente assignée sur la terre de Recque, elle trespassa le nœufviesme de Novembre 1330.

(A suivre)

Saint-Omer, Imp. H. D'HOMONT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

185e livraison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 3 janvier 1893.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 15 par la lecture du dernier procès-verbal qui est adopté sans observation.

M. l'abbé Bled, absent de Saint-Omer lors de la réunion du 6 décembre, remercie ses collègues de la marque de confiance qu'ils lui ont témoignée en le réélisant Président.

Il donne ensuite communication de la lettre suivante qu'il vient de recevoir de la Société Impériale archéologique Russe, en réponse à l'adresse envoyée le 10 octobre dernier, conformément à la délibération prise dans la

réunion du 4 octobre 1897 et relatée au procès-verbal [1] (Bulletin, tome X, 183e livraison, p. 74.)

St-Pétersbourg, rue Liteinaja, 44.
9/21 Décembre 1897.

A Monsieur le Président de la Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.

Monsieur le Président,

La Société Impériale Russe d'Archéologie, dans sa première réunion après les vacances d'été, qui a eu lieu le 21 nov./2 déc., a accueilli avec transport unanime la lettre de la Société des Antiquaires de la Morinie, et a statué de transmettre à cette Société l'assurance de l'amitié cordiale que les membres de la Société Impériale Russe d'Archéologie portent à leurs savants confrères de la grande nation Française qu'ils se tiennent pour parente.

[1] Le libellé de cette adresse était ainsi conçu :

St-Omer, 10 Octobre 1897.

A Monsieur le Président de la Société Impériale archéologique à St-Pétersbourg.

Monsieur le Président,

Au moment où l'écho des fêtes russes vient de provoquer chez tous les Français un si vif sentiment de patriotique satisfaction, la Société des Antiquaires de la Morinie, qui s'honore de compter la Société Impériale archéologique Russe parmi ses Sociétés correspondantes, tient à s'associer à l'élan unanime de sympathies que fait naître l'union intime qui vient de se cimenter entre les deux nations.

Désireuse de voir se resserrer les liens déjà anciens qu'elle a formés avec cette Compagnie savante, elle lui adresse, en cette circonstance mémorable, l'expression de ses sentiments de cordiale confraternité et de sympathique déférence.

Nous vous prions donc, Monsieur le Président, de vous faire son interprète auprès de vos honorables collègues et de vouloir bien agréer, en même temps, l'assurance de notre respectueux dévouement.

Les Membres du Bureau.

Veuillez donc bien, Monsieur le Président, transmettre les sentiments de vive sympathie des membres de notre Société à ceux de la Vôtre, et agréer vous-même mes respects les plus affectueux.

A. Bytschkoffen,
Vice-Président de la Société.

Dons. Hommages.

M. l'abbé Lesenne, membre titulaire, dépose sur le bureau, à titre d'hommage d'auteur, la monographie de la *Chapelle du Lycée (ancienne église des Jésuites)*, à St-Omer. (Saint-Omer, 1897, 106 p. in-4°, 18 pl.). Cet ouvrage très documenté fourmille de renseignements intéressants concernant, non seulement le monument en lui-même, mais aussi l'ancien collège des Jésuites.

M. le Président se fait l'interprète de ses collègues pour remercier l'auteur de cet important travail en qui il espère trouver pour l'avenir un collaborateur distingué de la Société, et il lui associe dans cet éloge le nom de M. Boitel, membre titulaire, auteur des planches remarquablement exécutées, qui nous font connaître dans ses moindres détails l'architecture de l'édifice.

Correspondance.

28 décembre 1897. Accusé de réception du Ministère de l'Instruction publique des exemplaires du tome 24° des Mémoires destinés aux Sociétés correspondantes.

— Par lettre en date du 15 décembre, M. Maurice Levert remercie la Société qui l'a élu membre honoraire.

— 20 décembre. La Société archéologique et historique de l'Orléanais adresse une convocation à la célébration solennelle du 50° anniversaire de sa fondation qui doit avoir lieu à Orléans le 23 janvier 1898. Le programme de cette cérémonie est annexé à la lettre d'invitation.

— La Commission historique du département du Nord sollicite l'adhésion de la Société à la souscription qu'elle ouvre à l'effet de provoquer l'érection d'un monument à la mémoire de Mgr C. Dehaisnes. M. le Président rappelle

à ce sujet les relations que la Compagnie a entretenues avec Mgr Dehaisnes qui comptait au nombre de ses membres correspondants les plus distingués ; il pense donc qu'elle tiendra à prendre part à cette manifestation. Les membres présents s'associent pleinement à ces paroles et décident de répondre favorablement à la demande de souscription. Le montant en est fixé à vingt francs.

— 29 décembre 1897. La Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de Belgique donne avis du choix qui a été fait de la ville d'Enghien comme siège de la XIII' session qui s'ouvrira le 7 août 1898. Elle sollicite le concours de la Société pour que désignation lui soit envoyée des questions que les membres désireraient traiter, afin de rédiger d'après ces réponses le questionnaire définitif du Congrès.

Congrès des Sociétés savantes en 1898.

D'après une circulaire en date du 6 décembre, M. le Ministre de l'Instruction publique rappelle la date de l'ouverture du Congrès des Sociétés savantes pour le 12 avril 1898. La désignation des délégués qui se seront inscrits et de leurs communications devra être envoyée avant le 30 janvier.

MM. F. de Monnecove et l'abbé Lesenne acceptent de représenter la Société à cette session à titre de délégués.

Election.

L'ordre du jour appelle l'élection, comme membre honoraire, de M. le Bon G. de Vilmarest.

Un scrutin est ouvert, et le candidat ayant réuni la majorité des suffrages est proclamé par M. le Président membre honoraire. Avis lui sera donné de sa nomination.

Candidature.

MM. Ch. Legrand, Van Kempen et Ch. de Pas présentent ensuite comme membre correspondant M. A. Bou-

loch, architecte honoraire des Bâtiments civils à Boulogne-sur-Mer.

Le vote sur cette candidature est renvoyé, conformément au règlement, à la prochaine séance.

Reddition des comptes de l'année 1897.

En l'absence de M. Decroos, empêché d'assister à la réunion, M. le Secrétaire général soumet à la Compagnie les comptes de l'exercice 1897. L'exposé dressé par M. le Trésorier fait ressortir que la Société n'a pu faire face à ses dépenses de publications que grâce à l'appoint donné aux subventions ordinaires par les subventions des auteurs eux-mêmes et l'augmentation des membres titulaires et honoraires. Dans ces conditions, l'arriéré que l'on reportait l'année précédente sur le nouvel exercice ne s'est pas augmenté, et la situation financière reste normale.

L'examen des comptes est renvoyée à une commission composée de MM. de Noircarme, Van Kempen et Charles de Pas.

Distinction honorifique.

Le *Cartulaire de Saint-Barthélemy* de Béthune publié par M. le Cte de Loisne, et édité par la Société, vient d'être l'objet à l'Institut d'une mention flatteuse pour son auteur. Il résulte du rapport fait au nom de la Commission des Antiquités de la France sur les ouvrages envoyés au concours de l'année 1897, que ce travail a été classé immédiatement après d'autres ouvrages d'une importance beaucoup plus considérable avec l'appréciation suivante :

« Votre commission a dû laisser de côté, faute de pouvoir » augmenter les mentions dont elle dispose, plusieurs » ouvrages auxquels elle veut du moins accorder, en vous » les signalant, une marque d'estime. De ce nombre est » le *Cartulaire de Saint-Barthélemy de Béthune,* publié » par M. le comte A. de Loisne. (Saint-Omer, 1894, in-4°). » C'est un recueil de 146 pièces, transcrites en général » avec correction et précédées d'une introduction subs- » tantielle, où sont résumés les renseignements de diffé-

» rents genres que l'on peut demander à un cartulaire. »

Publication du cartulaire des Chartreux de Sainte-Aldegonde.

M. le Président transmet à la Société l'offre qu'il a reçue de M. le Cte de Loisne de publier ultérieurement le Cartulaire des Chartreux de Sainte-Aldegonde, d'après le manuscrit existant à la bibliothèque de Saint-Omer.

Cette proposition est accueillie a priori avec faveur par les membres présents. Il est rappelé que ce manuscrit a été l'objet de recherches nombreuses de la part des auteurs qui ont précédemment écrit sur l'histoire de la ville de Saint-Omer, et que le projet de le publier en entier a été mis plusieurs fois en avant.

Actuellement, les impressions en cours des Mémoires et des Chartes de Saint-Bertin ne laissent guère place à une nouvelle publication. Néanmoins la Société pense que la suite des cartulaires dont elle a déjà fait paraître plusieurs volumes pourrait plus tard se continuer d'une façon très intéressante au moyen des manuscrits inédits existant encore dans la bibliothèque et les archives de la ville, et particulièrement par le Cartulaire de Sainte-Aldegonde. Ce recueil contient une quantité de détails curieux sur l'ancienne ville de Saint-Omer, ainsi que des indications sur des noms de lieux.

Il entrerait donc dans les vues de la Compagnie de l'accueillir à la suite des Chartes de Saint-Bertin et de le publier alors dans les mêmes conditions, si l'état des ressources lui permet de poursuivre l'exécution de son plan.

Le nom de M. le Cte de Loisne, qui a achevé avec succès, ainsi qu'on vient de le voir, la publication des Chartes de Saint-Barthélemy, est une garantie sérieuse pour l'entreprise de ce travail auquel ses précédentes études l'ont préparé.

M. le Secrétaire général se chargera de lui transmettre la décision de ses collègues.

Communications.

— M. Legrand, Secrétaire archiviste, communique la note bibliographique suivante :

Dans la *Lecture illustrée* du 25 août 1897, (l'actualité par le passé, — la campagne et le sentiment de la nature, par John Grand-Carteret), l'auteur, page 407, donne un extrait du discours préliminaire de de La Borde, intitulé : les jardins de la France, et publié de 1808 à 1810 :

« Bernard de Palissy, dans la longue description de son *Jardin délectable,* critique fort les oies, les dindons et les grues en ifs et en romarins qu'il avait vus à St-Omer, dans les jardins de l'abbé de Clairmarais, ainsi que les gens d'armes de buis de l'abbé des Dunes, en Flandre. »

— M. l'abbé Bled signale ensuite un article de M. Bonvarlet sur *Charles de Morbecque et ses poésies,* inséré dans le *Bulletin du Comité flamand de France,* année 1897, 3ᵉ fascicule, p. 241 à 248, article doublement intéressant, en ce que d'une part Charles de Morbecque était un seigneur issu de la Maison de Saint-Omer, d'autre part en ce que l'une de ces poésies a pour titre : *Complaincte sur la prinse de Terrouane.* C'est la 11ᵉ pièce de ce curieux manuscrit déposé actuellement sous le nᵒ 4 à la bibliothèque de l'Université de Gand. L'article en question n'en cite que quelques vers. Mais il serait certainement intéressant pour la Société qui a publié déjà plusieurs complaintes sur Thérouanne, d'insérer celle-ci, qui a en plus le mérite d'être signée d'un nom illustre. M. le Président veut bien se charger des démarches pour obtenir de M. P. Frédéricq, professeur à l'Université de Gand, la copie de cette partie du manuscrit.

Après cette communication, la séance est levée à 9 h. 40.

Séance du 7 février 1898.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 15 par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Hommages et Correspondance.

— Reçu à titre d'hommage d'auteur :

A. Janvier. *Un commentaire sur l'almanach des Muses de* 1775 Amiens 1897.

Remerciements.

— Accusés de réception :

de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, des livraisons 178 à 182 du Bulletin historique et du fascicule I du T. IV des Chartes de St-Bertin,

de the Smithsonian Institution, du T. XXIV des Mémoires.

— Le 2 janvier. M. le Bon G. de Vilmarest remercie la Société qui l'a élu membre honoraire.

— Le 5 février. M. le Ministre de l'Instruction publique donne avis qu'il vient de prescrire l'ordonnancement, au nom de la Société des Antiquaires de la Morinie, d'une somme de cinq cents francs pour subvenir à la publication de la 2e livraison du T. IV des Chartes de St-Bertin.

M. le Secrétaire général s'est chargé de transmettre à M. le Ministre les remerciements de la Société pour les encouragements dont il l'honore à l'occasion de cet important travail. Dans ces conditions, le fascicule pourra être terminé dans le courant de l'année 1898.

Election.

L'ordre du jour appelle l'élection de M. A. Bouloch, architecte honoraire des Bâtiments civils à Boulogne-sur-Mer, présenté à la dernière séance.

Le candidat ayant réuni la majorité des suffrages, est

proclamé par M. le Président membre correspondant. Avis lui sera donné de sa nomination.

Rapport de la Commission des comptes.

L'examen des comptes présentés à la séance du 3 janvier donne lieu à un échange d'observations concernant les dépenses élevées occasionnées par les impressions de ces dernières années à tel point que la Société ne pourrait faire face en ce moment à des dépenses extraordinaires de publications sans compromettre gravement sa situation financière.

Le rapport constate du reste que les comptes sont régulièrement établis et qu'il y a lieu de remercier M. le Trésorier du soin et de l'exactitude qu'il apporte à les tenir ainsi qu'à effectuer les recouvrements.

Ces conclusions sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

Communications.

M. l'abbé Bled entretient ses collègues de démarches qu'il vient de faire auprès de la Commission départementale du Pas-de-Calais à l'effet d'obtenir de l'autorité préfectorale un appui pour aboutir à des fouilles à effectuer à Thérouanne sur des voies publiques recouvrant l'emplacement des anciens monuments et en particulier la cathédrale.

Il a trouvé à Arras un accueil des plus favorables et y a recueilli la promesse de cette Commission de seconder activement la Société des Antiquaires de la Morinie dans les efforts qu'elle tentera pour aboutir à une solution pratique si désirée.

— M. D. Sagot, membre correspondant, envoie copie de l'inscription de l'ancienne cloche de la petite église de Saint-Pierre, hameau de Wismes, près de Lumbres. Cette inscription est ainsi conçue :

Messire Antoine de Bloquel de Croix, Chevalier, baron de Wismes, Seigneur de Saint-Pierre à Sein et autres lieux. Et Dame Madame Anne Margueritte de Pracontal

son épouse, Augustin Joseph Prévost, curé de Wismes et Saint Pierre à Scin. — Zunequin Fayolle. — 1763.

L'honorable correspondant y joint l'acte de baptême de la cloche transcrit sur le registre de la paroisse :

« L'an 1763, le 28 août, je prêtre soussigné, curé de Wismes, en vertu d'une commission de Mgr l'évesque de Boulogne, ai fait la bénédiction du métal de la cloche de Saint Pierre, secours de Wismes et ce à Wavrans, en présence du sieur Ansel, curé dudit lieu, et j'ai béni solennellement ladite cloche dans l'église de St Pierre le 8 de novembre suivant, en présence de M. Delosier vicaire de Wismes, De Corbie receveur de la Seigneurie dudit lieu et de Mrs Cadet et Zunequin, de St Pierre. »

PRÉVOST, curé de Wismes.

Cette cloche vient d'être fondue récemment pour faire place à une nouvelle inaugurée en 1897.

— M. l'abbé Collet, membre honoraire, signale l'existence dans une ferme d'Alembon, près de Licques, d'un tableau sur toile représentant le portrait en pied d'un chanoine avec la date 1746. Il envoie en même temps la description du tableau, ses dimensions (1^m20 de hauteur sur 0^m90 de largeur) et un croquis permettant de se rendre compte de l'importance de la composition. Le personnage est représenté assis dans un fauteuil, revêtu, au dessus de sa soutane, d'un rochet garni de dentelle, d'une mosette d'hermine et d'un rabat bleu. La chevelure blanche retombe sur les épaules, la main gauche tient un livre sur la couverture duquel est reproduit un écusson aux armes de la famille de Roussé : *d'argent à cinq merlettes de sable trois et deux.*

Il est dès lors facile d'identifier ce personnage dans lequel on peut reconnaître Messire Jean-Baptiste de Roussé, dit l'abbé d'Alembon, chanoine noble de la cathédrale de Saint-Omer, décédé en 1764, fils de Michel de Roussé, marquis d'Alembon et de Catherine-Charlotte de Laurétan (Cf. *la Maison de Laurétan,* par M. Pagart

d'Hermansart, Mém. de la Soc. des Antiq. de la Mor., T. XX, p. 250).

La communication de M l'abbé Collet est donc doublement intéressante tant au point de vue de l'histoire locale que de l'histoire particulière des familles alliées aux anciennes familles de Roussé et de Laurétan.

Lecture.

La fille du commandant du château de Saint-Omer au couvent des religieuses Conceptionnistes, en 1740.

M. l'abbé Bled donne lecture d'une requête adressée en 1753 à l'Official de Saint-Omer par la demoiselle Marie-Joseph de St-Vincent, religieuse au couvent de l'Immaculée-Conception de cette ville, fille de Messire Jean-Joseph-Bathalie de Saint-Vincent,commandant le château en 1753. Cette pièce curieuse nous montre cette jeune fille forcée d'entrer au couvent contre sa propre vocation par des parents barbares qui voulaient se débarrasser d'elle pour faire une plus belle part à leur fille cadette, et sont arrivés à l'y faire rester douze ans sans que sa protestation ait pu être entendue. Les mauvais traitements dont elle avait été victime dans la maison paternelle sont énumérés dans leurs détails et dépeignent exactement ce trait de mœurs assez fréquent à cette époque. Il y a d'ailleurs lieu de croire que la demoiselle de St-Vincent n'alléguait pas des faits exagérés, car, à défaut de la solution définitive du différend, que l'auteur de la communication regrette de n'avoir pu retrouver, on voit à la fin de la requête l'apostille de l'official, qui renvoie la suppliante à faire les poursuites aux fins de sa demande, et fait ainsi présumer qu'elle aura obtenu d'être relevée de ses vœux.

Cet article est renvoyé à la commission du Bulletin.

— M. Decroos commence ensuite la lecture d'un mémoire de M. l'abbé Collet concernant le lieu de naissance de Philippe de Crèvecœur, maréchal d'Esquerdes ; mais vu l'heure avancée, il propose d'en remettre la suite à une

réunion ultérieure. Il en sera également fait alors un compte-rendu.

M. le Président lève la séance à 9 h. 50.

Séance du 7 mars 1893.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. de Pas.

La séance s'ouvre à 8 h. 15 par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et Hommages.

Les ouvrages suivants ont été envoyés à titre d'hommages d'auteurs :

— *Les grottes de la Basse-Falize à Hydrequent, commune de Rinxent,* par M. le Dr E. T. Hamy, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle. Boulogne-sur-Mer, Hamain.

— *Les évêques de Genève-Annecy, depuis la réforme* (1535-1879), par M. Fr. Mugnier, conseiller à la Cour d'appel de Chambéry, etc... Paris, Champion, 1888.

— *Les Manuscrits à miniatures de la Maison de Savoie,* par le même. Moutiers-Tarentaise, Fr. Ducloz, 1894.

M. l'abbé Courtois, pro curé de Tatinghem, membre honoraire, fait don à la Société d'un médaillon de M. de Laplane, ancien secrétaire général, œuvre de M. Louis Noël.

Remerciements.

Correspondance.

Accusés de réception :

Du Ministère de l'Instruction publique, des exemplaires de la 183e livraison du Bulletin destinés à être transmis aux Sociétés correspondantes.

De la bibliothèque de Zurich, du dernier volume des Mémoires et du 1er fascicule du T. IV des Chartes de St-Bertin.

— Le 16 février, M. A. Bouloch, architecte honoraire des Bâtiments civils à Boulogne-sur-Mer, remercie la Société qui l'a élu membre correspondant.

— Le Comité d'organisation du congrès international d'histoire diplomatique de la Haye adresse une convocation à cette session, qui s'ouvrira le 12 septembre prochain, à l'occasion de la majorité et du couronnement de la jeune Reine des Pays-Bas.

M. le Bon J. du Teil, membre honoraire, et l'un des premiers adhérents du congrès, écrit à M. le Président pour lui exprimer l'espoir que la Société s'y fera représenter par quelques-uns de ses membres.

Donation faite à la Société par Mme Hurbiez, de Béthune.

Après la lecture de la correspondance, M. le Président prend la parole et annonce à ses collègues que Madame Hurbiez, de Béthune, vient de le charger de porter à leur connaissance qu'elle fait don à la Société de la bibliothèque d'ouvrages sur l'Artois et la Flandre laissée par son mari. Cette magnifique collection, qui intéresse particulièrement les arrondissements de Béthune, Saint-Omer et Arras, comprend plus de mille volumes, sans compter un grand nombre de gravures, cartes, dessins et pièces diverses. M. Hurbiez avait su, en amateur éclairé, réunir sur la bibliographie locale un ensemble qu'on ne peut rencontrer dans aucune des bibliothèques publiques du département, et qui est devenu unique par suite de la dispersion du cabinet de M. le baron Dard auquel on pouvait seul le comparer. C'est pour répondre au désir souvent exprimé par lui de son vivant que Madame Hurbiez a tenu à assurer dès à présent la conservation de ces collections dans leur intégrité.

M. l'abbé Bled ajoute qu'il s'est déjà chargé de témoigner à la généreuse donatrice la gratitude de ses collègues. Ceux-ci le remercient de s'être fait ainsi l'interprète de leurs sentiments unanimes et ils chargent M. le Secrétaire général de les renouveler officiellement

à Madame Hurbiez, en lui demandant en outre de vouloir bien accepter le titre de membre d'honneur comme bienfaitrice de la Société.

Conformément aux conditions de la donation exposées par M. l'abbé Bled, il est décidé que l'on fera aménager dans la salle des séances un espace suffisant pour recevoir les deux bibliothèques qui renferment la collection. Chacun des meubles portera sur le fronton l'inscription suivante : COLLECTION HURBIEZ De plus, chaque pièce, livre, gravure ou plan, recevra le cachet estampillé avec mention de la provenance.

Les membres présents votent également des remerciements à M. le Président qui a contribué par ses relations personnelles à désigner la Société au choix de la donatrice pour recevoir le précieux dépôt qu'elle vient de lui confier.

Nécrologie.

Depuis la dernière séance, la Société a à enregistrer la perte d'un de ses plus anciens membres correspondants, M. Rouyer, décédé à Thiancourt (Meurthe-et-Moselle). Numismatiste et archéologue distingué, M. Rouyer avait collaboré aux publications de la Société pendant la période de temps où ses fonctions l'avaient appelé dans ce pays. Les tomes VI à X des Mémoires et le tome I du Bulletin contiennent de lui un certain nombre de communications.

Candidature.

Les candidatures suivantes sont soumises à la Société :

Comme membres correspondants :

MM. le Dr Hamy, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle, à Paris, présenté par MM. l'abbé Bled, J. de Pas et Ch. Legrand.

Fr. Mugnier, conseiller à la Cour d'appel de Chambéry, président de la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie, présenté par MM. l'abbé Bled, Revillion et J. de Pas.

Comme membres honoraires :

MM. Touzet du Vigier, chef d'escadrons au 21e régiment de dragons, présenté par MM. Pagart d'Hermansart, J. de Pas et l'abbé Bled.

Henri Luc, docteur en médecine à Paris, présenté par MM. C. Legrand, J. de Pas et Pagart d'Hermansart.

Charles de Renty, chef de section au secrétariat de la Compagnie P.-L.-M. à Paris, présenté par MM. C. Legrand, J. de Pas et Decroos.

Eugène Pley, docteur en médecine à Paris, présenté par MM. C. Legrand, Van Kempen et C. de Pas. M. Pley est lui-même fils et petit-fils de membres fondateurs de la Société.

Ces candidatures sont accueillies avec un vif plaisir, et M. le Président exprime la satisfaction de voir la Société recevoir tous les jours de nouveaux témoignages de sympathie de tous ceux qui ont conservé quelque attache à Saint-Omer.

Communications.

M. le Président a reçu de M. Bonvarlet, président du Comité flamand, de nouvelles pièces intéressant l'histoire locale et tirées de ses riches archives. Ce sont, cette fois, un fragment de *Chronique de Saint-Bertin,* une dissertation sur l'*antiquité de Thérouanne et des Morins* et une chronique de *l'Abbaye de Saint-Sauveur à Ham.*

Ces manuscrits sont du XVIIIe siècle comme les précédents dûs à l'obligeance de M. Bonvarlet, et contiennent de nombreux documents inédits. Aussi, sur la proposition de M. l'abbé Bled, la Compagnie décide de les faire copier, au moins en partie, pour être conservés dans les archives.

M. Decroos expose, à ce sujet, qu'on lui a signalé l'existence, dans une maison particulière des environs de St-Pol, d'un cartulaire de l'abbaye de Ham. Ce renseignement mérite d'être consigné pour le cas où l'on pourrait solliciter ultérieurement communication de ce recueil.

— M. Pagart d'Hermansart, revenant sur la communication faite à la dernière séance au sujet d'un portrait de J.-B. de Roussé à Alembon, fait passer sous les yeux de ses collègues un dessin à la plume représentant ce même personnage, mais en buste seulement. Ce portrait lui provient de la famille de Laurétan dont la mère de l'abbé d'Alembon était issue.

— Le même membre signale dans le numéro du *Correspondant* du 10 décembre 1897 un passage de la vie du poète anglais *Alfred Tennyson,* par M. Dronsard (p. 969) relatif aux vitraux de l'abbaye Saint-Bertin qui ornent actuellement l'église de Shyplake (Angleterre) et dont il a déjà été parlé le 26 novembre 1894 (v. Bulletin, t. IX, p. 417).

Ce passage est ainsi conçu :

« Après dix ans d'attente et de lutte, le mariage (d'Alfred Ternyson) fut célébré à Shiplake, pittoresque village situé sur les bords de la Tamise, et dont la belle vieille église est ornée de merveilleux vitraux provenant de la célèbre abbaye de St-Bertin, près Saint-Omer, détruite et pillée pendant la première Révolution. »

— M. l'abbé Collet, membre honoraire, soumet à la Société une statuette de la Vierge en plomb de dix-huit centimètres de hauteur. Cet objet offre un intérêt réel, tant par son cachet artistique que par la date qui s'y trouve encore lisiblement inscrite.

La Vierge est représentée couronnée, vêtue d'une robe drapée et d'un long voile : elle tient dans ses bras l'Enfant Jésus avec le globe terrestre. Le piédestal sur lequel elle est posée porte gravés le mot AVE, et, derrière, la date de 1563.

Cet objet aurait été, paraît-il, trouvé à Clairmarais ; mais, sauf cette tradition, aucune autre donnée ne peut servir pour le moment à en déterminer la provenance[1].

[1] Quelques jours après l'envoi de cette communication, M. l'abbé Collet ayant pu faire l'acquisition de la statuette, en a fait aussitôt don au Musée de Saint-Omer.

— M. le Dr Carton, membre correspondant, communique un document épigraphique inédit relevé par lui à Fressin, dans la propriété de M. Violette. Inscrite sur une pierre ayant actuellement la forme d'une colonne cylindrique d'un grès très résistant, cette inscription est assez bien conservée malgré les déplacements qu'elle a subis. Elle se compose de six lignes tracées horizontalement et occupant toute la circonférence, de sorte que le commencement et l'extrémité des lignes se confondent, ce qui en rend l'aspect confus. En voici la teneur :

NVLLA. SALVS. EST. IN. DOMO
NISI. CRVCE. MVNIT. HOMO
SVPER. LIMINARIA

HANC. EXTRVXIT. DNS
ADRIANVS. DE. HARLIN
ABBAS. A 1581

(Hauteur de la pierre : 1m92. — Circonférence : 0m90. — Hauteur des lettres : 0m05.)

Il y a un intervalle d'une ligne entre la troisième et la quatrième lignes. Les caractères sont bien gravés et réguliers mais sans grande élégance.

Il s'agit, on le voit, d'une croix qui a été érigée par Adrien de Harlin. Nous relevons ce nom dans la liste des abbés de Ruisseauville, près Fressin, et le *Gallia christiana* nous le donne comme ayant administré l'abbaye de 1552 à 1596.

Des remerciements sont adressés à M. Carton pour sa communication.

Lecture.

M. Pagart d'Hermansart donne lecture d'un chapitre de son *Histoire du bailliage de Saint-Omer*, sur les fiefs dépendant du bailliage, et en particulier le fief de la châtellenie ou de la Motte. Cette seigneurie établie dans la ville même et réduite à la partie du territoire qui entourait l'ancien château fut réunie au domaine au XIVe siècle.

Le châtelain primitif, seigneur de ce fief, avait un officier subalterne appelé officier châtelain ou burgrave ; mais après l'absorption du vrai châtelain par le bailli et de la châtellenie par le domaine, l'officier châtelain était resté seul dans le fief, nommé par le souverain et à ses gages. Ses principales fonctions étaient la conservation et la perception des droits dépendant de la châtellenie, la poursuite des amendes appartenant à cette seigneurie ; il devait également requérir la répression des délits et crimes commis sur le territoire qui en dépendait. Il prêtait serment devant le bailliage et devant l'échevinage et avait certaines attributions auprès de cette dernière justice comme officier fiscal.

Le rôle complexe de cet officier avait fait naître un conflit de juridiction sur la Motte châtelaine entre le bailli et le Magistrat. Le travail de M. Pagart d'Hermansart établit nettement la nature de ces attributions qui avaient donné lieu précédemment à de fréquentes confusions, et il dégage bien les principes suivant lesquels l'administration de ce fief était organisée conformément au droit féodal.

Après cette lecture, la séance est levée à 9 h. 45.

Rapports sur les ouvrages offerts

Le Cueilloir de la seigneurie d'Acquenbronne (1568) (manuscrit).

M. le comte du Chastel de la Howarderie-Neuvireuil a fait hommage à la Société du terrier et cueilloir de la seigneurie d'Acquenbronne, sise en la commune de Delettes (arrondissement de Saint-Omer), pour l'année 1568. C'est un manuscrit recouvert en parchemin de 0,19ᵐ sur 0,28ᵐ comprenant primitivement 190 feuillets numérotés et 3 feuillets non numérotés au commencement. Quelques feuillets ont été arrachés ; les derniers sont assez endommagés.

La seigneurie d'Acquenbronne s'étendait sur Delettes, Conches, Samblethun, Upen-d'Aval, Upen-d'Amont, Cléty-d'Aval, et appartenait à « Jehan de Renty, escuieier, sʳ de Bonin, Upen-d'Aval, etc. »

Le compte des recettes est établi par Jehan Pingrenon, receveur dudit seigneur. Il part du 7 janvier 1568 « le lendemain des Rois... jusques et compris la Nouel 1568 insclut ». Le prix des diverses denrées formant le loyer y est fixé par l'ordonnance de Jehan de Renty de la manière suivante :

Le blé à 3 livres la rasière, mesure de Sᵗ Omer, et à 48 sols, mesure de Thérouanne et d'Aire.

L'avoine à 25 sols la rasière, mesure de Sᵗ Omer, et à 20 sols la rasière, mesure de Thérouanne et d'Aire.

Les oies, à 6 sols, pièce.

Les chapons, à 5 sols, pièce.

Les glines (poules) à 3 sols, pièce.

Les œufs à un denier la pièce.

Les termes les plus habituels de paiement soit en nature soit en espèces, sont la Toussaint, la Sᵗ Adrien (5 mars N. S.), Pâques, la Pentecôte, Noël.

Le registre présente neuf grandes divisions suivant la nature des droits à recouvrer, tels que rentes, dîmes, droits de relief, droits seigneuriaux, etc., ou suivant la nature des immeubles auxquels ils s'appliquent tels que censes, bois, prés, etc.

A la suite se trouvent les comptes d'administration que rend

Jehan Pingrenon « de tous les rentes et revenu tant fonsière que susensierre, que sense ou louaige, tant que de pré et de bois, que je poeult avoir receu, tant que de blé et avane, plume et œuf, en quelque nature que ce soit, etc... »

Ce cueilloir, outre les renseignements que nous venons de donner, présente certainement de l'intérêt au point de vue de l'histoire du pays, car il mentionne les noms de famille de la région que l'on retrouve encore de nos jours ; de plus, il est une source de renseignements précieux pour la recherche des divers cantons ou lieux-dits des communes dont il consacre ainsi l'antiquité. Ch. L.

La Chapelle du Lycée (Ancienne Eglise des Jésuites) à St-Omer, par A. Lesenne, Aumônier du Lycée de Saint-Omer. Ouvrage orné de 18 planches. St-Omer, 1897, 106 p. in-4°.

Sous ce titre restrictif qui pourrait s'appliquer plutôt aux illustrations qui accompagnent le texte, l'auteur ne s'est pas borné à nous donner l'historique et la description de l'Eglise des Jésuites ainsi que des cérémonies qui s'y célébraient ; il s'est attaché à publier une chronique étendue sur le Collège des Jésuites wallons depuis sa fondation par Gérard d'Haméricourt, avec les transformations qu'il a subies jusqu'à nos jours.

Les manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer lui ont fourni un ample exposé des différents épisodes auxquels cet établissement a été mêlé et du rôle important qu'il a joué à la fin du XVIIe et au XVIIIe siècles.

Au milieu des rivalités incessantes, auxquelles du reste ils restaient étrangers, suscitées entre l'Evêque de St-Omer et l'abbé de St-Bertin, les Jésuites, en habiles diplomates, avaient su conserver les meilleures relations avec les deux prélats.

Les abbés de St-Bertin étaient naturellement bien disposés en leur faveur comme héritiers de Gérard d'Haméricourt ; investis de leur droit de patronat, ils profitaient de toutes les circonstances extraordinaires ou cérémonies religieuses, pour leur témoigner leur bienveillance et les honorer de leur visite.

Les évêques eux-mêmes avaient pris le collège sous leur protection et à plusieurs reprises ils présidèrent à côté de l'abbé

de St-Bertin à des solennités ou représentations théâtrales auxquelles les premiers, ces religieux avaient donné un développement inusité et fastueux. De même en maintes circonstances, ils vinrent officier à leurs cérémonies.

D'autre part, les Jésuites avaient aussi gagné la confiance du Magistrat par des services rendus : concours de leur ministère en temps de guerre, d'épidémie, de calamité publique, concours de leur travail aux fortifications de la ville, enseignement du catéchisme aux enfants, etc. L'échevinage reconnaissant leur accorda des sommes importantes pour la construction de leur église, autorisa des quêtes faites pour leur fournir des subsides, et favorisa chez eux les représentations des mystères antérieurement prohibées.

La seconde église fut commencée en 1615 et terminée en 1629, remplaçant l'ancienne devenue insuffisante pour le développement des cérémonies. Elle reçut en 1667 le corps de Gérard d'Haméricourt qui y fut transféré. En 1762, lors de l'expulsion des Jésuites, elle passa avec le collège entre les mains de prêtres séculiers, et subit à ce moment quelques restaurations. Ces prêtres furent remplacés en 1777 par les Pères de la Doctrine chrétienne qui n'étaient autres, dit l'auteur, que les « Jésuites revenus sous le couvert d'un nom d'emprunt »

Mais bientôt la tourmente révolutionnaire passa sur cet édifice avec ses sacrilèges et ses destinations les plus profanes, mais sans y apporter toutefois des dégradations irréparables. Fermé au culte et livré à l'abandon, il fut l'objet de quelques travaux de conservation du Conseil municipal de 1811 à 1821. Restauré enfin complètement en 1827, il fut réaffecté à sa destination primitive en 1828, à titre de Chapelle de Lycée.

La description du monument emprunte une importance spéciale aux planches qui y sont annexées. On sait que la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais a publié en 1873 dans le second volume de la *Statistique monumentale* une notice de M. L. Deschamps de Pas sur *les églises des Jésuites à Saint-Omer et à Aire-sur-la-Lys,* (18 p. in-4°, 3 pl. lithogr.). Cette partie n'était donc pas inédite. Mais à présent que les

procédés photographiques ont remplacé, dans les études archéologiques, les reproductions par le dessin, l'on trouvera un grand intérêt à voir reproduits d'une façon aussi complète tous les détails de l'édifice et en particulier de la frise intérieure, partie capitale dont la description détaillée et commentée par M. Lesenne avec érudition, nous montre l'importance. Les photographies, dues au talent de M. Boitel, sont remarquablement exécutées, et dans un format qui permet de fouiller les moindres morceaux d'architecture ou de sculpture. Outre les planches déjà citées de la frise, il y a lieu de mentionner les reproductions des nefs, du chevet de l'église, du couronnement des tours, et surtout une vue d'ensemble panoramique d'un cachet artistique tout particulier.

On peut regretter que l'auteur ait dépassé dans l'exposé de la chronique le cadre d'une étude sur l'église elle-même, et que ce défaut d'équilibre dans le plan provoque naturellement une confusion en ce que beaucoup d'événements et des plus importants, auxquels il est fait allusion, se trouvent avoir précédé la construction de l'édifice actuel et ne s'y rattacher en rien : c'est ainsi, par exemple, que les cérémonies décrites par lui au chapitre IV étaient celles célébrées dans l'ancienne chapelle, et ne se sont même pas toutes continuées dans la nouvelle. Enfin, mais ceci ne peut lui être imputable, il n'a pu recourir au *Diarium des Jésuites wallons,* source d'une grande importance pour cette histoire, mais actuellement fermée aux travailleurs (v. p. 35, note 3). Or ce manuscrit seul pourrait nous livrer un ensemble complet et inédit sur le collège.

Malgré ces réserves, le travail de M. Lesenne constitue plus qu'un cadre aux illustrations, ainsi qu'il le dit trop modestement lui-même ; les nombreux documents qu'il a réunis et mis à jour, d'une lecture attrayante au point de vue de l'histoire locale, permettront d'apprécier davantage le monument par la connaissance plus intime des détails d'architecture, et l'évocation des souvenirs qui s'y rattachent.

Les Evêques de Genève-Annecy depuis la Réforme (1535-1879). 2e Edition revue et augmentée par Fr. Mugnier, conseiller à

la cour d'appel de Chambéry, avec dix portraits à l'eau forte, par Ch. Coppier. — Paris, Champion, 1880, 360 p. in-8°.

Cet important travail comprend la biographie des titulaires de l'évêché de Genève depuis le jour où la Réforme eut chassé en 1534, l'évêque d'alors, Pierre de la Chaume, de cette ville, devenue un foyer militant du protestantisme, et l'eut contraint à se retirer à Gex d'abord, puis définitivement à Annecy. Il n'est pas besoin de dire que le voisinage avait créé entre les deux villes, par suite des guerres religieuses, un antagonisme incessant.

Dans le cours de la période qu'il embrasse, l'auteur a eu à évoquer les grandes figures de Saint-François de Sales, évêque de 1602 à 1622, de Jean d'Aranthon d'Alex, de Michel de Rossillon de Bernex, etc..., ainsi que celles d'autres membres de la famille de Sales, dont deux furent évêques du même siège au XVIIe siècle, et d'autres pourvus de dignités ecclésiastiques.

Nous ne faisons ici que signaler ces pages, ne pouvant en faire un examen approfondi. Mais il faut remarquer que le savant auteur a pu, tout en tenant compte des biographies déjà écrites sur ces personnages, mettre en œuvre des pièces inédites, provenant en grande partie des archives d'Annecy, et composer un ensemble très documenté.

L'ouvrage est orné de dix beaux portraits à l'eau forte gravés par un artiste de Savoie, M. Charles Coppier.

Les Manuscrits à miniatures de la Maison de Savoie. — Le Bréviaire de Marie de Savoie, duchesse de Milan. — Les Heures des Ducs Louis et Amédée IX, par M. Fr. Mugnier. Moutiers-Tarentaise, François Ducloz, 1894. 115 p. in 8°. 5 pl. photogr.

Les deux beaux manuscrits dont M. Mugnier donne une description détaillée doivent être attribués au XVe siècle, et sont également intéressants quoiqu'à des titres différents.

Le premier — *Bréviaire de Marie de Savoie*, — appartenant aujourd'hui à la bibliothèque publique de Chambéry, contient quantité de miniatures à la gouache composées avec un luxe d'ornements vraiment remarquable. L'artiste s'est complu à enjoliver le texte de reproductions d'animaux, et particulière-

ment d'oiseaux en des poses les plus différentes et d'une grande richesse de coloris. Les compositions principales, tirées de la liturgie, n'offrent rien de spécial au point de vue local. Seul le frontispice nous montre la présentation de la duchesse Marie à la Vierge mère, par les saints et saintes, protecteurs et protectrices des Maisons de Savoie et de Visconti.

Les *Heures du duc Louis* se distinguent au contraire par l'ampleur des compositions de l'artiste, qui, d'autre part était plus sobre que l'autre dans les ornements, et probablement, moins habile en ce genre. Ces illustrations constituent donc de véritables tableaux qui ont de plus un intérêt local spécial en ce qu'ils représentent des scènes religieuses dans des paysages tirés de la Savoie. C'est ainsi que l'on voit une scène de Noël encadrée dans une vue d'Annecy, une Annonciation à Chambéry, etc... Ce manuscrit est actuellement à Paris à la bibliothèque nationale.

Comme le fait remarquer l'auteur, il est regrettable que les procédés actuels de reproduction ne permettent pas de se rendre compte de la richesse de l'enluminure. Cette réserve faite (commune d'ailleurs à tous les ouvrages de ce genre), l'on ne peut que louer le soin avec lequel ce livre a été édité, tant pour la composition elle-même que pour la partie typographique, œuvre de la Maison Fr. Ducloz, à Moutiers.

Outre la description des deux livres d'heures, M. Mugnier consacre un chapitre préliminaire à la nomenclature détaillée de tous les livres d'heures connus, provenant de la maison de Savoie ; et un appendice à celui d'Amédée IX (1466).

L'Alimentation à Compiègne. — Les pâtissiers, par M. A. Bazin. — *Les bouchers,* par MM. A. Bazin et E. Mauprivez. — 1 vol. in-8° de 182 pages. Compiègne, 1897.

L'étude de MM. Bazin et Mauprivez, bien que ne s'occupant spécialement que de la ville de Compiègne, pourra néanmoins être consultée avec fruit par les érudits et les gourmets.

Nos ancêtres du temps des Croisades ne connaissaient aucun des raffinements gastronomiques de notre civilisation actuelle ; les *Oublies* seuls faisaient leurs délices et ceux qui les confec-

tionnaient s'appelaient alors des *Oublieurs*. Petit à petit l'art de la pâtisserie fit des progrès et les maîtres pâtissiers joignirent à leur commerce la spécialité de la vente de la volaille, du gibier, etc. Au 16me siècle, les pâtisseries jouent un grand rôle dans l'histoire de Compiègne : elles figurent à la plupart des entrées royales, des réceptions officielles et des réjouissances publiques, et deviennent un appétissant moyen de séduction auprès des hauts fonctionnaires dont on espère obtenir quelque faveur.

Ces pâtissiers avaient des statuts auxquels ils devaient strictement se conformer. Pour passer maître, l'apprenti devait exécuter un chef-d'œuvre qui était goûté solennellement par les gouverneurs, à l'Hôtel-de-Ville. Une fois reçu, le pâtissier devait jurer de n'acheter « aucun poisson pasmé ayant le fiel crevé dans le ventre » et de ne jamais rien vendre à ses pratiques « de corrompu, gâté et indigne d'entrer dans le corps humain... »

L'honnêteté commerciale a sans doute fait des progrès depuis cette époque, car pareil serment n'est plus exigé de nos marchandes de poissons. On a dû le considérer comme inutile et attentatoire à la dignité professionnelle de cette intéressante corporation.

ANCIENS ET CURIEUX USAGES

D'ELNES ET D'ESQUERDES

PRIX DE BEAUTÉ ET DE CHEVELURE

(Communication de M. l'abbé Collet, membre honoraire.)

L'institution des rosières, que les biographes de St Médard font remonter à ce prélat du VIe siècle, resté si populaire, est connue de tous. Mais ce qui ne l'est certainement pas, c'est le curieux concours de beauté qui a existé au village d'Elnes. Au jour de la ducasse, un *chappeau de rose* était présenté à la plus belle fille se trouvant à la danse.

Toute la jeunesse du pays prenait son « *esbattement public* » le 11 novembre, fête de St Martin et jour de ducasse, sur le flégard qui existe entre l'église, le château et la maison vicariale. Le seigneur ou son bailli remettait alors la récompense à l'heureuse jeune fille, distinguée parmi les autres.

A quelle époque remonte ce curieux usage? Il est impossible de le fixer. Mais on sait qu'il existait déjà en 1696. Cela résulte d'un rapport et dénombrement ainsi conçu :

« A tous ceulx que ces prtes lettres verront, Adrien de » Lattre, bailly gal de la terre et baronnye d'Eulne comis » à la reception des rapport et dénombrement présentez

» à noble Dam^lle Marie Philipine de Fiennes vicomtesse
» de Frugo baronne dudit Eulne et aultre lieux salut sca-
» voir faisons que ce jourdhuy avons leu et receu le rap-
» port et dénombrement présenté à maditte Dam^lle par
» Ph^ne Warenghem de mot à aultre la teneur s'ensuit :
» Primes. Ung mannoir amazé de maison chambre de
» pierre et aultre édiffice situé audit Eulne contenant une
» mesure de jardin listant vers soleil à la rue menant de
» l'église à la fontaine de St Martin, vers mer au sieur
» baron d'Eulne par achapt, debout d'aval à la grand rue.
» — Lequel mannoir cy dessus je tiens et advoue tenir de
» maditte Dam^lle en ung seul fief, foy de homaige à cause
» de sa terre et baronye en voyant à maditte Dam^lle pour
» le relief quand le cas y echeit la valleur d'un an de
» rendaige dicelluy fief, aultant d'aide et cambelaige cous-
» tumière et sy est deu de recognoissance par chacun an
» au jour de la dédicasse d'Eulne ung chappeau de rosse
» à maditte Dam^lle pour elle ou son bailli le présenter à
» la plus belle fille de la dansse par indivisse avec les deux
» aultre manoir. »

Suit la signature du bailli général Adrien de Lattre, en date du 27 juillet 1696, accompagné du scel de la baronnie d'Elnes « d'argent au lion de sable ».

(Registre du bailli Philippe Warenghem.)

A Esquerdes, un autre concours non moins curieux existait. Le jour de la ducasse, un miroir et un peigne étaient remis, le miroir à la plus belle fille qui se trouvait à la danse publique, et un peigne à celle dont la chevelure était reconnue la plus belle. — Ces deux jeunes filles devaient être de vie irréprochable et de bonne renommée.

« ... Item, les héritiers de Jean Bancourt et Danne
» Gilles tiennent de moy en fief à cause de mond. fief
» d'Esquerdes, se consistant en dix mesures et demie ou

» environ, pour lequel fief m'est deue chacun an, un mi-
» roir et un peigne honnete, propre et digne d'être pré-
» sentés et donnés dans un ébattement publicque,que lesd.
» héritiers et possesseurs dudit fief sont tenus de porter
» et me donner ou à mon absence, à l'un de mes premiers
» officiers, annuellement le jour de la dédicasse d'Es-
» querdes aud. Esquerdes avant midy,à peine de soixante
» sols parisis d'amende, pour estre lesd. miroir et peigne
» donnés, scavoir : ledit miroir à la plus belle fille qui se
» trouvera à la danse publique led. jour de lad. dédicasse,
» et le peigne à celle qui sera jugée avoir les plus beaux
» cheveux et qui se trouvera à lad.danse, pourveu qu'elles
» soient de vie irréprochable et de bonne renommée ».

Rapport de la seigneurie d'Esquerdes
(9 mars 1767).

Ainsi qu'Elnes, Esquerdes a perdu son concours de beauté depuis la Révolution. Seule la cérémonie du miroir a subsisté jusqu'en 1876 sous le patronage de la société de St-Sébastien composée des archers du village.

Chaque année, en effet, dans l'après-midi du premier dimanche de mai, jour destiné à tirer le *geai,* les archers d'Esquerdes, qui avaient entendu, le matin, la grand'messe chantée à leur intention, se rendaient en ordre de bataille, le drapeau déployé et aux airs du racleur du village, dans la pâture du vieux château des de Fiennes et Sandelin, et au tireur dont le beau coup avait abattu l'oiseau d'honneur, perché au faîte du « *pal* » ou « *pau* », longue pièce de bois taillée en pointe, étaient dévolus, outre le collier surchargé des plaques en cuivre du patron, un miroir paré d'un ruban bleu à bouts flottants.

Aussitôt que le héros de la flèche avait été reconnu « nouveau roi » par les sociétaires et

acclamé par l'affluence des curieux, le cortège se reformait pour prendre le chemin de l'église et là, au moment où le lieutenant de la confrérie plaçait le drapeau, remarquable par son image de « Monsieur Saint-Sébastien », entre la statue du patron et le flambeau allumé du saint, M. le curé entonnait de sa bonne voix le *Te Deum* au son de la cloche paroissiale. Puis, sa majesté, toujours précédée du joueur de violon et suivie de son escorte, apparaissait au milieu des jeunes filles du village, réunies pêle-mêle sur le terrain de la danse, et, tenant dans ses deux mains le miroir, objet de toutes les convoitises, elle en montrait à l'une la face, à l'autre le revers ; recommençait ainsi trois ou quatre fois, à l'hilarité délirante de tout le monde, ce jeu de déceptions les plus drôlatiques, et, après avoir égayé la joyeuse assemblée par ses lazzis de bon aloi, finissait habituellement par attacher le célèbre miroir au cou de la fille d'un des membres de la confrérie.

Sur ce, car il faut le dire aussi pour être complet, la coutume traditionnelle, gracieuse jusqu'au bout, voulait que le roi et la reine, portant tous deux les insignes de leur dignité éphémère, exécutassent un menuet mille fois couvert des battements de main. — Ce menuet, charmant d'ailleurs, était, bien entendu, le signal de la danse générale.

Autre temps, autres mœurs ! mais il nous a paru intéressant de rappeler ces fêtes d'autrefois tant aimées de nos pères, et dont le souvenir est déjà voilé dans la brume du passé.

Abbé COLLET.

CHRONIQUE DE L'ABBAYE DE SAINTE-COLOMBE

DE BLENDECQUES

(Communication de M. Bonvarlet, membre correspondant, Président du Comité flamand de France.)

(Suite et fin)

XIV

Isabeau, succéda à ceste courageuse abbesse; ce fut pendant son gouvernement, que Jean, abbé de Clervaux, visita ceste maison où, voiant qu'il y avoit plus de religieuses qu'elle ne pouvoit entretenir, il ordonna le vingt septième de febvrier 1331 qu'à l'advenir, il n'y auroit que trente religieuses, y comprises les novices, six sœurs converses, troix chapelains et un père confesseur. Lambert abbé de Clairmaretz et l'abbé de Loo, furent présens à ceste ordonnance.

Ceste Dame eut de son temps entière satisfaction que l'abbesse précédente avoit prétendue et obtenue du seigneur de Witteque, car Enguerram, chevalier, seigneur de Witteque, alla en personne l'an 1337 à l'abbaye de Saincte Colombe, à Blendecque, où il fit hommage à ceste abbesse et paya le relief en présence de Pierre Flourent, chevalier, sire de Mauniez, Jean de Cresecque, Guillaume Lucas, curé de Blendecque, Michel Le Bleu, chapelain de l'Abbaye, Pierre de Witteque frère dudict Enguerram, Jean de Robecque dit de Lassus, Robert de Hellefaut, Laurent Meurisse et Simon Fernagut, Elle trespassa après avoir bien administré son abbaye, le quatriesme d'octobre de l'an 1343, Et après elle

XV

Marie du Valhuon, eut le gouvernement de ce monastère, elle estoit fille de Guillaume, bailly de Sainct Omer, La liste des abbesses de ce monastère dit qu'elle ne gouverna que neuf mois et vingt-six jours, estant morte le trente-unième de Juillet 1355, auquel an Hugue de Heuchin, filz de Bauduin; d'une part, et Guillaume Pauvreaux, procureur de l'abbaye de Saincte Colombe, comparoissent pardevant Jacquemez de Lespaut, Bailly de Blaringhem pour Jean de Heuchin, seigneur de Thienes, Stiembec, Blaringhem ; et les hommes de fief de ladicte seigneurie ou Iceluy Hugues, recognoit la redebvance de deux rasières de bled, dix solz et deux chapons au proffict de cest abbaye, sur quatre mesures de terre à Blaringhem au mois de Janvier 1355.

Cette abbesse impétra du pape Clément, sixième un brevet pour pouvoir retirer les biens aliénez de ceste abbaye ; dont l'exécution fut commise à Jean, abbé de Sainct Jean lez Thérouane. Il apparoist de ce que nous avons dit cy dessus, qu'il y avoit une longue vacance entre l'abbesse précédente qui est morte l'an 1343, et celle cy qui trespassa l'an 1355, au reste je trouve que dans cest interrègne qui dura quelques années celles qui furent commises à l'administration de ceste abbaye ne furent pas oisives, car elles donnèrent en arentissement la disme qu'elle avoit à Blaringhem à un certain André Nicodème pour trois rasières de bled par an, ce qui fut décrété par Hugues Hauvoiaux, Bailly du seigneur de Cohem à Blaringhem, le huictième d'octobre 1353.

XVI

Jeanne Florent, fut la seiziesme abbesse. Elle estoit

fille d'Enguerram Florent Eschevin de Sainct Omer ; de son temps Rasse, sire de Wisque et Quienville donna aux religieuses de Blendecques quatre mesures de terre situeez à Wisque tenues du prévost de Sainct Omer, en acquit de six rasières de bled que sa grange de Wisque debvoit à ceste abbaye, moiennant une messe des trespasseez par an, les lettres en furent despecheez le vingt septiesme de Janvier 1357.

Et l'année auparavant se fit une donation à ceste église de dix solz de rente, en considération d'Agnès de Fernagut, religieuse de ceste maison, que nous verrons cy après abbesse, assignée sur deux mesures de terre séantes à Baudringhem, paroisse de Racquinghem, dont les lettres sont passeez pardevant Jean le Pap lieutenant de la mairie des francs Alœux à Sainct Omer, Nicole le Wale, sire d'Averoult, Jean de Saincte Aldegonde filz du seigneur de Norcarmes, chelrs, Eschevins des francs Alœux, le 6 de May 1356.

L'année suivante, Jean de Neueline, bourgeois de Sainct Omer, faisant refus de payer la disme de laines à ce monastère, ceste abbesse le presse tant que le différent estant mis en compromis, il fut condamné par la sentence arbitrale de payer la disme de laisnes de toutes les bestes qu'il nourrissoit en la paroisse de Blendecques le 10 de febvrier 1358.

Ceste abbesse avoit faict bastir la chapelle de la Saincte Croix dans son Eglise, et prez des degrès du dortoir se voioit jadis en la verrière, un écusson de ses armes avec ceste inscription : Dame Jeanne Florent Abbesse de Chiens. Elle trespassa le vingt huictiesme de septembre de l'an 1365, Elle fut suivie de

XVII

Caterinne du Hocquet, fille de Tassart du Hocquet, eschevin de Sainct Omer, elle gouverna son abbaye avec

beaucoup de peines et de travaux l'espace de quinze ans, qu'elle fut réfugiée en la ville de Sainct Omer, à cause de la guerre et des coups que les anglois faiserent sur le plat pays, elle obtint la permission des vicaires généraulx, d'Adimar Evesque de Thérouane, de pouvoir célébrer l'office divin, à voix basse dedans son refuge, qui estoit à Sainct Omer en la paroisse de Sainct Denis. Elle est morte le 23 septembre de l'an 1380.

XVIII

Agnès de Fernagut luy succéda dans ceste abbaye qu'elle gouverna l'espace de vingt ans, fort sagement, ce fut de son temps que le monastère de Bancthun [1], situé prez d'Oye, fut uni à celuy de Saincte Colombe, par l'ordonnance du chapitre général (de Saincte Colombe), de Cistaux, lequel voiant que ceste maison de Bancthun alla en ruine, trouvant bon de l'unir à celuy-cy, à l'exécution de quoy furent commis Pierre de Ruthe, abbé de Clermaretz, X, frère de Sarticourt, lesquels ensuitte de leur commission du chapitre général, se transportèrent le quatriesme de Novembre, en l'abbaye de Saincte Colombe, et à l'heure de Tierce dudict jour, entrèrent au lieu capitulaire, auquel ceste abbesse avec ses religieuses, Dames Marguerite de Gand, Chrestienne Hapiette, Jeanne Mareschal, Marguerite Utendale, et Jeanne Warine, de ceste maison, d'une part, et l'abbesse de Bancthun appellée Marguerite de la Cour, avec Jeanne de Rexpoude, Jeanne Brauere, religieuses, et une converse dite Jeanne Balkens d'autre part, Lesquelles après toutes les formalités requises lesdicts commissaires vinrent et incorporèrent à l'abbaye de Saincte Colombe de Blendecque, avec tous les biens de l'abbaye ci-dessus, dont nous parlerons ailleurs. A quoy ne servit pas peu la

[1] Aliàs Boneham, voyez p. suivante. — A. B.

sagesse et la conduicte de ceste supérieure, qui avoit appris de ses devanciers la manière de régir.

De son temps, Robert de Bar marquis du Pont, seigneur de Cassel, ordonne à Pierre Waterlet, receveur général de Flandres, de payer aux Religieuses de Blendecques, les cinq mille harancs sores qu'elles avoient droict de recevoir, et en donna lettres le 7 Juillet 1396.

Lesquelles furent ridiméez en la mesme année par Jeaune[1] de Longpré, Bailly de Sainct Omer. Cette abbesse trespassa le huictiesme de May de l'an 1401 et fut suivie de

XIX

Jeanne de Rexpoude, laquelle estoit fille de Gilbert et de Christine Craye, et religieuse professe de l'abbaye de Bonehem dont nous avons parlé cy-dessus, elle obtint sauvegarde de Jean, comte de Somerset, chambellan d'Angleterre, lieutenant général du Roy d'Angleterre, en Picardie et en Flandres, capitaine de Calais, par laquelle il permet aux religieuses de Saincte Colombe la jouissance de leurs terres, pescheries et possessions quelconques. Ceste sauvegarde estoit du 6 d'Aoust l'an 1401, qui estoit le premier de sa prélature,ceste abbesse eut une difficulté de son temps contre le sieur de Raisse, vicomte de Witteque pour le refus que faisoit celui-cy, de relever la dicte seignerie de Wittecke et payer la redebvance de dix razières de bled à l'Eglise de Saincte Colombe, à raison de quoy le Bailly de ceste abbaye ayant fait saisir ses biens; les Bailly et hommes de fief d'Aire le firent constituer prisonnier; prestendant que la mouvance estoit au chasteau d'Aire. Surquoy les abbesse et couvent de Blendecque ayant imploré l'assistance de Philippe duc de Bourgogne, Iceluy ordonna après bonne information, de le relascher aprez cincq ans de procez sur ce subject; Jean

[1] Aliàs Aliaume.

de la Viefuille dit Gavin, chevalier seigneur de la Prée et de Mamez, conseiller du duc de Bourgogne, Bailly d'Aire et Quentin le Blond, procureur, du Baillage d'Aire, furent intimez des lettres du duc, lesquelles furent intérinéez en forme, et les religieuses demeurèrent en possession de leur droict, les lettres du Duc estoient du mois de Novembre 1421.

Ceste abbesse mourut le seiziesme d'Aoust de l'an 1422, Après avoir gouverné vingt-un ans et 6 mois, elle gist dans le cloistre souz un marbre bleu, où se voient empreintes les figures de trois personnes et en la bordure, restoient encore ces caractères : *D. Jenne... fille de Mons... Gillebert...* le reste est effacé.

XX

Marie le Couvreur, fut la vingtiesme abbesse de la Saincte Colombe, elle a maintenu en son temps fort généreusement les droicts de son abbaye principalement Margueritte Bolare, vesve de Guillaume, seigneur de Vaudringhem et de Nielles, chevalier qui disputoient à ceste abbesse la seignerie viscontiere, sur le simetier de l'Eglise de Blendecque y voulant estendre la leur, A quoy s'opposa fortement ceste abbesse, car les parties aiant convenues de mettre leur différent, soubz arbitres, le droict fut adjugé à Saincte Colombe par sentence de l'an 1428 ; Ceste abbesse à l'Eglise paroissiale de Blendecque delivrer[1] le vin trois fois par sepmaine pour trois messes ce qui fust decreté l'an 1430 par Guillaume, seigneur de Rabodenges et de Bilques, chevalier, Bailly de Sainct Omer, et puis après avoir gouverné heureusement, elle passa de ceste vie mortelle, suivant les mémoires de ceste maison, l'an 1436.

[1] Ici il doit y avoir une petite lacune.

XXI

Alix de Heghes, fut puis après nommée au gouvernement de ceste église laquelle elle administra fort sagement l'espace de huict ans ou environ, de son temps Gaucher, seigneur de Sainct Simon et de Raisse, du consentement d'Antoine de Sainct Simon son filz aisné, vendit à Robert de Lens, seigneur de Rebecques et de Molinghem, la vicomté de Witteque, tenue de l'Eglise de Saincte Colombe à dix livres parisis de relief, vingt solz de cambelage et d'une rente annuelle de diz rasières de bled à quoy donna son consentement et saisine ceste abbesse le troisiesme de septembre 1438, par ses bailly et hommes de fief. Elle trespassa le seiziesme d'Aoust 1443, Son tombeau est dans l'arrière chœur, du costé du cloistre souz un marbre bleu, sur lequel se voient trois religieuses représentéez, et celle du milieu une crosse en main avec un peu de ses armes sur sa teste et cest escript sur la bordure de marbre : « *Cy Gist Dame Alix de Heghes, Abbesse de Blendecque en son vivant, qui trespassa l'an 1443. Lendemain Nre Dame de my Oust.* » Elle fut suivie de :

XXII

Agnès de Groote, laquelle après avoir gouverné louablement l'espace de huict ans le monastère, finit sa vie le vingt cinquiesme de septembre 1458.

XXIV

Marie de Berghes luy succéda, son gouvernement néantmoins ne fut pas de longue durée, car le désir de vivre à soy même, de vacquer à Dieu, avec moins d'embaras fit qu'elle déporta volontairement de la prélature et puis

ascheva ses jours le 13 d'Apvril 1464, son tombeau est dans la chapelle de Saincte Croix, et sur son marbre est escrit : « *Cy Gits Dame Marie de Berghes Jadis Abbesse de Blendecques, laquelle trespassa l'an de Grâce 1464, le 13 d'Apvril. Priès pour son âme* », à laquelle succéda

XXV

Caterine Polard, vingt cinquiesme abbesse, laquelle vescut dans ceste charge environ six ans, elle mourut en Octobre de l'an 1468 ; après avoir résigné sa prélature le huictieme de Juin 1466.

XXVI

Martine Lambert, qui fust la vingt sixiesme abbesse de ce lieu, elle administra deux ans seulement ce monastère, et puy elle fut déposée par le trespas de Catherine Polard cy dessûs, laquelle lui avoit résigné comme nous avons dit, sans que la cronique ni les registres de la maison en dise la cause, elle se retira en France dans un monastère du même ordre, dit : Nostre Dame la Royale ou Du Lys, fondé par la Reine Blanche Mère de Sainct Louis, où elle achesva sa vie sans que l'on en scache le temps.

XXVII

Marie Le Prevost, abbesse vingt septiesme de Saincte Colombe, native de Nielles en Boulonoy, fut choisie, canoniquement après la mort de Catherine Polard. Elle obtint une bulle du Pape Paul deuxiesme, par laquelle on l'authorisoit de retirer les biens aliénez de son abbaye, à quoy elle travailla selon son pouvoir ; mais après avoir

exercé sa charge onze ans et trois mois, elle la remit ez mains de l'abbé de Clermaretz qui estoit lors Enguerran Craibeen, le dix septiesme de Janvier de 1480, et mourut l'an 1434, elle est enterrée sous le marbre d'Alix de Heghes dont nous avons parlé cy devant, et est escrit dessus : *Cy Gist Dame Maroye Le Prevost, religieuse de la dicte Eglise qui Trespassa M. C.C.C.C. IVxx, IV, LE VII. d'Aoùst.* Après son départ on y advança

XXVIII

Jenne Josse dite d'Azincourt, laquelle estoit fille de Percheval d'Azincourt, chevalier, et de Jeanne de Baudringhem. Elle avoit un frère nommé Christophle d'Azincourt lequel estoit devenu héritier de son père, demeura au château de Blendecque, qui luy appartenoit. Cette abbesse avoit esté religieuse du couvent des Urbanistes,qui estoit lors situé au pied du Mont Sainct Michel, en un endroit nommé le Colhof, qui fut destruict à cause des guerres, et puis reddifié dans la ville, au lieu où il est présentement, elle prit l'habit de l'ordre de Cisteaulx le dix neuviesme de Novembre de l'an 1479, et fut faicte abbesse du monastère de Saincte Colombe le dix septiesme de Janvier de l'an 1480, et après avoir tenu les resnes de ceste abbaye vingt ans, elle mourut le dixiesme de Janvier de l'an 1500. Elle gist sous la mesme tombe d'Alix de Heghes et Marie Pruvost, elle fut suivie de

XXIX

Jeanne du Mesnil ; issue de noble extraction elle estoit prieure de ceste maison, lorsqu'elle fut advancée à la dignité abbatiale, elle fut retardée quelques temps par une autre religieuse nommée Claire, qui appuyée de princes, se qualifia abbesse de ce lieu, mais les supérieurs de l'or-

dre appésèrent ce différent, en faisant donner quelque pension à ceste abbesse prétendue, moienuant quoy, elle céda à l'autre qui demeura pacifique et gouverna sagement le monastère l'espace de trente ans.

Ceste abbesse eut aussi un grand soin du bien temporel de ceste Eglise et eut l'œl principalement sur la redebvance dûe par les seigneurs de Witteque à raison de la dicte seigneurie, aiant remarqué que de temps en temps, il y avoit eu de la difficulté pour ce subject, c'est pourquoy elle obligea Jean de Thienes, chevalier seigneur de Lombize, Rebecque, Witteque, à luy servir dénombrement et de recognoitre la redebvance, dont nous avons parlé déjà diverses fois, en faisant homage à ladicte abbesse, nommée individuellement dans les lettres qu'il donna pour ce subject l'an 1519. Elle achesva de vivre le onziesme de febvrier de l'an 1530, et gist souz un marbre sur lequel se voit ceste inscription : *Cy Gist D. Jenne du Maisnil laquelle fut trente ans abbesse de céans et trespassa le unziesme de feborier. Pries pour son âme.* La suivante fut :

XXX

Isabeau de Tilly, laquelle a tenu honorablement le gouvernail de ce monastère l'espace de trente huict ans et quatre mois, elle mourut d'apoplexie le unziesme de Juillet 1569, et est inhumé au chœur des Dames souz un marbre.

XXXI

Jacqueline Blondel gouverna après Isabeau de Tilly, elle estoit françoise de nation. Elle fit réparer pendant sa prélature les murailles qui estoient autour du préau du cloistre, où estoit posées ses armoiries à cause de guerres et troubles de son temps, elle mourut le troisiesme de May de l'an 1604, et fut suivie de

XXXII

Françoise d'Hermines ; laquelle estoit native de la ville d'Aire en Artois, elle se comporta fort prudemment dans l'administration de sa charge, elle travailla particulièrement à délivrer sa maison d'un grand nombre de vieilles debtes, dont elle estoit chargée, qui montoient à la somme de douze mille livres desquelles ceste maison avoit esté obligée de se charger pendant les guerres et dont elle se deschargea fort bien, elle mit sa maison en bon ordre, elle mourut après avoir goûverné l'espace de unze ans, le septiesme du mois d'Apvril de l'an 1615.

XXXIII

Isabeau de Canteleu ; fut la trente troisiesme abbesse de ceste maison, elle estoit native de Sainct Omer, fille de Guillaume de Canteleu, Escuier et seigneur de Contes et Eschevin de Sainct-Omer ; et de Peronne Cornille ; ceste abbesse estoit nièce d'Eugène, chanoine de Sainct Omer ; et d'Antoine, abbé de Clermaretz et de Julienne, prieure de l'abbaye de Wœstine en Flandres, de Jacqueline, religieuse au Soleil de Sainct Omer et de Marguerite, religieuse en ceste abbaye.

Elle gouverna prûdemment ceste maison l'espace de huict ans, elle a faict de son temps le pont du quartier abbatial, elle trespassa le quatorziesme d'Apvril 1623 ; Elle est inhumé au chœur des prebtres sous un marbre bleu ou sont gravéz ces mots : *Icy Gist le corps de Madame Isabeau de Canteleu, abbesse de Blendecque, laquelle avoit vescu vertueusement religieuse, l'espace de 29 ans et exercé la prélature avec notable advancement Tant du spiritùel que temporel, environ huict ans, décéda le jour du vendredi sainct 14 d'Apvril 1623 ; Priès Dieu pour son âme.*

XXXIV

Jeanne l'Enfant, fut la trente quatriesme Abbesse de ceste maison, elle estoit niepce de Françoise d'Hermines, abbesse ci-dessus mentionnée, elle fust eslue et installée l'an 1623. Dez le commencement de son administration elle travailla à racheter quelques rentes onéreuses de sa maison, elle fit reddifier la porte de la Basse court, respara tous les murs du monastère,enrichit l'Eglise de table d'autel et ornement, elle bastit le quartier de l'abbesse, et acheta quelques terres pour augmenter l'enclos de la maison.

XXXV

Colombe du Four ; natisve du village de Blendecques, elle estoit fille du Bailly de Blendecques, exerca premièrement l'office de despensère et puis fut nommée à ceste abbaye par Philippe quatriesme roi d'Espagne l'an 1644 ; elle entre dans sa prélature la quinziesme année de la guerre contre la France qui avoit presque entièrement désolée ceste abbaye, car les biens situéz en France, furent confisquez et annotéz au proffict de François Perrochel Evesque de Boulogne, et ceux de Flandres, inondéz, fourragéz, et rendus infructueux par le logement des gens de guerre, la principale ferme qui est celle de Liverghem réduite en cendres, le toit de l'Eglise tombé en ruine, et pour comble de misères, la maison chargée de debtes et d'argent, à frayz, qui alloit consumer tout le bien du monastère, n'eust esté la prudence de cette prélate a eue de s'atterminer avec les créditeurs en leur cédant la censse de Bagette près de Gravelingues, évitant par ce moien aux saisies et exécutions qu'elle souffroict journellement et par ce moyen tacha de faire subsister sa communauté

qui estoit lors encor de quinze à seize religieuses et de mettre le reste des meubles à couvert des substractions; pendant quoy elle demeurera constante jusques sa mort qui arriva au bout de six ans de sa prélature, qu'estant espuisée de maladie et principalement de la gravelle, au regret de ses filles auxquelles elle donna de grands exemples de patience et de vertu religieuse que ceste colombe a pratiquez toute sa vie, elle mourut en la ville de Sainct Omer le sixiesme de Juin 1658, eagée de cinquante deux ans après avoir gouverné son abbaye quatorze ans, elle fut inhumée en l'abbaye de Clermaretz, à laquelle succéda:

XXXVI

Léonore de Mailly, noble d'extraction, elle avoit esté soubprieure de ceste abbaye d'où elle fut promeue à la dignité abbatiale, qu'elle a tenue six ans fût louâblement et puis décèda le vingt septiesme de Juin de l'an 1665, quarante cincquiesme de sa profession religieuse, elle fut enterrée le mesme jour à l'Eglise de Clermaretz,elle avait esté quelque temps malade, on croit que quelqu'une de ses religieuses l'a empoisonnée ou par mesgard, où par malice, et quoy qu'il en soit, pour ne blapmer ceste maison, ceux de Clermaretz ont faict enlever secrétement la religieuse, et mis en un lieu qu'on ne sait pas.

Au reste quoy que je ne scay pas si elle est coupable ou non cela a bien donner subject de parler à tout le monde, dont la plus grande partie la rend coupable et criminelle, mais puisqu'il n'apparoit rien de Judiciaire de la part du Jugement des hommes, il le faut laisser au Jugement de Dieu.

Saint-Omer, Imp. H. D'HOMONT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

186e livraison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 4 avril 1898.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 15. M. le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et Hommages.

M. Guesnon fait l'envoi gracieux à la Société, en la signalant à son attention, d'une étude de M. Ch. de la Roncière sur *le rôle de la marine au siège de Calais.*

— M. le Secrétaire-archiviste dépose sur le Bureau un plan de Saint-Omer dressé en 1897 par les soins de la Ville et offert par l'Administration municipale.

Remerciements.

Correspondance.

Accusé de réception de la Société des Antiquaires de Zurich des livraisons 179 à 184 du Bulletin.

— La Société d'agriculture, des sciences et des arts de Douai envoie le programme d'un concours de poésie ouvert pour l'année 1898, comprenant deux sujets, l'un purement littéraire, l'autre littéraire et local.

— Le 11 mars, Mme Hurbiez remercie la Société qui l'a élue membre d'honneur à l'occasion de la donation importante qu'elle vient de lui faire.

— Par lettre en date du 26 mars, M. Félix de Monnecove, membre titulaire, accepte de représenter la Société au Congrès international d'histoire de la Haye, conformément à la demande qui lui a été faite aussitôt après la dernière réunion.

— Le 29 mars, M. le Bon J. du Teil exprime à la Compagnie sa gratitude ainsi que celle du comité d'organisation du congrès de la Haye, pour les démarches qui ont été faites à l'effet de désigner un délégué à cette solennité.

Elections.

Il est procédé ensuite aux élections sur les candidatures soumises à la dernière réunion.

Les différents scrutins ayant donné lieu à la majorité des voix en leur faveur, M. le Président proclame :

Membres correspondants :

MM. le docteur Hamy, membre de l'Institut, professeur au Museum d'histoire naturelle, à Paris.

Fr. Mugnier, conseiller à la Cour d'appel, président de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, à Chambéry.

Membres honoraires :

MM. Touzet du Vigier, chef d'escadrons au 21e dragons, à Saint-Omer.

Henri Luc, docteur en médecine, à Paris.

Eugène Pley, docteur en médecine, à Paris.

Charles de Renty, chef de section au secrétariat de la Compagnie P.-L.-M., à Paris.

Avis sera donné aux nouveaux membres de leur nomination.

Candidatures.

Les candidatures suivantes sont ensuite proposées :

Comme membres honoraires :

MM. A Beck, ancien magistrat, à Hazebrouck, présenté par MM. C. Legrand, Van Kempen, Revillion.

Gustave Acrémant, secrétaire-adjoint de l'Académie d'Arras et membre de la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, à Arras, présenté par MM. Ch. Legrand, l'abbé Bled et Boitel.

Conformément au règlement, le scrutin est renvoyé à la prochaine réunion.

Communications.

Doctrinal du XVe siècle à Thérouanne.

M. Ch. Legrand, secrétaire-archiviste, donne les renseignements suivants tirés d'un travail intitulé « L'œuvre de Jean Brito, prototypographe brugeois » et inséré dans les Annales de la Société d'émulation de Bruges, année 1897 (5e série, tome X, livraisons 1 à 4, page 66 et suiv.).

A la demande de Mathieu Regnault, évêque de Thérouanne, mort en 1415, Jean Gerson, chancelier de N.-D. de Paris, « trés saige et trés discret homme et maistre en divinité » composa un écrit que le prélat fit transcrire en deux grands tableaux attachés au-dessus du chœur de son église Notre-Dame, au midi.

Une copie en fut imprimée au cours du xve siècle. La Bibliothèque Nationale de Paris en possède le seul exemplaire connu qui est attribué à Jean Brit, ou de Brit, ou Briton, bourgeois de Bruges, mort en 1492. C'est un petit in-4° contenant 30 pages ; il fut acheté en 1824 510 florins ; l'auteur ne nous dit malheureusement pas sous quel numéro il est catalogué.

L'œuvre de Jean Gerson est ce qu'on nomme un *Doctrinal,*

composé en l'Université de Paris « pour l'instruction et doctrine de tous chrétiens et chretiennes, de quelconque estat quilz soient ». Il contient l'explication des commandements de Dieu, etc.

Ce doctrinal a été imprimé également par le célèbre typographe brugeois Colard Mansion, en 1480, sous un titre différent et avec quelques légères nuances de rédaction. La bibliothèque de Bruges en possède deux exemplaires.

Terrier d'Acquin.

— M. l'abbé Collet, membre honoraire, envoie la description d'un *Terrier d'Acquin* de 1752, qui lui a été obligeamment communiqué par le propriétaire actuel, M. Lozinguez, cantonnier-chef du canton de Lumbres, demeurant à Cléty. L'honorable correspondant a consigné toutes les mentions intéressantes de ce manuscrit, dont l'importance est nécessairement assez restreinte, tant par sa date relativement récente, que par l'existence des noms de lieux qui concernent ce pays dans le Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin, qui avait la seigneurie d'Acquin et était propriétaire de la plus grande partie du territoire.

Quoi qu'il en soit, cette communication est accueillie avec empressement, en raison de l'intérêt que la Société attache à signaler l'existence des documents inédits de toute nature dans les bibliothèques particulières. Des remerciements sont adressés également à M. l'abbé Collet pour l'analyse détaillée qu'il dépose aux Archives de la Société et dans laquelle il a relevé tous les renseignements utiles qui peuvent être extraits de ce recueil, tels que la liste des principaux propriétaires du pays avec la contenance de leurs biens, les noms de quelques cantons et lieux dits, leur superficie, leurs délimitations respectives, etc...

Epitaphe d'A. de Lières.

— M. Pagart d'Hermansart expose que M. d'Oosthove, qui ne peut assister à la séance, lui a envoyé, pour être présentée à la Société, la photographie de la pierre tombale dont la description a été donnée par lui en 1885 dans le t. VII du *Bulletin historique*, p. 435. Il propose de compléter ainsi la lecture des armoiries : Adrien de Lières

portait : écartelé aux 1er et 4e d'argent à deux bandes d'azur qui est de Lières[1], et aux 2e et 3e d'or à trois maillets de sinople, en souvenir de son aïeule Marguerite de Mailly, qui avait épousé en 1574 Jacques de Lières, gouverneur et grand bailli de Lillers et de St-Venant. Dans l'inscription, où manquent quelques lettres, il y a lieu de rétablir le mot de ZILLEBECQUE.

M. Pagart d'Hermansart fait en outre observer que la date de la mort d'Adrien de Lières est bien celle de 1677 et non de 1611, et qu'il fut tué au siège de Saint-Omer à la défense du fort à Vaches, sous le nom de colonel de Ferfay, du fief qu'il possédait. Les documents consultés pour écrire l'histoire de ce siège lui donnent, par suite d'une orthographe irrégulière, le nom de *Phairfax* qui a été reproduit[2] faute de renseignements sur son nom patronymique[3].

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, M. le Président lève la séance à 9 h. 30.

Séance du 2 mai 1898.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 15. M. le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et Hommages.

La Société de numismatique et d'archéologie de Montréal fait l'envoi de la médaille commémorative « Château

[1] Gosse d'Ostrel aurait acquis en 1490 la seigneurie de Lierres (ou Liéres) en Artois, et en aurait pris le nom et les armes. (Généalogie de quelques familles des Pays-Bas. Amsterdam, 1774, p. 79.)

[2] *Mém. des Antiq. de la Morinie,* t. XXI, p. 40.

[3] On le trouve aussi sous la dénomination d'*Hérenthal.*

de Ramezay Memorial » frappée pour le 25e anniversaire de sa fondation (15 décembre 1862 -15 décembre 1897).

La Société a reçu à titre d'hommages d'auteurs :

— *La bataille d'Azincourt d'après le manuscrit inédit du château de Tramecourt,* par M. le Cte A. de Loisne. Paris, Imprimerie Nationale, 1898. (Extrait du Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques.)

— *Notice généalogique sur la Maison d'Hondschoote,* par M. A. Bonvarlet. Lille, V. Ducoulombier, 1897.

— *Etudes d'ethnographie préhistorique : fouilles à Brassempouy en* 1896, par M Ed. Piette. Paris, Masson, 1897.

— *Notice sur la confrérie de Jésus-Flagellé à Wavrans-les-Elnes,* par M. l'abbé Collet. Calais, 1898.

— *Catalogue des tableaux du Musée communal de Saint-Omer,* par M. Revillion. Saint-Omer, 1898.

Les ouvrages suivants ont été également offerts à la bibliothèque de la Société :

— De la part de M. le colonel Morel, membre honoraire : *le journal des opérations du camp d'Helfaut en 1853,* rédigé par M. Morel, capitaine d'artillerie au camp d'Helfaut, père de M. le colonel Morel (manuscrit).

— De la part de M. Ch. de Renty, membre honoraire : une lettre datée de St-Omer le 17 novembre 1746, signée *de Ferraneau,* concernant la garde de pièces et munitions d'artillerie de la place de St-Omer, ainsi que l'épreuve de provisions de poudre à livrer au moulin d'Esquerdes. Cette lettre est vraisemblablement adressée à un intendant militaire par le directeur de l'artillerie à St-Omer.

De la part de M. Ch. Legrand, secrétaire archiviste :

— Lithographie représentant le *portrait de S. A. R. le duc d'Orléans,* père de M. le comte de Paris.

— *Discours prononcé par M. le Bon Le Sergeant de Monnecove, maire de St-Omer,* le 8 août 1847, à l'occasion du monument érigé en cette ville à la mémoire de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans.

— *Plan de la ville de St Omer* (dressé vers 1850), lithogr. de Sacleux.

— *Vue du nouvel Hôtel-de-Ville de St-Omer*, lithogr. par Huby.

De la part du R. P. dom Roulin, membre honoraire :

— Deux vues en phototypie de l'abbaye de St-Bertin.

De la part de la famille de M. O. Pley :

— *Chœur composé pour la fête chevaleresque offerte par la ville de St-Omer à S. A. R. Mgr le duc d'Orléans*, le 17 juillet 1842, par M. Omer Pley. Paris, A. Lafont.

De la part de la municipalité de St-Omer :

— *Rapports présentés au Conseil municipal par M. Ringot au nom de la commission du déclassement et démantèlement de la place de St-Omer*, accompagnés de trois plans.

Des remerciements sont adressés aux auteurs de ces différents dons qui viennent enrichir la bibliothèque de la Société de documents intéressants pour l'histoire locale.

Correspondance.

Accusés de réception :

— De la Société des Antiquaires de Londres des dernières livraisons du Bulletin historique.

— Du Ministère de l'Instruction publique, des exemplaires de la 184e livraison du Bulletin historique destinés à être transmis aux sociétés correspondantes.

— MM. le Dr H. Luc, par lettre du 8 avril, le Dr E. Pley, par lettre du 9 avril, et Ch. de Renty, par lettre du 1er mai remercient la Société qui les a élus membres honoraires à la dernière séance.

Elections.

Un scrutin est ouvert sur les candidatures proposées à la dernière séance.

Le vote ayant donné lieu à la majorité en leur faveur, M. le Président proclame membres honoraires :

MM. G. Acrémant, secrétaire adjoint de l'Académie d'Ar-

ras et membre de la Commission des monuments historiques, à Arras.

A. Beck, ancien magistrat, à Hazebrouck.

Avis sera donné aux nouveaux membres de leur nomination.

Candidature.

MM. C. Legrand, l'abbé Bled et J. de Pas présentent ensuite comme membre correspondant M. l'abbé B. Caron, curé de Thérouanne.

Le vote sur cette candidature est, conformément au règlement, renvoyé à la prochaine séance.

Communications.

Trouvaille d'objets mérovingiens.

M. Decroos fait passer sous les yeux de ses collègues quelques objets mérovingiens envoyés par M. l'abbé Collet et provenant d'une trouvaille récemment faite aux environs de Zudausques : ce sont deux vases en terre noire avec ornements à la roulette, deux fers de lance semblables à ceux trouvés à Lumbres récemment (v. Bulletin, t. IX, p. 725) et un cercle en fer qui paraît être la base d'un *umbon* de bouclier.

Le rapport de M. Collet explique que c'est en piochant une légère éminence qu'un ouvrier a mis à jour une tombe creusée dans la marne, dans laquelle reposait le squelette entier d'un individu, qui malheureusement tomba en poussière aussitôt qu'on y toucha : ces objets étaient réunis dans la sépulture. Y aurait-il là l'indice de trouvailles plus importantes à effectuer pour l'avenir ? C'est ce que l'honorable membre fait espérer en réservant pour les résultats des travaux ultérieurs l'envoi d'un rapport plus détaillé et la détermination plus précise du lieu des fouilles.

Epitaphe de J. Darrest.

— M. de Noircarme, membre titulaire, a relevé le fragment d'inscription d'une pierre qui se trouve dans la cave de la maison faisant le coin des rues Carnot et des Bleuts, et présentement occupée par le receveur des finances.

Cette pierre mesure 0m52 sur 0m46. Le document est ainsi conçu :

. . . . . .
. . . . . .
TABLE DES PAVVRES :
DE CESTE EGLISE
DECEDÉ DE CE MONDE
LE 12e DE IVIN 1645
PRIES DIEV POVR SON
AME
CY GIST AVSSY DAMOISELLE
CATHERINNE LE THVILLIER
FEMME AVDICT DARREST
DECEDEE LE 23e DE IVILLET
PRIES DIEV POVR SON AME
1647

Au bas, deux écussons : celui de gauche est de... à la bande de... chargée d'une fleur de lys de... entre deux croissants de... et accompagnée de six besants ou tourteaux, trois en chef et trois en pointe. L'écusson de droite comprend les armoiries du mari qui viennent d'être décrites accolées de celles de la femme qui sont de... semées de billettes, à la bande ondulée brochant sur le tout.

D'après l'auteur de la communication, il s'agirait ici de Jacques Darrest [1], échevin de la ville de Saint-Omer en 1638, 1639 et 1640, mari de Catherine Le Thuillier. Leur fille s'est mariée en 1644 à la paroisse Ste-Marguerite, avec Jacques d'Haffringues, seigneur du Hill. On peut donc présumer que c'est de cette église que viendrait la pierre ici décrite [2].

[1] M. de Noircarme a relevé en outre deux autres membres de cette famille échevins de St-Omer : Jehan Darrest, échevin en 1578 et Jean-François Darrest, échevin en 1715, 1719, 1720, 1724, 1731.

[2] M. Larcher, propriétaire de la maison, vient de faire don au Musée communal de la pierre en question, qui doit être en-

Vitraux de l'abbaye de St-Bertin à Shiplake.

— M. César de Givenchy présente à ses collègues un volumineux ouvrage anglais sur Shiplake « *The history of Shiplake Oxon (Eyre and Spottiswoode, London Great new street, Fleet Street) by Mrs. Emily J Climenson,* » (494 p. in-4°, 22 pl. phototyp. [1]), dans lequel sont contenus plusieurs renseignements relatifs aux vitraux de Saint-Bertin actuellement renfermés dans l'église de cette localité, et dont il a déjà été parlé précédemment. (Bulletin historique, t. IX, p. 417, t. X, p. 156.)

M. de Givenchy expose que c'est grâce à l'intermédiaire obligeant de M. Doazan, membre titulaire de la Société, qu'il a pu obtenir quelques données sur ces vitraux dont le souvenir était tout récemment encore perdu à St-Omer: c'est à lui également qu'il doit la communication de l'ouvrage qui a été signalé sur ce sujet.

Malheureusement la description qui nous en est donnée ne nous permet pas de nous rendre compte de la valeur artistique du travail, qui doit être d'une importance réelle, à en juger par les appréciations de l'auteur et par la réputation qu'ont acquise ces vitraux en Angleterre.

De plus, il résulte d'une correspondance échangée récemment avec Mrs. E. Climenson, que l'éclairage de la verrière principale n'a pas permis jusqu'à présent d'en obtenir une photographie satisfaisante. A défaut de ce document, M. Doazan a reçu un dessin à la plume assez grossier, mais qui permet néanmoins de suivre la description de l'ouvrage.

Un extrait de la page 370 mentionne que « les anciens vitraux de l'aile septentrionale de l'église de Shiplake ainsi que ceux de l'aile orientale ont été donnés par le Révérend John Palmer Boteler, vicaire de la paroisse en 1828, et proviennent de l'église de l'ancienne abbaye de

levée incessamment pour prendre place à côté d'autres pierres tumulaires que la commission du Musée a recueillies récemment.

[1] La onzième planche est une reproduction des ruines de St-Bertin d'après une photographie moderne.

Saint-Bertin détruite en grande partie pendant la Révolution. » Le donateur en aurait fait l'acquisition à cette époque lors d'un voyage à St-Omer.

Cela ne nous dit malheureusement pas dans quelles circonstances ni par qui ces peintures ont pu être vendues.

Nous reproduisons ci-après la traduction du principal passage (pp. 398 à 400) contenant la description telle que l'a conçue l'auteur :

« La plus grande merveille de l'église est la verrière de l'est qui a été transportée de l'aile sud à sa place actuelle en 1869. De chaque côté du panneau central, en haut, on voit une curieuse figure de séraphin à la face et aux mains rouges : au-dessous et du côté gauche la figure de la Vierge avec deux anges faisant le geste de la couronner. En dessous vient sainte Barbe tenant une tour, deux anges arrangent le nimbe sur sa tête, deux autres lèvent des regards vers elle ; ensuite saint Antoine tenant un livre et une cloche. Dans le panneau central en haut est un ange, ensuite St Jean-Baptiste avec un agneau sur son épaule, et St Pierre avec ses clefs et des anges à ses côtés. Puis vient St André avec sa croix et ensuite le portrait d'un prieur en mitre avec sa crosse sur l'épaule droite. Au dessous un écusson aux armes portées par les anciens souverains de Flandre *(sic)*. Cette figure est certainement celle d'Adolphus, second fils de Baudouin II, comte de Flandre, surnommé « le Chauve ». Baudouin épousa Alfritha ou Elstrith ainsi qu'on l'appelait diversement, la fille favorite du roi Alfred le Grand, roi d'Angleterre. Il eut d'elle deux fils, Arnould qui lui succéda et Adolphus, premier prieur du monastère de Saint-Bertin, à Saint-Omer. Dans « les *Généalogies et Anciennes Descentes des Forestiers et Comtes de Flandre* » publiées à Anvers par Jean-Baptiste Vrients, il est dit : « Baudouin, le second de ce nom, surnommé *le Chauve*, succéda au comté de Flandre, décéda en 919, ayant épousé dame Elstrade, fille d'Elfrede Roy d'Angleterre, et eut d'elle deux filz Arnoul *le Viel* qui lui succéda, et Adulphe, qui fut comte de Boulogne et de Saint-Paul, Abbé de Saint-Bertin à Saint-Omer. »

Sous la figure d'Adolphus est un ecclésiastique agenouillé

près d'une table avec un crucifix à sa gauche : derrière lui un écusson sur lequel est représenté un léopard rampant.

Sur la troisième partie de la verrière, au dessous du chérubin rouge, est une figure inconnue tenant un globe surmonté d'une croix. La figure suivante est Ste Catherine avec une roue et un glaive ; la dernière figure est St Jean l'Evangéliste.

Cette fenêtre est considérée comme la meilleure des verrières apportées de Saint Omer, et elle est exactement telle qu'elle est sortie de l'abbaye, sans aucune dégradation. Il est très intéressant de penser que nous avons un portrait du petit-fils de notre roi bien-aimé et que cette œuvre devait revenir dans le pays de son grand-père, et auprès des lieux où tant de scènes de sa vie se sont passées.

La fenêtre du côté sud de l'église contient d'intéressantes têtes. L'une représente un centurion Romain : sur le côté gauche est une figure qui est évidemment une physionomie prise après la mort, et ressemblant beaucoup à un autre portrait de la fenêtre de l'aile du sud. Le vitrail entourant ces figures est en grande partie moderne. Les trois autres verrières du sanctuaire sont modernes. La fenêtre orientale de l'aile sud contient quelques têtes remarquables vraiment caractéristiques, que l'on dit être les portraits des abbés ou des prieurs de Saint-Bertin. Dans le centre du nimbe est une figure de la Divinité, mais la triple couronne placée maintenant sur elle vient d'une autre fenêtre, et les clefs qui y ont été mises par Mr Willement en ont fait un St Pierre ; au-dessous de la figure est un choriste avec un morceau de musique devant lui, et plus bas un cerf blanc. Les têtes qui se trouvent en haut de la petite fenêtre au-dessus de la piscine sont aussi des fragments de vitraux provenant de Saint-Omer, la partie inférieure est en grande partie moderne. La fenêtre du baptistère, donnée par sir Robert Phillimore, est moderne. La verrière de l'ouest, venant de St Bertin, quoique très mélangée, présente de brillants coloris. Au dessous de l'ange du sommet, sur le côté gauche, sont deux figures très curieuses ; plus bas, la Vierge et son enfant, ensuite notre Sauveur avec de brillants cheveux dorés. Dans le centre, la sainte colombe et un ange sur une sorte d'autel ou d'édi-

cule, puis les noms et les emblèmes des quatre Evangélistes. A droite un Apôtre, et une autre figure de la Divinité. »

Suit une courte notice sur Saint-Omer et l'abbaye St-Bertin extraite du *Saturday Magazine* (18 janvier 1840), mais n'ayant aucun rapport avec la description ci-dessus.

Ainsi qu'on le voit, l'historien de Skiplake s'est laissé entraîner dans quelques hypothèses hasardées, qu'il est d'ailleurs aisé, avec le croquis, de reconstituer sur des données plus vraisemblables. C'est ainsi que la prétendue figure d'Adolphus n'est autre que celle de saint Omer, qui est représenté en évêque mitré portant l'écusson de la ville de Saint-Omer *à la double croix*. De même le moine agenouillé au dessous ne serait-il pas un comte de Flandre, donateur de la verrière, et ne doit-on pas voir dans le léopard du blason le lion des armes de ces souverains? La position de cette pièce héraldique figurée dans ce même croquis semblerait justifier cette assertion.

Il serait à désirer que l'attention appelée sur cette question puisse amener un des membres ou correspondants de la Société à aller se rendre compte de visu de l'état de ces vitraux et s'en procurer une reproduction complète et exacte qui permette d'en donner une connaissance plus précise, d'en déterminer la date ainsi que l'identification indiscutable des personnages représentés.

Des remerciements sont adressés à MM. de Givenchy et Doazan pour leur communication qui a été suivie avec intérêt par les membres présents.

Lectures.

Histoire du doyenné de Bléquin.

Il est donné lecture d'un travail de M. Pierre Casier, membre correspondant, sur l'histoire religieuse du doyenné de Bléquin. Les archives de la Société possèdent déjà de M. Donatien Sagot, membre correspondant, une notice sur le village de Bléquin mentionnée dans le T. VII du Bulletin, p. 181 ; celle de M. Casier vient également apporter à l'histoire de ce pays une contribution importante par des listes complètes et dressées avec soin, pour les-

quelles l'auteur a pu joindre à son travail personnel des documents précieux provenant de M. l'abbé Haigneré.

C'est ainsi qu'il a pu reconstituer la suite des doyens de Bléquin, au nombre de douze, depuis 1576 jusqu'en 1777; la liste des curés de Bléquin, au nombre de seize, de 1576 à 1790 ; et celle des curés de Nielles-les-Bléquin depuis 1553 jusqu'à la Révolution comprenant quinze noms ainsi que des notes sur différents démêlés auxquels ces personnages ont pris part.

Il y avait de plus à Bléquin une chapelle *castrale* sous le vocable de Notre-Dame de Herly, dont les chapelains étaient présentés à l'évêque par les seigneurs du lieu. Les papiers communiqués par M. Haigneré donnent les noms des six derniers chapelains remontant au milieu du dix-septième siècle.

Des remerciements sont adressés à M. Casier pour son travail fait consciencieusement. Bien que la Société juge qu'il n'y ait pas lieu de le publier dès à présent, il est décidé qu'il en serait fait mention, avec le détail des matières qu'il renferme, afin de le signaler aux membres qui auraient à faire des recherches sur l'histoire de ce pays.

Seninghem au XIVe siècle.

— M. le Secrétaire général lit ensuite un travail envoyé par M. Ch. de Renty, membre honoraire : *Seninghem dans les premières années du XIVe siècle*. C'est une note rectificative de l'ouvrage de M. Hermand (Histoire des seigneurs de Seninghem), paru dans le T. VII des Mémoires de la Société, pp. 102 et suiv. M. de Renty a pu mettre la main sur des documents de la Bibliothèque Nationale qui lui permettent de combler deux lacunes au commencement du XIVe siècle et de rétablir d'une façon plus complète la généalogie des membres de la famille de Renty, seigneurs de Seninghem.

Cet article intéressant pour l'histoire de cette commune est renvoyé à la commission du Bulletin.

Registre aux fiefs du Bailliage de St-Omer.

— *Le Registre aux fiefs du Bailliage de St-Omer* (1624-1631). M. Pagart d'Hermansart donne lecture de notes relatant les conditions dans lesquelles a été rédigé de 1624

à 1631, par Valentin Taffin, procureur fiscal au bailliage, le *Registre des fiefs relevant du bailliage de Saint-Omer.* Ce terrier, dont l'original est aux archives de Lille et une copie aux archives de Saint-Omer, a été dressé pour faciliter la perception des divers droits seigneuriaux que l'absence de rapports et dénombrement de fiefs rendait difficiles à poursuivre.

L'analyse du registre en lui-même est donné par M. Pagart d'Hermansart dans le second volume de l'histoire du Bailliage actuellement en cours d'impression. Les extraits supplémentaires dont il est donné lecture et que l'auteur n'a pas jugé devoir reproduire dans ce même ouvrage, peuvent être considérés comme complétant la publication de cet important manuscrit. Outre les lettres du chef trésorier général de Lille qui accréditent Valentin Taffin dans la mission de rédiger le travail et lui en facilitent l'accomplissement, ils contiennent la mention qu'un inventaire y est dressé des titres produits par le procureur fiscal pour « la justification du terrier et la déclaration desdits fiefs ».

L'intérêt de cette lecture ressort de l'importance des documents renfermés dans le registre concernant les noms de lieux et l'histoire des familles qui possédaient les fiefs. Les détails qui en accompagnent la publication ne sauraient donc demeurer indifférents.

L'article de M. Pagart d'Hermansart est renvoyé à la commission du Bulletin.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 9 h. 30.

Rapports sur les ouvrages offerts

La Marine au siège de Calais, par Ch. de la Roncière. Gr. in-8 de 25 pages, 1897.

M. Charles de la Roncière, élève de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole de Rome, bibliothécaire aux manuscrits de la rue Richelieu, entreprend une grande histoire de la marine française. Sa qualité de Breton et le nom qu'il porte expliquent suffisamment cette préférence.

On connaissait du siège de Calais (1346) l'investissement par terre, mais du blocus maritime peu de chose. C'est là ce que nous apprend le travail absolument neuf de M. de la Roncière qui a su y apporter autant de science que de patriotisme et de talent.

Après la bataille de Crécy (26 août 1346), Edouard III rentré en communication avec sa flotte, suivait la côte par Etaples, St-Josse-sur-Mer et Wissant ; il parut le 3 septembre devant Calais et dut se résigner à un blocus long et rigoureux.

Les débuts du siège furent durs pour les assiégeants. Le 17 septembre Edouard assistait, impuissant et furieux, à la capture de 25 vaisseaux du blocus que les 32 galères du Génois Grimaldi et plusieurs barques françaises enlevaient à l'abordage.

A la suite de cet exploit, la mer était restée praticable tout l'automne, mais l'ennemi revint en force au mois de décembre. Comme il fallait ravitailler la place, de nombreux convois de vivres tentèrent à plusieurs reprises de pénétrer dans Calais. Au mois d'avril 1347, malgré une flotte anglaise quatre fois supérieure à la nôtre, malgré toutes les défenses accumulées, une escadre parvint à faire entrer un important convoi de vivres. Ce fut le dernier. Les autres tentatives restèrent infructueuses, car Edouard III s'était empressé de renforcer son escadre qui, au mois de mai 1347, captura 20 bâtiments français. Une nouvelle flotte se concentra pour profiter au mois de juin d'une diversion que feraient les troupes de St-Omer conduites par le prince d'Aquitaine, le duc d'Athènes et le comte d'Armagnac. Ce nouveau plan fut déjoué.

Philippe VI tenta un suprême effort : le 27 juillet l'armée française apparut sur les hauteurs de Sangatte, mais devant l'impossibilité d'attaquer le camp anglais, le roi congédia ses troupes. La malheureuse cité, épuisée par la famine et les privations de toutes sortes, capitula le 5 août. On connaît le dévoûment des six bourgeois qui, en chemise, la corde au cou, obtinrent la pitié du vainqueur, mais à quelles conditions !

Quatre navires calaisiens et deux galères royales quittèrent alors le port en forçant sur l'ennemi, et vers la fin de septembre coulèrent la moitié d'une escadre de dix nefs et ramenèrent l'autre à Abbeville.

La bataille d'Azincourt, d'après le manuscrit inédit du château de Tramecourt, par le comte Auguste de Loisne. In-8 de 15 pages. Paris 1898.

Bien que n'ayant jamais été édité, même partiellement, le manuscrit de Tramecourt n'en est pas moins connu du monde savant qui s'en est occupé à diverses reprises. M. de Laplane le cite en note dans son *Histoire de Renty* (Mém. des Antiq. de la Morinie, t. X) ; le colonel de Brécourt (Bulletin, t. VI, p. 72) a étudié spécialement le récit de la bataille d'Azincourt et a constaté qu'il s'écartait peu du récit qu'en donne Monstrelet dans ses chroniques, etc. M. de Loisne s'est attaché à détruire les erreurs commises par quelques-uns de ses devanciers tels que Mazas, le comte de Galametz, au sujet de l'auteur de ce manuscrit qui n'est autre que Jean de Magnicourt, deuxième du nom, seigneur de Verchin-en-Ternois, où il est né en 1415. Il fait en outre ressortir l'intérêt qu'aurait la publication de la chronique de Tramecourt qui contient une partie originale et inédite. En terminant, l'auteur publie *in extenso* le récit de la bataille d'Azincourt, « la male journée », comme l'appellent les contemporains, qui eut lieu le vendredi 25 octobre 1415. M. de Loisne a eu soin de faire ressortir en note les différences que le manuscrit présente avec le texte de Monstrelet publié par la Société de l'Histoire de France.

Catalogue des tableaux du Musée communal de Saint-Omer, par

Ch. Revillion, vice-président de la Société des Antiquaires de la Morinie, membre de la commission du Musée communal et de la commission du Musée H. Dupuis. Saint-Omer, D'Homont 1898. 64 p. in-8°.

Chargé par la commission administrative de dresser le catalogue des tableaux du Musée communal de Saint-Omer, M. Revillion n'a pas voulu s'en tenir à une nomenclature aride des œuvres dont il a effectué le classement : il a mis à profit les matériaux nombreux qu'il a recueillis sur l'histoire locale pour réunir sous chaque numéro des souvenirs pleins d'intérêt et des références nombreuses qui dénotent son érudition et sa compétence dans cette matière.

Ce travail se lira donc avec profit en dehors même d'une visite au musée : car d'une part, au point de vue local, on y retrouvera des notes instructives sur de nombreux artistes des environs de Saint-Omer, ainsi que des indications de provenance des tableaux ; d'autre part, on y verra mise en lumière la valeur de quelques anciennes peintures qui ne sont pas assez connues dans cette collection.

De plus, l'auteur a pu, grâce au talent de M. Boitel, membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, reproduire les signatures antérieures au XIXe siècle, obtenues par la photographie. Ces documents seront très appréciés des amateurs, et remplissent du reste un des desiderata les plus difficiles à réaliser dans les ouvrages de ce genre tels que les éditent actuellement les grands musées.

Enfin une notice historique préliminaire rappelle l'origine de notre musée communal et donne spécialement l'exposé des développements successifs que la galerie de tableaux a reçus et qui sont arrivés à constituer aujourd'hui un ensemble des plus honorables.

Notice généalogique sur la maison d'Hondschoote, par A. Bonvarlet et L. Bouly de Lesdain. In-8 de 29 pages. Lille 1897.

Le nom d'Hondschoote qui a été orthographié de multiples façons est commun à plusieurs fiefs du Nord de la France et du midi de la Belgique.

La seigneurie dont il est question ici relevait de la cour féodale du Perron de Bergues (arrond' de Dunkerque). Au moment où éclata la Révolution, elle appartenait à la famille Coppens qui l'avait acquise, quarante ans auparavant, du prince de Hornes. Elle était entrée dans cette maison au commencement du xve siècle par le mariage d'Arnould de Hornes avec Jeanne d'Hondschoote, dernière héritière de ses premiers seigneurs. La généalogie de ceux-ci ne parait pas avoir jamais été dressée d'une façon complète. Bien plus, leurs armes n'ont pas toujours été écrites avec exactitude : ils portaient d'hermine, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or.

Le premier seigneur d'Honschoote que mentionne l'histoire est Guillaume van der Moere. Il fut présent en 1063 à la cour plénière d'Oudenarde et prit part, étant déjà bien âgé, à la première croisade. Ses descendants s'illustrèrent dans la carrière des armes et jouèrent un rôle assez important dans les affaires de leur pays.

Le couvent des Trinitaires à Hondschoote fut fondé en 1204 par Gautier I qui prit part à la troisième croisade.

A la fin de leur étude généalogique qui est le résultat de patientes recherches, les auteurs publient *in extenso* les lettres de Philippe le Bon érigeant Hondschoote en seigneurie de haute justice (1430), et un récépissé de la même année délivré par les bailli et hommes de fief de la Cour féodale du Perron de Bergues de l'hommage rendu par Jean de Hornes.

La Restauration de l'Afrique du Nord, par le Dr Carton. In-8 de 28 pages. Bruxelles 1898.

On a dit quelquefois que la France n'avait pas le génie colonisateur. On oppose volontiers la situation actuelle de l'Algérie, après plus de 50 ans de conquête, à celle qu'elle avait acquise sous la domination romaine. Cette comparaison est trop absolue ; les conditions n'étaient pas les mêmes, et le docteur Carton fait ressortir combien l'archéologie peut être utile en nous montrant quelle a été l'œuvre des anciens et ce qu'il y a à faire pour amener notre colonie d'Algérie et le protectorat tunisien au degré de richesses qu'ils ont connu autrefois.

Une chose absolument prouvée est la diminution des pluies, phénomène météorologique dû à plusieurs causes. Or, l'eau joue un rôle prépondérant dans la prospérité des pays du Nord de l'Afrique ; c'est donc surtout à l'aide du reboisement et des travaux hydrauliques de toutes sortes, aqueducs, barrages, etc., et, il faut l'ajouter, avec le concours de bras suffisants, qu'on pourra rendre à cette contrée son antique prospérité.

Mais à qui incombe, dit l'auteur, le droit et le devoir de reconstituer ces travaux hydrauliques et de reboiser ? A la fois à l'administration et à ceux qu'elle protège ; or, pour exécuter ces travaux, il faut faciliter l'immigration, et l'auteur indique rapidement les moyens d'attirer de nouveaux colons. « Il est peut être un autre moyen, dit-il, de peupler l'Afrique du Nord, que les anciens ont employé très largement, ce sont les colonies militaires. »

En tirant quelques conclusions générales de son étude, le docteur Carton revient encore sur le rôle des études archéologiques qui permettent en quelque sorte de reconstituer la carte économique d'un pays, de connaître les points où la population fut la plus dense et qui, en raison des avantages qu'ils présentent, peut-être encore, sont appelés à devenir les plus prospères. Elles nous montrent les moyens par lesquels les anciens ont pu tirer le meilleur parti des dons précieux dont la nature avait doté cette contrée et comment ils ont su y lutter contre les maladies. L'étude des traditions, des coutumes, des habitudes et même des superstitions peut rendre aussi de grands services.

SENINGHEM

dans les premières années du XIVe siècle

(Communication de M. Ch. de Rentz, membre honoraire.)

M. Alexandre Hermand, dans sa notice historique qu'il a consacrée à l'*Histoire des seigneurs de Seninghem*[1], avoue, en trois notes, que pour les premières années du XIVe siècle, le terrain sur lequel il s'avance lui manque un peu, en ce sens qu'il n'a pas de documents précis, et qu'il se voit obligé, par conséquent, de faire des suppositions. Un tel aveu est à retenir, car il fait l'éloge de l'historien assez consciencieux et assez impartial pour s'y résoudre. D'ailleurs ces suppositions, en grande partie, se trouvent confirmées, comme on le verra.

Voici, du reste, ces notes :

1° — « En 1306, on ne voit pas à Arnoud[2], seigneur de « Renti, le titre de seigneur de Seninghem (Mns. de la

[1] *Mémoires des Antiquaires de la Morinie,* t. VII, 2e partie, p. 102 et ss.

[2] Voir plus loin que cet Arnoud est le père de Jacques, lequel épousa la fille d'Elnard de Seninghem.

« Bibliothèque de Saint-Omer — diplôme). C'est là le « seul motif qui me porte à croire qu'Elnard vivait encore « à cette époque[1]. »

2° — André, seigneur de Renti, fut certainement sei- « gneur de Seninghem ; je donne à Arnould, son prédé- « cesseur[2], le même titre ; je n'ai pas de preuves posi- « tives de ce que j'avance, mais beaucoup de probabili- « tés[3]. »

3° — « Renti et Seninghem soumis à leur seigneur « Arnoud, étaient sans doute avec lui partisans de Robert « de Beaumont, prétendant au Comté d'Artois, les bour- « geois de Saint-Omer s'étaient rangés dans le parti de « la Comtesse Mahaut[4]. »

Ces réticences faites, M. Hermand donne ainsi la liste des seigneurs de Seninghem :

Elnard IV, de Seninghem — 1279-....
Arnould de Renty
André de Renty
Isabelle de Renty ép. de Guillaume de Croy.

Or, en faisant des recherches aux Archives nationales, j'ai eu le bonheur de trouver le Mns. 515, section Historique, qu'il a manqué à M. Hermand de connaître. L'extrait suivant en fera saisir la valeur[5] :

[1] *Op. cit.* p. 102, note 1.

[2] Il ne faut pas confondre les deux Arnould, l'un, père de Jacques, et l'autre, fils d'André. Cf. plus loin.

[3] *Op. cit.* p. 106, note 2.

[4] *Op. cit.* p. 106, note 4.

[5] Je retranche de cette généalogie tout ce qui n'a aucun rapport avec le sujet.

« Jacques, seigneur de Renty, Sempy, Embry et chastellain de Faulquemberghe espouse Jeanne, fille héritière du seigneur de Semigehem, Verval, Emelu[1] et autres terres, environ de l'an 1300 et en laisse

Bauldoin, espouse Gertrude de Flavy fille du seigneur de Montaulban et en a

Béatrix femme au sieur de Broukerke

Basile femme de Mre Eustache de Haulteloque[2]

Ces deux disputent à Mre Andrieu de Renty leur nepveu la terre de Semigehem mais par accord de l'an 1331 elle demeure audict Mre Andrieu

Andrieu de Renty espouse Marie de Brimieu et en laisse enfants

Mre Ernould qui donne à son oncle Mre Oudard le quint des terres de Renty, Semigehem et Verval et décédé sans hoirs.

Isabeau de Renty espouse Mre Vuilaine de Crouy.... devient héritière de son frère et consent l'effect de la donation d'iceluy à Mre Oudard, son oncle.

Oudart I de Renty, vaillant chevalier soubz les Roys Philippe de Valois et Jean contre les Englois, gouverneur de Douay et Tournay, espouse Jeanne d'Azincourt. Son neveu Mre Ernould luy donne le quint des terres de Renty Semigehem et Verval et l'emporte par accord faict avec madame de Crouy, sa niepce en l'an 1353[3]. »

Les dires de ce manuscrit sont corroborés par :

1° *Le Théâtre généalogique de la noblesse de Flandres*, par ***, grand-oncle du Comte de Gonecourt en 1606 et dont l'original à cette époque était à l'abbaye de Saint-Waast d'Arras et dont une copie existe aux Archives de Lille ;

2° *La Généalogie de Flandre et d'Artois*. Bibliothèque de Lille. Archives de la ville. Mns. du fond Godefroy.

[1] C'est Curlu, sans doute, qu'il faut lire.

[2] Id. pour Hautecloque.

[3] Mns. 515, Section Historique, Archives nationales.

Il est à remarquer en passant que ces deux derniers manuscrits donnent comme père de Jacques, époux de Jeanne de Seninghem « Arnoul ou Arnould, fils d'Alain, qui épousa la fille du sr de Cauvry et héritière de Grovielle. »

Il résulte donc de ces documents que :

Jacques était seigneur de Seninghem en 1300, ayant épousé la fille héritière de Seninghem;

Andrieu ou André l'était en 1334;

Ernould lui succéda;

puis Isabeau de Renty, épouse de Guillaume de Croy, qui l'était en 1353.

D'un autre côté, M. d'Hermansart mentionne[1] des lettres patentes du Roi Philippe, datées de décembre 1333, accordant à « Baudewin de Renty, chr, seigneur de Seninghem » l'établissement d'une foire en « sa ditte ville de Seuninghem. » D'où Baudouin de Renty était seigneur en 1333.

Il y aurait donc lieu, il me semble, de rétablir comme suit la liste des seigneurs de Seninghem :

Elnard IV de Seninghem : 1279-....
Jacques de Renty : en 1300
Baudouin de Renty : ....-fin 1333 ou comm' 1334
Andrieu de Renty : 1334-....
Ernould de Renty :
Isabeau de Renty ép. Guillaume de Croy.

C. DE R.

[1] *Bulletin des Antiquaires de la Morinie,* t. V, p. 349 et ss.

Le Registre aux fiefs du Bailliage de Saint-Omer

(1622-1631)

(Communication de M. Pagart d'Hermansart, membre titulaire.)

Par lettres du 23 janvier 1623, adressées au procureur fiscal de Saint-Omer, les chef, trésorier général et commis des finances de Bruxelles exposèrent que les rapports et dénombrements des fiefs de tout le pays et comté d'Artois n'étaient pas faits régulièrement et qu'il en résultait que les divers droits seigneuriaux ceux de relief et de nouvel acquet dûs au roi n'étaient pas payés ; en conséquence ils chargèrent Valentin Taffin, procureur fiscal au bailliage de Saint-Omer, de contraindre tous les possesseurs de fiefs de cette circonscription à faire régulièrement ces rapports, et de « dresser pertinent registre desdits « dénombremens bien vérifflez et approuvez, et « les rapporter ou envoyer en la chambre des « comptes à Lille. » Ces lettres étaient ainsi conçues :

Très cher s' et espécial amy, come il convient pour le service de Sa Majesté que se face rapport et dénombrement général de tous fiefz et arriere-fiefz par tout le pays et comté d'Artois, d'autant que cydevant, les raportz desditz fiefz ont esté négligez, tant par la guerre qu'aultrement, quy cause que se ne recognoissent les drois

seignieuriaux et reliefz comme il appartient, au grand préjudice des drois de Sad. Maj^{té}, de tant plus que plusieurs fiefz par tel moyen se viennent à desmembrer et perdre ; Vous requerons et néantmoins, au nom et de la part de sad^{tte} Majesté, bien expressement, et à cestes ordonnons qu'ayez à contraindre tous fiefez et arrière-fiefez de votre district, tels qu'ils soient nobles ou ignobles, de faire fidel rapport et dénombrement de leurs fiefz, de qui ils sont tenus, et à quel titre ils les occuppent, soit par achapt ou succession, pour, par ce moyen, recognoistre le droit de sadicte Majesté, tant au regard desd. reliefz, droictz seigneuriaux, que droict de nouvel acquest qui vient à escheoir ; auquel effet, vous enchargeons de dresser pertinent registre desdicts dénombremens bien vériffiez et approuvez, et les rapporter ou envoyer en la chambre des comptes à Lille. A tant, très cher sieur et espécial amy, nostre Seigneur vous ayt en sa saincte garde. De Bruxelles, au bureau des finances, le XXIII janvier XVIe vingt-trois.

D'O. V^{t}.

Les Chef Trés^{er} général et Commis
des finances soussigné
J. Croonendael

Superscription : A nostre très cher sieur et espécial amy le procureur fiscal de St Omer.

Le 9 mars 1623 les Président et gens de la chambre des comptes de Lille firent connaître au procureur fiscal qu'il serait « sallarié » spécialement pour le travail demandé par messeigneurs des finances.

Très cher s^{r} et espécial amy, sur représentation par nous faicte à Messeigneurs des finances, que seroit bien que les conseillers et procureurs fiscaux des Conseils et des Gouvernances et Bailliages particuliers du ressort de cette Chambre fussent sallariez et payéz des besongnes et vacations qu'ils font et feront pour le service du prince, iceux,

par leurs lettres du XXIVe de janvier 1623, nous ont, pour rèsponce, dict qu'ils consentent, et accordent que tous lesd. fiscaux seront et soient payez des besongnes et vaccations de services concernant le prince en matière civille et du domaine, qui leur seront mises ès mains, et enchargées par leur ordre et le nostre, en délivrant par jceux fiscaux, de temps à autre, déclarations pertinentes et affirmatives des devoirs qu'ilz auront faict, pour, icelles veües, leur en estre par après depeschées ordonnance de payement ; de quoy vous avisons par cettes, et d'un chemin vous requérons, et en tant que besoing fut, ordonnons, au nom et de la part de Sa Majesté, de prendre soigneux regard aux affaires d'Icelle, puis que vous en serez bien sallarié, de quoy aussy ne faisons doubte, veu l'obligation que en avez, et sur ce, Très cher S^r et espécial amy, Nostre Seigneur vous ayt en sa sainte garde. Escrit en la chambre des comptes à Lille le 9e mars 1623.

Le Président et gens des comptes de Sa Majesté
à Lille tous Trés., soussigné
G. Du Bois.

La superscription estoit ainsi : Très cher S^r et espécial amy le procur^r fiscal de Sa M^té, en son bailliage de St Omer.

Puis, comme Valentin Taffin avait déclaré qu'il rencontrait quelque difficulté pour obtenir ces rapports et dénombrements, les gens des finances de Bruxelles autorisèrent par lettres du 31 octobre 1624 le lieutenant et autres officiers du bailliage à saisir au besoin les fiefs des possesseurs qui se refuseraient à remplir ces formalités.

Très chers S^rs et espéciaux amys. Comme, par nos lettres du vingt troisième de janvier XVI^c vingt trois, aurions enchargé Mess^r Valentin Taffin, procureur général du Roy de la ville et Bailliage de St Omer, de dresser pertinent registre des dénombremens des fiefz au district dud. St Omer, tenus de Sa Majesté, très justiffiez et

aprouvez, et de les envoyer à la chambre des comptes à Lille, il nous auroit répresenté que, faulte des rapports et dénombremens des vassaux, il ne peut achever led. Registre, ce que redoubte, au grand préjudice des droix dus à sad" Majesté, de tant plus que plusieurs fiefz, par telz moyens, se viennent à desmembrer et perdre. Quoy considéré, Nous vous requérons, et néantmoins, au nom et de la part de sad. Majesté, ordonnons bien expressement qu'ayez à contraindre tous fieffez ou arrière-fieffez de vostre district, tels qu'ilz soient nobles ou ignobles, de faire fidel rapport et dénombrement de leurs fiefz, de qui ils sont tenus, et à quel titre ils les occuppent, soit par achapt ou sucession, pour, par ce moyen, recognoistre le droit de sad. Majesté, tant au regard des reliefz, droictz seigneuriaux, que droit de nouvel acquest, auquel effet, vous enchargeons de saisir, faute de dénombrement et rapport, tous fiefz de vostred. district. A tant, très chers sieurs et espéciaux amys, Dieu vous ayt en sa sainte garde.

De Bruxelles au bureau des finances le xxxi' jour d'octobre mil six cent vingt quatre.

D'O. V'.

Les Chefs, Trésorier général et Commis des finances soussignés

J. du Byes.

La supercription estoit : A nos très chers S" et espéciaux amys les lieut' et aultres officiers du Bailliage de S' Omer.

Ce travail fut effectué par Valentin qui le termina en 1631. Il est intitulé :

Registre et Déclarations des fiefz, seignouries, homaiges et nobles ténemenz tenus de très hault, très puissant très auguste et très illustre prince Philippe, par la grâce de Dieu, roy des Espaignes, Archiducq d'Austrice, ducq de Bourgoigne, Brabant, comte de Flandres, d'Arthois etc., mouvans à cause de son chasteau et motte chaste-

laine de la ville de S' Omer, mectes dudit pays d'Arthois, ledit registre faict et dressé par maistre Vallentin Taffin, licentié ès-droitz, procureur général et fiscal du Roy nostre sire au quartier, mectes, ville et Bailliage dudit Sainct-Omer, enssuilte de l'Ordonnance de Messeigneurs les Chief, Trésorier général et commis des finances par leurs lettres de commandement au nom et de la part de Sa Majesté, adressantes audit Taffin en date du vingt-troisième de janvier seize cens vingt-trois de dresser Registre général de tous lesd. fiefz tenus de nostredit sire le Roy aud. quartier de S' Omer, avec encharge audit procureur du Roy, de continuer les devoirs à lui enchargez tant par lettres de Messeig" les Président et gens de la Chambre des comptes du Roy à Lille, en date du 9 mars dud' an, que autres de Mesd. seigneurs des finances datées du trente-unième du mois d'octobre mille VI' vingt-quatre, adressantes aux lieut' et aux officiers du Bailliage de S' Omer, lesquelles lettres sont cy-après de mot à autre incorporées.

Après la copie des trois lettres ci-dessus transcrites, on lit :

« S'ensuit la consistance en abrégé desdits fiefz avec « déclaration des relieffz, chambellage, droit d'ayde qu'ilz « doivent au cas échéant, lesquelz fiefz donnent à la « vente, don, transport ou autre aliénation pour droit « seigneurial le cinquième denier et ventrolles selon la « disposition de la coustume généralle dudit pays et « comté d'Artois, service de plaidz et autres devoirs « féodaux en conformité de l'usance dud. bailliage de « S' Omer. »

Puis vient le détail de ces fiefs. La chambre des comptes de Lille prescrivit le 27 juin 1631 au lieutenant et aux hommes de fiefs du bailliage de vérifier ce travail et les divers titres qui avaient été produits au procureur général, et ils s'acquittè-

rent de leur mission en dressant un inventaire de ces pièces ainsi intitulé :

« Inventaire faict et dressé par devant nous lieutenant « et hommes de fiefs du bailliage de S' Omer soubsignez « le 23 de octobre 1631, et autres jours ensuivans, des « titres, rapports et dénombremens des fiefs présentés à « Sa Majesté, tenus et mouvans du chasteau de la motte « chastelaine de S' Omer produits par M' Valentin Taffin, « licentié ès droits, sieur du Hocquet, procureur général « du roy au quartier, ville et bailliage de S' Omer, à la « justification du terrier et déclaration desdits fiefs par « lui dressé par ordonnance, iceluy inventaire fait pour « satisfaire aux lettres reçues par les dits du bailliage de « Messieurs les Président et gens de la chambre des « comptes du roy à Lille en date du 27 de juin dernier ».

Il est expliqué en outre que ces titres et dénombrements ont été déposés aux archives du bailliage.

Ce document existe en original à la Chambre des comptes de Lille. C'est un in-f° de 230 feuillets couvert en parchemin qui figure dans l'inventaire alphabétique dressé par Poret sous le cote 0.10.

Il en existe une copie dans les archives de la ville de Saint-Omer AB. XII-5 en 191 pages. Une autre qui faisait partie des Archives du bailliage est aujourd'hui dans celles du Pas-de-Calais. Dans le vol. 87 du fonds Colbert-Flandre à la bibliothèque nationale[1], intitulé : « Actes et lettres concernant « les aides et subsides d'Artois » se trouve un « terrier de St Omer » qui n'est autre que la copie en 229 feuillets du registre aux fiefs de Valentin Taffin; elle se termine ainsi : « Collationné sur le « registre original estant dans la tour des chartes

[1] Ancien fonds 182 Colbert.

« de la chambre des comptes de Lille en Flandre « par moy soubsigné conseiller historiographe « ordinaire du Roy et commis par Sa Maiesté à la « garde et direction des titres et registres d'icelle « chambre le 25 janvier 1673. — Signé Denys « GODEFROY. »

Le tome II de l'histoire du bailliage, qui est à l'impression, contiendra divers détails sur la manière dont ce registre est composé et divisé[1], et une analyse en 36 pages des 207 fiefs appartenant à 131 vassaux différents[2].

[1] T. II, p. 21 à 23 *(Mém. des Antiq. de la Morinie,* t. XXV).
[2] T. II, p. 23 à 59 *(Id.).*

La Fille du Commandant du Château de Saint-Omer

au couvent des religieuses Conceptionnistes, en 1740

(Communication de M. l'abbé O. Bled, président).

En 1753 commandait pour le roi au château de Saint-Omer messire Jean-Joseph Bathalié [1] de St-Vincent, époux de noble dame Marie-Anne Bertigny de St-Vincent. Il était déjà en cette charge en 1729, car les registres de la paroisse Sainte-Aldegonde, dont dépendait au spirituel le château, mentionnent le baptême d'une fille nommée Anne-Françoise-Emélie-Joseph qui eut pour parrain et marraine messire Albert-Philippe-Joseph, marquis de Trazegnies et demoiselle Anne-Françoise-Emélie-Joseph de Trazegnies. Une autre fille, Marie-Marguerite-Joseph lui naquit en 1731 dont les parrain et marraine furent Jean-Baptiste-Louis-Joseph Bathalié de St-Vincent son frère et Marie-Marguerite Martiny de St-Martin. Cette enfant mourut quatre ans après le 13 août 1735. Saint-Vincent avait deux autres enfants qui lui étaient nés avant son arrivée à Saint-Omer, car ils ne figurent pas au registre de catholicité de Ste-Aldegonde, un fils déjà cité plus haut et qui

[1] C'est ainsi que signe le fils à l'acte de baptême de sa sœur.

signant à l'acte d'inhumation de sa sœur en 1735 se qualifie officier au régiment de Choiseul, et une fille Marie-Joseph qui à notre supputation dut naître vers 1720 et dont nous allons parler.

Sans qu'il nous en révèle les motifs, le document que nous publions nous montre cette pauvre enfant dès l'âge de huit ans en butte aux mauvais traitements de la part de son implacable mère. Toutes les tendresses de Mme de Saint-Vincent sont pour sa fille cadette Anne-Françoise, filleule du marquis de Trazegnies, et contrairement à ce qui se voyait communément alors dans les familles nobles, c'est la fille aînée qui est sacrifiée par ses parents à sa plus jeune sœur et contrainte d'entrer au couvent afin de procurer à sa cadette un plus brillant parti.

Mais Marie-Joseph ne peut se résigner à vivre dans le cloître où elle n'est entrée que contrainte et forcée. Treize ans après sa profession elle peut enfin faire parvenir à l'official de Saint-Omer sa protestation et demander à être relevée de ses vœux dans lesquels sa volonté n'a été pour rien. Nous n'avons pu trouver quelles suites furent données à cette plainte : mais l'apostille de l'official à la requête de la suppliante ne nous permet pas de douter qu'il n'ait fait bon droit à la trop légitime demande de Marie-Joseph de St-Vincent.

Ces déplorables contraintes s'exercèrent parfois aux siècles précédents. L'Eglise voyait amener à ses riches bénéfices les cadets, garçons ou filles, des familles nobles qui sans souci de la plus sainte des libertés cherchaient dans une vocation forcée un établissement honorable pour leurs enfants. Hâtons-nous de reconnaître que les exem-

ples, dans les conditions où celui-ci se présente, sont heureusement fort rares.

Nous sommes d'autant plus à l'aise pour en parler que de tout temps l'Eglise a protesté contre de pareils abus, qu'elle les a condamnés partout où elle a pu les atteindre et qu'elle n'a jamais hésité à déclarer nuls les vœux contractés sans liberté. Il a fallu une coupable entente entre la supérieure du couvent des Conceptionnistes et la mère de la sœur Marie-Joseph de St-Vincent pour retenir si longtemps cette pauvre fille au couvent malgré elle. Un tel abus n'eut pas été possible si les sages prescriptions du concile de Trente, *de Regularibus et Monialibus,* avaient été observés chez les Conceptionnistes de Saint-Omer.

A Monsieur,

Monsieur l'official de S' Omer.

Supplie humblement sœur Marie Joseph de S' Vincent religieuse au couvent de l'Immaculée Conception en cette ville disant que ce n'est qu'avec regret et la larme à l'œil qu'elle se détermine à porter des plaintes jusqu'au pied du sanctuaire et à réclamer contre des vœux qu'elle a été forcée de prononcer par toutes sortes de cruautés et de mauvais traitemens.

Ce qui excite encor plus sa douleur, c'est qu'elle se trouve dans la dure nécessité de s'élever contre son propre sang et d'accuser de cette violence la personne mesme qui étoit obligée par toutes les loix de lui procurer son bonheur autant qu'il étoit possible, mais sa répugnance à tirer de l'oubli où ils auroient dû être ensevelis pour toujours les mystères d'iniquité pratiqués par sa propre mère pour la forcer de prendre un parti extrêmement opposé à ses inclinations et à sa volonté est surmontée par l'envie de faire son salut qu'elle croit en dan-

ger dans un état qui est un joug pour elle insupportable et dont elle a toujours eu de l'aversion.

Elle seroit cependant extrêmement fâchée qu'on la crût dans des sentimens opposés à l'estime et au respect qu'elle doit avoir pour la profession monastique. Elle sçait trop bien les belles remontrances que fit à ce sujet S' Grégoire le Grand à l'empereur Maurice. Elle est persuadée autant que personne du monde que cette sainte profession est une des portes du ciel : elle entreprend seulement de démontrer que ce n'a jamais été sa vocation et que ce ne la sera jamais.

La vocation du cloître est un don que Dieu n'a pas départi à tout le monde. Heureux ceux et celles qu'il y a appelés. Mais faire des vœux n'est pas de nécessité de précepte, cela n'est que de conseil : *Si nolueris polliceri, absque peccato eris* (Deutér. 23). En effet quand le fils de Dieu dit à ce jeune homme de l'évangile : « Suis-moi » ce ne fut qu'après lui avoir dit : « Garde les préceptes » et que l'autre lui eut répondu qu'il les avait exactement observés.

Il est incontestable qu'une pleine et entière liberté est essentiellement et absolument requise pour que des vœux soient valides et puissent obliger en conscience à les observer. Sur ce principe certain la suppliante soutient que jamais personne n'a été plus en droit ni mieux fondé qu'elle à réclamer contre ceux qu'elle a prononcés.

Plus elle a témoigné d'aversion pour le cloître, plus sa mère fut opiniâtrée et pour ainsi dire acharnée à lui faire prendre ce parti : il n'y a point de cruautés ou de tourmens qu'elle n'ait mis en usage pour y réussir. Elle a fait couler à cette fille infortunée dès sa plus tendre enfance des jours pleins de larmes de gémissemens et d'amertumes. Cette malheureuse victime des intentions de sa mère peut bien dire avec Job : *Dies mei transierunt torquentes cor meum.*

La nullité des vœux que la suppliante a prononcé dans le couvent de l'Immaculée Conception sera manifeste et

résultera infailliblement des faits que la suppliante va détailler et dont elle offre la preuve, preuve qui lui sera d'autant plus facile à faire qu'ils sont notoires et connus de tout le public.

A l'âge de huit ans sa mère la mit en pension au Jardin Notre-Dame, où elle resta un an. Ensuite elle revint à la maison paternelle avec peine et étant déjà bien convaincue de la dureté de cette mère par les manières barbares dont elle l'avait traitée pour la dégouter du monde de bonne heure, et lui faire naître des idées conformes à ses intentions. Ce pressentiment ne fut que trop vrai, et bientôt elle éprouva combien est malheureux le sort d'un enfant que l'on veut sacrifier, et dont on veut se défaire. Tous les jours elle en eut de nouvelles marques. On la mit dans une chambre seule avec deffense de parler à personne; on la traita comme la dernière des esclaves, et comme sa mère avoit ordonné aux domestiques de ne lui donner que du pain noir et de l'eau pour toute nourriture, s'étant apperçue que ceux-cy touchés de compassion lui donnoient quelque chose de plus, elle prit le parti de l'enfermer dans une chambre et de lui porter elle-même du pain et de l'eau, seulement autant qu'il en falloit pour l'empêcher de mourir. Et sur les demandes qu'elle faisoit à la suppliante de temps en tems, si celle-cy repondoit qu'elle ne pourroit jamais se résoudre à embrasser l'état de la vie religieuse elle la frappoit brusquement à coups de nerf de bœuf.

La suppliante a été ainsi détenue en prison pendant plus de quatre années; elle y a passé ses hyvers sans voir le feu, elle y a souffert la faim, la soif et le froid, en un mot tous les maux que l'on peut imaginer. Elle n'avoit pas la liberté de parler à qui que ce soit, pas même d'aller à la messe les jours d'obligation. Elle offre de faire la preuve de tous ces faits par des gens dignes de foi et exempts de tous reproches. Enfin une personne qui lui est étrangère et dont elle ne peut trop louer la charité, informée par le bruit public de la façon cruelle dont sa

mère la traitoit, fut si touchée de son sort qu'elle obtint une lettre de cachet pour la transférer de la maison paternelle au couvent des Ursulines de cette ville en qualité de pensionnaire. Elle fut par ce moyen délivrée d'une prison pour entrer dans une autre, beaucoup plus douce à la vérité puisqu'il ne luy manquoit rien des choses nécessaires à la vie et qu'elle n'y voioit pas si fréquemment son tiran. Elle étoit meurtrie de coups et mourante faute de nourriture. Ce sont encore des faits dont elle offre la preuve.

Après avoir été trois ans dans ce couvent ou malgré toutes les instances que sa mère lui avoit fait pendant ce laps de temps, elle ne put pas prendre de goût pour la vie religieuse, elle résolut d'en sortir, espérant que par ses soins et ses attentions à prévenir sa mère en tout, elle pourroit parvenir à lui attendrir le cœur, et faire évanouir le dessein qu'elle avoit conçu de forcer sa vocation. Mais une fatale expérience la détrompa bientôt.

Revenue dans la maison paternelle, elle y fut traitée encor plus inhumainement que jamais. Elle y reçut d'abord un accueil accablant, et sur ce qu'elle déclarast qu'elle ne vouloit point être religieuse, et qu'elle ne pouvoit vaincre sa répugnance pour le cloître, sa mère lui répondit qu'elle lui en ferait bien venir le goût. En effet quelques jours après elle lui fit annoncer par un monsieur de cette ville qu'il n'y avoit point à balancer, qu'elle n'avoit d'autre parti à prendre que celui du cloître ou d'être enfermée toute sa vie entre quatre murailles. Elle offre de même la preuve de ce fait.

Une pareille alternative est bien capable de troubler l'esprit d'une jeune personne, comme étoit pour lors la suppliante, qui étoit sans expérience, sans consolation et à qui on avoit toujours eu grand soin d'interdire tout commerce du monde.

Enfin se trouvant captive dans la plus désolante des situations, persécutée par les menaces, les cruautés et les mauvais traitements, à demi vaincue par les pressantes

sollicitations de ceux qui secondoient les intentions de sa mère, il fallut se résoudre malgré elle à prendre le parti du cloître. Elle n'eut pas même la liberté de choisir sa prison : le plan étoit pris avant qu'on ait pu venir à bout de la déterminer.

Elle n'eut pas plus tôt manifesté que puisqu'il n'y avoit pas de milieu entre le cloître et le cachot, elle se résolvoit à choisir le premier, que sa mère la fit conduire au couvent des Conceptionnistes. C'étoit le 8 de septembre 1737, et depuis lors on la fit postuler jusqu'à la S' André 1738. Deux raisons furent causes de cet intervalle. La première c'est qu'il falloit cacher aux religieuses conceptionnistes la répugnance que la suppliante avoit pour le cloître, et la violence qu'on luy faisoit pour prendre ce parti, et la seconde qui étoit la plus forte c'est que le prix convenu pour la dot étoit difficile à trouver.

La suppliante entra enfin dans ce couvent le même jour de S. André 1738. Agitée, saisie, troublée de désespoir, elle tomba malade et eut la fièvre tierce pendant quelque temps. Elle passa ensuite le reste de l'année du noviciat dans une langueur mortelle.

Le temps de prononcer les vœux approchant, la communauté s'assembla le 25 de novembre 1739. A la manière ordinaire, la maîtresse des novices fit son rapport : elle déclara qu'elle avoit bien examiné la suppliante, mais qu'elle n'avoit jamais remarqué qu'elle eut la moindre vocation, qu'elle s'étoit même bien apperçue qu'elle étoit forcée. Nonobstant cette déclaration la suppliante fut admise à faire profession. Sa mère en étant avertie se transporta sur le champ au couvent pour remercier la supérieure. Après les compliments réciproques, celle-cy se retira et la suppliante voulant encor faire une tentative représenta bien respectueusement à sa mère combien il étoit triste pour elle de prononcer des vœux contre son gré et son inclination, qu'elle regardoit le cloître comme le dernier supplice, que les religieuses s'en étoient si bien apperçues qu'elles avoient été sur le point de la

renvoier. Et sur cela sa mère dit : « Sortirois-tu ? » Elle répondit que « Ouy ». Sur le champ cette mère terrible répartit brusquement : « Si tu avois l'audace et l'impertinence de sortir, je te ferais enfermer dans un cachot pour toute ta vie, ou je te casserois la tête d'un coup de pistolet. Penses-tu, poursuivit-elle, que tu viendras faire la demoiselle dans le monde ? Je n'ai rien de trop pour ta sœur ».

La suppliante offre de même la preuve de tous ces faits. Enfin elle offre de prouver que sa mère n'a cessé pendant plus de dix ans de la tourmenter et de lui dire qu'il falloit absolument qu'elle se déterminât à prendre le parti du cloître, et que si elle ne le vouloit pas de bonne grâce, qu'elle y emploieroit la force.

Après le détail de tous ces faits constans n'est-ce pas avec justice que la suppliante soutient que qui que ce soit n'a été mieux fondé à réclamer contre des vœux pronon cés par crainte, par force et par violence ?

En vain luy objecteroit-on qu'aiant prononcé ses vœux le 1er de l'an 1740, le temps utile pour réclamer est écoulé, par conséquent qu'elle ne doit plus être écoutée.....

La requête à l'officialité que nous venons de lire est en effet de 1753. Mais toujours, continue la requête que nous résumons, et notamment en 1743, Marie de St-Vincent a protesté que son entrée au couvent n'avait pas été volontaire. Si elle n'a pas eu recours aux règles ordinaires pour se pourvoir, c'est que sans argent, sans asile, sans connaissance, comme personne cloitrée, des moyens de protestation régulière et légale, elle était hors d'état de faire le moindre acte judiciaire. Du reste, au dire de tous les canonistes, la prescription ne court que du jour où la violence a cessé. Or il est constant, dit la requête, que les menaces, la force et la violence que sa mère a exercées continuent et subsistent encore.

En conclusion la suppliante demande d'être admise à faire la preuve de tous les faits par elle allégués, afin qu'information faite, l'official déclare que les vœux qu'elle a été forcée de faire sont nuls et de nul effet, en conséquence lui permette de rentrer dans le monde « et pour le voir ainsi dire, déclarer et prononcer », lui permette « de faire assigner le sieur Jean Joseph Battalier de St Vincent, dame Marie Anne Battelly épouse dudit sieur Jean Joseph Bataillez de S. Vincent, commandant pour le roy au château de S. Omer a comparoir » devant l'official et en son audience.

Voici l'apostille de l'official :

Soient les parties intéressées appelées conformément à l'ordonnance avec le promoteur, authorisons en outre en tant que de besoin la suppliante à faire les poursuites aux fins de sa requeste. Fait à S. Omer le quatorze septembre 1753. Signé DE MAZERAND, official.

S'-Omer. *Arch. capit.* G. 46.

Saint-Omer, Imp. H. D'HOMONT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

187e livraison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 6 juin 1898.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 10. M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Lengaigne s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion, et il donne la parole au Secrétaire général pour la lecture du dernier procès-verbal qui est adopté sans observation.

Dons et Hommages.

Les hommages d'auteurs suivants ont été adressés à la Société :

de M. G. Acrémant :

— *Historique de la Société des orphéonistes d'Arras* Arras, Guyot, 1896.

— *Les Armoiries de la ville d'Arras,* ibid. 1897.
— *Discours de réception à l'Académie d'Arras,* ibid. 1896.
— *M. E. Lecesne. Notes biographiques.* Arras, Imp. mod. 1896.
— *Une fête à Arras au XVIIIe siècle, naissance du Comte d'Artois* (octobre-novembre 1757). Abbeville, extrait du Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie, 1894.
— *Un crime à Saint-Folquin* (avril 1776), ibid. 1896.
— *L'Arbre de la liberté à Arras.* Arras, Répessé-Crépel, 1895.
— Étude nobiliaire et héraldique sur *le cardinal de la Tour d'Auvergne,* évêque d'Arras, ibid. 1895.

de M. F. de Monnecove :
Peut-on formuler certaines règles en vue de l'explication étymologique des noms de lieux ? Contribution à l'étude d'une question du Congrès archéologique et historique de Malines. Malines, L. et A. Godenne, 1898.

de M. le Dr Carton :
— *La Restauration de l'Afrique du Nord.* Bruxelles, Imp. des Travaux publics.

de M. R. Serrure :
— *Le « Grand Denier » de Saint-Omer.* V. plus loin aux communications.

M. l'abbé Bled fait ensuite don d'une vue à vol d'oiseau de l'ancien collège anglais de Saint-Omer, reproduction phototypique d'après une gravure de la Bibliothèque nationale, dont il existe également un exemplaire au musée de Saint-Omer.
Remerciements.

Correspondance.

Accusés de réception :
— du Ministère de l'Instruction publique, des exemplaires de la 185e livraison du Bulletin destinés aux Sociétés correspondantes.

— de la Société des Antiquaires de Londres des 183e et 184e livraisons du Bulletin.

— La Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts adresse le règlement de l'Exposition d'arts décoratifs qui se tiendra à Dunkerque du 14 juillet au 31 août 1898.

Une section spéciale de cette exposition sera affectée aux objets anciens.

— Par lettre en date du 7 mai, M. G. Acrémant remercie la Société qui l'a élu membre honoraire à la dernière séance.

— Le comité d'organisation du congrès d'Enghien (Belgique) en 1898 rappelle, par une circulaire du 24 mai, que l'ouverture de la session est fixée au 7 août.

Il est donné lecture en même temps du questionnaire posé aux différentes sections, des études préhistoriques, d'histoire et d'archéologie.

— Il est donné ensuite communication du programme du congrès archéologique qui sera tenu à Bourges (Cher) du 6 au 12 juillet, par la Société française d'archéologie.

MM. F. de Monnecove, C. Legrand et Decroos doivent représenter la Société à cette session ainsi qu'au congrès d'Enghien.

Rapport sur le Congrès des sociétés savantes à la Sorbonne en 1898.

M. le Secrétaire général donne lecture du rapport suivant sur le Congrès de la Sorbonne en 1898, communiqué par M. F. de Monnecove, membre titulaire, qui a représenté à titre de délégué la Société à cette session :

La Société des Antiquaires de la Morinie m'ayant fait l'honneur de me désigner comme son délégué au Congrès des sociétés savantes de Paris et des départements, tenu à la Sorbonne en 1898, je m'empresse de lui adresser quelques notes sur les communications qui me paraissent avoir le plus d'intérêt pour notre Compagnie.

Section d'histoire et de philologie

Une discussion très importante s'est engagée sur la 5e question du programme, concernant les mesures prises ou à prendre pour assurer la conservation des minutes notariales et en faciliter la communication en vue de travaux historiques. Bien que ce sujet soit à l'ordre du jour depuis cinquante ans, et qu'il ait fait l'objet d'une proposition de loi en 1893, aucune solution n'est encore intervenue.

M. Menche de Loisne, membre de la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, a lu un mémoire très documenté sur les *Baillis, gouverneurs et grands baillis de Béthune (1210-1789)*, contenant l'énumération de leurs multiples fonctions, l'histoire de leur administration et de leurs démêlés, et se terminant par des listes chronologiques très complètes.

M. Léon Maître, archiviste de la Loire-Inférieure, a signalé la nécessité de porter ses investigations même dans les archives particulières, et surtout dans les fonds des domaines confisqués sur le clergé ; on peut y retrouver des actes anciens et fort importants.

M. Eugène Thoison a traité la 8e question du programme et montré les services que peuvent rendre les registres paroissiaux aux diverses branches des études historiques, puis il a exposé les mesures qu'il y aurait lieu de prendre pour assurer leur conservation.

M. Guesnon, correspondant honoraire du ministère de l'Instruction publique, a communiqué une étude sur le *Livre rouge de la vintaine d'Arras*, commission technique de vingt membres chargée par délégation échevinale de faire exécuter les édits et règlements du métier de la draperie et d'en appliquer les pénalités. Ce registre, moins ancien que ceux des bans à la draperie de Douai, Saint-Omer et Valenciennes, contient des statuts très intéressants.

Section d'archéologie

M. Blanchet a lu une étude sur les *Ateliers de céramique* de la Gaule romaine, au cours de laquelle il a signalé les fours à potier de... Sampigny (Oise) dans la forêt de Compiègne, d'Ar-

ras, de Noyal-Vion (Nord)... ; il a recommandé de ne pas négliger l'étude des lieux appelés la Poterie ou les Poteries.

SECTION DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE

M. Fauvel a signalé comme une des sources de renseignements les plus importantes et les plus riches les documents cadastraux, qui sont conservés dans les archives des contributions directes et du cadastre ; il a donné une énumération des diverses pièces qui s'y trouvent encore, en indiquant les renseignements les plus utiles que l'on peut trouver dans chacune d'elles.

M. Lejeal, professeur au collège de Boulogne-sur-Mer, a lu un mémoire sur le *Littoral boulonnais,* et il s'est attaché surtout à mettre en lumière les vicissitudes qu'a subies, au cours des âges, la côte entre Wissant et la baie de Canche.

M. Finot, archiviste du Nord, a envoyé une note sur la *Pêche du hareng et de la morue, à Dunkerque,* à partir du XIIIe siècle.

SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS

M. le baron Cavrois, secrétaire général de l'Académie d'Arras, a fait une communication sur l'*Email de Vaulx-en-Artois (1581).* Cette note peut servir de guide à plus d'une société provinciale pour le sauvetage des œuvres d'art d'une région ; en même temps, l'auteur a rappelé divers faits qui sont à l'honneur de la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais.

SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

M. Advielle, correspondant du Comité des sociétés des beaux-arts des départements, a donné lecture d'un mémoire sur les *tailleurs de Carnot et de Robespierre,* et sur la toilette à Arras, vers la fin du XVIIIe siècle, d'après les registres du commerce.

Election.

L'ordre du jour appelle l'élection de M. l'abbé B. Caron, curé de Thérouanne, présenté à la dernière séance. Le scrutin ayant donné lieu à la majorité en sa faveur, M. le Président proclame M. l'abbé Caron membre correspondant.

Avis lui sera donné de sa nomination.

Candidature.

MM. C. Legrand, Decroos et J. de Pas présentent ensuite comme membre honoraire M. Léon Bourdrel, notaire à Aire-sur-la-Lys. Le vote sur cette candidature est renvoyé, conformément au règlement, à la prochaine séance.

Communications.

Grand denier de St-Omer.

M. C. de Pas présente à la Compagnie de la part de M. R. Serrure, expert numismatiste à Paris, un article publié par ce dernier dans la *Gazette numismatique française* (2e année, 1898, 1re livraison, pp. 53-56) sur le « *Grand denier* » *de Saint-Omer* du XIe siècle, et il expose en même temps dans un rapport verbal sur cette présentation l'intérêt local tout particulier qui s'attache à la nouvelle découverte qui y est relatée.

C'est dans le Bulletin même de la Société que la question a été soulevée de la lecture d'une inscription incomplète à l'avers du « grand denier » de Saint-Omer, exemplaire unique connu en 1853, et publié par M. Hermand dans le Bulletin, tome Ier, 2e année, pp. 9 à 17.

La thèse de M. Hermand tendant à voir dans les syllabes seules lisibles OLDVS la terminaison du nom d'un monétaire, par assimilation à des monnaies déjà déterminées de Bergues-Saint-Winoc, fut vivement contestée par M. l'abbé J.-J. Carlier (Bulletin, T. III, 43e et 44e livraisons, pp. 42 à 51). Cet auteur conclut, au contraire, à reconstituer le mot ArnOLDVS, Arnould II, comte de Flandre (961-988), qui aurait été en même temps abbé de St-Bertin. Or, depuis cette époque, trois exemplaires du grand denier de Saint-Omer ont été découverts. Les deux premiers, trouvés en Allemagne, se trouvent également illisibles à l'avers et n'ajoutent à la discussion d'autre élément que la date probable à laquelle les dépôts dont ils faisaient partie auraient été enfouis : soit la fin du XIe siècle, c'est-à-dire cent ans après Arnould II, ce qui infirme déjà singulièrement cette dernière attribution. Enfin, le

troisième exemplaire, provenant d'une trouvaille récente faite en Pologne, est en parfait état de conservation, et donne lisiblement l'inscription RVMOLDV(S). Or, ce Rumoldus, ne pouvant être identifié avec aucun des personnages connus de notre histoire locale, doit certainement être, suivant l'hypothèse d'Hermand, un monétaire.

Il est dès lors aisé de faire ressortir l'intérêt considérable qui résulte de cette découverte, et que M. R. Serrure exprime ainsi : « Les comtes de Flandre, de même « qu'ils empruntèrent à l'Angleterre le type de leurs de- « niers audomarois, empruntèrent aussi à ce pays l'orga- « nisation de son administration monétaire. En Angle- « terre, cette organisation, copiée par les Anglo-Saxons « sur celle des Mérovingiens, s'était conservée telle quelle, « avec l'institution spéciale du *monétariat*. Il y a lieu d'ad- « mettre désormais que le *monétariat* (qui se retrouve en « France sous Philippe d'Alsace) fut adopté dans ce pays « dès le XI' siècle, c'est-à-dire à une époque où l'adminis- « tration carolingienne s'y était désagrégée, tandis que « les relations commerciales avec l'Angleterre s'y multi- « pliaient. Alors nous trouvons, en effet, à Saint-Omer, « Rumoldus ; à Bergues-Saint-Winoc, Reinoldus ; à « Ypres, Tancmerus, trois personnages dont les fonctions « monétaires étaient certainement identiques... »

Cette communication est écoutée avec la plus grande attention par la Compagnie qui charge M. le Secrétaire général de remercier M. R. Serrure de son envoi.

Cimetière mérovingien à Cormettes.

— M. l'abbé Collet présente à la Société un ensemble d'objets trouvés récemment à Cormettes, sur Zudausques, d'où provenaient également les cinq objets apportés à la dernière réunion. (V. livr. 186, p. 190.)

A l'entrée de ce hameau, au lieu dit « le buisson de la tombe », à proximité de la voie romaine la Leulène, des travaux exécutés sur un espace de douze mètres sur dix, ont mis à jour des restes importants d'un cimetière mérovingien. Des sépultures creusées dans la marne, qui forme le terrain à cet endroit, ont été découvertes à 1m50

environ de profondeur, disposées en quatre lignes parallèles de l'est à l'ouest. A côté du squelette entier dont il a été parlé à la dernière séance, des ossements de cheval et une gourmette semblaient indiquer la présence d'un chef enterré avec sa monture. Partout ailleurs, des ossements humains, avec des armes et des débris de poterie : mais jusqu'à présent, tout semble indiquer que conformément aux observations fréquemment relevées dans les fouilles de ce genre, les objets précieux et les parties d'or des armes auraient été pillés, violation contemporaine vraisemblablement de la sépulture.

Trois vases en terre malheureusement cassés, six grains de collier en verre, une boucle de ceinturon, deux umbons de boucliers et onze armes diverses composent cette trouvaille. Parmi ces armes, deux épées à deux tranchants, longues de 0m74c, sont particulièrement remarquées, ainsi que trois scramasaxes, un fer de lance et deux framées. L'examen de ces pièces dénote la date du VIe au VIIe siècle, et il est probable qu'il y avait là, suivant les conclusions du rapport, un cimetière important d'une peuplade sédentaire.

Des remerciements sont adressés à M. l'abbé Collet pour son intéressante communication. La Compagnie exprime l'espoir que des travaux à effectuer ultérieurement sur les parcelles voisines de ce terrain, puissent être suivis de près par un de ses membres, de façon à relever d'une façon complète les observations qui pourraient y être recueillies.

Il y a lieu également de mentionner le concours obligeant que M. l'abbé Collet a rencontré chez le propriétaire du terrain, qui lui a donné l'assurance de ne pas laisser disperser les objets qui pourraient encore être mis à jour.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 9 h. 40.

Séance du 4 juillet 1898.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. DECROOS, trésorier.

M. le Président ouvre la séance à 8 h. 10 et annonce que MM. Ch. Legrand, Marion et J. de Pas se sont excusés de ne pouvoir y assister. En l'absence du secrétaire général et du secrétaire archiviste, il prie M. Decroos, trésorier, de remplir les fonctions de secrétaire. Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observation.

Hommages.

Outre les publications périodiques, la Société a reçu à titre d'hommages :

— de M. F. de Monnecove : *les Artistes artésiens à l'Exposition des Beaux-Arts en* 1898.

— de M. Boitel : une épreuve photographique de l'ensemble des *objets mérovingiens trouvés à Cormettes,* qui ont fait l'objet d'une communication de M. l'abbé Collet à la séance du 6 juin 1898.

Remerciements.

Correspondance.

Par une circulaire en date du 13 juin, M. le Ministre de l'instruction publique rappelle aux sociétés de province les conditions d'emballage pour les envois de livres faits par l'intermédiaire du service des échanges : il y est mentionné que c'est le plus souvent à un emballage défectueux que sont dues les pertes dans la transmission des ouvrages.

Nécrologie.

La famille de M. C.-A. Serrure fait part de la mort de ce savant, décédé à Bruxelles le 6 juin 1898. Numismatiste distingué, M. C.-A. Serrure est l'auteur de nombreux travaux qui font autorité et lui ont valu à plusieurs reprises des mentions spéciales de l'Institut. Son nom doit en outre être rappelé ici en ce qu'il se rattache à notre bibliographie locale par deux études importantes, à sa-

voir : *Observations archéologiques à propos de quelques monnaies inédites de Saint-Omer*, parues en 1856 dans le *Messager des sciences historiques de Belgique* (Gand 1856); et sa collaboration anonyme à l'ouvrage de M Ad. Dewismes : *Catalogue raisonné des monnaies du comté d'Artois.*

Son fils, M. R. Serrure, expert à Paris, s'est fait remarquer également par ses travaux sur la numismatique française. Le procès-verbal de la dernière séance relate de lui un article qu'il vient de faire paraître sur le « *grand denier* » de Saint-Omer.

Election.

Il est ensuite procédé à l'élection sur la candidature proposée à la dernière séance. Le scrutin ayant donné lieu à la majorité en sa faveur, M. le Président proclame membre honoraire M. Léon Bourdrel, notaire à Aire-sur-la-Lys.

Avis lui sera donné de sa nomination.

Rapport annuel au Préfet.

Il est donné lecture du rapport adressé au Préfet du Pas-de-Calais sur les travaux de la Société depuis le mois de juillet 1897. Ce rapport est ainsi conçu :

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel sur les travaux de la Société des Antiquaires de la Morinie. Il vous permettra de constater qu'ils ont été poursuivis avec activité dans le cours de l'année qui vient de s'écouler.

Mémoires. — Deux volumes de Mémoires ont été achevés depuis le précédent rapport. Le tome premier de l'*Histoire du Bailliage de Saint-Omer*, de M. Pagart d'Hermansart, est paru depuis la fin de 1897. Ce savant travail qui jette un jour nouveau sur nos institutions judiciaires et administratives, aura une portée plus étendue que celle de la circonscription à laquelle il est consacré et apportera une contribution importante à l'étude de l'histoire du droit dans le Nord de la France. Le tome second

est actuellement à l'impression et sera achevé dans un délai assez restreint.

Le premier volume de l'*Histoire des Evêques de Saint-Omer*, de M. l'abbé Bled, vient d'être mis en distribution. Le démembrement de l'évêché de Thérouanne, les institutions nombreuses qui ont été l'œuvre des premiers évêques de Saint-Omer jusqu'au commencement du XVIIe siècle, constituent de nombreux matériaux non seulement pour l'histoire religieuse, mais aussi pour l'histoire politique et administrative de la ville. L'auteur a joint à sa publication six portraits des personnages dont il s'est fait le biographe, ainsi que les plans des anciens diocèses de Thérouanne et de Saint-Omer, illustrations reproduites avec art d'après des originaux pour la plupart inconnus jusqu'ici.

Chartes de Saint-Bertin. — Un nouveau fascicule des Chartes de Saint-Bertin vient d'être terminé. Cette importante publication se trouve considérablement avancée par cette partie dont les matières embrassent tout le XVIe et une partie du XVIIe siècle, et qui, tant par son étendue que par sa valeur documentaire se maintient avec un intérêt toujours constant. La Société compte sur la bienveillante libéralité du Conseil général pour achever son œuvre qu'elle a poursuivie sans interruption et qu'elle peut espérer mener à bonne fin dans un bref délai.

Bulletin historique. — La publication trimestrielle du Bulletin historique a donné place à des communications nombreuses dont la variété et la multiplicité témoignent assez combien le goût des études historiques et archéologiques reste vivace dans la Société.

Les livraisons 183, 184 et 185 contiennent une *Chronique de l'abbaye de Sainte-Colombe de Blendecques,* publiée par M. Bonvarlet, président du Comité flamand de France, renfermant de nombreuses pièces et noms inédits remontant jusqu'au XIIe siècle. M. de Renty donne dans la 186e livraison des documents du XIVe siècle sur *Seninghem ;* et M. Pagart d'Hermansart une correspondance intéressante sur l'établissement en 1624 du *Registre aux fiefs du bailliage de Saint-Omer,* dont une analyse doit être publiée dans la seconde partie de l'histoire du Bailliage.

En matière numismatique, les fascicules 183 et 184 contien-

nent de M. l'abbé Collet communication de deux médailles d'anciennes confréries locales, et la livraison 187 renfermera un rapport de MM. C. de Pas et R. Serrure sur un *grand denier de Saint-Omer* du XIe siècle.

On a également deux études de mœurs curieuses du dix-huitième siècle : *Anciens et curieux usages d'Elnes et d'Esquerdes,* par M. l'abbé Collet (fasc. 185), et la *Fille du commandant du château de Saint-Omer au couvent des Conceptionnistes (1740)* (fasc. 186, communication de M. l'abbé Bled).

Enfin, cette dernière livraison publie de longues descriptions extraites d'un ouvrage anglais sur d'anciens vitraux existant actuellement dans l'église de Shiplake (Angleterre), et provenant de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer.

— Le signalement des fouilles archéologiques a été le sujet de préoccupations constantes de la Compagnie. Dans la 184e livraison, MM. le Dr Carton, médecin-major au 19e chasseurs, correspondant du Ministère, et le Dr Ficheux ont donné un rapport détaillé sur des objets gallo-romains trouvés aux environs de Croisilles. De plus, auprès de Saint-Omer, des traces importantes d'un cimetière mérovingien à Cormettes, hameau de Zudausques, ont été relevées et signalées par M. l'abbé Collet. Cette dernière découverte a déjà eu un certain retentissement dans la région, d'autant plus que la disposition de l'endroit exploité fait présumer qu'une partie minime du cimetière aurait seule été fouillée jusqu'ici. La Société des Antiquaires de la Morinie a dès à présent pris ses mesures pour être tenue au courant des nouvelles trouvailles qui pourraient avoir lieu et s'assurer le concours des personnes appelées à prendre part aux travaux exécutés sur ce terrain.

— En dehors des publications de la Société, deux de ses membres titulaires, M. l'abbé Lesenne, pour le texte et M. Boitel, pour les illustrations, ont fait paraître une monographie importante de la *Chapelle du Lycée (Ancienne Église des Jésuites)* de Saint-Omer. (St-Omer 1897, 106 p. in-4°, 18 planches).

Enfin quelques membres ont suivi le mouvement scientifique par les divers congrès qui se sont tenus dans le cours de cette année. Trois membres ont été délégués au Congrès des sociétés

savantes à la Sorbonne, dont un rapport de M. F. de Monnecove a relaté les communications intéressant le Nord de la France. Trois délégués ont suivi également le Congrès de la Société française d'archéologie à Nîmes et celui de la Fédération archéologique belge à Malines où M. F. de Monnecove a pris une part active aux discussions soulevées dans les séances[1]. Enfin ce même membre représentera la Société au Congrès international d'histoire diplomatique de la Haye auquel assistera également M. le Bᵒⁿ J. du Teil, membre de la Société.

L'impression de trois volumes et de quatre livraisons du Bulletin depuis le mois de juillet 1897 a entraîné la Société dans des dépenses auxquelles ses ressources ordinaires n'auraient pu suffire. Si la publication des Chartes de Saint-Bertin a trouvé un appoint important dans la subvention du Conseil général, les frais des deux tomes de Mémoires n'ont pu être couverts que par le concours particulier des auteurs qui ont pris à leur charge une partie de la dépense. Cette contribution exceptionnelle a permis ainsi d'avancer considérablement les travaux en cours : mais, pour l'avenir, les publications, même restreintes aux conditions ordinaires, ne pourront se soutenir que grâce aux subventions que la Société sollicite de la haute Assemblée départementale.

Vous voudrez bien apprécier, Monsieur le Préfet, que cette demande est suffisamment justifiée par l'ensemble des travaux exposés ci-dessus. C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien proposer à MM. les membres du Conseil général l'allocation à la Société d'une double subvention :

1° l'une de 500 francs, pour encouragement à ses travaux ordinaires ;

2° l'autre de 500 francs, pour la continuation des Chartes de Saint-Bertin.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, etc...

[1] Le volume des comptes-rendus du Congrès contient l'article suivant : *Peut-on formuler certaines règles en vue de l'explication étymologique des noms de lieux ?* Contribution à l'étude d'une question du Congrès archéologique et historique de Malines, par F. Le Sergeant de Monnecove. Malines, 1898.

Communications.

Statue d'A. Flamen à Versailles.

— M. de Noircarme signale à la Société l'existence dans le parc du château de Versailles, dans le bosquet des Dômes, d'une statue de nymphe de Diane portant la mention : *Fait par Anselme Flamen, natif de St-Omer,* 1714.

Le renseignement sur ce sculpteur peu connu est relevé dans la *Biographie générale* de Didot, dont M. Revillion communique l'extrait suivant :

« Flamen ou Flamin, Anselme, sculpteur français, né a St-« Omer en 1647, mort à Paris le 15 mai 1717. Elève de Gas-« pard Marsy... etc... Une Nymphe de Diane, en marbre, qu'on « voyait à Versailles dans le bosquet des Dômes. »

Cimetière mérovingien à Cormettes.

— M. l'abbé Collet annonce que depuis l'envoi de son dernier rapport sur le cimetière mérovingien de Cormettes, il lui a été donné de retourner sur les lieux et de faire explorer sous ses yeux une nouvelle bande de terre de 5m50 environ sur 0m75 cent. de largeur. Les fouilles faites avec le plus grand soin ont découvert à la suite l'une de l'autre trois sépultures, deux d'hommes et une de femme, dont les ossements n'ont pu être recueillis en meilleur état que les précédents. Pour les deux premières, les objets qui les accompagnaient sont conformes à ceux présentés précédemment : fragments de vases, de scramasaxes, d'umbons, d'anneaux, et en particulier un couteau et une boucle de ceinturon qui a pu être dégagée de son oxydation et se retrouver en très bon état de conservation. La sépulture de femme, découverte au milieu des deux autres, a mis à jour onze grains de collier accompagnés d'un style en bronze d'une largeur de dix centimètres.

M. Collet a recueilli des habitants du pays des renseignements sur les travaux qui ont été faits antérieurement autour de ce terrain. Il en résulte que déjà l'élargissement d'un chemin et la construction d'une ferme voisine avaient donné lieu à des trouvailles semblables, mais qui furent en grande partie dispersées dans l'ignorance où les ter-

rassiers se trouvaient de l'intérêt qu'elles pouvaient présenter.

Quoi qu'il en soit, il y a tout lieu de croire que l'exploration du cimetière mérovingien est loin d'être complète, et que les prochains travaux que le zélé correspondant se propose d'effectuer lui réservent encore d'importantes découvertes.

La séance est levée à 9 h. 40.

Séance du 3 octobre 1893.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 05 par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et hommages

M. C. Legrand, secrétaire-archiviste, offre à la Société une ancienne lithographie représentant Mgr de la Tour d'Auvergne, évêque d'Arras, sur son lit de mort. Ce don est déposé sur la table avec les envois des Sociétés correspondantes.

Remerciements.

Correspondance

Accusés de réception :

— du Ministère de l'Instruction publique, des exemplaires du tome XXVI des Mémoires destinés à être transmis aux Sociétés correspondantes.

— de la Commission Impériale Archéologique de Saint-Pétersbourg, du XXIVe vol. des Mémoires et des livraisons du Bulletin de 1897.

— de l'Université Royale de Norwège, du XXIVe vol. des Mémoires et des livraisons du Bulletin de 1897.

— Le 7 juillet, M. L. Bourdrel, notaire à Aire-sur-la-Lys, remercie la Société qui l'a élu membre honoraire.

— M. le Président communique une lettre, en date du 25 septembre de M. l'instituteur d'Ambleteuse, demandant que la Société veuille bien consentir pour sa bibliothèque scolaire, la concession de quelques volumes.

Par suite des échanges nombreux qui ont été effectués depuis quelques années, les collections des volumes publiés se trouvent dépareillées au point de ne plus permettre de satisfaire aux demandes de ce genre. La Société regrette donc de ne pouvoir accéder à cette requête.

— 30 septembre. M. l'abbé Michaux, curé de Wismes, membre honoraire, signale à la Société l'état de la curieuse église de Wismes qui se trouve menacée, à bref délai, de ruine, ou, sinon, de restaurations maladroites. Pour remédier à ces dégradations imminentes, la commune a fait, il y a quelques années, une démarche accompagnée d'une offre de souscription, à l'effet de faire classer l'église comme monument historique : elle n'a pu encore obtenir de solution définitive. M. l'abbé Michaux espère que la Société voudra bien s'intéresser à la question et appuyer la demande qui serait faite de nouveau.

Les membres présents, prenant en considération l'intérêt spécial qui s'attache aux souvenirs conservés dans ce monument[1], décident qu'il sera donné suite aux sollicitations de l'honorable correspondant, et que des démarches seront faites aussitôt, au nom de la Société, auprès de la Commission départementale des monuments historiques, pour obtenir par son intermédiaire, de l'administration centrale, une décision favorable au classement demandé.

— Le 1er octobre, le Président et les membres du Bureau de la Société Archéologique de Soissons font part de la

[1] Une monographie de l'église de Wismes a été publiée, en 1867, par M. le Président Quenson, dans le second volume de la Statistique monumentale du Pas-de-Calais. (Arras, Tierny, 20 p. in-4°, 2 pl. lithogr.).

mort de leur Vice-Président, M. le chanoine Pécheur.

Congrès des Sociétés savantes en 1899.

Par circulaire en date du 5 août, M. le Ministre de l'Instruction publique annonce que le 37e Congrès des Sociétés savantes aura lieu en 1899 à Toulouse, durant la semaine de Pâques. Le texte des mémoires ou des analyses de mémoires destinés à y être communiqués devra être envoyé au Ministère avant le 20 janvier 1899.

Il est fait distribution aux membres présents des exemplaires du programme adressés en même temps que la circulaire et il en est donné lecture. Les questions générales ne diffèrent pas sensiblement de celles proposées les années précédentes, mais conformément à l'idée de décentralisation qui a fait choisir une grande ville de province comme siège de la session, il est fait une large place dans chaque matière aux questions se référant à l'histoire particulière des provinces du Languedoc et du Sud-Ouest de la France. Un chapitre spécial du programme, relatif à cette région, contient en outre les sujets de communications proposées par des Sociétés savantes de Toulouse et du Languedoc.

Nomination de membre honoraire et candidature.

M. le Président transmet à ses collègues la demande faite par M. le Dr O. Decroix, de Watten, membre correspondant de la Société depuis le 4 janvier 1897, à l'effet de compter à l'avenir au nombre des membres honoraires. Cette demande est accueillie favorablement, et il est décidé que M. le Dr Decroix sera dès à présent inscrit comme membre honoraire.

— MM. l'abbé Bled, C. Legrand et Decroos présentent ensuite la candidature, comme membre honoraire, de M. le Bon F. de Saint-Pastou, de Béthune. Conformément au règlement, le scrutin est renvoyé à la prochaine séance.

Publication des sceaux du Cartulaire de Saint-Bertin.

M. Boitel, membre titulaire, soumet à ses collègues une

planche spécimen de reproduction par la phototypie de sceaux dessinés dans le manuscrit des Chartes de Saint-Bertin. L'exécution artistique de ce travail est très appréciée, et peut dès à présent donner une idée de l'intérêt que présenterait l'album complet. Conformément à ce qui a été décidé dans la séance du 5 juillet 1897, la Société se trouvant dans l'impossibilité de faire exécuter ces reproductions avec ses propres ressources, appuiera de son patronage l'entreprise que M. Boitel se propose d'assumer personnellement en lançant la publication, dès qu'un nombre suffisant de souscriptions lui permettra d'en couvrir les frais.

Communications.

Doctrinal du XVe siècle.

M. F. de Monnecove, membre titulaire, revenant sur une communication faite par M. C. Legrand, à la séance du 4 avril 1898 (Bulletin, t. X, p. 185), donne des détails complémentaires sur le Doctrinal du xve siècle, conservé dans la Bibliothèque nationale de France.

Ce volume porte la cote suivante : Réserve D. 7780, et il est exposé dans la galerie Mazarine, armoire XXIII, sous le n° 208. C'est le seul exemplaire complet d'un livre exécuté avec des caractères gothiques, dont Guillaume de Malines s'est servi plus tard à Londres. Selon Van Praet, il aurait été imprimé vers 1480, à Utrecht, par Jean Veldener ; et, selon Holtrop, c'est Jean Briton, dont le nom figure dans la souscription, qui l'aurait imprimé à Bruges, vers la même date. L'introduction imprimée en rouge sur la première page est ainsi conçue :

Cest cy la coppie des deux grans ta
bleaus | esquelz tout le cōtenu de ce
liuvre est on escript + qui sōt atachiez
au dehors du cœur de l'eglise nr̄e dame de te
rewane | au costé deuers midi pour l̄istructi
on et doctrine de tous xp̄iens et xp̄iennes
de quelconque estat quilz soient + Laquelle
doctrine et instruction fut composée en lu
niversité de paris | par tressaige et tres discret

hōme + et maistre en diuinité + Maistre iehn
iarson | chancelier de nre dame de paris + et
ce à la requeste et prière | de nre reuerend
pere en dieu Monseigneur leuesque de tere
wane + nommé maistre mahieu regnault
dōt nre seigr ihucrist veulle auoir lame +

Les feuilles de garde portent en outre diverses mentions ou notes manuscrites relatives à la confection, à l'origine, et aux diverses transmissions du livre.

Lettres du Magistrat de St-Omer du XIVe siècle.

— M. C. Legrand, secrétaire-archiviste, lit ensuite la note bibliographique suivante sur des publications du Ministère :

Dans le Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques, année 1897 (nos 1 et 2), page 208, M. A. Guesnon a publié une étude qui a pour titre « *Documents inédits sur l'invasion anglaise et les Etats au temps de Philippe VI et Jean-le-Bon* ».

Parmi les documents intéressant la ville de St-Omer, il faut signaler principalement deux lettres reposant aux archives d'Arras et ainsi désignées :

— St-Omer le 7 mars 1346 (n. st.). L'échevinage de St-Omer, informé que certains routiers viennent d'être arrêtés à Calais, demande à l'échevinage d'Arras des renseignements sur ceux qu'ils auraient justiciés. — Cette lettre a ceci de particulier qu'elle porte les traces d'un cachet d'environ 60 millimètres chargé d'une grande fleur de lys, type qui n'est décrit ni par Deschamps de Pas ni par Demay, parmi les sceaux communaux de cette ville.

— St-Omer le 27 février 1347 (n. st.). Réponse des échevins de cette ville à ceux d'Arras à propos de la levée du siège de Calais et autres bruits répandus, avec leurs appréciations sur la défense du pays par le Roi qui y « met très petite aide et résistement ».

D'autres lettres émanent d'Hesdin, de Fauquembergues et d'Aire. Dans la lettre des échevins de la ville d'Aire-sur-la Lys, il y est fait mention d'un certain Philippe de le Cour à Saint-

Omer, « maistre de médechine, et dist on qu'il est astrenomiens » qui aurait prédit sept ans à l'avance les événements qui signalèrent l'année 1346.

Lecture.

Les prix au Collège des Jésuites Wallons de St-Omer. — Sous ce titre, M. l'abbé Bled donne lecture de notes curieuses sur le Collège des Jésuites Wallons, qui lui ont été communiquées par le R. P. Hamy, de Boulogne-sur-Mer, extraites de deux registres des archives départementales, contenant, l'un, les noms de tous les élèves qui ont suivi les classes de la cinquième à la rhétorique, de 1683 à 1742 ; l'autre, ceux des écoliers couronnés à la fin de chaque année scolaire de 1612 à 1761. Ces documents nous révèlent des détails sur la composition de cet important collège, sur les usages concernant les distributions de prix, en particulier, celui que les Jésuites avaient su faire mettre en pratique par les personnages notables de la ville, en leur faisant offrir les livres destinés à être distribués en ces solennités. Nous voyons notés année par année les noms d'un grand nombre de donateurs depuis 1612 jusqu'en 1742 ; on y retrouve les autorités de tout ordre : l'Evêque, le Magistrat, les abbés de Saint-Bertin, le gouverneur d'Artois, le gouverneur de la ville, etc., etc... A relever également l'usage d'exclure des répartitions de prix les élèves du collège Anglais. Le collège Anglais n'avait pas de professeurs de classes : il était destiné exclusivement à l'entretien gratuit de jeunes gens envoyés en vue de leur vocation religieuse, qui suivaient les cours des Jésuites Wallons. Plus tard ils se faisaient religieux et devenaient pour la plupart missionnaires.

Ces pages contiennent donc bien des renseignements sur l'histoire de l'instruction à Saint-Omer : le sujet emprunte encore plus d'actualité à l'apparition récente de l'ouvrage important de M. l'abbé Bled (1er volume de l'*Histoire des Évêques de Saint-Omer*), ainsi que de la Mo-

nographie de la *Chapelle du Lycée de Saint-Omer*, de M. l'abbé Lesenne, qui ont fait connaître de nombreux documents sur les établissements des Jésuites à Saint-Omer. De même que le *Diarium* du Collège Wallon, les deux registres analysés par le R. P. Hamy n'ont pu être conservés dans nos archives municipales et ont par suite échappé jusqu'à présent à l'investigation des travailleurs.

Après cette lecture, la séance est levée à 9 h. 40.

Rapports sur les ouvrages offerts

Un crime à St-Folquin (août 1776). Etude historique par Gustave Acremant — Abbeville 1896, in-8°.

En 1776 un crime épouvantable était venu jeter la terreur parmi la population si paisible du pays de l'Angle. Le 6 août, vers 6 heures du soir, un pauvre homme du nom de Pierre Fouré avait été lardé de coups de couteau et jeté dans un fossé; sa belle-fille, qui avait voulu jeter l'alarme, avait été tuée. Le vol était le mobile du crime. Le lendemain matin, P. Fourré, respirant encore, avait donné quelques détails sur le crime, mais il avait rapidement succombé à ses blessures, désignant un de ses assassins, *Jean-Jacques Fahy* dit *le Clerc*. Les soupçons se portèrent ensuite sur *J. Vautrain* et *H. Cleise* qui furent incarcérés : une femme, également soupçonnée, réussit à se soustraire aux recherches de la justice. L'instruction fut rapidement menée. L'assemblée des échevins et des cœurheers se réunit le 18 novembre au Ghüsellhuüs ou auditoire du pays de l'Angle. Cleise fut mis hors de cause, mais les deux autres accusés furent condamnés à être rompus vifs, puis exposés sur la roue... Ils interjetèrent appel devant le Conseil d'Artois, mais la sentence fut maintenue à l'égard de Fahy. Vautrain fut condamné aux galères à perpétuité. Le supplice de Fahy eut lieu le 4 décembre au Mannequebeurre en présence d'une affluence considérable de monde. Il supporta, paraît-il, courageusement son supplice.

M. Acremant a eu la bonne fortune de retrouver la complainte naïve qui fut composée à cette époque pour perpétuer le souvenir de cet horrible forfait et de sa terrible punition.

Note sur les fouilles opérées en Octobre 1897

A WIRQUIN[1]

SUR L'EMPLACEMENT DU CHŒUR DE L'ANCIENNE EGLISE

(Communication de M. l'abbé Collet, membre honoraire.)

Nous avons eu la pensée de faire fouiller l'emplacement du chœur de l'ancienne église de Wirquin démolie en 1877. Les registres de catholicité signalaient en effet l'inhumation dans ce chœur de bon nombre des anciens seigneurs de Wirquin. Nous pûmes nous assurer le concours aussi intelligent que dévoué de M. Parent, maire d'Ouve-Wirquin, de M. Mouton, médecin et de M. Paul Avot, industriel à Wirquin. Un certain nombre de corps furent trouvés. Il suffira de signaler la découverte de deux tombes en pierre du pays :

L'une, à 60 centimètres sous terre, large à son sommet de 45 centimètres et à sa base de 25 seulement, creusée à la façon d'une auge mais sans autre fond que la terre et encadrée de moellons plantés de champ, épais de 11 centimètres, ce qui donnait à l'ensemble une largeur aux épaules de 65 centimètres et aux pieds de 45. Cette auge sépulchrale abritait les restes de deux corps séparés,

[1] Hameau d'Ouve-Wirquin, commune du canton de Lumbres, à 14 kil. de Saint-Omer. — Ancien prieuré de l'ordre de Citeaux fondé en 1137 par Baudoin-le-Noble.

celui d'un enfant de 3 à 5 ans et celui d'une femme reposant près de l'enfant. Pour l'un comme pour l'autre la place de la tête avait été incisée dans la pierre.

La seconde tombe comprenait un gros calcaire crayeux, sans fond, long de 56 c., large de 30, montrant à sa partie supérieure, moins évasée que sa base une cavité circulaire où reposait la tête; deux autres pierres blanches taillées à plat, de 25 cent. de carré soutenaient les épaules et formaient en quelque sorte deux bras de croix; la partie inférieure de l'auge avait les parois protégées par des moellons posés de champ, de longueurs différentes, mais d'une épaisseur commune de 12 c. Une dalle coupée en demi-cercle, épaisse de 10 c. couvrait la face tournée comme les pieds vers l'orient. Cette tombe qui ne mesurait que 82 c. de longueur a été vraisemblablement raccourcie. Toutefois le corps était entier, et c'est ainsi qu'il fut aisé de reconnaître un gigantesque squelette d'homme.

Malheureusement on ne découvrit ni inscription, ni arme, ni objet métallique ou céramique, en un mot aucun indice révélateur de nature à fixer l'âge de ces deux monuments.

Les fouilles de Wirquin ont mis à jour une quantité de débris de carreaux vernissés, dont les plus curieux spécimens ont été soumis à la Société. Ces carreaux, d'argile cuite, sont revêtus sur leur face d'un émail paraissant être à base de plomb. L'émail comprend divers motifs et sujets polychromes dont plusieurs, au lieu d'être simplement apposés sur le carreau, ont été en quelque sorte incrustés dans la terre : on

sent, en effet, au toucher, les cavités légères dans lesquelles l'émail a été appliqué.

En général le fond est rouge brun, et les motifs d'ornementation sont jaunes, verts et noirs.

Il est bien regrettable que ces spécimens de céramique ancienne ne nous parviennent que sous la forme de débris. En effet, seule, une pièce triangulaire de couleur jaune pâle est intacte.

Néanmoins l'étude de ces pièces permet de s'en faire une idée exacte. — Les carreaux ont presque tous 12 c. de côté. Leurs caractères architectoniques les feraient remonter, certains au XIIIe, d'autres au XIVe, d'autres encore au XVe siècle. — Il s'en trouve enfin quelques-uns de couleur verte uniforme, beaucoup plus épais que les autres et paraissant devoir être du XVIe siècle.

Quatre pièces montrent à l'évidence sur des fonds de couleurs diverses les signes du zodiaque : poissons nageant dans une engobe verte, lion sur champ brun, etc. — Plusieurs autres rapprochées les unes des autres amènent la gracieuse rencontre de quatre trèfles au centre d'un octogone.

Quatre carreaux réunis représenteront un groupe de fleurs de lis rangées en cercle.

Enfin d'autres carreaux, tout en comportant par eux-mêmes un dessin particulier, renferment à chacun de leurs coins des parties de motifs compliqués demandant à être parachevés par l'union de quatre carreaux de même espèce.

Il se trouve également quelques fragments de bordures malheureusement très décolorés, et c'est avec beaucoup de peine qu'on parvient à reconnaître sur l'un d'eux une fleur de lis sur fond vert et jaune.

La découverte de ces débris de carreaux est de nature à remettre en lumière la vieille question de l'historique des carreaux vernissés. — Les pièces céramiques de Wirquin ont de nombreux rapports avec les carreaux de la Tour du Chapitre de N.-D. de Saint-Omer si soigneusement décrits par Wallet[1], et tout fait présumer qu'ils ont une origine similaire. Jusqu'à plus ample informé, nous constaterons avec Wallet que les carrelages vernissés ont cessé d'être en usage en France dans le courant du XVIIe siècle. « On peut dire en général que cette espèce de décoration a été remplacée dans nos édifices publics par des pavés en marbre de diverses couleurs ou des parquets en menuiserie : les premiers composés de pièces de grandeurs variées, de forme carrée ou de celle d'un parallélogramme rectangle ; les autres de feuilles de parquets enchâssés dans un bâti. Dans l'un et l'autre cas, le principe de réseau ou d'encadrement s'est conservé malgré le changement[2]. »

Notons en terminant que Wallet reproduit également dans son ouvrage quatre carreaux (18-21) trouvés à Fauquembergues, formés de terre cuite vernissée à ornements jaunes sur fond vert-foncé ou rouge, et nous serons en droit de conclure après la découverte des carreaux de Wirquin que les carrelages vernissés étaient employés dans bon nombre d'églises de l'Artois.

ABBÉ COLLET.

[1] Wallet. *Description du pavé de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer*, p. 79.

[2] Wallet. *Op. cit.*, p. 93.

Analyse d'une Chronique du dix-huitième siècle

sur l'abbaye de Clairmarais

(Rapport de M. J. de Pas, secrétaire général.)

C'est à l'obligeance de M. Bonvarlet, président du Comité flamand, que la Société des Antiquaires de la Morinie est redevable d'une chronique du dix-huitième siècle sur l'abbaye de Clairmarais, communiquée avec d'autres chroniques de la même époque et de la même main dont il a été parlé précédemment[1], et dont celle concernant l'abbaye de Ste Colombe a été publiée intégralement[2].

Après l'important ouvrage de M. de Laplane comprenant les tomes XI et XII des Mémoires de la Société *(L'Abbaye de Clairmarais d'après ses Archives,* T. XI — *Les Abbés de Clairmarais,* T. XII), il semblerait qu'il restât bien peu de faits inédits à recueillir sur l'histoire de ce monastère. Mais le présent manuscrit est bien moins une chronique proprement dite qu'un relevé chronologique de chartes et principalement d'actes d'acquisition, donations, achats, échanges, contractés par l'abbaye. Or, en l'absence d'un cartulaire, ces documents méritent d'être

[1] *Bulletin,* t. IX, pp. 690 et 726.
[2] *Bulletin,* t. X, livr. 183, 184, 185.

connus : le manuscrit de Dom de Vissery, d'où M. de Laplane a extrait les matériaux de son travail, contient peu de détails de cette nature : il s'attache à l'histoire proprement dite, à la vie de l'abbaye et aux vicissitudes diverses qu'elle a traversées, points que notre auteur a laissés absolument de côté. C'est donc un véritable cartulaire que nous avons ici ; précieux en ce que rédigé sur le vu des actes originaux, il nous donne, outre les éléments constitutifs des actes, les noms des témoins qui y ont figuré ; précieux également par la période qu'il embrasse, de 1140, date de la fondation de l'abbaye, à 1225 ; mais incomplet malheureusement, tant par l'absence de nombreuses chartes importantes, que par le défaut de désignation des dates précises de celles qui sont analysées ; et enfin incorrect trop souvent dans l'écriture des noms propres et noms de lieux dont quelques-uns deviennent même complètement méconnaissables dans leur transcription.

Quoi qu'il en soit, il était intéressant de relever plus de quatre-vingts actes complètement inédits et douze indiqués seulement dans l'ouvrage précité ou reproduits avec des variantes. Cette contribution à l'histoire de cette importante abbaye, bien qu'insuffisante encore, n'en a pas moins sa valeur, car, en somme, il ne nous en reste comme titres, à part quelques chartes éparses et quelques brèves relations de chroniqueurs, que des documents relatés au siècle dernier, deux volumes de Dom Bertin de Vissery, et le manuscrit appartenant à M. Bonvarlet.

Les premières pages de la chronique contiennent une dissertation sur la fondation de l'abbaye. Cette période est enveloppée d'une certaine obscurité : d'une part, des actes du comte de Flandre Thierry d'Alsace contiennent donation à l'abbaye des Dunes, de terrains à Ruhoult (1136 à 1140) ; d'autre part[1], Etienne roi d'Angleterre, concède en 1142 le terrain où se bâtit le premier monastère dans la forêt de *Bethlo* ou *Beaulo*, près de Muncq-Nieurlet. Bien que la tradition et les chroniqueurs en général attribuent à Thierry et à Sybille, sa femme, le titre de fondateurs, notre auteur revendique ce droit pour une part égale à Etienne, roi d'Angleterre, et Mahaut, sa femme. Sa digression d'un style confus ne semble pas jeter une lumière bien vive sur la question : nous la reproduisons néanmoins ici textuellement :

Par où il apparoit clairement que ce n'est pas sans subject, que l'on pouvoit donner à Estienne Roy d'Angleterre, le tiltre de fondateur de cette abbaye, puisque non seulement il a donné le fond ou ceste abbaye a esté premièrement bastie, qui est la terre de Bethlo, auprès de Nieurlet, mais encore a conditioné qu'encor bien que ceste abbaye viendroit a estre transportée ailleurs, elle seroit toujours au Roy et à la Reine.

Mais il faut qu'il y ait quelque abus dans la cronologie, car si l'on veut maintenir que Thiéry comte de Flandres, l'auroit fondé l'an 1140, dans son héritage, il faut dire qu'il a esté le premier fondateur, et le Roy d'Angleterre le second, puisque les lettres de la fondation de ce Roy sont confirméez par sa femme Mahault l'an 1142. Mais il y a d'ailleurs de la contradiction en ce que la première fondation de ceste abbaye fût

[1] de Laplane. *Pièces justif. I à IV*, t. I, p. 311 et suiv. Tous les titres de fondation dont il est parlé ici sont reproduits *in extenso* dans cet ouvrage.

dans un certain endroict de terre dont nous avons parlé cy-dessus appellé Bethlo, d'où suivant la tradition ancienne de ceste maison elle fût transportée où elle est présentement, où se trouve encor une contrariété : si le transport de ceste abbaye fût faict par l'abbé Guillaume l'an 1156, c'est-à-dire seize ans après la première construction, ou l'an 1158; puisque la date de la fondation du Roy et dû comte, soit que l'on ait esgard au transport ou à la première fondation, est seize ans auparavant.

Mais pour accordéez les contrariétez de ces cronologies et de ces fondateurs, il vaudroit peut-être mieux de dire que l'abbaye pourroit bien avoir esté commencée prez de Nieurlet, mais qu'ayant bientost aprèz recognu quelque incommodité dans la situation, Thiéry comte de Flandres, l'auroit transportée ailleurs, et que par ainsi il en seroit demeuré le fondateur, quoique véritablement on ne puisse refuser au Roy d'Angleterre quelque part dans ce tiltre, que ceste maison néantmoins attribue seulement à ce comte et à sa femmne Sibille, dont la donation, ensuitte du chartulaire de ce lieu, fût ratiffiée par Philippe comte de Flandres et de Vermandois, leur filz, en la ville de Berghes l'an 1176 ; ce depuis confirmé par Louis filz aisné du Roy de France, en la ville de Sainct-Omer, au mois de Novembre de l'an 1218.

Ce qui sert d'appuy à la tradition immémoriale de ceste maison, laquelle attribue cest honneur au comte de Flandres, n'exclud pas pourtant de sa recongnoissance ce Roy et ceste Reine dont elle faict une honorable mémoire dans son nécrologe, comme aussi des autres bienfaicteurs, dont il y a en ce monastère une liste bien ample que les plus curieux pourront voir.

. . . . . .

Suit la nomenclature des titres relevés sous l'administration de chaque abbé; nous les donnons dans l'ordre où ils sont analysés et en mentionnant chaque fois qu'ils se présentent ceux qui sont publiés *in extenso,* publiés par

fragments ou seulement mentionnés par de Laplane.

Godefroy ou Guffroy[1], premier abbé (1142-1149)

1142. — Milon, évêque de Thérouanne, confirme le répartissement des alleux de Maninghem, entre les religieux de Notre-Dame-du-Bois et ceux de Clairmarais.
(Indiqué dans de Laplane, t. II, p. 21).

1142. — Le même évêque confirme la donation faite par Arnoul, avoué de Thérouanne, ainsi que celles provenant de Guy de Montreuil, Aloulf de Clenleu et leurs héritiers, et celles consistant à Neuville en biens venant d'Anselme de Pas, dans la paroisse d'Anvin, en terres et bois qui avaient autrefois appartenu au Mont-Saint-Eloy, enfin en terres et bois venant de Raimbault, vicomte de Saint-Pol.

[2] Enguerran, comte de Saint-Pol, confirme la donation ci-dessus du consentement d'Alard et Godard, ses fils, et de son frère Gérolde, en présence d'Alexandre, doyen, Hugues, Arnoul et Richard, prêtres, Adam Quiéret, Adam de Hovin, Bauduin de Vellon et Hugues d'Estals, chevaliers.

Milon, évêque de Thérouanne, confirme l'achat fait par Godefroy à Adam de Briast de la seigneurie de Maindsart et à Bauduin, chevalier de Briast de « deux parts de dîme et de terrage d'ycelle terre ».
Témoins : Philippe et Milon, archidiacres de Thérouanne, et Druon[3], abbé de Saint-Augustin.

Anselme de Pas donne tout le bien qu'il avait à Neuville, tenu du comte de Saint-Pol, ainsi que la dîme du bien « qu'il retira des moines de Pas par eschange avec le droit de molage. »
Cette donation fut faite sous l'autorité et du consente-

[1] de Laplane donne *Gunfrid*. Nous avons relevé des divergences très sensibles avec cet ouvrage dans l'orthographe des noms propres, et nous avons scrupuleusement conservé ici celle de la chronique.

[2] La plupart des chartes indiquées dans la chronique ne contiennent pas de mention de date, ce qui constitue une lacune regrettable.

[3] Drogon.

ment d'Enguerran, comte de Saint-Pol, en présence de ses hommes de fief Bauduin de Hauteville, et son fils Bauduin, Adam Quieret[1], Hugues de Hestru et son frère Eustache, Robert d'Ailly[2], Simon d'Anvin et Enguerran, châtelain.

(*Publié en latin dans de Laplane, t. II, p. 26 note 3, mais avec quelques variantes dans les noms des témoins*).

1145. — Donation par Arnoul, comte de Guînes, de la terre de Nieurlet et confirmation de cet acte par Milon, évêque de Thérouanne.

(*Trois chartes publiées par de Laplane, t. I, pièces justif. VIII, IX et X*).

1148. — Confirmation par Thiéry d'Alsace de la donation, par Gautier, châtelain de Saint-Omer, de la terre de Mickehem[3].

Témoins : Gilbert de Berghes et Hugues, son frère, Michel, connétable, Anselme de Hosden, Chrestien, maître d'hôtel *(Dapifer)*, Roger, sommeiller, frère du Temple, Oste de Saint-Omer et Robert.

(*Publiée ibid., pièces justif. XVII, mais sans mention de témoins*).

GUILLAUME, deuxième abbé (1149–1169)[4]

GUILLAUME, abbé de Saint-Martin-des-Champs, fait « la tradition effective » de la dîme de Neuville donnée par Anselme de Pas entre les mains du nouvel abbé en présence de Gautier, prieur de Pas, Hubert de Courcelles, Albert de Nondricourt, Hemerand, prévôt. Le prieuré de Pas a en échange de la dite dîme « la cousture dite de Wirinval »

(*Indiqué par de Lapl., t. II, p. 63, sans mention de témoins*).

1162. — MILON, évêque de Thérouanne, confirme la donation faite par un certain Aloulf, neveu de l'archidiacre Philippe, d'une « partie de disme afférente au personat de Briast, pour dix septiers de bled, et autant d'avène, où entre autres estoit présent Thiery, abbé de Saint-Jean ».

(*Indiqué ibid., t. II, p. 63*).

Même date. — BAUDUIN DE WACHIN donne à l'église de *Clermaretz* le terrage qu'il avait en la paroisse de Monchy, en un endroit appelé le *Camfolcart ;* du consente-

[1] *Thieret* d'après de Laplane.

[2] *Asbi* id.

[3] *Michem* d'après de Laplane.

[4] L'on donne ici deux dates différentes de la mort de cet abbé en 1169, le 18 juillet ou le 10 août.

ment de son frère Simon et de ses héritiers. — Cet acte fut confirmé par Frunauld, évêque d'Arras.

Robert de Fonteines, du consentement de sa femme Baudewine, de Gilbert, leur fils, et de ses frères Gilbert, Hugues et Regnier donne la quatrième partie des terres de Liveldsart[1] avec le terrage et la dîme, comme aussi la partie de terre qu'il avait vers Fiez, et la quatrième partie du bois de Quiévaussart, en présence de Ramer, chapelain, de maître Adam de Gherbode, chanoine, d'Anselme de Lillers, Nicolas Le Clercq, Enguerran de Neel, Everard de Cottenes, Pierre de Quévaussart, et Gautier Cromber. L'acte de donation fut passé par devant Hervée, seigneur de Lillers et Emme, sa femme, dame de la terre.

(*Mentionné par de Laplane, t. II, p. 63*).

Guillaume, abbé de Clairmarais, reçoit des mains d'Arnoul, vicomte d'Ardres, toute la dîme de Nieurlet, qu'Elbode de Northoud tenait en fief de lui.

Témoins : Basile, prieur, Bauduin, fils du comte Eustache de Licques, Hugues Bacun, son frère, Clément et Guillaume d'Esperlecques.

(*Publié par de Lapl., mais sans mention de témoins, t. II, p. 59 note 3*).

Arnoul, comte de Guines, accorde aux abbayes dépendant de Clairvaux l'exemption de tous les droits que paient ceux qui passent en Angleterre ainsi qu'il l'avait accordée précédemment à Guffroy, premier abbé.

Témoins : Guillaume ou Guilluy, doyen, Guillaume, chapelain, Arnoul Clercq, neveu du comte, Bauduin, frère du comte, Arnoul, vicomte d'Ardres, Simon, son frère, Gautier d'Aire, Guy d'Edembon[2], Bauduin Malvoisin, Eustache de Licques, Hubert de Bouvelinghem, Aleaume de Guînes, Clarembault de Fruison, Hugues de Bavelinghem, Bauduin d'Hermelinghem, Henry de Guînes, Eustache Bornet, Henry de Seltun.

(*L'exemption du droit de passage en Angleterre n'est mentionnée par de Laplane que dans une charte confirmative de l'évêque de Thérouanne, pièces justif. VII, t. I, p. 323*).

1164. — Philippe, comte de Flandre, accorde de même l'exemption du droit de passage dans ses domaines.

Témoins : Didier[3], prévôt de Bruges, Robert, prévôt d'Aire, Mathieu, prévôt de Cassel, Haket, doyen de Bruges, Eustache, chambellan, Gilbert d'Aire, maître d'hôtel, Gautier de Locres, Sohier de Semeninghem[4], Gérard,

[1] *Liversart* d'après de Laplane.

[2] *Alembon.*

[3] *Désiré* d'après de Laplane.

[4] *Segerus de Boezinghem* d'après de Laplane.

son frère, Bauduin fils, de Chrestien d'Aire, Anselme de Rolinghem[1], Gautier Gonel[2].

(*Publié par de Lapl., pièces justif. XXVII, t. I, p. 341. La liste des témoins est donnée ici de nouveau à cause des divergences d'orthographe entre les deux textes*).

ELISABETH, comtesse de Vermandois, femme de Philippe, comte de Flandre, ratifie l'exemption du droit de passage accordée par ce comte.

GILBERT DE BERGHES et EMME DE LILLERS, sa femme, déchargent l'abbaye du droit de passage à Enquin et aux environs d'Aire.

Témoins : Gilbert, abbé de Blangy, Garin de Lafaille, Guy de Bitchenes ou Biekenes, Gallois de Cottenes, Simon, son frère, Hugues de Ravesberghes le jeune, Eustace de Hosdeu, Guffroy, son frère, Bauduin de Bruay.

YDE, comtesse de Boulogne, décharge l'abbaye du droit de passage dans tout son pays.

HENRY, duc de Louvain, et MAHAULT, sa femme, confirment la décharge du même droit faite précédemment par Mahault, reine d'Angleterre et Eustache, son fils.

DAVID, troisième abbé (1169-1175)

DIDIER, évêque de Thérouanne, confirme la donation « de la terre du bois » en la paroisse d'Avesnes par Hugues de Moncavrel et Anicie, sa femme, avec leur fils Enguerran, du consentement des enfants de cet Enguerran, appelés Aloulf et Radoulf.

Le même évêque confirme la donation du bien situé au même lieu, faite par Henry de Caulmont, du consentement d'Eremburge, sa femme, en la ville d'Hesdin.

Témoins : Thibault, évêque d'Amiens, et son archidiacre Aloulf, Jean, chancelier, Bauduin, chantre, Warin de Caulmont, Warin de Poncel, Hugues de Quatrevals et Gérard d'Assunval.

GUILLAUME, châtelain de Saint-Omer, confirme cette même donation.

Témoins : Hugues de Longvillers, Jean de Soissons, Jean de Milan, Arnoul, avoué de Thérouanne, Gautier Boutry, Galois de Capelle, Anselme de Cayeu et Galois de Hucqueliers.

DIDIER, évêque de Thérouanne, confirme la donation faite en la paroisse d'Hucqueliers par Walois et Eremburge de Hucqueliers, sa femme.

[1] *Reighem* d'après de Laplane.

[2] *Gouda* id.

David, abbé, achète de Guy, prieur de Herly, du consentement de l'abbé de Luxeuil dont il dépendait, la partie de terre et de bois que cette abbaye possède à Herly « et d'ycelle vente furent pleiges Hugues prévost, et Jean de Lattre ».

Ce marché fut confirmé par l'évêque de Thérouanne en présence de Pierre, doyen, de Bauduin de Maistre, Siméon de Maistre, Aloulf de Nielles et Bauduin d'Assonval.

L'évêque de Thérouanne confirme la donation du bien de Ledinghem faite par Arnoul le fort et Alais, sa femme, en présence de Jean de Huphen [1], d'Arnoul, chapelain, de Maître Pierre de Saint Omer, Me Robert de Fauquembergue, Siméon d'Inkinegate [2], Etienne de Wismes et Ramer de Léon.

Ce même évêque confirme la possession d'un bien situé au même lieu qu'avait donné à l'abbaye Hermer Mansour du consentement de sa femme Sara, d'Enguerran de Relly, son neveu et de ses héritiers.

Témoins : Maître Bauduin, Hugues de Roubaix et Gosselin d'Orville.

Ce même évêque confirme également la possession d'un certain bien situé au même lieu qui avait été donné par Guillaume de Coupelle; ainsi que de celui de Nielles, sauf certain canon que Guillaume s'était réservé pour lui ou pour Athele, sa sœur, religieuse de Hestrun, avec le consentement de Galois et Hugues, frères de Guillaume.

1170. — Anselme d'Auffay donne à l'église de Clairmarais par les mains d'Anselme, comte de Saint-Pol, soixante mesures de terre situées à Fiez, tenues du comte de Saint-Pol, du consentement de ses enfants.

Témoins : Hugues d'Averdoingt, Gautier de Baillœul, Roger de Saint-Martin, Enguerran de Montcavrel, Arnoul de Lisbourg, Gautier d'Antan, Arnoul de Ghebauval, Robert de Sains.

Cette donation est confirmée par l'évêque Gautier, en présence d'Arnoul, chapelain, maistre Robert, maistre Pierre de Saint-Omer, Jean de Soissons, Arnoul de Guînes, Enguerran de Verchin, Hugues de Sailly, Eustace Boselis et Gérard Caboche.

1174. — Confirmation de la donation de Nieurlet par Bauduin, comte de Guînes et Chrestienne, sa femme.

(*Publiée par de Lapl., pièces justif. XXXIII, t. I, pp. 348-353*).

1173. — Bauduin de Baillœul et son fils Bauduin don-

[1] Upen sur Delettes.

[2] Enguinegatte.

nent à l'abbaye toute la terre qu'ils avaient en la paroisse de Saint-Willebrord[1], près de la rivière d'Aa.

Témoins : Gautier, abbé des Dunes, Robert, prévôt d'Aire, Gautier, prévôt de Loo, Lambert, prévôt d'Eversham, Hakel, doyen de Bruges, maistre Gérard, Bauduin du Temple, Raoul, doyen de Noyon et ses frères Bauduin, châtelain de Bourbourg et Henry ; Gérard de Baillœul, Hélie de le Haye, Eustace de Dischemes, Gilbert Bolard, Raoul Renard, Thibaut, fils d'Egelin ; Gautier de Locres, Gautier le Jeune de Formeselles et son frère Henry.

(*Mentionné plus brièvement par de Lapl., t. II, p. 86*).

1176. — Confirmation par Philippe, comte de Flandre et de Vermandois, des donations de Thiéry d'Alsace et de sa femme Sibille.

(*Publiée par de Lapl., pièces justif. XXXIV, t. I, p. 353*).

EVERARD, quatrième abbé (1175–1186)

1175. — GUFFROY D'ODINGTUN[2] donne au monastère, par les mains de Hugues de Saint-Pol, cent cinquante mesures de terre tenues du comte de Saint-Pol : du consentement de Gautier, son frère, d'Aldegonde, sa femme, et de leur fils Guillaume. Y apportèrent également leur consentement : Mabile, femme de Guffroy, et Robert leur fils.

Témoins : Enguerran, frère du comte de Saint-Pol et son oncle Guy, Hugues de Holden et Robert, son frère, Simon de Hollehem, Bauduin de Rollaincourt, Adam Quiéret, Robert, son frère, Gautier de Baillœul, Adam de Hovin, Adam de Brias, Guillaume de Tingry, Elvart de Maresch, Enguerran d'Olenancourt et Simon, son frère.

ENGUERRAN DE VERCHIN donne à cette maison les terres et les bois qu'il avait en la paroisse de Lisbourg. Cette donation est confirmée par Hugues, comte de Saint-Pol, en présence d'Adam du Maisnil, Gautier de Baillœul, Flahaut de Moncels, Adam de Saint-Martin, Robert d'Amettes, Othon de Pernes et Jean de Wachin.

GAUTIER DE BOUTRY et ALIX, sa femme, ADAM, son frère, GUILLAUME, son oncle et ses tantes MARIE D'ESQUERDES et AGNÈS DE COUPELLE donnent à cette abbaye certaines terres dans la paroisse de Bomy.

Témoins : Bauduin d'Orville et son fils Bauduin, Adam Quieret et Robert, son frère, Oylard de Créquy et son frère Arnoul, Gautier de Baillœul, Adam du Maisnil, Adam de Hovin, Adam de Saint-Martin, Adam de Brias, Guillaume de Tingry, Bernard de Kiery, Othon de Wa-

[1] Saint-Wilbroode.

[2] Audincthun.

dringhem, Bauduin de Baillœul, Robert de Fontaines, Robert le jeune d'Aufroipré (?).

Cette donation fut confirmée par Didier, évêque de Thérouanne.

Nicolas, abbé de Saint-Jean-au-Mont de Thérouanne, cède à l'abbaye de Clairmarais quarante mesures de terre et de bois en la paroisse d'Avesnes pour vingt-huit marcs d'argent.

Témoins : Hugues, prieur, Guy, prieur de Saint-Hugues de Béthune, Remerus de Briast, Bauduin Carpentier.

Guillaume, abbé d'Auchy, donne à l'abbaye de Clairmarais quarante mesures de terre qu'il avait communes avec Hugues de Hestrus et Enguerran son fils.

1182. — Eustache d'Auffay et son fils Isaac qui avaient donné à cette église certaine terre de Fiez avec réserve du terrage, par la main d'Anselme, frère de Hugues, comte de Saint-Pol, donnent par les mains de Hugues, comte de Saint-Pol, ledit terrage.

Témoins : l'abbé de Chercamp, l'abbé de Blangy, le prieur de Lucheu, Bauduin de Mortagne, Adam du Mesnil, Enguerran de Verchin, Alar de Créquy, Wenemar de la Cauchy, Gilbert de Mortagne, Guy de Hucqueliers, Eustace de Canteleu, Adam de Saint-Martin.

1186. — Hugues, comte de Saint-Pol, confirme les donations faites au monastère par Anselme, son frère, et son oncle Enguerran.

Témoins : Adam Quieret, Adam du Maisnil, Robert Fretel, Flahaut de Monceaux, Eustache de Canteleu, Simon de Hundiguehem, Hugues, abbé, Guillaume, chantre, et Laurent, moine de Chercamp.

1183. — Bertoul, duc de Zaringhe, passe par ses mains la donation qu'avait faite de certaines terres Guffroy de Reminghem.

Yde, duchesse de Zaringhe et comtesse de Boulogne, sa femme, en donne confirmation.

Témoins : Gérard, prévôt de Lille, Arnoul de Cayeu, Enguerran de Fiennes, Gautier d'Arras et Baudouin de Capelle.

Mention de plusieurs donations reçues par Everard, abbé de Clairmarais, de terres que l'abbaye possède du côté de Ruhout : à savoir, une partie que Guy de Steenfort tenait du comte de Flandre, une autre que Hugues de Moucle (ou Movele ?) tenait dudit Guy, celle de Gautier de Staples, celle de Hugues d'Oxelaer, et la partie de cent mesures de Wilfric de Welverdinghes, tenue aussi du comte de Flandre Thiéry qui les passa par ses mains à cette abbaye, en présence de Gérard de Mecines, Guillaume, châtelain de Saint-Omer, Gilbert d'Aire et Bauduin de Helcin.

FERDINAND, cinquième abbé (1187-1192)

ROBERT, avoué d'Arras, seigneur de Béthune, affranchit le monastère du droit de tonlieu sur ses terres.

Témoins : Godwin, abbé de Vaucelles, Hugues, abbé de Longvilliers, Simon, abbé de Lo, Jean de la Fosse, Robert d'Annezin, Jean et Guillaume, frères.

(*Indiqué sans mention de témoins par de Lapl., t. II, p. 105*).

PHILIPPE, archevêque de Cologne, accorde la même dispense pour tous ses états ainsi qu'Henri le Jeune, duc de Louvain.

Témoins : Arnoul de Bigarde, Arnoul d'Heidelberghe, Godrefoy, son frère, Alard Rape, Arnoul, notaire, Guillaume de Berguines.

Confirmation de la donation faite par Guffroy de Reminghem par les mains d'Yde, comtesse de Boulogne, du temps de l'abbé Everard. Yde voulut révoquer cette donation ; mais « s'estant bien conseillée », la ratifia en présence d'Enguerran de Fiennes, Estienne de Seninghem, Clarembault de Thiembronne, Bauduin de Godescem, Arnoul de Cayeu, Roger et Raoul de Lens.

Cette même donation est confirmée par Philippe, comte de Flandre et de Vermandois, en présence de ses barons qui apposèrent chacun leur scel, avec le comte, aux lettres qui furent dépêchées pour ce sujet.

Témoins : Gérard, prevôt de Bruges, Gérard, prévôt de Lille, Robert, avoué de Béthune, Guillaume, châtelain de Saint-Omer. Etienne de Seninghem, Grébert d'Aire, Enguerran de Fiennes, Bauduin de Gudeschem, Arnoul de Cayeu, Clarenbault de Thiembronne, Roger de Bazinghem et Bauduin de Coupelle.

1190. — PHILIPPE, comte de Flandre et de Vermandois, accorde aux religieux de Clairmarais la saisine des terres et de la justice que Marsille de Ledinghem leur avait donnés et les déclara franches et libres de toute servitude séculière.

Témoins : Gérard, prévôt de Bruges, Michel, connétable, Guillaume Brohun (?) Bauduin d'Aire et son frère Philippe, Renaud d'Aire, Boidin de Haversquerck, Jean d'Elbier.

1191. — GALOIS DE MATRINGHEM donne à l'abbaye tout ce qu'il avait à . . . . . *(sic)* laquelle donation avait été faite auparavant par Hugues de Matringhem son père et Marsile et Arnout, ses enfants.

Cette donation est confirmée par Arnoul, avoué de Thérouanne, en présence de Guillaume de Matringhem, de Guillaume de Nœufville, et Marsile de Saint-Laurent, chevaliers.

GÉRARD D'ANTOING, dit D'ESPINOY [1], sixième abbé (1192-1198)

1192. — Bulle confirmative du pape Célestin III.
(*Publiée par de Lapl., pièces justif. XXXVII, t. I, p. 358 : V. aussi t. II, p. 112*).

1191. — ROBERT D'AUFFAY donne à l'abbaye par les mains d'Iolente, comtesse de Saint-Pol, et de ses filles Isabelle et Eustace, la terre de Sart, du consentement de ses frères Gilbert et Bauduin.

Témoins : Robert de Fretel, Adam Kieret, et son frère Robert, Robert du Maisnil, Wimer de Fontaines.

1194. — EUSTACE DE LIDENGHEM, chevalier, donne à l'abbaye, par la main de Guillaume, châtelain de Saint-Omer, en présence de ses hommes, le bois qu'il avait en un lieu appelé Ape, et tout ce qu'il avait de terre à Lidenghem et à Campagne, ainsi que tout ce qu'il avait à Belmont ou Beaumont.

Témoins : Gautier Boutry, Guillaume François, Guffroy Bacon, Adam de Fauquembergues, Raoul fils, de Wismes.

Cette charte fut confirmée par Lambert, évêque de Thérouanne.

1195. — HENRY DE BRIAST fait don de quatre-vingts mesures de terre en la paroisse de Brias, laquelle donation fut confirmée, l'an 1195, par Hugues comte de Saint-Pol « lequel donna aussi tout le droict de Terage et autre qu'il avoit en icelle donation. »

Témoins : Adam Quiéret, Hugues de Waverans, Godard d'Ostreville, Robert de Hersin, et Robert du Maisnil.

1198. — Lambert, évêque de Thérouanne confirma le tout.

1196. — JEAN, fils d'Yde de Lidenghem, du consentement de Mahaut, sa sœur, donne à la maison de Clairmarais toute la terre que lui avait donnée Gérald, son père : une partie de cette terre est près de Rapoy, l'autre à la vallée de Hedebaud et la troisième vers Sailly : et ce par les mains de Guillaume de Saint-Omer.

Témoins : Marsile de Lidenghem, Eustace de Lattre, Guffroy Bacon, Adam justicier, Hugues des Trois Marcais.

1197. — JEAN, seigneur de Seninghem, confirme toutes les donations et ventes faites à l'église de Clairmarais

[1] Il était fils de N. seigneur d'Antoing, et de Flandrine de Namur, et frère cadet de Hugues, seigneur d'Antoing et d'Espinoy, qui avait épousé Amélie de Wavrin, fille de Roger, sénéchal de Flandre.

par son père : et ce en présence de Lambert, évêque de Thérouanne ; et du consentement de Marie, femme dudit Jean, seigneur de Seninghem, qui y ajouta beaucoup de sa part.

Témoins : Guillaume de Mardick, Gilbert de Belkin, Eustace de Hanchines et Wimier de Fontaines.

Etienne, frère dudit Jean, par une charte particulière, agrée la donation, et ajoute encore trente mesures de terre, dont la donation est confirmée par Didier, évêque de Thérouanne.

Herman de Siez fait don à l'abbaye de toute la terre qu'il avait à Siez, et confirmation en est donnée par Hugues, comte de Saint-Pol, en présence de ses barons et de ses témoins : Wimer, clerc, Guy, son oncle, Bauduin de Coupelle, Flahaut de Moncels, Robert de Fretel, Roger de Neun, Enguerran de Werchin et Isaac d'Auffay.

1195. — Hugues de Saint-Pol confirme encore la même donation tant à l'égard d'Herman que d'Hadvige, sa femme, et que de Robert et Pierre leurs enfants.

1195. — Bauduin d'Assonval donne aussi à l'abbaye tout ce qu'il avait de terre à . . . . . *(sic)* du consentement de sa femme et de Thomas, son fils, comme avaient fait auparavant Hugues de Matringhem et son fils Galois de la terre qu'ils tenaient dudit Bauduin, et Bauduin de son père et celui de l'évêque de Thérouanne.

Témoins : Bauduin, chapelain, Robert, moine, Anselme de Cayeu le Jeune, et Guillaume, son frère, Guillaume de Nœufville et Bauduin de Radomez.

1196. — Pardevant Lambert, évêque de Thérouanne, Robert de Hezecque, Mabile de Hezecque et Robert Hugues et Thibault, leurs enfants, avouent les donations faites à cette abbaye par Guffroy d'Odinghetun, et y ajoutent dix-huit mesures de terres.

Bauduin, comte de Flandre et de Hainaut, choisi comme arbitre dans une difficulté soulevée par Henry, le plus jeune fils de Bauduin de Baillœul, qui disputait la donation faite par son père à l'abbaye en 1173, de la terre qu'il avait en la paroisse de Saint-Willebrord, adjuge la terre aux religieux de Clairmarais, ensuite de quoi Henry se conforme à la sentence.

Témoins : Gérard, chancelier de Flandre, Philippe, abbé de Berghes, Hélie, abbé des Dunes, Simon, abbé de Loos, Thiéry, châtelain de Dixmude, Gérard de Baillœul, Bauduin de Comines, Siger, châtelain de Gand, et Gérard de Renescure.

Le même comte Bauduin donne une lettre particulière de sa sentence.

Témoins : Gérard, prévôt de Saint-Omer et de Bruges,

Hélie, abbé des Dunes, Simon, abbé de Loos, Gérard de Vœstine, Bauduin de Hondscotte, Gérard de Reninghes, Roger, son frère, Bauduin de Comines et G. d'Aldembourq.

ADAM, septième abbé (1197–1198)

1199[1]. — GUILLAUME, seigneur et héritier de Montcavrel, ratifie ce que Hugues, son père, Anicie, sa mère et son frère Enguerran avaient donné à l'abbaye.

Robert, comte de Boulogne, et Yde, sa femme, confirment ces donations.

Témoins : Guillaume de Fiennes, Gilbert de Belquin, Guy de Lescans, Guy de Hémont, Pierre de Bournonville et Morselet Séneschal.

Confirmation du même acte par Lambert, évêque, et le chapitre de Thérouanne.

GUILLAUME, seigneur de Fiennes, donne à cette abbaye beaucoup de biens à Reminghem en terres marais et rentes, ainsi que beaucoup de pâturages à Hucqueliers.

Témoins : Hugues, abbé de Longvilliers, Arnoul, prieur de Saint-Ursmaire, Arnoul de Hesdigniol et Bertin de Hesdigniol.

1199. — ADAM, abbé de Clairmarais, achète de Gerbode, abbé de Saint-Ursmaire, tous les alleux de Ledinghem, ce qui fut confirmé la même année par Lambert, évêque de Thérouanne.

1199. — HUGUES, comte de Saint-Pol, confirme la donation faite par le seigneur de Brias pendant la vie du précédent abbé.

Témoins : Eustache de Canteleu, Hugues de Nalanoy, Guillaume Morel et de Wuaverans.

Les religieux de Clairmarais cèdent à Alix, abbesse d'Etrun, près Arras, les quatre-vingts mesures de terres que leur avait donnés Henry de Brias, moyennant quoi cette abbesse avec son couvent donnent en échange à l'église de Clairmarais la dîme de Brias.

Témoins : Arnoul, prévôt de Watten, Bauduin, doyen de Thérouanne, Gilles, doyen d'Hesdin, Jean de Soissons, Gautier, chanoine de Thérouanne.

1199. — Pierre, évêque d'Arras et Lambert, évêque de Thérouanne, confirment l'échange ci-dessus, ce que fit

[1] Bien que cet abbé soit mort en 1198, la chronique lui attribue les donations et les affaires de 1199, parce que ces donations furent faites de son temps, c'est-à-dire l'année précédant celle de la date où les chartes ou lettres en furent dressées.

aussi Hugues, comte de Saint-Pol, en présence d'Henry de Brias, Gérard de Moncels et Hugues de Waverans.

GÉRARD DE CAMPAGNE, huitième abbé (1198–1202)

1202. — LAMBERT, évêque de Thérouanne, confirme la donation qu'avaient faite de leurs alleux de Lédinghem, Guillaume d'Esquerdes, son frère Mathieu, Agnès leur sœur, et leur neveu Arnoul de Wime, lesquels ratifièrent la donation qu'avait faite auparavant de sa part leur frère Hugues.

1202. — ANDRÉ, seigneur de Renty, autorise la donation de la dîme de Campagne faite à l'église de Clairmarais par Guillaume d'Ape, du consentement de sa femme et de sa fille aînée.

L'évêque Lambert confirme cette donation.

HERBERT FASTINE et MARGUERITE, sa femme, ayant remis entre les mains de Henry, chevalier de Brias, la moitié de la dîme qu'ils avaient en la terre de Bristel, qui en était tenue, celui-ci, de leur consentement et à leur requête, la donne par la main de Hugues, comte de Saint-Pol, à l'église de Clairmarais.

1201. — BAUDUIN, mayeur, et MAYENCE, sa femme, en firent autant des dîmes qu'ils avaient en leurs propres terres tenues en partie du comte de Saint-Pol et d'Henry de Brias.

1202. — ALIX DE ROCOURT et BAUDUIN, son fils ainé, donnent à l'église de Clairmarais les dîmes qu'ils avaient en leurs propres terres en la paroisse de Brias, qu'ils tenaient en fief du même comte et dudit seigneur de Brias.

1202. — HUGUES, comte de Saint-Pol, qui avait donné à l'église de Clairmarais tout ce qu'il avait au village de Brias, à condition que cette église lui paierait chaque année quatre muis d'avoine et autant de froment, dont il avait donné décharge de moitié pour le salut de son âme, étant depuis venu un jour à l'abbaye dans le chapitre des moines pour se recommander à leurs prières, fit don à l'abbaye des huit muis de blé et d'avoine sur l'autel de la Vierge, mère de Dieu ; et ce, du consentement d'Yolande, sa femme, d'Elisabeth, sa fille, et de Gautier de Châtillon, son mari.

Témoins : Litard, abbé de Blangy, Arnoul, avoué de Thérouanne, Adam de Baillœul, Enguerran de Werchin, Eustache de Canteleu et Hugues de Waverans.

(*Indiqué dans de Lapl., t. II, p. 125*).

Mars 1202. — Cet acte fut ratifié à Saint-Pol, en présence de Robert du Maisnil, Arnoul d'Anvin, Gérolde de Moncel, Robert de Hersin.

Le même jour Gaucher de Chastillon et sa femme Elisabeth confirment la donation devant les mêmes témoins qu'à Saint-Pol.

(*Indiqué dans de Lapl., t. II, p. 125*).

Et la même année Lambert, évêque de Thérouanne, en donne confirmation également.

1200. — Bauduin d'Auffay donne à l'abbaye de Clairmarais, par les mains de Hugues, comte de Saint-Pol, quinze mesures de terre entre Caverel et Grandsart, du consentement de son frère Gilbert, de son neveu Bauduin et sa femme Ligiarde.

1201. — Guillaume, seigneur de Thiembronne, fait foi que Gilles de Nédoncel, son neveu, donne à cette abbaye, vingt-huit mesures de terre entre Gransart et Nédoncel.

Témoins : Laurent, curé de Thiembronne, Guillaume Pickendale, Guillaume Dumont et Guillaume de Bolel.

1201. — Renauld, comte de Boulogne, confirme cette donation en présence de Raoul, son frère, Daniel de Béthune et Renaud d'Aire.

Lambert, évêque de Thérouanne, autorise ce don ainsi que la renonciation d'Alix, femme de Guillaume de Thiembronne.

1202. — Guillaume de Bailleul renonce par devant Hugues, comte de Saint-Pol, à la prétention qu'il avait sur le bois qu'avait vendu à l'abbaye Gilles de Nédoncel.

Témoins : Arnoul, avoué de Thérouanne, Enguerran de Werchin et Hugues de Waverans.

1200. — Hugues de Boutry donne à l'abbaye cent mesures de terre et de bois en la paroisse de Reclinghem, et toutes les prairies et les eaux de ce lieu du consentement de Marguerite, sa femme, et de ses frères, Guillaume, Guffroy, Gautier et Aléame.

(*Mention dans de Laplane, t. II, p. 124*).

Confirmation de cette donation par Guillaume, châtelain de Saint-Omer.

Témoins : Galois de Coupelle, André de Renty, Hugues de Delettes et Adam de Fauquemberghes.

Confirmation du même acte par Hugues, comte de Saint-Pol, qui affranchit de toute servitude les biens que l'abbaye possède en la paroisse de Bomy.

Témoins : Hugues Quiéret, Robert de Maisnil, Adam de Baillœul, Arnoul de Hezecque, Gérolde de Herlancourt et Hugues de Waverans.

1201. — Gilbert, châtelain de Berghes, donne au monastère un moulin à Blendecques.

Témoins : Lambert de Renescure, Guillaume l'Enfant, Hélie, chevaliers, et Hugues de Blendecques.

1201. — Confirmation de cette donation par Bauduin, comte de Flandre et de Hainaut.

Témoins : Gérard, prévôt de Bruges, Henry, frère du comte, Philippe d'Aire, Guillaume de Hellefaut, Bernard de Someninghem, Gilles de Hazebrouck et Colin de Clarques.

1202. — Confirmation du même acte par Lambert, évêque de Thérouanne.

Marguerite, abbesse de Sainte-Colombe, vend à l'abbaye de Clairmarais, les deux parts de certain moulin à Blendecques, qu'elle avait achetées de Hellin, chevalier de Trescenes.

Nicolas de Cambron[1], neuvième abbé (1203-1208)

1203. — Lambert, évêque de Thérouanne, confirme la donation de quarante-deux mesures de bois dans la paroisse de Bordes, près des alleux de Ledinghem, que firent en sa présence, à l'église de Clairmarais, Estienne Botone et Nicaise, sa femme, avec leur fils Guffroy.

Ce même évêque reçoit et confirme l'aveu que fit Jean de Campagne, de la donation faite par Guillaume, son frère, aux religieux de Clairmarais, lequel Jean y ajoute trente-six mesures de terre voisines par la main de ses hommes André de Renty et Hugues de Campagne.

Témoins : Gautier, doyen de Saint-Omer, Enguerran

[1] Le gouvernement de cet abbé inspire à l'auteur de la chronique les réflexions suivantes que nous transcrivons d'autant plus volontiers qu'il se montre partout ailleurs très sobre en appréciations historiques ou digressions de ce genre.

« Nicolas de Cambron, bien qu'il eût appris dans l'école de « Jésus-Christ, que la charité estoit le lieu de la perfection, « scavoit bien aussi que le nerf des Religions et des abbayes « estoient les biens temporels, au moiens desquels le spirituel « subsistât mieux, car si bien les vertus qui sont des dons de Dieu, « servent d'aliment aux âmes, il faut que les biens de la terre « qui sont les dons des hommes créez par nostre Dieu, servent « à la nourriture des corps : c'est pourquoy ce bon abbé après « le service des âmes qu'il observoit fort religieusement dans « la vertu, tâchoit de procurer à sa maison des biens de la « terre pour nourrir les corps qui servoient d'estuy aux âmes. »

de Nédon, Boidin et Gilbert de Sainte-Colombe et Eustache de Salperwick.

Pardevant Guillaume, châtelain de Saint-Omer, Galois, chevalier de Sainte-Croix, Agate, sa femme, et Guillaume, leur fils, cèdent à l'abbaye quelques terres près du moulin de Bruecq, à Fauquemberghe.

Témoins : Guillaume de Kersecq, Guillaume de Matringhem, Bauduin de Ligny, Pierre, chapelain, et Simon de Ledinghem.

Galois de Sainte-Croix et Agate donnent saisine de cette donation aux religieux de Clairmarais en la cour de l'église de Thérouanne.

1208. — Nicolas, abbé de Clairmarais, fait échange avec Bauduin, chevalier de Thiembronne, de quelques terres de cette abbaye avec celles que Bauduin avait en la paroisse de Ledinghem ; et Guillaume, châtelain de Saint-Omer, ratifie cet échange.

Témoins : Bauduin du Plois, Bauduin de Fontaines, Gautier d'Eseck, Gilles de Renescure, Adam de Wittecke.

Guillaume de Morre accorde à l'abbé de Clairmarais le droit de moulage au moulin de Longvillers, à condition que sa maison et ses tenanciers seraient obligés d'y moudre et non ailleurs. Cette cession fut ratifiée par Arnoul de Cayeu, de qui le moulin était tenu, du consentement de Hugues, Jean et Bauduin, frères dudit Guillaume, et d'Agnès leur mère.

Témoins : Hugues des trois Marcais, Gérard de Morre, Bauduin son frère et Guy.

1206. — Confirmation de cette donation par Lambert, évêque de Thérouanne et Anselme de Cayeu, fils d'Arnould de Cayeu.

Septembre 1206. — Pierre de Fontaines, du consentement d'Eme, d'Ode et de Gillette, ses sœurs, donne à Clairmarais, par les mains de Gaucher de Chatillon, comte de Saint-Pol, la dîme et le terrage de Givausart.

1205. — A la suite d'une difficulté touchant la donation de deux cents mesures de terre faite à cette abbaye à Nortpeene par Thibaut de Rollenghem, Pontuis, archidiacre d'Arras, Jean, doyen et Guillaume, chanoines d'Arras, juges délégués du Saint-Siège, confirment la donation.

1205. — Bulle du pape Innocent, confirmant la liberté de l'Ordre.

Lambert, dixième abbé (1208–1222)

Lambert, évêque de Thérouanne, confirme la donation faite à l'église de Clairmarais, par Guillaume, chevalier

de Montcavrel et ses père et mère au terroir d'Avesnes.

Février 1210. — Guy de Hestru, fils d'Enguerran de Montcavrel, vend à l'abbé tout le terrage et le droit qu'il avait sur la terre de Willebourg, contenant quarante et une mesures, qu'il tenait en fief de Louis, fils aîné du roi de France, et ce pour le prix de vingt-huit livres parisis.

Cette donation fut confirmée la même année par Louis, fils du roi de France, en la ville d'Hesdin, et l'année suivante par Jean, évêque de Thérouanne.

1211. — Le même évêque confirme la donation que firent à l'église de Clairmarais Wilard de Calike, Amaulry d'Estaires et Eustace de Renescure, de certaines terres sur le Mont Augustin en la paroisse de Ledenghem.

1212. — Devant le même évêque, Hugues et Anselme de Créquy reconnaissent s'être opposés à tort à la saisine de la terre qui appartenait jadis à Garin de Cléty, et en accordent la saisine à l'église de Clairmarais.

1211. — Hugues de Boutry, seigneur de Bomy, vend à cet abbé la dîme de terrage et tout ce qu'il avait à Beaumez et tenait du comte de Saint-Pol, ainsi que tout ce qu'il avait en la paroisse de Bomy, près de la Ferney.

Témoins : Eustache de Boutry, Pierre de Blangy, Bauduin Pincewere, Bauduin le Chien, Gérard, fils de Pierre de Helcin, et Marie, sa femme, Jean Lombart et Gillette, sa femme, Anselme de Rupigny, Gérard Vilain et Chrestienne, sa femme, et la femme de Gérard Bollet, Hugues de Mortagne et Gautier Baillet.

Cet abbé obtient de Gérard de Renescure, fils de maître Guy, cent mesures de terre à Renescure qui furent données par les mains de Philippe, comte de Flandre et de Vermandois.

Octobre 1210. — Ce don est confirmé par Jean, évêque de Thérouanne.

Par l'entremise de Gérard de Renescure, cet abbé conclut un accord avec Jean, abbé de Saint-Bertin, touchant diverses prétentions qu'ils avaient de part et d'autre sur la terre de Fontaines.

1215. — Hugues, prévôt de Watten, arbitre choisi par les parties, termine un différend qui existait entre l'abbaye de Clairmarais et celle de Saint-Jean-au-Mont de Thérouanne.

1211. — Guillaume, comte de Ponthieu et de Montreuil, décharge le monastère du droit de passage sur tout son domaine.

Henry, roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, accorde la même décharge pour tous ses états et ports de mer.

Témoins : Renault de Saint-Wallery, Otton de Saint-Omer, Guillaume Cadé.

JEAN, roi d'Angleterre et seigneur d'Hibernie accorde la même franchise.

A cette date la description si touffue des chartes s'arrête : nous ne trouvons plus qu'une chronologie abrégée et connue des abbés qu'il est inutile de répéter ici. Nous relevons seulement les actes suivants :

MENIER LOMBART, douzième abbé (1224–1225)

GUILLAUME, châtelain de Saint-Omer, accorde à l'abbaye décharge du droit de *forage* qu'il avait à Saint-Omer pour toute la ville et banlieue.
(*v. de Laplane, t. I, p. 283*).

ARNOULT, quinzième abbé (1266-1282)

1277 (*lisez* 1177). — PHILIPPE, comte de Flandre et de Vermandois, donne à l'église de Clairmarais 60 sols pour le vin des messes.
(*v. de Laplane, t. I, p. 290*).

*C'est évidemment par suite d'une erreur de copie que cet acte a été inséré sous l'administration de l'abbé Arnoult. Il n'existait pas de Philippe, comte de Flandre, au treizième siècle, il ne peut être question ici que de Philippe, fils de Thierry d'Alsace ; d'ailleurs la date de 1177 est confirmée par l'*Inventaire de Flandre, *de Godefroy.*

NICOLAS DE STEENFORT, seizième abbé (1282–1290)

GUILLAUME, avoué d'Arras, seigneur de Béthune et de Tenremonde, et Mahault, sa femme, donnent à l'abbaye, pour le salut de l'âme de Robert l'avoué, d'Alix, sa mère, de Robert, son frère et de Gautier de Tenremonde, certaine portion de fromage à prendre sur leurs revenus de Lemprenesse pour la réfection annuelle des frères au mois de mai.

Témoins : Jean, prêtre de Finia, Anselme, frère de l'avoué, Arnoul d'Issinghem, Siger le Chien, Pierre de Rusbeck, Siger, châtelain de Gand, Siger et Daniel, ses enfants, et Eustache de Mandra.

Anselme de Roisin, dix-septième abbé (1290-1293)

Contrairement aux assertions avancées par de Laplane d'après Moreri *(v. t. II, p. 250)*, notre chronique dit que cet abbé eut pour père Bauduin, seigneur de Roisin, et pour mère Béatrix, fille de Gossuin, châtelain de Mons, seigneur de Havrec.

Jacques Mitke[1], vingt-septième abbé promu en 1345 se démet en 1365, meurt en 1376

20 mai 1359. — Guy de Chastillon, comte de Saint-Pol, concède à l'abbaye la justice vicomtière pour tous les biens et les terres qu'elle possédait dans le comté de Saint-Pol.

Gilles du Pont, trente-septième abbé (1518-1525)

1525. — Cet abbé est désigné comme arbitre pour juger une difficulté entre le prévôt de Watten, l'abbesse de Bourbourg et le curé de Merckeghem touchant la dîme de ce lieu.

L'auteur arrête son récit à la date de la bénédiction du quarante-huitième abbé, Bernard Michiels, 1650.

Sous le titre : *Abrégé de ce qu'il y a de plus considérable en l'Abbaye de Clermaretz,* un appendice est consacré à quelques documents complémentaires. Les détails en sont connus, tant en ce qui concerne la description extérieure du monastère, de la belle église, de son mobilier, et du cloître, qu'en ce que relèvent les notices sur les

[1] de Minke, d'ap. de Lapl. De même le nom du 28e abbé, orthographié Enguelran Crebehem dans la chronique est écrit Ingelram Crayben par cet auteur.

religieux qui se sont fait remarquer par leurs travaux. De même les noms des personnages enterrés dans le cloître ont été publiés dans le livre de Gaspar Jongelinus (1640) *(v. de Lapl., t. I, pp. 303-305)* sauf pour un seul nom, celui de *Gérard de Mons,* seigneur de *Zutpeene,* que nous donne encore notre manuscrit et que le document du XVIIe siècle ne nous révèle pas. Nous ne nous étendrons pas davantage, n'ayant eu en vue que les points qui pouvaient compléter les documents déjà connus, et ajouter ainsi une pierre, si petite qu'elle soit, à l'histoire de l'importante abbaye Cistercienne.

Saint-Omer, Imp. H. D'HOMONT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

188e livraison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 7 novembre 1893.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 10 par la lecture du dernier procès-verbal qui est adopté sans observation.

Correspondance.

Accusés de réception :

— de la Société des Antiquaires de Londres, des livraisons 185 et 186 du Bulletin historique et du tome XXVI des Mémoires.

— de l'Académie royale d'archéologie à Anvers, des livraisons 184 et 185 du Bulletin historique.

— de la Commission royale d'histoire de Belgique des mêmes livraisons du Bulletin.

— de la Société de la littérature néerlandaise à Leyde,

des tomes XXIV et XXVI des Mémoires et des derniers fascicules du Bulletin.

— M. le Secrétaire de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, par une lettre en date du 15 octobre, annonce à M. le Président que la démarche faite par la Société des Antiquaires de la Morinie en vue du classement de l'église de Wismes a été accueillie favorablement lors de sa dernière séance par cette Compagnie savante, qui appuiera auprès de l'autorité centrale la demande de la commune de Wismes.

— Le 5 novembre. M. Van Hende, de Lille, annonce que, pour des motifs étrangers à la Société, il donne sa démission de membre correspondant.

Nécrologie.

M. le Secrétaire général communique la lettre de faire part de la mort de M. Thomas-Frédéric Moreau, ancien membre du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris, membre honoraire de la Société, décédé à Paris dans sa 101e année. Possesseur d'une collection unique, gauloise, gallo-romaine et mérovingienne, provenant de fouilles exécutées dans l'Aisne et la Marne, M. Moreau a décrit ses principales trouvailles dans l'*Album Caranda* (du nom du moulin où il fit ses premières fouilles), publication de grand luxe dont il a fait hommage à la bibliothèque de la Société. Les notices nécrologiques écrites sur ce savant mentionnent encore que ce n'est qu'à 75 ans qu'il s'est adonné à l'archéologie et que, dans les 25 ans qui suivirent, il a fouillé plus de 10,000 tombeaux d'une façon systématique.

Election.

L'ordre du jour appelle l'élection sur la candidature proposée à la dernière séance.

Le scrutin ayant donné la majorité des voix en sa faveur, M. le Président proclame M. le Bon de Saint-Pastou, de Béthune, membre honoraire de la Société.

Avis lui sera donné de sa nomination.

Candidature.

MM. l'abbé Bled, l'abbé Lesenne et de Givenchy présentent ensuite la candidature, comme membre correspondant, du R. P. Hamy, de Boulogne-sur-Mer, dont une communication relative au collège des Jésuites wallons de Saint-Omer a été lue à la dernière séance.

Conformément au règlement, le scrutin est renvoyé à la prochaine réunion.

Communications.

M. le Trésorier annonce qu'il a reçu de M. Pagart d'Hermansart une somme de cinq cents francs comme contribution personnelle aux frais de publication du deuxième volume de l'*Histoire du Bailliage de Saint-Omer.*

M. le Président se fait l'interprète de ses collègues pour remercier M. d'Hermansart de ce don qui a permis à la Société d'achever dans un délai restreint l'impression d'un travail destiné certainement à prendre une place distinguée auprès des publications les plus importantes qui ont paru jusqu'à présent sur l'histoire locale.

— M. le Président annonce qu'il a fait une démarche auprès de M. Dimier, professeur de philosophie au lycée de Valenciennes, et précédemment à Saint-Omer, pour le prier d'arriver, au cours d'un voyage d'études qu'il a entrepris en Hollande, à obtenir la photographie des volets du retable de Saint-Bertin, qui sont actuellement à La Haye, dans la galerie de la princesse de Wied. Ces volets ont été décrits dans le travail de Mgr Dehaines, sur le *Retable de Saint-Bertin* [1] et deux compositions seulement sur les dix qui y sont représentées ont été reproduites dans cet ouvrage. Il est donc très désirable que l'on puisse connaître l'ensemble de l'œuvre par des reproductions plus complètes. M. Dimier a fait connaître qu'il espérait

[1] *Recherches sur le Retable de Saint-Bertin et sur Simon Marmion.* Extr. des Mémoires de la Société des sciences et des arts de Lille. Lille 1892.

pouvoir faire donner satisfaction à ce desideratum de la Société.

On sait du reste que l'attribution de ces peintures à Marmion est très contestée et qu'elle est également revendiquée pour Memlinc. (V. Bulletin, t. IX, p. 394, et Mémoires, t. XXIII, *Recherches sur Memlinc et sur les peintures de l'abbaye de Saint-Bertin qui lui sont attribuées*, par M. Ch. Revillion, pp. 283 à 310.)

— M. l'abbé Lesenne, membre titulaire, demande que la Société exprime un vœu favorable au classement de la chapelle du Lycée (ancienne église des Jésuites) parmi les monuments historiques. Il expose à ce sujet qu'une demande analogue aurait déjà été faite à une époque déjà très éloignée sans avoir été renouvelée depuis. Comme les motifs d'ajournement, qui consistaient alors dans le trop grand nombre de demandes de ce genre, ne doivent plus exister aujourd'hui, on ne peut que s'étonner que le classement n'ait pas encore été décidé.

La Société s'associe entièrement au vœu de M. Lesenne concernant la conservation de ce monument qui présente un intérêt archéologique tout particulier, et elle décide qu'une démarche officielle sera faite auprès de la Commission départementale pour obtenir de M. le Préfet du Pas-de-Calais son appui qu'elle a bien voulu solliciter déjà pour la demande de classement de l'église de Wismes.

Congrès international d'histoire diplomatique de La Haye.

En terminant, il est donné lecture du rapport suivant de M. F. de Monnecove, membre titulaire, sur le premier Congrès d'histoire diplomatique de la Haye où il vient de représenter la Société comme délégué :

Le gouvernement néerlandais avait mis la salle de la première chambre des Etats généraux à la disposition du congrès, et c'est M. de Beaufort, ministre des affaires étrangères, qui a fait l'ouverture de ses séances, avec l'assistance de MM. de

Maulde de la Clavière et le Glay, président et secrétaire de la Société d'histoire diplomatique, à Paris.

Le corps diplomatique, au complet, un grand nombre de notabilités et de publicistes assistaient à cette réunion, où presque toutes les nations de l'Europe étaient représentées officiellement, ainsi que les Etats-Unis d'Amérique et le Japon.

Vu le grand nombre des communications, le congrès s'est divisé en quatre sections présidées par les personnages les plus éminents.

Parmi les plus intéressantes lectures, on peut citer les suivantes :

Une médiation des protestants d'Allemagne entre la France et l'Angleterre au milieu du XVIe siècle, par M. Salles (Paris).

Les relations commerciales de l'Allemagne et de la Néerlande avant le XVIIe siècle, par le professeur Gothein (Bonn).

Les réceptions d'ambassadeurs hollandais à Compiègne, par le comte de Marsy (Paris).

La diplomatie au XVIIIe siècle à la cour de Russie. — L'héritage de Pierre le Grand, par le comte Waliszewski (Paris).

Le concordat de 1516 et la faculté de théologie de Paris, par l'abbé Féret (Paris).

Le relèvement de l'empire romain par Charlemagne, par le docteur Panzer (Wetzlar).

Les premiers étudiants russes en Occident, par le prince Nicolas Galitzine (Moscou).

Charles-Quint et la maison de Nassau, par le docteur Meinardus (La Haye).

Les relations diplomatiques de Genève avec la France sous Henri IV, par le professeur de Crue (Genève).

Un épisode des relations de la Chine avec l'Occident, par le professeur Cordier (Paris).

Les origines de la guerre sino-japonaise de 1894-1895, par le consul général Halot.

Ce congrès a fait entrer le Japon dans le mouvement historique européen, et MM. Takaassi et Tom-Terao (Tokio) l'ont entretenu de diverses phases de l'histoire de leur pays.

En outre, de nombreux mémoires, émanant de personnes

absentes, n'ont pu être lus et figureront dans le compte-rendu imprimé.

Des excursions très intéressantes, organisées par les autorités, les savants et les journalistes de La Haye, ont eu lieu, après le congrès, à Amsterdam, Dordrecht et Rotterdam.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 9 h. 30.

Séance du 5 décembre 1898.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 10 par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et Hommages.

Outre les envois périodiques des sociétés correspondantes, les ouvrages suivants ont été offerts à la bibliothèque :

— par M. le Dr E.-T. Hamy, membre de l'Institut, à titre d'hommage d'auteur : *Boulogne dans l'antiquité.* Baret, Boulogne-sur-Mer, 1899.

— par M. Pagart d'Hermansart, les livraisons suivantes du Bulletin historique :

34, 35 et 36, avril à décembre 1860.
120 octobre à décembre 1881.
132 octobre à décembre 1884.

— par M. Bret, de Saint-Omer, un exemplaire du t. XI des Mémoires.

— par M. C. Legrand : *Pie VI et Pie VII considérés dans leurs rapports avec la Révolution française, etc..,* par M. J.-T. Dutac, curé de Blendecques. Saint-Omer, Chanvin, 1839.

— — *Mémoire pour le sieur Gonsse, contre la Régie des domaines, contre les sieurs Duvalet et Enlart et contre le sieur Legrand.* Douai, Vve Wagrez.

Ce mémoire est dressé au sujet de la contestation d'une rente établie sur les moulins de Gournay en la ville d'Aire (sans date — vers 1810).

— par M. Revillion : Un rouleau de parchemin de 97 cent. sur 45, contenant un acte de vente rédigé en latin, et dressé en l'année 1577 par Jean Brouden, notaire, en un lieu dit *de paternis*, au diocèse de Carpentras, suffragant d'Avignon.

Le contexte de l'acte non plus que les noms de personnes qui y sont relevés ne contiennent aucun renseignement relatif à notre pays.

— — Deux grands tableaux sur papier, de 0m70 environ sur 0m50, écrits et décorés de la même main, et reproduisant des compliments en vers latins adressés par ses élèves au professeur de littérature Joseph Huchette, en l'honneur de sa fête et du renouvellement de l'année. Ces devoirs poétiques lui sont présentés dans un cadre formé de quatre bouquets de fleurs adroitement enluminés, et traversé en entier par une grande croix dont les extrémités et la partie transversale sont tracées en écussons Louis XV. L'écusson de l'extrémité supérieure contient l'image de S' Joseph tenant l'enfant Jésus, ceux de la partie centrale et du pied de la croix portent la dédicace « *venerando admodum domino Josepho Huchette, etc...* » et sur un seul, la date « *offerebant poesos classis auditores anno* 1775 ».

Ces deux dernières indications permettent de déterminer la provenance de ces pièces : d'après l'Almanach d'Artois de 1775, p. 82, le professeur de seconde du collège wallon de Saint-Omer portait en effet le nom de la suscription ci-dessus.

Des remerciements sont adressés aux auteurs de ces dons.

— Dans les publications reçues nouvellement, il y a lieu de mentionner le travail suivant : *Délimitation du français et du flamand dans le Nord de la France depuis la formation de la langue romane jusqu'à nos jours*, par Mgr Dehaisnes, publié dans le Bulletin de la Commission

historique du Nord, t. XX, pp. 277 à 318, 1 carte, 1897. Dans le chapitre IV intitulé : *le flamand et le français à Saint-Omer,* l'auteur a mis à contribution, pour le documenter, les Chartes de Saint-Bertin ainsi que les travaux de M. Courtois.

Correspondance

Accusés de réception :

— de l'Académie royale des sciences à Amsterdam, des livraisons 179 à 181 du Bulletin, et du 1er fascicule du t. IV des Chartes de Saint-Bertin.

— de The Smithsonian Institution, du t. XXVI des Mémoires.

— 21 novembre. Le secrétaire de la Société des Antiquaires de Londres annonce l'envoi d'un certain nombre de publications qui manquaient à la bibliothèque de la Société.

— M. le Secrétaire de la Société archéologique de Montpellier annonce également l'envoi de volumes destinés à compléter les séries de recueils qui avaient été envoyées antérieurement.

Exposition universelle de 1900.

Par une lettre circulaire en date du 24 octobre, M. le Ministre de l'Instruction publique donne avis de l'envoi d'un questionnaire relatif à la participation à l'Exposition universelle de 1900, qu'il sollicite des Sociétés savantes.

Conformément à ce qui a été fait aux Expositions de 1878 et de 1889, il est décidé que l'on fera l'envoi des publications parues depuis 1889, dont le nombre se sera élevé à quatorze, en comptant sur l'achèvement des Chartes de Saint-Bertin pour 1900, soit :

Six fascicules formant les troisième et quatrième volumes des Chartes de Saint-Bertin.

Un volume du Cartulaire de Saint-Barthélemy.

Cinq volumes de Mémoires (Tomes XXII à XXVI).

Deux volumes du Bulletin historique.

La Société peut donc compter figurer dignement à cette manifestation par l'importance de son envoi.

M. le Secrétaire général se chargera de donner avis de cette décision à M. le Ministre, et de lui adresser en même temps l'historique succinct de la Société depuis sa fondation, conformément aux termes du questionnaire.

Election.

L'ordre du jour appelle ensuite l'élection sur la candidature présentée à la dernière séance.

Le scrutin ayant donné lieu à la majorité des voix en sa faveur, M. le Président proclame membre correspondant le R. P. A. Hamy, à Paris.

Avis lui sera donné de sa nomination.

Communication.

M. Decroos donne lecture d'une dissertation de M. l'abbé Collet, membre honoraire, sur l'identification du mot *Hilex* ou *Eulex*, indiqué dans certaines cartes des XVIIe et XVIIIe siècles, comme lieu dit du village d'Elnes. L'auteur se demande si cette dénomination ne s'appliquerait pas à un affluent de l'Aa qui serpente à cet endroit.

Les membres présents croient néanmoins ne pas devoir se ranger à cette opinion, car rien ne montre dans les cartes exposées que le mot *Hilex* y désigne autre chose qu'un hameau ou lieu dit : la disposition des caractères typographiques est identique à celle adoptée pour les autres noms de lieux et non à celle employée pour les cours d'eau.

Quoi qu'il en soit, le rapport de M. Collet a le mérite d'attirer l'attention sur un nom de lieu qui n'est pas relevé dans le Dictionnaire de M. Courtois, et d'apporter ainsi une contribution à l'étude topographique si incomplète encore de l'arrondissement de Saint-Omer.

Après cette lecture, la séance est levée à 9 h. 30.

Rapports sur les ouvrages offerts

L'ancien Dialecte artésien d'après les Chartes en langue vulgaire du Chapitre d'Arras (1248-1301), par le Comte A. de Loisne. Arras 1898, in-8 de 90 pages.

En publiant vingt-sept chartes en langue vulgaire tirées, pour la plupart, des fonds du Chapitre d'Arras et du Cartulaire des Chapellenies de la Cathédrale, l'intention de l'auteur a été d'étudier la langue parlée à Arras au 13me siècle, au point de vue du sous-dialecte artésien, et d'en tirer des observations grammaticales analogues à celles déjà présentées par Natalis de Wailly pour Aire-en-Artois, par M. Maurice Raynaud pour le Ponthieu, par M. A. d'Herbomey pour le Tournaisis, etc.

Tout en étant forcément assez aride, le travail de M. de Loisne présente de l'intérêt pour les amateurs de nos antiquités artésiennes, car il nous aide à suivre l'évolution de la langue française à travers les siècles : il nous montre l'influence persistante du tudesque sur notre langage, et nous donne l'explication et la signification d'un certain nombre de mots encore en usage dans le patois actuel.

Boulogne dans l'antiquité, par M. le Docteur E. T. Hamy, membre de l'Institut. Boulogne-sur-Mer 1899, gr. in-8 de 52 pages.

Cet ouvrage est un résumé fidèle des recherches qui ont été exécutées et des trouvailles qui ont été faites dans le Boulonnais au courant de ce siècle. L'auteur ne veut se livrer ici à aucune discussion ; il énumère simplement les faits, se contentant d'indiquer les sources auxquelles il a puisé ses renseignements.

M. Hamy, avec l'autorité qui s'attache à son nom, étudie d'abord l'époque préhistorique, au temps où l'Angleterre était encore reliée à la France : l'homme primitif a laissé des traces indiscutables dans la région boulonnaise, ainsi qu'en témoignent les nombreux vestiges de son industrie, tels que silex taillés, poteries grossières, etc. Les découvertes faites par

l'auteur ont contribué pour une large part à jeter la lumière sur cette époque lointaine où nos ancêtres s'abritaient dans les grottes de la Vallée-Heureuse, fabriquaient des outils en silex sur le sommet du Blanc-Nez et élevaient un peu partout des *tumuli* pour y enfouir les cendres de leurs morts.

Avec l'apparition du métal, c'est presque l'histoire qui commence. Quelques objets en bronze ont été trouvés en divers endroits.

La période romaine offre une étude plus facile : nous entrons ici franchement dans le domaine de l'histoire. Il est inutile d'insister sur la conquête de la Morinie par les Romains : adoptant l'opinion bien arrêtée de l'abbé Haigneré, M. Hamy n'hésite pas à désigner Boulogne comme étant le *Portus Itius* de Jules César, contrairement à la généralité des auteurs qui donnent leur préférence à Wissant ; il nous fait assister au développement de la ville de Boulogne et à l'établissement de ses fortifications.

Le Musée de Boulogne possède un grand nombre d'objets des époques préhistorique et romaine trouvés dans la région.

Liste des ouvrages et publications périodiques reçus en 1898 à titre d'hommages, échanges ou abonnements

Hommages d'auteurs [1]

Acremant (G.) *Discours de réception à l'Académie d'Arras.* Arras, Guyot 1896.

— *Une fête à Arras au XVIIIe siècle. Naissance du Comte d'Artois.* Abbeville 1894, extr. du Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie.

— *L'Arbre de la liberté à Arras.* Arras, Répessé-Crépel 1895.

— *Etude nobiliaire et héraldique sur le Cardinal de la Tour d'Auvergne, évêque d'Arras.* Arras, Répessé-Crépel 1895.

— *Un crime à St-Folquin (août 1776).* Abbeville 1896, extr. du Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie.

— *Historique de la Société des Orphéonistes d'Arras.* Arras, Guyot 1896.

— *M. E. Lecesne. Notes biographiques.* Arras, imp. moderne 1896.

— *Les Armoiries de la ville d'Arras.* Arras, Guyot 1897.

Bonvarlet (A.) *Notice généalogique sur la maison d'Hondschoote.* Lille, Ducoulombier 1897.

Carton (Dr L.) *La Restauration de l'Afrique du Nord.* Bruxelles, imp. des Travaux publics 1898.

Collet (Abbé A.) *Notice sur l'Ancienne Confrérie de Jésus Flagellé et ses prévôts (à Wavrans).* Calais, imp. des Orphelins 1898.

Ferotin (D. Marius). *Histoire de l'abbaye de Silos.* Paris, E. Leroux 1897.

Hamy (Dr E. T.), membre de l'Institut. *Les Grottes de la*

[1] La présente liste ne contient que les hommages d'auteurs : les autres ouvrages offerts à la bibliothèque sont consignés dans les procès-verbaux des séances.

Basse Falize à Hydrequent, commune de Rinxent. Boulogne-sur-Mer, Hamain.

— *Boulogne dans l'Antiquité.* Boulogne-sur-Mer, Baret 1899.

Janvier (A.) *Un commentaire sur l'almanach des Muses de* 1775. Amiens 1897.

— *Etude sur Domart-les-Ponthieu.* Amiens 1898.

Lesenne (Abbé A.) *La Chapelle du Lycée (ancienne église des Jésuites) à Saint-Omer.* Calais 1897. 18 pl.

Leuridan (Abbé Th.) *Mgr Dehaisnes, esquisse biographique.* Lille 1897.

Loisne (Cte A. de). *La Bataille d'Azincourt, d'après le manuscrit inédit du château de Tramecourt.* Paris, imp. nationale 1898.

— *L'ancien Dialecte artésien d'après les Chartes vulgaires du Chapitre d'Arras* (1248 à 1301). Arras 1898.

Monnecove (F. Le Sergeant de). *Peut on formuler certaines règles en vue de l'explication étymologique des noms de lieu ?* Contribution à l'étude d'une question du Congrès archéologique de Malines. Malines, L. et A. Godenne 1898.

— *Les artistes artésiens à l'exposition des Beaux-Arts en* 1898.

Mugnier (Fr.) *Les Évêques de Genève-Annecy depuis la réforme* (1535-1879). 2e édition. Paris 1880 av. pl.

— *Les manuscrits à miniatures de la Maison de Savoie.* Moutiers Tarentaise 1894, in-8° av. pl.

Piette (Ed.) *Etudes d'ethnographie préhistorique. Fouilles à Brassempouy en* 1896. Paris, Masson 1897.

Revillion (Ch.) *Catalogue des tableaux du Musée de Saint-Omer.* Saint-Omer, D'Homont 1898.

Roncière (Ch. de la). *La Marine au siège de Calais* 1346. Nogent-le-Rotrou, Daupeley 1897.

Serrure (R.) *Le « Grand denier » de Saint-Omer.* Paris, extr. de la Revue Numismatique, 1898, pp. 53-56.

*** *Inauguration du monument élevé à la mémoire d'Abel Bergaigne.* Discours prononcés à Vimy le 9 octobre 1898.

Ouvrages concédés par le Ministère de l'Instruction publique

Comité des travaux historiques et scientifiques. *Bulletin historique et philologique,* 1897. Livr. I et II.

— *Bulletin archéologique,* 1897. Livr. I à III.

— *Congrès des Sociétés savantes en* 1898. *Discours prononcés par MM. Darlan et Rambaud.*

— *Liste des membres titulaires non résidants et correspondants.*

Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. *Bulletin* 1897, n° 4 ; 1898, n° 6, 7 et 8.

Missions, bibliothèques, archives. *Bibliographie de leurs publications au* 31 *décembre* 1897.

Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1898.

Catalogues généraux des Manuscrits des Bibliothèques publiques de France.

T. XXVI. *Lille, Dunkerque, Bergues, Roye, Péronne, Ham, La Châtre.*

T. XXIX. *Avignon.*

T. XXXII. *Besançon.*

Dictionnaire topographique du département du Cantal, rédigé sous les auspices de la Société d'émulation de l'Auvergne par M. Emile Amé. Paris, imp. nation. 1897.

Lettres de Peiresc, publiées par M. Philippe Tamisey de Larroque. T. VI (1602-1637). Paris 1897.

L'Estoire de la Guerre Sainte (1190-1192), par M. Ambroise, accomp. d'une introduction par M. Gaston Paris. Paris 1897.

Lettres de Catherine de Médicis, publiées par M. le Comte Baguenault de Puchesse. T. VI. (1578-1579). Paris 1897.

Journal des Savants. Novembre et Décembre 1897 — Janvier à Octobre 1898.

Revue historique. Tomes 66 à 68, (Janvier à Décembre 1898.)

Romania, recueil consacré à l'étude des langues romanes. Tomes XXVI et XXVII, n° 106 à 108.

Ouvrages concédés par M. le Préfet du Pas-de-Calais

Conseil général. Rapport du Préfet et procès-verbaux des délibérations. Session d'Août 1897.

— Session d'Avril 1898.

Envois des Sociétés correspondantes

France

INSTITUT DE FRANCE. *Académie des inscriptions et belles-lettres.* Comptes-rendus des séances de 1897. 4e série. T. XXV (Septembre à Décembre 1897).

— — Comptes-rendus des séances de 1898. T. XXVI (Janvier à Octobre 1898).

ABBEVILLE. *Société d'émulation.* Bulletins 1896, nos 1 à 4; 1897, nos 1 à 4.

— — Mémoires. 4e série. T. III. 2e partie. 1897.

— — *Le Cartulaire du Comté de Ponthieu.* T. II. 1897.

AMIENS. *Société des Antiquaires de Picardie.* Bulletins 1897, nos 1 à 4.

— — Mémoires. T. XIV. 1er fascicule.

— — Album archéologique 1898.

— — *Cartulaire du Chapitre de la cathédrale d'Amiens.* 1897.

ARRAS. *Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.* Bulletin. Tome II, livr. 1 et 2. 1897.

— — Mémoires. Table du tome I. 1896.

— — Statistique monumentale du département du Pas-de-Calais. Tome III, 12e livr. 1897.

— — Epigraphie du département du Pas-de-Calais. Tome II, 4e et 5e fasc. 1898.

— — Catalogue de l'Exposition rétrospective des arts et monuments du Pas-de-Calais, à Arras, en 1896, dressé par M. Loriquet.

— — Règlement intérieur et statuts de la Commission.

AUXERRE. *Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* Bulletin. 51e vol. 1897-1898.

BAYEUX. *Société des sciences, arts et belles-lettres.* Mémoires. T. IV, n° 3. 1898.

BEAUVAIS. *Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.* Mémoires. Tome XVI, 3e partie. 1897.

BELFORT. *Société Belfortaise d'émulation.* Bulletin. N° 17. 1898.

BORDEAUX. *Société archéologique.* Tome XXI, 3e et 4e fasc. 4e trimestre 1896.

BOULOGNE-SUR-MER. *Société académique.* Bulletin. 5e et 6e livr. (1896-98).

— — Mémoires. T. XVIII (1896-1897). Auxerre. A. Lanier 1898.

— *Société d'agriculture.* Bulletin. T. XXXIII, nos 6 et 7; T. XXXIV, nos 1 à 4.

BREST. *Société académique.* Bulletin. 2e série. T. XXII. 1896-1897.

CAEN. *Société française d'archéologie.* Congrès archéologique de France. LXIe session; séances générales tenues à Saintes et La Rochelle en 1894, et à Clermont-Ferrand en 1895.

CAHORS. *Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.* Bulletin. Tome XXII, fasc. 4; Tome XXIII, fasc. 1 et 2.

CAMBRAI. *Société d'émulation.* Mémoires. Tome LI. 1897.

CHALONS-SUR-MARNE. *Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.* Mémoires. Années 1896, 1897.

CHAMBÉRY. *Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.* Mémoires et documents. T. XXXVI. 2e série. T. XI. 1897.

CHATEAU-THIERRY. *Société historique et archéologique.* Annales. 1896-1897.

CLERMONT-FERRAND. *Académie des sciences, belles-lettres et arts.* Bulletin historique et scientifique. 1897, nos 8 à 10; 1898, nos 1 à 8.

COMPIÈGNE. *Société historique.* Procès-verbaux, rapports et communications diverses, VI, 1897.

— — *Les Francs Archers de Compiègne* (1448-1524), par M. le Baron de Bonnault d'Houët.

CONSTANTINE. *Société archéologique du département de*

Constantine. Table générale des trente premiers volumes de la Société. 1897.

DAX. *Société de Borda*. Bulletins : 1897, 4e trimestre 1898, 1er à 3e trimestre.

DOUAI. *Société d'agriculture, sciences et arts du département du Nord*. Mémoires. Tome V. 1893-94.

DUNKERQUE. *Comité flamand de France*. Bulletin. T. IV. 1870 ; T. VII. 1878, nos 1 et 2 ; 1894, nos 1 à 3 ; 1895, nos 1 à 4 ; 1896, nos 1 à 4 ; 1897, nos 1 à 4 ; 1898, no 1.

— — Annales. T. XXIII. 1897.

— — *Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, lettres et arts*. Bulletin, 1897, 2e fasc. ; 1898, 1er fasc.

— — Mémoires. 30e vol. 1898.

FONTAINEBLEAU. *Société historique et archéologique du Gâtinais*. Annales. 1898, 1er à 4e trimestres.

LE HAVRE. *Société Havraise d'études diverses*. Recueil des publications. 1896, 3e et 4e trimestres ; 1897, 1er à 4e trimestres.

— — Concours de 1898. Règlement.

LE MANS. *Société historique et archéologique*. Revue. Tome 42, 1897.

— *Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*. Bulletin. T. XXVIII. 2e à 4e fascicules.

LE PUY. *Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*. T. XXXV. 1889-1897.

LILLE. *Commission historique du département du Nord*. Mémoires. T. XIX à XXI. 1890-1896.

— *Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille*. Mémoires, fasc. 1 à 6. 1895-1896.

LIMOGES. *Société archéologique et historique du Limousin*. Bulletin. Tome XLVI (24e de la 2e série). 1898.

LYON. *Bibliothèque de l'Université*. Annales, fasc. 36. 1898.

— — *La République des Provinces Unies. La France et les Pays-Bas Espagnols de* 1630 à 1650. Tome second. 1642-1650. Lyon 1897.

— — *Les Traductions du Psautier en vers latins au*

*XVI*e *siècle*, par M. Hugues Nayanay, bibliothécaire de l'Université de Lyon. Fribourg. 1898.

MONTAUBAN. *Société archéologique de Tarn-et-Garonne.* Bulletin archéologique et historique. T. XXV. 1897. 1er, 2e et 3e trimestres.

MONTBÉLIARD. *Société d'émulation.* XXVIe vol. 1er fasc. 1897.

MONTPELLIER. *Société archéologique.* Publications : nos 24 à 46, 1856 à 1893.

— — Collections de la Société archéologique. Catalogue des manuscrits. 1897.

— — La Société archéologique de Montpellier. Ses travaux et ses collections, par M. Granet. 1882.

— — *Cartulaire des abbayes d'Aniane et de Gellone.* 1898.

— — *Liber instrumentorum memoralium. Cartulaire des Guillems de Montpellier.* 1884-1886.

MOULINS. *Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais.* Bulletins : 1896, nos 7 à 12 ; 1897, nos 1 à 13.

— — Catalogue du Musée départemental de Moulins. 2e partie. 1896.

MOUTIERS. *Académie de la Val d'Isère.* Recueil des mémoires et documents. 7e volume, 1er livraison. 1897.

NANCY. *Académie Stanislas.* Mémoires. 5e série. Tome XV. 1898.

NANTES. *Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure.* Tomes XXXVI et XXXVII. 1896 et 1897.

NÎMES. *Académie de Nîmes.* Mémoires. VIIe série. T. XX.

NIORT. *Société botanique des Deux-Sèvres.* Bulletins : 1897, livr. 1 à 5; 1898, extrait du procès-verbal de la séance du 6 octobre.

ORLÉANS. *Société archéologique et historique de l'Orléanais.* Bulletins : T. X, nos 144 à 154 ; T. XI, nos 160, 161 ; T. XII, no 162.

— — Mémoires. Tome XXVII. 1898.

PARIS. *Société des Antiquaires de France.* Bulletins et Mémoires. 6e série. Tomes VI et VII.

— — Bulletin de la Société. 1897.
— — Mémoires et documents (Fondation Auguste Proust). 1897.
— *Société de l'histoire de France.* Annuaire-bulletin, 1897. Tome XXXIV.
— *Société d'anthropologie.* Bulletins : 4e série. T. VIII. 1897, fasc. 3 à 6 ; T. IX. 1898, fasc. 1 à 3.
— — Mémoires. T. II. 3e série, 2e fascicule. 1898
POITIERS. *Société des Antiquaires de l'Ouest.* Bulletins et Mémoires. 2e série. T. XX.
— — Bulletins : 2e série. T IX. 2e à 4e trimestres 1897 ; T. X. 1er et 2e trimestres 1898.
RAMBOUILLET. *Société archéologique.* Mémoires. T. XII. 1897.
REIMS. *Académie.* Travaux. 1894-1895 ; 1895-1896 ; 1896-1897.
RENNES. *Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.* Bulletins et Mémoires. T. XXVII. 1898.
ROMANS. *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers.* 1897 ; 1898, 1 à 5.
— — *Le Chanoine Abanes,* bio-bibliographie, par M. Chevalier. Romans 1897.
— — *Les nominations épiscopales du XIIIe au XVe siècle,* par M. Chevalier. Lyon 1898.
ROUEN. *Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.* Bulletin. T. XI. 1re livr. 1898.
SAINT-BRIEUC. *Société d'émulation des Côtes-du-Nord.* Bulletins. 1897, n° 10 à 12 ; 1898, nos 1 à 8.
— — Bulletins et Mémoires. T. XXXV.
SAINT-DIÉ. *Société philomatique vosgienne.* Bulletin. T. XXIII. 1897-98.
SAINTES. *Société des archives historiques de la Saintonge et d'Aunis.* Bulletins. XXVIIIe volume. 1898. 1re à 6e livraisons.
SENLIS. *Comité archéologique.* Comptes-rendus et Mémoires. 4e série. T. I. 1896.

zum vollständigen Siegre Roms um 312 v Chr. von Dr C. P. Burger 1898.

— — De civitates van Gallië door Mr S. Muller. 1898.

— — Laus Mitiæ accedunt quatuor poemata laudata. 1898.

LEIDEN. *Société de la littérature Néerlandaise.* Handelingen en Mededeelingen. 1896-1897 ; 1897-1898.

— — Levensberichten der Afgestorven. 1896-1897 ; 1897-1898.

Norwège

CHRISTIANIA. *Université royale de Norwège.* Publications. 4 volumes. 1896-1897.

Russie

SAINT-PETERSBOURG. *Société impériale archéologique.* Mémoires et documents. 1897. Tome X, fasc. 1 à 4.

Suède

STOCKOLM. *Académie royale.* Kongl vitterhets historie och antiquitets Akademiens Manadsblad. 1894.

Suisse

GENÈVE. *Société d'histoire et d'archéologie.* Bulletin. T. II, livr. 1. 1898.

ZURICH. *Société des Antiquaires.* Mittheilungen. LXII. 1898.

Canada

MONTRÉAL. *Société de numismatique et d'archéologie.* The Canadian antiquarian and numismatic Journal. 1898.

Etats-Unis

PHILADELPHIE. *Société américaine de philosophie.* Proceedings. Vol. XXVI. 1897, n° 156; 1898, n° 157.

— *Free Museum of science and art.* Bulletin, n° 2 à 4.

WASHINGTON. *Smithsonian Institution.* Smithsonian report. U. S. National Museum. 1895.

Publications périodiques provenant d'abonnements ou d'échanges

PARIS. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.* Tome LVIII, livr. 5 et 6. 1897; Tome LIX, livr. 1 à 5. 1898.

— *Société bibliographique.* Bulletin. 28e année, n° 12; 29e année, 1 à 11.

— — *Polybiblion,* partie littéraire, t. 46, livr. 12; t. 47, livr. 1 à 12. — Partie technique, 2e série, t. 23, n° 12; t. 24, livr. 1 à 12.

— *Revue septentrionale.* 1898, nos 1 à 12.

BRUGES. *Revue de l'art chrétien.* 4e série. T. VIII, 6e livr.; t. IX, livr. 1 à 5.

LES PRIX AU COLLÈGE WALLON

DE SAINT-OMER

(Communication du P. A. Hamy, membre correspondant.)

Les Archives Départementales du Pas-de-Calais possèdent deux précieux registres, non catalogués, où l'on trouve, d'une part, les noms de tous les élèves qui ont suivi les classes, de la 5e à la rhétorique, de 1683 à 1742; et, d'autre part, ceux des écoliers, couronnés à la fin de chaque année scolaire, de 1612 à 1761. Ce dernier recueil forme un gros volume in-folio. Il n'était pas tout d'abord destiné à l'insertion du palmarès et sa division en cinq parties, correspondant aux classes de rhétorique, poésie, syntaxe, grammaire et rudiments ou figures, indique qu'on se proposait d'y consigner, chaque mois, les résultats du travail et du succès quotidien. Sauf de rares exceptions, l'élite de la classe était rangée en deux camps, composés chacun d'un empereur, d'un préteur, d'un tribun et de cinq sénateurs, plus rarement six, en tout 16 ou 18, sur une moyenne de 47, 43, 58, 48 et 125 enfants, du moins de 1683 à 1742. Selon toute apparence, avant la création des collèges d'Aire-sur-la-Lys, de Bailleul, d'Armentières et d'Hesdin, la jeunesse qui fréquentait les classes du Collège Wallon était beaucoup plus nombreuse en 1614 qu'après la réunion de Saint-Omer à la France (1677). En effet, vers 1597, s'il on en croit les *litteræ annuæ*, qui font suite à l'*historia domûs*, dans le manuscrit donné par M. de Laplane à la Bibliothèque de l'Ecole libre de la

Providence à Amiens, on comptait jusqu'à 680 écoliers.

L'intérêt de ce document est plus grand qu'il ne semble l'être au premier abord.

En premier lieu, il établit un point assez curieux, à savoir l'exclusion des Anglais dans la distribution des prix, à la fin de l'année. Commencé en 1592, par le P. Barrett, prêtre séculier, envoyé de Reims, dans ce but, avec 15 ou 16 élèves, ce séminaire ne fut confié à la Compagnie de Jésus que l'année suivante, 1593, lorsque les PP. Fleck et Nicolas Smith, venus de Bruxelles avec plusieurs écoliers, quittèrent le Collège Wallon, pour s'installer dans le local occupé, l'année précédente, par le premier fondateur [1].

Cet extrait fixe d'une manière absolument certaine la date, jusqu'ici contestée, de la fondation du Collège Anglais de Saint-Omer. S'il s'agit de son établissement, c'est bien en 1592 qu'il fut ouvert ; mais c'est seulement en 1593 qu'il passa aux mains de la Compagnie de Jésus. Quant à la question de savoir pour quel motif, après l'avoir établi, le P. Barrett s'en retira bientôt après, il n'est pas aussi facile de se former une opinion certaine. Ce prêtre fut, au cours de sa vie, plusieurs fois accusé d'avoir travaillé à substituer les Jésuites aux prêtres séculiers, non seulement à Saint-Omer, mais à Reims et à Douai, suspect à ses confrères d'Angleterre et finalement écarté de la direction dans l'œuvre des séminaires. Sa fondation de 1592 semblerait donc concertée avec les reli-

[1] October 1593. Tertio hujus, Bruxellis huc cum studiosis Anglis habitaturus venit P. Nicolaus Smitheus qui hinc cum Patre Flacco ad seminarium exiit vicesimo tertio sequentis mentis [23 nov.], conciliato prius per diploma et litteras Regias magistratûs Audomarensis favore. Multos pariter adjuturus ad fidei Catholicæ veritatem anhelantes, plures consolaturus, 4° die Decembris, hinc petiit Dunkerkam P. Henr. Walpolus, indè postridie in Angliam transiturus. *(Mss. de Laplane, ou Historia domûs et Litteræ annuæ Collegii Audomarensis Wallon.)*

gieux qu'il se proposait d'introduire. Cependant, un doute plane encore sur le véritable motif de sa conduite. Le séminaire Anglais de la ville d'Eu, avait été assez singulièrement placé dans un vieux bâtiment rendu inutile par la construction du collège. Après avoir été soutenu par les libéralités du duc de Guise (le célèbre Balafré), il disparut à la mort de ce prince. Reims et Bruxelles reçurent les écoliers qui y suivaient les cours de belles-lettres et le P. Parsons se montrait anxieux de le rétablir, le moins loin possible, d'Angleterre. Y eut-il, comme plus tard, une opposition du corps municipal de Saint-Omer, quand on sonda les dispositions de la ville, au sujet de la fondation d'un séminaire Anglais. La difficulté n'était pas seulement d'un ordre purement matériel. Aussi, en attendant qu'on fût fixé sur les intentions du Roi d'Espagne, le P. Barrett s'offrit pour prendre position. D'autre part, il y eut un voyage entrepris en 1592 par les PP. Henri Walpole et Guillaume Fleck, de Saint-Omer à Madrid, pour lever les obstacles que rencontrait le projet de cette fondation. Leurs efforts furent couronnés de succès. Avec une libéralité toute royale, la Couronne d'Espagne résolut de doter une maison d'où sortiraient un jour des apôtres, brûlant de zèle pour le maintien et le rétablissement de la foi catholique en Angleterre.

Une fois établi, le séminaire Anglais profita des classes du Collège Wallon de 1592 à 1614. Comme il n'avait pas à supporter la dépense des professeurs, le nombre des étudiants pouvait être plus considérable. En outre, la mort faisant de grands ravages parmi les missionnaires séculiers et réguliers, on pouvait se flatter, par cette combinaison d'envoyer en Angleterre plus d'ouvriers capables de travailler au salut des âmes. Malheureusement, si les dépenses inutiles sont toujours à éviter, cette situation n'était pas sans inconvénients. Quelle que pût être la cause du succès des Anglais dans les classes du Collège Wallon, leur supériorité devint, en peu de temps, assez désagréable aux familles des autres écoliers et sur les

réclamations du corps municipal, les séminaristes n'eurent plus droit aux prix. Ce n'est pas que le conseil, le maire et les échevins eussent le monopole de cette donation. Toujours est-il que leur réclamation fut entendue, et que pas un Anglais ne figure aux palmarès de 1612 à 1616, les seuls qui sont enregistrés dans le manuscrit des Archives du Pas-de-Calais. Quant au bien-fondé du succès des séminaristes, le même recueil en fournit la preuve. En janvier 1612, leurs places sont 1, 3, 8, 11, 12, sur 18 dans une classe ; en février, 1, 2, 4, 14, 15, 17, 18 ; en mars, 1, 4, 9, 18; en mai, 1, 2, 3, 14, 16 ; en juin, 1, 3, 4, 15, 17 ; en juillet, 1, 2, 4, 10 ; en novembre, 1, 4, 5, 6, 9, 10, 13, 14 ; en décembre, 1, 2, 3, 5, 9, 10, 17, 18. En janvier 1614, 1, 2, 3, 5, 8, 13, 14, 17, 18 ; en février, 2, 4, 5, 8, 13, 14, 17, 18 ; en mars, 1, 3, 5, 11, 13, 16; en mai, 2, 3, 15, 16 ; en juin, 1, 2, 8, 16, 18 ; en juillet, 1, 2, 11, 15. Déjà en seconde, ces mêmes étudiants ou des vétérans de la classe d'humanités avaient eu, en mai 1612, les places de 1, 2, 4, 11, 12, 13 ; en juin, 1, 3, 5, 7, 11, 13 ; en juillet, 1, 3, 5, 7, 10, 14. En novembre 1612, à la rentrée, 1, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 14 et 16 ; en décembre, 2, 3, 6, 7, 9, 10, 11, 15 ; en janvier 1613, 2, 3, 6, 7, 9, 10, 13, 14 ; en février, 2, 3, 6, 8, 9, 13, 14, 15 et 16 ; en mars, 2, 3, 6, 7, 9, 11, 15 ; en mai, 1, 5, 6, 8, 14 ; en juin, 2, 3, 6, 8, 9 ; en août, 2, 3. Il en était de même sur toute la ligne.

En soi-même, le fait n'avait rien d'étonnant. Pour la plupart, les nouvelles recrues étaient l'objet d'une sélection intelligente. Plus le but à poursuivre était important, plus il convenait de faire de bons choix, non seulement au point de vue des traditions de famille et de race, mais encore des dispositions de chaque sujet pour la vertu, la piété et le travail. Comme chaque année, le nombre des admissions devait se régler sur la somme laissée libre par la fondation, les supérieurs préféraient naturellement les plus capables. En outre, qui ne sait à quel point l'émulation est surexcitée, parmi les écoliers, par la différence de nationalité ? Futurs apôtres, et peut-être martyrs, les

Anglais du séminaire étaient choisis avec soin; ils se recrutaient parmi les meilleurs et leur application à l'étude était le premier de leurs devoirs. Ce n'était donc plus seulement par ambition, mais par zèle, que s'imposait à eux le travail, opiniâtre et ardent. Dans ces conditions, s'ils l'emportèrent sur leurs condisciples, ils durent ajouter aux peines de l'exil et aux privations de la pauvreté, le sacrifice des récompenses et des distinctions si flatteuses pour l'amour-propre, surtout dans le jeune âge. Mais pour combien pesaient-elles dans le cœur de ces vaillants athlètes, armés de bonne heure pour la lutte et déterminés dès lors à vaincre et à mourir, s'il le fallait, pour l'Eglise et pour Dieu !

Sans doute, les autorités municipales de Saint-Omer, en décidant que les Anglais seraient exclus des prix, ne se livrèrent pas à de si hautes considérations. Outre les familles audomaroises, combien d'enfants n'étaient-ils pas attirés en ville par le renom de savoir et de vertu acquis par les Jésuites Wallons? Il ne fallait pas permettre que la difficulté de lutter contre des rivaux, supérieurs par le talent, ou du moins l'application, écartât les élèves Wallons, et diminuât les ressources et l'aisance apportées dans la cité par l'affluence d'étrangers, qui n'y pouvaient vivre sans faire une certaine dépense? Aussi, sans se préoccuper beaucoup du mérite des Anglais, comme l'intérêt ne leur permettait pas de les encourager, ils trouvèrent plus expédient de ne pas les récompenser. A d'autres de dire s'ils eurent tort ou raison.

Comme on l'a dit plus haut, une autre source d'intérêt s'attache à la lecture du registre des prix. C'est d'abord la date, où l'usage s'introduit d'accorder aux élèves plus studieux une récompense proportionnée à leurs efforts, 1612. Sans faire nécessairement partie du code d'instruction, les prix de classes, dont les Jésuites furent les premiers à se servir comme moyen d'émulation, ne pouvaient manquer de plaire aux écoliers et à leurs familles. De fait, c'était montrer une grande connaissance du cœur

humain que d'instituer une distribution, non pas seulement d'éloges, mais de récompenses à la fois utiles et honorables. Les livres de prix se conservent avec respect au foyer domestique et même aux jours de l'adversité, ces objets, auxquels s'attachent tant de souvenirs, sont les derniers dont on se sépare, non sans amertume ou regret.

La Compagnie de Jésus a été, surtout en France, dotée d'un revenu presque toujours insuffisant pour couvrir une dépense des plus modestes. Ces collèges n'auraient pu vivre sans aumônes. En attendant que la charité leur vînt en aide, ils eurent à faire de nombreux emprunts. Par suite, obligés par leurs constitutions à donner partout une instruction absolument gratuite, les Jésuites ont été rarement favorisés par la fondation de prix faite par leurs bienfaiteurs. En général, la somme consacrée aux prix annuels était de 100 livres, pour les collèges de moindre catégorie, soit 20 livres pour chacune des cinq classes. Les prix ne se distribuaient pas comme de nos jours, suivant l'ordre des facultés et des divers concours. Le travail et le succès de toute l'année servaient à faire un classement définitif, où entraient sans doute, avec des coefficients, dont la trace est perdue, les examens et les compositions de fin d'année. Il serait intéressant de savoir, si la nullité d'un écolier sur l'une ou l'autre des matières du programme entraînait soit sa déchéance, soit une place inférieure, même quand son mérite lui valait le premier rang dans tout le reste.

En fait, sur une moyenne de 50 élèves, il y avait 10 prix.

A Saint-Omer, il n'y eut aucune fondation perpétuelle et chaque année le Recteur du collège fut dans la nécessité de solliciter les amis ou les bienfaiteurs de sa maison pour obtenir les ressources nécessaires. Aussi trouve-t-on d'ordinaire la mention : « Præmio publicè donati sunt ex liberalitate et munificentia (p. e., le 17 septembre 1612) perillustris Domini D. Caroli de Bonniers, Domini de Suastre, etc. » En 1614, c'est le 16 septembre et le corps municipal fait tous les frais : « Amplissimi senatûs Au-

domarensis. » En 1616, les prix sont donnés par noble homme M. Jean de Haynin, seigneur de Massy, le 16 septembre (XVII kalendas octobris). Après lui, vient le tour de noble homme, M. Jean de Liere, seigneur de Neuville, chevalier de la Toison d'or (equitis aurati). L'année suivante, 1618, on remarque Antoine de Grenet, lui aussi, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Werpe. « Serenissimis Principibus Belgii à consiliis statûs et belli, primis militiæ muneribus perfuncto, Trajectensium ad Mosam invictissimo gubernatori, conversatori humaniorum litterarum, Mæcenati munificentissimo, Eucharisticon. Pridie Iduum septembris (14 septembre). » A leur tour, le doyen et tout le chapitre de la cathédrale revendiquent pour l'année 1619 l'honneur de conférer les prix. Avant 1625, mais sans date, on trouve que Philippe Gillocq, abbé de Saint-Bertin, et Paul Boudot, évêque de Saint-Omer, remplissent le rôle de généreux Mécènes. Cela n'empêche pas Gillocq de recommencer en 1626. L'année suivante, Christophe Morlet, doyen et chanoine de la cathédrale, se charge du même soin. En 1628, c'est Pierre Paunet, évêque. Après lui, la distribution se fait « ex liberalitate et munificentia clarissimorum Prætorum, senatorum, itemque decemvirorum Audomarensium. » Gillocq renouvelle sa générosité en 1630; le doyen et le chapitre en 1631. Christophe de Morlet, « in sua in Episcopum inauguratione », se réserve cette marque de faveur (1632). Le doyen et le chapitre la reprennent en 1633 et l'on voit que Walerand de Kerchove était à la tête de ses chanoines. En 1634, le gouverneur de la ville, Gilles, vicomte de Lières, etc., marche sur leur trace.

Il serait fastidieux de relater la part prise tant de fois par la municipalité à la fête scolaire. Qu'il suffise de citer les années où ils se chargèrent de donner ce gage d'amitié, 1658, 1701, 1704, 1716, 1721, 1725, 1727, 1730, 1736, 1737, 1738, 1740, 1743, 1746, 1747, 1748, 1750, 1752, 1753, 1754, 1758, 1761.

Dom Guillaume Pattinier et l'abbaye de Saint-Bertin

donnent les prix en 1640, Dom Antoine Laurin, abbé du même monastère, en 1642. Le manuscrit ne désigne personne pour les années 1634 à 1640, 1641, 1643, 1644, 1645, 1646. Le doyen Jean-Marie de Marnix, et le chapitre figurent en 1647.

Très illustre et très excellent, Gillion, Othon, marquis de Trazegnies, baron de Silly, pair du Hainaut, sénéchal héréditaire de Liège, conseiller du Roi au département de la guerre, colonel du 1er régiment de Wallons à pied, gouverneur et capitaine général de Saint-Omer et du comté d'Artois, est nommé pour 1648.

L'année suivante, un des lauréats couronnés, Jacques-Louis de Wissocq, baron d'Esclimeux, supporte la dépense des livres et des couronnes. Lui-même est proclamé premier dans la classe de poésie. Après lui, c'est l'abbé de Chocques, Jean de Lières (1650); puis Ambroise, comte de Hornes, 1651; on lit : « ex liberalitate et munificentia Illustrissimi et Excellentissimi herois, Ambrosii de Hornes, comitis Hornani, comitis de Bassigny, supremi Boxtellæ Baronis ac Domini etc., Regis Catholico in re bellica à consiliis, summi rei tormentariæ regiis in exercitibus, et totius Arthesiæ armorumque ibi præfecti. » Il y a une lacune en 1652. François de Lieres reprend les traditions de ses prédécesseurs, dans la charge d'abbés de Saint-Bertin (1653).

Une sorte de dédicace signale le donateur suivant. « Maximos, Amplissi Domini, ad rectè faciendum stimulos admonet rectè facti merces. Hinc est quod vestra hæc juventas quæ in hoc Patrum Societatis Jesu collegio adolescet vestris hodiè suffragiis et liberalitate laborum et industriæ suæ præmium post ...mbrabile in Palladis campo expectat. Igitur quod felix faustum fortunatumque sit! Ex liberalitate et munificentia Amplissimorum D. D., Domini Prætoris, senatorum et decemvirorum civitatis Audomarensis donatur præmio..... »

A leur exemple, les illustres, très révérends et très érudits messieurs de la cathédrale, en 1655; le conseil

d'Artois, en 1656, octroyent la somme nécessaire. Le 11 septembre 1657, Dom Jacques Vanderlinden, prieur de Renty et de Biencourt fait la même largesse. La municipalité de Saint-Omer (1658), François de Lières, abbé de Saint-Bertin (1659), se voient imités en 1660 par Eugène de Montmorency, prince de Robecq, marquis de Morbecq, comte d'Estaires (Stegræ), vicomte d'Aire. Après 1661, où ne figure aucun nom, bien que la proclamation des prix se fasse comme à l'ordinaire, c'est, en 1662, Charles de Longueval, doyen de la cathédrale. Un de ses collègues, Jacques de Lières, prend sa place l'année suivante. Ce chanoine, licencié en l'un et l'autre droit, était en même temps pénitencier de la cathédrale et député ordinaire de l'ordre du clergé aux Etats d'Artois.

Une mention plus longue est faite pour 1664, et une plume exercée prend le soin de relever la munificence de Chrétien-Victor de Croecer, seigneur de Daudinthun, dans les termes suivants :

« Quod æternæ sapientiæ Mater Augustissima studiorum nostrorum secundum Deum Optimum Maximum præses benignissima prosperè ac feliciter evenire velit !

» Ex liberalitate ac munificentia Illustris ac generosi Domini Christiani Victoris de Croecer, Toparchæ in D'Audincthun ac Denebrucq, Suæ Majestatis Equitis, Conciliarii in Provincia Arthesiana, præmia decernuntur iis qui bellicam æmulati fortitudinem de pervicacibus otii litterarii inimicis gloriosam victoriam reportaverunt. »

(1665). Voici encore un autre chanoine, D. Denys, licencié en l'un et l'autre droit (J. U. Licentiati), et archidiacre d'Artois. Personne ne figure l'année suivante. En 1667, les prix sont donnés par le prince de Bournonville, gouverneur et capitaine général d'Artois, puis par l'abbé de Saint-Bertin, François de Lières (1668), l'évêque de Saint-Omer, Ladislas Jonnart (1669). Le très érudit et très révérend Louis d'Aulmeric, licencié en théologie, chanoine gradué de la cathédrale et archidiacre de Flandre ne veut pas faire moins en 1670 que le chanoine Denys, son col-

lègue, cinq ans plus tôt. Plusieurs dignitaires du clergé se cotisent (1671), Christophe Payen, seigneur d'Essars, chanoine de la cathédrale, le très illustre François de Lens, comte de Blendecques, et le très sage (consultissimi) Alard Deslions, seigneur de Rœulx, Pelice, ayant droit au blason (scutiferi toparchæ), avocat au Conseil d'Artois, députés ordinaires, pour le clergé, aux Etats Généraux d'Artois. Pour 1673, on indique Mgr Jacques-Théodore, des comtes de Bryas, évêque de Saint-Omer. Aucun nom n'est donné pour 1672, 1674, 1674, 1676, 1677, date de la prise de la ville par Louis XIV, 1678 et 1679. Benoît de Béthune des Plancques, abbé de Saint-Bertin, se fait un honneur de renouer les traditions de générosité de son monastère (1680). Le 6 septembre 1681, François du Chambge, archidiacre de Flandre, chanoine gradué, vicaire capitulaire, le siège vacant, succède au précédent, et fait place, le 2 septembre suivant, à Dom George, abbé de Clairmarais, de l'ordre de Citeaux. Le comte de Blendeck et les échevins donnent les prix, le 6 septembre 1683. L'année suivante, la distribution se fait à la même date, par la générosité de Charles de la Haye, chevalier de la Toison d'or, comte d'Hesecque, baron d'Esquedecque, etc. L'abbé de Béthune des Plancques, renouvelle les largesses de Saint-Bertin en 1685. Aucun nom n'est cité pendant les sept années qui suivent. André Thomas, abbé de Saint-André, préside en 1693, et Benoît de Béthune des Plancques en 1694. Pour la première fois, le Grand-Prieur de Saint-Bertin, Charles Daman, représente l'abbaye. On lui donne aussi le titre de *granarius*.

La municipalité en 1696, Jean Dubois, abbé de Ham-les-Lillers (1698), l'abbé de Clairmarais (1698), Momelin le Riche, Grand-Prieur de Saint-Bertin (1700), la municipalité (1701), Benoît de Béthune des Plancques (1702) le cèdent, l'année suivante à Grégoire Campion, abbé de Ruisseauville, de l'ordre des Prémontrés. Ce monastère est appelé « Sanctæ Mariæ in Nemore ». Le corps de ville reprend ses traditions en 1704, 1707 et 1716, Momelin le

Riche en 1706, 1708, 1715, 1717. Dans l'intervalle, on ne cite aucun nom. A partir de 1719, Antoine de la Houssoye, abbé de Clairmarais, Momelin le Riche, la municipalité Audomaroise, Antoine Finé de Brianville, nouvel abbé de Clairmarais, Milon Marcq, abbé de Saint-Josse-au-Bois, ou Dompmartin, se succèdent sans interruption. Benoît Petitpas, remplace son prédécesseur Momelin en 1724, et alterne avec la municipalité (1725 et 1727). A cette dernière occasion, le *Couronnement de Salomon,* (Salomon in Regem inunctus), est représenté sur le théâtre du collège (28 août). Joseph-Alphonse de Valbelle, des comtes de Marseille, évêque de Saint-Omer, prend son tour, le 31 août 1728. L'abbé de Saint-Bertin, Benoît Petitpas et la municipalité suivent en 1729 et 1730. Le 30 août 1731, Antoine Boubert, abbé de Saint-André-au-Bois et grand-prévôt de Magdebourg interrompt la série ordinaire. Saint Bertin, avec l'abbé Petitpas, la reprend en 1732 et la municipalité en 1733 et 1734. L'année suivante, Claude Sterin, abbé des Prémontrés, comte de Saint-Philibert, seigneur de Clarq, se fait place. Le corps de ville préside en 1737, le 2 septembre 1738, et en 1740; Petitpas en 1739, Joseph-Alphonse de Valbelle en 1741, Petitpas le 30 août 1742, le « Senatus » audomarois (2 septembre 1743). Barthélemy de Grielle, abbé de Clairmarais, de l'ordre de Citeaux donne les prix, le 1er septembre 1744. Charles de Gherbode signale son élection à l'abbaye de Saint-Bertin par la donation tant de fois répétée des prix du collège, le 1er septembre 1745. C'est encore la municipalité, qui joue le rôle de bienfaiteur, le 31 août 1746 et 1747, le 30 août 1748 et le 1er septembre 1750. Dans l'intervalle le corps judiciaire de la ville, le 2 septembre 1749 et Charles de Gherbode, le 2 septembre 1751. La municipalité rentre en scène le 31 août 1752, le 30 août 1753 et 1754, puis en 1756, en 1760 et 1761. François-Joseph de Brunet de Monlouet, évêque de Saint-Omer, se réserve le même honneur, le 29 août 1755, et le corps judiciaire en 1760. « Ex liberalitate et munificencia amplissimorum D. norum D. norum

prænobilis viri urbis regalis et curiæ judiciariæ Audomarensis supremi ejusdem curiæ prætoris, senatorum cæterumque assessorum longè meritissimorum. » La suppression de la Compagnie de Jésus en France put seule mettre fin à l'usage traditionnel de la donation si libéralement faite par les amis et les bienfaiteurs du Collège Wallon. Ces largesses récompensaient souvent un réel mérite.

Parmi les élèves distingués de cette maison on remarque le P. Martin du Cygne, poète latin et écrivain justement estimé ; il avait fait ses études classiques dans sa ville natale. D'après les palmarès, c'est à lui que revint le 1er prix de sa classe en cinquième (1631) ; le 2e prix en quatrième (1632) ; le 5e prix en troisième (1633) ; mais son nom ne figure même pas au dernier rang, dans les années où il aurait dû, ce semble, remporter la palme de la poésie et de l'éloquence. La même remarque s'applique au P. Jean-Baptiste de Balinghen, son condisciple ; son nom ne paraît qu'en Humanités, pour le 10e prix, en 1634. Il est vrai que l'un et l'autre ne tardèrent pas à devenir célèbres, après avoir passé du banc des écoliers à la chaire de professeur.

Dans la charge de Recteur on trouve les noms des PP. Jacques Deschamps, sorti de charge en 1713[1], Ignace Deslions, Pierre Forceville en 1718, Jacques de Ruelles (1723), Joseph Descamps (1729), J.-B. Faulconnier (1730), Albert Enlart (1733), Laurent Bellère (1736), François Deteure (1739). Les préfets des Etudes changeaient plus fréquemment. On voit les noms des PP. Nicolas Fyes (1713), A. de la Mothe (1716), Anselme Werdert (1718), Jacques Defontaine (1719), Albert de Villers (1720), Jean Vieillevoye (1723), Adrien de Fleschinel (1724), Jacques

[1] Il ne peut être évidemment question des premiers supérieurs du collège, P. Baudouin de l'Ange, etc., puisque le registre commence avec l'année 1713. D'ailleurs, la liste des Recteurs a été publiée dans le *Bulletin historique* des Antiquaires de la Morinie, 3me livraison, 1852, p. 99.

Dassonville (1725), Antoine Besson (1726), Jean Cauvet (1727), Etienne Daillet (1728), Jacques de la Haize (1729), Joseph de Clety (1731), Bruno Pryenguez (1732), Paul Weylandt (1733), Louis de Calonne (1734), Antoine Delville (1736), J.-B. Schouteten (1737).

Saint-Omer, Imp. H. D'HOMONT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

189e livraison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 9 janvier 1899.

Présidents : MM. l'abbé BLED et REVILLION.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance est ouverte à 8 h. 10 par M. l'abbé Bled qui annonce que MM. Decroos, Boitel et Duquenoy se sont excusés de ne pouvoir y assister. Avant d'entamer l'ordre du jour, M. le Président fait part à la Société de la perte qu'elle vient d'éprouver en la personne de M. F. Doazan, ancien receveur des finances, membre titulaire depuis le 12 janvier 1884, décédé le 8 janvier ; et il exprime combien toute la Compagnie s'associe au deuil de ce collègue sympathique, qui, bien que n'ayant pas collaboré d'une façon active aux publications de la Société lui a rendu néanmoins service en maintes occasions avec une complaisance empressée, spécialement en ce qui concerne les

relations avec les pays étrangers dont il connaissait les langues.

M. le Secrétaire général donne ensuite lecture du dernier procès-verbal qui est adopté sans observation.

Dons, hommages, échanges.

La Société a reçu à titre d'hommages d'auteurs :

— de M. A. Janvier : *Etude sur Domart-les-Ponthieu.* Amiens, Piteux. 1898.

— de M. le Cte A. de Loisne : *l'ancien Dialecte artésien, d'après les Chartes en langue vulgaire du Chapitre d'Arras* (1248 à 1301). Arras. 1898.

— de M. Boitel : Photographie des *trouvailles faites au cimetière mérovingien de Cormettes* en 1898. (2e série d'objets photographiés.)

— En outre, les ouvrages suivants ont été donnés à la bibliothèque :

— par M. H. de Givenchy : *Carte chorographique de la Belgique* en 69 feuilles, d'après celle de Ferrari, augmentée et publiée en 180 feuilles par M. Capitaine. Paris. an IV.

— par M. J. de Pas : *l'Artois souterrain,* par Ternynck, en 4 volumes in-8e avec pl. ainsi que six volumes, dix anciens mémoires, et un lot de brochures diverses, le tout relatif à l'histoire d'Artois.

Remerciements.

Correspondance.

Accusés de réception :

— du Ministère de l'Instruction publique, des exemplaires du 25e volume des Mémoires ainsi que de la 187e livraison du Bulletin, destinés à être transmis aux Sociétés correspondantes.

— de la Société des Antiquaires de Zurich, du tome 26 des Mémoires, ainsi que du dernier fascicule des Chartes de Saint-Bertin.

— de la Société archéologique de Montpellier, de l'envoi de quatre volumes des Mémoires, et de deux volumes

de Bulletins qui manquaient à la bibliothèque de cette Société.

— de la Bibliothèque de la ville de Calais, des tomes XXV et XXVI des Mémoires.

— Par lettre du 8 décembre, M. le baron de Saint-Pastou, de Béthune, remercie la Société qui l'a élu membre honoraire dans sa séance du 7 novembre.

— Le 24 décembre, M. le Secrétaire général de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais informe la Société que pour faire suite à la demande de classement de l'église de Wismes et de la chapelle du Lycée de Saint-Omer, M. le Ministre demande la production de photographies des deux monuments, de manière à mettre la Commission centrale des monuments historiques à même de donner son avis sur la demande.

M. Boitel, membre titulaire, s'est mis obligeamment à la disposition de la Société pour exécuter les reproductions demandées et lui permettre ainsi de donner complètement satisfaction à cette demande.

— Le 27 décembre, M. le Ministre de l'Instruction publique annonce qu'il vient de prescrire au nom de la Société des Antiquaires de la Morinie, l'ordonnancement d'une somme de cinq cents francs à l'effet de terminer la publication des « Chartes de Saint-Bertin ».

M. le Secrétaire général s'est chargé de remercier M. le Ministre de cette subvention qui permettra l'achèvement de la publication pour l'exposition de 1900.

— Il est donné ensuite lecture d'une circulaire du 30 décembre du Comité organisateur de la XIVe session de la Fédération archéologique et historique de Belgique qui a désigné la ville d'Arlon pour être le siège du Congrès en 1899. Les Sociétés correspondantes sont invitées à concourir à la rédaction du questionnaire en indiquant quels points elles désireraient voir traiter au Congrès.

Renouvellement du Bureau.

L'ordre du jour appelle les élections pour le renouvel-

lement du Président et du Vice-Président qui, par suite de l'expiration d'un délai de cinq années depuis leur entrée en fonction, ne se trouvent plus rééligibles cette année conformément à l'article 29 du règlement.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Président : M. Revillion.

Vice-Président : M. l'abbé Bled.

Au moment de céder le fauteuil du président à M. Revillion, M. l'abbé Bled prend la parole pour remercier ses collègues des marques de confiance et d'estime qu'ils n'ont cessé de lui témoigner en échange desquelles il leur promet la continuation de sa collaboration la plus active.

M. Revillion prend alors la présidence de la séance et témoigne à la Compagnie l'expression de sa gratitude pour l'honneur qui lui est fait par son élection. Il l'assure de son concours le plus dévoué.

Il est procédé ensuite au renouvellement de la commission du Bulletin qui sera composée cette année de MM. Van Kempen, Decroos, C. de Pas, Marion et Boitel.

Reddition des comptes de 1899.

En l'absence de M. le Trésorier, M. le Président donne lecture des comptes de l'exercice 1898. Il résulte de cet exposé que la situation financière se trouve plus obérée encore que l'année précédente par suite du montant élevé des impressions faites dans le cours de 1898. D'ailleurs il y a lieu de présumer que par suite de l'avance prise sur les publications de Mémoires, les travaux seront moins actifs cette année, ce qui amènera vraisemblablement la situation à un état normal.

L'examen des comptes est renvoyé à une commission composée de MM. de Noircarme, Van Kempen et Charles de Pas.

Communications.

Famille de St-Omer.

M. J.-H. Round, membre correspondant à Londres, adresse à la Société une mention sur Guillaume, châtelain

de Saint-Omer, qu'il a relevée au *rôle de l'Echiquier Anglais* d'octobre 1130, et qui ne se trouve pas dans l'ouvrage de M. A. Giry *(Les Châtelains de Saint-Omer)*[1] « per breve Regis, Balduino flandrensi London x marcas argenti pro amore *Willelmi castellani de Sancto Audomaro,* Radulfo Villano x marcas argenti pro amore Andree de Baldement » etc.....

L'honorable correspondant indique en même temps une rectification à apporter à la chronologie des chartes de l'abbaye de Clairmarais analysées dans la dernière livraison du Bulletin. Une charte non datée d'Henry, roi d'Angleterre (v. livraison 187, p. 267-8) doit se rapporter à Henri II et se placer environ à l'an 1164. La mention, au nombre des témoins, d'Otton de Saint-Omer, donnée par l'auteur de la chronique, doit en effet être identifiée avec Hoston, chevalier du Temple, mort vers 1166 (v. Giry, *op. cit.* pp. 21-22).

Musique du XVIIIe siècle pour carillon.

— M. Revillion signale à ses collègues un manuscrit de chants écrits pour le carillon existant dans une bibliothèque particulière de la ville[2] et ayant pour titre : « *Pièces, Marches, Menuets, variations arrengés* (sic) *pour le Carillon, par B.-A. Dupont* ». Ce recueil est intéressant à un double point de vue, d'abord en ce qu'il porte la mention suivante : « Ce livre appartient à André-Jean-Bonav. Dupont, 1780, organiste carillonneur de l'abbaye de Saint-Bertin en 1785. » De plus, cette musique paraît être une rareté intéressante. En effet, on ne connaît jusqu'à présent que très peu d'auteurs ayant écrit pour carillon au siècle dernier. Fétis ne cite que le nommé Polhof, d'Amsterdam, qu'il croit être le seul. Toutefois les membres qui ont assisté aux congrès de la Fédération archéologique de Belgique, se souviennent y avoir entendu, particulièrement à Malines et Audenarde, des concerts d'artistes carillonneurs avec reconstitution et

1. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. 1874-1875.

2. Il appartient actuellement à M. L. Catouillard, l'organiste distingué de la basilique Notre-Dame.

exécution d'anciens airs, ce qui semble indiquer que depuis Fétis, des recherches ont été faites sur l'ancienne musique adaptée au carillon.

Testament de J. Tabary, évêque de Thérouanne.

— M. F. de Monnecove, membre titulaire, expose à la Société qu'il a relevé aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale l'existence de deux documents qu'il juge d'un grand intérêt pour notre histoire locale et il donne lecture du rapport suivant qu'il soumet à la Société.

NOTE sur le testament et sur le compte de l'exécution testamentaire, des obsèques et des funérailles de Jean Tabary, évêque de Thérouanne (1403).

La Société des Antiquaires de la Morinie a publié, dans le sixième volume de son Bulletin historique, page 45, l'inventaire des biens meubles délaissés par François de Melun, évêque de Thérouanne et prévôt de l'église de Saint-Omer.

Il serait très intéressant de rapprocher de ce document un compte manuscrit relatif à l'exécution testamentaire, aux obsèques et aux funérailles de Jean Tabary, évêque de Thérouanne, mort à Paris, en 1403.

Ce document, absolument inédit, se divise en plusieurs chapitres qui concernent :

Les recettes faites par suite

1° de la vente des divers meubles trouvés dans son hôtel, à Paris ;

2° de la vente des meubles trouvés tant à Thérouanne que dans le trésor de l'église collégiale d'Aire ;

3° des deniers non compris aux inventaires ;

4° de la vente de son hôtel à Paris.

Les dépenses effectuées

1° pour ses obsèques et funérailles ;

2° pour payer ses dettes ;

3° pour acquitter ses aumônes testamentaires ;

4° pour la fondation et dotation de deux chapelles en l'église de Thérouanne ;

5° pour les aumônes faites par ses exécuteurs testamentaires sur le résidu de ses biens ;

6° pour diverses œuvres et réparations ;
7° pour diverses charges se rapportant aux immeubles ;
8° pour deniers rendus.

Il conviendrait de faire précéder ce document du texte également inédit du testament de Jean Tabary, mais on ne pourrait y joindre l'inventaire dressé après son décès, cette pièce ne nous étant point parvenue.

Parmi les testaments enregistrés au Parlement de Paris, sous le règne de Charles VI, M. Tuetey, actuellement sous-chef de la section moderne aux Archives nationales, en a choisi 48 qu'il a publiés dans la collection des documents inédits sur l'histoire de France (nouvelle série, tome III des mélanges historiques); celui de Jean Tabary n'est pas de ce nombre, ce serait donc une bonne fortune pour la Société des Antiquaires de la Morinie de pouvoir le mettre en lumière.

Dans sa notice préliminaire, M. Tuetey s'exprime ainsi : « Si « le texte de nombreux testaments nous a été conservé, par « contre, peu de comptes d'exécutions testamentaires ont « échappé à la destruction ; nous n'en connaissons aucun pro- « venant des testaments enregistrés au Parlement. » Le même auteur se borne à signaler deux comptes existant aux Archives nationales, mais il ne paraît pas avoir eu connaissance du compte de l'exécution testamentaire de Jean Tabary, qui est conservé à la Bibliothèque nationale et qui constitue un document du plus haut intérêt et absolument inédit ; dans une certaine mesure il pourrait suppléer à l'inventaire qui nous manque.

L'honorable membre ajoute que si la Compagnie pensait que la publication de ces documents pût être faite par ses soins, il serait à sa disposition pour la préparer ; il y aurait dès lors lieu d'examiner si elle devrait figurer dans les Mémoires ou s'il ne vaudrait pas mieux la faire dans le format in-4° adopté pour les « Chartes de Saint-Bertin », ce qui serait subordonné toutefois à la concession par M. le Ministre de l'Instruction publique d'une subvention spéciale.

Des remerciements sont adressés à M. de Monnecove

pour sa communication qui est écoutée avec le plus grand intérêt. Les membres présents se montrent à *priori* très favorables à l'entreprise par la Société de cette publication. Toutefois en raison des difficultés d'exécution qui résultent en grande partie de la situation financière actuelle, la question ne peut être résolue dès à présent avant d'avoir été examinée par la Commission du Bulletin.

Lectures.

Cimetières gallo-romains près de Lumbres.

Il est donné lecture d'une note envoyée par M. l'abbé Collet sur l'existence probable d'anciens cimetières gallo-romains ou mérovingiens à Wavrans et Bléquin. L'auteur se base sur des trouvailles de poteries, armes et ossements mises à jour, à Wavrans, en 1863 et 1878, lors de travaux effectués à un chemin au pied du mont dit *de Saint-Omer;* de même à Bléquin, en 1867, lors de l'ouverture du chemin de grande communication, n° 202, section de Desvres.

Ces observations recueillies auprès de MM. Lozinguez, cantonnier-chef à Cléty, et Tyran, greffier de paix à Lumbres, font présumer qu'il y aurait là encore des champs inexplorés riches en observations archéologiques. Il était intéressant de les noter, et, en rapprochant ces indications des trouvailles relevées récemment à Lumbres et Cormettes, de conclure, ainsi que le fait l'auteur de la communication, à l'existence d'une population sédentaire importante en cette région dans les premiers siècles de notre ère.

— *L'ancien nom de Saint-Quentin-lez-Aire.*

Ancien nom de St-Quentin-lez-Aire.

M. le Secrétaire général lit ensuite une étude de M. le Cte A. de Loisne sur l'ancien nom de Saint Quentin-lez-Aire, qui aurait été *Bléti* et *Blessi*. Or ce mot a dû être l'objet de confusions fréquentes avec Blessy (canton de Norrent Fontes), et l'auteur montre, par des indications topographiques, que bien des textes attribués à cette dernière localité ne peuvent s'expliquer que par la restitu-

tion à Saint-Quentin-lez-Aire de son ancien nom qui aurait été peu à peu abandonné pour celui du vocable de la *capella*, érigée au XIe siècle à cet endroit.

Cette étude très documentée est écoutée avec attention, et renvoyée à la commission du Bulletin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 50.

Séance du 6 février 1899.

Président : M. REVILLION.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 10. M. le Président annonce que la Société a encore à enregistrer la perte de deux de ses membres : M. Charles de Givenchy, membre titulaire depuis le 8 novembre 1850 et M. Gaston de Monnecove, membre honoraire depuis le 30 mai 1892. Il rappelle que M. C. de Givenchy, fils de M. Louis de Givenchy, membre fondateur et secrétaire-général, se trouvait être le plus ancien membre titulaire, et qu'il n'avait jamais cessé de s'intéresser à la Société, malgré une maladie de la vue qui le tenait éloigné de ses travaux. Les membres de la Compagnie, par l'organe de leur Président, adressent l'expression de leurs condoléances aux familles de leurs deux collègues.

— Il est ensuite donné lecture du dernier procès-verbal qui est adopté sans observation.

Correspondance.

Accusés de réception :

— de la Commission Impériale Archéologique de Saint-Pétersbourg du tome XXVI des Mémoires, de la 186e livraison du Bulletin, et du dernier fascicule des Chartes de Saint-Bertin.

— de l'American philosophical Society à Philadelphie de l'envoi qui lui a été fait des tomes IV, X et XIII des Mémoires, de deux livraisons du Bulletin et de la Table des Bulletins et Mémoires.

— Par circulaire datée du 15 décembre 1898, M. le Mi-

nistre du Commerce et de l'Industrie sollicite la participation de la Société et de ses membres à l'exposition rétrospective formant la classe 112 groupe XVI de l'exposition de 1900, et destinée à faire connaître l'histoire et les progrès de l'assistance publique et privée en France, ainsi que des institutions pénitentiaires et des œuvres de relèvement des prisonniers. La circulaire, dont il est donné lecture, expose en détail l'organisation de cette section.

— Communication est donnée ensuite de l'envoi de l'avis de faire-part de la mort de M. Louis-Adolphe Moulin, membre et secrétaire de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, décédé le 30 janvier, dans sa 76e année.

— M. l'abbé Bled annonce qu'après une démarche faite obligeamment sur sa demande par M. Dimier, professeur au Lycée de Valenciennes, au cours d'un voyage d'études en Hollande, celui-ci a pu obtenir pour la Société l'autorisation de faire photographier les volets du retable de Saint-Bertin qui se trouvent dans la galerie de S. A. R. Madame la Princesse de Wied à La Haye. M. l'abbé Bled transmettra à M. Dimier les remerciements de ses collègues, et M. le Secrétaire général se chargera de correspondre avec un artiste photographe de La Haye pour faire exécuter le travail.

Rapport de la Commission des comptes.

Le rapport de la Commission nommée pour l'examen des comptes de 1898 constate que ceux-ci ont été régulièrement tenus. Ces conclusions sont adoptées à l'unanimité et des remerciements sont adressés à M. le Trésorier.

Lecture.

M. Pagart d'Hermansart donne lecture d'un article intitulé : *Différend entre l'échevinage de Saint-Omer et Mme de Bevres. — Episode de la défense de la liberté individuelle au XVe siècle.*

C'est l'exposé des tentatives faites en 1461 par Mme de Bevres, femme d'Antoine, bâtard de Bourgogne, pour marier une jeune fille de la ville avec un archer au service de M. de Charolais (depuis Charles le Téméraire). L'auteur raconte l'arrestation successive de trois bourgeois, puis de deux bourgeoises, la résistance de Jehennelle le Sceppere, les démarches successives du Magistrat, dont un des mayeurs est obligé d'aller lui-même à Bruxelles pour obtenir qu'il soit mis un terme à toutes ces vexations. Il fait ressortir combien était réelle et efficace, au xve siècle, la protection que les échevins devaient aux bourgeois et avec quelle prompte vigilance ils savaient les défendre.

Ce travail, accompagné de deux pièces justificatives extraites des délibérations du Magistrat et des comptes de la ville, emprunte un attrait particulier à son caractère anecdotique et à la tournure de son récit; aussi est-il écouté avec plaisir par les membres présents, qui décident qu'il sera renvoyé à la Commission du Bulletin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 30.

Séance du 6 *mars* 1899.

Président : M. REVILLION.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 10. M. le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

Outre les publications périodiques, la Société a reçu à titre d'hommages d'auteurs :

— de M. Alph. Roersch, chargé de cours à l'Université de Gand : *Correspondance inédite de Loœus, abbé d'Eversham*. Gand 1898.

— de M. A. Loquin, membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bordeaux : *Le Masque de fer et le*

livre de M. Frantz-Frunck Brentano. Paris, imp^rie des Libraires associés 1899.

Remerciements.

Dans les publications du Ministère, il y a lieu de signaler dans le Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, année 1898 :

Page 176. Communication de M. A. Guesnon. — *Introduction au Livre Rouge de la Vintaine d'Arras.* — « La Vintaine était un tribunal de police industrielle, chargé par délégation échevinale de faire exécuter les bans, édits et réglements sur les corps de métiers de la draperie et la fabrication des divers tissus de laine pure ou mélangée et d'en appliquer les pénalités. » M. Guesnon donne quelques renseignements relatifs à la fabrication des draps à Saint-Omer et autres villes du Nord de la France.

— Page 212. Communication de M. le comte de Loisne. — *Les Baillis, gouverneurs et grands baillis de Béthune* (1210-1789). — Ce n'est que le résumé d'un travail plus étendu qui doit paraître prochainement dans les Mémoires de la Commission départementale des monuments historiques. M. de Loisne étudie les fonctions de ces officiers au point de vue militaire, administratif, judiciaire et financier. A la suite de cette étude se trouve la liste chronologique de ces divers officiers.

L'apparition récente de l'*Histoire du Bailliage de Saint-Omer* de M. Pagart d'Hermansart donne un attrait spécial à l'étude comparative de cette institution à Saint-Omer et dans les autres villes du Nord de la France.

— Page 784. Communication de M. le comte de Loisne. — *Lettres patentes du Roi Louis XI conférant la seigneurie de Béthune à Antoine de Chourses, son chambellan* (1477 et 1482). — Louis XI voulut ainsi récompenser Anthoisne de Chourses, seigneur de Maigne, des services que celui-ci lui avait rendus pour l'aider à recouvrer l'héritage de Charles le Téméraire.

Correspondance.

Accusés de réception :

— de l'Académie royale de Belgique, des tomes XXIV et XXVI des Mémoires.

— de la Société des Antiquaires de Zurich, du tome XXIV des Mémoires, du dernier fascicule des Chartes de St-Bertin et de la 187ᵉ livraison du Bulletin.

— du Comité des Analectes de Louvain, du deuxième fascicule du tome IV des Chartes de Saint-Bertin, et du tome XXVI des Mémoires.

— Le 25 février, M. le Bibliothécaire de la ville de Saint-Omer accuse réception de six fascicules du Bulletin qui manquaient à la Bibliothèque de la ville et qui y complètent la série des publications de la Société.

— Par circulaire en date du 10 février, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts donne avis des conditions dans lesquelles seront délivrés les billets de parcours à prix réduit pour le 37ᵉ Congrès des Sociétés savantes qui s'ouvrira à Toulouse, en l'hôtel d'Assézat, le 4 avril 1899. M. F. de Monnecove, membre titulaire, accepte de représenter la Société à titre de délégué à cette session.

Candidature.

MM. l'abbé Bled, le colonel Morel et J. de Pas présentent la candidature, comme membre titulaire, de M. de Touchet, chef d'escadrons au 21ᵉ dragons, à Saint-Omer.

Le vote est renvoyé, conformément au règlement, à la prochaine séance.

Lectures et communications.

Vicomtesse de Fruges.

M. Decroos présente à la Société, de la part de M. l'abbé Collet, membre honoraire, un travail intitulé « la vicomtesse de Fruges ». C'est une étude généalogique sur la famille Sandelin, et en particulier sur Marie-Josèphe Sandelin, vicomtesse de Fruges, baronne d'Elnes, qui reconstruisit l'hôtel du gouverneur acheté en 1776 au Magistrat de Saint-Omer. Ces documents offrent donc surtout de l'intérêt pour les descendants actuels de cette famille ; ils prendront d'ailleurs naturellement place dans le travail que l'auteur prépare sur la famille de Fiennes à laquelle la famille Sandelin s'est alliée.

Collège Wallon de Saint-Omer.

— Il est ensuite donné lecture de la suite des *documents sur le collège Wallon de Saint-Omer,* envoyés par le P. Hamy, S. J. membre correspondant.

La première partie de ce travail a paru dans la dernière livraison du Bulletin (p. 294-306). Dans une seconde partie, l'honorable correspondant a noté les renseignements qui peuvent servir à fixer le montant des revenus annuels du collège à différentes époques. Enfin une troisième partie nous donne la nomenclature des noms des professeurs, avec le nombre des élèves des différentes classes de 1683 à 1742. Ces pages contiennent des données curieuses et inédites dont l'auteur a fait ressortir l'importance pour l'histoire de l'enseignement à Saint-Omer. Aussi est-il décidé qu'elles seront insérées dans le Bulletin comme suite à l'article concernant les prix décernés aux élèves à la fin de chaque année scolaire.

Volets du Retable de St-Bertin.

— En terminant, M. le Secrétaire général soumet à ses collègues des épreuves photographiques des clichés des *volets du Retable de Saint-Bertin,* exécutés à La Haye pour la Société à la suite des démarches qui ont été relatées au procès-verbal précédent (v. page 316). Ces reproductions sont examinées avec le plus grand intérêt par les membres présents. Il est décidé qu'on les fera tirer en phototypie pour les insérer dans le Bulletin avec un rapport contenant la description détaillée de chacun des panneaux, telle qu'elle a déjà été publiée par différents critiques qui ont étudié ces peintures, et en dernier lieu par Mgr Dehaisnes (Mémoires de la Société des sciences et arts de Lille. 1892). M. J. de Pas donne lecture d'un projet de rapport rédigé dans ce but, et dont les termes sont approuvés.

La Société désire ainsi faire connaître dans ce pays les belles peintures exécutées par Memlinc pour l'abbaye de Saint-Bertin, et dont l'existence complètement oubliée pendant longtemps, n'est connue encore à présent que d'un petit nombre d'amateurs.

Après cette communication, la séance est levée à 9 h. 40.

DOCUMENTS CURIEUX & INÉDITS

SUR LE COLLÈGE WALLON DE SAINT-OMER

(Communication du P. A. Hamy, membre correspondant.)

1° Revenu annuel du Collège Wallon d'après des documents inconnus jusqu'à ce jour.

Les deux seules sources d'information sur ce sujet sont : le compte-rendu au Parlement de Paris, toutes chambres assemblées, par Charles Roussel de la Tour [1], et M. l'abbé A. Lesenne, à propos de la chapelle du Lycée [2]. D'après le premier auteur,

le revenu brut étant de	14.889	livres,	11	sols,	3	deniers,
les charges de	5.192	»	13	»	10	»
le revenu net s'élevait à	9.706	»	17	»	5	»

Le second écrivain, attribuant aux Jésuites en 1762, le revenu des Doctrinaires en 1792, donne les chiffres suivants :

Revenu brut	20.240	livres.
Charges	5.466	»
Revenu net.	14.774	»

1. Cf. *Recueil de Simon ou Comptes-rendus au Parlement de Paris, sur la situation des Collèges en France dans le ressort.....* par MM. les Commissaires du Parlement..... A Paris, chez P. G. Simon, imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, *à l'Hercule.* M. DCC. LXXVI. In-4, 8 volumes. C'est un tableau placé en regard de la page 282, au tome VII.

Ce compte-rendu a été imprimé à part et même réimprimé à Saint-Omer.

2. Cf. *La Chapelle du Lycée (Ancienne église des Jésuites) à Saint-Omer,* par A. Lesenne, aumônier du Lycée de Saint-Omer, membre titulaire de la Société des Antiquaires de la Morinie, officier d'Académie. In-4, pp. 105. A Saint-Omer, chez Tumerel, 25, rue Carnot et Vandomme, 17, rue de Calais.

En réalité, les revenus des Jésuites ne s'élevaient pas aussi haut, comme le prouvent les comptes envoyés à Rome, tous les trois ans, par chaque province, pour la congrégation dite *des Procureurs*. Dans ce but, chaque maison envoyait au P. Provincial un état où se trouvaient consignés les détails les plus précis sur l'importance du revenu brut, des charges et du revenu net, les dettes actives et passives, le nombre de religieux qu'on pouvait nourrir en raison des ressources présentes et celui des Pères et frères qu'on avait défrayés pendant le triennat écoulé. Parfois on y ajoutait la recette effective (souvent très différente du revenu de droit) et la dépense faite depuis le dernier compte. Ces états se trouvent aux Archives Nationales d'Italie, à Rome, où ils étaient envoyés de chaque province, mais on en rencontre çà et là, dans les dépôts publics ou privés, des portions plus ou moins considérables.

Il suffira de reproduire ici les données relatives aux années 1606, 1619, 1639, 1651, 1659, 1678, 1700, 1713 et 1761, pour avoir une idée d'ensemble exacte et complète. *Tous ces chiffres sont tirés des documents originaux.*

Evidemment, en pareille matière, un examen plus approfondi exigerait une étude sur la très difficile et complexe question du pouvoir de l'argent et les causes des perturbations financières de l'époque (guerres, famine, agio, etc., etc.) On a donc choisi les dates auxquelles le revenu ne s'écarte pas trop de la moyenne.

Ce n'est pas à dire que l'histoire d'un collège de Jésuites soit exempte des vicissitudes du temps, au point de vue des ressources pécuniaires, malgré le système des fondations, voulu par St Ignace et sagement réglementé par le P. Claude Aquaviva, cinquième général de l'Ordre. Bien au contraire, surtout en France, même dans les cas très rares où la maison d'habitation des Pères, les classes et l'église se trouvèrent bâties de bonne heure et payées par la générosité des fondateurs, le revenu perpétuel et inaliénable fut très loin de demeurer fixe. Que devient

une rente constituée sur un domaine, pendant tout le temps où les terres restent improductives et le tenancier insolvable? La guerre, une épizootie, le feu du ciel, la stérilité, une mauvaise gestion, les intempéries et mille autres circonstances entraînent des perturbations profondes dans les budgets, d'une année à une autre. A ces causes générales il convient d'en ajouter une autre moins fréquente, il est vrai, mais non moins pernicieuse. Outre le revenu dit *de fondation,* dont le minimum exigé était rarement dépassé, et précisément à cause de son insuffisance, les collèges étaient aptes à recevoir d'autres biens dits pour cette raison *biens acquis.* Ils se composaient de sommes données ou léguées, d'aumônes, d'argent ou de terres provenant de la libéralité des membres de l'Ordre et de pieux bienfaiteurs. Tantôt ces acquisitions se plaçaient en terres, tantôt en maisons, et même en rentes sur une province, une ville, etc., etc. Alors, comme aujourd'hui, il pouvait survenir et il survenait des conversions, des impôts nouveaux, etc., et le bénéficiaire, au lieu de jouir de 1000 livres de revenu, par exemple, n'en recevait plus que 500. Parfois la réduction fut plus considérable et c'est ce qui arriva au collège de Saint-Omer pour avoir placé une somme sur la ville et baronnie de Cassel. Il fallut attendre 15 ans pour commencer à toucher les intérêts annuels de ce prêt et comme le taux était de 5 0/0, ce fut un placement à fonds perdus. Le travail des procureurs, sous ce régime, n'était pas une sinécure, et malgré tout, le revenu était souvent aléatoire, surtout quand la construction d'une église considérable, comme celle de Saint-Omer, exigeait une grande dépense, pendant de longues années.

En 1606.

Le revenu brut est de	4.900	florins de Brabant.
Les charges s'élèvent à	130	florins.
Le revenu net est de	4.770	florins.

La dette passive est de 700 fl.; les créances de 2.000.
On peut nourrir 30 religieux. Il y en avait 34.

En 1619.

Revenu brut.	5.643 fl. 8 p.
Charges.	273
Revenu net	5.370 fl. 8 p.

Dette passive : 1.776 fl. 13 p. ; dette active : 3.504 fl. 6 p.

On nourrit 38 religieux et le revenu net suffit.

En 1639.

Revenu brut	10.030 fl.
Charges	1.866
Revenu net.	8.164

Mais à cause de la guerre on a perdu 3.000 fl. irrécouvrables.

Dette passive : 20.460 fl. ; dette active : 17.240.

On ne pouvait nourrir que 22 religieux. Il y en a eu 36.

En 1651.

Revenu brut	5.630 fl.
Charges	2.244
Revenu net.	3.385

Dette passive : 29.948 fl. ; dette active : 34.000.

On pouvait nourrir 16 religieux. Il y a eu 19 prêtres, 3 régents et 7 frères coadjuteurs ; en tout : 29.

En 1659.

Revenu net . . . 4.057 fl. 13 p. 10

Il y a eu 1.000 fl. d'aumônes.

On ne pouvait nourrir que 20 religieux. Il y en a eu 35.

En 1678.

Revenu brut	9.890 livres.
Charges	1.522 »
Revenu net.	8.368 »

Dette passive : 38.720 livres.

Dette active : 47.900 livres sur lesquelles les créances certaines ne s'élèvent pas à plus de 6.276 livres.

On peut nourrir 24 religieux. Il y en a eu 27.

Le Collège est tenu par fondation à fournir 5 régents de belles-lettres. Il y a un cours de théologie morale, auquel on n'est astreint par aucune obligation.

En 1700.

Revenu brut .	9.921 livres,	10 sols,	11 deniers.	
Charges . . .	1.029 »	7 »	0 »	
Revenu net. .	8.892 »	3 »	11 »	

Dette passive :	3.497 livres,	14 sols,	0 deniers.
Créances certaines :	4.464 »	5 »	6 »
Créances incertaines :	11.400 »	0 »	0 »
Créances désespérées :	43.000 »	0 »	0 »

La recette de 1696 à 1700 a été de 41.658 livres, 6 sols, 4 deniers, ce qui donne une moyenne annuelle de 10.414 livres 11 sols, 7 deniers.

Il n'y a pas eu d'aumônes ordinaires.

On ne peut nourrir que 24 religieux. Il y en a eu 27, dont 16 prêtres, 4 régents et 7 frères coadjuteurs.

On est obligé par la fondation à donner 5 régents de belles-lettres (le cinquième était un prêtre). Il y a deux classes de théologie morale qui emploient 2 professeurs, mais le Collège n'y est tenu par aucune obligation.

En 1713.

Revenu brut	9.964 livres.
Charges	962 »
Revenu net.	9.002 »

Dette passive :	10.653 livres.
Créances certaines :	10.778 »
Créances incertaines :	13.580 »
Créances désespérées :	46.920 »

On peut nourrir 28 religieux. Il y en a eu 29.

En 1761.

Revenu brut .	13.048 livres,	17 sols,	4 deniers.	
Charges . . .	5.038 »	6 »	0 »	
Revenu net. .	8.010 »	11 »	0 »	

Dette passive :	13.620 livres,	12 sols,	2 deniers.
Créances certaines :	7.880 »	0 »	0 »
Créances incertaines :	600 »	0 »	0 »
Créances désespérées :	400 »	0 »	0 »

On peut nourrir 20 religieux. Il y en a eu 21.

La recette du 1er novembre 1758 au 1er novembre 1761 a

été de 38.042 livres, 19 sols, 3 deniers, ce qui donne une moyenne annuelle de 12.680 livres, 19 sols, 1 denier.

Il n'y a pas eu d'aumônes ordinaires.

La recette annuelle est inférieure de 367 livres, 18 sols, 3 deniers au revenu brut.

En résumé, le revenu net, en estimant le florin à 2 livres a été :

1606.	9.540
1619.	11.140
1639.	10.328
1651.	6.770
1659.	8.114
1678.	8.368
1700.	8.892
1713.	9.002
1761.	8.010
	80.164

Ce qui donne une moyenne 8 907, chiffre assez différent de 9.706 livres, 11 sols 3 deniers en 1764, d'après Charles Roussel de la Tour et celui de 14.774, attribué aux Jésuites en 1762 par M. l'abbé A. Lesenne, selon le compte des Doctrinaires en 1792.

2° Nombre des élèves du Collège Wallon de Saint-Omer de 1683 à 1742[1]

Noms des professeurs de chaque classe

1683. — Rhétorique, André Niso, 35 ; 2e, Eugène Malengreau, 39 ; 3e, Pierre le Roy, 48 ; 4e, Marc le Moine, 54 ; 5e, Martin Cassin, 48, 35, 38, 32. Total, **379.**

1684. — Rhétorique, Charles Reyphens, 38 ; 2e, Charles de Lansay, puis à Pâques, le P. Dominique Volcart, 38 ; 3e, Robert Combers, 52 ; 4e, Pierre le Roy, 54 ; 5e, Antoine Matthieu, 117, 29. Total, **328.**

1. Quand il y a plusieurs nombres pour la 5e, le dernier indique celui des entrées à Pâques ; le premier, celui de la première section de 5e, les trois premiers, ceux des trois sections.

1685. — Rhétorique, Charles Reyphens, puis P. Toussaint Petry, 36; 2e, Henri Montreuil, 42; 3e, Pierre le Roy, 77; 4e, Antoine Matthieu, 38; 5e, X..., 48, 27, 40. Total, **308**[1].

1686. — Rhétorique, Jacques Deschamps, 42; 2e, Ferdinand Selosse, 55; 3e, J.-B. Poignard, 54; 4e, Charles Despiennes, 52; 5e, Thomas Rouzé, 53, 24, 36, 23. Total, **339.**

1687. — Rhétorique, P. Jean Laignel, 53; 2e, J.-B. Poignard, 45; 3e, Thomas Froidmont, 71; 4e, Thomas Rouzé, 47; 5e, 62, 34, 17, 29 Total, **358.**

1688. — Rhétorique, J.-B. Poignart, 37; 2e, Thomas Fromont; 3e, Thomas Rouzé; 4e, Antoine Moerlebecq, 54; 5e, Michel Denimay, 56, 30, 22, 21. Total, **317.**

1689. — Rhétorique, 51; 2e, Bruno Delangre, 47; 3e, 83; 4e, Michel de Sain, 45; 5e, 96. Total, **322.**

1690. — Rhétorique, George de Plancques, 44; 2e, Ignace de Rebeque, 55; 3e, Guillaume le Vaillant, 60; 4e, Albert Locart, 38; 5e, Jean Hugon de Bourdsin, 49, 52, 28. Total, **326.**

1691. — Rhétorique, François de Baumaretz, 55; 2e, Guillaume le Vaillant, 42; 3e, Albert Locart; 4e, Jean Hugues Boursin, 40; 5e, Adrien Thomas, 111, 26. Total, **328.**

1692. — Rhétorique, Ignace de Rebeque, 43; 2e, Joseph Bertin, 35; 3e, Eugène Boursin, 56; 4e, P. Ignace Daniel, 53; 5e, Adrien Thomas, 40, 20, 24. Total, **275.**

1693. — Rhétorique, Jean Mancours, 36; 2e, Jean Hugues Boursin, 41; 3e, Adrien Thomas, 59; 4e, Louis de Coupigny, 43; 5e, Jacques Desplanques, 24, 17, 33. Total, **253.**

1694. — Rhétorique, Jean Hugues Boursin, 42; 2e, Pierre Coquiau, 44; 3e, Guillaume Destrez, 52; 4e, Louis de Coupigny, 47; 5e, Jacques Desplanques, 37, 18, 46, 28. Total, **314.**

1695. — Rhétorique, François Delbrocq, 51; 2e, Guil-

1. Cette année, un élève de 3e, Jean Lamoral Fenex, peu de jours après la rentrée, se rendant aux instances d'une petite dévote légèrement folle, quitta le Collège pour l'épouser.

laume Destrez, 40; 3e, André Gérin, 63; 4e, Jacques Desplancques, 55; 5e, Gilles Wibault, 41, 28, 39, 22. Total, **339.**

1696. — Rhétorique, Joseph Carlier, 38; 2e, Jacques Maes, 43; 3e, Jacques Desplancques, 72; 4e, Gilles Wibault, 59; 5e, François Michel, 39, 33, 44, 29. Total, **367.**

1697. — Rhétorique, Adrien Descamps, 40; 2e, Jacques Desplancques, 25; 3e, Gilles Wibault, 85; 4e, François Michel, 44; 5e, Jean Henry, 47, 45, 49, 19. Total, **354.**

1698. — Rhétorique, Jean Grave, 33; 2e, Gilles Wibault, 53; 3e, François Michel, 65; 4e, Antoine Dubois, 57; 5e, Anselme Battelet, 48, 36, 46, 31. Total, **364.**

1699. — Rhétorique, Gilles Wibault, 56; 2e, François Michel, 48; 3e, Antoine Dubois, 62; 4e, Anselme Battelet, 53; 5e, Nicolas Pierpont, 55, 30, 43, 38. Total, **385.**

1700. — Rhétorique, François de Boulogne, 51; 2e, Antoine Dubois, 45; 3e, Anselme Battelet, 69; 4e, Bernard Pigache, 55; 5e, Jacques Masurel, 52, 30, 50, 31. Total, **386.**

1701. — Rhétorique, Albert Spillebien, 47; 2e, Anselme Battelet, 46; 3e, Bernard Pigache, 64; 4e, Jacques Masurel, 46; 5e, Frédéric Duquesnoy, 68, 46, 34. Total, **351.**

1702. — Rhétorique, Etienne Despersins, 56; 2e, François Forien, 41; 3e, Antoine de Gheugnies, 53; 4e, Frédéric Duquesnoy, 61; 5e, Philippe Defontaine, 57, 39, 20. Total, **330.**

1703. — Rhétorique, Ignace Mas, 51; 2e, Antoine de Gheugnies, 47; 3e, Philippe de Risbourg, 61; 4e, Etienne Despersins; 5e, Jacques Maes, 42, 39, 28. Total, **321.**

1704. — Rhétorique, François Havelange, 43; 2e, Philippe de Risbourg, 37; 3e, Toussaint Quecq, 68; 4e, Jacques Maes, 43; 5e, Jacques Pierpont, 47, 51, 31. Total, **320.**

1705. — Rhétorique, Paul Savignar, 41; 2e, Toussaint Quecq, 44; 3e, François Boulogne et François Destieux, 58; 4e, Jacques Pollet, 42; 5e, Gme Le Gœul, 50, 64, 27. Total, **326.**

1706. - Rhétorique, Toussaint Quecq, 50; 2e, Valentin Guilmin, 41; 3e, Guillaume Le Gœul, 57; 4e, François Coesmans, 44; 5e, 52, 36, 36, 18. Total, **334.**

1707. — Rhétorique, Valentin Guillemin, 41 ; 2e, Guillaume Le Gœul, 45 ; 3e, François Coesmans, 59 ; 4e, Antoine Platel, 54 ; 5e, André Casback, 50, 30, 61. Total, **340**.

1708. — Rhétorique, Guillaume Le Gœul, 53 ; 2e, Pierre Agache, 44 ; 3e, Antoine Platel, 66 ; 4e, P. François Rouzé, 57 ; 5e, Antoine de Villers, 53, 49, 23. Total, **344**.

1709. — Rhétorique, Pierre Agache, 47 ; 2e, Antoine Platel, 41 ; 3e, Marie de Catelan, 71 ; 4e, Pierre Brunel, 47 ; 5e, Antoine Besson, 62, 64, 26. Total, **358**.

1710. — Rhétorique, Antoine Platel, 39 ; 2e, Jacques Desmoutiers, 46 ; 3e, Pierre Brunel, 56 ; 4e, Antoine Besson, 61 ; 5e, Louis de Tourmignies, 48, 22, 20, 20. Total, **312**.

1711. — Rhétorique, Ignace Carvin, 47 ; 2e, Pierre Brunel, 40 ; 3e, Antoine Besson, 63 ; 4e, Louis de Tourmignies, 52 ; 5e, Albert Macaux, 39, 33, 17. Total, **291**.

1712. — Rhétorique, Pierre Brunel, 54 ; 2e, Antoine Besson, 48 ; 3e, Louis de Tourmignies, 60 ; 4e, P. Valentin Guilmin, 39 ; 5e, Louis Harbonnier, 43, 19, 47. Total, **109**.

1713. — Rhétorique, Antoine Besson, 60 ; 2e, Louis de Tourmignies, 41 ; 3e, Constant Lorthiois, 46 ; 4e, Louis Harbonnier, 50 ; 5e, Auguste Van Tourout, 39, 26, 64. Total, **326**.

1714. — Rhétorique, Louis de Tourmignies, 38 ; 2e, Constant Lorthiois, 39 ; 3e, André Cordier, 55 ; 4e, Jean Harrison, 42 ; 5e, Auguste Van Tourout, 49, 62, 32. Total, **317**.

1715. — Rhétorique, Constant Lorthiois, 46 ; 2e, André Cordier, 42 ; 3e, Jean Harrison, 48 ; 4e, Aug. Van Tourout, 47 ; 5e, Antoine d'Haubersart, 50, 30, 36, 23. Total, **322**.

1716. — Rhétorique, Ernest Hubertin, 46 ; 2e, Jacques Dassonville, 41 ; 3e, Auguste Van Tourout, 50 ; 4e, Antoine d'Haubersart, 47 ; 5e, François Delebarre, 63, 47, 20. Total, **314**.

1717. — Rhétorique, Jacques Dassonville, 38 ; 2e, Pierre Le Cocq, 46 ; 3e, Antoine d'Haubersart, 47 ; 4e, François de le Barre, 51 ; 5e, Ignace Chomé, 46, 29, 30, 15. Total, **302**.

1718. — Rhéthorique, Pierre Lecocq, 43; 2e, Antoine d'Haubersart, 29; 3e, François Delebarre, 57; 4e, Charles Creitte, 45; 5e, 33, 38, 28, 34. Total, **307.**

1719. — Rhéthorique, P. Guillaume Le Gœul. 30; 2e, François Delebarre, 47; 3e, Emeric Ithoré, 50; 4e, Jean Libert, 35; 5e, 38, 27, 28, 14. Total, **269.**

1720. — Rhétorique, A. Michaux, 51; 2e, Joseph de Clety, 45; 3e, Joseph Dupont, 38; 4e, Charles Mathon, 51; 5e, Michel le Roy, 35, 19, 21, 19. Total, **279.**

1721. — Rhétorique, Antoine Lignel, 53; 2e, Joseph Dupont, 29; 3e, Joseph Segou, 41; 4e, Michel le Roy, 47; 5e, Louis Minet, 32, 24, 20, 16. Total, **262.**

1722. — Rhétorique, Etienne Daillé, 39; 2e, André de Beaupré, 38; 3e, Michel le Roy, 54; 4e, Maximilien Gruart, 33; 5e, Louis Minet, 34, 19, 20, 14. Total, **251.**

1723. — Rhétorique, André de Beaupré, 44; 2e, Michel le Roy, 45; 3e, Maximilien Gruart, 44; 4e, Louis Minet, 40; 5e, Charles de Villeneuve, 30, 17, 34, 20. Total, **274.**

1724. — Rhétorique, J.-B. Devos, 50; 2e, Jacques de Loremy, 29; 3e, Louis Minet, 44; 4e, Hippolyte Cousin, 36; 5e, Charles de Villeneuve, 33, 32, 35, 41. Total, **303.**

1725. — Rhétorique, Joseph Ridez, 43; 2e, Bruno Preingue, 41; 3e, Philippe Guerry, 53; 4e, François Febvin, 46; 5e, Antoine Lievens, 42, 42, 57. Total, **324.**

1726. — Rhétorique, P. Joseph le Borne, 41; 2e, Antoine Deleville, 40; 3e, Ignace Moreau, 50; 4e, Joseph Dargent, 47; 5e, Frédéric Loys, 56, 46, 40, 18. Total, **338.**

1727. — Rhétorique, Antoine Deleville, 60; 2e, Michel Courouble, 43; 3e, Frédéric Loys, 51; 4e, P. Jean Cauvet, 56; 5e, 55, 35, 23. Total, **326.**

1728. — Rhétorique, P. Etienne Daillet, 58; 2e, Frédéric Loys, 44; 3e, Thomas Feller, 53; 4e, J.-B. Deulin, 68; 5e, Philippe Trannin, 44, 44, 25. Total, **332.**

1729. — Rhétorique, Frédéric Loys, 63; 2e, Joseph Boucher, 42; 3e, J.-B. Deulin, 79; 4e, Philippe Trannin, 34; 5e, 43, 27, 42, 22. Total, **352.**

1730. — Rhétorique, Joseph Boucher, 56; 2e, Pierre

Dupont, 55; 3e, Philippe Trannin, 50; 4e, Antoine Henricy, 39; 5e, Nicolas Hiolle, 48, 29, 43, 26. Total, **346.**

1731. — Rhétorique, Charles Dupuis, 68; 2e, Philippe Trannin, 53; 3e, Antoine Havray, 44; 4e, Nicolas Hiolle, 49; 5e, 48, 29, 38. Total, **343.**

1732. — Rhétorique, Xavier Roswez, 53; 2e, Claude Laloux, 34; 3e, Nicolas Hiolle, 56; 4e, Nicolas Goor, 30; 5e, Michel Banvin, 135. Total, **308.**

1733. — Rhétorique, Nicolas Bettel, 50; 2e, J.-B. Tournois, 40; 3e, Nicolas Goor, 32; 4e, Philippe Serret, 53; 5e, Michel Banvin, 110. Total, **285.**

1734. — Rhétorique, J.-B. Tournois, 45; 2e, Nicolas Goor, 33; 3e, Philippe Serret, 48; 4e, Michel Banvin, 39; 5e, Laurent Varlet, 121. Total, **286.**

1735. — Rhétorique, Nicolas Goor, 43; 2e, Philippe Serret, 42; 3e, Michel Banvin, 33; 4e, Laurent Varlet, 50; 5e, 52, 22, 36, 19. Total, **297.**

1736. — Rhétorique, Philippe Serret, 42; 2e, Michel Banvin; 3e, Laurent Varlet, 48; 4e, Joseph Lambelin, 49; 5e, Maximilien le Roy, 134. Total, **299.**

1737. — Rhétorique, Pierre Liénart, 40; 2e, Laurent Varlet, 44; 3e, Charles Mellets, 40; 4e, Maximilien le Roy, 52; 5e, Jacques Collignon, 129. Total, **305**

1738. — Rhétorique, Laurent Varlet, 50; 2e, Charles Mellet, 37; 3e, Maximilien le Roy, 48; 4e, J.-B. Soez, 38; 5e, Jacques Collignon, 115. Total, **288.**

1739. — Rhétorique, Charles Mellets, 43; 2e, Maximilien le Roy, 42; 3e, Jacques Poot, 38; 4e, Jacques Collignon, 36; 5e, Joseph Cordonnier, 110. Total, **269.**

1740. — Rhétorique, Joseph Lenglet, 44; 2e, François Caulier, 36; 3e, Jacques Lejuste et à Pâques Bruno de Heere, 41; 4e, Joseph Cordonnier, 48; 5e, Joseph Bourget, 77. Total, **246.**

1741. — Rhétorique, François le Clercq, 38; 2e, Jacques Le Juste, 34; 3e, Joseph Cordonnier, 51; 4e, P. Hermann Baratte, 26; 5e, Antoine Carré, 114. Total. **263.**

1742. — Rhétorique, Jacques le Juste, 36; 2e, François

le Clercq, 41 ; 3e, P. J.-B. Ducrocq, 30 ; 4e Antoine Carré, 36 ; 5e. Joseph Caré, 122. Total, **265**.

Jean-Hugue Boursin, Gilles Wibault, Antoine Platel, Antoine Besson, Louis de Tourmignies, Nicolas Goor et Varlet conduisirent leur classe de cinquième en rhétorique, à savoir 7 fois seulement sur 60, dans le même Collège[1].

Il y eut en moyenne 46 élèves en rhétorique, 42 en humanités, 58 en syntaxe, 48 en grammaire, et 125 en rudiments. C'est le cas d'expliquer maintenant cette disproportion si grande entre la 5e et les autres classes.

D'abord il convient de dire que la cinquième se subdivisait jusqu'à Pâques en 3 sections et de là à la fin de l'année scolaire, c'est-à-dire vers le 1er septembre, en 4 groupes bien distincts. Presque toujours la liste des écoliers, nommés *Rudimentarii* ou *Figuristæ* comprenait ces quatre mentions : *in primo ordine, in secundo ordine,*

1. Les hommes remarquables ne font pas défaut dans cette nomenclature, et pour se borner à deux seulement, *pris à tout hasard,* on conviendra que le collège de Saint-Omer ne fut pas trop mal partagé en fait de professeurs.

1° Le P. Joseph-Ignace de Rebecque, né à Aire-sur-la-Lys, le 15 mai 1663, novice le 21 novembre 1684, profès, à Maubeuge, le 2 février 1699, mourut, à Aire-sur-la-Lys, le 14 février 1753.

Son *Calendrier du monde,* imprimé à Aire-sur-la-Lys par Robert de Courbeville (M.DCC.XLII. In-4, VI-68 pp.), n'est pas un ouvrage aussi connu qu'il mériterait de l'être.

Il professa à Saint-Omer les humanités, 1690, et la rhétorique, 1692-3.

2° Le P. Ignace Chomé, né à Douai le 30 avril 1696, novice le 28 septembre 1714, mourut en mer, sur le vaisseau qui le transportait du Paraguay en Europe, le 7 septembre 1768, victime de la proscription de son ordre par l'Espagne.

Sa vie imprimée à Douai (Dechristé, 1864. In-12, 156 pp.), montre quels furent le zèle et les vertus de cet ardent apôtre. Hervas (*Idea dell'Universo,* T. XVII, p. 47) affirme qu'il connaissait toutes les langues de l'Europe, le Guarani, le Quechua, le Chiquita, le Zamuca, le Chinois et deux langues de l'Afrique.

in tertio ordine, post Pascha. Un seul régent suffisait à les instruire tous, et la même chose se pratiquait partout.

Comme aucun document n'est encore venu donner raison de cette anomalie au moins apparente, quelques-uns, jugeant *à priori,* ont émis l'opinion que la connaissance élémentaire du latin, au moins pour le lire et l'écrire, étant nécessaire pour l'exercice de nombreuses professions, beaucoup d'enfants ne passaient qu'une année au Collège, avant d'entrer, soit dans une étude de notaire, soit chez un procureur, un greffier, un juge, etc., etc. Leur erreur absolue montre une fois de plus combien il est souvent dangereux de se servir de la méthode de déductions pour éviter celle plus longue et plus ennuyeuse de l'investigation. En prenant soin de copier sur fiches les noms de tous les élèves entrés dans l'une ou l'autre des sections de la cinquième, pendant plusieurs années, il a été facile de constater que neuf au plus sur une moyenne de 125 ne continuaient pas leurs études dans le même Collège, soit qu'ils fussent atteints par la mort, soit parce que leurs familles étaient appelées ailleurs par le métier des armes, le soin de leurs affaires et mille autres causes diverses. Encore sur ce nombre, plusieurs poursuivaient-ils leurs classes jusqu'en troisième. Un examen approfondi des listes de chaque année a montré comment un certain nombre d'écoliers avaient à redoubler une, deux et même trois classes, tandis que d'autres parcouraient tout le *curriculum* beaucoup plus rapidement. Ne serait-ce pas le cas de citer ici, l'exemple du célèbre Tarin, Grand Maître de l'Université de Paris, qui, né dans un moulin du Maine, s'initia à la connaissance des belles-lettres, tout en balayant les salles du Collège de La Flèche ?

Au fond, un seul régent suffisait à donner les principes du latin à quatre catégories d'écoliers, 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ et 8ᵉ, à l'exclusion des abécédaires, formés par d'autres maîtres, au sein de la famille, ou dans les petites écoles établies en faveur des débutants. Evidemment, pour ces différentes

subdivisions, un seul maître, suffisant tout au plus pour obtenir la discipline et le silence, ne pouvait professer à tous ensemble qu'une quantité limitée de matière. Lui donnait-on pour l'aider deux ou trois vétérans chargés d'une portion de la classe, tandis que le régent s'occupait d'une autre ? Le nombre de jeunes gens désireux de s'instruire, en gagnant leur nourriture et leur entretien, grâce aux emplois domestiques dont on les chargeait, était-il assez grand pour fournir des auxiliaires ? Il est certain que le régent de cinquième n'était pas seul pour former de 80 à 160 écoliers et qu'il avait des sous-maîtres pour lui venir en aide.

L'état de choses constaté pour le Collège Wallon est confirmé par un mémoire adressé de Paris au Général à Rome en 1627.

Paris avait une 6e, et 320 écoliers, outre la 5e avec 310, soit 630 sur 1827.

La Flèche compte 150 enfants en 6e et 160 en 5e, en tout 310 sur 1351.

Bourges n'a qu'une 5e avec 132 élèves sur 713.

Rouen en a 270 en 6e et 400 en 5e, soit 670 sur 1968.

Rennes a 230 en 6e et 350 en 5e, en tout 580 sur 1484.

Caen	a 250 en	5e	sur	940 en tout.
Nevers	a 120	»		381 écoliers.
Amiens	a 400	»		1430 en tout.
Moulins	a 100	»		412.
Eu	a 102	»		440.
Blois	a 62	»		239.
Quimper	a 380	»		950.
Alençon	a 180	»		570.

Partout, un seul régent de 5e et un seul régent de 6e (s'il y a une 6e), quand il y a des *figuristæ* ou *rudimentarii*, *in primo, in secundo*, et *in tertio ordine,* sans parler de ceux *qui advenerunt post Pascha.*

La moyenne des débutants est environ de 300 sur 1000 puisqu'on en compte 3916 sur 12.705 écoliers dans 13 collèges.

Deux faits également curieux sont mis en lumière par l'examen de ce point jusqu'ici mal connu. Le premier, c'est la simplicité des moyens mis en œuvre pour donner, en même temps, à un grand nombre d'enfants, une connaissance des belles-lettres, qui, si l'on en juge par les grands hommes formés à cette école, peut soutenir la comparaison avec le savoir des écoliers du dix-neuvième siècle. Le second, c'est l'inexorable rigueur des examens de fin d'année, dont la sévérité des baccalauréats ne donne aucune idée. Un rapide coup d'œil jeté sur le registre des écoliers du Collège Wallon de Saint-Omer permettra de constater, par le nombre d'enfants obligés de redoubler une classe et parfois plusieurs, que les Jésuites surent remplir leur devoir en conscience. Il existe dans la région de la Flandre Maritime, un recueil de même genre, dont les Archivistes Départementaux du Nord ont eu l'intelligence de ne pas dépouiller la ville de Bergues, et là encore, on peut voir combien jusqu'au moment de la suppression de l'Ordre, le régent et le préfet des études ont eu à honneur de ne pas laisser monter à une classe supérieure les écoliers qui n'avaient pas satisfait à l'examen de passage, même après les vacances, pendant lesquelles chacun avait la possibilité de réparer le déficit antérieur.

Si la liberté leur en était octroyée, les successeurs de ces illustres éducateurs du grand siècle montreraient-ils moins de clairvoyance ou d'impartialité que leurs devanciers ? Ce n'est pas ici le lieu de répondre à la question.

A. Hamy,
de la Compagnie de Jésus.

LES VOLETS DE RETABLE

PEINTS PAR HANS MEMLINC

POUR L'ABBAYE DE SAINT-BERTIN

A SAINT-OMER

(Rapport présenté par M. Justin de Pas, secrétaire général.)

L'apparition en 1892 d'un savant travail de Mgr Dehaisnes : « *Recherches sur le Retable de Saint-Bertin et sur Simon Marmion* »[1], a vivement excité la curiosité des amateurs d'art de notre pays au sujet d'un chef-d'œuvre de l'école flamande du xve siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Bertin, mais malheureusement perdu pour nous, et dont la description constituait pour la plupart de nos concitoyens une véritable révélation.

Tout en faisant les réserves les plus expresses sur les conclusions de Mgr Dehaisnes, tendant à revendiquer pour un peintre de Valenciennes la paternité de l'œuvre qui était communément attribuée à Memlinc, il convient de reconnaître

1. *Mémoires de la Société des Sciences et des Arts de Lille*, 1892. La première partie de ce travail, concernant les volets du retable de Saint-Bertin, a paru également, mais non accompagnée de planches, dans la *Revue de l'Art chrétien*, T. II, 4e et 6e livraisons 1892.

que la description et les appréciations qu'il donne des volets du retable qu'il a étudiés en Hollande, ne peuvent être plus complètes, et qu'elles ne laissent rien ignorer des intentions de l'artiste.

Deux planches de son travail reproduisent deux panneaux sur les dix qui composent la face intérieure de ces volets : la réduction en héliogravure mesure 10 cent. sur 19. Il était donc difficile, par suite de la nécessité de consacrer une planche à chaque panneau, de compléter dans ces conditions la reproduction de l'œuvre. La Société des Antiquaires de la Morinie a pensé qu'il y avait là à combler une lacune regrettable pour une composition de cette importance : aussi a-t-elle décidé de publier chaque volet dans son ensemble.

Nous jugeons superflu de répéter ici ce qui a déjà été écrit sur l'historique et le jugement de ces peintures ; mais pour la description qu'il est indispensable de reproduire pour faire comprendre les épisodes de la vie de saint Bertin, nous ne pouvons mieux faire que nous en référer à l'ouvrage de Mgr Dehaisnes, qui l'a lui-même empruntée à un article de M. V. de Stuers, critique d'art hollandais, dans le *Nederlandsche Kuntsbode* (avril et mai 1881)[1].

Dimensions de chaque volet : 1m46 de largeur.
0m57 de hauteur.

1. Bien que l'on ait reproduit ici presque littéralement l'ouvrage en question, quelques modifications ont été apportées dans la disposition du texte, afin de rendre plus facile l'intelligence des scènes qu'on aura sous les yeux en le lisant.

Volet de gauche

PREMIER PANNEAU. — *La Vénération par l'abbé et les religieux de Saint-Bertin du Dieu de l'autel et des reliques du fondateur de l'abbaye.*

Il faut voir dans l'abbé agenouillé au premier plan le portrait de Guillaume Fillatre, abbé de 1450 à 1473, qui fit exécuter le retable, et dont les armoiries sont tracées sur l'écu tenu par l'ange : *au 1 et 4 de gueules à un rencontre de cerf d'or à la bordure engrelée de même, et au 2 et 3 d'or au chevron de gueules accompagné de 3 merlettes de sable.* Le religieux derrière l'abbé est vraisemblablement aussi un portrait.

DEUXIÈME PANNEAU. — *La Naissance de saint Bertin.*

La mère de saint Bertin occupe le lit, une sage-femme dont la robe est verte et le front décoré de la coiffure à double corne du XVe siècle lui présente son petit nouveau-né. Au fond, et séparée par une cloison en planches, se voit, par une porte entrebâillée, une autre chambre où sont posées sur une crédence en chêne une aiguière en étain et une serviette de toile blanche, objets qui sont toujours préparés dans les villages des Pays-Bas au moment de la naissance de l'enfant. L'auteur des volets suppose qu'il en était de même sur les bords du lac de Constance, pays d'origine de saint Bertin.

Ce panneau est reproduit dans l'ouvrage de Mgr Dehaisnes (Pl. I, page 8).

TROISIÈME PANNEAU. — *Saint Bertin reçoit l'habit religieux à l'entrée de l'abbaye de Luxeuil.*

Le portail sous lequel s'accomplit la cérémonie est d'une grande richesse : ses contreforts sont décorés de niches et de statues. Sur le tympan est représenté le jugement dernier ; au fond on entrevoit une église avec des colonnes formant galerie entre lesquelles un homme est agenouillé, et, plus loin, un autel.

L'abbé de Luxeuil, revêtu de la robe et du scapulaire

VOLETS DE

Peints par HAS
pour l'Abbaye de Saint-

VOLET DE

RETABLE

. MEMLINC

ertin, à Saint-Omer

(Galerie de S. A. R. la princesse de Wied, à la Haye)

GAUCHE

VOLET

Peints

pour l'Abbaye

VOLE

LETS DE RETABLE

par HANS MEMLINC

de Saint-Bertin, à Saint-Omer

(Galerie de S.

OLET DE DROITE

noir des bénédictins, debout à gauche près du portail, passe le scapulaire sur les épaules du jeune Bertin. A droite un groupe de personnages assiste à la cérémonie. Ce sont des types variés dus à la fantaisie de l'artiste.

QUATRIÈME PANNEAU. — *Saint Bertin et ses deux compagnons, Ebertramme et Momelin, sont accueillis par saint Omer.*

Vêtus de l'habit des bénédictins, portant des besaces de cuir et des bâtons de pèlerins, les trois compagnons venant dans la Morinie pour y fonder un couvent et y propager la foi, s'agenouillent devant l'évêque. Celui-ci, de la main droite, relève Bertin, et de la gauche tient son chaperon qui est de couleur rouge. Il porte une robe longue, sorte de soutane rouge aussi, et, au dessus, un rochet blanc diaphane, qui laisse apercevoir les plis et la couleur de la robe. Derrière lui, un religieux.

Le fond de la composition est occupé par une maison en pierres de taille et en briques rappelant les constructions flamandes du XVe siècle; quelques marches près desquelles est un singe attaché par une chaîne de fer, conduisent à une petite porte ouverte qui laisse apercevoir une salle avec fenêtres à profondes embrasures garnies de sièges en pierre. La scène se passe sous un porche représenté au premier plan qui ouvre sur une cour intérieure. Au-dessus du porche à arcade romane, un ange dans une niche tient un écusson sans armoiries.

Ce panneau forme la planche II, p. 10, de l'ouvrage précité.

CINQUIÈME PANNEAU. — *Fondation du nouveau monastère.*

Bertin, Ebertramme et Momelin, obligés de chercher un emplacement plus vaste à cause du grand nombre de leurs religieux, montèrent sur une barque qui, conduite par un ange, remonta le cours de l'Aa, et s'arrêta au moment où Bertin récitait le verset suivant de l'office du jour : *Hæc requies mea in sæculum sæculi* (c'est ici le lieu de mon repos pour les siècles des siècles). C'est à cet endroit, au milieu des marais où la barque était arrêtée,

que le saint moine, à l'aide des dons d'Adrowald, fonda le monastère.

La composition représente, à droite, un vaste paysage traversé par le cours de l'Aa, et bordé de collines derrière lesquelles s'élèvent des tours, probablement la demeure que l'on vient de quitter ; à gauche, un château-fort, résidence du leude Adrowald, où conduisent un chemin fermé par une barrière, un pont, et plusieurs portes, dont la dernière est flanquée de deux grosses tours.

Au second plan, sur la rivière vogue une barque montée par trois religieux avec un ange au gouvernail.

Au premier plan, saint Bertin, accompagné de Momelin et d'Ebertramme se présente, en s'agenouillant à demi, devant le leude Adrowald qui le relève. Ce leude porte un long manteau de velours rouge broché de fleurs en or et bordé de fourrures ; le reste de ses vêtements et ses souliers à la poulaine sont noirs. Derrière lui, quatre personnages, l'un vêtu d'une tunique bleue et d'un bonnet noir et tenant une verge à la main, représente l'officier de justice ; deux autres, les témoins, portent, l'un, un vêtement rouge et un chaperon noir, et l'autre un vêtement clair avec un chaperon vert-foncé ; le quatrième est un notaire ecclésiastique à l'habit violet qui lit une charte à laquelle est appendu un sceau rouge.

Enfin, dans le fond à droite, l'artiste a représenté le commencement de la construction de l'abbaye : un ouvrier monte des matériaux, un second porte de la chaux, un troisième est occupé à maçonner, quelques religieux les regardent travailler.

Bien entendu, ici comme dans les autres parties, il ne faut pas rechercher la couleur locale ; les costumes et les motifs d'architecture se rapportent tous à la première moitié du quinzième siècle ; de même le monastère et le paysage représentés sont de pure fantaisie et ne rappellent en rien les bâtiments de l'abbaye ni le pays qui l'entourait. Cela est du reste conforme à la manière de faire des peintres de cette époque, et n'enlève rien à l'intérêt de l'œuvre.

Volet de droite

PREMIER PANNEAU. — *Guérison miraculeuse de saint Waldbert.*

Un leude, nommé Waldbert, possesseur de la villa d'Arques, recourait souvent au ministère de saint Bertin et avait l'habitude, avant de quitter l'église, d'aller lui demander sa bénédiction. Un jour il négligea de le faire, et le moine Duodon en fit la remarque au saint. Celui-ci répondit à Duodon : « Croyez-moi, avant d'être arrivé en sa demeure, il se repentira de n'avoir point reçu ma bénédiction. » En effet, peu après, un envoyé de Waldbert arrive en toute hâte annoncer que son maître étant tombé de cheval, s'est cassé la jambe, et, qu'attribuant son malheur à l'oubli dont il s'est rendu coupable, il supplie le saint de vouloir bien, pour le préparer à la mort, lui envoyer un breuvage béni de sa main. Celui-ci ordonne au moine Duodon d'aller chercher un peu de vin dans le vase qui se trouvait à la sacristie. Comme le moine faisait observer que le vase était vide depuis plus d'un mois, l'abbé lui dit d'y aller néanmoins, et Duodon trouva en effet, par un miracle de la Providence, un vin dont le parfum était merveilleux. Ce vin, béni par l'abbé, fut porté ensuite à Waldbert qui fut guéri à l'instant.

La composition représente, au premier plan, une petite cour intérieure avec un hangar entouré d'un mur en briques, au second plan, un paysage avec quelques collines à l'horizon et un château sur une hauteur.

Au second plan, Waldbert se dirige vers le château accompagné de sept cavaliers dont l'un porte un faucon, et, en arrivant vis-à-vis une croix plantée sur un tertre vert, il tombe de cheval.

Au premier plan, le moine Duodon est accroupi auprès d'un tonneau installé sous le hangar et reçoit dans un pot d'étain le liquide miraculeusement obtenu ; derrière lui se tient un envoyé qui porte des culottes vertes collantes, une toque rouge et une tunique noire très courte.

De la porte qui sert d'entrée à la cour, le saint contemple avec calme le miracle.

Deuxième panneau. — *Entrée de saint Waldbert à l'abbaye.*

Cette scène est le dernier épisode de l'action qui précède. L'embrasure d'une porte ogivale richement sculptée sert de cadre à une vaste salle décorée d'une tenture en drap d'or cramoisi et d'un superbe dallage. A gauche sont debout saint Bertin et deux de ses religieux ; vis-à-vis, le leude Waldbert, derrière lequel est agenouillé son fils encore adolescent, se fait religieux et reçoit l'habit de moine. A côté, trois personnages : un serviteur portant le riche vêtement en drap d'or que vient de quitter le nouveau religieux, un clerc qui tient un rouleau en parchemin sur lequel sans doute est tracé l'acte de donation à l'abbaye de la villa d'Arques, domaine de Waldbert, et un troisième suivant dont la tête seule est visible.

Troisième panneau. — *Admission dans l'abbaye de quatre jeunes nobles Bretons, Winnoc et ses trois frères.*

Quoique les religieux fussent alors au nombre de deux cents, saint Bertin les accueillit avec bonté. Le saint abbé accompagné de quelques religieux se tient à gauche d'un portail et lève la main en bénissant. Les quatre frères, la tête rasée et portant déjà l'habit de l'ordre sont agenouillés en demi-cercle à ses pieds. Deux laïques contemplent la cérémonie.

Ces deuxième et troisième panneaux sont surtout remarquables par la funèbre allégorie qui y a été figurée. Pour faire un cadre à ces jeunes nobles mourant au monde, l'artiste a peint un cloître dont les galeries soutenues par des colonnettes entourent le terre-plein qui sert de sépulture aux religieux ; la voûte ogivale de ces galeries est de bois peint en rouge, et sur les murs est représentée une *Danse des morts* avec des inscriptions sous chaque personnage. Cet ensemble, avec ses effets de lumière et l'habileté de la composition, constitue, de l'avis de tous les critiques, une des parties les plus sai-

sissantes de l'œuvre. La conception du peintre s'est élevée à une idée allégorique où il a eu en vue la vanité des choses de la terre et la mort au monde dans le cloître.

QUATRIÈME PANNEAU. — *Saint Bertin reçoit la visite du démon déguisé en femme.*

Dans l'une des dernières années de sa vie, saint Bertin reçut la visite d'une jeune fille élégamment parée et paraissant être de race princière, sans s'apercevoir que c'était le démon déguisé pour le tromper. Mais saint Martin, à qui l'abbé venait d'élever un oratoire, apparut subitement et chassa l'esprit mauvais.

Une arcade ogivale encadre un appartement peint en gris, au dessus duquel s'aperçoivent une balustrade en pierre et un pignon richement sculpté. Dans cet appartement, saint Bertin est en présence d'une jeune femme. Le saint est debout la tête recouverte du capuchon ; la femme porte le haut hennin cylindrique du xve siècle, sa robe rouge et bordée de fourrures est très décolletée ; elle la relève d'une main, découvrant ainsi sa jupe en drap d'or et aussi les griffes qu'elle porte aux pieds, ce qui trahit le démon. Saint Martin, revêtu de la chape et de la mitre s'avance avec un geste plein d'autorité.

On sait que l'abbaye de Saint-Bertin était renommée pour la sévérité avec laquelle on y observait la règle qui interdit aux femmes l'entrée dans la clôture. L'événement dépeint ici aurait, dit-on, motivé cette sévérité.

CINQUIÈME PANNEAU. — *Mort de saint Bertin.*

Le prolongement du motif architectural de la scène précédente montre une chambre dont le plancher est recouvert d'une natte en jonc. Sur un lit garni de rideaux rouges, ayant pour fond une tenture en drap d'or, saint Bertin, portant l'habit de son ordre, est étendu mourant, le visage décharné et déjà livide, les paupières appesanties par la souffrance. Un religieux qui se trouve derrière le lit met le cierge bénit dans la main du mourant, un autre, agenouillé, tient un aspersoir au dessus d'un vase en cuivre.

A gauche, deux autres moines agenouillés aussi, forment un groupe touchant : l'un lit les prières des agonisants dans un rituel dont les doigts entr'ouvrent un feuillet, et l'autre, la tête penchée et les mains serrées l'une contre l'autre est plongé dans la plus amère désolation.

Dans le fond, sur les murs sombres de l'appartement, se détachent trois autres figures aussi très expressives, celles d'un personnage au vêtement vert, d'un religieux debout, et d'un leude vêtu d'un costume au drap d'or.

La partie extérieure des volets est beaucoup moins importante et moins soignée comme peinture que l'autre face. C'est une grisaille figurant l'Annonciation, sujet ordinairement adopté à cette époque pour l'extérieur des triptyques.

Mais au dessus des deux grands volets étaient posés deux panneaux plus petits peints aussi sur les deux faces. Ces deux compositions, qui sont actuellement à la Galerie Nationale de Londres complètent les sujets des volets de La Haye. Sur le panneau de gauche, jadis placé au dessus de la naissance de saint Bertin sont cinq anges dont trois jouent de la flûte, deux chantent une antienne. Au bas des pignons et des pinacles. C'est le ciel se réjouissant de la naissance du saint. Sur le panneau de droite qui surmontait la composition de la mort de saint Bertin se trouve une toiture avec crétage, et, plus haut, deux anges qui emportent vers le ciel dans un linceul l'âme du saint sous la forme d'un enfant nouveau-né ; plus haut, au milieu d'un groupe d'anges, le Christ, portant un manteau rouge, est assis sur un trône à dossier élevé. C'est l'entrée du saint dans la vie éternelle. (Cette partie est encore représentée dans l'ouvrage de Mgr Dehaisnes, pl. III, p. 18.)

Enfin les revers des panneaux de la Galerie Nationale de Londres portent des dais et pinacles en grisaille.

C'est grâce à l'obligeant intermédiaire de

M. Bischop[1], de Scheveningen, que la Société a pu obtenir de S. A. R. la princesse de Wied, l'autorisation de faire photographier les deux volets qui font actuellement partie de sa galerie. Les clichés ont été exécutés par M. C.-M. Dewald, artiste-photographe à La Haye, et reproduits en phototypie par la maison Berthaud, de Paris.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, l'attribution de la peinture à Hans Memlinc est très accréditée. Mgr Dehaisnes est le premier et le seul, croyons-nous, qui l'ait contestée jusqu'ici. Du reste il faut avouer que les raisons qu'il met en avant pour détruire cette opinion sont loin d'être concluantes. Depuis l'apparition de ce livre, dans une étude sur Memlinc[2] et sur d'autres peintures de l'abbaye de Saint-Bertin, disparues aujourd'hui, et qui étaient attribuées à ce maître, M. Revillion a

1. La Société doit particulièrement ses remerciements à M. L. Dimier, professeur de philosophie au Lycée de Valenciennes et critique d'art distingué, qui, au cours d'un voyage d'études en Hollande, l'a fait entrer en relations avec M. Bischop.

2. *Recherches sur Memlinc et les peintures de l'abbaye de Saint-Bertin qui lui sont attribuées,* par Ch. Revillion. *(Mém. de la Soc. des Antiq. de la Morinie,* T. XXIII, p. 283-310). Il ressort clairement de l'examen des tableaux de La Haye que les compositions qui y sont représentées sont bien distinctes de celles décrites dans les documents publiés par M. Revillion. Ainsi que l'établit ce dernier auteur, il faut bien se garder de confondre les volets du retable et les portes du trésor, dues également à Memlinc. Ici aussi se voyaient des épisodes de la fondation du monastère : mais les dispositions des personnages et des scènes sont bien différentes.

N'est-il pas permis d'espérer que quelque jour, dans une galerie particulière, l'on retrouvera ces peintures? Elles ne peuvent être détruites puisqu'elles ont dû faire l'objet d'une vente vers 1827 (v. *op. cit.),* mais le possesseur en ignore vraisemblablement la provenance, quoiqu'il ne doive pas en ignorer la valeur comparable, paraît-il, à celle des volets du retable.

appuyé sur des probabilités assez sérieuses l'hypothèse d'un séjour prolongé de Memlinc à Saint-Bertin, auprès de l'abbé Guillaume Fillatre.

Quoi qu'il en soit, ces tableaux sont dignes d'être mis en pendant avec les chefs-d'œuvre du peintre de la châsse de sainte Ursule de Bruges et ils nous donnent une idée de ce que devait être la richesse du retable lui-même, et du mobilier de l'église de l'abbaye. Si l'on récapitule en effet, pour le seul monastère de Saint-Bertin les objets emportés ou perdus dans la tourmente révolutionnaire : le retable en argent doré, les volets du retable, les portes du trésor, attribuées également à Memlinc [1], la croix, merveille d'orfévrerie du XIIe siècle, dont le pied a pu par hasard être recueilli au musée de la ville, les célèbres vitraux qui ornent une église de village en Angleterre [2], etc., et d'autres, dont le souvenir même n'est pas arrivé jusqu'à nous, l'on conçoit facilement la renommée qui s'attachait à de tels trésors qui constituaient, d'après la tradition, un ensemble unique dans la région.

1. V. C. Revillion, *op. cit.*

2. V. *Bulletin de la Soc. des Antiq. de la Morinie,* T. X, p. 192 : *Note sur les vitraux de l'abbaye de Saint-Bertin à l'église de Shiplake.*

SAINT-OMER. — TYP. H. D'HOMONT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

190e livraison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 10 *avril* 1899.

Président : M. REVILLION.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 heures 10. MM. Van Kempen, de Noircarme et Marion se sont excusés de ne pouvoir y assister. Le procès-verbal de la dernière réunion, dont il est donné lecture, est adopté sans observation.

Dons et hommages.

Outre les publications périodiques, la Société a reçu les hommages d'auteurs suivants :

— de M. le Cte de Galametz : *Enguerrand d'Eudin*, gouverneur du Ponthieu et du Dauphiné, fondateur des Célestins d'Amiens. Etude historique avec pièces justificatives. Abbeville, Paillard, 1899.

— De M. le Dr L. Carton : six tirés à part d'articles

publiés dans différentes revues et à la Société des Antiquaires de France, concernant les fouilles et explorations poursuivies par l'auteur avec tant de succès en Tunisie.

— de M. Ed. Edmont : *Lexique Saint-Polois,* ouvrage tiré à 101 exemplaires, couronné par l'Institut. Mâcon, Protat frères, 1897.

— de M. Piette : Etudes d'ethnographie préhistorique : *Fouilles à Brassempouy* en 1897. Paris, Masson.

— de M. le Dr E. Pley : *L'extraction totale de la cataracte secondaire.* Saint-Dizier, Thévenot, 1898.

Remerciements.

Nécrologie.

Avant de poursuivre l'ordre du jour, M. le Président tient à rappeler à la Compagnie le souvenir de M. Levert, ancien préfet, ancien député, membre correspondant de la Société, décédé à Paris le 5 avril. Des attaches nombreuses avaient rappelé M. Levert dans ce pays où il venait passer une partie de l'année, dans son château d'Hervarre qu'il avait restauré avec goût et dont il avait tenu à relever en particulier l'ancienne tour du XIIe siècle.

Correspondance.

Accusés de réception :

— du Ministère de l'Instruction publique, des exemplaires de la 188e livraison du Bulletin destinés aux Sociétés correspondantes.

— de la Bibliothèque de l'Université de Lyon, de la 188e livraison du Bulletin et du tome XXVI des Mémoires.

— de la Société des Antiquaires de Zurich, du tome XXV des Mémoires.

— Le 21 mars 1899, M. F. de Monnecove, membre titulaire, s'excuse auprès de la Société de ne pouvoir se rendre au Congrès des Sociétés savantes de Toulouse, par suite de la désignation dont il vient d'être l'objet comme délégué au Congrès international de la presse départementale tenu à Rome du 4 au 11 avril 1899.

— Le même Membre, par une lettre en date du 15 mars, expose à la Société l'intérêt qu'il y aurait à publier pour l'année 1900 les tables des travaux publiés depuis 1883, comme complément à celles dressées depuis la fondation de la Société jusqu'à cette date, par M. E. Dramard, membre correspondant.

M. le Président rappelle à ce sujet que la Société a déjà adopté en principe la continuation de ce répertoire, et que M. J. de Pas a bien voulu se charger de le tenir à jour. Toutefois, après un échange d'observations sur la question soulevée par M. de Monnecove, la Compagnie émet l'avis que la date de 1900 est encore trop rapprochée de la dernière édition pour cette impression, et que d'ailleurs il y a intérêt, pour des raisons financières, à la retarder de quelques années.

Album des sceaux des Chartes de Saint-Bertin.

Il vient d'être fait distribution aux membres de la Société ainsi qu'à un grand nombre d'amateurs s'intéressant aux études d'histoire locale et de sphragistique, des spécimens des reproductions que M. Boitel se propose de faire exécuter pour constituer un album complet des sceaux dessinés dans le manuscrit de dom Dewitte (v. au sujet de cette publication, Bulletin, livraison 183, pp. 65 et 70).

Des adhésions flatteuses sont déjà parvenues à l'auteur, et M. l'abbé Bled donne en outre lecture de plusieurs lettres émanant de savants distingués approuvant et encourageant l'initiative de M. Boitel. Les membres de la Société tiennent pour la plupart à s'associer personnellement à cette souscription, et il y a lieu d'espérer que le nombre d'adhésions suffisant pour permettre d'entreprendre le tirage définitif sera atteint dans un bref délai.

Election.

Il est ensuite procédé au vote sur la candidature proposée à la dernière séance.

Le scrutin ayant donné lieu à la majorité en sa faveur,

M. le Président proclame membre titulaire, M. de Touchet, chef d'escadrons au 21e dragons, à Saint-Omer.

Avis lui sera donné de sa nomination.

Communications.

Trouvailles à Védringhem.

M. l'abbé Collet soumet à la Société quelques objets trouvés récemment à Védringhem, hameau de Wavrans, lors de travaux effectués à l'ancien chemin dit « des Wuidiers ». Il n'y a malheureusement à remarquer dans cet envoi qu'une *chausse-trappe* du XVIe siècle et quatre agrafes mérovingiennes. Les débris de poterie d'époques différentes qui y sont joints sont difficiles à déterminer, et n'offrent en conséquence aucun intérêt.

Actes du XVIe siècle intéressant Thérouanne.

— M. Rodière, membre correspondant à Montreuil-sur-Mer, a dépouillé dans l'étude de Me Plesse, notaire en cette ville, un dossier de minutes notariales du XVIe siècle d'où il a extrait les actes intéressant Thérouanne. Bien que ces documents n'apportent guère de contribution à l'histoire proprement dite de cette ville, on y trouve néanmoins des mentions de noms de personnes et de lieux qu'il est intéressant de relever et de publier. Cet envoi est renvoyé à la commission du Bulletin, et des remerciements sont adressés à M. Rodière pour son travail.

Lectures.

Buffet d'orgues de St-Denis.

Devis de la construction du buffet d'orgues de l'église Saint-Denis, à Saint-Omer. — M. Decroos, membre titulaire, a retrouvé le devis conclu en 1751 par le sieur Antoine-Joseph Piette, sculpteur à Saint-Omer, et les curé et marguilliers de la paroisse Saint-Denis, pour la construction du buffet d'orgues de cette église. Cette pièce donne des détails sur les matériaux qui ont servi à l'exécution du travail, et l'auteur de l'article y a joint une appréciation documentée de l'œuvre qu'on rapproche naturellement du beau buffet d'orgues de Notre Dame construit trente-cinq ans auparavant, par ce même Piette,

ainsi que par son frère Jean-Henri[1]. Malgré la comparaison qui ne peut être à l'avantage de Saint-Denis, ce buffet d'orgues n'en est pas moins d'un réel intérêt. Les documents publiés sur cette église sont peu nombreux, et il y a lieu de remercier M. Decroos de faire connaître le devis en question.

Documents sur les Jésuites de St-Omer.

En terminant, M. l'abbé Bled soumet à la Société, de la part du P. Hamy, membre correspondant, des *documents biographiques et bibliographiques concernant les Jésuites anglais et wallons de Saint-Omer*. Les premiers comprennent des listes 1° des Jésuites nés à Saint-Omer ; 2° des Jésuites wallons morts à Saint-Omer ; 3° des Jésuites anglais morts à Saint-Omer ; 4° des Jésuites anglais morts à Watten ; 5° des élèves du Collège anglais de Saint-Omer qui suivaient les cours du Collège wallon, de 1612 à 1614 ; 6° des suffrages accordés par la Compagnie de Jésus aux fondateurs et bienfaiteurs de Saint-Omer, Aire-sur-la-Lys et Arras (états des fondations créées en leur honneur). Cette énumération est suivie de notices plus détaillées concernant quelques religieux qui se sont fait remarquer par leur science ou leurs travaux.

Les documents bibliographiques comprennent un répertoire 1° des ouvrages imprimés ayant pour auteurs des Jésuites de Saint-Omer ; 2° des ouvrages imprimés pour le Collège wallon de Saint-Omer ; 3° des ouvrages imprimés à Saint-Omer pour les Collèges de Jésuites hors de Saint-Omer ; 4° des impressions audomaroises du Collège anglais.

Ces notes très complètes ont été extraites par l'honorable correspondant d'archives particulières et inédites qu'il a eues à sa disposition. Elles peuvent donc donner matière à des extraits d'un intérêt réel pour notre histoire locale. Toutefois quelques membres de la Compagnie

1. Les œuvres des frères Piette sont assez nombreuses dans ce pays. Il y a lieu de signaler les boiseries de l'église Ste Aldegonde, conservées en l'église du Saint-Sépulcre, la chaire de cette même église, actuellement à Guînes, etc.

émettent l'avis qu'il y aurait lieu d'en limiter la publication aux parties qui intéressent plus particulièrement Saint-Omer, en particulier à la partie bibliographique et aux notes sur les Jésuites nés en cette ville et sur les fondations. Il y aurait donc lieu de s'entendre avec l'auteur sur les coupures à opérer.

Ces réserves faites, l'article est renvoyé à la Commission du Bulletin ainsi que celui de M. Decroos.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, M. le Président lève la séance.

Séance du 1er mai 1899.

Président : M. REVILLION.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 heures 10 par la lecture du dernier procès-verbal qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

Outre les publications périodiques, la Société a reçu :

1° à titre d'hommages d'auteur, de M. le Cte A. de Loisne :

— *Lettres patentes du roi Louis XI conférant la seigneurie de Béthune à Antoine de Chourses, son chambellan* (extrait du Bulletin historique et philologique du Ministère, 1898)[1].

— *Les baillis, gouverneurs et grands baillis de Béthune* (1210-1789) (tiré à part du Bulletin historique et philologique du Ministère, 1898)[2].

— *Histoire généalogique de la Maison de Foucher.* Abbeville, imp. Fourdrinier, 1898.

2° de M. le Colonel Morel :

Extrait de l'historique du 21e régiment de Dragons, dressé par M. le Commandant de Touchet.

Remerciements.

1. V. Bull. historique, t. X, livr. 189, p. 318.
2. ibid. ibid.

Correspondance.

– Le 15 avril 1899, M. le Président de la Société française d'archéologie adresse le programme du Congrès archéologique qui sera tenu à Mâcon du 14 au 21 juin. La Société sera représentée à cette session par MM. F. de Monnecove, Decroos et C. Legrand, membres de la Société française d'archéologie.

— Le 1er avril, le Comité organisateur du Congrès d'Arlon donne avis que le XIVe Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique se tiendra en cette ville du 30 juillet au 2 août 1899.

A cette lettre est annexé le programme des questions qui seront discutées dans les trois sections : de préhistoire, histoire et archéologie.

MM. F. de Monnecove, Sturne et C. Legrand, acceptent également de se rendre à Arlon comme délégués de la Société.

Candidature.

MM. l'abbé Bled, l'abbé Lesenne et H. de Givenchy présentent la candidature, comme membre correspondant, de M. l'abbé Debout, supérieur du collège Saint-Joseph, à Arras.

Conformément au règlement, le scrutin est renvoyé à la prochaine séance.

Communication.

Coupe de Blasœus au British Museum.

M. l'abbé Bled entretient ses collègues d'une correspondance qu'il vient d'échanger avec M. H. Round, de Londres, au sujet d'une coupe en argent niellé portant les armes de Blasœus, qu'il a signalée dans son *Histoire des Evêques de Saint-Omer* (tome I, p. 417, note 1). Cette œuvre d'art remarquable repose au *British Museum,* et, ainsi que l'a fait remarquer M. l'abbé Bled (v. op. cit.) et que vient de le confirmer M. Round après une constatation de visu, il ne peut y avoir de doute sur l'attribution de l'écu qui le surmonte, qui est bien celui de l'évêque de Saint-Omer. Il faut remarquer toutefois que le travail est

de provenance allemande, et du xve siècle. Il n'aurait donc pas été fait spécialement pour Mgr Blasœus ; c'est après coup, c'est-à-dire au moins cent ans après sa fabrication, que les armoiries précitées y ont été apposées.

Cette identification n'avait pas encore été faite avant le travail de M. Bled ; il était donc très important de la signaler.

Trouvaille à Wavrans.

— M. l'abbé Collet soumet à la Société un objet en terre cuite vernissée trouvé dans une vieille cave de Wavrans, de la forme d'un fer à repasser le linge, et ayant dû servir au même usage. Il n'est malheureusement pas intact, et le manche entier manque.

M. A. Boitel possède un objet semblable absolument intact qui a figuré à l'exposition rétrospective d'Arras en 1897, et a été remarqué comme spécimen d'assez grande rareté. On peut attribuer les deux objets au xvie siècle, et il résulte des renseignements recueillis que leur usage qui était affecté vraisemblablement au linge dans ce pays était encore plus fréquent à Beauvais pour le repassage des dentelles.

M. Collet fait don de sa trouvaille au musée de Saint-Omer.

Lectures.

Bibliothèque de Fr. Modius.

Il est donné lecture d'une étude bio-bibliographique envoyée par M. Alphonse Rœrsch, chargé de cours à l'Université de Gand, sur la *Bibliothèque de François Modius et de Richard de Pan,* à Aire et Saint-Omer.

M. Rœrsch a trouvé dans ses archives particulières le catalogue des livres qui ont appartenu à F. Modius et devinrent ensuite la propriété de Richard de Pan. La notoriété qui s'attachait, à la fin du seizième siècle, à la bibliothèque du célèbre philologue, poète et jurisconsulte François de Maulde ou Modius justifie l'intérêt bibliographique qu'il y a à en révéler les richesses, qui malheureusement ont été dispersées après la mort de Richard de Pan, en 1614, et dont on ne connaît plus que quelques pièces ou manuscrits épars dans les dépôts publics.

L'auteur a fait précéder la publication de l'inventaire de notes biographiques très documentées sur ces deux personnages intéressants à plus d'un titre pour notre histoire locale. Il a déjà, du reste, fait paraître dans la *Biographie nationale* de Belgique, une notice très complète sur Modius.

Des remerciements sont adressés à M. Rœrsch pour sa savante communication qui est, conformément à l'avis des membres présents, renvoyée à la Commission du Bulletin.

Episode des démêlés de Mgr L.-Alph. de Valbelle.

Un épisode des démêlés de Mgr L. Alph. de Valbelle avec son chapitre. — Sous ce titre, M. l'abbé Bled expose en un récit intéressant les péripéties de procès successifs, plaidés au Parlement de Paris, entre les chanoines de Saint-Omer et leur évêque, Mgr L.-A. de Valbelle. C'est moins le détail des débats en eux-mêmes, que des menus incidents et des dessous de la procédure engagée qui forment une étude de mœurs des plus curieuses. Le voyage mouvementé et le séjour à Paris des députés du chapitre, leurs démarches auprès de personnages influents et de leurs avocats sont narrés de façon piquante d'après leur correspondance extraite des archives capitulaires de Saint-Omer. Le zèle de ces délégués ne fut malheureusement pas couronné de succès, car les chanoines furent complètement déboutés de leurs réclamations contre l'influent et processif évêque, qui fut déclaré maître d'imposer ses statuts et d'administrer le séminaire de Saint-Omer à l'exclusion du chapitre.

La lecture de M. l'abbé Bled est écoutée avec plaisir et l'article est renvoyé à la Commission du Bulletin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 50.

Rapports sur les ouvrages offerts

Lexique Saint-Polois, par Ed. Edmont, ouvrage orné d'un plan, etc. Saint-Pol (Pas-de-Calais), 1897, in-4 de 631 pages.

Cet ouvrage, qui a dû coûter à son auteur de patientes et minutieuses recherches, a été couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Cela nous dispense de faire l'éloge d'un travail qui arrive à son heure car, comme le constate M. Edmont dans sa préface, « déjà les progrès de l'enseignement et le service obligatoire ont fortement battu en brèche les patois de toutes les régions, et le peuple commence à faire fi de ces vieilles formes du temps jadis, que les classes aisées mêmes ne dédaignaient pas d'employer. Il est donc plus que temps de les recueillir... »

L'auteur a sagement fait, pour se guider dans son travail, d'employer le système graphique usité dans la Revue des Patois Gallo-Romans qui établit une graphie à la fois phonétique et uniforme. Ce système ne suffit pas, il est vrai, pour représenter tous les sons dont la gamme renferme un nombre illimité d'intervalles, mais du moins chaque catégorie s'y trouve représentée.

Il est indispensable, pour s'initier au lexique Saint-Polois, d'étudier avec soin le système graphique exposé par M. Edmont ainsi que les notes grammaticales qui lui font suite : en récompense de leur étude, les amateurs de patois et de locutions pittoresques et énergiques trouveront parfois matière à se divertir.

Correspondance inédite de Loaeus, abbé d'Eversham, publiée avec une introduction et des notes, par Alph. Roersch, chargé de cours à l'Université de Gand. Gand, 1878, petit in-4 de 171 pages.

« Parmi les hommes qui ont le plus utilement servi la cause des lettres en Flandre au XVIe siècle et contribué à faire de ce pays un foyer de culture intellectuelle, il faut citer l'abbé

d'Eversham, le Mécène des littérateurs et des poëtes de la contrée ». C'est en ces termes que M. Roersch nous présente Jean van Loo qui, suivant la mode de son temps, se faisait appeler Loaeus et parfois Loensis. Il était né à Essem, près de Dixmude, et fit ses études à Armentières sous la direction de Louis Petit, maître d'école renommé, né à Hazebrouck. Il se rendit ensuite à l'abbaye d'Eversham, près de Furnes, où il prit l'habit en 1548. Il en fut sacré abbé en 1562 par Martin van Rythove, premier évêque d'Ypres, et occupa ce poste pendant 32 ans.

Pendant cette époque troublée, il ne cessa d'être en relations avec ce que le pays comptait de plus distingué dans les lettres, ainsi qu'avec les personnages les plus marquants de son temps.

Le manuscrit dont M. Roersch nous donne des extraits a été écrit de 1568 à 1576. Outre la correspondance de l'Abbé, il contient quelques vers de l'Abbé et de ses amis.

Ce manuscrit autographe de Loaeus est conservé à la bibliothèque de l'Université de Gand sous le N° 903.

L'ANCIEN NOM DE SAINT-QUENTIN-LEZ-AIRE [1]

(Communication de M. le Cte A. de Loisne, membre honoraire.)

En visitant cet été le village de Saint-Quentin pour relever les quelques inscriptions qu'a conservées l'église, j'eus l'honneur de recevoir de M. l'abbé Michaux, curé de la paroisse, la communication suivante : « St-Quentin jadis s'appelait *Bléty ;* les anciens du pays se le rappellent et dans les Archives de la fabrique se trouve une délibération du 5 janvier 1744 où l'on peut lire : *Nous, curé, marguillers et notables paroissiens du village de Blety dit Saint Quintin,* administrateurs des biens et revenus de l'église dudit lieu... »

Il faut donc se garder de confondre *Bléty* et *Blessy* [2] dans les textes. C'est ce qu'avait soupçonné M. de Galametz dans sa notice sur le prieuré de Saint-André [3], après avoir rencontré successivement les deux formes *Bleti* et *Blessi* dans une énumération des biens du prieuré au XIIIe siècle :

Item à Bleti, de rente en argent et poules IIII livres VI solz VI deniers...

Item a ledit prioré à Blessi LIIII mesures de terre avec viconté...

1. Cne d'Aire-sur-la-Lys.
2. Con de Norrent-Fontes.
3. *Mémoires des Antiq. de la Morinie,* t. XIX.

Remarquant la distinction faite entre les biens de *Bléti* et ceux de *Blessi,* il s'abstient d'identifier le premier nom et se borne à dire en note : « localité à rechercher ». Puis il ajoute : « De tous les titres du prieuré, une seule charte est relative à *Bléti.* Elle concerne la donation en aumône d'une mesure de pré longeant la Lacque, faite par Béatrix, veuve de Philippe, chevalier d'Aire, et Elisabeth, sa fille aînée, pour le repos de l'âme dudit chevalier »[1].

Or la Lacque, *laca fluvium*[2], ne passe pas à Blessy, mais à Saint-Quentin, dans le bas du village, après avoir pris sa source dans la pâture d'Aire. Suivant ensuite une direction opposée à celle de Blessy, le petit cours d'eau traverse le marais de Lambres et se jette dans la Lys canalisée, au Pont-Bleu, près de Saint-Venant.

Au siècle dernier d'ailleurs, même en dehors du village, l'identité de Bléty et de Saint-Quentin ne faisait pas de doute, et Maillart, en énumérant les paroisses et dépendances du bailliage d'Aire, désigne Saint-Quentin en ces termes : « St-Quentin, village, autrefois Bléty »[3].

C'est qu'il se passa pour le nom de ce village la même chose que pour celui de plusieurs communes du département, où le vocable du saint patron de la paroisse s'est substitué petit à petit à celui de l'ancien territoire. C'est ainsi que la *villa Sitdiu*[4] devint, au XIe siècle, la *villa Sancti*

1. *Loc. cit.*, p. 396.
2. 1190 (Rouyer, *Recherches sur la collégiale de St Pierre d'Aire,* p. 257).
3. *Coutumes d'Artois,* listes alphabétiques, p. 11.
4. 648 (*Carthul. Sith.*, p. 18).

Audomari[1], que *Marés*[2], *Sanctus Albinus de Marés*, au XIIe siècle[3], est appelé *Sanctus Albinus* tout court, à partir du XIIIe[4]. Mellak, *Milleca*, en 1116[5], devient Saint-Blaise au XVIe siècle[6]; Demencourt, *Dominica curtis*, en 765[7], Sainte-Catherine, en 1387[8]; Méaulens, *villa que dicitur Meaullens*[9], Saint-Nicolas de Méaulens en 1285[10], puis Saint-Nicolas-lez-Arras; Imercourt, *Imercurt* en 1098[11], Saint-Laurent, en 1342[12], actuellement Saint-Laurent-Blangy.

De même le vocable de la *capella* érigée au XIe siècle sur le territoire de Bléty[13] devint synonyme de celui du lieu, si bien qu'on employa indifféremment l'un ou l'autre nom jusqu'à ce qu'au XVIIIe siècle prévalut celui du saint.

C'est donc à Saint-Quentin-lez-Aire qu'il faut placer les biens que l'abbaye de Ham et le prieuré de Saint-André possédaient à Bléti, au

1. 1042 (Chartes de St-Bertin, n° 71).

2. *Villa que Mares vocatur, sita in pago Attrebatensi*, 1022 (*Guiman*, p. 38).

3. *Cartul. du chap. d'Arras*, n° 28.

4. *Cartul. des chapellenies d'Arras*, f° 64 v°. St-Aubin est une section de la cne d'Anzin-St-Aubin, con d'Arras.

5. *Chronic. Andrense*, p. 796, col. 1.

6. HAIGNERÉ, *Diction. topograph. de l'arrondissement de Boulogne*, p. 228. Saint-Blaise est un hameau de Guines.

7. TAILLAR, *Recherches sur St-Vaast*, p. 347.

8. *Sainte Katherine après Arras*, 1387 (Cartul. de l'hopit. de St-Jean-en-l'Estrée).

9. TAILLAR, *op. cit.*, p. 363.

10. *St Nicholay de Miolens* (Trés. des Ch. d'Artois).

11. *Guiman*, Ed. van Drival, p. 66.

12. *Saint Loerench* (Ch. du chap. d'Arras, *cité*, con 2).

13. *Capella Sancti Quintini*, 1075 (Mém. des Antiq. de la Morinie, t. XI, 1re partie, p. 312).

XIIIe siècle. C'est aussi un ancien seigneur, ou un enfant de Saint-Quentin ce *Gilles de Bléti*[1], bailli d'Aire en 1324[2], puis de Béthune[3] où il resta jusqu'en 1328[4], promu à Lens en 1329[5].

C'est enfin vraisemblablement à Saint-Quentin qu'était cantonné Bussy-Rabutin lorsqu'il écrivait à Madame de Sévigné cette lettre datée du *camp de Blécy devant Aire,* le 4e août 1657[6], où il disait à sa spirituelle cousine « qu'il faisait bonne chère » et que « poussant toujours les affaires aux extrémités », après avoir été plusieurs jours sans fermer l'œil, on était « trois ou quatre jours sans sortir du lit ».

Ce qui permet de penser que le *Blécy* dont il est ici question est bien *Bléty, dit Saint-Quentin* et non *Blessy,* c'est que le premier est exactement en face d'Aire, tandis que le second en est éloigné de 5 km 1/2 et que l'on a trouvé à Saint-Quentin des armes et des projectiles attestant un séjour de troupes en cet endroit, tandis qu'il n'est pas à notre connaissance que découverte semblable ait jamais été faite à Blessy.

Cte A. DE LOISNE.

1. V. *Trés. des Chartes d'Artois,* A. 422, 426 et 945. — *Arch. du Pas-de-Calais,* Cartul des Chartreuses de Gosnay, t. I, fo 231 vo.
2. *Trés. des Ch. d'Artois,* A. 426 et 429.
3. *Id.,* A. 422, 435, 437, 441.
4. *Id.,* A. 468.
5. *Id.,* A. 72.
6. *Lettres de Mme de Sévigné,* Edit. Monmerqué, *lettre 43,* p. 420.

Note sur le sculpteur artésien Simon Hurtrel

(1648-1724)

(Communication de M. J. Lion, membre correspondant.)

Le sculpteur Simon Hurtrel ou Hurtrelle, membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, dont le portrait — peint par Claude-Guy Hallé — placé d'abord à l'École des Beaux-Arts, se trouve depuis 1888 à la Salle des portraits du Louvre, est né, dit-on, à Béthune en 1648. Dans les comptes-rendus des séances de l'Académie, on rencontre souvent la signature de ce grand artiste orthographiée *Hurtrelle* [1].

D'après la Revue Poitevine et Saintongeaise, l'une des œuvres de ce sculpteur, une statue de Bacchus découverte au milieu d'une pièce de terre dépendant du château de Surimeau « est signée « par lui à la date de 1721 ; sur le socle, par der- « rière, la signature de l'auteur est ainsi gravée « dans la pierre :

« HVRTEREL FECIT 1721 »

C'est là une autre façon d'écrire le nom de cet

1. Dans les Actes d'Etat civil d'Artistes français, extraits des registres de l'Hôtel-de-Ville de Paris détruits le 24 mai 1871, sont relevés deux actes de décès d'enfants de Simon Hurtrelle *(sic)*, sculpteur, et de Marie-Anne Le Clerc ou Le Clair, son épouse, du 28 août 1699 et du 15 avril 1701.

artiste qui fut reçu académicien le 31 mars 1690 sur un groupe de bronze de la Vierge, du Christ et de trois Anges (Louvre); adjoint au professeur le 3 juillet 1706, il avait été reçu à l'Académie de St Luc le 9 juillet 1678. On connaît un grand nombre d'œuvres de cet artésien, qui est mort à Gennevilliers le 11 mars 1724, à l'âge de 76 ans, dit Bellier de la Chavignerie (tome I. AL).

J'ai trouvé l'acte de décès d'Hurtrelle, à la mairie de la commune de Gennevilliers et je m'en suis fait délivrer la copie ci-après. L'acte ne fait pas mention du titre d'académicien pas plus que de la profession de sculpteur.

Simon Hurtrel ou Hurtrelle est-il né à Béthune ou dans les environs ?

Il existe encore dans le Pas-de-Calais beaucoup de familles portant ce nom orthographié généralement : Hurtrel ; dans le registre des baptêmes célébrés dans l'église Sainte-Croix de Béthune (archives de Béthune GG 49 in-folio de 100 feuillets), on lit qu'à la date du 1er novembre *1648,* fut baptisé Toussaint Hurtrel, fils de Nicolas Hurtrel et de Conille Lhabit. Cet Hurtrel, bien que né en 1648 comme le sculpteur, n'aurait pas eu 76 ans *et plus* le 11 mars 1724, sans cela on pourrait supposer que né le 28 octobre, jour de la St Simon, et baptisé trois jours après, le jour de la Toussaint, il prit plus tard le prénom de Simon. D'un autre côté, au registre FF 26 des mêmes archives (registre au procureur du roi), on lit la mention d'un procès contre un nommé Toussaint Hurtrel *passementier,* le même probablement dont je donne plus haut la date du baptême. Cet Hurtrel a été condamné à faire amende honorable

et à payer 10 livres d'amende pour avoir souffleté son beau-père Jean-Baptiste de Laire pendant qu'il sonnait la cloche dans l'église Saint-Barthélémy de Béthune.

Le sculpteur Hurtrel ou Hurtrelle est-il né à Béthune ou dans les environs ? — C'est aux chercheurs qui s'occupent de l'histoire de Béthune de résoudre cette question qui me paraît intéressante.

J. LION.

Acte de décès de Simon Hurtrel.

Le onzième Mars 1724, est décédé, muni des Sacrements de l'Eglise et a été inhumé le lendemain dans le cimetière de cette paroisse, Messire Simon Hurtrelle, premier conseiller du Roy, son Procureur au Bureau des Finances de Moulins, âgé de soixante et seize ans et plus. La dite inhumation a été faite en présence de M' Simon Hurtrelle son fils et de M'' Edme Guillemin, Bourgeois de Paris, y demeurant paroisse de Saint-Eustache et de M'' Estienne Rouph, aussi bourgeois de Paris, y demeurant paroisse Saint-Sauveur, amys du défunt qui ont signé.

Ont signé : MM. HURTRELLE, ROUPH, GUILLEMIN et DE CUPERLY, curé.

Différend entre l'échevinage de Saint-Omer et Mme de Bèvres. Episode de la défense de la liberté individuelle au XVe siècle.

(Communication de M. Pagart d'Hermansart, membre titulaire.)

Dans les anciennes communes du Nord de la France, la sûreté personnelle des bourgeois était garantie par diverses franchises qui les protégeaient contre les arrestations et détentions arbitraires. A Saint-Omer, le privilège de la liberté individuelle remontait à l'origine même de la cité, et le Magistrat en avait imposé plusieurs fois la reconnaissance au bailli du prince[1]. Mais ce droit de protection de la commune n'était pas limité au territoire soumis à sa juridiction; elle réclamait ses bourgeois au dehors contre quelque autorité que ce fût, et même lorsqu'ils étaient simplement menacés d'un péril ou d'une injustice.

On trouve au xve siècle un assez curieux exemple de cette vigilance de l'échevinage à défendre les bourgeois de la ville contre les abus de pouvoir commis par de puissants personnages.

Au commencement de février 1461, un chevau-

1. Voir notre *Histoire du Bailliage de Saint-Omer*, t. I, p. 45, 146 à 151, 233, 244, 247, 337 à 340 ; t. II, p. 129.

cheur arriva d'Aire à Saint-Omer, porteur de lettres de Madame de Bèvres, par lesquelles ordre était donné à trois bourgeois : Jehan Le Sceppre, Baudin de Mussem et Clay Destiembecque, de se rendre au château d'Aire et d'amener avec eux Jehannette Le Sceppre, sœur de Jehan et nièce et pupille de Baudin de Mussem, ainsi que sa sœur, femme de Clay Destiembecque.

Le motif de la demande n'était pas indiqué, mais s'il s'était agi de quelque affaire à traiter, la présence des trois bourgeois à Aire aurait dû suffire, et si l'on faisait venir Jehannette avec ses parents les plus proches, il n'était pas téméraire de penser que Madame de Bèvres avait quelque intention secrète à son sujet ; ceux-ci conçurent donc de suite quelque inquiétude.

D'autre part il était difficile de ne point obéir, car c'était une haute et puissante dame que Madame de Bèvres. Fille unique de Pierre, seigneur de la Viéville en Artois et autres lieux, elle avait épousé Antoine, seigneur de Beveren[1] en Flandre, bâtard de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et comte d'Artois[2], qui résidait le plus souvent à Aire, où les comtes d'Artois possédaient un château[3].

1. Beveren, d'où Bèvres, Besvres.

2. Antoine, 3e bâtard de Philippe-le-Bon, seigneur de Bèvres en Flandre, de Crèvecœur et de Vassy, comte de Ste Menehould, de Grandpré, de Guines, de Château-Thierry, etc., tige des seigneurs de Bèvres, légitimé en 1485 par Charles VIII, roi de France, mort en 1504. Il avait épousé le 17 février 1453 Marie de la Viéville. (Le *P. Anselme,* t. I, p. 254).

3. Ce château paraît avoir eu quelque importance. Des réparations avaient été faites en 1307 à la salle des chevaliers, une chapelle y avait été construite en 1311, d'autres réparations avaient duré jus-

Dans cet embarras, on résolut de consulter messeigneurs les échevins. La famille de Jehannette Le Sceppre n'était pas sans quelque influence à Saint-Omer. Son oncle Baudin de Mussem était parent de Pierre de Mussem qui avait été argentier de la ville de 1424 à 1426 et en 1430, puis échevin en 1432 ; de Jacques de Mussem, échevin en 1443 et 1445 ; lui-même paraît avoir été mayeur des dix jurés en 1448 et 1450, et il tirait son nom du fief de Mussem, sis à Ecques, dans le ressort du bailliage de Saint-Omer. Le beau-frère de Jehannette, Clay Destiembecque ou plutôt d'Estiembecque, propriétaire du fief de ce nom sis à Louches dans le bailliage d'Ardres, est peut-être le même que celui qu'on trouve en 1364 échevin de l'abbaye de Saint-Bertin en Saint-Omer, et plus tard, en 1473, lieutenant du lieutenant général de l'abbaye[1]. Au surplus il n'était pas nécessaire d'appartenir à une famille échevinale pour avoir droit à la protection du Magistrat; tout bourgeois, quelle que fût sa condition, pouvait compter sur sa vigilance, la loi de l'association privilégiée dont il faisait partie s'inquiétant de sa vie et l'environnant d'une protection qui ne s'endormait jamais.

Le Magistrat fut donc averti. Les avis des échevins furent divers : quelques-uns conseillèrent nettement de ne point satisfaire à ces lettres qui n'étaient ni signées ni scellées ; d'autres, considérant qu'elles portaient qu'il s'agissait d'une communication intéressant le bien et l'honneur

qu'en 1340. (Richard, *Mahaut d'Artois*, Paris, Champion 1887, p. 274 et 275).

1. *Les Chartes de Saint-Bertin*, t. III, nos 3161 et 3320.

des personnes mandées, ne virent aucun inconvénient à ce qu'elles se rendissent à Aire.

En présence de ces opinions dissemblables, Jehan Le Sceppre, Baudin de Mussem et Clay Destiembecque prirent par prudence le parti d'aller seuls dans cette ville. Mais Madame de Bèvres les reçut fort mal, leur déclara qu'ils ne partiraient point tant que Jehannette et sa sœur ne les auraient pas rejoints, et elle les fit mettre en prison.

A la nouvelle de cette étrange arrestation, les trois corps du Magistrat formant le Conseil de ville entier s'assemblèrent aussitôt. C'étaient : sire Aleaume de Lomprey, mayeur, et les échevins Hue Doleham, Jacques de Croix, écuyer, Jehan de Northoud, écuyer, Nicole d'Averhoud, chevalier, Adrien Courteheuse, Jacques de Boulloigne, Baudin Zeluere, Andrieu Anisse, Phelipe de Cocquempot, Brisse de Reude, Tassart de Bresmes, Guillebert Loncle, qui tous venaient d'être élus dans la nuit des Rois précédente; puis les mayeur et échevins de l'an passé : Jacques d'Averhoud, chevalier, mayeur, Arnoud Deulle, Jacques Flourens, Jehan de Manneville, Jehan de Dieppe, écuyer, Jehan Lhoste, Jehan Quiefdeber, Aleaume Gamel, Jacques de Rebecque, écuyer, Lambert d'Eperlecques, Jacques Stappe, Baudran de Clarques, écuyer[1]; enfin les dix jurés pour le commun dont les noms ne sont point parvenus jusqu'à nous[2]. La délibéra-

1. Liste manuscrite aux archives de Saint-Omer, CXXI. Cette liste paraît avoir été dressée par un greffier de la ville en 1739. — L'orthographe de ces différents noms a varié.

2. Les registres de cette époque sont perdus.

tion ne fut pas longue : il s'agissait d'une atteinte à une des plus précieuses parmi les vieilles libertés communales tant de fois défendues dans le passé contre de puissants adversaires, et sur lesquelles dans le présent nul ne pouvait songer à transiger; de plus, une certaine agitation que trahissait aussi une partie de la population lorsqu'elle avait appris la détention des trois bourgeois, aurait, si cela eût été nécessaire, dicté leur devoir à Messieurs. Ils n'y faillirent point et résolurent à l'unanimité d'envoyer deux échevins de l'année : sire Nicole d'Averhoud et Tassart de Bresmes auprès de Madame de Bèvres, pour lui remontrer qu'en aucun temps on n'avait traité ainsi les bourgeois et les filles de la ville, la supplier de renoncer à ces vexations et lui déclarer en outre qu'ils en référeraient au besoin au prince, comte d'Artois. Les envoyés de l'échevinage partirent à cheval le 13 février avec leurs gens, mais ils ne purent être reçus par la femme d'Antoine de Bourgogne; son chapelain et son receveur furent chargés de leur notifier son refus de les admettre en sa présence et ne voulurent même point lui transmettre le message des échevins de Saint-Omer.

Nicole d'Averhoud et Tassart de Bresmes revinrent immédiatement rendre compte de l'insuccès de leur mission à Messeigneurs, qui, sans perdre de temps, désignèrent deux autres échevins : Hue Dolleham et Philippe de Cocquempot, pour aller exposer l'affaire au duc Philippe-le-Bon ou aux magistrats de son grand Conseil, à Bruxelles; cependant, malgré leur légitime indignation, ils crurent devoir user encore de ména-

gements et recommandèrent à leurs délégués de passer par Aire, de chercher à y voir Monsieur le Bâtard de Bourgogne ou sa femme. Les envoyés du Magistrat partirent le 17 avec chacun deux chevaux et accompagnés de leurs gens. Le bâtard était absent d'Aire et ils ne parvinrent pas non plus à voir Madame de Bèvres, mais elle leur fit dire qu'elle voulait parler à Jehannette, et que si on la lui amenait de suite, elle relâcherait ses parents et la renverrait avec eux. Les deux échevins ne crurent pas devoir pousser plus loin leur voyage, ils pensèrent qu'ils devaient faire connaître immédiatement à l'échevinage les dispositions de Madame de Bèvres envers la famille Le Sceppre, et dès le lendemain 18 ils regagnèrent Saint-Omer.

On se rangea alors à l'avis déjà émis par quelques échevins dans la première réunion du Magistrat et on se décida à laisser partir la jeune fille avec sa sœur pour Aire. Là Jehannette fut mise en présence de Madame de Bèvres qui lui déclara qu'elle avait résolu, pour son bien et son honneur, de la marier à un nommé Savarot, archer de M. le duc de Charolais [1]; qu'elle avait réuni tous ses parents afin d'avoir leur consentement et pour que le mariage pût être rapidement conclu. Mais la jeune fille refusa énergiquement et ne voulut point entendre parler de cette union ainsi imposée. Ne pouvant décider Jehannette, Madame de Bèvres essaya de l'intimider et la fit mettre en prison avec sa sœur, en déclarant que ni elles ni leurs parents précédemment arrê-

1. Charles le Téméraire, fils de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal, alors duc de Charolais.

tés ne s'en iraient avant qu'elle n'eût consenti au mariage. La jeune fille ne céda point.

L'échevinage de Saint-Omer, qui jusqu'alors avait cru pouvoir user de modération dans ses réclamations, était indignement joué ; il n'hésita plus à prendre enfin les graves mesures déjà arrêtées une première fois, et ce furent le maieur de l'an passé lui-même : Jacques d'Averhoud, chevalier, seigneur de Hellefaut, et un échevin de l'année, Jehan de Northoud, issus tous deux des familles les plus considérables de Saint-Omer[1], qui furent chargés de porter plainte au grand Conseil du duc, après avoir averti le Bâtard, à défaut de sa femme. Ils se transportèrent le 23 février à Bruxelles. Le maieur fit dresser par maître Nicolas de Coquerel la requête de la ville qui fut de suite accueillie par les magistrats, et ceux-ci ordonnèrent d'écrire au nom du duc à Monsieur le Bâtard afin qu'il fît lui-même mettre un terme à toutes ces vexations. Maître Thiéry de Vitry, secrétaire du duc, rédigea les lettres nécessaires, et le maieur, craignant que, malgré tout, l'affaire ne trainât en longueur, s'en fit remettre un double qu'il transmit à l'échevinage, car il profita de son séjour à Bruxelles pour y traiter d'autres affaires concernant la ville et resta absent jusqu'au 4 mars.

Monsieur le Bâtard, dûment averti, écrivit à son tour à Madame de Bèvres qui dut sans tarder renvoyer à Saint-Omer les trois bourgeois, la

1. Le sceau de Jacques d'Averhoud est relaté dans l'*Histoire sigillaire de Saint-Omer* de Deschamps de Pas, p. 46. — Pour la famille de Northoud, voir dans le *Dictionnaire géographique de l'arrondissement de Saint-Omer* par Courtois, le mot : Northout. (*Mém. des Antiq. de la Morinie*, t. XIII, p. 168.)

jeune fille et sa sœur, en les faisant accompagner d'une escorte suffisante pour protéger leur retour.

Le greffier Robert Duval, qui relate d'une manière plus ou moins exacte[1] la tentative dont Jehannette fut l'objet, et l'argentier Flourens, qui a payé les dépenses occasionnées par les démarches faites à propos de cette affaire, sont des gens sérieux qui se bornent : l'un à rédiger un froid procès-verbal, l'autre à motiver régulièrement les dépenses qu'il solde. Ni l'un ni l'autre ne nous disent les motifs pour lesquels Madame de Bèvres s'intéressait à l'archer Savarot, ni pourquoi celui-ci recherchait en mariage la fille de Jehan Le Sceppre. Celle-ci appartenant à une famille bien posée, joignait-elle à cet avantage les dons de la fortune, était-elle d'une grande beauté, ou savait-elle porter avec grâce les ajustements alors à la mode : le corsage serré, les chaussures mignonnes et « un chapelet tout vers » sur la tête[2]; avait-elle pu être remarquée par quelqu'un de l'entourage de Madame de Bèvres ou par l'archer Savarot lui-même? Nous ignorons tout cela, et nous laissons à d'autres le soin de poétiser et d'embellir cette aventure, notre but n'étant que de montrer combien était réelle et efficace au xve siècle, la protection que les échevins devaient aux bourgeois, et avec quelle prompte vigilance ils savaient les défendre.

1. Voir la note qui suit les deux pièces justificatives.

2. Un chapelet était une garniture de tête, un chapeau, un bonnet, un voile ; quand le chapelet se formait de fleurs, ce qui arrivait souvent, il affectait la forme d'une guirlande ou d'une couronne. Un *chapelet* vers (varius) devait être de couleur *variée* ou changeante. (*Anciennes modes flamandes* par M. Arthur Dinaux. *Mém. des Antiq. de la Morinie*, t. X, p. 71.)

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Février 1461

« Madame de Bevre, femme de Mons. le Bastard de Bour-
« gogne, en faveur d'un nommé Savarot, archier de corps
« de Mons. de Charollois, tendant lui faire avoir à mariage
« Jehannette fille de Jehan le Sceppere, par lettres non
« signées ne scellées delle manda nagaire Jehan le Scep-
« pere frère, Baudin de Mussem advoé [1] et oncle, et Clay
« Destiembecque beau-frère de le dite Jehannette, de aler
« vers elle audit lieu d'Aire et qu'ilz y menaissent la dite
« fille et sa serœur femme du dit Clay, dont Mess. furent
« advertis et en parlèrent ensemble, et combien que plui-
« seurs fussent dopinion quils ny alaissent point, néant-
« moins, considéré lauctorité et honneur de le dicte dame
« et que les dites lettres contenoient que cestoit pour leur
« dire aucunes choses touchant leur bien et honneur, ilz
« furent de advis que les diz ainsi mandez yroient si bon
« leur sembloit. Et y alèrent les trois hommes sans le
« dite fille et femme, dont de prime face le dite dame ne
« fu contente, mais fist interdire aux dessus nommez
« quilz ne parteissent de le dite ville tant que icelle fille
« et sa serœur y venroient, lesquelles manières de faire
« semblèrent à Mess. et aussy au pueple de la ville bien
« estranges et nouvelles, pourquoy eulx et Mess. de lan-
« née passée et les jurez du commun conclurent de en-

1. Advoé signifie tuteur. Les mineurs avaient des advouez ou tuteurs particuliers. Aux termes de la coutume de St-Omer, art. XII, les mayeur et échevins créaient « chacun an deux souverains advoués » aux orphelins.

« voyer et envoyèrent sire Nicole Daverhoud et sire Tas-
« sart de Bresmes audit lieu d'Aire pour remonstrer à
« le dite dame quilz ne avoient point sceu ni veu que aul-
« treffois len eust ainsy traictier les bourgois et filles de
« la ville, lui supplier quelle sen depportast, ou aultre-
« ment ilz le envoyeroient remonstrer au prince pour y
« estre remédié par luy, lesquelz Daverhoud et Bresmes
« retournez dudict lieu d'Aire relatèrent que le dite dame
« leur avoit mandé par son recepveur et chappellain quelle
« savoit bien le cause de leur venue et partant ne parle-
« roit point à eulx, et si navoient iceulx chappellain et
« recepveur volu oïr mesdits sieurs ni eulx chargier de
« dire à le dite dame la charge quilz avoient.

« Sur quoy avoit esté conclud que sire Hue Doleham et
« sire Philippe de Coquenpot yroient devers Mons. le duc
« à provision, et parleroient premièrement se bônement
« povoient à Mons. le bastard, et quilz prenderoient leur
« chemin par le dite ville d'Aire pour faire faire le re-
« monstracion comme dit est, lesquelz y alèrent et ne
« passèrent oultre, mais retournèrent sans rien besoin-
« gner.

« Et pour ce, fu de rechief conclud que Monsieur le
« Maieur messire Jaque Daveroud, chevalier, seigneur de
« Hellefault, et sire Jehan de Northoud yroient faire les
« pourchas et remonstracion avant dictes au grand con-
« seil de Mons. le Duc, et quilz en advertiroient premiè-
« rement mon dit sieur le Bastard, se povoient boinement,
« sans plus en parler à le dite dame ; lesquelz firent leur
« dict voyage, et sur le requeste que dudit cas ilz bail-
« lèrent, Mesdisseig. du grant conseil en rescripvirent à
« mon dit sieur le Bastard lors estant devers Mons. de
« Charollois au Quesnoy, en tel manière quil fist tout ren-
« voyer et renvoya ma dite dame les dis homes et aussy
« le dite fille et sa sereur bien accompaignés en ceste ville
« les XVI et XXIIIe de février. »

(Extrait du registre aux délibérations du Magistrat (avril 1448 à octobre 1472) f° LIII v°.)

II

Extraits des comptes de la ville

1461-1462

Despenses pour voiages à cheval

A sire Nicolle Daverrhoud et à sire Tassart de Bresmes, eschevin de le dite ville, pour les despens de eulz, leurs gens et chevaulx, du samedi XIII' jour de ce présent mois que de l'ordonnance de mesdits seigneurs ilz alèrent en le ville d'Aire pour remonstrer à madame de Bevres les griefs, vexacions et despens quelle faisoit à Jehan Le Sceppre, Baudin de Mussen et à Clay Destiembecque, bourgeois de ceste ville, lesquels au mandement delle estoient alé aud. lieu d'Aire et mesmement pour ce quilz ne avoient amené illec avoec eulz Jehanne, fille dud. feu, dont elle voulloit faire le mariage à Savarot, archier de nostre très redoubté seigneur monseigneur de Charolois, ledite dame avoit dettenu et y faisoit detenir les dessus dits nommés comme prisonnier sans cause et sy ne vault de sa personne oïr mesdits seigneurs, mais leur fist dire par son chappelain et receveur aulcuns langages que mes dits seigneurs ledit jour à leur retour rapportèrent à mes dits seigneurs. Pour ce, leurs despens de eulz, leurs gens et chevaux, à chacun douze sols, sont par mandement de messeigneurs maieur et eschevins en dacte du dix septième jour de février mil IIII' LXI et quictance sy rendu : ..... XXIIII sols.

. . . . . .

A sire Hüe Dolleham et à sire Philippe de Coquenpot eschevins de le dite ville, eu sur ce ladvis des jurés du commun, avoient esté chargiés de aler devers nostre très redoubté seigneur monseigneur le duc, ou messeigneurs de son grant Conseil, dire et remonstrer la vexacion et travail que madame de Bevres faisoit à Clay Destiembecque, Baudin de Mussen et à Jehan le Sceppre, fils de feu Jehan le Sceppre, et comment elle les dettenoit en le ville

d'Aire afin de constraindre Jehanne, fille dud. feu Jehan le Sceppre, de aler vers icelle dame pour le induire ad ce quelle se alliast par mariage à ung nommé Savarot, archier de corps de nostre très redoubté seigneur monseigneur de Charolois, contre raison et les franchises et priviléges de ceste dite ville, requérir sur ce provision ou cas quilz ne trouvassent en passant par led. ville d'Aire que le d. dame se vaulsist depporter des dites vexacions et constraintes, dont ils furent chargiés de sentir et savoir préalablement avant quilz alaissent plus avant. Sur quoy mesdits seigneurs ayant esté aud. lieu d'Aire retournèrent du voiage et relatèrent non avoir parlé à le dite dame, mais quelle leur avoit fait dire que toutes excusations cessans elle voulloit parler à led. fille, et selle aloit audit lieu d'Aire, incontinent quelle auroit parlé à icelle, le renvoyeroit et les autres dessus nommés, pourquoy ils étoient retournés comme dit est. Pour ce, pour les XVII et XVIIImes jour de ce présent mois quilz vacquèrent oudit voiage chacun à deux chevaulx, pour chacun jour pour eulx et leurs gens XX sols parisis à chacun, sont par mandement en date du XXVIIIe jour de février oudit an LXI et quictance sy rendue : ..... IIII l. p.

. . . . . .

A sire Jehan de Northoud, eschevin de ceste ville, pour ung voiage par lui fait à Brouxelles devers messeigneurs du grant Conseil de notre très redoubté seigneur monseigneur le duc de Bourgogne, en le compaignie de monseigneur le maïeur sire Jacques Daveroud, chevalier, seigneur de Hellefaut, de lordonnance de messieurs de l'une et l'autre année, eu l'advis des jurez du commun, pour advertir et remonstrer à mesdits seigneurs du grant Conseil les vexacions et rigeurs que madame de Bevres faisoit à Jehan le Sceppre, Baudin de Mussen, Clay Destiembecque et sa femme, fille de feu Jehan le Sceppre, et aussi à Jehannecte sa sœur, et pareillement fille dudit feu, tous bourgeois de ceste dite ville, lesquels elle manda à aller vers elle en le ville d'Aire, et non obstant ce les y

dettint et fist démourer afin de constraindre la dite Jehanette de prendre à mariage un nommé Savarot, archier de corps de notre très redoubté seigneur monseigneur de Charolois, à quoi icelle Jehannette ne sestoit volu ne vault accorder. Duquel cas fut fait requeste et baillié à mesdits seigneurs du grant Conseil, qui ordonnèrent de prime face que de par mondit seigneur le Duc en seroit escript à monsieur le bastard de Bourgogne, mary de madite dame de Bevres, lors estant au Quesnoy, adfin qu'il feist cesser les rigeurs et constrainctes avant dites, lesquelles lettres furent expédiés et envoyés, et, pour ce que les choses estoit en apparence de prendre long trait, adfin de éviter frait et despences icellui Northoud retourna par dechà tout le double desdites requestes et lettres closes pour advertir mesdits seigneurs de ce que fait et ordonné avoit esté, et demoura ledit monsieur le maieur pour poursuivre ou sourplus lexpédition dudit fait et aultres charges et besongnes touchant led. ville. Pour ce, pour IX jours continuels commenchant le XXIIIIe jour de février et finant le IIIIe jour de mars derainement passez qu'il vacqua à deux chevaulx, vint sols par.

pour chacun jour, sont : ..... IX l.p.

Item, qu'il a paié, cest assavoir quatre sols à maistre Nicolas de Coquerel pour avoir fait et mis par escript lad. requeste, pour ce : ..... 4 sols

Item, à maistre Thiéry de Vitry, secrétaire de mondit seigneur le Duc, pour lesdites lettres closes : ..... XIII sols 6 deniers

Et aux clercs dudit maistre Thiéry pour leurs vin et salaires de avoir expédié icelles lettres et pour le coppie de ladite requeste et le double desdites lettres closes qui furent envoyés : VIII sols

Montent ces paiemens par mandement de messeigneurs en dacte du derrain jour davril mil IIII^c LXII[1] et quictance sy rendue : ..... IX l.p. XXV sols 6 deniers

(Extrait du compte de « Maistre Jehan Flourens, argentier, commenchant au jour de le Chandelier mil IIII^cLXI inclus et finant au jour de le Chandelier mil CCCCLXII exclus » f°s LXXVI-v^o, LXXVII-r^o, LXXVIII-v^o, LXXIX-r^o et v^o.)

Ces textes se complètent l'un l'autre. Toutefois aucun d'eux n'indique quand les deux femmes partirent pour Aire, ni quand Jehannette et l'échevinage furent avertis des intentions de Madame de Bèvres. Le greffier dit : « et renvoya madite « dame les dis hommes et aussy ladite fille et sa « sereur bien accompaignés ». L'argentier, à son tour, dans le troisième extrait que nous citons de son compte, mentionne aussi que Madame de Bèvres avait fait retenir les trois bourgeois et les deux femmes. Ce qui prouve bien qu'ils furent emprisonnés tous les cinq. Comme cette partie du compte indique les dépenses effectuées à partir du 23 février, nous avons conclu que Jehannette et sa sœur avaient dû aller à Aire avant ce jour, entre le 18, jour du retour des deux échevins, et le 23, et que c'est seulement après leur arrestation que l'échevinage connut aussi les motifs des exigences de Madame de Bèvres.

PAGART D'HERMANSART.

1. Pâques était en 1462 le 18 avril.

SAINT-OMER. — TYP. H. D'HOMONT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

191e livraison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 12 Juin 1899

Président : M. REVILLION.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

M. le Président ouvre la séance à 8 h. 10 et annonce que MM. l'abbé Bled et C. Legrand, absents de Saint-Omer, se sont excusés de ne pouvoir y assister. Il est donné lecture du dernier procès-verbal qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

Outre les publications périodiques, la Société a reçu, à titre d'hommages d'auteurs :

— du R. P. dom E. Roulin, deux monographies d'archéologie religieuse : 1° *Tête antique et Colombe eucharistique ; 2° Une Custodia Espagnole (Abbaye de Silos).*

Extr. des notes d'art et d'archéologie, Juillet, Août et Septembre 1898. Paris, E. Plon, Nourrit et Cie.

— de M. le Bon Joseph du Teil : *Les Missions catholiques Françaises et les raisons de leur participation à l'Exposition de* 1900. Paris, imp. L. de Soye, 1899.

M. H. de Givenchy fait don à la bibliothèque de l'ouvrage suivant : *Flore et Faune de Virgile.* Paris, Mme Huzard, 1824.

Remerciements.

Correspondance.

Accusés de réception :

de l'Académie Royale d'archéologie de Belgique, des livraisons 187 et 188 du Bulletin et du tome XXV des Mémoires ;

de l'Institut Smithsonien, de Washington, du tome XXV des Mémoires ;

de la Société des Antiquaires de Londres, de la livraison 187 du Bulletin, du tome XXV des Mémoires et du dernier fascicule des Chartes de Saint-Bertin.

— 2 Mai. — La Société Impériale de Géographie de Vienne (Autriche) remercie la Société de ses derniers envois et exprime le regret de ne pouvoir continuer à l'avenir l'échange de ses publications, dont elle est forcée de restreindre le tirage.

— Le Cercle archéologique de Malines envoie les conditions d'un concours ouvert pour la rédaction d'une histoire générale de Malines. Le délai fixé est de trois ans, à partir du 1er Juin 1899, et des prix sont affectés aux diverses parties de cette étude, dont les divisions sont proposées dans le programme.

— La Société des Antiquaires de Picardie adresse également le programme de ses concours pour 1899 et 1900.

— L'Association Française pour l'avancement des Sciences organise un Congrès qui doit se tenir à Boulogne-sur-Mer du 14 au 21 septembre 1899. M. le Président de la sous-section d'archéologie et d'histoire sollicite

l'adhésion des membres de la Société pour collaborer aux travaux de cette section, qui comprendront outre des communications de mémoires historiques ou archéologiques, d'intéressantes excursions tant à Boulogne que dans les pays avoisinants, et en particulier à Saint-Omer.

En raison de l'intérêt local tout particulier qui s'attachera aux travaux de ce Congrès, la Société exprime le désir de s'y faire représenter, et désigne à cet effet MM. Sturne, Decroos, Legrand et J. de Pas, qui consentent à envoyer leur adhésion.

— Il est ensuite donné communication de l'avis de l'édition d'un nouvel ouvrage : *Notice sur les Archives communales d'Ypres,* par E. de Sagher (Ypres, Callewaert-De Meulenaere. Prix : 12 fr. 50). Ce travail intéressant à plus d'un point de vue pour notre histoire locale, en raison des relations très anciennes entre les villes de Saint-Omer et Ypres, vient très heureusement compléter l'inventaire des archives d'Ypres de M. Diegerick et fournir aux travailleurs de notre région bien des documents précieux. La Société estime en conséquence qu'il y a lieu d'en faire l'acquisition pour la bibliothèque.

Nécrologie

M. le Secrétaire général annonce que la Société a à enregistrer depuis la dernière séance le décès d'un de ses membres honoraires, M. Métivier, inspecteur général honoraire de l'instruction publique, inscrit sur les listes de la Société depuis 1883.

Distinction honorifique

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient de décerner, dans sa séance du 9 juin, la seconde mention honorable du Concours des Antiquités de la France à l'ouvrage de M. Pagart d'Hermansart, *Histoire du Bailliage de Saint-Omer,* formant les tomes XXIV et XXV des Mémoires. Les membres de la Compagnie apprennent avec une vive satisfaction cette distinction dont l'honneur rejaillit sur la Société tout entière, et prient

M. le Président de témoigner à leur collègue leurs félicitations. Il est rappelé à ce sujet que M. Pagart d'Hermansart a obtenu également une mention honorable au Concours de l'Institut pour son travail : *Les Anciennes Communautés d'arts et métiers de Saint-Omer.*

Election.

Un scrutin est ouvert pour l'élection sur la candidature proposée à la dernière séance. La majorité des voix requise par le règlement ayant été acquise, M. le Président proclame membre correspondant M. l'abbé Debout, supérieur du collège Saint-Joseph, à Arras.

Candidatures.

Les candidatures suivantes de membres correspondants sont ensuite soumises à la Société :

de M. Alphonse Roersch, chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Gand, présenté par MM. l'abbé Bled, Revillion et J. de Pas ;

de M. le Cte J. de Richoufftz, à Saucourt-Fressenneville (Somme), présenté par MM. l'abbé Bled, Pagart d'Hermansart et C. Legrand.

Le vote est renvoyé, conformément au règlement, à la prochaine séance.

Communications.

M. le Secrétaire général donne lecture de trois notes bibliographiques concernant des travaux qui viennent de paraître et sont intéressants pour notre histoire locale. La première de ces notes, concernant la hanse de Londres, a été communiquée par M. Pagart d'Hermansart.

La Hanse flamande de Londres

M. Pirenne, professeur à l'Université de Gand, vient de faire paraître un savant et intéressant travail, intitulé *la Hanse flamande de Londres*[1] où sont plusieurs fois mentionnées la gilde marchande et la hanse de Saint-Omer.

1. Bruxelles, Hayez, 1899, 108 p. Extrait des *Bulletins de l'Aca-*

L'auteur explique d'abord la signification primitive du mot *hansa* qui est celle d'attroupement ou de groupement d'individus, sens qui s'est restreint plus tard à une confédération, une corporation. Au XIIe siècle, les termes hanse et gilde présentent une acception identique.

« Les textes appliquent encore le mot *hanse* à un droit ou à « une prestation exigible des marchands. Le plus ancien « exemple à date certaine de cet emploi se rencontre dans la « Keure primitive de Saint-Omer (1127, 14 avril). Ce droit « n'était point payé au comte, comme on a cherché à l'établir, « c'était une prestation exigée par les marchands d'une ville « des marchands étrangers qui fréquentent le marché de cette « ville. Les marchands qui la prélèvent forment une corpora- « tion qui porte elle-même à côté des noms plus répandus de « gilde ou de carité, le nom de hanse ». Ce droit doit être distingué du *conductus* payé au comte et « exigible de tous les « étrangers *transeuntes*, qu'ils soient marchands, voyageurs ou « pélerins », ou du droit de quatre deniers levé sur les marchands par les seigneurs. Plus tard le droit perçu sur les marchands étrangers disparut et la *hansa* devint un droit d'entrée dans la gilde des marchands.

L'auteur cite parmi les plus anciennes gildes, la *gilda mercatoria* de Saint-Omer[1].

Dès le milieu du XIIe siècle, les gildes des grandes villes flamandes débordèrent au-delà de l'enceinte de leurs murailles : « elles devinrent le centre d'une association de gildes et cette « association porta le nom de hanse. Ce phénomène nous « apparaît tout d'abord à Saint-Omer et à Gand, mais c'est à « Bruges qu'il se présente sous la forme la plus complète », la hanse de Londres n'étant qu'une extension de la gilde de Bruges.

démie royale de Bruxelles, 3e série, t. XXXVII, 2e partie, n° 1 (janvier), 1899.

1. Le texte en a été publié pour la première fois en 1881 dans le tome XVII des *Mém. de la Société des Antiq. de la Morinie*, elle a été reproduite et étudiée depuis dans divers ouvrages étrangers, notamment dans Gross, *the Gild Merchant*.

Cette hanse de Londres remonte, selon M. Pirenne, incontestablement plus haut que 1187. Elle comprenait un assez grand nombre de villes. Saint-Omer n'en faisait point partie parce que, comme Gand, elle possédait déjà sous le règne de la maison d'Alsace sa hanse particulière et que sa gilde primitive s'était transformée en une société de négociants trafiquant en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et au-delà de la Somme. Dès 1164-1165 elle renfermait les marchands de Gravelines et de la terre de Bourbourg (Charte de Philippe d'Alsace). M. Deschamps de Pas, en 1855[1], et plus tard M. Giry, avaient déjà signalé l'existence de cette hanse.

M. Pirenne donne ensuite des détails nombreux et précis sur la hanse de Londres qui n'était ouverte qu'aux grands marchands, la taxe à acquitter pour en faire partie, ses statuts, son organisation intérieure, ses chefs, son déclin et il prend soin de la distinguer de la hanse dite des XVII villes.

Le Formulaire de Clairmarais

Sous le titre « *Le Formulaire de Clairmarais* », M. Léopold Delisle a publié dans le *Journal des Savants* (mars 1899, pp. 172-195), une analyse du manuscrit 676 de la Bibliothèque de Saint-Omer.

Les « Formulaires » étaient des recueils proposés aux écoliers du moyen âge de modèles ou formules d'exercices de rhétorique et principalement de morceaux épistolaires auxquels étaient joints sous le nom de *Dictamen* le traité des règles que l'on apprenait à appliquer. Celui étudié ici est du XVe siècle et a été constitué dans l'abbaye de Clairmarais où il est resté jusqu'à l'époque de la Révolution. On y trouve des lettres rédigées ou recueillies par des religieux cisterciens d'origine flamande, pensionnaires du collège des Bernardins à Paris, sous le règne de Charles VII, des lettres relatives à l'administration des abbayes cisterciennes, une correspondance de Jacques de Houchin, chanoine de Saint-Omer, des années 1467 à 1470, etc.

1. *Bulletin des Antiq. de la Morinie,* livr. 14, année 1855. Analyse du Ms. 889 de la Bibliothèque de Saint-Omer.

Il y a lieu de mentionner spécialement telle lettre qui pourrait être attribuée au bénédictin Pierre Bersuire, telle autre qui donne des détails sur l'étonnant savant que fut le jeune Espagnol Fernand de Cordoue ; et enfin une lettre de l'Université au duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, pour le conjurer de ne pas se brouiller avec le duc de Gloucester (1524) et une autre lettre de la même date de l'Université au Conseil royal d'Angleterre, sur le même sujet.

Il est superflu d'ajouter que, signée par l'éminent directeur de la Bibliothèque nationale, cette étude puise son principal intérêt dans les commentaires savants qui l'accompagnent.

Journal des voyages de Pierre-Louis-Jacobs d'Hailly

Le tome XXIV des *Annales du Comité Flamand de France* contient (pp. 435-471) une curieuse relation [1] publiée par M. L. Quarré-Reybourbon, d'un voyage effectué en 1695 par Pierre-Louis-Jacobs d'Hailly, gentilhomme lillois [2]. Après avoir traversé une partie du Hainaut et de la Flandre, le voyageur arrive à Aire, Arques et Saint-Omer, notant succinctement les curiosités visitées sur son passage. Ce qui donne un intérêt spécial à son journal de voyages, écrit au jour le jour et sans souci du style, c'est la description qu'il nous a laissée de monuments existant alors et que la Révolution a fait disparaître. Nous remarquons ainsi les détails sur l'église de l'abbaye de Saint-Bertin, sur les collèges des Jésuites wallons et anglais, la chapelle de Notre-Dame sur le Marché, le Haut-Pont et les îles flottantes, l'abbaye de Clairmarais, etc.

Au collège des Jésuites anglais, d'Hailly admire une salle de spectacle des mieux machinées, et est charmé par l'audition d'une *symphonie de basse de viole* exécutée avec une délicatesse remarquable par deux Pères Jésuites. La description du chœur de l'église de l'abbaye de Saint-Bertin mérite une citation complète : « nous commençames par le coeur qui est très bien « ornées *(sic)*, les formes sont d'une très belle boiserie. Le « jubé est tout de marbre orné de bas-relief *(sic)* de marbre

1. Le journal de voyages de d'Hailly est dans le dépôt des manuscrits de la Bibliothèque de Lille.

« blanc qui représentent la vie de saint Bertin, on les estime « beaucoup. L'autel est tout de marbre blanc et noir avec un « grand tabernacle d'argent et de cuivre doré qui est d'une « très grande magnificence, il y a au dessus de ce tabernacle « un soubassement que l'on ne découvre que les grandes festes « qui est tout d'or massif et de vermeil ou il y a une prodi- « gieuse quantité de pierreries brutes et polies d'une grosseur « surprenante. Il y a un diamant qui est un clouds *(sic)* des « pieds d'un christ en croix que l'on estime 5000 écus, toute « l'argenterie, les ornements qui servent à cet autel sont d'une « magnificence extraordinaire, une des choses curieuses qu'il « y a à voir dans cette église sont des tableaux anciens d'Alber « Durer, les plus estimés sont ceux qui renferment le soubas- « sement du grand autel. . . . . »

Il est bien évident que le soubassement dont il est parlé ici est le célèbre retable en argent massif ; il semble toutefois que d'Hailly n'a pas entendu parler des peintures attribuées à Memlinc. La concision et l'absence de recherches dans son récit ne peuvent-elles faire présumer qu'il a confondu dans une même attribution à Albert Durer toutes les peintures de l'église sans distinction ?

Quoi qu'il en soit, ainsi que le dit M. Quarré-Reybourbon, il y a lieu de s'attacher à faire connaître les récits de ce genre qui permettent mieux que de grandes narrations de reconstituer la physionomie d'un pays aux époques sur lesquelles les documents ne nous sont parvenus qu'incomplets.

— M. Révillion fait passer sous les yeux de ses collègues un fragment de peinture sur toile trouvé dans des décombres de la ferme dite des *Chartreux,* à Longuenesse. Bien qu'en très mauvais état de conservation, cette toile laisse encore voir sur ses deux côtés un motif semblable représentant des rinceaux assez habilement peints, au centre desquels est un médaillon portant un ange rouge de grande taille tenant par la main un chartreux. Il est probable que ce débris provient d'un devant d'autel exécuté dans le courant du siècle dernier pour le couvent des Chartreux du Val de Sainte-Aldegonde, et il

est d'autant plus intéressant que les souvenirs de ce monastère sont actuellement presque entièrement disparus.

Un membre rappelle à ce sujet qu'une statue en bois de la vierge, de la même provenance, a été longtemps la possession de la famille de M. C. Legrand, secrétaire-archiviste, ayant été recueillie à l'époque même de la Révolution, par le grand-père de M. Legrand, sur l'emplacement de la Chartreuse, après la destruction des bâtiments. La statue a été récemment donnée aux PP. Chartreux de Neuville, près Montreuil.

Lecture.

Note bibliographique sur le sculpteur artésien Simon Hurtrel ou Hurtrelle (1648-1722). – M. J. Lion, membre correspondant, a réuni quelques documents qui permettent de compléter la biographie encore mal connue de Simon Hurtrel ou Hurtrelle, sculpteur distingué du dix-septième siècle, membre de l'Académie, né, suivant la tradition, à Béthune. L'honorable correspondant a retrouvé l'acte de décès de l'artiste au village de Gennevilliers, près de Paris. Il reste toutefois à établir d'une façon certaine la date et le lieu de sa naissance. Quoi qu'il en soit, la note de M. Lion apporte à l'histoire de l'art dans ce pays une contribution assez importante pour qu'on la fasse connaître par une insertion dans le Bulletin. Une décision est prise dans ce sens par la Compagnie.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 9 h. 40.

Séance du 3 Juillet 1899

Président : M. REVILLION.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

M. le Président ouvre la séance à 8 heures 15, et annonce que MM. l'abbé Bled, Decroos et de Touchet

se sont excusés de ne pouvoir y assister. La parole est donnée à M. le Secrétaire-général pour la lecture du dernier procès-verbal qui est adopté sans observation.

Correspondance.

Accusé de réception de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique de la 189e livraison du Bulletin historique.

— La Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai envoie une convocation aux fêtes qu'elle organise au mois de juillet pour célébrer le Centenaire de sa fondation. Une exposition rétrospective sera ouverte à cette occasion à l'hôtel de ville, du 23 juin au 23 juillet.

— Le 16 juin, M. l'abbé Debout, supérieur du Collège Saint-Joseph, à Arras, remercie la Société qui l'a élu membre correspondant dans sa dernière réunion.

— Le 1er juillet, M. le Président de la Commission départementale des monuments historiques transmet à la Société une lettre de M. le Préfet du Pas-de-Calais, l'informant du rejet de la demande de classement de l'église de Wismes (v. Bulletin, livraison 187, p. 238), et il exprime à ce sujet ses regrets que la démarche tentée conjointement par les deux Sociétés n'ait pas été plus favorablement accueillie. Dans la lettre communiquée, M. le Préfet expose que la Commission des monuments historiques, à l'examen de laquelle M. le Ministre de l'Instruction publique a soumis la demande de classement, lui a fait observer que cet édifice, par suite des remaniements qu'il avait subis et aussi de l'abandon dans lequel avaient été laissées certaines de ses parties, ne présentait plus aujourd'hui qu'un intérêt secondaire.

Les membres présents expriment également combien cette décision est regrettable pour l'archéologie de notre pays. Quelles que soient les dégradations qu'ait subies cette église, il n'en est pas moins vrai qu'elle reste dans certaines de ses parties un des spécimens les plus purs de l'architecture gothique de la région avoisinant Saint-Omer.

Elections.

L'ordre du jour appelle l'élection sur les candidatures présentées à la dernière séance. Le scrutin ayant donné la majorité des voix en leur faveur, M. le Président proclame membres correspondants :

M. Alphonse Roersch, chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Gand ;

et M. le Comte J. de Richoufftz, à Saucourt-Fressenneville (Somme).

Avis leur sera donné de cette nomination.

Rapport annuel au Préfet.

M. le Secrétaire-général donne lecture du rapport demandé par M. le Préfet du Pas-de-Calais sur les travaux de la Société de Juillet 1898 à Juillet 1899. Les termes en sont approuvés ainsi qu'il suit :

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous soumettre le relevé des travaux de la Société des Antiquaires de la Morinie, depuis le mois de Juillet 1898. Ainsi que vous pourrez le constater, c'est avec une activité toujours soutenue qu'ils ont été poursuivis dans le cours de cette année.

Mémoires. — Le précédent rapport coïncidait avec l'apparition d'un tome des Mémoires : première partie de l'*Histoire des Evêques de Saint-Omer*. Depuis, un nouveau volume a pu encore être publié, et le tome XXV, consacré exclusivement au second volume de l'*Histoire du Bailliage de Saint-Omer*, de M. Pagart d'Hermansart, a été achevé au commencement de cette année. Cette étude intéressante de nos institutions locales a été complétée, dans cette seconde partie, par les détails de l'organisation du bailliage, sa compétence, sa juridiction, enfin par des listes très documentées des titulaires des différents offices de cette cour féodale depuis la fin du XIIe siècle, dont le relevé a exigé le dépouillement de nombreux actes inédits.

L'Institut de France a d'ailleurs consacré la faveur qui a accueilli cet ouvrage, car l'Académie des Inscriptions et Belles

Lettres, dans sa séance du 9 Juin, a décerné à son auteur la seconde mention du concours des Antiquités de la France.

Chartes de Saint-Bertin. — Cette année même verra l'achèvement du troisième fascicule du tome IV de cet important travail. La Société a donc l'espoir de pouvoir présenter à l'exposition de 1900 ce volume complet, car douze feuilles ont été tirées, et, si les nécessités budgétaires ne s'y opposent pas, les feuilles supplémentaires qui seront consacrées à des tables de noms de lieux et de personnes, seront imprimées dans un bref délai. C'est ainsi que la Société, grâce aux libéralités du Conseil général, a pu jusqu'à présent continuer sans interruption l'édition de ce cartulaire d'un si grand intérêt, qui n'est que le commencement d'une série de documents inédits dont une suite sera bientôt prête à être livrée à l'impression.

Bulletin historique. — Comme les années précédentes, la collaboration des Membres de la Société s'est manifestée dans le Bulletin trimestriel par des communications nombreuses et variées.

La livraison 187 contient l'*Analyse d'une Chronique du dix-huitième siècle de l'abbaye de Clairmarais,* où sont relevées en grand nombre des chartes des xiie et xiiie siècles d'autant plus intéressantes à connaître que le cartulaire de ce monastère n'est pas parvenu jusqu'à nous.

Des *Documents curieux et inédits sur le Collège wallon de Saint-Omer,* publiés par le P. Hamy, dans les livraisons 188 et 189, révèlent bien des détails restés ignorés sur l'histoire de l'instruction publique à Saint-Omer aux xviie et xviiie siècles.

M. Pagart d'Hermansart a donné (livr. 190) une curieuse étude de mœurs du xve siècle relative à une tentative d'enlèvement et à un épisode de la défense de la liberté individuelle à cette époque.

L'origine des noms de lieux a fourni à M. le Comte A. de Loisne matière à des recherches sur l'*ancien nom de Saint-Quentin-lez-Aire* (livr. 190), et l'histoire de l'art s'est enrichie, d'une part, de notes biographiques inédites, dues à M. J. Lion, sur le sculpteur artésien Simon Hurtrelle, membre de l'Académie à la fin du xviie siècle, et d'autre part, de la reproduction des

volets de retable peints par *Hans Memlinc pour l'abbaye de Saint-Bertin*. Cette publication fait connaître pour la première fois l'ensemble de ces chefs-d'œuvre qui ont déjà été signalés par les critiques d'art, mais n'ont encore été l'objet que de reproductions partielles. La monographie parue dans la 189e livraison, accompagnée de deux planches en phototypie, constitue une plaquette des plus artistiques.

Les questions numismatiques et archéologiques ont été également étudiées. La livraison 187 contient une note importante sur un « grand Denier de Saint Omer » du XIe siècle ; le même fascicule signale des fouilles opérées sur l'emplacement de l'ancienne église de Wirquin, par M. l'abbé Collet. Des trouvailles faites à Cormettes et dans les environs ont été également relevées dans les procès-verbaux des séances.

L'énoncé de ces travaux vous paraîtra, Monsieur le Préfet, constituer, par la nature des services qu'ils rendent aux diverses branches de notre histoire, des titres suffisants à la continuation des subventions du Conseil général. Ce n'est, du reste, que grâce à ce concours pécuniaire libéralement accordé jusqu'à présent, que la Société peut subvenir aux frais d'impression de ses trois séries de publications : Mémoires, documents inédits (Chartes de Saint-Bertin), et Bulletin historique.

C'est pourquoi elle vous prie de vouloir bien proposer à MM. les membres de la haute Assemblée départementale l'allocation d'une double subvention :

1° l'une de 500 francs pour encouragement à ses travaux ordinaires ;

2° l'autre de 500 francs pour la continuation de ses documents inédits (Chartes de Saint-Bertin, etc.).

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, etc.

Communications.

M. C. Legrand donne quelques détails sur le dernier Congrès de la Société française d'archéologie auquel il vient d'assister, ainsi que MM. F. de Monnecove et Decroos, également délégués de la Société.

Le centre de réunion était Mâcon, mais le principal

attrait de la session consistait dans les intéressantes excursions auxquelles étaient conviés les congressistes, spécialement à Autun, Châlon-sur-Saône, Cluny, Paray-le-Monial, Bourg, etc. Les vestiges romains d'Autun et la belle église de Brou ont été l'objet d'une attention spéciale. M. Legrand a pu en outre visiter une partie de l'Avallonnais et l'église de Vézelay qui a été, ainsi que celle de Brou, l'objet de restaurations remarquables de la part de Viollet-Le Duc.

— Il est donné lecture d'une lettre de M. Casier, membre correspondant à Bléquin, relative à une découverte d'ossements et d'armes, faite dans cette localité en 1856, et dont il a été parlé à une des dernières séances. Le procès-verbal du 9 Janvier 1899 (Bulletin hist., 189e livr., p. 314), relate en effet une communication de M. l'abbé Collet sur l'existence probable d'anciens cimetières gallo-romains ou mérovingiens à Wavrans et Bléquin. Or, d'après M. Casier, cette conclusion reposerait sur une erreur ou sur des indications incomplètes en ce qui concerne Bléquin. L'honorable correspondant précise en effet que ce ne sont pas des vestiges de cimetière avec les dispositions ordinaires que l'on a trouvés, mais seulement deux squelettes ayant à leur côté les débris d'une lance et paraissant avoir été placés presque debout dans un trou très profond. Ne seraient-ce donc pas plutôt les restes de deux victimes des nombreuses guerres qui ont désolé nos contrées au moyen-âge ? L'absence de documents empêche de préciser davantage, mais il ne paraît pas y avoir là le moindre indice de cimetière gallo-romain.

— En terminant, M. le Secrétaire fait passer sous les yeux des membres présents différents objets envoyés par M. l'abbé Collet et provenant d'une ancienne maison de Wavrans. On y remarque :

1° Une plaque de cheminée en fonte portant la date de 1598 et les armes des maisons d'Autriche et d'Espagne : aigle éployée à deux têtes surmontée de la couronne à cornes spéciale à la Bourgogne. Ainsi que le fait remar-

quer l'auteur de la communication se référant aux travaux historiques relatifs à cette époque, « cette figure est burgondo-espagnole et réunit les armes des anciens ducs de Bourgogne avec les armes des rois d'Espagne, empereurs d'Allemagne, représentées par l'aigle éployée, l'union des états de Bourgogne avec les états d'Espagne sous Philippe le Beau et Jeanne de Castille ayant amené l'union des armoiries ».

2° Un tonneau à l'huile, sorte de cruche en terre de forme spéciale qu'on employait dans dans ce pays au XVIII° siècle. Ce vase de grandeur peu commune mesure 32 centimètres de hauteur sur 50 de longueur et contient vingt litres. Il est percé d'une bonde au sommet et au fond d'un trou destiné à recevoir un robinet. Le musée de Saint-Omer qui possède déjà deux tonneaux semblables, mais de taille moindre, vient de faire l'acquisition de celui-ci par l'intermédiaire de M. l'abbé Collet.

3° Une gourde de même pâte que le tonneau et rappelant par sa forme les gourdes dites vulgairement « crapauds » qui sont encore en usage chez les ouvriers agricoles de ce pays. Elle est percée de six ouvertures pour recevoir la corde passée en sautoir soit quatre anses sur les côtés et deux trous-œillets inférieurs. Ce dernier objet est plus ancien que le tonneau et peut être attribué au XVII° siècle.

L'examen de cet envoi termine la séance qui est ensuite levée à 9 h. 50.

Séance du 2 Octobre 1899

Président : M. l'abbé BLED

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 heures 10 sous la présidence de M. l'abbé Bled, remplaçant M. Revillion, empêché, qui s'est excusé de ne pouvoir y assister.

M. le Secrétaire-général donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

Outre les publications périodiques envoyées par les Sociétés correspondantes, la Société a reçu les hommages d'auteurs suivants :

— de M. R. Richebé. *Médailles françaises inédites ou peu connues.* Paris, R. Serrure, 1898.

— de M. l'abbé H. Debout. *Tardinghem et les sépultures sous dalles.* Arras, 1891.

La Vénérable Jeanne d'Arc Paris, 1892.

Jeanne d'Arc et les Archives anglaises. Paris, 1895.

Jeanne d'Arc, prisonnière à Arras, précis historique. Arras, 1894.

Jeanne et France, tragédie en trois actes. Arras, 1898.

Appréciation du duc de Bedford, régent de France, sur Jeanne d'Arc et son œuvre. Paris, s. d.

L'Histoire admirable de Jeanne d'Arc, pucelle d'Orléans. Paris, 1895.

Histoire du Calvaire d'Arras. Arras, 1899.

Saint Vincent de Paul. Paris, 1889.

Quatre allocutions prononcées en diverses circonstances.

Theses Theologicæ. Arras, 1897.

— de M. F. de Monnecove. *Les Artistes Artésiens à l'exposition des Beaux-Arts, en* 1899. Arras, Laroche, 1899.

M. l'abbé Bled dépose sur le bureau, de la part de M. le Cte de Galametz, membre correspondant à Abbeville, comme don à la bibliothèque de la Société, huit mémoires et arrêts juridiques du XVIIIe siècle, intéressant spécialement la Flandre et l'Artois.

Remerciements.

Correspondance.

Accusés de réception :

du Ministère de l'Instruction publique, des exem-

plaires de la 190e livraison du Bulletin destinés aux Sociétés correspondantes ;

de la Bibliothèque de l'Université de Lyon, de la 190e livraison du Bulletin et du tome XXVI des Mémoires ;

de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique, de la 189e livraison du Bulletin ;

de la Société de Numismatique et d'Archéologie de Montréal, de la 189e livraison du Bulletin ;

de The Smithsonian Institution, du 2e fascicule du Tome IV des Chartes de Saint-Bertin, et de la 187e livraison du Bulletin.

— Par lettres en date des 9 et 11 Juillet, M. Alphonse Roersch, chargé de cours à l'Université de Gand, et M. le Cte de Richoufftz remercient la Société qui les a élus membres correspondants à la dernière séance.

— Le 6 Juillet, M. l'abbé Michaux, curé de Wismes, témoigne à la Société sa gratitude pour la part qu'elle a prise aux démarches, malheureusement infructueuses, faites en vue d'obtenir le classement de l'église de Wismes.

— Par lettre du 6 Juillet, M. Maurice Levert remercie M. le Président de l'hommage qu'il a rendu à la mémoire de son père, et qui est consigné au procès-verbal de la séance du 10 Avril 1899.

— Le 5 Juillet, M. le Ministre de l'Instruction publique annonce qu'il vient d'attribuer à la Société des Antiquaires de la Morinie une subvention de trois cents francs qui devra « être spécialement affectée à la publication du testament et du compte de l'exécution testamentaire de Jean Tabary, évêque de Thérouanne ». M. le Secrétaire général s'est chargé de remercier M. le Ministre de cette allocation, néanmoins il fait remarquer que la somme de trois cents francs sera insuffisante pour couvrir les frais de la publication telle que l'avait établie l'auteur de la communication dans son rapport lu à la séance du 9 Janvier dernier.

Dans ces conditions, et après entente avec M. de Mon-

necove, il propose à la Société d'insérer le travail dans le prochain volume des Mémoires, et de le réduire à la publication *in extenso* du testament et à une simple analyse avec extraits de l'exécution testamentaire. Outre les frais d'impression du travail au nombre d'exemplaires fixé pour les Mémoires et augmenté de cinquante tirés à part pour le Ministère de l'Instruction publique, la Société aura à supporter les frais (évalués à 50 francs) de la copie du testament, exécutée aux Archives nationales par un archiviste-paléographe.

Ces conclusions sont adoptées par la compagnie, et M. le Secrétaire général se chargera de transmettre la décision à M. de Monnecove.

— Il est donné lecture des statuts d'une nouvelle Société fondée à Lille sous le nom de *Société d'études de la Province de Cambrai,* qui se propose, par la publication d'un Bulletin périodique et de Mémoires, de faire connaître des travaux d'histoire locale ou régionale intéressant cette province, qui comprend la Flandre, l'Artois, Hainaut, Cambrésis et la partie autrefois française du midi de la Belgique.

En raison de l'intérêt local qui s'attache à ces études, il est décidé que l'on fera des démarches auprès de cette nouvelle Compagnie en vue d'obtenir l'échange des publications.

— Communication est donnée ensuite de deux circulaires de M. le Ministre du Commerce, relatives aux Congrès internationaux qui doivent se tenir à l'Exposition de 1900, à Paris, soit :

Le *Congrès de Numismatique* qui est fixé aux 14, 15 et 16 Juin 1900, et le *Congrès des Traditions populaires* aux 10, 11 et 12 Septembre.

M. le Secrétaire lit les conditions d'adhésion, ainsi que les réglements annexés aux circulaires.

38e *Congrès des Sociétés savantes en* 1900.

M. le Ministre de l'Instruction publique fait l'envoi de

dix exemplaires du programme du 38e Congrès des Sociétés savantes, qui s'ouvrira à Paris le 5 Juin 1900. Ce programme, dont il est fait distribution aux membres présents, ne diffère pas sensiblement, pour la partie historique et archéologique, de celui des années précédentes. Quelques questions nouvelles se réfèrent spécialement à la numismatique tant romaine que du moyen-âge.

Les Mémoires destinés à être communiqués à cette session, doivent être envoyés avant le 30 Mars prochain, pour être soumis dès lors à l'approbation du Comité.

Nécrologie.

La Société a à enregistrer la perte de M. Louis Moland, né à Saint-Omer, décédé à Paris le 21 Septembre 1899. Membre correspondant depuis le 4 Août 1862, M. Moland n'avait pas cessé de s'intéresser aux travaux publiés, et on lui doit particulièrement l'intéressante traduction de *Saint Omer assiégé et délivré l'an* 1638, de Chifflet, insérée dans le tome XIV des Mémoires, ainsi que *Saint Omer dans la Morée,* travail paru à Paris en 1852.

M. Octave Hermand, membre correspondant, vient également de décéder, dans son château du Nuisement (Eure-et-Loir). Il était fils de M. Alex. Hermand, l'érudit numismatiste, à qui la Société a dû, dès sa fondation, une grande part de sa notoriété.

Candidatures.

MM. Legrand, H de Givenchy et J. de Pas, présentent la candidature, comme membre correspondant, de M. Fropo, vice-président du Tribunal civil de Tunis, membre de l'Institut de Carthage.

MM. l'abbé Bled, Pagart d'Hermansart et J. de Pas, présentent également, comme membre correspondant, M. Chavanon, archiviste du département du Pas-de-Calais, à Arras.

Ces deux candidatures sont renvoyées, conformément au règlement, à la prochaine séance.

Distinction honorifique.

La dernière promotion au Comité des Travaux historiques du Ministère, contient les nominations, au titre de membres correspondants honoraires, de MM. l'abbé Bled et Pagart d'Hermansart, précédemment membres correspondants. Un des membres présents prend la parole, au nom de ses collègues, pour leur adresser les félicitations de la Compagnie.

Communications.

M. J. de Pas donne lecture des deux notes bibliographiques suivantes :

Note sur un fragment d'un « Liber Confraternitatum » de l'Eglise de Saint-Bertin, par M. L. Delisle.

On a signalé récemment (procès-verbal du 12 juin, p. 384) la description du *Formulaire de Clairmarais* (manuscrit 676 de la bibliothèque de Saint-Omer) parue dans la livraison du Journal des Savants, sous la signature de M. Léopold Delisle.

L'éminent directeur de la Bibliothèque nationale a relevé encore dans sa visite à la bibliothèque de Saint-Omer un fragment d'un livre de confraternité de l'abbaye de Saint-Bertin, qui constitue actuellement la garde initiale du manuscrit 153 de cette bibliothèque, mutilée d'ailleurs dans tous les sens par le relieur. L'étude qu'il lui consacre dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes (Tome LX, deuxième et troisième livraisons, p. 215-227) nous montre l'intérêt de ce document du xe siècle, dans lequel il a retrouvé un ancien catalogue des frères de l'abbaye de Corvey, en Westphalie, c'est-à-dire des religieux et peut-être aussi des bienfaiteurs que les moines de Corvey recommandaient aux pieuses intentions de leurs associés. C'est une de ces listes que se communiquaient les églises entre lesquelles il existait une association de prières et qui ont été les éléments des registres connus sous le nom de *Libri confraternitatum.*

En regard des 270 noms relevés sur ce document, M. Delisle donne les noms correspondants de la liste plus récente des

frères de l'abbaye de Corvey donnée par M. Egger dans les *Monumenta Germaniæ historica* qui l'a amené à identifier d'une façon certaine la provenance de la liste de Saint-Omer.

Les Comtes de la Hanse de Saint-Omer

Le Bulletin de l'Académie royale de Belgique (classe des lettres n° 6, pp. 525-528, 1899), contient une intéressante note de M. H. Pirenne, professeur à l'Université de Gand, sur l'existence des *Comtes de la Hanse de Saint-Omer*. La mention de ces comtes « *comites mercatorum super hansam* » ou « *comites hanse* » relevée dans les registres au renouvellement de la loi des archives de Saint-Omer de 1316 à 1319, peut être rapprochée de celle des magistrats du même nom précédemment signalés par le même auteur dans sa savante étude sur la *hanse flamande de Londres* [1]. C'étaient, en réalité, non des fonctionnaires du prince, mais les chefs de l'association marchande connue sous le nom de *gilde*, puis de *hanse*. Il faut voir en eux les successeurs des doyens de la gilde, dont l'existence remonte au XIe siècle. Plus tard, par une évolution commune à cette époque, de chefs autonomes d'une corporation marchande, ils sont devenus officiers de la ville et figurent à ce titre dans le renouvellement de la loi. Dès 1319, la dénomination de *comte* disparait pour faire place à celle de mayeur de la hanse.

Quant aux fonctions des comtes ou mayeurs de la hanse, elles consistaient vraisemblablement en la surveillance sur la draperie ainsi qu'en juridiction sur les drapiers de la ville aux foires et dans la halle.

— M. le Secrétaire-général fait ensuite passer sous les yeux de ses collègues les photographies des vitraux provenant de l'abbaye de Saint-Bertin, et actuellement dans l'église de Shiplake (Angleterre). Une communication a été présentée déjà à ce sujet et la 186e livraison du Bulletin contient (tome X, pp. 192-195) la description détaillée, traduite d'un ouvrage anglais de M^m J.-E. Climenson. Ce

1. V. ici même une note bibliographique sur ce travail, livraison 191, p. 382.

n'est que depuis cette époque que la reproduction photographique a été faite.

Des cinq verrières qui composent cet ensemble, quatre ont subi des restaurations et modifications importantes; on y remarque néanmoins des têtes très caractéristiques, qu'il est malheureusement difficile de déterminer en l'absence d'inscriptions et d'armoiries. Mais la cinquième, placée actuellement à la partie orientale de l'église, est restée entière et offre un véritable intérêt : elle est composée de portraits superposés au nombre de quatre aux panneaux latéraux et de cinq à la partie centrale. Bien que la description déjà publiée ait déterminé la plupart de ces figures, il n'est pas superflu de les reproduire ici avec les modifications que l'examen détaillé de la photographie permet d'y ajouter.

Panneau central. — 1° au sommet, le Bon Pasteur; 2° en dessous, saint Pierre, avec ses clefs; 3° saint André, avec sa croix ; 4° saint Omer, mitré et tenant un écusson à la double croix ; 5° un saint agenouillé, nimbé et habillé en moine. Derrière lui un écusson portant un lion couronné.

Panneau de droite. — 1° au sommet, un chérubin; 2° au dessous, Charlemagne, reconnaissable à sa physionomie, tenant un globe de la main gauche, et tenant la droite levée. La présence du grand empereur s'explique ici par le souvenir des libéralités dont il avait doté l'abbaye ; 3° sainte Catherine tenant une roue et un glaive; 4° saint Jean l'Evangéliste (v. la description de Mᵐ Climenson, p. 193).

Panneau de gauche. — 1° au sommet, un chérubin semblable à celui du panneau de droite ; 2° la sainte Vierge ; 3° sainte Barbe, tenant une tour ; 4° saint Antoine, tenant un livre et une cloche (v. loc. cit., p. 192).

Ce travail remarquable peut être attribué à la fin du xv° siècle.

Les reproductions communiquées sont examinées avec grande attention par les membres présents qui apprécient

vivement, autant du moins qu'on peut le faire par de simples photographies, la valeur artistique et historique de cette œuvre.

Des remerciements ont été adressés à Mlle Climenson, de Shiphake, qui s'est mise avec beaucoup de complaisance à la disposition de M. J. de Pas pour la communication de renseignements et des épreuves photographiques très bien exécutées dont la Société a pu faire l'acquisition pour ses archives.

— M. l'abbé Bled annonce à ses collègues qu'il a reçu du Père Hamy, membre correspondant, communication de la traduction *in extenso* du Diarium des Jésuites wallons de Saint-Omer. On sait que cet important manuscrit avait appartenu à M. de Laplane, ancien secrétaire-général de la Société, qui l'avait fait connaître à quelques-uns de ses collègues. Mais donné depuis aux PP. Jésuites, il était perdu pour les travailleurs de notre ville.

La traduction du P. Hamy forme un manuscrit considérable qui ne demanderait pas moins de sept à huit cents pages d'impression. Mais M. l'abbé Bled estime, après lecture de son contenu, que la plus grande partie est d'un intérêt tout spécial à l'histoire des Jésuites à Saint-Omer qui trouverait là des éléments très complets. Quant à l'histoire de la ville, qui intéresse seule la Société, elle ne tirerait de cet ouvrage que des documents épars, par des extraits qui ne contiendraient pas plus de cent à cent cinquante pages au maximum.

Dans cette mesure, la communication serait digne d'être accueillie avec empressement. La Compagnie se range à l'avis de M. l'abbé Bled, et le prie de vouloir bien correspondre avec le P. Hamy pour lui transmettre ces propositions.

Lecture.

En terminant, il est donné lecture d'une note de M. Pagart d'Hermansart sur *Adam de Milly, bailli de Saint-Omer, en* 1216. Le nom de ce bailli n'avait pu encore être

déterminé exactement d'après les documents publiés jusqu'ici. M. d'Hermansart s'appuyant sur un ouvrage de M. de Poli, *Inventaire des titres de la maison de Milly*, croit pouvoir identifier Adam de Milly, bailli d'Artois de 1223 à 1228, avec le bailli de Saint-Omer de 1216, que les listes précédentes avaient orthographié *Nuelli, Neuilly*.

Cette rectification vient apporter un élément important aux listes si complètes et si documentées que l'auteur de l'histoire du Bailliage de Saint-Omer a insérées dans le second volume de son travail.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 9 h. 40.

Rapports sur les ouvrages offerts

Histoire du Calvaire d'Arras, par M. l'abbé Henri Debout, supérieur de l'Institution Saint-Joseph, d'Arras. Arras 1899, in-8 de 148 pages.

L'histoire du Calvaire d'Arras est intimement liée à celle de la ville elle-même. On sait qu'Arras se divisait autrefois en deux parties distinctes, la Ville et la Cité, qui toutes deux étaient entourées par des fossés et des remparts. C'est par la porte Notre-Dame qu'elles communiquaient entre elles.

En souvenir d'une mission prêchée en 1677 par des religieux Capucins, le Magistrat fit ériger un Calvaire sur le sommet de la porte Notre-Dame; mais, en 1770, celui-ci fut transféré dans une chapelle construite dans le but de préserver la croix des intempéries des saisons. Transféré dans la cathédrale en 1792, il fut brûlé en 1799 dans la crypte de Saint-André.

C'est en expiation de cet acte odieux commis il y a cent ans en haine de la religion qu'eut lieu la cérémonie solennelle du 16 février 1899.

Nous n'avons pas à relater ici les miracles obtenus par la foi des fidèles et les grandioses manifestations religieuses dont le Calvaire fut l'objet à diverses époques. Dans l'ouvrage très documenté de M. l'abbé Debout, le lecteur trouvera outre de nombreuses pièces justificatives une bibliographie complète avec tous autres renseignements relatifs à ce sujet.

L'Imitation des types monétaires Flamands du Moyen-Age, depuis Marguerite de Constantinople jusqu'à l'avènement de la Maison de Bourgogne, par Raymond Serrure. (Extr. des Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles. Tome XIII, 2e livr. 1899.)

L'avant-propos de cette intéressante monographie nous montre l'importance de l'étude de l'imitation des types monétaires au moyen-âge, d'une part, au point de vue numismatique pour établir la chronologie des émissions ; d'autre part, au point de vue de l'histoire du commerce, pour établir une relation directe

entre le nombre des imitations dont la monnaie d'un pays a été l'objet, et l'importance de son trafic. M. Serrure ajoute que « la pièce prototype appartient toujours à un état d'une puissance commerciale et financière, plus grande que la pièce imitée. » Cette assertion ainsi énoncée semble, à vrai dire, trop absolue. Toutefois, dans les matières qui font l'objet de cette étude, elle se trouve en général justifiée.

Dans la période qui s'étend de Marguerite de Constantinople (1244) à Louis de Mâle (1346-84), l'auteur relève soixante-trois ateliers monétaires ayant imité les types flamands. Nous ne pouvons ici que renvoyer à la lecture de ce travail qui est doublement intéressant tant par l'étude détaillée des variétés monétaires qui en font l'objet que par les nombreuses figures intercalées dans le texte qui en font une publication éditée avec luxe et commode à consulter.

ADAM DE MILLY

bailli de Saint-Omer en 1216

SES ARMOIRIES

(Communication de M. Pagart d'Hermansart, membre titulaire).

M. de Laplane donne comme bailli de Saint-Omer en 1216 « Adam de Nuelli, Neuilly ou « Nuilly[1] », et nous avons reproduit ce nom dans les listes des Baillis qui terminent notre « Histoire du Bailliage de Saint-Omer »[2]. Un savant généalogiste, M. le vicomte de Poli, président du Conseil Héraldique de France, en examinant cette liste dans l'Annuaire de cette Société pour l'année 1899, pense qu'il faut lire « Adam de « Milly », de 1223 à 1228 bailli d'Artois, puis lieu-« tenant du roi en Albigeois, dont le sceau (1225) « porte un sautoir denché, ou (1232) un fascé de « 6 pièces (Poli, *Milly,* 325-439 pass.)[3] ».

Il est très probable, en effet, que le bailli que M. de Laplane signale en 1312 s'appelait Milly.

1. *Bull. des Antiq. de la Morinie,* t. II, p. 1009.
2. T. II, p. 1216.
3. *Annuaire du Conseil héraldique de France,* Paris, 1899, p. 372. Ce bailli d'Artois est bien connu, il est cité en 1223 par Du Chesne, *Histoire de Chastillon,* p. 68 ; — par A. Teulet, *Layettes du Trésor des Chartes* II, p. 26 ; — par Demay, *Sceaux de Flandre,* n° 4941 ; — dans le *Cartul. de l'église d'Arras,* lat. 17737, f° 58 v°, ainsi que l'a signalé le vicomte de Poli dans son *Inventaire des titres de la Maison de Milly,* Paris, 1888, n°s 325, 327, 332, 346, 420. D'après cet auteur le père d'Adam était Robert de Milly, et Geoffroy, fils d'Adam, fut bailli d'Amiens en 1224 (Id. 250). La Maison de Milly était originaire du Beauvoisis. Son nom a brillé dans les Croisades.

Ce n'est pas, en effet, un nom inconnu à Saint-Omer. En mai 1254 « Dreux, sire de Milly, chevalier, donne au prieuré de Milly, pour le repos « de l'âme de Mathilde, sa femme, 10 livres tournois de rente, à prendre sur 20 livres qu'il tenait en fief de Wagon de Milly sur le travers de « St Omer (Dom Villevieille, *Trésor généalogique* « LVIII, p. 64, au Cab. des titres de la B. N.)[1] » D'autre part, M. Deschamps de Pas a publié des lettres du mois de juin 1268, écrites sur parchemin, par lesquelles « Guillaume de Milly, chevalier et Marie, sa femme, renoncent à tout droit « sur la halle aux chausses de St Omer, vendue à « la ville par G. de Boulogne, dont le frère, Jean « de Boulogne, avait épousé Marguerite, sœur de « la dite Marie ». A ces lettres pend un sceau en cire recouverte de papier représentant ce chevalier. « Ces armes, dont les émaux, dit M. Deschamps de Pas, ne sont pas appréciables, sont « fascées de six pièces à sept losanges de.... en « bande brochant sur le tout »[2]. Ce sont évidemment les mêmes que celles signalées par M. de Poli, comme portées en 1232 par Adam de Milly et elles paraissent avoir été celles du bailli de Saint-Omer en 1216[3].

1. Poli, *loc. cit.*, p. 151, nº 451.

2. *Mém. des Antiq. de la Morinie*, t. IV, p. 358. — Wauters, *Dipl. Belg.* V. 409. — Poli, *loc. cit.*, nº 493.

3. Le vicomte de Poli a relevé pour les armoiries d'Adam de Milly : un sautoir denché, d'après Demay, cité ci-dessus, et un fascé de six pièces, d'après Douët d'Arcq, sceaux nos 2837, 2838 (*loc. cit.*, 332 et 375).

DEVIS de la CONSTRUCTION du BUFFET D'ORGUES

de l'église Saint-Denis (1751)

(Communication de M. J. Decroos, membre titulaire.)

Le buffet d'orgues de l'église Saint-Denis, sans être une œuvre extraordinaire, mérite cependant l'examen. Il a été évidemment inspiré par le magnifique buffet de Notre-Dame construit 35 ans auparavant, par Jean-Henri Piette, menuisier, et Antoine-Joseph Piette, sculpteur, tous deux de Saint-Omer. Les auteurs du devis sont loin de s'en défendre puisqu'ils stipulent que divers assemblages seront « *dans le goût de la cathédralle de Saint-Omer.* » Or, c'est précisément Antoine-Joseph Piette qui fut le constructeur du buffet d'orgues de Saint-Denis. Pourquoi Jean-Henri Piette ne lui donna-t-il pas sa collaboration pour ce travail comme il l'avait fait pour le buffet de Notre-Dame ? Il est permis de supposer que son grand âge l'en empêcha : les registres de décès de la paroisse Sainte-Marguerite nous indiquent qu'il mourut le 14 août 1762, à l'âge de 79 ans. Il avait donc 69 ans lorsque la construction du buffet de Saint-Denis fut décidée.

Ce buffet ne pouvait pas avoir l'ampleur et la richesse de celui de Notre-Dame. Il y avait pour cela un premier motif : les Marguilliers de Saint-Denis ne disposaient que de 4.400 livres alors que

Messieurs du chapitre de Notre-Dame avaient réuni 6.200 livres pour leur buffet. Mais il est une autre raison non moins probante. La nef gothique de la cathédrale, avec sa superbe élévation, se prêtait mieux à l'inspiration de l'artiste : les fûts et les tourelles pouvaient librement s'élancer vers la voûte pour supporter à leur sommet les belles statues qu'on y remarque. Le plein cintre de Saint-Denis, au contraire, semble écraser le buffet, les proportions n'étant pas heureuses du reste entre la largeur et la hauteur de la nef.

Enfin il existait un autre écueil : la tour ayant moins de largeur que la nef, il en résulte que les piliers la soutenant vers l'orient pénètrent dans l'église à travers la voûte et y forment de chaque côté un massif de maçonnerie du plus disgrâcieux effet. Or, c'est précisément entre ces deux piliers que l'orgue a été aménagé. La difficulté n'avait pas échappé à Messieurs les Marguilliers : ils avaient cru la résoudre en décidant que « *les deux pillets de la tour entre lesquels doit estre posé ledit grand orgue seront garnis de menuserie à pannaux avec frise, architrave et corniche.* » Le revêtement de menuiserie a été exécuté, mais n'est pas heureux. Le buffet déjà écrasé par les proportions de la nef s'en est alourdi davantage. Il semble qu'il eût été préférable de ne pas s'obstiner à loger le buffet entre les deux piliers : on eût pu l'avancer quelque peu au-delà vers l'intérieur de la nef. L'esthétique y aurait gagné et on eût échappé à la nécessité de garnir les piliers de menuiserie.

On peut encore critiquer l'effet produit par la balustrade : sa partie inférieure ne se détache pas

suffisamment de la frise qu'elle domine, et dont l'assemblage est lui-même très volumineux. Les panneaux sculptés perdent ainsi leurs proportions.

Ceci dit, il est permis de constater la belle ordonnance du buffet : les tourelles dominent nettement les faces plates. Les grandes lignes se dessinent heureusement ; la menuiserie et les sculptures ont été très soignées ; l'œuvre fait honneur au maître qui l'a exécutée.

Nous communiquons à nos collègues le devis qui fût rédigé pour la construction et qui se trouve aux minutes de Mes Vanheechout et de Croix, notaires à Saint-Omer, sous la date du 3 août 1751.

Devis et conditions d'un buffet d'orgues avec tout ce qui luy appartient tant en menuiserie, sculture que livraison de bois et cerurie, etc. à former dans l'église paroissiale de Saint Denis comme sensuit.

1° L'entrepreneur sera obligé et tenu de construire et poser en laditte église une caisse ou buffé dorgue selon les proportions du dessein signé et paraphé par les notaires royaux qui lui sera remis par les curé et margueliers de l'église dudit Saint Denis.

2° Toutte la menuserie ensemble la sculture dudit orgue sera fait de plus beau bois de Dannemarcq sans aucun obier ny nœuds à l'apaisement desdits sieurs curé et margueliers dudit Saint Denis.

3° Le tout sera fait suivant les *poucisons* suivantes.

Scavoir

Les montans des trois grandes et *denries* toureilles du grand orgue seront de trois pouces d'holande d'épaisseur et d'une pièce.

Les travers pour l'assamblage du dessus desdittes toureilles seront de deux pouces d'épaisseur.

Les travers pour l'assamblage de la frise au dessous des tuiaux dudit grand orgue seront pareillement de deux pouces d'épaisseur.

Les cottés et le derrière sera fait en assamblage de six quart d'épaisseur.

Les deux grands panneaux de la d'avanture seulement seront remplis au dessous de la frise de tout le corps dudit grand orgue d'un pouce d'épaisseur et monté en assamblage de trois pouces d'épaisseur sauf les travers qui en auront que deux.

Tous les pannaux des cotté et du derrière seront remplis de trois quart de pouce.

Les panneaux de la frise seront de demi pouce.

Les planchés qui couvriront ledit buffé ainsi que les petits planchés de communication de même que les travers nécessaires seront solides et tels que le facteur dudit orgue trouvera convenir.

Ledit entrepreneur sera encore tenu de former dans ledit orgue autant de portes que le facteur jugera à propos de même que les ouvertures nécessaires le tout garnis de ses cerures, platveroux à ressort, fiches à gon; et autres ferures.

Les corniches et astragalles seront faittes dans l'ordre d'architectnre conformément au plan.

Les deux pillets de la tour entre lesquels doit estre posé ledit grand orgue seront garnis de menuserie à pannaux avec frise, architrave et corniche conformément au plan particulier que ledit entrepreneur sera obligé de fournir.

L'assamblage du positif sera pour le montans de deux pouces et de cinq quart pour les travers.

Les pannaux dudit positif seront de demi pouce.

La planche au dessus dudit positif sera trois quart de pouces d'épaisseur.

L'assamblage de la balustrade en face dudit orgue ainsi que celuy qui sera posé dessous la voute de la tour de la ditte église des deux cotté avec le rond ou passe les

cordes des cloches seront de deux pouces dans le gout de la cathedralle de Saint Omer.

Les pannaux des dittes balustrades seront de deux pouces et scultés conformément audit plan.

L'assamblage de la frise au dessous desdits balustrades sera de six quart et ses panaux de demis pouce.

Les corniches molures desdits balustrades seront dans leur proportion.

Ledit entrepreneur sera encore tenu et obligé de former deux colonnes avec leurs basses et chapitaux dans l'ordre composite pour soutenir et porter un des somiers dudit buffé.

Sera encore tenu de faire toutes les figures, groupes et ornemens qui accompaignent tous l'ouvrage tant du grand et petit buffet que des balustrades conformément et dans le gou et atitude du plan paraphé qui luÿ sera remis.

Le tout dans les proportions y reprises et du plus beau bois de dannemarcq et plus gros blocq qui pouront se trouver.

Tous les contours seront conformes au plan par terre qui luÿ sera aussi remis paraphé desd. notaires.

Toutes lesquelles ouvrages cÿ dessus repris tant en menuserie qu'en sculture seront sujets à visite d'experts à ce connoissans lesdits sieurs curé et margueliers maîtres de rebuter ce qui ne sera pas jugé convenable, l'entrepreneur tenu les remplacer à l'apaisement desdits sieurs.

Tout lequel ouvrage sera fait posé et parachèvé en dedans le courant du mois de novembre de l'année mil sept cens cinquante deux.

Aujourd'huy trois aoust mil sept cens cinquante un par devant les notaires royaux d'Artois soussignés.

Fus présent le sieur Antoine Joseph Piette, marchand M^tre sculteur demeurant en cette ville lequel après avoir lu lecture et communication du devis et conditions cÿ devant qu'il a dit bien scavoir et entendre a promis comme

il promet par cette de faire et exécuter ledit grand orgue et son positif en tout son contenu ainsi que les appendances et dependances d'iceluy, se chargeant de livrer et fournir tant pour le buffé dudit orgue, balustrades, groupes, figures et autres ornemens tout ce qui se trouvera de melieur bois de dannemarcq, cloux, fer, cerures, piaux, fiches à gond conformément au devis cy dessus et aux plans paraphés par nous et notaires lesquels luy ont été à l'instant remis pour cy conformer, s'engage au surplus ledit sieur Piette de faire poser et parachever lesd. ouvrages en dedans le courant du mois de novembre mil sept cens cinquante deux, parmi et moiennant la somme de quatre mille quatre cens livres monnoie courante que messieurs les curé et margueliers de l'église paroissiale de Saint Denis de cette ville ont promis paier audit sieur Piette ou ayans cause en trois paiemens scavoir quinze cens livres en dedans quinze jours datte des présentes, quinze autres cens livres en posant lesdits ouvrages et les quatorze cens livres restant six mois après que lesd. ouvrages seront posés et paracphevés le tout sous l'obligation scavoir lesdits sieur curé et margueliers des biens temporels de leur église et ledit sieur Piette de siens présents et avenir sur lesquels ils accordent mise de fait et hipotheque elisant domicile à la maison du roy à Saint Omer pour y exploiter, acceptant à juger messieurs du conseil d'Artois et subalternes sans les decliner. Ainsi fait et passé à S' Omer les jour, mois, an et pardevant que dessus ainsi signés :

a : piette, le Clercq, curé de S' Denis, Delattre, de nielle titelouze de balinghem, hemart, p : leys.

(comme notaires) C : v : Vaneechout et m : f : de Croix.

UN ÉPISODE

des démêlés de Mgr L.-Alph. de Valbelle avec son chapitre.

1698

(Communication de M. l'abbé O. Bled, membre titulaire).

Je n'avais d'abord l'intention que de signaler une lettre rencontrée au hasard des recherches dans le fouilli un peu confus de la correspondance du chapitre de l'église de Saint-Omer, lettre dans laquelle un vénérable ecclésiastique relatait à ses confrères les incidents de son voyage de Saint-Omer à Paris en 1697. En parcourant cette liasse de lettres afin de m'initier aux circonstances dans lesquelles celle qui m'intéressa d'abord avait été écrite, il m'a paru qu'il y avait dans ce que j'apprenais autre chose qu'une occasion de donner aux grincheux modernes une leçon de patience, et d'opposer au confort toujours insuffisant des voyages d'aujourd'hui les fatigues et les dangers de ceux que nos pères faisaient au temps du grand roi, il y a juste deux cents ans.

Ces feuilles jaunies et dépareillées, rassemblées au hasard d'un classement précipité et rudimentaire, offrent des renseignements d'un plus haut

intérêt et bien autrement instructifs. Elles nous révèlent les dessous d'un long et retentissant procès entre un grand évêque et son chapitre autrefois très puissant, procès dont on ne connaissait que les causes et la solution : elles nous renseignent sur les mœurs juridiques de l'époque, elles nous donnent sur l'état d'âme, comme on dit aujourd'hui, de personnages qui en leur temps et dans leur milieu furent considérables, des renseignements et des détails d'observation qui échappent souvent à l'histoire générale et qui la servent pourtant quand ils lui parviennent.

C'est pourquoi j'ai étudié de plus près ce dossier, et de là presqu'uniquement j'ai tiré ce que je vais exposer.

En l'année 1697, où commence cette affaire, Monseigneur Louis-Alphonse de Valbelle, évêque d'Alet, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, maître de son oratoire, était évêque *nommé* de Saint-Omer depuis 1684. Le pape Innocent XI, mécontent de l'édit royal de 1682 avait refusé depuis lors de préconiser les évêques nommés par le roi; ses successeurs Alexandre VIII et Innocent XII avaient continué de tenir rigueur au roi de France. Ce ne fut qu'en 1694 que l'évêque de Saint-Omer reçut enfin ses bulles de Rome.

Ce prélat de grande et charitable mais par trop processive mémoire, travers que son influence à la cour ne pouvait qu'encourager, était, presque dès son arrivée, entré en haute lutte avec son chapitre à cause des réformes et des prétentions qu'il entendait imposer à ses chanoines. Ceux-ci, non moins opiniâtres, défendaient pied à pied ce qu'ils déclaraient être leurs droits.

Et ce n'est pas avec son clergé seulement que Mgr de Valbelle eut des démêlés. Notre collègue, M. Charles Legrand, a raconté d'une manière très intéressante le laborieux procès que M. Carton, honnête receveur de l'hôpital Saint-Jean, dut soutenir précisément en ces années 1696-1698 contre le trop ardent prélat qui l'avait bel et bien excommunié et contre tout droit.

Au dire de Deneuville, que je n'ai pu contrôler, vers la même époque, ayant eu une grave difficulté avec le magistrat de Saint-Omer, Monseigneur avait obtenu du roi des lettres de cachet qui exilaient à Sedan le mayeur et tous les échevins : il se contenta de leur faire connaître ce à quoi il les pouvait contraindre et reçut leurs excuses.

Vers la fin de 1697 l'évêque et le chapitre n'avaient plus l'un contre l'autre que trois petits procès, comme aurait dit la comtesse de Pimbèche, pendant en cour du Parlement. Les chanoines avaient envoyé à Paris, afin de suivre et de poursuivre les affaires, deux de leurs confrères, M. Wyssery, pourvu de la prébende théologale, et M. Cardon, secrétaire du chapitre. Des trois procès l'un remontait à l'année 1690 et avait commencé à l'occasion du séminaire de Saint-Omer. J'ai dit dans les *Evêques de Saint-Omer*, p. 372, que le séminaire avait été commencé par Jean Six, doté presqu'exclusivement par les fondations de plusieurs chanoines, et définitivement institué en 1604 par Jacques Blascœus sous le nom de collège de Saint-Omer, ayant pour administrateurs perpétuels l'évêque ou son délégué, le chantre et un autre chanoine nommé par le chapitre. En

1690, Mgr de Valbelle voulut faire de ce collège des chanoines un séminaire purement diocésain sous son administration exclusive. Il établit même une taxe sur Messieurs du chapitre pour son entretien. Messieurs protestèrent; l'affaire fut portée en cour et le roi nomma des commissaires dont l'évêque de Saint-Omer, l'archevêque de Paris et le maître des requêtes. Mais ces deux derniers François de Harlay et Pellisson étant venu à mourir en l'année 1695 sans que la sentence eut été prononcée, il fallut faire de nouvelles instances. L'autre procès était plus récent. Il avait été mû en 1696 à l'occasion de nouveaux statuts que l'évêque voulait imposer à son chapitre et que celui-ci, à l'exception de cinq chanoines qui les signèrent, refusait d'accepter. Enfin le troisième était une instance commune à l'évêque et au chapitre contre un M. Bastide, chanoine de Saint-Omer, qui, au titre de précepteur des pages et de commensal de la maison du roi, prétendait toucher les revenus de sa prébende sans garder la résidence et sans assister aux offices comme l'exigeaient les statuts de cette église.

On peut relever dans la correspondance du chapitre conservée aux Archives capitulaires maints piquants détails de ces curieux débats.

Dans un de ses mémoires Mgr de Valbelle, toujours impérieux, accusa son chapitre « d'avoir peu l'habitude de la subordination ». Dans sa réplique le chapitre dit que « le chapitre ne lui est « pas subordonné si longtemps qu'il n'a point de « bulles; il tient lui-même du chapitre l'autorité « qu'il a dans le diocèse; il ne peut donc point « exiger à présent du chapitre une subordination

« de devoir : il peut tout au plus demander une « subordination de déférence et de bienséance à « quoi le chapitre peut dire avec vérité d'avoir « pleinement satisfait ». Il ajoutait que c'était la première fois depuis l'érection de Saint-Omer en évêché que le chapitre était en procès avec son évêque. Le chapitre était bon canoniste. Mgr de Valbelle n'était encore qu'évêque d'Alet, et évêque nommé de Saint-Omer. Il n'administrait le diocèse qu'en qualité de vicaire général *sede vacante*, et tenait par conséquent ses pouvoirs du chapitre.

Un ami du chapitre lui avait écrit de Paris qu'il ferait bien de solliciter pour ses affaires l'appui du père de La Chaise, jésuite bien connu, confesseur du roi. Il recommandait bien d'écrire en caractères lisibles : « car, disait-il, le R. Père ne lit pas les lettres mal écrites ». Le chapitre crut faire mieux en envoyant, comme je l'ai dit plus haut, deux chanoines.

MM. Wyssery et Cardon arrivèrent à Paris dans les premiers jours de décembre, non sans grande incommodité par suite de « rumpture de carosse ». Il était temps. « Déjà, écrivent-ils, Monsieur de Saint-Omer commençoit d'emploier les voies obliques pour trancher de son procès ». Ils virent le 17 le R. P. de La Chaise qui, sur leurs plaintes, les rassura d'abord en leur disant qu'ils étaient « en un lieu où se fait bonne justice ». Les députés ne manquèrent pas, comme bien on pense, d'exposer les griefs du chapitre contre le seigneur évêque qui, malgré l'ordonnance du roi de tout maintenir provisoirement en l'état au séminaire, « s'empare de toute l'administration de cette maison et fondation au

préjudice d'icelle et des droits du chapitre ». « Et « par dessus cela, dirent-ils, nous avons avec lui « bien d'autres procès particulièrement pour des « statuts nouveaux qu'il prétend nous donner et « tant d'autres difficultez qu'il nous désole, et que « le roy ne scauroit nous faire un plus grand bien « et au diocèse de Saint-Omer qu'en le promouvant « à l'archevêché d'Arles. A quoi le R. Père nous « répartit en souriant : Peut-être en auriez-vous « un autre qui feroit encore pis ».

Je n'entrerai pas dans le détail de cette longue et âpre procédure qui nous montre bien que les ruses et procédés de guerre dans le mâquis des formes et moyens judiciaires ne datent pas d'aujourd'hui. C'est toutefois à regret que je résiste au plaisir d'analyser cette correspondance presque journalière qui nous révèle parfois des particularités fort curieuses. C'est ainsi que messieurs les députés informant leurs confrères que leur défenseur maître Gallonié, avocat au conseil, est un homme « médiocrement honneste » qui s'entend avec M. Bastide, leur adversaire. Celui-ci de son côté prétendant unir sa cause à celle du chapitre contre l'évêque, prévient ses confrères qu'il ne faut pas se fier aux consultations des avocats, car « malgré toutes leurs consultations les avocats répondent souvent selon l'inclination et l'exposition de ceux qui les consultent, et j'ay vu, dit-il, deux consultations signées du même avocat contraires touchant la même affaire, quoy que ce soit le plus habille homme de Paris ». A en croire les députés, même au temps des d'Aguesseau et des Lamoignon, les arrêts de Thémis n'étaient pas toujours rendus avec une

entière indépendance. « Le palais, écrira plus tard M. Wyssery, adore et craint Monsieur le premier président qui n'est certainement pas pour nous ». Le fameux M. du Harlay était en effet le personnel et intime ami de M. de Saint-Omer, ce qui lui assura la victoire « contre ses contradicteurs tant laïques qu'ecclésiastiques et monastiques » dit une note manuscrite anonyme du temps. Le 10 janvier MM. Wyssery et Cardon écrivent au chapitre. « Ledit seigneur evesque a « fait signifier avant-hier audit Galonnier son « acte de séjour déclarant qu'il est venu d'Arras « icy pour ce procès dès le 22 décembre, et qu'il « y demeurerat tant que l'instance finirat. La taxe « ordinaire des evesques est de demy livre par « jour [1], s'il en fait autant pour tous les procès « qu'il at à Paris et qu'il poursuit icy en mesme « temps et qu'il ose affirmer ses déclarations, « comme nous le prétendons, il gagnerat de « bonnes journées [2]. »

Cependant les agissements du sieur Bastide et de son avocat, maître Galonnier, firent mettre en doute auprès du chapitre la capacité de M. Wyssery et du secrétaire. Les chanoines rappelèrent M. Cardon et envoyèrent à Paris un autre de leurs confrères, M. Marsille, l'archiprêtre de la cathédrale, non pas pour surveiller M. Wyssery comme celui-ci s'en plaignit aussitôt avec aigreur à messieurs du chapitre, mais pour l'assister. C'est le

1. C'est-à-dire que le Parlement allouait une demi livre par jour aux évêques pour leur entretien au dépens de leurs adversaires, tout le temps que durait le procès introduit au Parlement.

2. L'évêque avait fait faire la même signification à M. Bastide, se faisant ici allouer des indemnités des deux côtés.

récit du lamentable voyage que fit M. Marsille de Saint-Omer à Paris qui a été l'occasion de notre petite enquête sur les démêlés de l'évêque avec son chapitre. Nous laissons la parole au bon chanoine qui, tout ému encore, fait en ces termes à ses confrères le récit de son aventureux voyage.

Paris, le 9 mars 1698.

Messieurs. Je ne suis qu'arrivé hier sur les quattre à cinq heures de l'après midy, et je vous respondré qu'il n'y a pas de ma faute. Car outre l'accident qu'il m'est arrivé dans le bois de Nédonchel qu'il m'a fait perdre beaucoup de temps, le postillon at culbuté soub ses chevaux, et y est resté plus d'un quart d'heure avant que je l'ay peut désgager : et par bonheur il en est quicte pour quelques contusion. Puis il at fallu attendre du secours pour relever un cheval tombé dans la creuse, et par mesme bonheur je suis sorti de la chaise sans sçavoir comment et suis enfin arrivé à St Paul d'où je suis parti à trois chevaux comme devant, et ay fait rencontre d'un postillon qui ne sçavoit les chemins et m'a mené de campagne en campagne, et je n'aurois jamais parvenu jusque à Doulens, ne fut que par autre bonheur j'ay fait rencontre d'un de ses compagnons quy m'at mené jusqu'à Doulens, et y suis arrivé sur les six heures du soir, et je n'ay pas trouvé de chevaux, autrement je fut passé oultre. Le lendemain je suis party avec deux meschants chevaux recrues dont l'un estoit boiteux et l'autre à grand peine se pouvoit il soutenir, dans la croyance de gagner Talmas du mieux qu'on auroit peut. Mais par malheur je n'y trouva aucuns chevaux et fut contraint de prier mon postillon de Doulens de me mener jusque à Amiens, ce quy dura depuis le matin cincq heures et demy jusque à une heures de l'après midy. De cecy pourrés veoir comment j'estois attelé, si est ce cependant que j'ay fait tant de diligence malgré qu'il m'at fallu faire réparer en chemin la roue de la chaise et accorder quelques baga-

telles à l'harnois, que je suis arrivé à Clermont sur les neuf heures et demy du soir, encore bien qu'il ait fallu pour le desbordement des eaux quy ont emporté la chaussée allonger de beaucoup quelques postes. J'en suis party à cincq heures et demy et ay tronvé la 3me poste si difficile (quoy qu'on l'at allongé d'une lieue) que j'ay cru y rester. Et j'estois arrivé à S. Denis environ les dix heures lorsqu'il est survenu un accident plus funeste que tous les précédent, quy est que le postillon at fait rencontre d'une pauvre viele femme qu'il a terrassé avec la chaise dont elle at un bras et une jambe cassez, quy fut porté à l'hostel de Dieu. Mon postillon s'est jetté dans la rivière et s'est sauvé, et je fut tout aussy tost attaqué par la canaille et lie du peuple quy s'est saisie de moy, me tiré par force hors de ma siège, couppé les cordes de ma malle, tout l'équipage de la calège, me tenu un couteau ou trincquet à la gorge, et entre autre un m'appela « bougre » disant : « il faut que tu passes par mes mains ». Je leur parlais beau pourtant et leur disoit : « Menez moi à la justice, je n'ay en rien meffaict et ne suis pas la cause de ce funeste accident ». Mais ils ne cessoient pour cela de me maltraitter, et eussent parachevé si je n'eusse imploré l'assistance de six gardes suisses qui estoient à une porte là près, quy m'ont vigoureusement débarrassé de ceste canaille quoy qu'armée de divers outilz chacun selon leur mestier. Les Suisses quy se renforçoient conservoient ma personne, et à la fin est survenu le bailly de la ville quy ayant entendu mes raisons me dit que j'estois en la garde du roy, que j'eusse allé où je voulois, me fit rendre ma malle et mon équipage et menaça ceste canaille, quy s'est mis à fuir et dont je n'en ouye plus un. Je fut quatre à cinq heures a tout faire racommoder et Dieu mercy il n'y a eu autre chose de perdu qu'une serviette que j'avois à mon col. Après m'estre racommodé je suis parti, et arrivé à Paris environ cincq heures de l'après midy je suis allé droit à l'autel d'Angleterre où j'y trouvé monsieur Wysserys quy m'at bien accœully, quoy que surpris de me veoir, n'estant

pas d'avance advertis. Et après que messieurs Le Brun, Carton, et Jabert se fussent retirez, je luy ay délivré vostre lettre, et en après il a commencé à se plaindre qu'on ne se fioit pas en luy, qu'il s'en estoit bien appercue, qu'on luy avoit donné pour cela monsieur Cardon pour compagnon, et que je suis venu pour le mesme effect, qu'il avait préjugé de tout cela passé longtemps et qu'il estoit malheureux après avoir agi en honneste homme pour le bien du chapitre, d'estre payé de semblable monnoye, etc, etc, dont il vous en at escrit assez amplement, pour quoy je ne vous en dit rien davantage.

Ce fut le secrétaire du chapitre M. Cardon rentré depuis peu de Paris qui accusa réception de ces émouvantes nouvelles, le 13 mars suivant.

Monsieur, nous avons appris avec bien de la joye votre arrivée à Paris, et avec chagrin tous les malheurs que vous avez essuyé sur la route. C'est comme un malheur commun à cette députation.

On se rappelle la « rumpture de carosse » dont M. Wyssery et le secrétaire avaient été victimes dans leur voyage à Paris.

Les pouvoirs de M. Wissery furent révoqués et il reprit la chaise aussitôt pour rentrer à Saint-Omer. M. l'archiprêtre demeuré seul s'occupa très activement et de son mieux des affaires qui lui étaient confiées d'autant que M. de Saint-Omer se travaillait beaucoup et que pressé lui-même de s'en retourner il avait, par son grand crédit, fait inscrire l'affaire la première au rôle du parlement.

Elle sera appelée, écrit-il, le jeudi de Quasimodo, c'est-à-dire le 10 avril. M. Marsille court chez maître le Barbier, l'avocat qui la doit plaider pour le chapitre, afin de lui faire ses dernières recommandations et l'avertir de se tenir bien prêt.

Celui-ci promet de mettre tout son zèle en cette affaire sur laquelle il avait été déjà bien instruit par M. Wissery, et déclare « qu'il en sçavoit beau-« coup, mais qu'il estoit nécessaire que M. Wis-« sery revinsse à Paris pour le parinstruire de la « mesme manière qu'il at fait et avec le mesme « ordre, autrement tout le travail fait seroit inu-« tile puisqu'il est morallement impossible qu'on « retombe dans le mesme ordre et dans les « mesmes espèces et idées qu'il s'est déjà formé « avec luy, et qu'avec un autre se seroit recom-« mencer le travail jà fait, ce qu'il ne pourroit faire « pour les grandes occupations qu'il at, et que « d'ailleurs M. Wissery est très bien instruit de « ceste affaire ayant toutes ses notices, mémoires « et autres pièces d'écriture de sa composition et « que par conséquent il est très à propos qu'il « retourne au plus tost ». C'est le 19 mars que M. Marsille annonce au chapitre cette peu agréable nouvelle. Le 30 suivant M. Wissery renvoyé à Paris écrit de là à ses confrères : « Messieurs, « mon zèle pour votre service a fait que j'ay « courru avecq tant de diligence que je suis arrivé « icy le 28, mais bien tard et bien fatigué [1], ce quy « a fait que je ne me suis pas donné l'honneur de « vous écrire hier n'ayant pas vu vos avocats avant « le départ du courrier ».

L'affaire fut en effet plaidé le 10, et le jour même M. Wissery en rend un long compte à Messieurs

1. Un charitable confrère écrit presqu'à la même date à M. Marsille qui avait cédé sa chaise de poste à M. Wissery pour faire son retour à Saint-Omer. « Vous êtes bien bon de donner votre chaise à Wissery, qui ne manque pas de faire le malade pour faire le voyage plus vite et plus à son aise. Il aime fort les commodités. »

du chapitre. « L'on a plaidé ce matin ; l'advocat de « M. de Saint-Omer s'est fortement escrimé contre « notre exemption ». Déjà dans une lettre précédente M. Wissery avait informé ses confrères que les évêques étaient très en faveur au Parlement et que l'on n'y voulait plus reconnaître d'exempts.

Toutefois la sentence fut remise à huitaine.

M. Wissery dans l'intervalle prépare de nouveaux moyens et fait d'actives démarches. Il écrit le 12 avril. « J'ai vu hier Monsieur d'Aguesssau, « advocat général avecq lequel je me suis expliqué « plus d'une demi heure... Je luy ai fait le portrait « de M. de Saint-Omer et luy ai représenté notre « malheur d'avoir un évêque aussy processif ». M. le président « qui n'est certainement pas pour « nous » a beaucoup insisté sur le fait de l'exemption, et comme le procès verbal de la visite épiscopale constate que les nouveaux statuts ont été pris au court de visite « je ne sçaurois trop répé- « ter que le verbal de la visite nous coupe la « gorge ».

Toutes ces nouvelles étaient de mauvais augure. M. Wissery écrit le 17 avril.

Messieurs, quoy que les mauvaises nouvelles arrivent toujours assez tôt, l'impatience cependant dans laquelle je me figure que vous estes touchant le succès de notre affaire fait que je me presse quoy qu'avecq bien du chagrin de vous dire qu'on a adjugé à M. de Saint-Omer touttes ses conclusions sans en diminuer un iota.

A l'annonce d'un aussi complet désastre le chapitre s'empresse d'écrire à M. Wissery, et lui mande de voir au plus tôt l'homme influent dont le crédit auprès du roi pourrait peut-être atténuer les conséquences d'un coup aussi funeste au

prestige de l'église de Saint-Omer, je veux dire le P. de la Chaise. M. Wissery n'y manquera pas, mais il se donnera en même temps la satisfaction de tout plaideur éconduit, celle de maudire les juges qui l'ont condamné et de décrier l'adversaire triomphant. Il écrit le 27 avril.

Je verray le Révérend P. de la Chaize, comme vous me l'ordonnez, mais ce ne pourat estre que mardy prochain jour de son audience, après quoy je partirai incessamment pour Cambray. Je vous engage ma parolle, Messieurs, que je laisseray au R. Père un portrait du seigneur aussy achevé que celuy que j'en ay fait à M. l'advocat général d'Aguessau ».

Il craint toutefois au retour les représailles du prélat tout puissant et dont la mémoire est tenace :

« Je ne puis m'empêcher, Messieurs, de vous témoigner la douleur avecq laquelle j'aprens les faussetés et les calomnies que ce prélat met en usage pour me faire perdre votre amitié, et le mérite et le fruit de mes travaux. Je me console de ce que par là vous voyez avecq évidence que je n'ay avecq luy aucune intelligence et que touchant mes soins et aplications à la poursuite et instruction de vos affaires, monsieur l'archiprestre quy en a pris connoissance, a deu vous déclarer qu'il n'y a trouvé aucune chose ny a faire ny à changer.... d'ailleurs j'entends seulement que M. l'évêque m'accuse de négligence en général sans désigner en quoy. Tout cela joint à la connoissance que vous avez du dessin dudit seigneur et de son indignation de la force et de la fermeté avecq laquelle je soutiens vos intérêtz contre luy, me fait espérer, Messieurs, que vous voudrez bien suspendre vos jugemens au moins jusqu'à ce que j'ay l'honneur de vous parler ».

Il y aurait injustice et même ingratitude, surtout pour un écrivain audomarois, à laisser le lec-

teur sur ce jugement passionné de M. Wissery et à ne montrer Mgr de Valbelle que par le petit côté sous lequel ces procès nous l'ont fait voir. Monseigneur Louis-Alphonse de Valbelle fut un grand, intelligent et bienfaisant évêque; il sera facile de l'établir dans une prochaine et plus complète étude. Il succédait à Mgr Anne Tristan de la Beaume de Suze, le premier évêque de Saint-Omer nommé par Louis XIV après la conquête, homme du reste d'une grande douceur, qui ne fit que passer sur le siège de Saint-Omer sans avoir jamais reçu de Rome ses bulles de confirmation.

SAINT-OMER. — TYP. H. D'HOMONT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

192e livraison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 6 Novembre 1899.

Président : M. REVILLION.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 10 par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

La Société a reçu à titre d'hommages d'auteurs :

— de M. R. Serrure. *L'imitation des types monétaires flamands au moyen-âge* (Bruxelles 1899). Extrait des Annales de la Société archéologique de Bruxelles.

— de M. le chanoine Ulysse Chevalier. *Répertoire des sources historiques du moyen-âge. Topo-bibliographie, livr. I et II.* — L'auteur de cet important travail a bien

voulu promettre à la Société de lui envoyer les fascicules qui paraîtront ultérieurement.
Remerciements.

Correspondance.

— Il est donné lecture d'une invitation du Conseil municipal de Paris à prendre part au Congrès international de l'Art public qui se réunira à Paris en août 1900 à l'Hôtel de Ville pendant l'Exposition universelle. Ce congrès comprend d'une façon générale l'étude des questions qui se rattachent à la création et à la protection de l'aspect artistique des villes et de la beauté des sites champêtres. Une Exposition spéciale annexe sera ouverte à la même date sous le nom d'Exposition internationale de l'Art public.

— Une note circulaire du Ministère de l'Instruction publique concernant le programme du congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1900 modifie la question 23 posée par la Section d'histoire et de philologie ainsi qu'il suit :

« Tracer d'après les archives départementales et communales l'histoire des fêtes nationales qui furent célébrées dans un *chef-lieu de canton* sous le Directoire. »

— Depuis la dernière séance, MM. le Dr Luc, de Paris, et A. de Sars, d'Aire, ont écrit que, pour des motifs étrangers à la Société, ils envoient leur démission de membre honoraire et de membre correspondant.

Nécrologie

La Société a à enregistrer la mort de M. Bonvarlet, président du Comité flamand de France, membre correspondant depuis 1861, décédé à Coudekerque-Branche le 2 octobre 1899. Érudit distingué, M. Bonvarlet avait réuni sur la Flandre maritime un très grand nombre de documents curieux et inédits dont il faisait largement profiter les Sociétés avec lesquelles il était en relations. Depuis son entrée dans la Société des Antiquaires de la Morinie, chaque volume du Bulletin historique contient de lui quel-

ques communications intéressantes, et dernièrement encore il lui envoyait sur des abbayes du diocèse de Thérouanne des chroniques du XVIIIe siècle qui ont déjà été mises à contribution. M. le Président se fait l'interprète de ses collègues pour exprimer la part que la Compagnie prend à la perte de ce savant regretté.

— M. le Secrétaire annonce également la mort de M. Raymond Serrure, expert en numismatique à Paris, à qui la Société a été cette année même redevable de l'hommage de deux intéressantes monographies, l'une sur *le Grand denier de Saint-Omer,* analysée dans le procès-verbal du 6 juin 1898 (v. Bulletin, t. X, p. 228), l'autre sur l'*Imitation des types monétaires flamands* présentée avec les dons et hommages de ce jour.

Elections.

L'ordre du jour appelle l'élection sur les deux candidatures présentées à la dernière séance. Le dépouillement des scrutins ayant donné lieu à la majorité de voix en leur faveur, M. le Président proclame membre correspondant :

M. J. Chavanon, archiviste du département du Pas-de-Calais, à Arras;

et membre honoraire :

M. A. Fropo, vice-président du tribunal civil de Tunis.

M. le Secrétaire-général avisera les nouveaux membres de leur nomination.

Communications.

Poteries trouvées à Wisques.

— M. Revillion fait passer sous les yeux de ses collègues quelques fragments de poterie à engobe et pastillage sous couverture trouvés à Wisques dans une petite tranchée qui vient d'être ouverte par un cultivateur sur l'emplacement où se trouvait, suivant la tradition, un ancien ermitage. Cette poterie vernissée ne paraît pas être de provenance locale, et un membre présent, M. F. de Monnecove, fait observer qu'elle présente une grande analogie avec des objets de même nature décrits dans l'ouvrage de

M. Wignier sur les *Poteries vernissées de l'ancien Ponthieu*. M. G. de Lhomel a fait au dernier congrès pour l'avancement des sciences, tenu à Boulogne-sur-Mer, une communication sur les plats de cette fabrication et en a présenté plusieurs échantillons. Le monogramme du Christ qui figure sur le fragment produit par M. Revillion se retrouve quelquefois sur les poteries picardes.

A ces objets était joint un morceau de verrerie gallo-romaine trouvé au même endroit.

Malgré le peu d'importance des échantillons présentés, il serait intéressant de poursuivre les recherches par des fouilles plus complètes qui expliqueraient probablement la provenance en cet endroit d'objets d'époques aussi différentes.

Lectures.

Livres liturgiques de Thérouanne.

— M. F. de Monnecove donne lecture d'une note sur *les livres liturgiques imprimés pour le diocèse de Thérouanne*. Il rappelle ceux qui ont déjà été décrits dans les publications de la Société par M. Mallet (Bulletin hist., tome I, 2e partie, p. 103) et par M. le Baron Dard dans sa *Bibliographie historique de l'arrondissement de St-Omer*, et il en cite plusieurs autres non moins curieux qui reposent dans les bibliothèques publiques. Ce travail bibliographique a le mérite de les réunir dans une seule notice et de compléter la description de ceux déjà signalés.

Après cette lecture intéressante, M. l'abbé Bled expose qu'il croit devoir en profiter pour soumettre à la Société quelques documents qu'il a réunis sur les livres liturgiques de Thérouanne. Il cite d'une part un inventaire de 1520 publié par M. Coyecque, archiviste-paléographe, dans lequel sont relevés, dans un magasin de librairie de Paris, plusieurs lots de livres *ad usum ecclesiae Morinensis*. Il donne également lecture d'une courte notice de M. P. Hédouin, publiée à la suite de l'*Histoire de Notre-Dame de Boulogne* de M. Antoine Leroi (p. 227), concernant un grand Bréviaire manuscrit de l'Evêché de Thérouanne. Il rappelle la liste des livres de chœur de l'église

de Thérouanne en 1553 publiée par lui dans le tome VIII du Bulletin (p. 198). Enfin il pourrait relever, s'il devait poursuivre cette étude, quelques manuscrits connus dans les bibliothèques de la région.

La notice de M. F. de Monnecove se rapporte uniquement à des livres imprimés et parvenus jusqu'à nous. Ainsi que le fait remarquer lui-même l'honorable membre, il serait très intéressant de compléter ce travail par une étude annexe sur les livres manuscrits ou relevés dans des inventaires. Les membres présents se rangent à cette opinion et invitent M. l'abbé Bled à compléter dans ce sens les notes qu'il a réunies. Les deux notices pourraient dès lors être publiées en même temps.

Fouilles de Thérouanne.

— En terminant, M. le Président donne lecture à ses collègues du rapport sur les fouilles entreprises par M. de Bayenghem à l'emplacement de la cathédrale de Thérouanne, présenté par M. le comte de Loisne à la Société des Antiquaires de France, dans la séance du 21 décembre 1898 et publié dans le Bulletin de cette Société, 1898, p. 402. Cette lecture est écoutée avec un intérêt d'autant plus marqué, que la Société des Antiquaires de la Morinie n'a cessé de tout temps, ainsi qu'en témoignent de nombreuses mentions insérées dans ses publications, de manifester le désir de voir explorer le sous-sol de cette ancienne cathédrale et de faire des vœux pour que les fouilles s'exécutent. Plusieurs membres font observer toutefois que le rapport de M. de Loisne, remontant déjà à un an, est incomplet en l'état actuel des travaux, tel que l'expose M. Enlart dans deux communications importantes, lues la première au congrès archéologique de Boulogne du mois de septembre dernier, la seconde, à l'Institut, à la dernière séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 3 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 9 h. 45.

Séance du 4 Décembre 1899

Président : M. l'abbé BLED

Secrétaire : M. J. de Pas.

La séance s'ouvre à 8 heures sous la présidence de M. l'abbé Bled, remplaçant M. Revillion empêché. MM. de Touchet et F. de Monnecove s'étaient également excusés de ne pouvoir y assister.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Correspondance.

— Par lettres en date du 13 et 17 novembre, MM. J. Chavanon, archiviste départemental à Arras, et Fropo, vice-président du tribunal civil de Tunis, remercient la Société qui les a élus à la dernière séance.

— Par circulaire du 15 novembre, M. Gariel, délégué principal du Ministère du commerce pour les congrès internationaux de l'Exposition de 1900, demande des indications concernant la constitution de la Société. M. le Secrétaire général s'est chargé de répondre au questionnaire spécial qui a été annexé à cet effet à la circulaire.

— Le 28 novembre, M. le Ministre de l'Instruction publique avise les Sociétés savantes qui désirent participer à l'Exposition de 1900, sous les auspices du Ministère, qu'un espace leur sera réservé dans les locaux affectés à la classe 3 (Enseignement supérieur), et que leurs publications depuis 1889 y seront accueillies. Conformément à la décision prise dans la séance du 5 décembre 1898 (v. Bulletin, tome X, p. 278), la Société a réservé, dans ce but, tous les travaux parus dans le délai indiqué.

Nécrologie.

La Société a à enregistrer la mort d'un de ses membres correspondants les plus distingués, M. A. Giry, membre de l'Institut et professeur à l'École des Chartes, décédé le 14 novembre. Les travaux de M. Giry sont trop connus pour qu'il y ait lieu d'insister sur l'importance qu'ils

ont eue sur les études historiques. Il y a lieu toutefois de rappeler ici son *Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses Institutions, les Châtelains de Saint-Omer,* et l'*Analyse du Gros Registre en parchemin des Archives municipales* qui tiennent une place importante dans notre bibliographie locale.

Achèvement des Chartes de Saint-Bertin.

Il est fait distribution aux membres présents du troisième fascicule du tome IV des Chartes de Saint-Bertin qui termine cet important travail. A ce sujet, M. Pagart d'Hermansart prend la parole pour rappeler, au moment de son achèvement, l'historique de cette importante publication et pour faire ressortir tout le mérite que la Société en a retiré. Commencée dès 1884 sur l'initiative de M. L. Deschamps de Pas [1] avec un tirage restreint, par suite de la situation précaire des finances de la Société, elle s'est fait remarquer de suite par le monde savant qui a apprécié la magistrale introduction et l'érudition déployée par M. l'abbé Haigneré dans le tome Ier. Dès lors, l'appui du Ministère et du Conseil général lui a été assuré et a permis de mener à bonne fin cette entreprise. Il y a donc lieu, au moment où le dernier fascicule vient d'être distribué, de rendre hommage à la mémoire de l'ancien secrétaire général de 1884, promoteur de l'œuvre, à celle de M. l'abbé Haigneré, qui a achevé les deux premiers volumes et le premier fascicule du tome III, à M. l'abbé Bled qui, en acceptant la lourde charge de succéder à M. Haigneré, s'est acquitté de cette tâche jusqu'à la fin avec une érudition si remarquée, et enfin au secrétaire général actuel, M. J. de Pas, qui a fait les tables des deux derniers volumes et y a ajouté une table générale des matières dont l'utilité est vivement appréciée.

1. M. Deschamps de Pas avait signalé deux fois au Comité des Travaux historiques l'importance de ce vaste recueil. (V. *Bulletin du Comité de la langue et de l'histoire, section d'histoire,* 19 mai 1856, et *Revue des sociétés savantes,* 1863, t. I, p. 290).

La Compagnie s'associe à l'unanimité aux paroles de M. d'Hermansart, elle félicite M. l'abbé Bled d'avoir pu terminer si heureusement cette œuvre si importante et remercie M. J. de Pas de sa modeste mais si utile collaboration.

Renouvellement du Bureau pour 1900.

L'ordre du jour appelle les élections du Président et du vice-Président pour 1900.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Président : M. l'abbé Bled.

Vice-Président : M. Revillion.

M. l'abbé Bled remercie ses collègues du témoignage d'estime et de confiance dont ils l'honorent de nouveau et se fait également l'interprète de la Compagnie pour adresser l'expression de sa gratitude à M. Revillion, absent de la séance, qui vient de remplir, pendant l'année qui vient de s'écouler, les fonctions de président avec autant d'aménité que de dévouement.

Il est procédé ensuite au renouvellement de la Commission du Bulletin historique, qui sera composée cette année de MM. Van Kempen, Decroos, C. de Pas, Marion et Boitel.

Candidatures.

Les deux candidatures suivantes sont soumises à la Société :

— de M. le Commandant Larguillon, à Nancy, membre de la Société d'archéologie lorraine, présenté par MM. Revillion, l'abbé Bled et J. de Pas, comme membre correspondant.

— de M. Paul Vilain, architecte à Lille, présenté par MM. Sturne, l'abbé Bled et J. de Pas, comme membre honoraire.

Conformément au règlement, le vote est renvoyé à la prochaine séance.

Communications.

M. Decroos dépose sur la table, de la part de M. l'abbé Collet, quelques objets trouvés à Cormettes, à l'endroit même où ont été recueillis précédemment des armes, ossements et poteries signalés par l'honorable correspondant (v. Bulletin, t. X, pp. 190, 229, 236). L'envoi comprend : Trouvaille à Cormettes.

1° Trois vases en terre portant comme les autres des ornements tracés à la roulette.

2° Trois framées fortement empâtées de rouille.

3° Une perle de collier et une épingle en bronze.

Cette trouvaille, bien que peu importante en soi, présente un intérêt réel par la contribution qu'elle apporte encore à l'étude du cimetière mérovingien découvert sur ce territoire.

— En terminant, M. l'abbé Bled fait passer sous les yeux de ses collègues un certain nombre de feuilles manuscrites du commencement du XVI° siècle qui se trouvaient collées ensemble et constituer le carton formant la reliure de l'ancien missel de Thérouanne appartenant à la bibliothèque de la Société. C'est en décollant avec soin cette reliure qu'il est parvenu à reconnaître tous ces feuillets un peu disparates mais qui sont encore lisibles. On y trouve des fragments de poëme en l'honneur de la Sainte Vierge, des prières, des chansons profanes, des lettres adressées à une religieuse des Sœurs grises de Lille, des fragments d'anciens calendriers et d'anciens missels, etc. L'écriture semble contemporaine de l'impression du missel. Ainsi que le fait remarquer M. l'abbé Bled, cette communication doit attirer l'attention des possesseurs d'anciens livres sur les papiers constituant les vieilles reliures ou feuilles de garde. On sait que c'est précisément sur une feuille de garde d'un manuscrit de l'abbaye de Saint-Bertin que M. Léopold Delisle a relevé dernièrement des fragments d'un livre de confraternité qu'il a analysés avec tant de compétence dans le *Journal des Savants* (v. Bulletin, t. X, p. 191). Feuillets manuscrits du XVI° siècle.

Sur la demande qui lui en est faite, M. Legrand veut bien se charger de préparer un rapport sur l'examen qu'il compte faire du feuillet contenant les chansons.

Après cette communication qui clôt l'ordre du jour, la séance est levée à 9 h. 20.

Rapports sur les ouvrages offerts

Actes et documents anciens intéressant la Belgique, par Charles Duvivier, membre de l'Académie Royale de Belgique, Bruxelles, 1898, 462 pages in-8.

« En nous livrant, dit l'auteur, à des recherches sur divers sujets dans les riches dépôts de la France, et spécialement dans ceux du Nord, nous avons eu l'occasion de noter un certain nombre d'actes, dont les uns concernent directement la Belgique, et dont les autres offrent un réel intérêt pour notre histoire, parce qu'ils se rapportent à des territoires qui ont longtemps partagé nos destinées et à des populations unies avec nous dans une communauté de mœurs et d'institutions... »

L'auteur s'est attaché spécialement aux actes antérieurs au XIIIe siècle. Sur les 148 documents réunis par lui, une quarantaine appartiennent à la période du IXe au XIe siècle.

Les travailleurs puiseront dans ce recueil fait avec soin des renseignements précieux sur un grand nombre d'abbayes et de villes du Nord de la France à une époque peu connue. C'est ainsi que 21 actes allant de 1104 à 1194 intéressent l'abbaye de Bourbourg ; 27 actes de 906 à 1177 se rapportent à l'abbaye de Saint-Amand, etc.

Liste des ouvrages et publications périodiques reçus en 1899 à titre d'hommages, échanges ou abonnements

Hommages d'auteurs

Carton (Dr L.) *La Restauration de l'Afrique du Nord.* Bruxelles 1898.

— *Le Bédouin, scènes de la vie du Nomade.* Lille, Danel 1898.

— *Le Temple de Saturne (de Dougga) à l'Exposition nationale des Beaux-Arts en* 1898. Tunis, 1898.

— *Essai de classification des tombes de l'Afrique du Nord.* Communication au Congrès de Saint-Etienne en 1897. Paris 1897.

— *Communications faites aux séances de la Société des Antiquaires de France de Juillet* 1897 *et Mai* 1898. Extraits du Bulletin de la Société.

Chevalier (Chanoine Ulysse). *Répertoire des sources historiques du Moyen-âge.* Topo-bibliographie. Fasc. 1 et 2.

— *La Renaissance des études liturgiques.* 2e mémoire. Lyon, imp. E. Witte 1898.

Debout (Abbé H.) *Tardinghem et les sépultures sous dalles.* Arras, Répessé-Crépel 1891.

— *La Vénérable Jeanne d'Arc.* Paris, 8, rue François Ier.

— *Jeanne d'Arc et les Archives anglaises.* Paris, ibid.

— *Appréciation du duc de Bedford, régent de France, sur Jeanne d'Arc et son œuvre.* Paris, ibid.

— (en collaboration avec M. Emile Eude). *L'histoire admirable de Jeanne d'Arc, pucelle d'Orléans.* Paris, ibid. 1895.

— *Jeanne d'Arc prisonnière à Arras.* Précis historique. Arras, Laroche, 1894.

— *Jeanne d'Arc,* tragédie en trois actes. Arras, Sueur-Charruey 1898.

— *Saint Vincent de Paul.* Paris, 8, rue François Ier.

— *Allocution prononcée au Monastère de la Visitation*

de Boulogne-sur-Mer, le 25 Juin 1897. Arras, Laroche 1897.

— *Discours prononcé au pèlerinage de Domrémy*, le 25 Août 1891. Paris, imp. de Soye.

— *Allocution prononcée à la cathédrale d'Arras pour la messe annuelle du Souvenir français*, le 8 Novembre 1896. Arras, Laroche 1897.

— *Allocution prononcée à Notre-Dame de Paris à la fête annuelle de l'Œuvre de Marie-Immaculée*, le 12 Décembre 1895. Paris, imp. Mersch 1895.

— *Histoire du Calvaire d'Arras*. Arras, Laroche 1899.

— *Theses Theologicæ*. Arras, Sueur-Charruey.

Edmont (Ed.) *Lexique Saint-Polois*. Mâcon, Protat f^rs 1897.

Galametz (Cte de Brandt de). *Enguerrand d'Eudin, gouverneur du Ponthieu et du Dauphiné, fondateur des Célestins d'Amiens*. Abbeville, Paillard 1899.

Janvier (Aug.) et Ch. Bréard. *Annales de l'Abbaye de St-Jean, d'Amiens*. Amiens, Courtin-Hecquet 1899.

Loisne (C. A. de). *Lettres patentes du roi Louis XI, conférant la seigneurie de Béthune à Antoine de Chourses, son chambellan*. (Extr. du Bulletin historique et philologique du Ministère, 1898.)

— *Les baillis, gouverneurs et grands-baillis de Béthune* (1210-1789). (Extr. du Bulletin historique et philologique du Ministère, 1898.)

— *Histoire généalogique de la maison de Foucher*. Abbeville, Fourdrinier 1898.

Loquin (Anatole). *Le Masque de fer et le livre de M. Frantz Frunck-Brentano*. Paris, imp. des Libraires associés 1899.

Monnecove (F. de). *Les Artistes Artésiens à l'exposition des Beaux-Arts en* 1899. Arras, Laroche 1899.

Piette. *Etudes d'ethnographie préhistorique. Fouilles à Brassempouy en* 1897. Paris, Masson et Cie.

Pley (Dr E.) *De l'extraction totale de la cataracte secondaire* (Thèse pour le doctorat en médecine). Saint-Dizier, Thévenot 1898.

Quarré-Reybourbon. *Inauguration du monument commémoratif élevé en l'honneur de Mgr Dehaisnes dans l'église Saint-Maurice à Lille le 26 Octobre 1899.*

Richebé (R.) *Médailles françaises inédites ou peu connues.* Paris, R. Serrure 1898.

Roersch (Alph.) *Correspondance inédite de Loæus, abbé d'Eversham.* Gand, A. Siffler 1898.

Roulin (Dom E.) *Tête antique et Colombe eucharistique.* Extr. des notes d'art et d'archéologie. Paris, Plon, Nourrit et Cie 1898.

— *Une Custodia espagnole (Abbaye de Silos).* Extr. des notes d'art et d'archéologie. Paris, Plon, Nourrit et Cie 1898.

Serrure (R.) *L'Imitation des types monétaires flamands du Moyen-âge.* Extr. des Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles 1899.

Teil (Bon J. du). *Les Missions catholiques Françaises et les raisons de leur participation à l'exposition de 1900.* Extr. du Correspondant. Paris L. de Soye 1899.

Touchet (Commandant de). *Le 21e Dragons.* Extr. de l'historique du Régiment.

Ouvrages concédés par le Ministère de l'Instruction publique

Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin historique et philologique 1898. Livr. I à IV.

— Bulletin archéologique 1898. Livr. I à III. — 1899. Livr. I.

Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. Bulletin, nos 9 à 12.

Congrès des Sociétés savantes à Toulouse. Discours prononcés à la séance générale, le 8 Avril 1899.

Section des sciences économiques et sociales. Congrès des sociétés savantes de 1898.

— *Enquête sur les conditions de l'habitation en France. Les maisons types.* Tome II, par M. Jacques Flach. 1899.

Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1899.

Catalogues généraux des Manuscrits des Bibliothèques publiques de France :

Supplément à la bibliothèque Mazarine. 1898.

Bibliothèque Ste-Geneviève. Introduction. 1898.

Départements tome XXXI, 1898 : *Palais des arts de Lyon, Briey, Gien, Confolens, Riom, Gaillac, Villeneuve-sur-Lot, Lunel, Montauban, Angers, Niort, Orange, St-Hippolyte-sur-le-Doubs, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Saint-Mandé, Villefranche-de-Rouergue, Trie-sur-Baise.*

Lettres de Peiresc, publiées par M. Philippe Tamisey de Larroque. T. VII (1602-1637). Paris 1898.

Journal des Savants. Novembre et Décembre 1898 — Janvier à Octobre 1899.

Revue historique. Janvier à Décembre 1899.

Romania, recueil consacré à l'étude des langues romanes. Janvier, Avril, Juillet et Octobre 1899.

Ouvrages concédés par M. le Préfet du Pas-de-Calais

Conseil général. Rapport du Préfet et procès-verbaux des délibérations. Session d'Août 1898.

— Session d'Avril 1899.

Annuaire administratif et statistique du Pas-de-Calais. 1899.

Ouvrage concédé par M. le Préfet du Nord

Inventaire des archives départementales du Nord antérieures à 1790. Tome I (1re partie).

Envois des Sociétés correspondantes

France

INSTITUT DE FRANCE. *Académie des inscriptions et belles-lettres.* Comptes-rendus des séances de 1898. 4e série. T. XXVI (Novembre, Décembre 1898).

— — Comptes-rendus des séances de 1899. T. XXVII (Janvier à Octobre 1899).

— — *Inauguration du monument élevé à la mémoire de Sainte-Beuve à Paris, le 19 Juin 1898.*

ABBEVILLE. *Société d'émulation.* Bulletins 1898, n° 1 à 4; 1899, n° 1 et 2.

— — Mémoires : *Les reliures artistiques et armoriées de la bibliothèque communale d'Abbeville.* 1897. — *La Chronique de Centule.* 1899.

AIX. *Académie des sciences, de l'agriculture, des arts et belles-lettres.* Mémoires. T. XVI.

— — Séance publique du 17 Juin 1898.

AMIENS. *Société des Antiquaires de Picardie.* Bulletins 1898. 1er, 2e et 3e trim. — 1899. 1er trimestre.

— — Mémoires. 4e série. Tome III. 1899.

ARRAS. *Commission départementale des monuments historiques.* Statistique monumentale. Tome II, n° 20. 1878.

— *Académie des sciences, lettres et arts.* Mémoires. 1898.

AUXERRE. *Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* Bulletin : supplément au t. 50 : relation des fêtes organisées à l'occasion du cinquantenaire de la Société en Juillet 1897. — Bulletin. 52e vol. 1898.

AVESNES. *Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.* Mémoires. Tome I (2e édition). 1899.

BEAUVAIS. *Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise.* Mémoires. Tome XVII, 1re partie.

BELFORT. *Société Belfortaise d'émulation.* Bulletin. N° 18. 1899.

BÉZIERS. *Société archéologique, scientifique et littéraire.* Bulletin. 3e série, tome II, 2e livraison. 1898.

BORDEAUX. *Société archéologique.* Bulletins et Mémoires. Tome XII. 1er et 2e fasc. 1897.

BOULOGNE-SUR-MER. *Société d'agriculture.* Bulletin. T. XXXIV, n° 5 ; T. XXXV, n° 1 à 3.

BREST. *Société académique.* Bulletin. 2e série. T. XXIII.

CAEN. *Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.* Mémoires. 1898.

CAHORS. *Société d'études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.* Bulletin. Tome XXIII, 3e et 4e fasc. 1898 ; Tome XXIV, 1er et 2e fasc. 1899.

CAMBRAI. *Société d'émulation.* Mémoires. Tome LII. 1898.

CANNES. *Société d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Cannes et de l'arrondissement de Grasse.* Bulletin. 1er trim. 1899.

CHALONS-SUR-MARNE. *Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.* Mémoires. 2e série. Tomes I et II. 1re et 2e parties. 1898, 1899.

CHAMBÉRY. *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie.* Mémoires. IVe série. Tome VII. 1899.

— *Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.* Mémoires. Tome XXXVII.

CLERMONT-FERRAND. *Académie des sciences, belles-lettres et arts.* Bulletin historique et scientifique. 2e série. 1898, nos 9 et 10; 1899, nos 1 à 5.

— — Mémoires. 2e série. Fasc. 10 et 11.

COMPIÈGNE. *Société historique.* Compte-rendu des travaux de la Société.

CONSTANTINE. *Société archéologique du département de Constantine.* Notices et mémoires. 32e vol. 1899.

DAX. *Société de Borda.* Bulletins : 1898, 4e trimestre; 1899, 1er, 2e et 3e trim.

DIJON. *Académie des sciences, arts et belles-lettres.* Mémoires. 4e série. Tome VI. 1897-98.

DUNKERQUE. *Comité flamand de France.* Bulletins : 1898, 2e à 4e fasc.; 1899, 1er et 2e fasc.

— — Annales. T. XXIV. 1898.

— — *Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.* Bulletin. 1898, 2e fasc.

— — Mémoires. 31e vol. 1898-99.

FONTAINEBLEAU. *Société historique et archéologique du Gâtinais.* Annales. 1899, 1er à 3e trimestres.

GRENOBLE. *Académie Delphinale.* Bulletin, 4e série, tome XI, 1897; tome XII, 1898.

GUÉRET. *Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.* Mémoires, 2e série, tome VII, 1898.

LE HAVRE. *Société Havraise d'études diverses.* Recueil de publications, 1re à 4e trim. 1898; 1er trim. 1899.

LE MANS. *Société historique et archéologique du Maine.* Revue. Tomes 43, 44 et 45 (1er semestre).

— *Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* Bulletin, tome XXIX, fascicules 1 et 2.

LILLE. *Commission historique du département du Nord.* Bulletin. Tomes 13 à 18.

— — *Notices descriptives sur les monuments historiques conservés dans le département du Nord, et sur les objets mobiliers conservés dans les établissements publics de l'arrondissement de Lille,* par Mgr Dehaisnes, 1894.

— *Société des sciences, de l'agriculture et des arts.* Bulletin. Séance du 6 janvier 1899.

LIMOGES. *Société archéologique et historique du Limousin.* Bulletin. Tome XLVII, 1899.

LYON. *Académie des sciences, belles lettres et arts.* Mémoires, 3e série. Tome V, 1898.

— *Annales de l'Université de Lyon.* Fascicules 37, 38, 40. Nouvelle série, fasc. 1 et 2.

— — *Essai critique sur l'hypothèse des atomes dans la science contemporaine,* par Arthur Hannequin, 1899.

— — *La doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes,* par M. Ferdinand Buissot, 1891.

— — *Le Fondateur de Lyon. Histoire de L. Munatius Plancus,* par M. Emile Jullien, 1892.

— — *Lettres intimes de J.-M. Alberoni, adressées au Comte J. Rocca, ministre des finances du duc de Parme, et publiées d'après le manuscrit du collège de S. Lazaro Alberoni,* par M. Emile Bourgeois, 1893.

— — *Saint Ambroise et la Morale chrétienne au IVe siècle,* par M. Raymond Thamin, 1895.

MARSEILLE. *Société de statistique.* Répertoire des travaux. T. 44. 1897-1899.

MONTAUBAN. *Société archéologique de Tarn-et-Garonne.* Bulletin archéologique et historique. 1er à 4e trim. 1898.

MONTBÉLIARD. *Société d'émulation de Montbéliard.* Mémoires. XXVIe vol. 2e fasc. 1899.

MONTPELLIER. *Société archéologique.* Mémoires. 2e série. Tome I. 1899.

MOULINS. *Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais.* Bulletin. Tome VI. 1898.

MOUTIERS. *Académie de la Val d'Isère.* Recueil des mémoires et documents. 7e volume, 2e livraison.

NANCY. *Académie Stanislas.* Mémoires. 5e série. Tome XVI. 1899.

NANTES. *Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure.* Bulletins : Tome XXXVIII. 2e semestre 1897; Tome XXXIX. 1er et 2e semest. 1898.

NICE. *Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.* Annales. Tome XVI. 1899.

NÎMES. *Académie.* Mémoires. VIIe série. T. XXI. 1898.

NIORT. *Société Botanique des Deux-Sèvres.* Procès-verbal de la séance du 9 février 1899 ; Intermédiaires mensuels, avril-mai-juin-juillet 1899.

— -- Bulletin. 1898-1899.

ORLÉANS. *Société archéologique et historique de l'Orléanais.* T. XII, nos 163, 164, 165.

PARIS. *Société des Antiquaires de France.* Bulletins et Mémoires. 6e série. Tome VIII.

— — Bulletin. 1898.

— — Mémoires et documents : Mettensia II. 1898; fascicule II. 1899.

— *Société de l'histoire de France.* Annuaire-bulletin, 1898. Tome XXXV.

— *Société d'anthropologie.* Bulletins : T. IX. IVe série, fasc. 6, 1898; T. X. IVe série, fasc. 1 à 3, 1899.

— — *Société philotechnique.* Annuaire 1898. T. 37.

POITIERS. *Société des Antiquaires de l'Ouest.* Bulletins et Mémoires. 2e série. T. XXI. 1898.

— — Bulletins : 2e série. T. X. 3e et 4e trimestres 1898 ; T. XI. 1er et 2e trimestres 1899.

RAMBOUILLET. *Société archéologique.* Mémoires. T. XIII. 1898.

REIMS. *Académie nationale.* Travaux. 103 et 104e vol. 1897-1898.

RENNES. *Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.* Bulletins et Mémoires. T. XXVIII. 1899.

ROMANS. *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers.* 1899.

ROUBAIX. *Société d'émulation.* Mémoires. 3e série. Tome V.

ROUEN. *Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.* Bulletin. T. XII. 2e livr. 1899.

SAINT-BRIEUC *Société d'émulation des Côtes-du-Nord.* Bulletins. 1898, n° 9 ; 1899, nos 1 à 8.

— — Bulletins et Mémoires. T. XXXVI. 1898.

SAINT-DIÉ. *Société philomatique vosgienne.* Bulletin. T. XXIV. 1898-99.

SAINT-QUENTIN. *Société académique des sciences, arts et belles-lettres.* Mémoires. 4e série. T. XII.

SAINTES. *Société des archives historiques de Saintonge et d'Aunis.* Bulletins : XIXe volume 4e à 6e livr. 1899 ; XXe vol. 1re livr.

SENLIS. *Comité archéologique.* Comptes-rendus et Mémoires. 4e série. T. II. 1897-98.

TOULON. *Académie du Var.* Bulletin. Nouvelle série. T. XXI. 1898.

TOULOUSE. *Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.* Bulletin. Tome I, nos 1 à 3.

— *Société archéologique du Midi de la France.* Bulletin, n° 23.

VALENCE. *Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.* Bulletin. 1899, livr. 128 à 131.

VALENCIENNES. *Société d'agriculture, sciences et arts.* Revue. 1898, nos 1 à 12.

Alsace-Lorraine

STRASBOURG. *Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.* Bulletin. 2e série. T. XIX, 1899.

Belgique

ANVERS. *Académie royale d'archéologie de Belgique.* Annales. 5e série. T. I, 4e livr. ; T. II, 1re et 2e livr.

— — Bulletin. 5e série des Annales, livr. 4 à 6.

ARLON. *Fédération archéologique de la Belgique.* Documents du Congrès archéologique et historique d'Arlon. 1899.

BRUGES. *Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre.* Annales. 6e série. T. I, fasc. 1 à 4.

BRUXELLES. *Académie royale. Inventaire des Cartulaires conservés en Belgique ailleurs que dans les dépôts des archives de l'Etat.* 1897.

— *Commissions royales d'art et d'archéologie.* Bulletin. 1898, nos 1 à 12.

— — Comptes-rendus ou recueil des bulletins. 5e série. T. VII. 3 à 5. 1897. T. VIII. 1 à 7. 1898.

— *Société d'archéologie.* Annales. T. XII, livr. III et IV. 1898 ; T. XIII, liv. I et II. 1899.

— — Annuaire. 1899. T. X.

— *Société des Bollandistes.* Analecta Bollandiana. Tome XVII. 1898, fasc. 3 et 4 ; Tome XVIII. 1899, fasc. 1 et 2.

CHARLEROI. *Société paléontologique et archéologique.* Documents et Rapports. Tome XXII. 1898.

ENGHIEN. *Cercle archéologique.* Annales. T. V. 3e et 4e liv. 1898.

GAND. *Société d'histoire et d'archéologie.* Bulletin. 1898. nos 8 ; 1899, nos 1 à 9.

— — Inventaire archéologique, fasc. 10 à 13.

LIÈGE. *Institut archéologique liégeois.* Bulletin. T. XXVII. 1898.

— *Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.* Bulletin. T. XII. 1re partie.

LOUVAIN. *Comité des analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.* Analectes. T. XI, livr. 1 à 3. 1899.

— — Série des Cartulaires et des documents inédits. 3e fasc. 1898.

MONS. *Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut.* Mémoires et publications. 5e série. T. X. 1898.

NAMUR. *Société archéologique.* Annales. T. XXI. 4e livr.; T. XXIII. 1re livr.

— — Rapport sur la situation de la Société en 1897.

NIVELLES. *Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles.* Annales. T. VII. 1re livr. 1899.

TONGRES. *Société scientifique et littéraire du Limbourg.* Bulletin. Tome XVII. 2e fasc.

TOURNAI. *Société historique et archéologique.* Annales. Nouvelle série. Tome III. 1898.

YPRES. *Archives communales.* Règlement d'ordre intérieur pour le service des Archives.

Grande Bretagne

LONDRES. *Society of Antiquaries of London.* Proceedings. 2e série. Vol. I à XVI (1859-1898).

Russie

SAINT-PETERSBOURG. *Commission impériale archéologique.* Matériaux pour servir à l'archéologie de la Russie. *Discussion du projet de restauration des peintures murales de Ste Sophie à Nowgorod.* 1897. 33 figures.

— — Compte-rendu des travaux pour l'année 1895.

Suède

STOCKOLM. *Académie royale.* Kongl vitterhets historie och antiquitets Akademiens Manadsblad (104 figures). 1895.

— — Musée des Antiquités nationales de Stockolm. Catalogue sommaire.

Suisse

GENÈVE. *Société d'histoire et d'archéologie.* Bulletin. T. II, livr. II.

ZURICH. *Société des Antiquaires.* Mittheilungen. LXIII. 1899.

— — Indicateur des antiquités suisses. 1899.

Canada

MONTRÉAL. *Société de numismatique et d'archéologie.* The Canadian antiquarian and numismatic Journal. 1899.

Etats-Unis

PHILADELPHIE. *Société américaine de philosophie.* Proceedings. Vol. XXVII, n° 158, 1898 ; n° 159, 1899.

— *Free Museum of science and art.* Departement of Archaeology and Paleontology. Vol. II, n° 1, 2. 1899.

WASHINGTON. *Smithsonian Institution.* Annual Report. 1896. — U. S. National Museum.

— — Report of S. Langley. 1898.

— — *Preliminary account of an expedition to the pueblo ruins neer Winslow Arizona in* 1896, by J. Walter Fewhes.

— — *Was primitive man a Modern savage?* by Talcott Williams.

— — *Bows and arrows in central Brazil.* by Hermann Meyer.

— — *Account of the work of the service of antiquités of Egypte.* by J. de Morgan.

Publications périodiques provenant d'abonnements ou d'échanges

PARIS. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.* Tome LIX, 6e livr. nov. déc. 1898 ; Tome LX, livr. 1 à 5. 1899.

— *Société bibliographique.* Bulletin. 29e année, n° 12 ; 30e année, 1 à 11.

— — *Polybiblion* : partie littéraire, tomes 49 et 50 ; — partie technique, tome 26, livr. 1 à 12.

— *Revue septentrionale.* 1899, n° 1 à 12.

BERGUES. *Bulletin du Millenaire de Saint Winoc.* N° 1 à 5.

BRUGES. *Revue de l'art chrétien.* 4e série. T. IX, 6e livr. ; t. X, livr. 1 à 6.

BRUXELLES. *Gazette numismatique.* N° 3 à 10.

ACTES RELATIFS A THÉROUANNE

extraits des minutes notariales de Montreuil

(Communication de M. R. Rodière, membre correspondant)

M. Roger Rodière, membre correspondant à Montreuil, a dépouillé dans l'étude de Me Plesse, notaire en cette ville, un dossier de minutes notariales du XVIe siècle, d'où il a extrait les actes intéressant la ville ou les habitants de Thérouanne. On trouvera dans ces documents des indications de noms de personnes et de lieux, dont le nombre et l'importance justifient assez la publication des passages où ils sont relatés. Nous donnons ci-après ces extraits qu'on a limités à la seule mention des noms, quand la teneur de l'acte n'offre aucun autre élément d'intérêt.

I

16 septembre 1552. — Jehan Mouton, munitionnaire de la ville de Thérouenne.

II

Attestation de notaire par témoins des blessures reçues au siège de Thérouanne[1].

23 janvier 1554, v. st. — « [. . . . Maloy, archier de la cie de] Monseigneur de Villebon . . . . . Monstrœul,

1. Acte très endommagé. Les premières lignes sont à demi détruites par l'humidité.

eaigié de XXVIII ans ou environ ; [Arthu]s au Costé, escuyer, soldard de la compaignie [du capp]itaine Sacquenville, estant présentement en [garnison] aud. Monstrœul, eaigié de trente et deux ans [ou env]iron, lesquelz ont dict, juré et par les foy [et serme]nt qu'ilz doibvent à Dieu et au Roy, affirmé qu'ilz ont bonne cognoissance d'un nommé Sébastien. . . . . oset, aussy archier soubz mond. s' de Villebon, lequel ilz ont veu armé et équippé selon son estat le jour que les ennemis livrèrent assault à la ville de Thérouenne au dernier siège d'icelle, certain jour de lundy ou mois de juing an mil cincq cens cincquante et trois, quy fut le noefiesme jour auparavant la prinse, et fist vaillamment son debvoir comme ses compaignons et aultrez gens de guerre assiégés audict lieu ; pendant lequel assault et vers la fin, il fut frappé d'un coup de canon procédant de la batterie estant allendroict de la brasse (brèche), et dudict coup jecté par terre, froissié et bleschié en l'espaulle et au bras ; de laquelle blescheure il a esté en péril de mort, et a souffert grandz travaulx et dommaiges ; ce quilz scevent par le moyen que au jour dudict assault ilz estoient à lad" bresse auprès dud' Sébastien, ledict Maloy audict estat d'archier, et led. Arthus Au Costé comme corporal de la compaignie du sieur de Losses, lors gouverneur de la plache. Dont et desquelles choses etc. » (MALINGRE, DE FROMANTEL, notaires).

III

Vente de biens nécessitée par blessure reçue à Renty.

13 aoust 1554. — Anthoine Bonet, souldart de la compaignie du Baron S' Vidat, dem' en la ville de Macon, pour subvenir à ses affaires « pour soy faire pensser et medicamenter de ung coup de harquebuze qu'il a en la jambe, et quy luy a esté donné au camp devant Renty », vend ses biens situés en Maconnois.

IV

Procuration pour toucher les gages d'un officier mort devant Renty.

22 aoust 1554. — François de Vivonne, escuier, s' de Bowin (?), frère aisné et héritier de deffunct René de Vivonne, dernièrement décédé au camp et armée du Roy estant devant Renty, en la c" Mons' de Randain, capp" de cent chevaulx légers, donne procuration à Anthoine de La Rochefoucault, escuier, s' de Benest, mareschal des logis en la c" dud. s' de Randain, de toucher les gaiges deubz aud. deffunct.

V

Attestation de médecin en faveur d'un écuyer malade.

23 aoust 1554. — M' Pierre Tagault, docteur en médecine, dem' à Monstrœul — certiffie par serment solempnel — avoir visité en sa malladie Jehan de Balen [1], escuier, seigneur du Tiltre, archier de la Compaignie de Monseigneur le Daulphin, lequel est fort mallade d'ung flus de ventre, débilité et mal d'estomacq et aussy mal de teste, parquoy luy est de nécessité se retirer en lieu commode pour se faire pensser et solliciter, et ne luy est possible pour le présent faire service au Roy aud. estat d'archier. — Signé : DE COULOMBY ». (MALINGRE, notaire ?)

VI

Attestation devant notaire de la mort d'un écuyer blessé devant Renty.

24 aoust 1554. — « Adam. . . . . le, cirurgien en la compaignie Monseig'. . . . . de Ferrare, — aprez serment faict, a dict — avoir médicamenté de son estat de cirurgien ung nommé Nicolas de Bonneval, escuier, s' d'Escouy (?), archer en la C" Monsg' le duc de Guise,

1. Voir la généalogie de la famille Ballen, seigneurs du Titre, par le comte Le Clerc de Bussy ; revue *La Picardie,* tome XVIII, 1873, p. 306 et sq.

d'ung coup de harquebouze dont il estoit frappé au costé gauche, pénétrant le ventre, qu'il avoit eu au camp estant devant le chasteau de Renty, le XIIIe du présent mois, en la bataille qui se y feict led. jour prez Fauxquembergue, et lequel led. comparant a traicté et médicamenté jusques le jour d'hier, que led. de Bonneval termina vie par mort, environ huict heures du soir, icelluy comparant eaigé de quarante ans ou environ. Acompaigné de Jehan de Chevert s^r dud. lieu, homme d'armes en la c^ie Mgr le duc de Vendomois, et de Bartholomet de Chevert, aussy escuier, Jehan de Carnin (?), Esme de Madœul, Ollivier de Soissons, hommes d'armes en la c^ie de mond. sgr de Guise, tous lesquelz ont aussy affermé avoir eu bonne congnoissance dud. deffunct de Bonneval, lequel ilz ont veu blessé comme dessus, si le ont veu mort en ceste ville de [Monstrœul] en la maison d'ung [nommé Andrieu] de Preure. Sy [a. . . . . .] affermé et atesté. . . . . Me Jehan du Friez p[bre curé] de l'église et paroisse N. D. [en] Darnetal aud. Monstrœul avoir eu bonne congnoissance dud. de Bonneval, le avoir sollicité durant sa blessure, et luy avoir administré les sacrementz de Ste Eglise, et icellui veu porter mort inhumer au monastère de l'Eglise des Carmes dud. Monstrœul cejourdhuy matin. Dont et desquelles choses, de la part dud. Andrieu de Preures etc. » (David DE WAILLY et Jacques LE BARBIER, notaires).

VII

Attestation de médecin en faveur d'un écuyer malade.

15 aoust 1554. — Attestation de M^re [Don]nas de Laude, docteur en médecine, et Jehan du Castel, appoticaire, dem^t à Monstrœul — pour « Guillaume Suhart, escuier, seig^r de Poy (?), archier des ord^nces du Roy nostre sire soubz la cherge et conduicte de Monseig^r le Prince de Ferrare, de présent estant aud. Monstrœul, en la maison où pend pour enseigne Sainct Nicolas, lequel est tresgriefvement malade de une fiebvre continue, mal d'estomacq et avecq

tous les membres meurdris, tellement qu'il ne seroit possible aud. Suhart tenir à cheval ny à pied pour faire service au Roy. — Depuis l'espace de trois jours qu'il est retourné du camp de Renty en ceste ville de Monstrœul », etc. (MALINGRE, DE NOÏELLE).

VIII

L'abbesse et les religieuses de Ste Austreberthe s'engagent à acquitter des fondations pieuses énoncées pour Jehan de Chabannes, capitaine de 100 chev. lég., tué à la bataille de Renty.

18 aoust 1554. — « Noble dame Marg^te^ de Gourlay, abbesse de l'église et abbaie de Ste Austreberthe ; dam^lle^ Jacqueline de Boufflers prieuse ; [Cla]ire de Hardenthun, Anne de Tilly, Anne d'Alennes, F^lles^ de [Les]pinoy, Joachine de Lisques, Gilles de La Haie, Jacqueline de Sainctz, Claude de Monchy, Relligieuses — promettent dire, chanter et célébrer en lad. église et abbaie de S. Austreberthe les services, messes et prières quy ensuivent pour le salut de l'âme de deffunct Jehan de Chavanne [1], cappitaine en son vivant de cent chevaulx légiers, filz de hault et puissant seig^r^ Messire Joachin de Chavanne [1], chlr de l'ordre du Roy, cappitaine de cincquante hommes d'armes des ordonnances dud^t^ seigneur, chevalier d'honneur de la Royne et Séneschal de Thoulouse, lequel auroit esté tué à la bataille de Faulquemberghe le treiziesme jour du présent mois d'aoust, et esté enterré et inhumé en lad^e^ église de Ste Austreberthe le dix septiesme jour dud. mois. etc. [2]. Et pour lesd. prières, messes et services, Anthoine de La Fon, archer de la compaignie dud. seig^r^ de Curton, soy disant avoir charge et povoir verbal d'icelluy seig^r^ de Curton, pour ce comparant, — a promis païer ou faire païer à lad. dame Abbesse, Religieuses et couvent la somme de cent cincquante livres tz. pour une fois ». (DE NOÏELLE, POSTEL).

1. Lisez Chabannes (la Palice).
2. Suit la liste desdites fondations.

IX

Attestation de tonsure ecclésiastique donnée par l'évêque suffragant de Thérouanne.

21 juillet 1554. — « Fut présent en sa personne Sire Gilles Maioul, pbre, de présent demourant au villaige de Biaurains, de présent estant en ceste ville de Monstrœul, eagé de XXIX à trente ans ; lequel a dict et confessé pour vérité qu'il a bonne congnoissance de Nicolas de Le Rue, filz de Guillamme de Le Rue et de Jenne Regnault ad présent deffunctz, et en leur vivant demourantz au villaige de Clenleu ; et que environ a quatorze ans, sans présentement sçavoir autrement cotter le jour, luy comparant, ledict Nicolas de Le Rue, Claude Le Febvre et Pierre de Contes, tous enffans natif du villaige dud' Clenleu, eulx transportèrent au villaige de Hucquelliers, pour avoir et recepvoir la tonsure de cléricquature par Mons' le Soufragant de l'Eveschié de Théronne, ledict Souffragant estant audict lieu de Hucquelliers, le receurent tous quatre ensemble en l'église paroissial dud. lieu, avec les solempnitez en ce cas acoustumées, par led. s' Suffragant évesque Damascène, nommé Gonneveville *(sic)* ; et levèrent lettres de ladicte tonsure. Dont et desquelles choses Guillaume de Le Rue, frère dudict Nicolas, a requis ces présentes, à luy acordé pour servir et valloir oudict Nicolas ainsy que de raison. Faict et attesté en la ville de Monstrœul le XXI' jour de juillet l'an mil V' cincquante quatre, pd' F'" de Hèghes et Jehan Allard, no'" royaulx oudict Monstrœul ». (F. DE HÈGHES, ALLARD).

X

22 juillet 1554. — Françoys Le Votz, mortepaye de la garnison de Thérouenne, présentement dem' à Monstrœul, *donne procuration* à Nicollas de le bée, aussy mortepaye dud. Thérouenne, dem' en la ville d'Amyens, *pour toucher ses gages.*

XI

5 décembre 1555. — . . . . . du Prey, naguères dem' à Thérouenne et de présent résident à Monstrœul.

XII

Reconnaissances d'obligations sur la terre de l'Advouerie de Thérouanne.

6 aporil 1564, après Pasques. — Michel Holuigues, bouchier à Samer au Bois, conté de Boullenois, et Marguerite de Hesdin sa femme, fille h" de deffuncte Catherine Obichart, reconnaissent « que Jehan Le Mor, escuier, s' de Matringhen, dès l'an 1549, avoict mis en cause au siège de la Prévosté de Monstrœul deffunct Jacques de Hesdin, père de lad" Marg", comme son tuteur, pour recognoistre exécutoires sups luy, comme détempteur et occuppeur de certains preis nommés wlgairement les Preis de l'Advoierie, assis au faubourg de Thérouenne, près les marestz et communes, certaines lettres » de création d'une rente « inféodée sur le corps de lad" terre et Advouerie, quil luy est fief quil tient de l'Évesché dud. Thérouenne, du temporel duquel est mouvante lad" Advouerie » etc.—« En laquelle cause led. de Hesdin se seroict pourveu de délay de garand et faict évocquier en icelle deffunct Adolph de Herlin, escuier, s' de ladicte Advouerie ; et deppuis est demouré lad" cause en discontinuation et suspendue, tant par la survenue des guerres que la mort dud. de Hesdin — et le décès dud. de Herlin sieur advoué, obstant lequel lad. terre et Advourie est régie par commissaire ». Ils vendent à Arthus de Le Pouve, dem' à Hézecque, conté d'Arthois, moy' 25 livres tz et 20 sols « pour ung cœuvercief pour lad" Marguerite : tout le droict qu'ilz avoient esdictz preis ». A la charge des les « acquictier et indempner » envers led. Le Mor. (Postel le jeune et N. de Frommantel, notaires).

XIII

20 may 1564. — « En la présence des notaires royaulx

résidens en la ville de Monstrœul, Jehan Le Mor, s' de Matringhen, dem' aud. Matringhen, eagé de 54 ans; Nicolas de Frommantel, proc' et cons" au siège royal de Monstrœul, eagé de 50 ans, et François le Votz, sergent à verghe des maïeur et eschevins de lad. ville, eagé de 49 ans, — jurent par leur foy et serment — estre certains que deffunct Guillaume Parent, sieur de Mitery en France, avoit droict de prendre 200 livres tz. de rente supz le corps et seigneurie de l'Advourie de Thérouenne, lesd. 200 livres tz. de rente tenue en fief de la Salle Episcoppalle dud. Thérouenne, ce qu'ilz sçavent par le moien qu'ilz ont veu l'arrest de la Court de Parlement rendu au prouffict de feu Adolph de Herlin, escuier, en son vivant sieur de Malfiance et de lad. Advourie, par lequel ladicte terre de l'Advourie luy estoit adjugié, à la charge entre aultres desd. 200 livres de rente, la coppie duquel arrest estoit enregistrée au greffe de lad. Salle Episcoppalle, que tenoit lors led. Le Mor; laquelle rente de 200 livres comme fief tenue de lad. Salle Episcoppalle, par faulte de icelle relever par les héritiers dud. feu Parent, et de aultres debvoirs non faictz, fut saisie par le Bailly et frans hommes de ladicte Salle, requérant que feu Thomas Caullier, procureur fiscal de l'Evesque dud. Thérouenne etc. . . . . Dont ilz ont cognoissance, led. Le Mor comme exerceant lors led. office de greffier, aiant enregistré lors ladicte saisie; icelluy de Frommantel comme estant en ce temps recepveur du temporel et en partie du spérituel dud. Évesché, solliciteur vers led. procureur fiscal de faire faire lad. saisie, et led. Le Voz aiant plussieurs fois tenu le registre dud. greffe et celluy des Bailly et eschevins, dont led. Le Mor estoit aussy prouveu, et enregistré plusieurs expéditions soubz led. Le Mor, et par ce moien veu et leu l'acte de lad. saisie dedens les registres, etc. . . . . Faictes, attestées et de nous donné audict Monstrœul le 20' jour de may 1564 pardev' nous soubz signez ». (Le Mor, Le Votz, N. de Frommantel, Postel).

XIV

Vente de biens aux faubourgs de Thérouanne.

25 aporil 1564, après Pasques. — Michiel de Holuighes dem' à Samer, et Marg" (de) Hesdin sa femme, fille héritière de deff" Catherine Obissart, vendent, moyennant 24 livres « monnoie courant en Arthois » et 12 sols « pour ung cœuverchié à lad. de Hesdin », au profit de Philippe de Hesdin, de Montreuil : une masure et 3 quarterons de terre « scituez aux faubourcqz de la Porte de Sainct Esperit de Thérouenne, tenant à la rivière du lieu, mouvant de l'Evesché de Thérouenne, aiant appartenu à feu Martin Obissart ; led. manoir est du tout en ruinne ».

XV

Attestation d'investiture de la seigneurie de Matringhem.

Jœudy 23 aporil 1579. — « Pardevant les notaires royaulx à Monstrœul sur la mer soubzsignez, furent présens et comparans en personnes Jacques Le Bon, marchant demourant aud. Monstrœul, eagé de 73 ans ou environ, et François Le Votz, premier sergent de Messieurs les Mayeur et Eschevins de ceste dicte ville, eagé de 65 ans ou environ, lesquelz ont dict, affermé et atesté pour vérité qu'ilz sont natifz de la ville de Thérouenne, et que en ladicte ville ilz ont tousjours faict leur continuelle résidence, n'a esté depuis la prinse et reuine d'icelle advenue en l'an 1553 qu'ilz sont venuz résider aud. Monstrœul, et que à ceste cause ilz ont bonne et parfaicte congnoissance de Jehan Le Mor, l'aisné, seigneur de Matringhen, lequel ilz entendent estre aussy natif de lad" ville ; quoy que ce soit, dès longtemps au paravant la ruyne d'icelle ville, icelluy Le Mor y faisoit sa résidence, comme ont veu et congnut lesditz comparans. Sy ont dict et affermé iceulx comparans unanimement que en la maison d'icelluy Le Bon, quy estoit assize en la rue appellée la Rue du Bourg audict Thérouenne, estoit le lieu consistorial où se tenoyent les plaidz et ordonnances, et se faisoient touttes les expéditions de la justice de l'Advouerie

dudict Thérouenne, tant par le bailly et francqs hommes que les eschevins d'icelle ; et ausquelz plaidz ilz ont par pluiseurs et diverses fois assisté, assçavoir led. Le Bon comme eschevin de lad. Advouerie, et icelluy Le Votz tant comme greffier en l'absence de défunct Nicollas de Fromantel, greffier en chef d'icelle, que aultrement ; et par ce moyen sont certains lesd. comparans, comme ilz ont affermé, que au mois de mars de l'an 1548 la saisine et investiture fut baillée audict Le Mor l'aisné de lad. terre et seignourie de Matringhen par lesd. Bailly et francqs hommes de l'Advouerie, de laquelle ladicte terre de Matringhen est tenue en fief ; et le sçait icelluy Le Bon parce qu'il estoit présent à lad' saisine, et au bancquet que en feict icelluy Le Mor. Et quand aud. Le Votz, il a par plusieurs fois veu lad. saisine escripte dans le registre de lad. Advouerie. Quoy que ce soit, afferment unanimement que dès et depuis led an 1548 et jusques à la ruine et destruction de lad. ville de Thérouenne, icelluy Le Mor a déservy les plaidz par plusieurs fois en lad. justice comme homme féodal d'icelle à cause de sadicte seignourie de Matringuen. Dont et desquelles choses led. sieur de Matringuen a requis acte ausditz notaires ; ces présentes à luy accordées pour luy servir et valloir en temps et lieu et où il apartiendra ce que de raison. Faict, atesté et expédié aud. Monstrœul le jœudy 23' jour d'apvril 1579 ». (F. DE VOTZ *(sic)*, Jacques LE BON, ALLAIN, POSTEL) [1].

XVI

Vente de la seigneurie de Molinghem.

14 janvier 1567. — Il est dit qu'elle est chargée d'une rente annuelle de xv florins cincq patars deubtz à la chappelle de S' Denys fondée en l'église de N. D. de Thérouenne ». (OBERT, MALINGRE).

1. Les pierres tombales de la famille Le Mor existent encore en l'église de Matringhem ; elles mériteraient d'être dessinées.

XVII

7 aoust 1570. — Jehan de Hesdin, lab' dem' *aux faubourgs de Thérouenne.* (COURTRET).

XVIII

26 may 1554. — « Monsieur Maistre Pierres Foucroy, chanoine de Nostre-Dame de Thérouenne », est témoin au mariage de son neveu Josse Le Roy, de Montreuil. (MALINGRE).

XIX

Bail de terres à Enquin en Artois.

Vendredy 6 juing 1572. — . . . . . par « damoiselle Marguerite du Vœullame, vesve de feu Batazart Aux Aigneaulx, en son vivant lieutenant de Monsieur le Prévost de Monstrœul en la ville de Thérouenne, et damoiselle Margueritte Aux Aigneaulx, vesve du feu capp^ne Hary (?), fille et h^ne dud deffunct ». Il est stipulé que le preneur entrera en jouissance « au my mars de l'an mil V^c soixante douze, datte du païs d'Arthois [1] ». (ALLAIN, ALLARD).

XX

Bail de la dime de Bourechy (?)

5 mars 1545, v. st. — « Comparurent en leurs personnes vénérables sg^rs . . . . . *Eustache d'Olhove, Archidiacre de Flandres,* et *Jehan* . . . . . *Pemteur (?),* chanoines de l'église cathédralle Nostre Dame de Thérouenne, vicaires de Révérend Père en Dieu Monsg' Françoys de Créquy, évesque dudict Thérouenne, d'une part ; Anthoine Lenglez, laboureur dem' à Bourechy (?), d'aultre part. Et recognurent, est assçavoir lesd' sg^rs vicaires avoir bâillé — audict Lenglès — à title de léalle ferme, louaige et rendaige d'argent — pour le proffit et utilité de mondict seigneur, de son Eveschié — tout le droict de

1. L'Artois n'avait pas encore adopté la réforme de Charles IX, plaçant le commencement de l'année au 1er janvier et non plus à Pâques.

disme d'aoust, may, étalaiges et menues dismes dudict lieu de Bourechy (?) ». Led. bail pour trois ans, après « le bail de Phles de Lannoy, ad présent fermier, finy et expiré, et non ainchoys ». Moyennant 60 livres, monnoie ayant cours en Arthois. – Obligeant « lesd. s^rs vicaires, le bien et revenu temporel dudict éveschié ». Elisant pour procureurs : Jehan Le Maistre, Jehan Gazet, Jehan Merlin. « Faict, passé et recognut aud. Thérouenne, le cincquiesme jour de mars an mil V^c quarante cincq, pardevant *Nicolas de Frommantel*[1] et Anthoine d'Auvergne, notaires royaulx demeurans aud^t Thérouenne ».

XXI

25 décembre 1573. — *Vente* par Jacques Constant, de Beussent, à Crespin Le Roy, lab^r dem^t aux faulxbourgs de Thérouenne : de terres au chemin de Thérouenne à Ergny, lieu dit le Buhoye, *tenues des évesques de Boullongne et de St Omer, seig^rs par indivis,* et de *l'église St Nicollas en Thérouenne.* (COURTRET).

XXII

4 janvier 1575. — *Procès* pendant entre habitants de Montreuil et d'Aix en Yssart « pardevant la *Justice de l'Evesque de Thérouenne, qui s'exerce ès faulx bourg dud. Thérouenne* ». (COURTRET).

XXIII

Quittance relative à l'administration de l'Evêché de Thérouanne (à cause des dîmes appartenant à l'évêché) après vacance du siège épiscopal.

17 décembre 1568. — « En la présence des no^rs royaulx soubzsignez et résidens en la ville de Monstrœul, M^e Fl[ourens] *Brunel, chantre et chanoine du Chappitre de Thérouenne transféré en la ville de Boullongne,* et François Aux Enffans, aussy chanoine dud^t Thérouenne, ou

1. N^as de Fromantel devint notaire à Montreuil (1554-1566) après la ruine de Thérouanne.

nom et comme procureurs des doïen, chanoines et chappitre dud' Thérouenne, suffisament fondés de lettres de procuration passée par lesd. doyen, chanoynes et chappitre en la ville de Boullongne pard^at no^res royaulx le IIe jour de décembre d^er, et des lettres missives desd. doyen, chanoines et chappitre, signés Caffiers, en dacte du VIe jour de ce présent mois, desquelles les teneurs sont transcriptes en la fin de ces présentes; Ont confessé avoir receu comptant en bon or et monnoye ayans cours en France, de Jehan Brocquier, escuier, seigneur de Belavesnes, conseillier du Roy nostre sire, bailly de Waben, mary et bail de damoiselle Phlippotte Perrin, auparavant vefve de feu Me Nicolas de Fromantel, en son vivant proc^r au Baillage d'Amiens à Monstrœul, et demeurée en ses biens, la somme de 354^l 3^s faisant reste de la somme de IIII^c XIX^l III^s tz., en laquelle somme led. de Fromantel seroit demeuré redebvable envers les doien, chanoine et chappitre de Thérouenne comme administrateurs de *l'Evesché dud. Thérouenne, le siège épiscopal vacant,* et qu'il auroit receu à cause des dismes appartenans aud' Esvesché, et lesquelz deniers auroyent esté retenus par led' de Fromantel pour les différendz et procès que l'évesque dud' Thérouenne avoit allencontre desd. doyen, chanoines et chappitre. Et quant au surplus faisant jusques à lad. somme de IIII^c XIX^l III^s tz., ilz ont esté retenus par les mains dud. Brocquier, assçavoir 45^l tz. quy ont esté baillés sur lad^te somme par led' feu de Fromantel à *Mons' Anthoine de Créquy, nommé évesque par le Roy dud' Thérouenne,* dont la [quic]tance quy sera [aus]sy cy aprez [insé]rée a [esté] délivrée [par led.] Brocquier [ausd.] Brunel [et Aux Enf]fans; et la somme de 20^l tz. pour les vagations et voiages faictz par led. feu de Fromantel en la ville d'Ayre pour les affaires dudict Evesché. Moyennant laquelle somme de [III^c LIV]^l III^s tz. lesd. Brunel et Aux Enffans esdictz noms se sont tenus pour bien et deuement contens de lad. somme de IIII^c XIX^l III^s tz.; promectent faire descharger led. *Brocquier tant envers l'éves-*

que à présent dud. Thérouenne que dud' Chappitre. — Comme aussy s'est submis et obligé led. Brocquier oud. nom rendre ausd. doyen, chanoines et chappitre lad" somme de 45' cy dessus rabbatue et paiée aud' s' Anthoine de Créquy, ou cas que led' s' [évesque ?] apprésent ne voullut allouer lad" [somme de] 45'. Et quant aux vingtz livres tz. aussy déduict et rabattue sur lad" somme de IIII' XIX' III' tz., aprez que lesd'z Brunel et Aux Enffans ont pris l'advis et conseil desd. doyen, chanoynes et chappitre, ont esté alloués aud. Brocquier aud' nom, sans que par cy aprez icelluy en puist estre inquiété, tant par led' s' Evesque que par lesd. doyen, chanoines et chappitre. Et à tout ce que dessus etc. — Faict, passé et recongnut aud. Monstrœul le XVII' [jour] de décembre 1568, pardev' Jehan Courtrect et Jehan Postel, notaires royaulx manans aud' Monstrœul. Et ont lesd. partyes signé ceste minutte suivant l'ordonnance. Enssuict la teneur desd. procuration, missive et quictance ». (Elles n'y sont pas. — Signé : BRUNEL, F. AUX ENFANS, BROQUER, POSTEL, COURTRECT).

« En la présence des notaires royaulx soubzsignez dem' et résidens en la ville de Monstrœul sur la mer, M' François Aux Enffans, chanoine de Thérouenne, fondé de certaines lettres missives des doien, chanoines et chappitre dud. Thérouenne, signées de Caffiers, par commandement desd. s'" de dacte du XVI' de ce mois, a receu comptant de Jehan Broquier, escuier, s' de Belleavenne, cons" du Roy nostre sire et son Bailly de Waben, mary et bail de damoiselle Phlippotte Perrin, auparav' vefve de feu Nicollas de Fromantel, en son vivant procureur au siège dud' Baillage, au jour de son trespas fermier de la ferme du grain que lesd. chanoines ont droict de prendre sur la censse de Binaupré, la somme de 45' tz. Et ce pour une année escheue au jour de S' Jehan dernier passé. De laquelle etc. — Faict à Monstrœul le 17' [jour de décembre] 1568 pd' Jehan Postel et Jehan Courtrect, n. r. soubzsignez ». (AUX ENFANS, POSTEL, COURTRECT).

LA BIBLIOTHÈQUE
de FRANÇOIS MODIUS et de RICHARD DE PAN
à Aire et à Saint-Omer.

(Communication de M. Alphonse Roersch, chargé de cours à l'Université de Gand).

La Société des Antiquaires de la Morinie publiait, il y a quelques années, de très érudites recherches du R. P. Dussart S. J. sur le dernier manuscrit de l'historien Jacques Meyer[1]. Ce travail fut, on s'en souvient, fort remarqué du monde savant. Il fit l'objet d'une communication à l'Institut de France, et des organes périodiques, tels que la *Revue historique,* la *Revue critique,* les *Précis historiques,* la *Revue des Deux-Mondes,* la *Revue de l'art chrétien,* l'*Univers* et l'*Athenaeum* s'empressèrent de le signaler à leurs lecteurs[2].

L'auteur y établissait notamment que le manuscrit 730 de la bibliothèque de Saint-Omer, renfermant les œuvres du chroniqueur flamand, avait appartenu au philologue François Modius.

1. *Le dernier manuscrit de l'historien Jacques Meyer. Recherches sur le manuscrit 730 de la bibliothèque de Saint-Omer.* Société des Antiquaires de la Morinie ; Bulletin historique, 148e et 149e livraisons, pages 286-304, 326-341, années 1888-1889.

2. Voir : *Fragments inédits de Rombout de Doppere,* publiés par le P. Henri Dussart, Bruges, 1892, page 1, note 3.

Puis, qu'il avait passé après la mort de celui-ci dans la bibliothèque du chanoine Richard de Pan ; d'autres livres, sans doute, parmi lesquels il faut citer la *Batavia* de Hadrianus Junius avaient eu le même sort. Mais, le Père Dussart constatait, non sans regret, que la liste des ouvrages et manuscrits possédés par Modius avait disparu et probablement n'existait plus.

« Le testament (de Richard de Pan), écrit le « savant jésuite, ne parle pas de sa bibliothèque. « Dans l'inventaire de ses biens, on lit : *En la « bibliothèque du dict feu se sont trouvés les livres « qui s'ensuivent : Abbas Panormitanus, ms ;....* « (suit l'énumération d'une douzaine d'ouvrages). « *Et au surplus des livres trouvés en la biblio- « thèque du dict feu, ils n'ont été particulièrement « inventoriés pour en avoir trouvé le catalogue « écrit de la main dudict feu, de quoi Messieurs « du Chapitre sont contentés, à charge néanmoins « d'être visités paravant la vendition des biens « meubles d'icelui feu.* Nous n'avons pu retrouver « la trace de ce catalogue. Les Archives n'ont « conservé que des fragments de l'acte de vente « du mobilier et il n'y est pas question de livres. « En tête du compte-rendu de l'exécution testa- « mentaire, Antoine de Pan déclare qu'il n'inter- « vient pas comme *compteur* pour n'avoir rien « manié ni administré des livres dépendant de la « disposition testamentaire du défunt »[1].

Ce catalogue vainement recherché il y a dix ans par le Père Dussart, nous le publions aujourd'hui. Il se trouve dans un vieux recueil manus-

1. DUSSART, *Le dernier manuscrit, op. cit.* pages 342 suiv.

crit, gros de plusieurs centaines de pages in-4°, qui nous appartient. Sous sa couverture de parchemin il renferme les inventaires, dûs à des mains différentes, d'un très grand nombre de bibliothèques du XVIe et du XVIIe siècles. Les anciennes bibliothèques italiennes y sont surtout représentées. Parmi les quelques documents intéressant notre pays, nous relevons les suivants :

1. *Catalogus auctorum, quorum opuscula nondum impressa extant in bibliotheca Cœnobii Elnensis in Pabula, alias Sancti Amandi prope Tornacum. 1606.*

2 feuillets ; à la fin : *Hunc indicem describebam ex alio simili, Anno 1606, novemb. 29* [1].

2. *Libri Domini Abbatis S. Bertini Vedasti Grenet. 1601* [2].

4 feuillets.

3. *Perlustravit Joan. Lheureux anno 1601 bibliothecam manuscriptam bertinianam ubi non vidit eos libros, qui toties citantur a Modio et Joanne Mellero, et Gasparo Scoppio. qui duo omnia a Modio sua habuerunt propemodum aut eius laboribus* [3].

1. Sur les catalogues des manuscrits de l'abbaye de Saint-Amand à Elnon, voir J. DESILVE, *De Schola Elnonensi Sancti Amandi a saeculo IX ad XII usque,* Louvain, 1890, pages 1 et suiv. Notre catalogue inédit est inconnu à l'auteur de cette consciencieuse étude.

2. Sur Vaast de Grenet, nommé abbé de Saint-Bertin le 25 mai 1580, voir l'excellent livre de M. l'abbé O. BLED, *Les Evêques de Saint-Omer depuis la chute de Thérouanne, 1553-1619,* Saint-Omer, 1898, page 205 et pages suivantes *passim.*

3. On trouvera dans notre étude sur François Modius des détails sur le séjour que fit Modius en Artois dans sa jeunesse et ses visites aux diverses bibliothèques.

1 feuillet renfermant la liste de nombreux manuscrits.

4. *Libri qui fuerunt Francisci Modii et sunt 1605 in manu D. Ricardi de Pan Archidiaconi Audomarensis prius Canonici Arcensis.*

4 feuillets.

5. *In Ennodii manuscripto quodam haec continentur, qui fuit Francisci Modii nunc 1607 est D. Richardi de Pan Archidiaconi Audomarensis et officialis.*

4 feuillets [1].

Nous ne nous occuperons ici que de la quatrième de ces pièces. Le titre en indique le contenu : nous nous trouvons en présence de l'inventaire des ouvrages manuscrits et imprimés qui constituèrent la bibliothèque de Modius et devinrent ensuite la propriété de Richard de Pan, à Aire et à Saint-Omer.

Nous avons retracé en détail dans la Biographie Nationale publiée par l'Académie Royale de Belgique [2] la carrière du philologue, poète et jurisconsulte François de Maulde ou Modius, né à Oudenbourg [3] le 4 août 1556 [4]. Le lecteur désireux

1. Ce Manuscrit d'Ennodius est actuellement à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Voir : *Catalogus Codicum hagiographicorum Bibl. Regiae Bruxellensis* publié par les Bollandistes, page 386. — HARTEL, *Corp. Script. Eccl.* VI, p. II. — VOGEL, *Monumenta Germaniae Histor.* VII, p. XXXIV.

2. *François Modius* par ALPHONSE ROERSCH. Extrait de la Biogragraphie Nationale, tome XIV, col. 921-935, Bruxelles, 1897.

3. Oudenbourg, ville autrefois importante, située à une lieue et demie environ d'Ostende et à trois lieues de Bruges.

4. Modius naquit en 1556 et non en 1546 comme l'ont dit et répété tous les auteurs modernes d'après FOPPENS. C'est par une faute d'impression que la *Bibliotheca Belgica* de cet auteur (Bruxelles, 1739)

d'en savoir plus trouvera dans cette notice de nombreux renseignements sur la vie et les travaux de cet illustre savant. Nous le renvoyons également à l'étude qu'a fait paraître G. K. W. Seibt dans ses *Studien zur Kunst-und Culturgeschichte :* Franciscus Modius Rechtsgelehrter, philologe und Dichter, der Corrector Sigmund Feyerabends [1].

On sait que Modius, après une existence extrêmement agitée, vint finir ses jours à Aire et qu'il y jouit de quelques années de calme et de repos. Il avait été appelé en Artois par son ancien ami et son grand protecteur, le comte Charles d'Egmont, nommé prévôt du Chapitre de l'église collégiale de Saint-Pierre d'Aire, le 15 mars 1588 et reçu solennellement le 21 juin 1589 [2].

Modius fut nommé chanoine d'Aire en 1590. Il assista au chapitre général de la même année, mais fut absent les deux années suivantes. En 1591, en effet, nous constatons sa présence en Allemagne. Il séjourna notamment pendant quelques mois à Ingolstadt chez le professeur Otbertus Gifanius (Hubert van Giffen). Peu de temps après, le 31 juillet, celui-ci écrivit à Juste-Lipse se plaignant du genre de vie et du caractère de son commensal : « Suasi ut, omissa motoria « fabula, statariam agat. Non enim satis ex digni-

donne cette date. SWEERTIUS (*Athenae Belgicae,* Anvers 1628) et VALÈRE-ANDRÉ (*Bibliotheca Belgica,* Louvain 1623 et 1643) auxquels Foppens a pris mot pour mot les renseignements qu'il publie sur Modius écrivent 1556. Au demeurant, cette date cadre mieux avec tout ce que nous savons de la vie de Modius.

1. Francfort-s/-M. 1882, 68 pages in-8°.

2. DUSSART, *Le dernier manuscrit, op. cit.* pages 336 et suiv.

« tate est, ex carmine praesidia cotidiana quae-
« rere hominem doctissimum »[1].

A quoi Lipse répondit en ces termes : « De
« Modio miratus sum ; utinam a te meque con-
« silium capiat aut potius ceperit ; res ejus sint
« stabiliores ».

En 1598, Modius revint à Aire et ce fut, pensons-nous, définitivement. Il dut partir en 1594 pour le Danemark en ambassade avec Charles d'Egmont, mais nous ne croyons pas que ce voyage s'effectua. Son nom, en effet, figure dans les registres de l'église Saint-Pierre aux années 1593 et suivantes jusqu'à celle de sa mort[2].

Malgré bien des traverses, l'étude avait été la seule passion et la grande occupation de sa vie. Dans la coquette cité artésienne, au milieu de ses manuscrits et de ses livres, il s'y remit avec ardeur. Le grand philologue de Douai, son ancien maître, André Hoïus et Juste-Lipse l'y encouragèrent, ainsi que l'atteste leur correspondance (Hoïus à Lipse, 17 septembre 1594 ; Lipse à Hoïus, 16 octobre 1594 ; Lipse à Modius, février 1595).

En juillet 1595, Modius fut le parrain du petit François Ogier, né le 1er juillet, second fils du poète audomarois bien connu Simon Ogier[3].

Enfin, le 1er août 1596, il écrivit à Lipse une dernière lettre à laquelle celui-ci répondit le 28 août. L'infatigable travailleur méditait une réédition de

1. Pour cette épitre et les suivantes, voir : P. Burmann, *Sylloge Epistolarum a viris illustribus scriptarum*, Leiden, 1727, tome I, *passim*.

2. Voir H. Dussart, *op. cit.* pages 336-337.

3. Voir : Abbé O. Bled, *Un dernier mot sur Simon Ogier*, Bull. Soc. des Antiquaires de la Morinie, 31e année, 1882, page 460.

Frontin et de Quinte-Curce. Il était à cette époque en pourparlers avec Moretus, l'imprimeur anversois, à propos de l'impression de *Panegyricae lectiones* ou leçons qu'il avait extraites d'un excellent manuscrit de l'abbaye de Saint-Bertin. L'éditeur différa l'exécution de ce dessein. Modius donna alors ses notes à Velser qui les transmit à son tour à l'helléniste Johannes Lievens (Livineius). Celui-ci en tira grand profit pour son excellente édition : *XII Panegyrici veteres, Ad antiquam quà editionem, quà Scripturam infinitis locis emendati, aucti;* Anvers, Plantin (Jean Moretus), 1599[1].

La mort vint arrêter Modius dans ces projets : il rendit le dernier soupir le 22 janvier 1597. « Son « testament, dit le P. Dussart[2], n'a pas encore « été retrouvé aux Archives d'Arras. Aucun mo- « nument ne marqua sa tombe. Modius n'était « pas riche, on lui fit de modestes funérailles « et sa bibliothèque en paya probablement les « frais ». Celle-ci passa donc, entièrement, nous le savons maintenant, aux mains de Richard de Pan.

Le P. Dussart[3] et M. l'abbé O. Bled dans son livre *Les Évêques de Saint-Omer depuis la chute*

1. Reproduisons les premières lignes de la dédicace de Livineius à Marc Velser : « *Redeunt, ecce, ad te tandem Panegyrici tui, generose et clarissime Velsere. Quidni enim tuos appellem? in quos e bibliotheca privata ingens adiumentum contulisti, Francisci Modii (iuvenis accurati, et ingenio elegante, quem immatura mors nuper extinxit) notis, quas e Bertiniensis monasterii Audomaropole scripto codice exceperat, tibique donaverat, ultro et liberaliter ad nos transmissis ..* »

2. *Op. cit.* p. 337.

3. *Op. cit.*, pages 287, 337 et suivantes.

de Thérouanne 1553-1619, ont donné sur ce personnage des renseignements qui nous dispensent d'en dire ici davantage. Rappelons seulement que Richard de Pan, qui était chanoine d'Aire à la mort de Modius, fut nommé le 2 juillet 1597 chanoine de Saint-Omer et qu'il alla résider en cette ville le 3 juillet 1598. Il y fit, sans doute, transporter à cette époque la magnifique bibliothèque dont il était devenu propriétaire. Le 27 mai 1605, il fut créé archidiacre de Flandre. Tout ceci correspond bien, on le voit, à ce que nous lisons en tête du document que nous publions : ... *et sunt 1605 in manu D. Ricardi de Pan Archidiaconi Audomarensis prius Canonici Arcensis.*

Richard de Pan mourut le 6 janvier 1614 en qualité d'archidiacre d'Artois.

Que devinrent ses livres alors ? C'est une question que le savant auteur des *Recherches sur le manuscrit 730 de la Bibliothèque de Saint-Omer* a cherché à élucider, mais sans y parvenir. Une chose est certaine c'est que la bibliothèque de Modius fut dispersée à la longue. La Bibliothèque royale de Bruxelles conserve aujourd'hui son Ennodius comme un de ses manuscrits les plus précieux[1] ; la Bibliothèque de Saint-Omer possède son fameux : *Collectaneorum variorum historicorum liber*. Quelques autres *numéros* s'y trouvent également, au nombre desquels la *Batavia* de Hadrianus Junius. Mais, combien ont disparu dont la perte est à jamais regrettable ! Un simple coup d'œil sur notre liste suffira pour en con-

1. Voir ci-dessus.

vaincre le lecteur, pour lui montrer aussi tout l'intérêt qu'elle présente.

Bien que notre manuscrit soit en bon état de conservation, nous avons eu beaucoup de peine à copier les pages que nous reproduisons ci-après. L'écriture en est extrêmement difficile à lire. Parfois nous avons dû en deviner le sens, parfois renoncer à la déchiffrer. Avons-nous toujours transcrit fidèlement le texte? Nous l'espérons, sans en être bien sûr et nous nous recommandons à la bienveillante indulgence de nos confrères.

Nous ne savons pas qui a écrit notre catalogue. Sans doute, quelque savant philologue de passage à Saint-Omer, qui aura rapidement pris copie de cet index écrit de la main de Richard de Pan, dont nous parlent ses dispositions testamentaires. Ce n'est pas l'archidiacre lui-même, car l'écriture que nous avons sous les yeux est différente de celle que porte l'*ex libris* autographe de Bruxelles (manuscrit d'Ennodius).

Un mot encore. Un manuscrit de Munich, *Codex Gall. 399,* contient la liste des livres possédés par Modius quand il habitait en Allemagne. Ce premier catalogue a été publié en 1853 par M. Ruland, bibliothécaire en chef de l'Université de Würzbourg [1]. On y remarque de nombreuses éditions des classiques latins avec collations manuscrites, notamment celles de Tite-Live, Lactance, Végèce, Servius, Isidore, Martianus Capella, Manilius, Quinte-Curce, Ovide, Lucain, Sidoine Apollinaire, Catulle, Tibulle et Properce.

1. *Serapeum, Zeitschrift für Bibliothekwissenschaft,* XIV (1853), pages 81 et suivantes.

Elles se retrouvent parmi beaucoup d'autres dans le second catalogue que nous mettons au jour. A cela près, les deux listes sont différentes pour la plus grande partie. La bibliothèque de Modius à Aire s'était presque complètement renouvelée et constituait un fonds extraordinairement précieux.

Certes, cette bibliothèque ne fut pas autrefois une des moindres curiosités des villes d'Aire et de Saint-Omer, ni une des choses les moins remarquables de l'Artois. A ce titre peut-être, la Société des Antiquaires qui conserve avec tant de compétence et de soin tout ce qui intéresse le passé de la vieille Morinie, sera-t-elle heureuse d'avoir la première communication de l'inventaire de tant de richesses.

ALPHONSE ROERSCH.

Gand, mai 1899.

Libri qui fuerunt Francisci Modii et sunt 1605 in manu D. Ricardi de Pan Archidiaconi Audomarensis priuz Canonici Arcensis.

Titus Livius, folio, a Modio recognitus [1].
Plinius et Turnebi Adversaria folio.
Tertullianus Pamelii : coll. alii.
Xenophon graeco latinus.
Castigationes etc. Virgilianae Pierii Valeriani.
Collectaneorum variorum historicorum liber secundus scriptus a Modio.
Commentarii linguae graceae Budaei.
Budaeus.
Virgilius cum Servio et Donato fol.
Collectaneor. histor. volumen alterum.
Tibullus, Catull. Propert. cum comment. coll.
Cominaeus.
Cato Varro Columella.
Rerum burgundicar. libri 6 et Vita Caroli V.
Notitiae dignitatum orient. cum Panciroli.
Germanicae exegeseos volumina 12 a Francisco Irenico.
Sigonius de regno Italico.
Paulus Aemilius de reb. gest. Gall. et Arnoldi Ferroni burdigal. de reb. gest. libri IX et paralipomena gallicorum historic. ad Paulum Aemilium et Ferronum per Johannem Thomam Freigium.
Discours historial de l'antique cité de Nîmes.
Pausanias.
Zosimus, Agathias, Procopius et Jornandes etc. coll.
Bibliotheca instituta et collecta per Gesnerum, aucta per Simlerum.
Polybius graece et latine.
Collectaneor. histor. liber primus.
Froissart.
Politique d'Aristote par Loys le roy.
Strabo.
De origine frisonum 8°.
Statius cum Bernartii com.
Natalis Comitis Mytholog.
Valerius Flaccus et Sextus Propert.

1. La dernière publication de Modius : *Titi Livii libri omnes nove editi et recogniti et ad vetustissimor. manu exarat. codicum Fuldensium, Mogunt. et Colon. fidem emendati a Fr. Modio. In eund. obss., emendatt., animadvv. annott. variae varior. Ipsius demum Modii notae.* Francofurti ad M. apud S. Feyerabend. 1588. Fol. 2 parties. Réimprimé en 1625, 1628, 1738-1746 (éd. de Drakenborch à Leiden).

Arnobius Canteri coll.
Sidonius Apollinaris.
Seneca.
Collectanea varia Modii 4.
Dionysi Gothofredi coniecturae in Senecam.
Simonis Ogerii et Philippi Meier et alior. poemata et Leopard.
La généalogie des Seigneurs d'Egmond.
La vie et gestes du duc Antoine, de François ducs de Lorraine.
De Desc. Jesu-Christi ad inferos.
Compendium Chronicor. flandric.
Vitruvius.
Hadriani Junii Batavia.
Joannis Petri Valeriani praeludia etc.
Antonii Astlefani civ. estensis Ill. Aurel. ducis Karoli secretarii de origine et vario statu Mediolani Msc.
Thucydides latine.
C. Erasmi Michaelis Laeti rerum danicar lib. II.
Liber varior. excerptor. Modii.
Della guerra di campagna di Roma.
Quintilianus collatus.
Liber collector. Modii seu excerptor. cant. lib. form.
Ludovici Carrionis observat. et Raimundi Lortheli (?) Cicero graecus et alia.
Antonii Verratelli epistolae et alii de republic. germanic. msc.
Liber in quo divers. eff.
Epistolae Nicolai de Clemengiis cantoris Baiocensis ad Carolum 6tum.
Discorso historico di Cosimo Bartholi.
Gregor. Turonens.
De historia SS. imaginum Molani.
Mercurius Gallo-belg. (?)
Pauli Orosii histor. collat.
Ammianus Marcellinus.
Molanus de Canonicis.
Petrus Dinerus (?) de Antiquitatib. belgic. et Itinerarium Ortelii.
Natales belgii Molani.
Epiphani Physiologus.
Joannis Bernartii de utilitate legendor. historic. et Ant. August. emendationum libri.
Jani Parrasii de reb. per epistolam quaesitis, — in Plautum etc.
Sexti Propertii fragment., Nonius Marcellus et fragmenta Grut.
Johannis Saresberiensis Polycraticon.
Valerius Maximus Pighii.
Eutropius et Paulus Diacon.
Bellonii observationes latin.
Suetonius Pulmanni.
Ad Senecam Gruterus.
Nonius Marcellus.
Scaliger in Sextum Propertium.

Franc. Modii novantiquae [1].
Militia sacra ducum Brabant.
Liber manuscriptus varior. Tullii, Sallustii, . . . , Petrarchae etc.
Petri Fabri liber 2dus.
De agrorum conditionib.
Le second libvre des recherches de . . . . .
Papyrii Massonis de rebus francor.
Discours etc. des navigations de Nicolas Nicolay.
Lipsius de Cruce.
Symmachus coll.
La muse chrestiene du . . . . . .
Illustrium virorum epistolae ab Angelo Politiano collectae.
Ivonis Carnotensis epis. correct.
Adriani Turnebi adversaria.
. . . . . .
Iterum Adversaria Turnebi.
Papir. de rpis. urb.
De criticis veterib. gram. scr. latinis Henrici Stephani.
Theatre de Cornelie (?).
Cassiodorus var. libri collat [2].
Terentius cum Donato.
Lipsius de militia romana.
Priscianus.
Livre blanc comment a esté . . . . . d'Artois.
Ausonius ed. Vinetus.
Alius Ausonius Vineti.
Philelfi satyr. et Gasparini pergamensis.
Macrobius et Aulus Gellius.
Historia ecclesiae novae per Michaelem Bulschingen.
Petri de Blarrorivo Nanceidos.
Seneca 8.
Plautus 8.
In Ciceronis de Officiis Ald.
Varro de Lingua latina, cum Scaligero.
Epistolic. quaestiones Lipsii.
Jani Gulielmi plautinae quaestiones.
Plinius de viris illustribus.
Ciceronis philosoph. a Sturmio emendata.
J. Lipsi in Senecae Tragoedias et Sophocles latine per Ratallerum.
Vegetius per Modium [3].

1. *Franc. Modi Brug. Novantiquae lectiones, tributae in Epistolas centum, et quod excurrit.* Francofurti, Apud heredes Andreae Wecheli, 1584, in-8°, LII-583-XVIII pages.

2. *M.-A. Cassiodori Variarum libri XII et Chronicon ad Theodericum Regem. His accesserunt F. Modii argumenta P. Brossei in Cassiodorum animadversiones.* Lugduni, 1595, in-8° (British Museum).

3. En 1580, Modius publia à Cologne, chez Materne Cholinus, sous le titre : *Scriptores rei militaris,* une édition de Végèce (*de re Mili-*

Sallustius Carrionis.
Caesar de bello gallico.
Jani Gulielmi, verisimilium libri tres et Salmonis Menini poemata et Leodegarii a Quercu praelectionum et poematum liber, Cassiodori orthographia a Carrione emendata et Jacobus . . . . . et Theognis graeco-latinus.
Rossi Perusini. de scribend. et rescribend. epistol. liber, et Talbomii apologia, quaedam Hoii.
Metamorphos. Ovidii ex recognitione Jacobi Micylli et Gregorii Bersmanni coll. a Modio.
Orthographia Ald.
Junioris Ludovici Parisiensis Theopoes. libri 6 et Ludovici Paschalis, Camilli, Melissi carmina, Antonii Cerrati novensiens. carmin. liber, Jani Vitalis elog. Roman. Eccl.
Virgilius cum Catalectis ed. Scaligerus et Manilii Astronomicar. ann. Scaligeri.
Herculis Ciofani in Metamorphos.
Josephi Scaligeri Coniectanea in Varronem de lingua latina, et ad Varronem de re rustica.
Remberti Dodonaei historia frugum.
Lactantius, primi libri collat.
Plinii Epistolae dimid. et part. libri primi collatio.
Laurentii elegantiae.
Erasmi supra lect.
Ovidii fasti, de tristib. collat., ex Ponto per Micyllum et Bersmannum.
Rejouissance chrestienne pour les vertus, etc.
De scribenda universitatis historia.
Heroïd. epistolae a Micyllo et Bersmanno collat. a Modio.
Lud. Vivis de officio puerili.
Aristoteles de longitudine et brevitate vitae.
Philander in Quintilianum et alii.
Plinii epistolae et de viris illustribus.
Libellus Modii 8 in quo varia memor.
Macrobius collatus.
Ovidii heroïdes manuscript pergamen.
Sophoclis Thers.
Statius a Modio.
Julii Caesaris Scaligeri et . . . . . .
Pici Epistolae.
Jani Gulielmi . . . .
Plauti Querolus a Vitale Blesensi eleganter redditus.
Q. Curtii Historiae per Modium [1].

tari), Frontin (*Stratagemata*), Aelien (*de instruendis aciebus*) et Modestus (*De Vocabulis rei militaris*). Le texte est suivi de notes critiques. De nouvelles éditions de son œuvre parurent à Leiden en 1585, 1592, 1607, avec les notes de Godeschald. Steewech.

1. *Q. Curtii Rufi historiarum Magni Alexandri libri octo, nove editi et recogniti a Fr. Modio Brugensi ad Reverendiss. et Illustriss. Principem Julium, Episcopum Herbipolensem, Franciae orientalis*

Simonis Ogerii Irene etc.
Ludovici Carrionis Antiquarum lectionum lib. III.
Virgilius per Nicolaum Erythraeum.
Silius Italicus Ald.
Observationes divini et humani generis . . . . . .
Heroïd. epistolae manuscript.
. . . . . colectanea opera.
Livii liber primus per Lipsium.
Petri Victorii explicationes emendation. in Catonem, Varronem, etc.
Enarrationes vocum priscarum cum libris de re rustica per Georgium Alexandrum et Philippi Beroaldi in Columellam.
Varro et alii de re rustica. . . . . a Modio.
Liber de re rustica. Roberti Stephani. . . . . .
Palladii de re rustica.
Francisci Modii poemata [1].
Valentis Acidalii in Curtium animadversiones.
Epistolae Plinii manuscriptae.
Catalogus Bogard.
Liber manuscriptus de herbis.
Liber orationum manuscript.
Doctrinale Alexandri.
Liber 4 scriptus a Modio in quo ad Isidor. correctiones.
Pars Valerii Maximi manuscript.
Joannis Vi . . Carthusian. orthographia.
Lucii, Persii, Juvenalis. . . . . .
Simonis Ogerii paraenesees.
Gynaeceum sive Theatrum mulierum [2].
Georgii Pachymeri in Aristotelis logicen epitome Joh. Baptista Rasario interprete.
Carmina Modii ab ipso descripta.
Epistolae beati Hieronymi manuscriptae.

Aliud scamnum pars superior forma minor.

Testamentum novum Plantini.
Epistolae clarorum virorum.
Compendium totius theologiae.
Homerici centones et Nonni paraphras.
Emblemata Alciati.

ducem, etc. Coloniae, apud Maternum Cholinum, 1579. Réimp. en 1581.

1. *Poemata ad amplissimum et splendidiss. Erasmum Neustetterum, cognomento Sturmerum, Equitem Francum*, etc. Wurzburg, H. Aquensis, 1583, in-8°, XVI-159 pages.

2. *Gynaeceum sive Theatrum mulierum in quo praecipuarum omnium per Europam imprimis, nationum, gentium etc. fœmineus habitus videre est, artificios. figuris expressus a Judoco Ammano. Additis ad sing. fig. octostichis Fr. Modii*, Francfort, 1586; in-4°, 120 ff. avec 122 bois de Amman. Réimprimé par A. Aspland, Manchester 1869 et en 1880 à Munich et Leipzig.

Sonnets spirituels de Bellay.
Horatius Pulmanni.
Hippocratis aphorismi graeco-lat. et alii.
Rupertus de divinis officiis.
Lucanus Pulmanni et Claudianus.
Caesaris commentarii Gryphii.
Coustumes d'Artois.
Salviani de vero iudicio et providentia Dei coll.
Apophthegmata Erasmi.
Epistolae Hieronymi. . . . . collatae.
Confessiones Augustini.
Ausonius Scaligeri.
Commentarii Galeani . . . de rebus gestis pro restitutione Franc. et Mediolanens. duc.
Horatius cum Pulmanni scholiis et Jani Douzae commentariis et eius praecidaneis.
2a Tabula) Le Phoenix de Jan Edouard du Morin.
Les oeuvres de Philippe des Portes.
Isidorus de officiis ecclesiasticis.
Les oeuvres et meslanges d'Estienne Jodelle seigneur du Limodin.
Les odes de Pierre de Ronsard.
Les eclogues et mascarades de Ronsard.
Vincentinus . . . . . .
La Franciade de Ronsard.
Les tragédies de Robert Garnier.
Justinus a Modio correctus[1].
Les oeuvres poétiques d'Amadis.
Il Petrarca correcto da Ludovico Dolce.
Il . . . . . del Conte Baptista.
L'Hortensio comedia della academia di. . . . .
Joannis Posthii parerga poetica.
L'adieu de l'âme dévote laissant le corps de Loys. . . . .
Gregorii Nazianzeni apologeticus.
Confessio Sebastiani Olivetani.
Petri venerabilis illustriorum miraculorum libri duo.
Polydorus Virgilius de rerum inventoribus.
Silii Italici de bello punico 2o lib. 17.
Augustinus de doctrina christiana.
Augustinus de sp. et lit. etc.
Salviani de praesenti iudicio, cum annotat. Joannis Alexandri Brassicani.
Herodotus.
Aethii cosmographia et Antonii Augusti itinerarium et bibliotheca Pithœi.

1. *Trogi Pompei Historiae Philippicae Epitoma. Recogn. et ad mss. emacul. a Fra. Modio. In eandem notae, variae lectiones, etc.* Francfort, 1587. Le commentaire de Modius a été reproduit dans nombre d'éditions et notamment en 1691, 1701, 1719, 1760, 1827.

2 interstit. : Justinus Modii compactus [1].
Epistolae ad Atticum Lugduni.
Aristotelis et Alexandri problemata.
Jani Douzae centurion. suar. plautinarum explanationum lib. IV.
Plautus Plantini, manu ejusdem annotatus.
Silius Italicus collatus a Modio.
Jacobi Sluperii Herzelensis poemata.
Les chronicques de Carion.
Rerum gestarum a Brabantic. ducib. per Hadrianum Barlandum.
Claudii Roilletti belonensis varia poemata.
Libellus germanicus varior ubi in fine Stat. August.
Petrarcha forma minuta.
2 Tabula. Les oeuvres françoises de Joachim du Bellay.
Heroïcarum et ecclesiasticarum quaestionum libri VI per Boethium Oporini.
Lupi abbatis epistolae.
De la légende des Flamengs.
Florentini van der Haer de initiis tumultuum belgicorum.
La bergerie de N. du Collège.
La Troade tragédie de Robert du garnier.
Symmachus Lectii.
Histoire des pays septentrionaux abrégée.
Les antiquités de Paris.
Antonii . . . . . .
Rupertus in Joannem.
Salustii historiar. lib. VI a Carione coll. apud Bellerum.
Paraphrasis elegantiarum Vallae.
L'histoire de Roland amoureux.
Terentius Faerni.
Ciceronis philosophia Roberti Stephani.
Homiliae patrum.
Onufrii Panvinii reipublicae romanae libri 3.
Christofori Longolii epistolae.
Lucae Fruterii opera Brodaei miscellanea Hadriani Junii miscellanea et Asconius Paedianus.
Europae descriptio et vaticinium.
De fide aethiop. per Titelmannum, Terrae sanctae descriptio.
Discorso de Nicolao Machiavelli supra la prima dec. di Tito-Livio.
Chronica del Peru, per Petro de Cueran de Leon.
Curtius Modii 8 [2].
Laurentii Vallae elegantiae.
Vegetius Modii [3] cum quibusdam Simon. Ogerii et Artesia.
Responsio ad Calvinum pro Francisco Balduino.
Les banquet et apresture du Comte d'Artois.

1. Voir ci-dessus.
2. Voir ci-dessus.
3. Voir ci-dessus.

I quattro libri dell' osservatione di Ludovico Dolce.
De figuris sententiar. et verborum P. Rutilii Lupi.
La chronicque des roys de France.
Epistolae. . . . . .
Luciani dialogi politiores, graeco-latine.
L. Vitruvii Roscii Parmensis de commoda et perfecta elocutione et Georgii Vallae de orthographia.
Discours sur l'estat des pays-bas de Wynewurt.
Comites Flandriae Antonii Meyeri.
La foy et religion des politiques, libertates ecclesiastic. status.
L'illustration de Gaule.
Coustumes d'Artois.
Polydori Virgilii Anglicae Historiae Tomus 2^{das}.
Lettere amorosae di Al . . .
Caesar tragédie par Jasques Grenier.
Epitome Adagior.
Nina comedia di Giovanne Baptista Pescadore et le Testuggine comedia et Joseph et Comedia tragica quae inscribitur Magdalena evangelica per Petrum Philicinum.
Tragédie nouvelle dicte le petit raport des ornemens mondains par Philippe Bosquier (?)
Molanus de canonicis.
Arithmetica . . . . .
L'Adonis tragédie de Guillaume le breton.
Les six premières comédies de Pierre de Larrimex.
Les premières œuvres de Philippe des portes.
Justinus Modii incompactus [1].
3 Tab. Historia ab Eugipio conscripta et Narratio eorum quae contigerunt Apollonio Tyrio et Hippolyti Capilupi opera.
Metamorphoses Ovidii manuscripti obl.
Gaufridus Monemutensis historiae britann.
Copia verbor. Erasmi et alia 4° M. S.
Timothei ad Ecclesiam libri IIII et Peregrini contra haereticos et epistola Theophili de Pascha M. S.
Metamorphoses Ovidii M. S.
Epistolae heroïd. M. S. non bona lit. (?)
De tristibus M. S. Fasti M. S.
Tractatus de conceptione et nativitate b. Virginis.
Liber homiliarum de salute animae.
Liber Sedulii metric.
Heroïd. Ovidii M. S.
Commentar. quid. Livii.
Silius Italicus de 2do. bello punico factus a Modio M. S.
Aemilii Probi et Cornelii Nepotis de viris illustrib. collat. a Modio.
Suetonius Laevini Torrentii.
Lucretius Gifanii.

1. Voir ci-dessus.

Fragmenta . . . . . collecta ab Antonio Augustino.
Pa . . . . . poemata.
Caesaris commentarii cum Hotomanno et de rebus gestis Alexandri per . . . . . .
Epistolae familiares Ciceronis et ad Atticum.
. . . . . occulta veterum miracula.
Satyricon Petronii Arbitri.
Virgilius cum scriptoribus graecis collatus.
Malleus haereticorum Georgii Ederi.
Le premier libvre des bergeries de Julliette, par Ollevier du Mont. . .
Epistolae Mureti.
Cyprianus.
Quaedam Cypriani et Petri Blosensis 4° MS.
Liber . . . . . de 4 virtutibus MS.
Fabius Quintilianus recentiore manu scriptus.
Justinus graece.
Seneca manuscript.
Aurelius Cassiodorus MS. recent.
Metamorphoses Ovidii fol. MS.
Notitia utriusque Imperii per Panciroli.
Lactantius folio impressus.
Fulgentius folio impressus.
Annales de Bretagne.
Baptista Mantuanus fol.
Horatius Pulm.
Isidorus collatus.
Ennodius manuscript.
Annotationes doctorum virorum in varios, folio.
Ovid. de arte amandi MS.
. . . . . .
Sallustius pergam. MS.
Martianus Capella collatus.
Salvianus collatus.
Quintilianus MS. 4°.
Fasti MS. fasti MS.

Saint-Omer, Imp. H. D'HOMONT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

198e livraison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 4 Janvier 1900

Président : M. l'abbé BLED

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 10. Après la lecture du dernier procès-verbal qui est adopté sans observation, M. Revillion, absent lors de la réunion de décembre, prend la parole pour remercier ses collègues du vote dont ils l'ont honoré en le nommant à la vice-présidence pour l'année 1900.

Dons et hommages.

Outre les ouvrages périodiques, la Société a reçu comme hommages d'auteurs :

— de M. A. Janvier, *Annales de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens,* réunies et classées par le R. P. M. du Pré, chanoine régulier et sous-prieur de cette abbaye, transcrites pour la première fois en français et publiées par

MM. Aug. Janvier et Ch. Bréard, membres de la Société des Antiquaires de Picardie. Amiens, imp. Courtin-Hecquet, 1899.

— de M. le chanoine Ulysse Chevalier, *La Renaissance des études liturgiques.* 2e mémoire. Lyon, Emm. Vitte, 1898.

— de M. Quarré-Reybourbon, *Inauguration du monument commémoratif élevé en l'honneur de Mgr Dehaisnes,* dans l'église Saint-Maurice, à Lille, 26 octobre 1899.

M. Ch. Legrand dépose sur le bureau, de la part de la famille de M. Albert Legrand : *Maladie de la vigne chez les anciens, et moyens employés par eux pour les combattre,* mémoire présenté par M. Albert Legrand à la Société d'Agriculture de Saint-Omer en 1854.

Remerciements.

Correspondance.

Accusés de réception :

de la Bibliothèque de l'Institut, du dernier fascicule des Chartes de Saint-Bertin.

de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique à Anvers, de la 190e livraison du Bulletin.

de la Bibliothèque de la ville de Calais, du dernier fascicule des Chartes de Saint-Bertin et de la 191e livraison du Bulletin.

— M. Gariel, délégué principal pour les Congrès de 1900, adresse la liste des Congrès internationaux qui se tiendront à l'Exposition de 1900.

Nécrologie

M. le Secrétaire communique à ses collègues la lettre de faire part de la mort de M. Adolphe de Cardevacque, membre de l'Académie d'Arras, secrétaire général de la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, membre correspondant de la Société des Antiquaires de la Morinie et auteur de nombreux travaux historiques et

biographiques sur Arras et le département du Pas-de-Calais. M. de Cardevacque avait contribué à entretenir les relations cordiales qui existent entre la Société des Antiquaires de la Morinie et la Commission départementale des monuments historiques, et à ce titre sa perte sera vivement ressentie par les travailleurs de ce pays.

Elections.

L'ordre du jour appelle l'élection sur les deux candidatures présentées à la dernière séance Les scrutins ayant donné lieu à la majorité des voix en leur faveur, M. le Président proclame :

Membre honoraire : M. Paul Vilain, architecte à Lille.

Membre correspondant : M. Larguillon, membre de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy.

Avis leur sera donné par M. le Secrétaire-Général de leur nomination.

Reddition des comptes de 1899.

M. le Trésorier donne lecture de l'exposé des comptes de l'exercice 1899 et fait passer sous les yeux des membres présents les pièces qui en forment le détail. La Société a pu réaliser en 1899 une diminution déjà sensible de son passif, mais cette amélioration n'est pas encore suffisante pour renoncer à la voie d'économies dans laquelle on s'est vu forcé d'entrer pour amortir la dette de l'imprimeur. L'arriéré de ces dépenses s'élève encore à l'heure actuelle à près de dix-neuf cents francs, et, ainsi que le fait remarquer M. le Président, le nombre des membres que la Société a recrutés dans ces dernières années a eu sa contre-partie au point de vue financier dans les pertes nombreuses survenues récemment.

L'examen des comptes est renvoyé à une commission composée de MM. de Noircarme, van Kempen et Charles de Pas.

Communications.

M. Charles Legrand, secrétaire-archiviste, signale dans

les Annales de la Société d'Emulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre, 6e série, tome I, livraisons 1-3, le travail suivant dû à la plume de M. J. Ferrant, sur le culte et les reliques d'un saint qui illustra la Morinie.

Esquisse historique sur le culte et les reliques de saint Bertulphe de Renty, en l'église d'Harlebeke. 219 pages, 6 planches.

Bertulphe, né en Alemanie, vint au pays de Thérouanne où il se convertit au catholicisme et reçut même la cléricature. Entré au service du comte Wambert, il gagna toute la confiance de son maître et devint son économe. Wambert et sa pieuse épouse lui léguèrent une partie de leur héritage après lui avoir fait, de leur vivant, abandon d'un de leurs domaines appelé Renty (canton de Fauquembergues, arrondissement de Saint-Omer) où Bertulphe fonda un monastère et où il mourut vers 705. « L'abbaye de Renty, dit un hagiographe, devint à la fois illustre par la gloire des miracles et prospère par l'opulence des biens ».

Les saintes reliques de Bertulphe reposèrent d'abord à Renty jusqu'à la première moitié du xe siècle, puis furent transportées à Boulogne pour être soustraites aux profanations des Normands. Grâce au comte de Flandre Arnold-le-Vieux, elles furent recouvrées au moment où l'on allait les faire passer clandestinement en Angleterre, puis transportées à Harlebeke, dans les environs de Courtrai, vers 940. Une partie en fut donnée à deux époques différentes à l'abbaye de Saint-Pierre du Mont-Blandin, à Gand ; ces dernières disparurent dans le sac de l'abbaye par les Gueux en 1578.

Les reliques d'Harlebeke, objet de la vénération des fidèles à travers les siècles, furent sauvées de la destruction pendant la tourmente révolutionnaire avec la châsse datant de 1402 qui les renfermait. Oubliées un certain temps dans le fond d'une armoire de l'église, elles furent dernièrement remises en honneur par le pasteur actuel de la paroisse.

— Dans une correspondance adressée à M. Decroos,

Sépultures mérovingiennes à Bléquin.

M. l'abbé Collet s'élève contre les conclusions de la communication insérée dans le procès-verbal du 3 juillet 1899 (Bulletin t. X, p. 392) qui contredit en se basant sur une lettre de M. Casier, les données envoyées précédemment par lui sur une trouvaille faite à Bléquin. La rectification de M. Casier qui rappelle la découverte de deux cadavres faite en 1856, ne peut porter sur les mêmes faits que ceux dont il avait été parlé précédemment. En effet, s'appuyant sur plusieurs témoignages, entre autres celui de M. Lozinguez, cantonnier-chef, qui a travaillé aux terrassements, M. Collet indique exactement que :

1° C'est en 1867 et non en 1856 qu'ont eu lieu ces travaux.

2° Le nombre de corps mis à jour était de sept et non de deux seulement.

3° Chaque sépulture renfermait un vase en terre et une framée semblables aux objets de même nature trouvés récemment à Cormettes.

4° L'endroit exact de la trouvaille est un talus sur le chemin de grande communication n° 202 de Lumbres à Desvres, au sortir du village de Bléquin.

En présence de renseignements aussi précis, il n'est pas douteux que cette découverte soit tout à fait distincte de l'exhumation relatée par M. Casier.

Chansons du XVe siècle.

— M. Legrand donne ensuite lecture du rapport qui lui a été demandé à la dernière séance sur des chansons du xve siècle qui se trouvaient sur une des feuilles détachées par M. l'abbé Bled d'une reliure du xvie siècle. L'honorable membre a donné sur ces textes un commentaire intéressant et une interprétation ingénieuse qui en accompagnent la transcription. Sa communication est écoutée avec plaisir et il est décidé qu'elle sera insérée dans le procès-verbal.

Rapport sur trois chansons du XVe siècle

En détachant la reliure du Missel de Thérouanne, appartenant à la Bibliothèque de la Société, M. l'abbé Bled a retiré de

l'un des plats une feuille de papier qui se trouvait collée à d'autres pour faire épaisseur et tenir lieu de carton. Sur cette feuille se trouvent écrites trois chansons qui paraissent dater de la fin du xve siècle.

Ce sont des couplets de circonstance, des impromptus, dirions-nous maintenant, composés en l'honneur d'une jeune femme.

Il est fâcheux que le titre et le commencement de ces chansons aient disparu : le relieur les a coupées jadis impitoyablement pour mettre la feuille de papier à la dimension du volume ; de plus, quelques mots sont illisibles par suite de l'arrachement du papier.

La première est chantée par quelque « meschine » haute en couleurs, « la fille verde vestue », cuisinière courageuse à l'ouvrage et pleine de bonne volonté : si elle a toutes les qualités, elle n'a qu'un petit défaut, commun à toutes les époques et qu'il faut savoir lui pardonner : « de parler nous l'excusons ». L'auteur la compare dans la première strophe, sans y mettre plus ample malice, à un oiseau « à la teste menue » de l'ordre des échassiers.

La seconde, dont le dernier couplet n'est pas terminé, est chantée par de jeunes garçons pleins d'entrain qui ne demandent pour prix de leurs gambades « ne or ne argent » mais seulement « bien à boire » ainsi que « poires et pomes grament ».

Enfin, ce sont des petites filles qui chantent la troisième. Les jeunes sœurs de la dame dont on célèbre la fête avec tant d'éclat, viennent apporter, pour la remercier, un « sac d'argent bien comble » et un panier rempli de friandises dont on se promet grand plaisir.

Les idées poétiques sont absentes de ces compositions sans prétention dont la facture ne présente aucune recherche, sauf dans la seconde : car les deux derniers vers de la première strophe reproduits dans la strophe suivante, et ainsi de suite, donnent à l'ensemble l'allure de certaines chansons de soldat avec un refrain gaiement enlevé.

Les vers ne sont pas tous sur pied ; quelques rimes ne sont que de vagues assonances et d'autres font absolument défaut : quelques expressions sont basses et triviales. Mais les audi-

teurs n'y regardaient sans doute pas de si près et tenaient compte aux auteurs de leur bonne volonté.

Toutes ces raisons nous font donc croire que ce sont là des couplets de circonstance composés par des poètes d'occasion pour rehausser l'éclat de quelque fête de famille donnée en l'honneur d'une jeune femme « mignonette », ce qui nous fait supposer qu'on ne saurait les retrouver dans aucun recueil de l'époque.

La lecture de ces trois pièces pourrait donner lieu à des commentaires philologiques, mais nous laissons ce soin à plus compétent que nous.

LA FILLE VERDE VESTUE

. . . . . .
quy sen va parmy les rues
sur son poing porte ung oisiau
quy a la teste menue
Et dis moy gentil mignon
ceste oisiau coment a non
il a la teste menue
madame ceste une grue

A vo recreation
Somes devers vous venue
mignonette apportons
qui a la teste menue
en ses mains tient le sillon [1]
ceste son operation
a che biau puis est venue
la fille verde vestue

Aves en vostre maison
besoing destre bien provues
Car en la cuisine
menguaige quy lon tamps
Vechy ce gentil filleron
en a de toute fachon
se va laver lectues
la fille verde vestue

1. Le seau.

Vechy lastre et le chaudron
gardes le fu quy ne brulle
opres le petit tubin
cest pour faire lempesure
le granet le rasillon
le coffret le cramillon
tout gadera paraventure
la fille verde vestue

le souffet. . . . .
pour cuire les pomes dures
sur lung. . . . .
. . . . que ne m. . .
se. . . . sedition
sans grans contradiction
tant que mignonette dure
la fille verde vestue

Saches sa condition
estre douce non pas rude
de parler nous lexcusons
ne penses point quelle muse
elle resamble creston [1]
elle ot dur se dit on
O grant james ne murmure
la fille verde vestue.

1. Chevreau.

MARCHONS GAIEMENT

Dieu vo garde. . . .
de toute paine et hement
Vous doiust faire vostre feste
de het et joieusement
Et marchons gaiement no dame
Et marchons gaiement

Il sont vestu à plaisance
pour vous servir promptement
ne volons à vo serviche
gaigner ne or ne argent
Et saultons haultement no dame

Affin que faises vo feste
de het [1] et joieusement
quattre gogelu [2] ensamble
et leur mère quomtement
Et saultons haultement
no dame et saultons haultement

Ne volons a vo serviche
gaigner ne or ne argent
mes dones nous bien a boire
poires et pomes gramenit

Quattre gogelus ensamble
et leur mère gentiment
sont acoustré a plaisance
pour vous servir promptement.
Et marchons gaiement no dame
et trottons tout bellement.

dones nous souvent a boire
poires et pomes grament
Retenes nous a vo gaige

LIR LIRON LIR A LIRE

. . . . . .
Che jour vous vient visiter
portant une mande plaine
et sac d'argent bien comble
lir liron lir a lire

Souvent ne faut demander
quelle heure est en v...ier
on voist a vos bon...eros
quy nest patar por disner

pour furnir a vostre feste
car vous aves desboursé
pour recreer les seurettes
en cordialle amytié
lir lire

Ceste fricque et proprette
Vous gardera de pourette
elle a mis sa bone grace
ceste pour largement doner

Vechy bien pour le boursette
Repeupler a deux costé
vechy sac et mandelete
il y fera bon riffler [3]

Gardes le tant quelle vive
se seres hores de dangier
prenez en gre largentier
et ce quelle a aporte.

1. Het, vieux mot, bas et populaire, qui se disait pour cœur : de bon het, de bon cœur.

2. Gogelu pour Goguelu... homme qui est à son aise, qui aime la joie ; mot bas, populaire et burlesque.

3. Rifler, manger goulument.

Recueil de chartes de Thérouanne.

— En terminant, M. l'abbé Bled soumet à ses collègues un important travail qu'il vient de terminer constituant le relevé d'un grand nombre de chartes, actes divers ou mentions intéressant Thérouanne, ses évêques, son chapitre et ses officiers. Ce répertoire comprend plus de trois mille fiches, et M. l'abbé Bled expose que tout en apportant une contribution considérable à l'histoire de Thérouanne, son travail lui a permis de compléter et de rectifier les documents publiés antérieurement sur cette ville et de dresser d'une façon définitive les listes des évêques, évêques suffragants, des doyens, des dignitaires du chapitre. Le *Gallia christiana* et le *Flandria illustrata* de Sanderus, considérés jusqu'à présent comme les plus complets sur cette partie contiennent néanmoins un grand nombre d'erreurs et d'omissions, et l'absence de ces éléments a eu pour effet de laisser bien des actes non datés ou chargés de fausses attributions.

D'autre part, les monographies consacrées à Thérouanne ont laissé également de nombreuses lacunes à combler ; il n'existe même encore aucune histoire générale de cette malheureuse cité. N'est-ce pas dans un recueil de ce genre que peuvent se trouver les éléments d'un tel travail ? Il appartient à la Société des Antiquaires de la Morinie, au moment où les fouilles effectuées à l'emplacement de l'ancienne cathédrale, vont évoquer le souvenir de cette église célèbre, de faire revivre l'histoire de la ville par la publication d'un ensemble de monuments écrits où comparaissent tant de personnages illustres dont le souvenir n'a pu malheureusement être fixé jusqu'à présent d'une façon définitive.

La communication de M. l'abbé Bled est écoutée avec un grand intérêt par la Compagnie qui adopte avec empressement l'idée de cette publication.

Une discussion s'élève sur les conditions de l'entreprise, et il est décidé qu'elle se fera autant que possible sur les mêmes bases que celle des Chartes de Saint-Bertin que l'on vient de terminer. La Société sollicitera à cet effet la

continuation des subventions qui ont permis de mener à bonne fin ce dernier ouvrage. Toutefois il est décidé que dès à présent un crédit de trois cents francs sera ouvert afin de permettre à l'auteur d'imprimer les premières feuilles de son travail et de le soumettre ainsi au Comité des travaux historiques du Ministère.

Quelques membres demandent ensuite à M. l'abbé Bled si son travail pourra suppléer à l'introduction annoncée pour les *Cartulaires de Thérouanne*, de MM. Duchet et Giry. Il est rappelé que des démarches réitérées ont été faites auprès de M. Giry pour obtenir de lui le complément promis de l'ouvrage. Or ce savant vient de mourir sans avoir fourni les documents suffisants pour l'achever. M. l'abbé Bled répond que sa publication est tout à fait distincte des Cartulaires précédemment publiés, mais que dans la pensée d'éclaircir cette question, il vient précisément de revoir la correspondance échangée à ce sujet ainsi que les premières pages de l'introduction qui avaient été envoyées à l'impression en 1885. Or il ne voit pas dans ce dossier les éléments qui puissent lui donner le moyen de la compléter et il pense que dans ces conditions il n'y a plus lieu de revenir sur l'ouvrage de MM. Duchet et Giry.

La Société adopte cette opinion et décide en conséquence que l'on considérera désormais comme non avenu l'avis qui avait été encarté à la première page des Cartulaires de Thérouanne pour servir de bon en échange de l'Introduction à paraître ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 9 h. 35.

Séance du 5 Février 1900.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 10. M. le Secrétaire donne lec-

ture du dernier procès-verbal qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

Les ouvrages suivants sont remis à titre d'hommages d'auteurs à la Société :

— de M. le Cte de Galametz, *Les Fondateurs du Collège de Dainville à Paris*. Arras, Laroche, 1899 avec 2 pl.

— de M. J. Lion, *Carte complétant les études sur le Golfe et sur le Portus Itius*. Paris 1900.

— de M. le Comm^r Larguillon, *Statue tombale de Cuite Sève* (extrait du Journal de la Société d'archéologie lorraine, juin 1898). — *Armurerie Lorraine*, note sur les collections décrites dans les inventaires des Ducs de Lorraine, XVIe siècle (extr. du Journal de la Société d'archéologie lorraine, juillet 1891).

On doit en outre à la générosité de M. le chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut, l'envoi important qui suit :

— *Annales de la ville de Romans*, par M. le Dr Ulysse Chevalier. Valence, J. Géas, 1897.

— *Les rues de Romans, fragments historiques, les consuls de Romans*, par M. le Dr Ulysse Chevalier. Valence, ibid., 1900.

— *La Prose rythmée et la critique hagiographique*, nouvelle réponse aux Bollandistes, suivie du texte de l'ancienne vie de saint Martial, par M. Ch.-F. Bellet. Paris, Picard, 1899.

— *Actes anciens et documents concernant le bienheureux Urbain V, pape*, tome I, publiés par le chanoine J.-H. Albanès et le chanoine Ulysse Chevalier. Paris, Picard, 1897.

— *Ordinaires de l'église cathédrale de Laon* (XIIe et XIIIe siècles) suivis de deux mystères liturgiques publiés par le chanoine Ulysse Chevalier. Paris, Picard, 1897 avec 2 planches.

M. l'abbé Bled signale à l'attention de ses collègues la

valeur des documents publiés dans ces derniers ouvrages et leur intérêt au point de vue des études liturgiques.

M. Pagart d'Hermansart fait don à la Société de trois volumes reliés comprenant 35 brochures qui sont des tirés à part de divers travaux publiés la plupart dans les *Mémoires* ou *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, mais aussi dans les *Bulletins* de la *Société académique de Boulogne-sur-Mer*, de la *Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes*, dans la *Revue des Etudes historiques*, la *Revue de la Révolution*, le *Journal de l'Académie royale héraldique italienne*, le *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques du Ministère* (section d'archéologie et section d'histoire et de philologie) et même dans le journal l'*Indépendant*.

M. Pagart d'Hermansart ajoute qu'il serait heureux de voir ceux de ses collègues qui ont écrit plusieurs brochures ou ouvrages suivre son exemple en en offrant la collection aussi complète que possible à la Société. Ces études sont le plus souvent dispersées du vivant même des auteurs et il est presque impossible de les retrouver plus tard. C'est ainsi que notre bibliothèque est loin d'avoir toutes les œuvres publiées par les membres de la Compagnie et la bibliographie par noms d'auteurs des écrits des plus anciens n'existe même pas.

M. le Président se fait l'interprète de ses collègues pour remercier M. d'Hermansart de sa généreuse initiative, et exprime en même temps la gratitude de la Société envers les auteurs des différents hommages énoncés précédemment.

Correspondance.

Accusé de réception de l'Académie des sciences d'Amsterdam des tomes 24, 25 et 26 des Mémoires, des livraisons 183 à 189 du Bulletin et du 2e fascicule du tome IV des Chartes de Saint-Bertin.

— Le 17 janvier, M. Paul Vilain, architecte à Lille, remercie la Société qui l'a élu membre honoraire.

— Par lettre du 18 janvier, M. le commandant Larguillon, de Nancy, exprime sa gratitude pour sa nomination de membre-correspondant. Il fait en même temps l'envoi à la Société de deux monographies archéologiques qu'il a publiées dans le Journal de la Société d'archéologie lorraine (v. aux dons et hommages).

— Par circulaire du 15 janvier, M. le Ministre de l'Instruction publique confirme la date du 38e Congrès des Sociétés savantes en 1900 qui se tiendra à la Sorbonne du 5 au 9 juin. Les conditions de délivrance des billets de chemin de fer à prix réduit sont les mêmes que les années précédentes et la liste des délégués doit être envoyée avant le 1er mai.

Exposition de 1900.

Une première circulaire du Ministre de l'Instruction publique du 22 janvier demande que l'envoi des ouvrages destinés à l'exposition de 1900 soit effectué avant le 10 mars.

Une seconde circulaire du 29 janvier sollicite l'envoi des planches détachées des volumes parus pour les présenter au public soit dans des albums, soit dans des cadres appropriés, soit dans des meubles à volets. L'organisation de cette exposition annexe à la bibliothèque qui contiendra la série des Mémoires parus depuis 1889, a pour but d'attirer plus directement l'attention du public sur cette partie si intéressante des travaux des Sociétés savantes.

M. le Secrétaire-général s'est chargé d'assurer l'expédition des publications dans les délais prescrits. En ce qui concerne les planches séparées, l'envoi a été composé des cartes et portraits qui accompagnent le tome premier de l'histoire des Evêques de Saint-Omer et des deux reproductions des Volets du Retable de Saint-Bertin, encartées dans la 189e livraison du Bulletin.

Rapport de la Commission des comptes

L'ordre du jour appelle le rapport de la Commission

chargée de vérifier les comptes de 1899. Aucune observation n'est apportée à l'exposé détaillé présenté à la dernière séance par M. le Trésorier. En conséquence et conformément aux conclusions du rapport, les comptes sont adoptés et des remerciements sont adressés à M. Decroos pour le soin qu'il continue d'apporter à la gestion des intérêts de la Société.

Communications.

Documents sur le Calaisis.

M. l'abbé Bled donne lecture d'une lettre de M. Vaillant, de Boulogne, lui signalant l'apparition récente d'un important recueil de documents historiques dû à M. John Horace Round, et ayant pour titre : « Calendar of Documents preserved in France, illustrative of the History of Great Britain and Ireland » (London, Egre and Spottiswood, 1899, 1 vol. in-8). Cet ouvrage contient près de quinze cents pièces dont un grand nombre d'un intérêt considérable pour l'histoire du Calaisis et du Boulonnais. Une telle publication ne peut être indifférente à la Société des Antiquaires de la Morinie qui a déjà été à même d'apprécier la science et l'esprit critique de M. Round[1]; aussi M. l'abbé Bled, sur la demande qui lui en est faite, sollicitera de M. Vaillant l'envoi d'un compte-rendu plus détaillé.

Armes trouvées à Cormettes.

— M. Decroos soumet, de la part de M. l'abbé Collet, quelques échantillons de framées trouvées encore à Cormettes. Ces armes ne diffèrent pas de celles envoyées précédemment. Mais M. Collet annonce qu'il a pu obtenir du propriétaire du terrain l'autorisation de faire exécuter lui-même des fouilles sur un espace d'environ quinze mètres sur seize, ce qui lui permettrait de fournir, suivant le vœu de la Compagnie, un plan d'ensemble sur les dispositions de plusieurs tombes déblayées d'une façon méthodique. Pour mener à bien ce projet, il sollicite

1. V. Feudal England, note, Bulletin, t. IX, p. 616 et observations sur des Chartes anglaises de Saint-Bertin, appendice au t. III des Chartes de Saint-Bertin.

l'appui de la Société sous la forme d'une subvention pécuniaire, qui lui permette de couvrir les frais des terrassements. L'examen de cette demande est renvoyé à la prochaine séance et M. Decroos s'entendra dans ce délai avec M. Collet, pour fixer l'importance approximative du travail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 30.

Séance du 5 Mars 1900

Président : M. REVILLION.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 10 sous la présidence de M. Revillion, remplaçant M. l'abbé Bled, absent de Saint-Omer, qui s'était fait excuser. M. le Secrétaire-général donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

Il est donné communication de la liste des ouvrages reçus depuis la dernière séance. L'attention des membres présents est spécialement attirée par les publications des Sociétés étrangères et en particulier de la Société d'archéologie de Bruxelles, de l'Institut archéologique liégeois et de la Société des Antiquaires de Zurich, dont les travaux archéologiques sont édités avec un grand luxe de planches.

M. le Secrétaire-général signale également à ses collègues un travail intéressant sur l'origine de l'imprimerie à Poitiers qui relève, parmi les raretés bibliographiques provenant de cette ville, un ouvrage retrouvé récemment dans la bibliothèque d'Arras. Ce travail forme le tome XXIII (2e série) des Mémoires des Antiquaires de l'Ouest.

Correspondance.

Accusés de réception :

du Ministère de l'Instruction publique des exem-

plaires des 191e et 192e livraisons du Bulletin historique ainsi que du dernier fascicule des Chartes de Saint-Bertin destinés aux Sociétés correspondantes.

du Ministère de l'Instruction publique (services de l'Exposition de 1900) des publications de la Société envoyées pour l'Exposition de 1900.

— Convocation du service des Congrès internationaux au Ministère du Commerce au *Congrès de la Propriété Foncière*, qui se tiendra à Paris les 11, 12 et 13 juin 1900. Le programme des sujets traités dans les différentes sections est annexé à la circulaire et ne contient que des questions économiques.

— Il vient d'être fait envoi à la Société d'un avis de faire part de la mort de M. Tordeux, président de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes, décédé le 10 février dernier. La Compagnie adresse à cette occasion aux Membres de cette Société savante correspondante l'expression de sa vive sympathie.

Communications.

Plan de l'abbaye Saint-Bertin.

M. H. de Givenchy fait passer sous les yeux de ses Collègues un plan manuscrit de l'abbaye de Saint-Bertin, dressé, en l'an III de la république, en vue de l'adjudication des bâtiments de l'abbaye à cette époque. Cette pièce curieuse vient d'être donnée par M. Colbrant, architecte, au Musée communal, et M. de Givenchy annonce à ce sujet qu'il s'est préoccupé depuis quelque temps, de concert avec les autres membres de la Commission du Musée, de réunir en ce local une série aussi complète que possible des plans et anciennes gravures concernant la ville de Saint-Omer. Ces documents destinés à être exposés dans des cadres accrochés aux murs des galeries, seront consultés plus commodément à cette place que dans la plupart des bibliothèques où ils se trouvent réunis en portefeuille. Malheureusement cette collection commencée récemment est encore loin d'être complète.

— L'ordre du jour appelle ensuite la délibération à pren-

dre au sujet de l'offre faite par M. l'abbé Collet à la Société, de faire procéder à des fouilles à l'emplacement du cimetière mérovingien de Cormettes, dans un terrain de 18 mètres sur 13 mètres 50 qui serait mis à sa disposition. Projet de fouilles à Cormettes.

Le devis présenté par M. Decroos au nom de l'honorable correspondant s'élève à trois cents francs, dans laquelle l'indemnité réclamée par le propriétaire du terrain entre seule pour une somme de cent quatre-vingts francs. La Compagnie, après avoir entendu cet exposé, exprime tout l'intérêt qu'elle prendrait à l'exécution du projet, ainsi que son désir de le voir aboutir ; mais elle se voit obligée de déclarer que l'état de ses finances ne lui permet pas d'assumer, avec ses propres ressources, une entreprise qu'elle eût acceptée avec empressement dans une situation plus prospère. Obligée de pourvoir avant tout aux frais de ses impressions, elle ne pourra, dans la circonstance présente, contribuer à la dépense que par une subvention bien inférieure au devis.

Quelques membres demandent alors s'il ne serait pas possible de recourir à un appel individuel, adressé à tous les membres titulaires, sous la forme d'une souscription dont le montant serait laissé à l'appréciation de chacun. L'intérêt que l'on a témoigné précédemment aux trouvailles de Cormettes, leur permet d'espérer voir cette démarche accueillie favorablement et aboutir à un résultat pécuniaire suffisant pour couvrir l'excédent de la somme prévue. Cette proposition est adoptée par la Compagnie qui charge le Secrétaire-général du soin de solliciter ses Collègues à ce sujet. Mais toute autre décision relative soit à la part que prendrait la Société aux fouilles, soit à la contribution pécuniaire qu'elle apporterait définitivement, est ajournée à une séance ultérieure, quand on aura eu connaissance du résultat de la souscription ainsi que des conditions dans lesquelles les travaux seraient entrepris.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 9 h. 30.

Rapports sur les ouvrages offerts

Annales de l'Abbaye de Saint-Jean d'Amiens, ordre de Prémontré, réunies et classées par le R. P. Maurice du Pré, traduites et publiées par Aug. Janvier et Ch. Bréard. Amiens 1899, 241 p. in-8, av. planches.

M. Janvier, dont l'âge ne saurait ralentir l'ardeur au travail, vient de donner au monde savant une nouvelle preuve de son activité en publiant, avec la collaboration de M. Bréard, les Annales de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens. Celles-ci s'arrêtent à l'année 1635 : ce n'est donc pas une histoire complète de cette abbaye que les auteurs nous présentent, mais ils ont soin d'indiquer toutes les sources auxquelles les historiens futurs pourront puiser pour donner au récit des vicissitudes de l'abbaye à travers les siècles une forme définitive. Ils ont de plus mentionné les événements principaux qui se sont déroulés depuis cette époque jusqu'à la Révolution.

C'est en 1124 qu'eut lieu la fondation de l'insigne église de Notre-Dame et de Saint-Jean d'Amiens, située près de Saint-Firmin-au-Val et près de la porte du même nom Ce fut Milon, alors abbé de Saint-Josse-au-Bois et plus tard évêque de Thérouanne, qui établit dans Amiens des religieux de l Ordre de Prémontré. Les biens de l'abbaye s'accrurent rapidement. En 1136, les religieux voulant se retirer dans un endroit qui prêtât davantage à la méditation et à la prière, se transportèrent à peu de distance d'Amiens, sur les bords de la Selle. Il serait trop long d'énumérer ici toutes les épreuves qu'eut à traverser l'abbaye deux fois saccagée et brûlée en 1361 et 1592. A la suite de ces désastres, les religieux achetèrent dans Amiens la maison de Marconnelles et y édifièrent les bâtiments qui subsistent encore et qui ont été transformés en Lycée.

La statue de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle placée dans l'une des chapelles de l'abbaye, était l'objet d'une grande vénération.

Carte complétant les études sur le Golfe et sur le Port Itius, par Jules Lion, inspecteur honoraire des Promenades de Paris, etc. Paris, imp. Marturia, 4 p. in-4°, carte lithogr.

L'auteur de plusieurs rapports remarqués sur la question du Golfe Itius et des voies romaines du nord de la Gaule, vient de compléter ses travaux antérieurs par une carte qui a le mérite d'une grande clarté et d'une intelligence d'autant plus facile que les localités actuelles y sont reportées et servent ainsi de points de repère. Le commentaire de quelques pages qui la précède, reproduit les données officielles du travail de nivellement général qui vient d'être achevé dans la région et qui confirme les conclusions que M. Lion avait basées précédemment sur des opérations faites par ses soins sur le terrain. Il affirme donc comme incontestable l'existence à l'époque de Jules César d'un golfe remontant jusqu'en deçà de Saint-Omer, à Blendecques, passant à Watten, près d'Audruick et de Guînes et allant aboutir à Sangatte. Faut-il considérer comme définitive l'identification de cette dernière localité avec le Portus Itius ? Il est probable que la question n'est pas près d'être résolue définitivement. On ne pourra toutefois nier que ce travail y apporte une sérieuse contribution, et qu'il doive intéresser vivement les nombreuses personnes qui ont suivi cette discussion célèbre dans notre région.

Les Fondateurs du Collège de Dainville à Paris, par le Comte de Brandt de Galametz. Arras, Laroche, 1899, 75 p. gr. in 4, 2 pl.

La race des sires de Dainville en Artois est anciennement signalée dans les Cartulaires de l'abbaye de Saint-Vaast, dont ils étaient feudataires. Elle est représentée à la fin du XIVe siècle par trois frères qui perpétuèrent leur souvenir par la fondation du collège qui porta leur nom. A une époque où l'Université de Paris attirait des étudiants de toutes les parties de la France, Jean III, sire de Dainville, maître d'hôtel des rois Jean et Charles V, entreprit de créer à Paris un collège destiné à de pauvres étudiants des diocèses de Noyon et d'Arras, et, à cet effet, fit l'acquisition en 1374 d'un immeuble appartenant à l'abbaye de Saint-Barthélémi de Noyon : mais sa mort, survenue

en 1376, l'empêcha d'achever son œuvre. Il laisse pour héritiers et exécuteurs testamentaires : en premier lieu, Gérard de Dainville, chanoine de Noyon et de Saint-Quentin, successivement évêque d'Arras, de Térouanne et de Cambrai, conseiller du Roi en son Grand Conseil, et, en second lieu, Michel de Dainville, archidiacre d'Ostrevant, son autre frère, qui reste seul à la suite du décès de Gérard survenu en 1378.

Gérard et Michel se préoccupent d'assurer l'avenir du collège et lui constituent une dotation qui lui permit de subsister florissant jusqu'en 1789. L'acte de fondation définitif est du 19 avril 1380. Il comprend la donation de la maison de Paris, sise rue de la Harpe, d'une rente sur les halles et moulins de Rouen, enfin la dotation d'une chapelle assise sur une maison d'Arras.

Michel de Dainville mourut le 22 décembre 1389. Avec lui s'éteint le nom, et le patrimoine de famille passe à des collatéraux.

La publication de M. le Comte de Galametz est surtout l'œuvre d'un savant généalogiste, en ce qu'elle abonde en documents sur les alliances, les acquisitions féodales, les quartiers et les blasons des personnages dont il se fait l'historien.

Mais un intérêt local spécial s'attache au rôle joué par Gérard de Dainville, qui fut évêque de Thérouanne, où il occupa la prélature pendant trois ans, remplaçant Robert de Genève le 11 octobre 1368.

Une série de 21 pièces justificatives complète ce travail luxueusement édité, où l'on remarque deux planches intéressantes contenant, la première, le fac-simile d'une lettre adressée le 3 juin 1596, par Gui Pelet, savant généalogiste du XVIe siècle, à Dom Vaast de Grenet, abbé de Saint-Bertin, renfermant quelques renseignements sur les anciennes alliances de la maison de Dainville, la seconde, la reproduction coloriée des inscriptions et blasons du mausolée de Gérard de Dainville, d'après un dessin inédit du XVIIe siècle.

BIBLIOGRAPHIE AUDOMAROISE

de la Compagnie de Jésus[1].

(Communication du P. A. Hamy, membre correspondant.)

I

Auteurs Jésuites audomarois[2]

P. Adriani, Jean, alias *veré* Boblibo, né à Cambrai, le 19 juin 1607, novice, le 3 octobre 1625, mort avant 29 octobre 1677, à Lille, victime de sa charité, pour les pestiférés.

Imago B. M. miraculosa De miraculis.
(Gumpenberg, DLXXI, 659, 660).

P. Besson, Antoine, né aux environs de Cassel en 1685, novice en 1707, profès en 1722, mort à Saint-Omer, le 18 mars 1734.

La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus à l'usage des Associations établies sous ce titre dans divers endroits par l'authorité du Saint-Siège et avec l'approbation des Evêques. Seconde édition. Chiffre : St Omer dans une barque conduite par des anges. A Saint-Omer, chez D. Fertel, Imprimeur et libraire, à l'enseigne de St Bertin avec approbation et permission, 1738, 375 pp. in-12.

Inconnu à Sommervogel.

P. Bonvoisin, Pierre, né à St-Omer, le 3 juillet 1573, novice, le 30 octobre 1593, mort à Tournai, le 30 décembre 1626.

Vera effigies charitatis christianæ ad vivum expressa a S. Paulo

1. Cf. *Bibliographie historique de l'Arrondissement de Saint-Omer,* par M. le Bon Dard, n°s 259-328, publiée par la Société des Antiquaires de la Morinie, 1887.

2. Nés à Saint-Omer, ou ayant publié tandis qu'ils habitaient cette ville.

I. Corinth., cap. 13, sententiis et exemplis expressa. Audomari, Carolus Boscart, 1621.

P. BRUSLÉ DE MONTPLEINCHAMP, Jean-Chrysostôme (Attribué au), né en 1641, mort en 1724. Sorti avant 1697.

Le culte de la Sainte Vierge sacrée Marie soustenu contre les admonitions indiscretes d'un autheur anonyme par le R. P. H. Henneguier, licencié en théologie. — Saint-Omer, J. Carlier, 1674. In-12.

P. CARRÉ, Antoine, né à Bruay (P.-de-C.), le 13 février 1718, novice, le 2 oct. 1735, vivait encore en 1788.

Joseph vendu par ses frères. Tragédie représentée par les écoliers du collége de la Compagnie de Jésus à St-Omer, le 30 août 1747, pour les dames seulement, et le 31 pour les messieurs, à une heure. Saint-Omer, chez D. Fertel. 8 pp. in-4. — On joua, en même temps, la comédie de *la Grandeur,* avec le ballet : *Le triomphe de l'Envie,* du même auteur.

Cette indication complète celle du P. Sommervogel.

P. COUVREUR, Martin, né à Seninghem en 1576, novice le 12 octobre 1599, mort à St-Omer le 1er novembre 1648.

(1) *Les vrays exercices du chrestien.* St-Omer, chez la vefue Charles Boscart, 1634 ; 12 ff. 108, 48 et 156 pp. in-12.

Les vrais exercices du chrétien se composent de 9 parties : Introduction, 12 ff. ; Prière, pp. 108 ; Règlement de vie, pp. 48 ; Assistance à la Messe, pp. 156 où se trouve la pratique de 7 dévotions ; Sanctification du dimanche, pp. 156 ; Confession et Communion, pp. 60.

L'édition de 1634 contient : Indulgences, Confréries, Dévotions, Oraison, préparation à la bonne mort. ff. 3, pp. 48, 108, 192, 72, 72.

(2) *Instructio pro catechisandis rudibus.* Audomari, 1639 in-8.,

(3) *Histoire de Nostre Dame des miracles, à St-Omer.* St-Omer, Ve Boscart, 1647, 176 pp. in-8.

Id. les six premiers chapitres. St-Omer, 1779, pet. in-8.

Id. Réimpressions en 1859 et 1870.

(4) *Préparation à la Confirmation.* 1640.

Inconnu à Sommervogel.

(5) *Catéchisme.* 1640.

Inconnu à Sommervogel.

(6) *Sommaire des choses nécessaires à salut.* St-Omer, 1641, aux frais de Mgr.

Inconnu à Sommervogel.

(7) *Summarium instructionis pro catechisandis rudibus...* — En tête un mandement pastoral adressé à tous les Curés avec une vive exhortation pour les engager à inculquer les éléments et les mystères de la religion à tous leurs paroissiens. Saint-Omer, 1641.

Inconnu à Sommervogel.

(8) *Advis salutaires pour ces temps d'affliction.* Opuscule imprimé aux frais de Mgr Christophe de France, à St-Omer en 1636, et distribué gratis.

Inconnu à Sommervogel.

En outre, 9 ouvrages imprimés hors de S. Omer. Cf. Sommervogel. T. I, col. 1595-6.

Le P. Couvreur a publié en dehors de Saint-Omer :

Sept marques de prédestination. Liège, Onwerx, 1625, in-12, pp. 84, 68, 67, 79, 77, 79, 51, 104. Ces traités se trouvent réunis ou séparés, avec la 1re partie « Remarques pour les reconnaître ; moyens pour les obtenir ». Humilité, soin du salut, patience, charité, repentance, présence de Dieu, dévotion envers Marie.

On lui attribue aussi : *Exercices de la Congrégation du Roi.* s. l. n. d.

P. Dausque, Claude, né à Saint-Omer, le 4 décembre 1566, novice, le 19 octobre 1585, sorti de l'ordre en 1610.

(1) *B. Basilii, Seleuciæ Isauriæ episcopi, Orationes* XLIV, CI, Dausqueius Audomarius, Theologus, nunc primum latine fecit et illustravit notis. Heidelbergæ, in Bibliopolio Commeliniano, 1604, 427 pp. in-8.

(2) 48 vers latins *In Martini Delrio noviter excusam magiam odarium* traduits en grec et imprimés en tête du Livre III des *Disquisitiones magiæ* de Delrio.

P. de Balinghem, Antoine, né le 25 juin 1571, mort à Lille, le 24 janvier 1630.

(1) *Triomphe de la chasteté et totale deffaite du fol amour.* S. Omer, Geubels, 1616, 2 vol. in-8.

(2) *Manière d'honorer les SS. Dizole et Recesse, martyrs,* Tirée sur l'exemplaire de l'Eglise primitive. Avec le fruict qu'il faut

recueillir des sacrées Reliques, Par vn Père de la Compagnie de Iesus. Dédiée à Messieurs du magistrat et du peuple de S. Omer. A S. Omer, de l'imprimerie de Ch. Boscart, l'an 1618. 215 pp. in-12.

(3) *Le vray Point d'honneur à garder en conversant pour vivre honorablement et paisiblement, avec un chacun.* A S. Omer, de l'imp. de Ch. Boscart, 1618. 544 pp. in-8, sans la dédicace et les tables. Dédié à Monseig. le Comte d'Onappes.

Id. Deuxiesme édition, dédiée à Monsieur de Kinschot, Thrésorier général des Finances. Ibid. Ve Boscart, 1631.

(4) *Apres-dinees et propos de table contre l'excez av boire et av manger* povr vivre longvement et sainctement. Dialogisez entre vn prince et sept scauants personnages : un théologien, canoniste, ivrisconsulte, politiqve, médecin, philosophe moral et historien. Deuxiesme edition, enrichie par l'autheur de plusieurs nouueaux discours et de belles histoires, avec Douze Propositions pour passer plaisamment et honnestement les iours des Quaresmeaux. A S. Omer De l'Imprimerie de Charles Boscart, l'an 1624. 679 pp. in-8.

(5) *Morvm a brvtis petita institvtio* ordine alphabetico tvm virtvtvm, tvm vitiorvm. Opus non iniucundum ex Sacris et Prophanis collectum. Avdomari. ex Typographia Caroli Boscardi, anno MDCXXI. 637 pp. in-8, sans la préface et les tables.

Le P. Sommervogel (T. I, col. 831-841) décrit en outre 39 ouvrages ou éditions imprimés hors de St-Omer :

Sommaire des lettres du Japon. Douai, Ve Boscart, 1592, in-8, pp. 223.

Lettre annuelle du Japon. Douai, B. Bellère, 1606, in-12, pp 186.

La vie du B. Louis de Gonzague. Douai, J Bogard, 1608, 580 pages, et 2 autres éditions.

Méditations du P. du Pont. Douai, Bellere, 1609, 2 vol. in-16, 576 et 424 p.

Trois lettres annuelles du Japon. Douai, Bogard, 1609, in-8, pp. 68-231.

Lettre du Japon de 1604, imprimée à part.

Demandes et responces touchant l'importance de la contrition... Liége, Streel, 1609, in-24, ff. 18 et ibid. 1611.

Ribadeneira. Narré... Canonisation de S. Ignace. Tournai, 1610, in-8.

Traité de la religion... contre... Machiavel. Douai. Bogard, 1610, in-8, pp. 519.

Manière d'honorer S. Victor. Douai, 1612. Même. *Le triomphe de S. Victor.* Lille, P. de Rache.

Deux lettres... Philippines... Chine .. Lille, P. de Rache, 1614, in-12, pp. 55.

Apresdinees et propos de table... Lille, de Rache, 1615, in-8, pp. 588.

Congressus pomeridiani... Cologne, 1620, in-12. Cité à Mallebrancq.

Triomphe de chasteté... Lille, de Rache, 1616, in-8, pp. 1705 et q.ques ff.

La maniere d'honorer S. Severin... Douai, Wardavoir, 1616, in-12, pp. 215.

La maniere d'honorer S. Deppe... Tournai, Ve N. Laurent, 1616, in-12, pp. 215.

De orationibus jaculatoriis. Lille, 1617, in-12, pp. 651; Anvers, 1618, in-12, pp. 654; Cologne, 1626, in-12, pp. 164. (Extrait, sous le titre : *Thesaurus orationum jaculatoriarum).* Réimprimé dans : *Scriptura sacra in locos communes* du même auteur. Voir plus loin.

Histoire de l'estat de la chrestienté au Iapon... Dovay, Bellere, 1618, in-12 pp. 543.

Morvm a brvtis petita institvtio. Anvers, 1621, in-8, pp. 637.

Scriptura sacra in locos communes... Douai, Bellere, 1621, 2 vol. in-fol. pp. 870 et 235; Cologne, 1659, in-4, pp. 131 et 280; Paris, 1625, in-fol. pp. 69 et 756; Lyon, 1711, in-fol.

Relation de la canonization de S. Ignace... Douai, Bellere, 1622, in-12, et traduction latine, 1622.

Abrege de la vie de S. Fr. Xavier. Douai, Bellere, 1622, in-12.

Reconfort des affligez... vers 1624; *Solatium afflictorum.* Cologne, 1626, in-12, pp. 646.

Parnassus Marianus... Douai, Bellere, 1624, in-12, ff. 12 et pp. 670, 3 ff. de tables et d'errata.

Pia mentis in Deum libratio... Anvers, 1624, in-12 (autre forme donnée à *De orationibus jaculatoriis).*

Sept exercices... sur les 7 douleurs. Douai, 1624, in-12.

Propositiones XII quibus... Bacchanalium dies transigantur.

La vie du B. Alexandre Lusage... Douai, Bellere, 1625, in-12, ff. 8, pp. 275.

L'advocat des povres... suivi d'autres traités dont plusieurs ont eu 13 éditions.

La toute-puissance... Sacrée Vierge Marie. Douai, 1625, in-12, pp. 409.

Notre-Dame de Réconciliation, dite d'Esquermes. Lille, de Rache, 1625.

Traduction latine. Ibidem.

Narration de la solennité... Pose de la première pierre de l'Eglise de S. Ignace au collège romain. Lille, de Rache, 1626, in-8, pp. 29.

Inventaire des reliques de N.-D. Douai, Bellere, 1626, in-12, pp. 504 et 117.

Iardinet Des delices celestes. Douai, Bogard, 1626, in-12, pp. 113.

Trois autres éditions. Deux traductions en flamand.

Devis familiers entre un penitent et son pere spirituel. Lille, de Rache, 1627, in-16, pp. 473.

Les plaisirs spirituels contrequarrez aux sensuels du quaresme. Douai, Bellere, 1627, in-24, pp. 201.

Advis salvtaires en ce sainct temps de quaresme. Douai.

Le Veni Creator. Douai, Bellere, 1628, in-24, ff. 8, pp. 230.

Practique spirituelle pour accueillir honorablement le petit Jésus. Douai, Bellere, 1628, in-24, pp. 159.

Les quatre précédents opuscules réunis en un seul sous le titre :

Entretiens spirituels pour l'Advent, Noel, Quareme et Pentecoste. Douai, Bellere, 1628, in-24.

Ephemeris sev Kalendarivm SS. Virginis Dei Genitricis Mariæ. Douai, Bellere, 1629, in-8, pp 720; ibidem, 1633, pp. 712 ; ibidem, 1638. Traduction en espagnol et en polonais.

Actions interieures de vertu de l'ame chrestienne. Douai, Bellere, 1627, in-12, pp. 259 ; ibidem, 1632, in-24, pp. 238 ; Paris, Hvré, 1632, in-16, pp. 239.

De Agno Dei.

De cultu imaginis Beatæ Virginis Foyensis.

Manuale orationum.

De sanguine Christi vario, nostræ redemptionis pretio.

P. Desnourrices, Pierre, né à Saint-Omer en 1602, mort à Saint-Omer, le 10 octobre 1665.

La vie et les vertus de Sainct Florent martyrizé pour la querelle de Jesus Christ proche la ville d'Aquila au royaume de Naples. Protecteur des affligez et qui peut estre invoqué comme patron bien particulier des pères et mères qui désirent de réussir en la bonne éducation de leurs enfants. Dont les sacrées reliques

sont honorées en l'église du collège de la Compagnie de Jésus d'Aire.

A Sainct-Omer, de l'Imprimerie de Thomas Geubels, imprimeur juré en la rue Cleuterie, 1654. 160 pp. in-12.

P. du Cygne, Martin, né à Saint-Omer en 1619, mort à Saint-Omer le 29 mars 1669.

(1) *Ars rhetorica*. Nombreuses éditions : Liège, 1659; Saint-Omer, 1661 ; Douai, 1661 ; Cologne, 1665 ; Saint-Omer (Joach. Carlier), 1666 ; Anvers, Cologne, 1670 ; Liège, 1675 ; Cologne, 1677 ; Bois-le-Duc, 1677 ; Cologne, 1679; Anvers, 1702 ; Paris, 1704 ; Cologne, 1708 ; Florence 1725 ; Anvers, 1726 ; Tournai, 1730 ; Lille, 1732 ; Cologne, Liège, 1736 ; Luxembourg, 1737 ; Liège et Bruxelles, 1738 ; Lille, 1739 ; Lille, Liège et Douai, 1740 et 1750 ; Luxembourg, 1753 et 1755 ; Baltimore 1773 ; Liège, 1789 ; Malines, 1819 ; Baltimore, 1844.

(2) *Analysis Rhetorica*. Douai, 1661 ; Cologne, 1665, 1670, 1677 ; Paris, 1704 ; Cologne, 1708 ; Venise, 1711 ; Toulouse, Agen, 1781 ; Avignon, 1815.

(3) *De arte poetica* libri duo. 316 pp. in-12. Liège, 1664 ; Venise, (Hertz), 1716 ; Trente, (Brunalius), 1725 ; Venise, (Bestella), 1751.

(4) *Fons eloquentiæ*, sive M. T. Ciceronis orationes. Liège, (Hovius). 1675, 4 vol. in-12, 384 pp. 20 ff. ; Anvers, (Verdussen), 544 pp. ; Cologne, 1706, 382 pp. in-8 ; Venise, (Hertz), 1708, 166 pp. in-12 (1re partie seulement) ; Cologne, 1718 et 1720 ; Mons, 1720 ; Cologne, 1721. 1729 ; Liège, 1722 ; Venise, Vienne, Cologne, Liège, Douai, Cologne, 1751, 1753, 1741, 1767, 1768, 1775.

(5) *Explanatio Rhetorices accommodata studiosæ juventuti*. Audomaropoli, 1661, in-12.

(6) *Elegantiæ latinæ linguæ*. Luxembourg, Kléber, 1762, in 12 ; Selestadii, Gasser, 1764, in-24 ; Argentorati, 1761, in-18.

Cet ouvrage est tiré de l'*explanatio rhetorices* : il est douteux qu'il soit du P. du Cygne.

(7) *Ars Historica*. Audomaropoli, Joachimus Carlier, 1669, in-12.

(8) *Crispus*, tragédie représentée à Luxembourg, 10 novembre 1654. Imp. à Trèves, H. Reulandt.

(9) *Louis-le-Débonnaire*, tragédie représentée à Luxembourg, 13 novembre 1655. Imp. ibid.

(10) *Thomas Morus,* tragédie représentée à Luxembourg en novembre 1656.

(11) *Fernandez,* tragédie représentée à Luxembourg le 11 novembre 1657.

(12) *Punition effroyable à cause d'un bien mal acquis,* jouée à Luxembourg le 10 novembre 1659.

(13) *Discorde fraternelle,* jouée à Luxembourg le 12 novembre 1661. Imp. à Trèves chez Reulandt. 4 pp. in-4.

(14) *Conradin,* jouée le 13 novembre 1662. Impr. ibid.

(15) *St Vite,* jouée en novembre 1663. Impr. ibid.

(16) *Comœdiæ XII.* Liège, Hovius, 1679, 2 vol. in-12, 287 et 290 pp.; La Haye, 2 vol. in-16, 288 et 296 pp.; Prague, 1760, in-12.

P. Grosier, J.-B.-Gabriel-Alexis, né à Saint-Omer, le 17 mars 1743, novice à Nancy, le 17 juillet 1761, mort à Paris, le 7 décembre 1823, bibliothécaire de l'Arsenal.

(1) *Année littéraire,* 1771. — Il la continua, 1776-1779 et donna 45 numéros en 1800, en tout sept volumes. — *Journal de littérature, des sciences et des arts,* six volumes, 1779.

(2) *Mémoires d'une société célèbre* considérée comme corps littéraire et académique depuis le commencement de ce siècle, ou *mémoires des Jésuites* sur les sciences, les belles-lettres et les arts. Paris, 1790, Defer-Demaisonneuve, 3 vol. in-8, xxxviii-479, 512 et 512 pp.

(3) a. *Description générale de la Chine,* ou Annales de cet Empire, par le P. de Moyriac de Mailla, 1777-1783. 12 vol. in-4.

b. Id. Paris, Moutard, 1785. 798 pp. in-4.

c. Id. Paris, Moutard, 1782. 2 vol. xxiv-647 et 512 pp.

d. Id. Paris, Pillet et Bertrand, 1818-1820. 7 vol. in-8, lxxx-402, 552, 464, 512, 468, 475 et 472 pp.

e. Id. Texte allemand. Francfort, Guilhauman, 1789. In-8.

f. Id. Texte anglais. Londres, Robinson, 1788. 2 vol. in-8.

g. Id. Id. Id. 1795. 2 vol. in-8.

(4) *Atlas général de la Chine.* Paris, Moutard, MDCCLXXXV. 63 cart. et pl.

P. Le Roulx, Basile, né à Saint-Omer, le 24 juin 1643, novice, le 30 novembre 1662, mort aux îles Mariannes en octobre 1703.

Theophobus, pièce donnée à Namur, le 9 septembre 1671.

Cf. Sommervogel, T. IV, Col. 1560, n° 37. Il n'a pas donné plus loin la biographie de cet auteur audomarois.

MALLEBRANCQ, Jacques, né à Saint-Omer, le 14 août 1579, novice, le 22 novembre 1599, Profès des 3 vœux, le 22 février 1615, mort à Tournai, le 5 mai 1653.

(1) A. *R. P. Stephani Binet Societatis Iesu, consolatoria ægrorum schola et recreatio* ab alio ejusdem societatis e Gallico in latinum sermonem conversa. Atrebati, ex typographia Gulielmi Riverii MDCXIII. In-12, 670 pp. sans l'introduction.

B. Id. Coloniæ Agrippinæ, apud Petrum Hennigium sub signo Cuniculi. MDCXIX. Cum Privilegio. In-12, 512 pp. sans l'introd. — A la fin Typ. Bertram, ab Hilden, anno MDCXIX. (C'est probablement un tirage fait à Arras pour Hennig).

(2) *Congressus Pomeridiani et sermones symposiaci* contra cibi, potusque intemperantiam, ad benè beatèque vivendum principem inter septem variæ litteraturæ viros : Theologum, Canonum peritum, Jurisconsultum, Politicum, Medicum, Philosophum, Ethicum et Historicum, ex gallico R. P. Antonii de Balinghem, societatis Jesu lalinè redditi a R. P. Jacobo Mallebrancque ejusdem Soc. Sacerdote. Coloniæ Agrippinæ, apud Joannem Kinckium anno MDCXX. In-12, 437 pp. sans l'introduction.

(3) A. *De Morinis*. T. I, Tornaci, ex officinà Adriani Qvinquè, MDCXXXIX. In-4, 798 pp., 37 ff., les tables et 16 ff — T. II, ibid., MDCXLVII. 33 ff., 925 pp. et 17 ff. de tables. — T. III, ibid., ex officina Viduæ Adriani Qvinquè, MDCLIV. 34 ff., 738 pp., 10 ff.

B. *Histoire des Morins,* du P. Malbrancq de Saint-Omer. Traduite par G. E. Sauvage, de Saint-Pol-sur-Ternoise. Livre premier. Evreux, imp. Canu. Saint-Omer, libr. Tumerel, 1866. In-12, XI-214 pp.

P. VAN CROMBEECK, Jean, né à Douai en 1563, mort à Saint-Omer en 1626.

Ascensus Moysis in montem, seu De Oratione Tractatus Tribus stationibus ac Vijs Purgatiua. Illuminatiua Unitiua distinctus, per P. Joannem Crombecium Societatis Iesv Typ. Petri Gheubels, Typogr. Avdomari, 1618. In-8, 444 pp. sans l'introduction et les tables.

Inconnu à Sommervogel.

P. VAN-DER-STRATEN, Antoine, né à Saint-Omer, le 1er janvier 1593, novice, le 2 octobre 1619, mort à Munster, le 16 novembre 1636.

Epigrammes. Cologne, Krafft, 1631. In-4, 11 pp.

Autres *Epigrammes.* Munster, Raesfeldt, 1640. In-24, pp. 177.

Cf. Sommervogel, T. VII, Col. 1627. In-24, pp. 177.

II

Impressions audomaroises du Collège Wallon, d'Auteurs anonymes ou non compris dans le § I.

Historia domûs et Litteræ annuæ Collegii Audomarensis, S. J. Manuscrit in-4, 904 pp. Aux archives de l'école libre de la Providence, Amiens (Somme).

Sommervogel le cite dans l'article.

C'est le chronicon mis à jour par chacun des 54 Recteurs, sauf un seul qui n'a rien laissé sur son administration.

1573. — *Liste des auteurs à expliquer pour l'année scolaire 1573-1574. Horaire des classes.* Anvers, Plantin. Placard affiché en ville.

Cf. Historia domûs et Litteræ annuæ Coll. Audomar. (v. ci-dessus).

Inconnu à Sommervogel.

17 mai 1600. — *Comédie pour l'entrée de Jacques II Blasœus.*

Inconnu à Sommervogel.

3 mars 1609. — *Péché de David avec Bethsabée.*

Inconnu à Sommervogel.

6 août 1610. — *Comédie en l'honneur du Prince de Ligne, gouverneur d'Artois.*

Inconnu à Sommervogel.

15 février 1611. — *Afflictions et repentance d'un jouvenceau.* (Mardi-gras).

Inconnu à Sommervogel.

14 octobre 1612. — Bénédiction de l'abbé Guillaume Loemael. Tragédie donnée à l'abbaye de S. Bertin par les écoliers :

Terbelis ou Terbelius, prince de Bulgarie, se dépouille de ses Etats et se fait Religieux.

Inconnu à Sommervogel.

16 septembre 1613. — *Tragédie de Lotharivs, Empereur,* exhibée par les Escoliers de la Compagnie de Iesvs à S' Omer. — A S. Omer, chez Charles Boscart, Imprimeur iuré, au nom de Iesvs. In-12, 4 ff.

1617. — *In obitvm generosissimi dom. D. Roberti de Sainct Avmer,* comitis Morbekani vice-comitis Ariensis, Dom. de Buysschuere, Oudenhem, Danoutre, Laboure, Blessy, Robeque, etc... fvnebria Gymnasii Societatis Iesv Ariensis. — Audomari, Typ. Caroli Boscardi, anno 1617. 9 ff. non chiffrés.

Inconnu à Sommervogel.

18 avril 1617. — *Saint-Grégoire-le-Grand et la punition de l'Empereur Maurice.*

Inconnu à Sommervogel.

13 septembre 1618. — *Le triomphe de la Patience tracé svr les havts faicts de Iob prophete,* prestre et roy le plvs pvissant de tovt l'Orien, servitevr de Diev, signalé Theatre de l'inconstance hvmaine, et miroir de magnanimité. Lequel apres auoir esté viruolté de la rouë de fortune, ou plustost de la main puissante de Dieu et donné preuue de sa vaillance, reçoit en fin le guerdon de sa vertu nonpareille. Le tout représenté par la ieunesse du College de la Compagnie de Iesvs à S. Omer, le 13 Septembre 1618. — A S. Omer, de l'Imprimerie de Charles Boscart, à l'enseigne du Nom de Iesvs, l'an 1618. In-4, 2 ff.

3 juin 1619. — *Comédie de la vie de saint Paul.* Drame à 5 heures du soir.

C'est par exception, et en raison de la longue durée du jour en cette saison, qu'une représentation a été donnée à cette heure. La prudence était portée assez loin à ce sujet. Non seulement les représentations devaient se faire en plein jour, mais en général on donnait deux fois le drame, une fois pour les Messieurs, une fois pour les Dames.

Inconnu à Sommervogel.

13 septembre 1621. — *Sainct-Bertin, parfaict religieux, grand apostre, tres sainct abbé, haut contemplatif, bien-heureux,* dédié à Monseigneur Guillaume de Loemale et à Messieurs le Grand Prieur et religieux du tres celebre monastere du mesme Sainct Bertin. Représenté en sa grande court du susdit monastere par

la Ieunesse du college de la Compagnie de Iesvs à Sainct-Omer, le 13 septembre 1621. — Sainct-Omer, Ch. Boscart, 1621. In-4, 8 ff.

14 juin 1622. — *Apotheose pastorelle,* par laqvelle se represente allegoricquement le debat des ages, Saisons et Planettes pour honorer à qui mieux mieux la Canonization des SS. Ignace et Xavier. Exhibée par la ieunesse du College de la Compagnie de Iesvs à Sainct-Omer, le 14 juin 1622. — A S. Omer, de l'Impr. de Ch. Boscart. In-4, 4 pp.

12 août 1624. — *Illvstrissimo excellentissimoqve heroi Carolo de Lalaing,* comiti d'Hoochstraete, Ilornes, Rennebovrg, Baroni de Levze, Coterschem, Achicovrt, Recqves, Havne, Dom° d'Eckere, Brecth, West, Altenas, Wimy, Farbves, etc... Artesiæ et Atrebatensis Vrbis Gvbernatori. Felices et auspicatissimos Ingressus gratulatur Iuuentus Audomaræa Collegii Societatis Iesv, die 12 augusti 1624. — Audomari, ex Typogr. Caroli Boscard, sub Nomine Jesu. MDCXXIV. 4 ff. in-4.

25 juillet 1630. — *Thèses de théologie* (morale ?) présidées par le P. Buchy. — S. Omer.

Cf. Hist. dom. et litt. ann. Coll. Audom.
Inconnu à Sommervogel.

1635. — *Règles de la sodalité de la bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu,* érigée au collège de la Compagnie de Jésus, à Saint-Omer, confirmée par le Saint-Siège Apostolique et favorisée de plusieurs grâces et indulgences. — Saint-Omer, G. Seutin, 1635. 175 pp. in-18.

Inconnu à Sommervogel.

1636. — *Régime de santé, préservatif contre la maladie contagieuse.*

Cf. Hist. dom. et litt. ann. Col. Audomar.
Inconnu à Sommervogel.

1636. — *Singuliers remèdes contre la mal[adie] contagieuse:* c'est d'invoquer le B. S. Ignace. — S. Omer, 1636.

Inconnu à Sommervogel.

1640. — *Indulgences d'Urbain VIII.* — Aux frais de Mgr Christ. de France. Tiré à 3000 exemplaires.

Cf. Hist. dom. et litt. ann. Coll. Audomar.
Inconnu à Sommervogel.

1642. — *Reverendissimo Domino Antonio Lavrin,* S. Theologiæ

licentiato celeberrimi S. Bertini cœnobii *(sic)* præsvli dignissimo, Arkarvm Comiti, Poperingano toparchæ, etc., fvndatori svo Felicem faustamque inaugurationem gratulatur Collegium Societatis Iesv Audomarense. Ode tetrastrophos. [S. Omer, 1642]. In-4, 4 pp. non chiffrées.

1643. — *Saint Bertin, pasteur, pêcheur, chasseur.* Comédie allégorique, sur les principaux gestes du Saint. (Une ode imitée d'Horace est imprimée derrière le programme. Le drame et l'ode sont dédiés à Dom Antoine Laurin). — S. Omer, 1643.

Cf. Hist. dom. et litt. ann. Coll. Audomar.
Inconnu à Sommervogel.

1651. — *Proces d'amour* intenté à la plvs grande dv ciel et de la terre, la Vierge-mere dv tovt-pvissant, la reine des anges et de tovt le monde, la tovte incomparable Marie. Presenté pour Estrenne à Messieurs de sa Principale Congregation chez les Peres de la Compagnie de Iesus. — A S. Omer, 1651. In-4, 4 ff. A la fin : à S. Omer chez la Vefue Charles Boscart, au nom de Iesvs, l'an 1651. (Prose et vers).

1652. — *Serenissimo Principi Leopoldo Gvlielmo* archiduci Austriæ Belgii et Burgundiæ pro Rege catholico Gvbernatori Post receptam felicibus auspiciis Gravelingam, Audomaropolim primvm inevnti Gratulatorium hoc Drama, gratias tanto amori impares, impar tantæ victoriæ epinicion. D. C. Q. Audomarense Societatis Iesu Collegium. — A la fin : IHS Audomari, Typis Viduæ Caroli Boscardi, sub signo nominis Iesu, 1652. — Attribué aux PP. J. d'Arras et Fr. Flamen.

Le P. Sommervogel décrit cette pièce à l'article d'Arras, T. I, Col. 575.

13 août 1656. — *Theses de Justitia et jure.* — S. Omer.

Cf. Hist. dom. et litt. ann. Coll. Audomar.
Inconnu à Sommervogel.

1668. — *Manuel de l'association de St F. Xavier.* — S. Omer, 1668. Tiré à 2000 exempl. Approb. de l'Evêque. Indulgences de Clément X.

Cf. Hist. dom. et litt. ann. Coll. Audomar.
Inconnu à Sommervogel.

1670. — *Abrégé de la vie du B. Stanislas.* — Saint-Omer.

Cf. Hist. dom. et litt. ann. Coll. Audomar.
Inconnu à Sommervogel.

25 juillet 1671. — *Le triomphe sacré de St François de Borgia,*

Dvc de Gandie, viceroy de Catalogne et troisieme general de la Compagnie de Iesus, beatifié par Urbain VIII le 23 novembre 1624 et canonizé par Clément X le 12 avril 1671. Représenté à S. Omer le 25 juillet 1671 dans une procession solennelle par le Collége de la Compagnie de Iesus sur les 3 heures après midy. — A S. Omer, chez Joachim Carlier, Imprimeur Iuré, au Nom de Iesvs. 4 pp. in-4.

Inconnu à Sommervogel.

1677. — *Reverendissimo DD. Francisco Bovcavlt* celeberrimi Divi Bertini monasterii sedi apostolicæ immediatè subjecti, abbati meritissimo etc. Applausus. Offerebat Collegium Societatis Jesu. — Audomari, J. Carlier. 10 ff. in-4. (C'est une ode du genre de Pindare).

24 février 1677. — *Poésies latines et françaises en l'honneur du nouvel abbé de St Bertin Dom François Boucault,* béni le 7 février à Gand. — St-Omer.

Cf. Hist. dom. et litt. ann. Coll. Audomar.

Inconnu à Sommervogel.

15 août 1680. — *Propositiones theologicæ de Jure, Justitia, legibus et conscientia,* soutenues par M. Charles Alexandre Joos de Merkeghem. Dédiées à Anne Tristan de la Baume de Suze transféré de Tarbes à Saint Omer. — S. Omer, chez P. Geubels sub signo S. Ignatii.

Inconnu à Sommervogel.

12 avril 1682. — *Thèse de Diacre,* par Pierre Chavatte de la Gorgue, sur toute la théologie morale, sous la présidence du P. Daneau, professeur de ce cours.

Inconnu à Sommervogel.

1688. — *Anathemata poetica* Jacobo Walliæ principi Jacobi regis optimi filio recens nato sacra offerebant ad ejusdem Principis pedes Prostratæ Musæ Audomarenses. — Audomari, Excudit Ludovicus Carlier, sub signo nominis Iesus *(sic)* MDCLXXXVIII. 26 pp. in-4.

(Auteurs : Iacobus Gooden poeta Audomarensis, et Guillielmus Killick, poeta, sem. Angl. Audomarensis).

Cette exhibition est le produit du Collège Wallon et du Collège Anglais.

1694. — *A Mgr l'Illust. et Reverend. Benoit de Béthune,* abbé de très illustre et très ancien monastère de St Bertin, le collège de la Compagnie de Jésus de St-Omer applaudit, on la réjouis-

sance commune de son heureuse bénédiction. — Saint-Omer, Carlier, 1694. 4 pp. in-4.

1er septembre 1694. — *Adonis,* tragédie dédiée à Mgr l'Illust. et Reverendiss. Benoit, de St Bertin, Comte d'Arques, Seigneur de Poperingue, etc... par la libéralité duquel les prix seront distribués, représentée par les écoliers de la Compagnie de Jésus à St Omer, le 1er septembre 1694. — St-Omer, J. Carlier. 8 pp. in-4.

31 octobre 1708. — *Eloge funèbre de Mgr Louis-Alphonse de Valbelle.* — St Omer, chez Joachim Carlier, sub signo nominis Jesu.

Inconnu à Sommervogel.

1711. — *Fête du Parnasse* célébrée à l'honneur de Monseigneur François de Vaulabelle (*sic* pour Valbelle), évêque de Saint-Omer, par les élèves de la Compagnie de Jésus. Sans marque ni indication de l'imprimeur ou du format.

1711. — *Chant et pièce de vers français pour l'entrée de Mgr François de Valbelle.* — Saint-Omer, 1711.

Cf. hist. dom. et litt. ann. Coll. Audomar.
Inconnu à Sommervogel.

Février 1715. — *Programme d'un drame* joué en février 1715. — In-4.

Cf. Hist. dom. et litt. ann. Coll. Audomar.
Inconnu à Sommervogel.

20 février 1716. — *Drame trimestriel.* — St Omer. In-4.

Cf. Hist. dom. et litt. ann. Coll. Audomar.
Inconnu à Sommervogel.

2 septembre 1717. — *Mort de Jonathas.* Tragédie dédiée à M. l'Abbé [de St Bertin] qui donne les prix. Placard affiché aux places et carrefours. Fol.

Cf. Hist. dom. et litt. ann. Coll. Audomar.
Inconnu à Sommervogel.

8 novembre 1717. — *Béatification du V. P. J. F. Régis.* Placard affiché aux portes des Eglises et à l'entrée des édifices publics. — St-Omer. Fol. plac.

Cf. Hist. dom. et litt. ann. Coll. Audomar.
Inconnu à Sommervogel.

31 août 1723. — *Lehon?* Tragédie dédiée à Milon Marey, abbé du Monastère de St Josse, représentée par les écoliers du col-

lége de la Cie de Jésus, le 31 août 1723 à 2 heures. — St Omer, chez Fr. L. Carlier. In-4.

16 janvier 1724. — *Le triomphe de la vérité.* Dédié à Mgr Joseph-Alphonse de Valbelle, évêque de Iliérapolis et coadjuteur de St Omer, représenté le 16 janvier à 2 heures. — St Omer, chez Fr. L. Carlier, 1724. In-4.

1733. — *Un livret pour propager et augmenter la dévotion au S. C. de Jésus,* pour l'association établie dans la chapelle des Ursulines. S. Omer.

L'auteur est probablement le P. Besson.
Cf. Hist. dom. et litt. ann. Coll. Audomar.
Inconnu à Sommervogel.

1734. — *Brutus.* Tragédie dédiée à Messieurs les mayeur et échevins de la ville de Saint-Omer, représentée par les écoliers de la Compagnie de Jésus, les 2 et 3 sept. — St Omer, F. L. Carlier, 1734. 8 pp. in-8.

1736. — *Gédéon.* Tragédie dédiée à Messieurs les mayeur et échevins de la ville de St Omer, les 30 et 31 août. — S. Omer, F. L. Carlier. 8 pp. in-4.

1738. — *Action à Saint-Bertin* (Attribuée au P A. J Carré).
Inconnu à Sommervogel.

1739. — *Action dramatique* à l'occasion de l'érection d'un théâtre dont la ville a fait tous les frais.
Inconnu à Sommervogel.

6 janvier 1744. — *Action à Saint-Bertin.*
Inconnu à Sommervogel.

21 août 1764. — *Compte rendu aux chambres assemblées du Parlement de Paris, concernant le collège Wallon que les soi-disant Jésuites occupaient à Saint Omer,* par Charles de la Tour. — Paris, Simon. In-4, 9 pp. Imprimé dans le recueil de Simon, et tiré à part.

Impression du même faite à Saint-Omer.

BERTIN, Dom. J. Bapt., Audom.

Philosophia universi Præside R. P. Antonio Marchant, art. Doct. et Phil. Prof. Propugnabit in aula Coll. Cœn. Aquic. Doct. Dom J. Bapt. Bertin, Audom. die 3a Martii. Duaci, ap. P. F. Willerval. 1755. Fol. Plaquette

NOTA. — Ce P. Antoine Marchant né à Biourge (Luxembourg),

le 11 ou le 21 mars 1717, novice, le 28 septembre 1735, mourut à Douai, le 23 février 1759.

P. BINET, Etienne, né à Dijon le 9 *(alias* 7) octobre 1569, novice, à Novellara (Italie) le 3 octobre 1590, profès, à Paris, le 28 octobre 1611, mourut à la maison professe de cette ville, le 4 juillet 1639.

Consolation et resjouissance pour les malades tristes et affligez. Dernière édition revue et augmentée. A St-Omer, de l'imprimerie de Charles Boscart, 1621. 604 pp. in-12, sans la dédicace, la préface et les tables.

P. BOURDON, Philippe, né à Liège, le 25 juin 1723, novice, le 29 septembre 1744.

Flavius Clemens, tragædia dicata perillustri ac Reverendissimo domino Carolo de Gherbode, Monasterii Sancti Bertini abbati meritissimo, Archarum comiti, Poperingarum toparchæ, etc... dabitur a studiosâ juventute Collegii Audomarensis Soc. Jesu, in publicâ præmiorum distributione ex ejus abbatis reverendissimi liberalitate. (Le 1er septembre 1751 pour les Dames et le 2 pour les Messieurs). – A St Omer, D. Fertel, 8 pp. in-4.

Suivi de l'*Infatué des modes.* Comédie.

P. CORET, Jacques, né à Valenciennes, le 3 mars 1631, novice, le 30 novembre 1649, mort à Liège, le 16 décembre 1721.

L'association de la Bonne Mort, sous la protection des Saints Anges Gardiens, dressée par saint Charles Borromée et présentée aux personnes associées qui pensent sérieusement à bien mourir A Saint-Omer, 1733.

Le Même. Saint-Omer, Fertel, 1774, 48 pp. in-12.

P. D'OULTREMAN, Philippe, né à Valenciennes, le 28 avril 1585, novice, le 20 février 1607, mort à Valenciennes, le 16 mai 1652.

(1) A. *Le Pedagogue chrestien.* S. Omer, Boscart, 1626, in-12.

B. Id. Deuxiesme édition reveuë, corrigée et augmentée. St Omer, de l'Imprimerie de Ch. Boscart, 1629. In-12, 12 ff. 600 pp., 18 ff. de tables.

C. Id. Dixiesme édition, beaucoup plus ample et correcte que toutes les précédentes. S Omer, chez la vesve Ch. Boscart, 1633. In-8.

D. Id. Traduction anglaise, antérieure à 1638, sans doute imprimée à Saint-Omer.

(2) *Le vray chrestien catholiqve* ou la manière de vivre chrestiennement, tirée de la S. Escritvre et des saincts Pères, confirmée et esclercie par Raisons, similitudes et Exemples. — A S. Omer, de l'imprimerie de Ch. Boscart, 1622. 456 pp. in-12, sans la dédicace, l'introduction et les tables. — Dédié à Philippe de Lamine, abbé de Saint-Jean à Valenciennes.

P. DUNEUFPRÉ, Antoine, né à Aire, le 14 février 1716, novice, le 12 novembre 1734, mort à Douai en 1761.

(1) *Idoménée,* tragédie représentée au Collège de St-Omer le 29 août 1748, pour les dames, et le 30 pour les Messieurs. St Omer, Dom. Fertel. 8 pp. in-4.

(2) *Le Complaisant outré,* comédie.

P. GRUMSEL, Guillaume, né à Liège, le 20 août 1607, novice, le 2 octobre 1626, mort à Liège, le 25 décembre 1680.

(1) *Paræsis sive adhortatio animæ in ignibus expiationis detentæ* ad mortales. — Elégie. — Audomari, Typis Thomæ Geubels, 1661. 33 pp. in-8.

(2) *Vota chronica pro adventu Reverendissimi Domini D. Ladislas Ionnart,* Avdomarensivum episcopi ipso eivs inavgvrationis anno concepta eique consecrata; deinde in eivsdem Reverendissimi Domini Festiuo ac solemni ingressu plausus datus totidem etiam chronicis, qvot versibvs expressvs auctore P. Guilielmo Grumsel Societatis Iesv. — Avdomari Typis Joach. Carlier, 1663. 20 pp. in-4.

Id. Réimprimé à Lille chez de Rache, 1669. 33 pp. in-4.

P. JOUNIAUX, Benoît, né à Fourmies, le 7 octobre 1723, novice, le 28 septembre 1740, mort à Valenciennes en février 1761.

Jonathas. Tragédie dédiée à MM. les grand bailly, Lieutenant-général, conseillers et autres officiers au bailliage royal de Saint-Omer, par la libéralité desquels les prix seront distribués. Représentée le 1er septembre 1749 pour les Dames et le 2 pour les Messieurs. — A St Omer, D. Fertel, 1744. In-4, 8 pp.

Avec le *Petit-maître prétendu bel esprit* et des ballets.

P. LE PEUCQ, Edouard, né à Neufchâteau (Luxembourg), le

10 mai 1722, novice, le 28 septembre 1742, mort après 1773.

Saint Louis dans les fers, tragédie représentée les 31 août et 1er septembre 1750. — St Omer, D. Fertel. 8 pp. in-4

Avec *Le Duelliste,* comédie.

L'auteur habitait alors le Collège Wallon.

P. LHERMITE, Jacques, né à Armentières le 22 janvier 1616, novice le 1er octobre 1633, profès à Douai le 8 septembre 1649, mort le 15 septembre 1690 à Mons.

1670. — *Association des amans de Iesus* pour l'assvrance dv salut Par la pratique de l'amovr de Diev sur le modèle et sous la Protection de S. François Xavier, concertée le iour de sa Feste entre Monseignevr Alexandre dvc et prince de Bovrnonville et avtres personnes de Piété. Au collège de la Compagnie de Iesus, à S. Omer, 3 Décembre 1669. — A S. Omer, chez Joachim Carlier, 1670. 48 pp. in-8.

Le P. Sommervogel qui décrit ce volume, T. VII, Col. 436, n'en a pas connu l'auteur anonyme et ne l'a pas cité à Lhermite. Probablement le Manuel imprimé en 1668 est du même auteur.

P. PÉRIN, Léonard, né à Stenay (Meuse), le 6 février 1567, novice, le 25 novembre 1580, mort à Besançon, le 10 (*alias* 19) février 1638.

Bienséance de la conversation entre les hommes. — Saint-Omer, Geubels, MDCXXV. 237 pp. in-16.

P. PINTHEREAU, François, né à Chaumont (Oise), le 12 août 1605, novice, le 1er octobre 1621, profès à La Flèche, le 3 février 1641, mort à Paris, le 30 janvier 1664.

Theologia Petri Aurelii, sive præcipui ejus errores contrà fidem et bonos mores, excepti ex latinis ejusdem operibus editis anno 1646, studio Christiani Catholici. — Audomaropoli, 1647. In-8.

P. SENELLY, Jean, né à Tournai en 1545, mort à Liège en 1587.

Commentaria in omnes libros physicorum et primo in octo libros physicorum dein de ortu et interitu, authore magistro Johanne Senellio Tornacensis S. J. — Duaci, 1575. Fol. Bibl. de Saint-Omer.

P. TRIQUET, André, né à Maubeuge, le 30 novembre 1591,

novice, le 4 octobre 1618, mort à Tournai, le 18 septembre 1668.

Sommaire de la vie admirable de Sainte Aldegonde... Liège, Tournay, 1625. In-8, 6 ff. et 60 pp. — « Les Dames du Soleil en la ville de Saint-Omer se le pourront facilement accommoder. »

(A suivre)

Saint Omer, Imp. H. D'HOMONT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

194e livraison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 2 Avril 1900.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

M. le Président ouvre la séance à 8 h. 10 et annonce que MM. Revillion et Decroos se sont fait excuser de ne pouvoir y assister. Il donne ensuite la parole au Secrétaire-général pour la lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

Outre les publications périodiques ordinaires, la Société a reçu à titre d'hommages d'auteur :

de M. le Dr Hamy : *La Pierre Tombale de Philippe Thicknesse* au Musée de Boulogne-sur-Mer. Boulogne, Hamain, 1899. — *Jean-Pierre-Antoine Duchenne et Gaspard Monge*. Boulogne, ibid., 1900.

En outre M. le chanoine Depotter, membre-correspondant, vient de faire don à la bibliothèque d'un lot d'ouvrages et brochures intéressant en grande partie Saint-Omer, et provenant de son regretté frère, M. l'abbé Albert Depotter, décédé récemment. M. l'abbé A. Depotter était un bibliophile éclairé qui avait réuni chez lui un grand nombre de livres et gravures intéressant l'histoire locale, et l'hommage qui vient d'être fait à la Société contribue à enrichir la série déjà importante d'ouvrages qu'elle possède sur cette partie. M. le Président se fait l'interprète de ses collègues en priant M. le Secrétaire-général de transmettre à M. le chanoine Depotter l'expression de leur gratitude pour son offre généreuse.

Voici la liste de ces ouvrages :

Livres imprimés à Saint-Omer

1° La vie, saincteté, miracles et actes de la Canonization de St Charles Borromée... avec une oraison funèbre... et les indulgences... ensemble la sommaire relation de la vie, saincteté et miracles de Ste Françoise de Buxis Romaine, etc. Charles Boscard 1614, in-12.

2° Aphorismi R. P. Thomæ Sanchez de Matrimonio... Veuve Charles Boscard 1629, in-18.

3° Antidotum adversus hæresum venena, sive praxis peculiaris multiplex... authore Adm. V. P. F. Ludovico de Reyn... Dominique Fertel 1714, in-12.

4° La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus à l'usage des Associations... Dominique Fertel 1733, in-12.

5° L'office des morts en latin, le tout disposé suivant le rituel du diocèse de St Omer. D. Fertel (1739), in-18.

6° L'office de la Ste Vierge, les Sept pseaumes, les litanies... Fertel 1765, in-12.

7° Heures imprimées par ordre de Mgr Joseph Alp. de Valbelle, évêque de St Omer. Fertel 1776, in-12.

8° Ars historica. Auctore R. P. Martino du Cygne. J. Carlier 1669, in-12.

9° Dix-neuf brochures modernes sur des questions religieuses, politiques, d'administration locale, etc...

Manuscrits

Christophe de France, évêque de St-Omer, autorise l'exposition de certaines reliques, 16 août 1635. Parchemin de 0,16 de H. sur 245 de L. Cachet en papier.

Cœuilloir des biens et revenus de la chapelle du St-Sacrement en l'église St-Jean-Baptiste à St-Omer. In-folio relié parchemin (1767).

Livres intéressant Saint-Omer

1° B. Basilii Seleucæ Isauriæ episcopi Orationes. Cl. *Dausqueuis* Audomarius... nunc primum latinè fecit : In bibliopolio Commeliniano. 1604. In-12 rel. parch.

2° L'Histoire Sainte du nouveau testament... Paris 1669, in-folio relié veau. A appartenu aux Religieuses *Capucines de St-Omer.* (Couverture rapportée. armoirie sur les plats).

3° L'instruction des prêtres tirée de l'Ecriture Sainte... par de Molina. Paris 1677, gr. in-12 relié veau *(avec ex-libris manuscrit et gravé de Mgr de Valbelle).*

4° Instructions chrétiennes pour la jeunesse... dédiées à *Mgr. l'Evêque* de St-Omer. Lille, van Costenoble (sans date), in-18 relié veau.

5° Quatre livres de piété édités pour *Saint-Omer.*

Pas-de-Calais

1° Documents officiels concernant le chemin de fer de St-Omer à Boulogne... avec carte. Notice sur un port de refuge à Boulogne. Boulogne 1855, in-8 br.

2° Culte du B. B.-J. Labre à l'usage des pélerins d'Amettes. Arras 1864, in-18 br.

3° Notice sur N.-D. Panetière. Guillemin (sans date), in-8 br.

4° N.-D. de Bon-Secours à Bouret-sur-Canche, par M. G. Cappe. Arras, Laroche 1887, in-16 br.

5° Discours prononcés à St-Pol, à des distributions de prix en 1833 et 1834. St-Pol, Massias, in-8 br.

6° Vie de St Liévin, évêque, par M. l'abbé Descamps, curé de Merck-St-Liévin. Tournai 1889, in-8 br.

7° Lantoine-Harduin. A MM. les électeurs des cantons de Beaumetz-lez Loges et de Pas. 1845. In-8 br.

8° Histoire abrégée de l'ancien testament, imprimée par l'ordre de Mgr l'Evêque de Boulogne. Boulogne 1781, in-12 rel. parc.

9° L'abbé Haigneré. Notice sur la crypte de l'église N.-D. de Boulogne. 2e édit. Paris 1859, in-12 br., pl.

10° Mgr Haffreingue, sa vie et ses œuvres, par l'abbé Haigneré. Boulogne 1871, in-12 br., portrait.

11° Collet. Notice historique sur l'état ancien et moderne du Calaisis, de l'Ardresis, pays de Bredenarde et de l'Angle. Calais 1833, in-8 relié.

12° Portrait de C. F. J. M. Michaud, curé de Bomy, député à l'Assemblée Nationale, élu 1er curé de St-Bertin le 29 mai 1791. (Gravure coloriée et encadrée).

Correspondance.

Accusés de réception :

de la Commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg, des livraisons 187 à 191 du Bulletin et du tome XXV des Mémoires.

du Ministère de l'Instruction publique, de l'envoi des planches détachées des volumes publiés depuis 1889, et destinées à l'Exposition de 1900.

— Les Membres du Bureau de la Société scientifique de Borda font part de la mort de leur président, M. S. Dufourcet, ancien magistrat. La Compagnie adresse à cette occasion, à cette Société correspondante, l'expression de sa confraternelle sympathie.

— A la suite de la discussion soulevée dans la dernière séance au sujet des conditions et des dépenses projetées pour les fouilles de Cormettes, M. l'abbé Collet écrit à M. Decroos qu'il croit devoir renoncer à se charger de cette entreprise. La Compagnie exprime les regrets que lui cause cette détermination, mais elle déclare que dans l'état actuel des choses, et surtout en présence de l'incertitude des résultats à obtenir ainsi que du montant des frais à assumer, elle abandonne définitivement toute idée de participation à ces fouilles. Cette décision n'implique d'ailleurs en aucune façon de sa part la pensée de se désintéresser des trouvailles qui pourraient être faites ultérieurement, et elle restera toujours, comme par le passé, disposée à accueillir les communications qui pourront lui être adressées à ce sujet.

Lectures.

M. l'abbé Bled donne lecture d'une étude sur les *livres liturgiques de Thérouanne*, destinée à servir de complément à la notice présentée par M. F. de Monnecove dans la séance du 6 novembre 1899 (v. Bull. 192e livraison, p. 430). Ainsi qu'il l'a exposé lui-même alors en soumettant à la Société les documents qui lui ont servi à rédiger cette note, M. l'abbé Bled ne donne ici la description que de livres manuscrits ou qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous. **Livres liturgiques de Thérouanne.**

La Compagnie écoute cette communication avec plaisir et s'intéresse particulièrement aux détails historiques expliquant la disparition de la plupart de ces livres précieux, dont on s'étonne de ne plus rencontrer qu'un si petit nombre d'épaves.

L'étude de M. l'abbé Bled sera imprimée dans le Bulletin à la suite de celle de M. de Monnecove.

— M. le Secrétaire lit en terminant une suite de notices biographiques de Jésuites wallons de Saint-Omer adressées par le P. A. Hamy, membre correspondant, auteur des communications envoyées précédemment sur les collèges des Jésuites de Saint-Omer. La présente étude s'attache spécialement à la vie religieuse de ces personnages ; et, pour cette raison, la Société, qui avait accueilli avec empressement les autres documents parce qu'ils étaient liés à l'histoire de la ville de Saint-Omer, croit devoir faire des réserves sur cette partie biographique d'un intérêt exclusivement religieux et qui, par ce caractère, ne rentre plus dans le cadre de ses publications. Elle croit en conséquence devoir engager l'auteur à s'adresser à une revue spéciale aux questions religieuses ; en tout cas elle ne pourrait tirer parti de son étude que par quelques brefs extraits. C'est dans ce sens qu'il sera écrit au P. A. Hamy. **Biographie des Jésuites wallons.**

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 9 h. 40.

Séance du 7 Mai 1900

Président : M. l'abbé BLED

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 10. M. le Secrétaire-général donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

Après la communication de la liste des publications périodiques envoyées dans le mois qui vient de s'écouler, M. C. Legrand annonce qu'il a reçu de la Société d'Emulation de Bruges les ouvrages suivants qui manquaient encore à la Bibliothèque :

Recueil des Chartes du Prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe et de ses dépendances à Bas-Warneton et à Couckelaere déposées aux archives de l'Etat, à Gand, et publiées par d'Hoop, 1870.

— *Les Cartulaires de la Prévôté de Saint-Martin à Ypres.* Suppléments, 1884, 1887. — *Les Sceaux de la Prévôté et des Prévôts.* 1884.

M. l'abbé Bled dépose ensuite sur le Bureau, à titre d'hommage, deux volumes intéressants :

Compte-rendu de l'exposition des produits industriels, agricoles, etc... organisée à Saint-Omer par la Société d'agriculture, le 18 *juin* 1843.

— *Liste générale des postes de France dressée par ordre de Mgr J.-B. Colbert, Marquis de Torcy,* etc. Curieux petit volume in-18 *gravé* en 1718 par Jaillot, géographe ordinaire de S. M. le Roi.

Enfin, M. Joseph de Pas, commissaire de marine, membre honoraire, vient de faire remettre à M le Secrétaire-archiviste les ouvrages suivants, provenant de la bibliothèque de son père, M. Louis Deschamps de Pas, ancien Secrétaire-général :

Du Cange. Glossarium mediæ et infimæ latinitatis. Francfort, ex officina Zunneriana apud Johannem Adamum Jungium. 1710. 3 vol. in-f°.

— *Mémoire sur les manuscrits de Du Cange.* 1752. 30 p. in-4.

— *Dictionnaire français-flamand, flamand-français, et supplément,* par Van de Velde et Sleeckz. Bruxelles, J. A. Greuse, 3 vol. 1864-1865.

— *Nouveau petit dictionnaire flamand.* Malines. P. S. Hanicq, 1845, 170 p. in-12.

— *La vie de Madame d'Humières, abbesse et réformatrice de l'abbaye de Monchy, décédée le 20 janvier* 1710. Paris, J. Estienne, 1711, 232 p. pet. in-4.

— *Analyse du Cartulaire de l'abbaye de Foigny,* par le Cte Ed. de Barthélémy. Vervins, 1879, 163 p. in-4. (Bulletin de la Société archéologique de Vervins.)

— *Les savants Godefroy.* Mémoires d'une famille pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, par le Marquis de Godefroy-Ménilglaise. Paris, Didier, 1 vol. in-8, 1873.

— *Voyage d'un hollandais en France* (1713-1714), par le Marquis de Godefroy-Ménilglaise. 16 p. in-8. (Extr. des Mém. de la Soc. des sciences, agriculture et arts de Lille.)

— *Chanoinesses de Denain,* par le Baron de Reiffenberg. 28 p. in-8. (Extr. des comptes rendus de la Commission royale d'histoire à Bruxelles.)

— *Les relations de la Hanse Teutonique avec la ville de Bruges au commencement du XVIe siècle,* par M. Gilliods Vanseveren. (Extr. du Bulletin de la Commission royale d'histoire à Bruxelles.)

— *Notice sur le château des comtes de Flandres à Ypres, communément appelé Zœlhof,* par Ad. Iweins d'Eeckhoutte. Anvers, 1861. (Extr. des Ann. de l'académie d'archéologie de Belgique.)

— *Gerem Goethals délivrant à Joppé trois vierges chrétiennes.* Episode du Xe siècle. Traduction d'une ballade flamande par M. Van Duys. Gand, 1840, 18 p in-8.

— A. Van Robais. — Quatre brochures extr. des bulle-

tins de la Société d'émulation d'Abbeville et de la Société des antiquaires de Picardie : *Note sur un manuscrit du IXe siècle aux archives de Saint Wulfran d'Abbeville.* Abbeville, 1889. — *Notice sur les cimetières francs de Domart en Ponthieu, etc...* Amiens, 1875. — *Notice sur une petite seille en bois recouverte de cuivre repoussé, trouvée dans le cimetière mérovingien de Miannay, arrondissement d'Abbeville.* (Opinion motivée de M. l'abbé Haigneré sur l'âge et l'importance de ce monument.) Amiens, 1872. — *Notice sur des objets trouvés dans la Somme, arrondissement d'Abbeville.* Amiens, 1878.

— *Généalogie* de la descendance de Mgr Pierre de Luxembourg et de Marguerite de Baulx, son épouse. Copie manuscrite en belle écriture du commencement du XVIIe siècle.

La Société exprime sa plus vive gratitude envers les auteurs de ces offres dont elle reçoit la communication avec le plus grand plaisir.

Correspondance.

Accusés de réception :

de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, à Anvers, des livraisons 191 et 192 du Bulletin et du dernier fascicule des Chartes de Saint-Bertin.

de la Société des Antiquaires de Zurich, des livraisons 189 à 191 du Bulletin et du dernier fascicule des Chartes de Saint-Bertin.

— M. le Directeur du *Bulletin historique du diocèse de Lyon* annonce l'envoi du premier exemplaire de cette nouvelle publication, en proposant l'échange avec le Bulletin de la Société.

L'examen du fascicule est renvoyé à la Commission du Bulletin qui appréciera si les matières qui y sont traitées offrent à la Société un intérêt suffisant pour justifier l'acceptation de cette offre.

— Par circulaire du 27 mars, le Comité d'organisation du *Congrès international des Bibliothécaires* sollicite des

adhésions à la session qui se tiendra à la Sorbonne du 20 au 23 août 1900. Les matières dont l'examen est proposé dans les diverses divisions offrent un intérêt réel et général, en ce qu'elles s'appliquent à l'organisation de toutes les bibliothèques ainsi que des moyens de conservation des livres.

— Il est donné ensuite communication de la convocation au *Congrès international d'histoire comparée* dont la réunion est fixée cette année à Paris, au Collège de France, du 23 au 29 juillet 1900. Cette session d'une très grande importance pour les études historiques et archéologiques comprend huit sections embrassant, au point de vue historique, les sciences, les institutions, la littérature et les arts.

Communications.

M. le colonel Morel soumet à la Compagnie une note sur une ancienne cloche et un ancien mortier faisant partie du matériel de la pharmacie de l'Hôpital militaire de Saint-Omer. Des photographies de ces deux objets sont également mises par lui sous les yeux des membres présents.

1° La cloche sert de mortier dans cette pharmacie. Elle est en airain et ses dimensions sont : 0m48 de diamètre supérieur, 0m24 de diamètre inférieur, 0m31 de profondeur et 0m32 de hauteur totale. Elle porte deux inscriptions circulaires :

a) extérieurement, en bosse : *Ne me batez poinct trop matin craingnant de réveiller voz voisin. Panse à la fin. 1641* + *Jacque Bavlain.*

b) intérieurement, en creux et sur la tranche inférieure : *Ego Petrus Vinc. De Buisseret sacerdotum majoris altaris eccles. cathed. Torn. senior hocce mortarium Vincentio Aug Jos Saladin nepoti meo amatissimo munere dabam. Anno 1789.*

Au-dessus du mot *nepoti* se trouve également gravé en creux le mot *Pharmacopolæ.*

2° Le mortier a les dimensions suivantes : 0m38 de diamètre supérieur, 0m18 de diamètre inférieur, 0m27 de

profondeur, 0m28 de hauteur totale. Comme la cloche dont il vient d'être parlé, il est en airain et porte extérieurement, en bosse, cette inscription : *Adrien Perdry mat faict pour Jacques Du Buisson apoticair. 1686.*

Ce ne peut être que postérieurement à 1793, date de l'affectation à l'usage d'hôpital du Collège Anglais, que l'on doit placer le transfert en ce local des deux mortiers ; aucun document ne peut d'ailleurs donner de date précise, car le plus ancien inventaire du matériel de l'hôpital ne remonte qu'à 1890.

Des remerciements sont adressés à M. le colonel Morel pour son intéressante communication.

Le même Membre signale ensuite quelques fragments d'inscriptions tumulaires trouvés dans les communs de la maison n° 14 de la rue Saint-Bertin. Il n'est malheureusement pas possible de reconstituer avec les seuls débris trouvés jusqu'à présent un ensemble ou un nom susceptible d'apporter une contribution utile à l'épigraphie locale.

Lecture.

M. l'abbé Bled donne lecture d'une note biographique sur *Jean Mansel, d'Hesdin*, auteur du xv° siècle. Ces documents lui ont été fournis par un article de M. Léopold Delisle paru dans le *Journal des Savants* (n°s de janvier et février 1900) qui a fixé d'une façon définitive l'existence et l'identification de cet auteur dont le nom avait été omis ou défiguré dans les travaux publiés précédemment sur Hesdin. Jean Mansel est l'auteur d'un recueil important intitulé *Fleur des Histoires*, dont la vogue fit multiplier les copies à tel point qu'il nous en est parvenu un grand nombre d'exemplaires entiers ou fragmentaires. — M. Delisle les relève au nombre de soixante-cinq. L'importance de ce classement bibliographique est considérable et donne un intérêt particulier au souvenir de cet écrivain artésien presqu'ignoré jusqu'ici.

La note de M. l'abbé Bled est renvoyée à la Commission du Bulletin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 30.

BIBLIOGRAPHIE AUDOMAROISE

de la Compagnie de Jésus.

(Suite)

(Communication du P. A. Hamy, membre correspondant.)

III

Impressions Audomaroises pour des Collèges de Jésuites hors de Saint-Omer

Saul Onghehoorsaen Wort Berooft Van Siin Riick Ende Leven, naer Dat Hy Te Vergeefs Gesoch Hadde David synen naervolgher des ryckx om te brenghem. De priisen Worden hier ghegeven door de mildtheyt van de Edele, wyse ende woorsienighe Heeren, myn Heeren Borghemeester, Schepen, ende Keur-Heeren der Stede ende Casselrye van S. Winox-Berghe. — Tot S. Omaers, By. Peeters Gevbels, in den gulden Bybel. MDCXXVI. In-4, 2 ff.

Ezechias, Konynck van Jerusalem, sal vertoogt worden door de studenten der scholen van het collegie der Societeyt Jesu binnen S' Winnox Berghen den. . September 1631, aen de edele, wyse, ende voorsienighe heeren, mijn heeren den Hoog. Bailliu. Borgmeester, Scepenen, ende Keurheeren der Stede ende Casselrye van S' Winocx-Berghen, door welcher mildsheijt de iaerlijcke prijsen sullen uytghedeebt worden. — Tot S. Omaers, in de druckerie van Josis Seutin, in de Garenstraete inden Witten. Hazewint, anno 1631. In-4.

Tragedie Theodoricvs Arians-Ketter Konynck de Gothen Ende van Italien. Sal Vertoont worden Door De Studenten Van De Poesie Van Het Collegie Der Societeyt Iesv Binnen S. Winox-Berghe den 8 Iunii anno 1632, tendrie veren naer noene. — Tot S. Omaers. Inde Druckerye van Peeter Geubels, inden vergulden Bybel, anno MDCXXXII. 4 ff. in-4.

Ghelyckenisse van Drye vrienden getrocken vyt den H. Joannes Damascenvs. De Welcke vertoont sal worden door de Ionckheyt vant collegie der Societeyt Iesv, binnen Cassel, den 13 van

Septemb. 1621. Inde sale vande Scholen aldaer. Tet eeren van de groote ende wytwermaerde Cassellerie van Cassel, ende de Doorluchtige Heeren, myn Heeren Hooch-Balliu, edele Vassalen, mannen van Leenen vant Hoff vande voorseyde de Cassellerie, tot bekentenisse ende dankbaerheydt vande prysen, de welcke dit iaer aende Ionckeyt van het selve Collegie, door de goetgunstige midtheyt vande voorseyde Heeren sullen vytgedeylt worden. — Tot S. Omaers, by Pieter Gevbels, Boeck-drucker inden gooden Bybel. 4 pp. in-4.

Tragicomedie P. Gonzalvus Silveira sal vertooght worden door de jonckheydt van het Collegie der Societeyt Jesu tot Cassel anno 1630 den... septembris. Ter eeren van de achtbare, Wyse voorsienighe Heeren, myn Heere den Bailliu, Noocht, ende Schepenen der stede ende Prochie van Haezebrouck. Door wiens liberaelheyt de jærlycksche Prysen sullen uytghedeelt worden aende voor sede Ionckheydt. — Tot S. Omaers, By Peeter Geubels, Bœck-drucker, inden vergulden Bybel, 1630. 4 ff. in-4.

Tragedie-David. Voor vluchtich sal vertooght worden door de Jonckheyt van het Collegie der Societeyt Jesu tot Cassel. Anno MDCXXI den... Septembris. Ter eeren van den seer eerweerdighen ende edelen Heere myn Heere Martinus della Faille, Proost der edele ende wyt-vermaerde Collegiale Kercke van Sinte Peeters tot Cassel. Door wiens liberaelheydt de Iaerlycksche prysen sullen uyt-ghedeylt worden aen de voorseyde Ionckheydt. — Tot S. Omaers. By de Weduwe Charles Boscart. Anno 1631. 8 pp. in-4.

Ce placard se trouve à la Bibliothèque de Dunkerque ainsi qu'un bon nombre d'autres programmes (inconnus à Sommervogel) conservés dans le même recueil, sous le nom d'Argumenta. Il est aujourd'hui divisé en plusieurs parties.

Anastasius, tragedie dediee av tres noble et valevrevx don Fernando Gonzalez de Albelda, capitaine d'vne compagnie d'infanterie espaignole pour le seruice de sa Majesté Catholique. Par le liberal don duquel seront distribuez les prix annuels aux Estudians es escolles de la Compagnie de Iesvs en Dunquerque. Exhibée par les mesmes Estudiants le... de Septembre 1625. A S. Omer, de l'Imprimerie de Pierre Gevbels, à la Bible d'or. In-4, 8 pp.

La Compagnie de Iesvs esparse par tovt le monde. Representee en son Iubile, c'est à dire, la centiesme année de sa confirma-

tion du S. Siege. Par les Escholliers de la mesme Compagnie à Dunckercq le... du mois d'aoust 1640. — A S. Omer, Chez la Veïve Charles Boscart, 1640. In-4, 4 ff.

IV

Impressions Audomaroises du Collège Anglais de Saint-Omer,

faites, pour la plupart, par les imprimeurs de cette maison, et pour quelques-unes, par d'autres imprimeurs de la ville.

P. ANDERTON, Laurent, né en Lancashire vers 1575, novice vers 1605, profès, le 2 février 1618, mourut en Lancashire, le 17 avril 1643.

The triple Cord, os a Treatise, proving the truth of the Roman Catholic Religion, by the Bible, as explained by the Holy Fathers and as interpreted by Protestant Writers. — St Omer, 1634. 801 pp. in-4.

P. CHAMBERS, né vers 1559, novice en 1587, mort, le 10 mars 1633.

The garden of the Virgin Mary by S. C. S. J. — St Omer, 1619. In-8.

P. COFFIN, Edouard, né à Exeter en 1570, mort à Saint-Omer, le 17 avril 1626.

(1) *A Discussion of the Answere of M. William Barlow,* D. of Divinity, to the Booke intituled : The Iudgment of a Catholike Englishman lining in banishment for his Religion..., concerning the Apology of the Wriden by the Father F. Robert Persons of the Society of Iesvs wherevnto sinee the said Father's death, is annexed a generall Preface, laying upon the Insufficiency Rayling, Lying. and other mis deme amour of M. Barlow in his writing. — Permissu superiorum. S. l. (S. Omer) MDC.XII. 688 pp. in-4, sans la préface et les tables.

(2) *A refutation of M. Joseph Hall his apologeticall discovrse,* for the mariage of ecclesiasticall persons, directed vnto M. Joh. Whiting. In which is demonstrated the mariages of bishops,

priest, etc... towent all warrant of Scriptures, or antiquity, and the freedome for such mariages, so often in the sayd discourse vrged, mentioned and challenged to be a meere fiction : Written at the request of an English protestant : by C. E. a Catholike priest. Permissu superiorum. S. l. [St Omer], 1619. In-8, 8 pp. non chiffrées et 376 pp.

(3) *The art of Dying well,* written by Robert Bellarmine, of the Society of Jesus and Cardinall ; translated into English for the benefit of our Countrymen by C. E. of the same Society. — S. l. (St Omer), 1621. 328 pp. in-8.

(4) *The art of Dying well*... and... Cardinall...With a relation of the said Cardinals sickness death an[d] tryal... in Rome. Translated by E. C. of the same Society. — 2e édition (St Omer), 1622. 415 pp. in-8.

(5) *A true Relation of the Sickness* and Death of Cardinall Bellarmine, who died in Rome the seaventeenth Day of September 1621 ; by C. E. of the Society of Jesus. S. l. (St Omer), 1622. In-8, 101 pp.

(6) *De morte Cardinalis Bellarmini.* Audomari, 1623 In-8.

(7) *Motives for renouncing the Protestant religion* by Anthony de Dominis D. D. Dean of Windsor. — S. Omer, 1623. In-8.

(8) *M. Antonius de Dominis,* Archbishop of Spalatro : Declares the cause of his Returne, out of England. Translated out of the Latin Copy printed at Rome this preset yeare. Permissu Superiorum. — S. l. [St Omer] MDCXXIII. In-8, 86 pp.

(9) *A letter of a Catholike man* beyond the seas written to his friends in England including another by Peter Coton priest of the Society of Jesus, to the Queene Regent of France, translated out of French touching the imputation of the death of Henri IIII late king of France, to priest, Jesuites etc... Permissu superiorum. S. l. (St Omer), 1620 ou 1610. 47 pp. in-8.

Inconnu à Sommervogel qui cependant mentionne ce livre à l'article Coton, T. II, Col. 1546.

P. Coxon, Thomas, né à Durham en 1654 ; novice le 7 novembre 1676, profès le 2 février 1694, mort à Saint-Omer, le 6 mai 1735.

Ribadeneira's The Lives of the Saints. — St-Omer, imp. du C. A. 1669. Fol.

P. Creswell, Joseph, né à Londres en 1557, mort à Gand en 1637.

(1) *Meditations on the Rosary.* — St-Omer, 1610.

(2) *A treatise against King James the first. Proclamation,* issued the preceding year against Catholics. — St-Omer, 1611. In-4.

(3) *Transtulit ex latino in Anglicum et Hispanicum præscriptis litteris N. T. Librum Salviani : Quis dives salvus factus est.* — Audomari, 1618.

Cf. Southwell.

P. DAVISON, DAWSON, Edouard, né à Londres en 1576, mort à Bruxelles, le 22 décembre 1622.

Practical method of meditation. St Omer's, 1614. In-12.

Lives of many saints. St Omer, 1615 (Trad. de Ribadeneira).

P. DRURY, Robert, né en 1587, novice, en octobre 1608, mort à Londres, le 26 octobre 1623.

Fa. Robert Drury his reliqvary, beqveathed to his Friends, after his Death. Or Certayne goodly Aduises found amongst his Papers, written with his owne hand, fur the well-ordering of a mans life. Viuit post funera virtus. S. l. [S. Omer] Permissu superiorum, 1624. 72 pp. in-24.

P. EVERARD, Thomas, né à Linstead (Suffolk), le 8 février 1560, novice, le 4 juin 1593, mort à Londres, le 26 mai 1633.

(1) *Fulvii Androtii meditationes* de Communione et Passione Domini. — Audomari 1606. Publié en anglais.

Id. en 1614.

Id. en 1618.

(2) *Alberti Magni Paradisus animæ* et ejusdem Tractatus de adhærendo Deo. — Audomari, 1606. Publié en anglais.

(3) *The Mirrovr of religiovs Perfection* Deuided into foure Bookes. Written in Italian bey the R. F. Lucas Pinelli, of the Society of Iesvs. And translated into English by a Father of the same Societey. Permissu superiorum. S. l. [S. Omer] MDCXVIII. 560 pp. in-12 sans la préface et les tables.

Dédié à Barbe Wiseman, abbesse du monastère de Sion, à Lisbonne, de l'ordre de sainte Brigitte.

Gillow ne croit pas que ce soit d'Everard.

(4) *Medidations on the mysteries of our holie Faith,* with the Practise of mental Prayer touching the same. Composed in spanish by the Reverend Father Lewis of Puente, of the societie of Jesus, native of Valladolid. And translated out of spanish

into English by John Heigham. The first Tome. That which this First and Second Tome containe is to be seene in the page ensuing. The whole Discourse very profitable for Preachers and for all such as are Master of perfection. 1619. In-4, 78 pp. sans la préface et les tables.

Le P. Sommervogel n'a pas connu ce titre.

Id. by L. de Ponte, S. J. S. Omer, 1623. 2 vol. in-4.

(5) *Ignatii Balsamonis methodus meditandi*. S. l. [St Omer], 1618. Publié en anglais sous le pseudonyme de John Heigham, et attribué par Gillow à Everard.

(6) *A Summary of controversies*. — St Omer, 1622 et 1639. In-8, 478 pp.

(7) *The True Christian catholique*... At S. Omers, anno 1622. In-12, 474 pp.

(8) *Petri Canisii Manuale precatorium*. S. l. [St Omer], 1622. Publié en anglais.

Gillow ne l'attribue pas à Everard.

(9) *Tractatus de modo bene vivendi*. St Omer, 1620. Publié en anglais.

Gillow ne l'attribue pas à Everard.

(10) *B. Borgiæ speculum operum christiani hominis*. S. l. [St Omer], 1620. Publié en anglais.

Gillow ne l'attribue pas à Everard.

(11) *The sum of Christian doctrine,* written in Latin by Petrus Canisius, and translated into English, by Heighan, a priest of London.

Gillow ne l'attribue pas à Everard.

(12) *A Summary of controverses* Wherein the chiefest Points of the Catholike Roman Faith are compendiously and methodically explicated, by way of Cathechisme against the Sectaries of this age. By. P. C. of the Society of Jesus. IIIe Edition s. l. [St Omer]. Permissu superiorum, 1639. 478 pp. in-8.

Gillow ne l'attribue pas à Everard.

(13) *The true Christian catholique* or the maner how to live christianly. Gathered forth of the holy scriptures and ancient Fathers, confirmed and explained by sundrie [1] Reasons, apte similitudes and Exemples. By the Reverend Father F. Philipp Dovltreman, of the Societie of Iesus. And turned out of Frenche into Englishe By Iohn Heigham. — At S. Omers, anno 1622.

1. Non *fundrie,* comme le P. Sommervogel l'a imprimé.

474 pp. in-12 sans l'introduction et les tables. — Dédié à Elisabeth Willoughby.

(14) *Dialogus de contritione et attritione.* S. l. [St Omer].

Gillow ne l'attribue pas à Everard.

(15) *Petri Ribadeneira de Principe christiano.* — St Omer. Edité en anglais.

Gillow ne l'attribue pas à Everard.

(16) *Roberti Cardinalis Bellarmini de æterna felicitate sanctorum.* S. l. [St Omer], 1638. In-8. En anglais.

Gillow ne l'attribue pas à Everard.

Cet article complète la description des ouvrages de ce Père, telle que la donne le P. Sommervogel.

P. Falconer, Jean, né à Lytton en 1573, novice, le 18 novembre 1604, mort en Angleterre, le 17 juillet 1656.

(1) *The refutation of the errors of John Thrask.* — St Omer, 1618. In-4.

(2) *The life of the blessed Virgin Mary.* — St Omer, 1632. In-12.

(3) *The looking-glass of conscience.* — St Omer, 1632. In-18.

(4) *Fasciculus Myrrhæ de passione Domini.* — St Omer, 1632. In-12.

(5) *The admirable life of S. Winefride.* — St Omer, 1636. In-8.

(6) *The life of S. Catharine of Sweden.* — St Omer, 1635. In-18.

Fisher, Jean, né à Holmside, le 27 décembre 1568, novice, le 2 mai 1594, à Tournai, mourut à Londres, le 3 décembre 1641.

(1) *A Treatrise of Faith,* wherein is briefly and plainly shown, a direct way, by which every man may resolve and settle his mind in all Doubts. Questions and Controversies concerning matters of Faith. — St Omer, 1614. 188 pp. in-8.

(2) *A reply made* unto Mr Anthony Wotton and Mr. John White Ministers wherein it is showed that they have not sufficiently answered the Treatise of the Faith, and wherein also the chief points of the said Treaty are more clearly declared, and more strongly confirmed. — St Omer, 1612. 264 pp. in-4. — Ensuite : *A challenge to Protestants,* requiring a catalogue to be made of some professors of their faith, in all ages, since Christ. 61 pp.

(3) *The answere vnto the nine points of controversy,* proposed by our late soueraygne (of famous memory) vnto M. Fisher of the

Society of Iesus. And the reioynder vnto the reply of D. Francis White minister. With the picture of the sayd minister, or censure of his writings prefixed Be always ready to give an answere. I. Petr. 3 v. 15. Permissu superiorum MDCXXVI. In-4, 2 ff., 160 et 400 pp. [S. Omer].

L'épître est signée : Your loyall subject and Beadesman.

(4) *A Reply to Dr Featly and Dr White* who have undertaken to show a visible Protestant Church in all Ages. — 1625. 169 pp. in-8. [S. Omer].

(5) *An answer to a Pamphlet called :* The fisher canught in his ownnet shewing Protestant church not to be the true one 1623. In-4 [S. Omer].

P. Fitzherbert, Thomas, né à Swynnerton (Staffordshire) en 1552, novice en 1613, mort à Rome, le 17 août 1640.

(1) *A defence of the Catholycke cause,* contayning a Treatise in confutation of sundry Untruthes and Slanders published by the heretics, in infamous libels as well against all English Catholicks in general as against some in particular etc... by T. F. With. *an Apology of his innocence* in a fayned Conspiracy against her Majesty's person, for the wich one Edward Squyre was wrongfully condemned and executed in November 1598, wherewith the Author and other Catholykes were also falsely charged. — St Omer, 1602. In-4. La *défense* est de 71 pp. et l'*Apology* de 51 pp.

L'auteur n'entra que onze ans plus tard, en 1613, dans la Compagnie de Jésus.

(2) *A supplement to the discvssion of M. D. Barlowes* answere to the iudgment of a Catholike Englishman etc... ; interrupted by the death of the author F. Robert Persons of the Society of Iesvs. Wherein many foule absurdities, ignorances and falsities are discouered in M. D. Barlow. And by the way is briefly censured M. Iohn Dunens booke, intituled Pseudo-martyr. Also an adioynder, contayning *a confutation of certaine absurdities, falsities and follies* vttered by M. D. Andrewes in his answere to Cardinall Bellarmines Apology, concerning certain points, incident to matters treated in this supplement. Togeather with the censure of the whole worke. By. F. T. Permissu superiorum. S. l. [St Omer], 1613. In-4, 400 pp.

(3) *A Confutation of certaine absurdities, falsities...* By F. T. — S. Omer, 1613. In-4.

C'est un extrait du précédent.

(4) *Bellarmines Apology* concerning certaine points incident to matters treated in this supplement. Togeather with the censure of the whole work. By. T. F. Permissu superiorum. S. l. [S' Omer], MDCXIII. 400 pp. in-4 sans l'introduction ni les tables.

Id. S. l. [S. Omer] MDCXIV. In-4, 230 pp. sans la préface.

(5) *The obmvtesce of. F. T. to the Epphata of D. Collins,* or the reply of F. T. to D. Collins his defence of my lord of Winchesters ; Answere to Cardinal Bellarmine's Apology. In which reply M. Collins is convinced of most manifest frauds, falsityes, fooleryes etc... lies. Also a copy of a decree lately made and published by the express commandment of his holynes, for the condemnation and prohibition of the aforesayed *Disputatio theologica* and a former booke of the same authou , intituled *Apologia Cardinalis.* — [S. Omer] Permissu superiorum, 1621. XXII-LVIII, 544 pp. in-8. Dédié à l'Université de Cambridge.

(6) *The reply of T. F. in defence* of the two first chapters of his supplement to the discussion etc... impvgned by one falsely naming himself Roger Waddrington, in a Latin booke intituled : Disputatio theologica de iuramento fidelitatis.

P. FLOYD, Jean, né à Cambridge en 1572, novice en 1592, mort à Saint-Omer, le 16 septembre 1649.

(1) *A word of comfort,* or a Discourse containing the late lamentable accident of the fall of a Roome at a Catholic sermon in the blackfriers at London, wherewith about forescore persons were oppressed. Written for the comfort of Catholics and information of Protestants. By. J. R. F. — St-Omer, 1623. In-4.

(2) *An Answer to a Pamphlet* intituled : The Fisher catched in his owne net : In which by the way, is shewed. That the Protestant Church was not visible, in all Ages, as the true Church ought to be : and consequently is not the true Church of which men may learne infallible Faith necessarie to Saluation. By A. C. Matth. 28, vers. 19, 20. Going, teach all Nations baptizing them, etc... — [S. Omer] MDCXIII. In-4, 2 ff., 72 pp.

(3) *On the real presence.* — S. Omer, 1624.

(4) *The Church conquerant* over hvmane wit. Or the Churches authority demonstrated by William Chillingworth his perpetual Contradictions, in his Booke intituled : *The Religion of Pro-*

testants a safe Way to Salvation. In ventre Ecclesiæ veritas manet : Quisquis ab hoc ventre separatus fuerit, necesse est ut falsa loquatur. Aug. in Ps. 57, v. 4. — [S. Omer], 1638. 193 pp. in-4.

(5) *The Total svmme.* Or no danger of Damnation vnto Roman Catholiques for any Errorer *(sic)* in Faith : nor any hope of Saluation for any Sectary whatsoeuer that doth knowingly oppose the Doctrine of our Roman Church. This is proued by the Confessions and Sayings of M. William Chillingworth his Booke. Summa est quæ conficitur, ex Confessis Aug. princ. dialect. cap 3. Vnum est necessarium. Luc. 102, v. 4. — S. Omer, 1638. In-4.

Id. 1639. In-4, 104 pp.

(6) *The imposture of Puritan Piety.* S. Omer, 1639.

(7) *Syntagma de imaginibus non manu factis,* deque aliis a S. Luca pictis, et alia quædam opuscula. (En anglais).

(8) *Answer to a book entitled Instructions for the Catholics of England.*

(9) *An Answer to Francis White's Reply* concerning nine articles offered by King James to F. John Fisher S. J. — St Omer, 1625.

(10) A. *Hermanni Lœmelii Antverpiensis* sacræ theologiæ licentiati, et canonici lectoralis ecclesiæ cathedralis audomarensis, *Spongia qua diluuntur calumniæ nomine facultatis parisiensis* impositæ libro qui inscribitur. Apologia sanctæ sedis apostolicæ, circa regimen catholicorum angliæ etc. Nec non *ecclesiæ anglicanæ querimonia apologetica* de censura aliquot episcoporum galliæ in duos libros anglicanos etc... ejusdem authoris. — Audomaropoli, apud viduam Caroli Boscardi, sub nomine Iesu, 1631. 240 pp. in-8. — Dédié à Nicolas Richardi, Me du Sacré Palais.

B. *Ecclesiæ anglicanæ querimonia apologetica* etc... Authore Hermanno Loemelio Antverpiensi sacræ Theologiæ Licentiato et canonico Lect. Ecclesiæ Cathedralis Audomarensis. — Audomari, ex Typographia Viduæ Caroli Boscardi, sub nomine Jesu, 1631. 93 pp. in-8. Dédié à Charles Colonna, général en chef des armées en Belgique.

Cf. pour l'attribution de ce livre à J. Floyd, Bibliographie historique de l'arrondissement de Saint-Omer du Bon Dard, n° 303.

(11) *Apologia Sanctæ Sedis apostolicæ* Quoad modum procedendi

circa Regimen Catholicorum Angliæ tempore persecutionis; cum defensione Religiosi status. Avthore Daniele a Iesv, sacræ Theologiæ Lectore. Ex anglico in Latinum fideliter conuersa. Cum Epistola Dedicatoria ad Episcopos Galliæ etc. Editio altera emendatior. Cui præfixa est Admonitio ad Lectorem admodum R. Domini D. Hermanni Lœmalij S. Th. Licent. et Canonici Lectoralis Ecclesiæ Cathedr. Audomarensis. — Audomaropoli, Typis Georgij Seutin, MDCXXXI. In-8, 77 pp. non chiffrées pour l'Admonitio, 25 pp. pour l'Epistola, pp. 27-45 pour la préface et la table, et 293 pp.

Ce travail n'est pas cité par le P. Southwell. Dodd l'attribue à Floyd. Il avait paru en anglais à Rouen, en 1630, comme écrit par Daniel de Jésus, lecteur de théologie.

(12) *Traduction de Instruccion de Sacerdotes de Molina ord. S. Brunonis.* St Omer, in-8, 1613 et 1652.

(13) *S. Augustine's meditations.* — St Omer, 1621.

(14) *The Sacrifice of the Mass.* — St Omer, 1623. In-4, 288 pp.

P. Garnett, H., né à Nottingham en 1555, novice le 11 septembre 1575, mort à Tyburn le 3 mai 1606.

A translation of summa Canisii. — S. Omer, 1622. In-16.

P. Gérard, Jean, né à Derbyshire, le 5 août 1588, mort à Rome, le 27 juillet 1637.

The exhortation of Jesus Christ to the faithful soul. — St Omer, 1610. 282 pp. in-8. — Traduction faite à la tour de Londres en 1595 du latin de Jean Lansberg, par Philippe, comte d'Arundell, revue par le P. Gérard, selon toute probabilité.

P. Gibbons, Richard, né à Wells (Somersetsh.) en 1549, mort à Douai, le 28 juin 1632.

Divi Amedei ex monacho Cesterciensi Episcopi Lavsaniæ de Maria Virginea matre Homiliæ octo Recognitæ per R. P. Richardvm Gibbonvm Societatis Iesv Theologum. — Avdomaropoli, ex Typogr. Caroli Boscardi, 1613. 215 pp. in-12 sans la dédicace et les tables. Dédié à Morand Blomme, abbé de Clairmarais.

P. Hawkins, Henri, né à Londres en 1572, novice en 1615, mort à Gand, le 18 août 1646.

(1) *Synopsis de apostasia M. A. de Dominiis* du P. Floyd traduit en anglais. — St Omer, 1617.

(2) *Certeine selected epistles of St Hierome*. 1630. 149 pp. in-4.

P. Hoskins, Antoine, né dans le Herefordshire en 1568, novice en Espagne en 1593, mort à Valladolid, le 10 septembre 1615.

(1) *Thomas a Kempis The Imitation of Christ translated*, by. B. F. S. I. — [St Omer], 1613. In-8. — Un exemplaire en existe à la Biblioth. Nationale (ancien D 5799).

(2) *The following of Christ*. Divided in foure Bookes. Written in Latin by the Leardned and devout man Thomas a Kempis Canon regular of the order of S. Augustine. Where unto also is added the golden Epistle of S. Bernard. And also certaine rules of a christian life, made by John Picus the elder, Earle of Mirandula. Translated into English by B. F. Printed with licence. — [S. Omer], 1615. In-12, 8 ff. et 422 pp. 15 ff. pour *Golden Epistle*.

L'épître dédicatoire est datée « This first of November 1612 ».

(3) *Apologies of Henri IV and Lewis XIII*, in favour of the Society of Jesus at Paris. — S. Omer, 1612. In-4.

(4) *The Abridgement of Christian perfection*. — St Omer, 1612.

(5) *A briefe and cleare declaration of sundry pointes* absoluteley dislyked in the lately enacted Oath of allegiance proposed to the Catholikes of England. Togeather with a recapitulation of the whole worke newly written by a learned deuine, concerning the same subject. By H. I. Permissu superiorum. [S. Omer] Anno MDCXI. 56 pp. in-4.

P. Keynes, Georges, né en Somersetshire en 1628, novice le 2 janvier 1649, mort aux Philippines en 1659.

(1) *The Roman Martyrologe* set forth by the command of Pope Gregory XIII, and reviewed by the avthority of Vrban VIII. Translated out of Latin into English by G. K. of the Society of Iesvs. The Second Edition in which are added divers Saints, put in to the Calender since the former Impression. Printed at S. Omers, by Thomas Gevbels, 1667. With Licence pet. in-8, 9 ff. et 376 pp.

La première édition doit être antérieure à 1654, date du départ du P. Keynes pour les missions.

(2) *Florus Anglo Bavaricvs* serenissimo Principi Maximiliano Emmanveli Duci Bavariæ etc... et Mariæ Antoniæ Leopoldi Cæsaris filiæ, auspicato nuptiarum fœdere conjunctis inscriptus.

Leodii, Ex officinâ Guillielmi Henrici Streel, Suæ Serenissimæ Celsitudinis Typographi. MDCLXXXV. 205 pp. in-4.

P. KNOTT, Edouard, né à Pegsworth, près Morpeth (Northumberland) en 1580, ou à Catchburne en 1582, novice à Rome en 1600, mort à Londres le 14 janvier 1656.

(1) *Charity mistaken* with the want whereof Catholics are unjustly charged for affirming, as they do with grief, that protestancy unrepented destroys Salvation. By Edward Knott. — St-Omer, 1630. 130 pp. in-12.

(2) *Mercy and Truth,* or Charity maintayned by Catholykes. By way of reply upon an Answere lately framed by. D. Potter to a treatise which had formerly proved, that Charity was mistaken by Protestants : with the want whereof Catholiques are unjustly charged for affirming, that Protestancy unrepented destroys Salvation. Divided into two Parts. Mercy ant Truth have met togeather. Palm. 84. v. 11. Better are the wounds of him that loueth, the fraudulent kisses of him that hateth. Prov. Cap. 27. v. 6. — Permissu superiorum [St Omer] MDCXXXXIIII. In-4, 4 ff., 299 et 206 pp. et errata 3 ff.

(3) *A Direction to be observed* by N. N. [W. Chillingworth] if hee meane to proceade in answering the booke intituled Mercy and Truth or charity maintained by Catholiks. Permissu superiorum [St Omer], 1636. In-8.

(4) *Christianity maintained,* or a Discovery, of Sundry Doctrines tending to the overthrow of Christian Religion, contained in the Answer to a Book intitled Mercy and Truth. St-Omer, 1638. In-4.

F. LEFÈVRE, Nicolas, né à Tournai, le 2 juin 1693, novice, le 9 août 1720, mort à Liége, le 17 novembre 1773. Imprimeur au Collége anglais de Saint-Omer en 1730.

(1) *The spiritual exercises of S. Ignatius Loyola,* Founder of the Society of Jesus. With approbation of superiors at S.Omer. S. M. In-12, 156 pp.

Il existe une seconde édition : St Omer, printed by Joseph Lefebvre. S. M. La date 1736 est à la fin.

(2) *Rvles of the Society of Iesvs.* At S. Omaers, by Ioachim Carlier, at the sign of the name of Iesvs. With licence of superiors. Pet. in-12.

Id. S' Omaers. Printed by P. Beaussart, MDCCXVII. With licence of superiors. In-24, 129 pp. sans les tables.

Cet imprimeur n'est pas connu du P. Sommervogel.

P. MORE, Henri, né à Essey en 1586, novice le 19 novembre 1607, mort à Watten le 8 décembre 1661.

(1) *A Manvall of Devovt meditations and Exercices.* Instructing how to pray mentally. Drawne for the most part, out of the spirituall Exercices of B. F. Ignatius. Divided into three Bookes. Written in Spanish by the R. F. Thomas de Villa-Castin of the Society of Iesvs, and translated into English by a Father of the same Society. Permissu superiorum. [S. Omer]. Anno 1618. In-12, 558 pp. sans l'introduction et les tables.

Id. by H. M. of the same Society. [S' Omer], 1624. In-12, 558 ppp. Peut-être cette édition diffère-t-elle de la première seulement par le titre.

(2) *Historia missionis anglicanæ Societatis Iesv,* ab anno salvtis MDLXXX ad MDCXIX et Vice-Provinciæ primvm tvm provinciæ ad ejvsdem sæcvli annvm XXXV. Collectore Henrico Moro Eivsdem Societatis Sacerdote. Avdomari, Typis Thomæ Gevbels, MDCLX. Fol, 518 pp. Frontispice gravé par Jac. Neefs.

P. MORE, Thomas, né à Cambridgesh vers 1586, novice le 30 juillet 1610, mort à Gand le 2 janvier 1623.

Guillelmi Warfordi Institutio Brevis de præcipuis fidei nostræ mysteriis. Audomari, 1617. Traduit de l'anglais.

P. MUMFORD, Jacques, né à Norfolk en 1606, novice en 1626, mort à Norwich le 9 mars 1666.

A remembrance for the living to pray for the dead. S' Omer, 1641. In-12.

P. NORRIS, Silvestre, né à Somersetshire en 1571, novice le 22 octobre 1606, mort à Hampton le 16 mars 1630.

(1) A. *An Antidote* of soveraigne remedie against the pestiferovs writings at of all English Sectaries. And In particuler against D. Whitaker, D. Fvlke, D. Bilson, D. Reynolds, D. Sparkes and D. Field, the chief Vpholders, some of Protestancy, some of Puritanisme, Deuided into three Partes. In which the true Catholike Doctrine, in the chiefest points of Faith, called in question by the Protestants of our time is

explained, defended and their principall obiections answered. By S. N. Doctour of Divinity. The first Part. Permissu superiorum. [S. Omer] MDCXX. 322 pp. in-4.

B. 2e Partie. Ibid. 247 pp.

C. *The guide of faith* or a third part of the Antidote... MDCXXI In-4, 229 pp.

D. *An Appendix to the Antidote.* Conteyning a catalogue of the visible and perpetuall succession of the Catholique professours of the Roman Church.... MDCXXI. 107 pp. in-4.

(2) *The Pseudo scripturist....* Written by N. S. priest. — [St Omer] MDCXXIII. 147 pp. in-4.

(3) *A true report of the Priuate Colloquy* betwene M. Smith, aliàs Norrice, and M. Walker. Held in the presence of two Worthy Knights, and of a few other Gentlemen, some Protestants. With a briefe Confutation of the false and adulterated summe whick M. Walker, Pastour of S. John Evangelist in Watling streete hath diuulged of the same. Permissu superiorum. [S. Omer]. MDCXXXIII. 63 pp. in-4.

P. Owen, Thomas, né à Hamptshire en 1557, novice le 15 avril 1579 à Lyon, mort le 6 décembre 1616.

(1) *A defense of the Society of Jesus.* — St Omer, 1610.

(2) *An answer to Anti-Cotton.* The copie of a letter sent from Paris to the Rev. Fathers of the Society of Jesus who live in England containing an auswere to the Calumniations of Anti-Coton againt the same society in General and Father Coton in particular. John, 8 « Veritas liberabit vos » « The truth will deliver you ». — St Omer, 1611.

Il y a à la Bibliothèque Bodléienne un exempl. in-4. Imprimé à Londres 1611.

(3) *Cardinal Perron's letter to Isaac Casaubon.* St Omer, 1612.

P. Panting, Jean, né à Londres le 26 novembre 1732, novice le 7 septembre 1749, mort à Bonham-House le 30 mai 1783.

The life of S. Aloysius Gonzaga of the Society of Jesus. Translated from the French. — St Omer, printed by F. D. Fertel, 1761. (Traduit de d'Orléans).

P. Parsons, Robert, né à Nether-Stowey somersetsh le

24 juin 1546, novice le 24 juillet 1575, mort à Rome le 15 avril 1610.

(1) *The book of Resolution or Christian Directory*. — Il y a eu une édition à Saint-Omer, mais le P. Sommervogel n'a pas été à même d'en voir ni même d'en décrire un exemplaire.

(2) *A Briefe apologie* of defence of the Catholike ecclesiasticall hierarchie and subordination in England, erected these latter yeares by Pope Clement, and impugned by certayne the eyght libels printed and published of late both in Latyn and English by some vnquiet persons vnder the name of priests of the seminaries. Written and set forth for the true information, and stay of all good Catholikes, by priests vnited in due subordination to the Right Reuerend arch. priest and other their superiors [St Omer] [1601]. In-8, 24 pp. non chiffrées et 222 pp.

(3) *A Treatise of three conversions of England from Paganisme to Christian religion*. The first under the Apostles, in the first ages after Christ; the second under Pope Eleutherius and K. Lucius in the second age. The third, under Pope Gregory the Great and K. Ethelbert in the sixth age, with divers other matters thereunto apparteyning. Divided into three partes, as appeareth in the next page. The former two whereof are handled in this booke, and dedicated to the Catholickes of England. With a new addition to the said Catholikes, upon the news of the late Q. [1] death, and succession of his Maiestie of Scotland, to the Crowne of England. By N. D. author of the Ward-word. Imprinted with licence. Anno 1603-1604. [St Omer], 658 pp. in-8 sans l'introduction et les tables. Aussi imprimé en 3 volumes en 1603.

(4) *A Relation of a triall made before the King of France,* upon the yeare 1600 betweene the Bishop of Eureux and the L. Plessis Mornay. About certain pointes of corrupting and falsifying authors, whereof the said Plessis was openly conuicted. Newly renewed, and sett forth againe, with a defence thereof, against the impugnations both of the L. Plessis in France, and of O. E. in England. By. N. D. Imprinted with licence. [S. Omer] MDCIIII. In-8.

(5) *Review of ten public Disputations,* or Conferences held within the Compass of four Years, under K. Ed. and Queen Mary, concerning some principal points in Religion, specially

1. Le P. Sommervogel a imprimé *9* au lieu de *Q*[ueen].

of the Sacrament and Sacrifice of the Altar. B. N. D. S. Omers, 1604. In-8.

(6) *An Answere to the fifth part of reportes lately set forth by Syr Edward Cooke Knight,* the Kinges Attorney generall. Concerning the ancient and moderne municipall laws of England, which do apperteyne to spirituall power of juridiction. By occasion whereof and of the principall question set downe in the sequent page, there is laid forth an evident, plaine and perspicuous demonstration of the continuance of Catholicke Religion in England, from our first Kinges Christened, unto these dayes. By a Catholic Deuyne. Imprinted with licence Anno Domini 1606. [S. Omer] in-4, 35 ff., 386 pp.

(7) *Quæstiones duæ :* quarum 1ª est, an liceat Catholicis Anglicanis, rebus sic se habentibus, et magistratu publico sub gravissimis id exigente, Protestantium Ecclesias, vel preces adire ; 2ª utrum non si precibus, ut concionibus saltem hæreticis, ad easdem vitandas pœnas, licite possint interesse easque audire ; in utraque quæstione pars negativa multis argumentis asseritur. Superiorum permissu. [S. Omer] 1607. In-8. (P. 35, l'auteur signe : Ita sentio : R. P.).

(8) *The ivdgment of a catholicke Englishman,* living in banishment for his religion ; written to his priuate friend in England. Concerninge a late booke set forth, and entituled : Triplici nodo, triplex cuneus, or an apologie for the oath of allegiance. Againt two breves of Pope Pavlvs V to the Catholickes of England and a letter of Cardinall Bellarmine to M. George Blackwell, Archpriest. Wherin, the said oath is shewed to be vnlawfull vnto a Catholicke conscience ; for so much, as it conteyneth sundry clauses repugnant to his Religion. Permissu superiorum. [S. Omer] anno 1608. 128 pp. in-4.

P. Percy, Jean, Cf. Fisher.

P. Petre, William, né dans le Comté de Suffolk en 1650, novice, le 7 septembre 1670, profès, le 2 février 1687 ou 1688, mort à Gand, le 2 février 1722.

The lives of the Saints, by the R. F. Ribadeneira, with other feasts of the years according to the Roman Calendar translated and improved by W. P. Esq. — S. Omers, 1669. Fol. Cf. Coxon II, col. 1598.

Le P. Sommervogel attribue cet ouvrage au P. William Petre, âgé de 19 ans, en 1669 ?

P. PRICE, Thomas, né dans le Cheshire en 1570, novice en 1600, mort à Londres, le 23 juillet 1625.

The History of the House of Loretto by F. Tursellinus translated into English. — S. Omer, 1608. 540 pp. in-8.

P. RODRIGUEZ, Alphonse.

(1) *The two first treatises of the first part of Christian perfection* compared *(sic)* by the revered father Alphonso Rodriguez of the Society of Jesu. — [S. Omer] 1631. In-12.

(2) *The christian nuns guide*. [S. Omer], 1630. In-12.

(3) *A treatise of humility*. Composed by the Reuerend Father Alfonso Rodriguez of the Society of Jesus. Translated into English. Permissu superiorum. [S. Omer], 1632. 397 pp. in-12.

P. SALE, *alias* Neville, Edmond, né à Hopcar (Lancash.) en 1604, novice le 24 mai 1625, profès, le 3 août 1640, mort au collège Saint-Xavier, le 18 juillet 1647.

The Palm of Christian Fortitude, or the glorious combats of the christians in Japan. 1630. In-8. (Probablement imprimé à Saint-Omer).

P. SALISBURY, Jean, né dans le Montmouthshire en 1576, novice en 1604, profès, le 6 décembre 1618, mort à Londres, le 6 décembre 1626, ou en 1625 dans le pays de Galles.

Eglurhad helaethlawn, o'r athrawaeth gristnogawl. A gyfansodhwyd y tro cyntaf yn Italæg, trwy waith yr Ardherchocchaf a'r Hybarchaf Gardinal Rhobert Bellarmin o Gymdeithas yr Iesu. Ag o'r Italaega gymreigwyd er budh Ysprydol i'r Cymru, drwy dhivydrwydh a dyfal gymorth y pensefig Canmoladwy. V. R. [S. Omer]. Permissu superiorum. MDCXVIII, s. l. In-12, 348 pp. avec encadrement, sans la table et les errata.

C'est une traduction en Gallois, non en Ecossais, comme l'a imprimé le P. Sommervogel, T. VII, Col. 474.

P. SOUTHWELL, Robert, né à Horsham St Faith's (Norfolk), en 1560, novice, le 17 octobre 1578, mort à Tyburn, le 21 février 1595.

(1) *An Epistle of comfort to the Reverend Pristes,* and to the honourable wors hipful and other of the lay sorte restrayned in durance, for the Catholike faith. — S. Omer, 1605. In-8.

(2) *Mary Magdalen's Funerall Tearses.* Jeremiae. c. 6. vers. 26. Luctum Unigeniti fac tibi planctum amarum. — S. Omer, reprinted in 1772 by the Rev. W. Cooher.

P. STEPHENSON, Thomas, né à Windleston en 1552, novice, le 11 décembre 1585, à Brunn, coadjuteur spirituel, le 3 juin 1597, mort à Watten, le 23 mars 1624.

A. *Catechism.* — S. Omer, 1623.
B. id. ibid. 1629.
Inconnu à Sommervogel.

P. SWEETNAM, Jean, né à Northampton en 1577, novice en 1606, en Portugal, mort à Lorette, le 4 novembre 1622.

(1) *A treatise of mental prayer,* In wich Is briefly declared the manner how to exercise the inward Actes of Virtues. By Fr. Ant. de Molina Carthusian, wherevnto Is adioyned a very profitable Treatise of Exhortation to Spirituall Profit. *Written by Francis Arias of the Society of Iesvs.* Togeather with a Dialogue of Contrition and Attrition. All translated out of Spanish into English by a Father of the Society of Iesvs. — Permissu superiorum. [S. Omer], MDCXVII. Pet. in-12, 365 pp.

(2) *The progress of St Mary Magdalene into Paradise.* — S. Omer, 1618. In-8.

(3) *The Paradise of Pleasure* in the Litanies of Loretto. — S. Omer, 1620.

P. WALPOLE, Michel, né à Norfolk, avant le 1er octobre 1570, novice, le 8 septembre 1593, profès en 1609, mort à Séville en 1620.

(1) *A Treatise on the Subjection of Princes to God and the Church.* — S. Omer, 1608. In-4.

(2) *Admonition to the English Catholics* concerning the edict of King James. — St Omer, 1610. In-4, pp. 144.

(3) A. *Anti-Christ extant,* against George Downham, by Michael Christopherson. — S. Omer, 1613-4. In-4, 2 vol.
B. Idem. 1632.

(4) *Life of S. Ignatius of Loyola.* — St Omer, 1616. In-12.
Idem. 1617, 1620, 1623.

P. WARFORD, Guillaume, né à Bristol en 1568, novice, le

23 mai 1594, profès en 1607, mort à Valladolid, le 3 novembre 1608.

(1) *A briefe Instruction* by way of a Dialogue. concerning the principall poyntes of Christian Religion. — S. Omer, 1616.
Id. 1637.
(2) *A treatise of penance*. — S. Omer, 1633. In-16.

P. WATSON, Ignace, né à Londres vers 1587, novice vers 1615, mort au pays de Galles vers 1625.

Meditations of the most H. Sacrement of the Altar. By F. Luke Pinelli, Translated from the Italian, 1622. [S. Omer]. — Dédicace aux Carmélites anglaises d'Anvers, signée « I. W. ».

Gillow ne l'attribue pas à cet auteur.

Cet auteur inconnu à Sommervogel comme à Gillow et à R. Gibbons paraît cependant être l'auteur de cette traduction.

P. WRIGHT, Guillaume, né à York, vers 1562, novice à Rome, le 8 décembre 1581, profès, le 23 juillet 1602, mort, dans le Derbyshire, le 18 juillet 1639.

(1) *A Treatise against John White*. S. Omer, 1613. In-4.

Cette édition est inconnue à Sommervogel qui donne la suivante.

(2) *A Treatise of the Chvrch*. In which is proued M. Iohn White his Way to the true Church, to be indeed no way at all to any Church, true or false : by demonstrating, that his visible company of protestants, is but a chymæra of his owne braine. For that there was neuer yet any one, eyther man, woman, or child a member of it, in all antiquy, by the confession of the most famous Protestants themselues, that euer were. Written by W. G. Professour in Divinity : in manner of dialogue. Permissu superiorum, s. l. 1616. In-4.

Probablement impression de Saint-Omer.

(3) *A Treatise on the choice of Religion*. Written In Latin by the R. Father Lessius of the Society of Jesus. And translated into English by W. J. S. Omer, 1619. In-8.
Le même. Ibidem, 1621. In-8.
A Treatise against N. E. a minister. S. Omer, 1622. In-4.
(4) Le même. 1623. In-4.
(5) Probablement

A Letter to a person of Honor, or the Evil Spirit of Protestants. 1622. In-4. [S. Omer] ?

AUTEURS ANONYMES.

Aloysius Siue sæcvli fvga Dramate Scenico In Collegio Anglic. Societatis Iesu Audomaropol... adumbranda. MDCXL. Aprilis, die.... [S. Omer]. In-4, 2 ff.

Hæresis trivmphata sive S. Ignativus Soc. Jesv Fvndator a ivventvte Anglicana in Scenam productus. Avdomaropoli inter Ivdos sæculares eivsdem Societatis. Anno a Partu Virginis MDCXL. Habetvr Scena Romæ. — [S. Omer]. 4 ff. in-4.

Fratrvm Discordia Felix Sive Stanislavs Fvga Victor. Drama exhibendum in Collegio Anglorvm Societatis Iesv Avdomaropoli, Inter Lvdos sæculares eiusdem Societatis. Ab infima Classe Grammatices. Anno MDCXL, May die... Habetur Scena Viennæ Austriæ. In-4, 2 ff.

Sangvis Sanqvinem Tragœdia. Fol. 2 ff. — A la fin : Dabitur à Pœtis Anno a confirmatâ Societate Iesu centesimo, à draut Virginis MDCXL in Seminario Anglicano Audomaropoli, mense Aprilis, die XIII. (Le sujet est tiré de l'histoire d'Angleterre).

Brutus. Tragædia. [S. Omer] [1751]. In-4, 2 pp. non chiffrées. A la fin : Exhibebitur in Collegio Anglicano Societatis Jesu Audomaropoli, Die 23 Martis Anno MDCCLI.

Exercitia spiritvalia B. P. Ignatii Loyolæ. Avdomaropoli, in Collegio Anglicano Societatis Iesv. MDCX. In-16, pp. 273.

Il y aurait eu une seconde édition en 1640 ?

Rules of the Society of Jesus. — At S. Omaers, by Joachim Carlier, at the sign of the name of Jesus, 1670. With licence of superiours. In-12. (H. Garnet ?)

Voir aussi Lefèvre.

Rules..... S. Omer. P. Beaussart. 1717. In-24, pp. 129.

A pious association of the Devout Servants of Jesus Christ crucify'd, and of His condoling Mother the B. Virgin Mary. Erected in the English College of the Society of Jesus in S. Omers, to obtain a happy Death. Permissu superiorum. Printed by N. Le Febvre, 1726. 48 pp. in-24.

An abridgment of the rules of the english sodality of our blessed

lady. Under the charge of the Society of Jesus in S. Omers. — S. Omers. Printed by N. J. Le Febvrb *(sic)* 1726. In-24.

Exercitia spiritualia B. P. Ignatii Loyolæ. St Omer, Lefebvre, 1736. In-12.

Compte-rendu aux Chambres assemblées du Parlement, concernant le *collège que les ci-devant Jésuites Anglais occupaient à St Omer*. Paris, Simon. 6 pp. in-4. — Recueil de Simon. Tiré à part.

Il ne paraîtra pas étrange que la bibliographie Audomaroise du Collège Anglais soit beaucoup plus considérable que celle du Collège Wallon, si l'on considère que les Pères exilés avaient une imprimerie en vue de la diffusion d'ouvrages de controverse que leurs coreligionnaires ne pouvaient facilement faire imprimer chez eux.

A. Hamy,
S. J.

Saint-Omer, Imp. H. D'Homont.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

195e livraison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 11 Juin 1900

Président : M. REVILLION.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 15 sous la présidence de M. Revillion, remplaçant M. l'abbé Bled, absent de St-Omer, qui s'est fait excuser. Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

Outre les publications périodiques envoyées par les sociétés correspondantes, la Compagnie a reçu à titre d'hommage d'auteur de M. Pagart d'Hermansart : *Documents inédits contenus dans les archives de St-Omer*, article extrait du Bulletin historique et philologique du Ministère, 1899, et comprenant 1° un règlement de 1331 : *stil et ordonnance des jours du Parlement pour l'année*

1331, qui nous montre l'étendue du ressort du Parlement sous Philippe de Valois, ainsi que l'ordre dans lequel devaient être appelées les affaires de chaque baillie; 2° deux lettres de Louis X le Hutin, roi de France (1314-1315) relatives à la perception par le Magistrat de St-Omer de certains impôts appelés droits de *cauchie* et de *maltôte*.

Remerciements.

Nécrologie

Depuis la dernière séance, la Société a à enregistrer le décès d'un de ses membres honoraires, M. le Bon de Saint-Pastou, de Béthune, ainsi que celui de M. le Comte de Marsy, directeur de la Société française d'Archéologie, membre correspondant.

M. le Président exprime les regrets que la Compagnie éprouve de ces deuils, malheureusement si fréquents depuis quelque temps, et en particulier de la perte de ces deux membres qui lui avaient témoigné beaucoup d'intérêt, et avec qui plusieurs de ses collègues avaient entretenu de cordiales relations. M. Legrand dit en quelles tristes circonstances s'est produite la mort de M. le Comte de Marsy, au moment même où le Congrès archéologique, qu'il devait présider, va s'ouvrir. Les membres de la Société française d'Archéologie qui ont suivi les sessions annuelles sont unanimes à reconnaître les qualités exceptionnelles qu'y déployait leur érudit Président, tant par son activité et sa compétence dans l'organisation, que par l'aménité et la bienveillance dont il faisait preuve envers tous ceux qui l'approchaient.

Correspondance.

Accusés de réception :

du Ministère de l'Instruction publique, des exemplaires de la dernière livraison du Bulletin historique destinés aux Sociétés correspondantes.

de la Société des Antiquaires de Londres, de la 191e livraison du Bulletin historique et du dernier fascicule des Chartes de Saint-Bertin.

de The Smithsonian Institution, des mêmes envois que ci-dessus.

— Communication est donnée ensuite de l'invitation du Directeur de la Société française d'Archéologie au Congrès archéologique qui doit se tenir à Chartres du 27 juin au 3 juillet. Le programme est annexé à l'invitation et donne le détail de toutes les excursions organisées soit à Chartres, soit dans les environs. Un avis envoyé depuis la mort du regretté M. de Marsy porte que malgré cet événement douloureux le dispositif projeté restera fixé sans modification. Comme les années précédentes, la Société sera représentée à cette session par MM. C. Legrand et Decroos.

Communications.

M. le Secrétaire donne lecture d'une page de la *Revue Numismatique* (4e série, t. IV, 1er trimestre 1900, p. 102) ayant pour titre « *Acropis, nom de monnaie* », dans lequel M. F. de Monnecove communique des fragments du compte de l'exécution testamentaire de Jehan Tabary, évêque de Thérouanne, dont il prépare l'édition pour le prochain tome des Mémoires. C'est dans ces extraits que M. de Monnecove a relevé à plusieurs reprises le nom d'*acropis* (corruption d'*accroupis*), qui désignait évidemment sous un terme général les diverses espèces doubles-gros, gros et demi-gros frappées par Philippe-le-Hardi, 1384-1404. **Acropis, nom de monnaie.**

— M. J. de Pas fait ensuite un rapport verbal sur un très intéressant travail publié récemment par M. L. Quarré-Reybourbon dans la Commission historique du Nord, intitulé : *Trois Recueils de portraits aux crayons ou à la plume représentant des souverains et des personnages de la France et des Pays-Bas.* **Recueils de portraits intéressant les Pays-Bas.**

Les trois curieux manuscrits (XVIe et commencement du XVIIe siècle), décrits ici, reposent à Arras, à Lille et à Bruxelles. Leur existence était déjà connue, mais M. Quarré-Reybourbon est le premier qui ait entrepris de les inventorier.

Celui d'Arras doit être attribué au célèbre généalogiste Jacques Leboucq, héraut et roi d'armes de Charles-Quint : il contient 289 portraits au crayon noir.

Celui de Lille contient 88 portraits aux crayons de couleur, d'une facture médiocre, qui sont pour la plupart des copies d'autres recueils conservés actuellement dans des dépôts publics, de la main d'un dessinateur dont on n'a pas conservé le nom.

Le troisième enfin, et le plus important, est à la Bibliothèque royale de Bruxelles sous le titre : *Mémoriaux d'Antoine de Succa.* Peintre et portraitiste généalogiste au service des archiducs Albert et Isabelle, Antoine de Succa est chargé en 1602 d'aller étudier sur place les monuments, tombeaux, statues, verrières, sceaux et armoiries rappelant les anciens souverains, rois, ducs ou comtes et leurs familles. Il voyage donc en Flandre et Artois, de ville en ville, d'abbaye en abbaye, traçant au fur et à mesure, *tant à la plume qu'au lavis,* les documents qu'il rencontre. C'est ainsi qu'il vient à l'abbaye de Saint-Bertin du 11 au 20 janvier 1602 : et que du folio 93 au folio 100, les pages du recueil sont couvertes de dessins exécutés d'après les tombeaux, verrières, peintures ou tapisseries de l'abbaye.

On conçoit aisément l'importance de ces dessins qui, dans les conditions où ils ont été exécutés, offrent au moins toutes les garanties de ressemblance, et rappellent, pour la plupart, des monuments disparus.

Voici, pour ce qui concerne Saint-Omer seulement et ses environs, la liste des documents que nous révèlent deux des recueils, celui d'Arras et celui de Bruxelles. (Le manuscrit de Lille ne contient rien de spécial à notre ville.)

1° Manuscrit d'Arras

fol. 59. — Jossine de Saint-Omer, femme de Jean sans Terre, seigneur de Drinckam.

fol. 114. — Jean de Lannoy, abbé de Saint-Bertin.

fol. 140. — Antoine de Berghe, abbé de Saint-Bertin.

fol. 263. — Jehan de Lorraine, cardinal, frère du duc Anthoyne. — Il fut évêque de Thérouanne du 7 janvier 1523 à 1535.

fol. 265. — Guillaume Fillastre, évêque de Tournai, abbé de Saint-Bertin. — Ce portrait est reproduit en héliogravure à la page 31 de l'ouvrage de M. Quarré-Reybourbon. L'auteur fait remarquer que certains traits de la physionomie se retrouvent dans le dessin du recueil d'Arras et dans le portrait du célèbre abbé représenté sur le premier des compartiments de peinture des volets du retable de Saint-Bertin. (V. la reproduction phototypique encartée dans la livraison 189e du Bulletin historique. T. X, p. 338).

2e Mémoriaux d'Antoine de Succa

A) De la *chartreuse de Gosnay,* près Béthune.

fol. 92. — Epitaphes de Gérard de Zuytpenne et de Bauduin de St-Omer, seigneurs de Wallon-Cappelle.

B) *Dans l'abbaye de Saint-Bertin à St-Omer.*

fol. 93. — Armes de Saint-Bertin et de l'abbé Waast de Grenet.

fol. 93 v°. — Epitaphe de Peronne de Walon-Capelle et de Witasse de Morcamp. (2 figures tombales.)

fol. 94 à 95. — Ancienne verrière de l'abbaye de Saint-Bertin avec la fondation, par Guillaume Van der Bie.

fol. 96. — Pierre tombale de Guillaume Cliton, comte de Flandre (lavis).

fol. 96 v°. — Philippe d'Alsace, d'après une ancienne tapisserie de l'abbaye.

fol. 97. — Robert, comte d'Arras, en 1247 (lavis).

fol. 98 à 100. — Nombreux croquis à la plume en partie innommés.

En terminant, M. le Secrétaire appelle l'attention de ses collègues sur ces dessins encore inédits signalés dans l'ouvrage de M. Quarré-Reybourbon Ils se trouvent dans des dépôts publics et par conséquent facilement accessibles. Aussi M. le Président demande-t-il à la Compagnie s'il n'y aurait pas lieu de reproduire dans le Bulletin au

moins les plus intéressants. Cette proposition est prise en considération et renvoyée à la Commission du Bulletin qui examinera le moyen de la réaliser.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 9 h. 25.

Séance du 2 Juillet 1900

Président : M. l'abbé BLED

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 10 par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Correspondance.

31 mai. — La Commission impériale archéologique Russe accuse réception de la 192e livraison du Bulletin, et du dernier fascicule des Chartes de Saint-Bertin.

19 juin. — M. le Préfet du Pas-de-Calais demande qu'il lui soit fait l'envoi, avant le 10 juillet, du rapport annuel sur les travaux de la Société et sur ses titres à la continuation des encouragements de l'Assemblée départementale.

— Par lettre du 1er juillet, M. F. de Monnecove annonce à M. le Président qu'il vient de recevoir de M. le Directeur de l'Ecole des Chartes, qui en était le dépositaire, trois boîtes contenant les fiches dressées par feu M. A. Giry, indicatives des pièces composant les archives ecclésiastiques de Saint-Omer. Ces fiches avaient été emportées à Paris par M. Giry pour servir à la rédaction de l'inventaire dont il était chargé et qui n'a pas été terminé. M. F. de Monnecove vient d'en faire l'envoi à M. le Maire de Saint-Omer pour qu'elles soient restituées par ses soins aux archives municipales.

Les membres de la Compagnie adressent à cette occasion à leur collègue l'expression de leur gratitude pour le service qu'il rend aux travailleurs en faisant réintégrer

au dépôt auquel ils étaient destinés ces documents de classification qui risquaient ainsi de demeurer inutilisés.

Candidature.

MM. l'abbé Bled, Decroos et J. de Pas présentent la candidature, comme membre correspondant, de M. le Dr Lancry, de Dunkerque, membre de la Société Dunkerquoise, de l'Union Fauconnier, etc.

Le vote sur cette candidature est renvoyé, conformément au règlement, à la prochaine séance.

Distinction honorifique.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient de décerner la troisième mention du concours des Antiquités de la France à la publication des *Chartes de Saint-Bertin*, en associant dans cette distinction les noms de MM. l'abbé Haigneré et l'abbé Bled, qui ont assuré avec tant d'érudition l'achèvement de cette œuvre importante. La Compagnie constate avec plaisir la faveur avec laquelle ce travail a été accueilli dans le monde savant, et le succès que l'Institut vient de consacrer dans la distribution des récompenses. Elle exprime en conséquence à son Président ses plus vives félicitations ainsi que sa gratitude pour le dévouement qu'il a mis à assumer la lourde tâche de continuer l'œuvre commencée par le regretté chanoine Haigneré.

Rapport annuel au Préfet du Pas-de-Calais.

M. le Secrétaire général donne lecture du rapport annuel demandé par M. le Préfet du Pas-de-Calais pour être soumis au Conseil général. Les termes en sont approuvés ainsi qu'il suit :

Monsieur le Préfet,

Conformément à la demande que vous m'avez adressée, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel sur les travaux de la Société des Antiquaires de la Morinie.

Chartes de Saint-Bertin et de Thérouanne. — L'année qui vient de s'écouler a vu s'achever l'importante publication des Char-

tes de Saint-Bertin. Grâce à l'activité de ses collaborateurs et aux encouragements qui lui ont été prodigués, la Société a pu, ainsi qu'elle en avait le désir, présenter à l'Exposition universelle cet ouvrage complet qui forme quatre volumes in-4°. L'Institut vient d'ailleurs d'en consacrer le succès en décernant à cet ouvrage la troisième mention du concours des Antiquités de la France et associant dans cette distinction les noms des deux auteurs, MM. l'abbé Haigneré et l'abbé Bled qui ont mené à bonne fin ce travail de haute érudition. Le dernier fascicule, qui est mis cette année sous les yeux des Membres du Conseil général, donne une large place aux tables des noms de personnes, des noms de lieux, à une liste complète de tous les religieux de l'abbaye de Saint-Bertin, et enfin à une table générale des matières contenues dans les quatre volumes.

Dès cette année même, la Société s'est préoccupée d'entreprendre la suite de ses *Documents inédits,* parmi lesquels les Chartes de Saint-Bertin tiennent désormais une si large place, et elle a commencé l'impression d'un recueil important des *Chartes de Thérouanne.* Déjà elle a fait paraître, en 1881, les *Cartulaires de l'église de Térouanne*, publiés par MM. Duchet et A. Giry. Le nouveau travail doit être d'une étendue beaucoup plus considérable en ce qu'il embrasse tous les actes dans lesquels comparaissent les évêques. Les listes des dignitaires du chapitre et officiers de la ville de Thérouanne ne sont encore que très insuffisamment connues. La réunion de ces documents, dont on est redevable à M. l'abbé Bled, viendra combler bien des lacunes, rectifier bien des erreurs et former ainsi la base nécessaire d'une histoire de cette ancienne ville. Les quatre premières feuilles du travail sont déjà achevées.

Mémoires. — L'activité déployée pour les documents inédits a forcé la Compagnie à retarder la publication d'un nouveau tome des Mémoires. Toutefois elle s'est mise en mesure de livrer dès cette année à l'impression le travail destiné à ce volume : le *Testament et le compte de l'exécution testamentaire de Jean Tabary, évêque de Thérouanne,* par M. F. de Monnecove. Ces documents importants du XIVe siècle reposent à Paris, aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale ; ils fournissent

de nombreux détails inédits sur la topographie et l'histoire de Thérouanne. La publication récente, par le Ministère de l'Instruction publique, d'un recueil de testaments du XIVe siècle, a engagé la Société des Antiquaires de la Morinie à éditer également celui de Jean Tabary, qui ne le cède en rien aux autres comme importance et intérêt, et en forme en quelque sorte le complément.

Bulletin historique. — Les livraisons 191 à 194 du Bulletin historique ont continué à donner place à des communications variées qui témoignent de l'active collaboration des Membres de la Société. On doit à M. l'abbé Bled, *un épisode des démêlés de Mgr L. Alph. de Valbelle avec son chapitre ;* à M. Pagart d'Hermansart, une note *sur Adam de Mily, bailli de Saint-Omer en 1216 ;* à M. Decroos, *le devis de la construction du buffet d'orgues de l'église Saint-Denis à Saint-Omer.* La bibliographie locale s'est enrichie de deux articles documentés : l'un de M. Alphonse Roersch, professeur à l'Université de Gand, la *Bibliothèque de François Modius et de Richard de Pan à Aire et Saint-Omer ;* l'autre du P. A. Hamy, *Bibliographie audomaroise de la Compagnie de Jésus.* Enfin M. C. Legrand a fait un rapport sur *trois chansons du* XVe *siècle* retrouvées à Saint-Omer, et M. R Rodière a extrait des archives notariales de Montreuil des *actes relatifs à Thérouanne* du XVIe siècle.

Je ne pourrai mieux terminer ce rapport, Monsieur le Préfet, qu'en attirant votre attention sur la considération dont les travaux de la Société ont été récemment encore honorés à Paris. Deux de ses principales publications, l'*histoire du Bailliage de St-Omer* et *les Chartes de St-Bertin,* ont mérité en ces deux dernières années une mention honorable dans deux concours successifs de l'Institut. M. le Ministre de l'Instruction publique a nommé deux de ses Membres, MM. Pagart d'Hermansart et l'abbé Bled, correspondants honoraires du Comité des travaux historiques, et ces deux membres ont vu leurs communications accueillies avec une bienveillance marquée dans le Bulletin philologique et historique de ce Comité.

Ces titres, ainsi que l'énoncé des travaux, vous paraîtront sans doute justifier le concours que notre Compagnie sollicite de la

haute Assemblée départementale pour supporter les charges auxquelles elle doit subvenir. La multiplicité des impressions grève lourdement son budget, et il dépend de ce concours pécuniaire qu'elle puisse continuer à se maintenir au rang que ses publications lui ont assigné dans le monde savant.

Elle vous prie donc, Monsieur le Préfet, de vouloir bien proposer à MM. les Membres du Conseil général l'allocation d'une double subvention :

1° L'une de 500 francs pour encouragement à ses travaux ordinaires ;

2° L'autre de 500 francs pour la continuation de ses Documents inédits (solde du dernier fascicule des Chartes de Saint-Bertin, Chartes de Thérouanne).

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, etc.

Communications.

Taviel. M. le colonel Morel, qui s'est excusé de ne pouvoir assister à la séance, signale à la Société deux passages concernant le général Taviel, extraits de « la *Jeunesse de Napoléon* » (Armand Colin et Cie, éditeurs à Paris). Ces détails ainsi que l'état complet des services de Taviel n'ont pas été donnés dans la notice insérée dans la *Biographie* de Piers, aussi est-il intéressant de les reproduire ici :

Extraits de : « La Jeunesse de Napoléon »

TAVIEL

Albert-Louis-Valentin Taviel, fils d'un capitaine d'artillerie, né le 17 juin 1767 à Saint-Omer, élève à l'Ecole d'artillerie de Metz (1er septembre 1783) et lieutenant en second au régiment de Grenoble (1er septembre 1784), reçu le 2e sur 14 au concours des élèves en 1783 et le 30e sur 32 au concours des officiers en 1784, lieutenant en premier (6 janvier 1786), second capitaine (22 août 1791), chef de bataillon sous directeur en Corse (20 janvier 1794), chef de brigade (14 octobre 1794), général de brigade (24 mai 1805), inspecteur général de l'artillerie (22 août 1810), général de division (21 juillet 1811), mort le 17 novembre 1831. page 326

Taviel, que ses chefs reconnaissaient comme ami du régime

républicain, défendit Bastia sous les ordres de Lacombe Saint Michel, et le représentant déclarait que cet officier servait de la manière la plus distinguée et joignait à des sentiments civiques bien prononcés une infatigable activité et le plus grand ascendant sur sa troupe. Chargé de commander le camp de Fornali qui fut surpris, Taviel ainsi que Gentili, essaya vainement de rallier les soldats en criant : « Ce n'est rien, courage, nous sommes les plus forts ! » ; il dut se faire jour à coups de sabre. Il devint, lui aussi, général de division et inspecteur général, Napoléon le chargea de commander en 1807 l'artillerie de l'armée de Portugal et en 1815 celle de l'armée du Jura.

page 179

Actes relatifs à Thérouanne.

— Il est ensuite donné communication d'un envoi de M. Rodière, membre-correspondant, comprenant plusieurs actes du XVIe siècle relatifs à Thérouanne, actes de notoriété, certificat de blessures reçues au siège de la ville en 1553, bail passé en 1554 par les membres du chapitre réfugiés à Boulogne, etc .. La réunion de tels documents est d'un certain intérêt, ainsi qu'on l'a vu par la publication analogue donnée également par M. Rodière dans la 192e livraison du Bulletin. L'honorable correspondant annonce son projet de compléter cet envoi par d'autres pièces du même genre. Les deux communications seront réunies pour être publiées en une seule fois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 15.

Séance du 1er Octobre 1900.

Président : M. l'abbé BLED.
Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 10. Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

La Société a reçu à titre d'hommages d'auteurs les ouvrages suivants :

— de M. F. de Monnecove, *Les Artistes artésiens au Sa-*

lon et à l'Exposition universelle en 1900. Arras, Laroche, 1900.

— de M. E. Ritter, Président de l'Institut Genevois, *Les Saints honorés dans le diocèse de Tarentaise.* Chambéry, 1896.

Le Conseil de Genève jugeant les œuvres de Rousseau. Genève, H. Georg, 1883.

— de M. Rodière, *L'Eglise de Dannes.* Extr. des comptes-rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences.

*Un lieutenant général à Montreuil et sa famille au XVI*e *siècle.* Abbeville, imp. C. Paillart, 1900.

Les Gouverneurs de Montreuil de la Maison des Essarts de Maigneulx (1581-1620). Abbeville, imp. Lafosse, 1900.

Correspondance.

Accusés de réception :

du Ministère de l'Instruction publiqne, des exemplaires du dernier fascicule du Bulletin destinés à être transmis aux Sociétés savantes correspondantes.

du Comité des Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique, du 193e fascicule du Bulletin.

Congrès des Sociétés savantes en 1901.

Par une circulaire en date du 6 août, M. le Ministre de l'Instruction publique annonce l'envoi du programme du 39e Congrès des Sociétés savantes, qui s'ouvrira à Nancy le 9 avril 1901. Les mémoires destinés à être communiqués devront être envoyés avant le 20 janvier.

M. le Secrétaire donne lecture des questions indiquées dans les sections d'histoire et de philologie, d'archéologie et de géographie historique qui reproduisent en grande partie les termes du programme du précédent Congrès. Une partie annexe est consacrée aux sujets de communications proposés par des sociétés savantes de Nancy et de la région, qui embrassent toute une série d'études relatives à la Lorraine et aux Vosges.

Election.

L'ordre du jour appelle l'élection sur la candidature proposée dans la dernière séance. Le scrutin ayant donné la majorité des voix en sa faveur, M. le Président proclame membre correspondant M. le docteur G. Lancry, de Dunkerque.

Avis lui sera donné de sa nomination.

Bibliothèque de la Société.

M. le Président appelle l'attention de ses collègues sur la nécessité de dresser un catalogue de la bibliothèque de la Société. Le nombre des livres ayant pris une extension considérable, surtout depuis le don de Mme Hurbiez, les recherches sont devenues difficiles et les travailleurs de la Société ne pourront connaître l'importance des documents qu'ils ont à leur disposition tant qu'un répertoire méthodique n'en aura pas été dressé.

Les membres présents se rangent à cet avis, mais ils croient devoir exposer les difficultés qu'il faudra résoudre, d'une part pour mener à bonne fin un travail aussi important, d'autre part pour établir le plan et les divisions du catalogue. L'examen de la question ne peut être fait dans les séances ordinaires, aussi est-il décidé que l'on nommera une commission qui sera chargée de préparer, et, s'il est possible, d'exécuter ce travail. Ces conclusions sont adoptées, et il est procédé à la nomination de la commission qui sera composée de MM. l'abbé Bled, Revillion, Sturne, Van Kempen et Legrand.

Communications.

M. C. de Pas fait passer sous les yeux de ses collègues un plomb inédit trouvé récemment à Thérouanne. Cette pièce reproduit nettement le lion de Flandre entouré d'une simili-légende, constituant incontestablement la copie d'une pièce de Charles-Quint publiée sous le n° 27, dans l'*Histoire monétaire des comtes de Flandre de la Maison d'Autriche,* de L. Deschamps de Pas. On peut donc la classer au nombre des plombs monétaires de Thérouanne

Plomb de Thérouanne.

dont le même auteur a publié un certain nombre dans son ouvrage : *Méreaux trouvés à Thérouanne.*

Retable de Saint-Bertin.

— M. l'abbé Bled donne ensuite lecture d'une intéressante note sur le *Retable de Saint-Bertin,* qui vient heureusement compléter les études précédemment publiées sur cette œuvre remarquable. Mgr Dehaisnes, dans son travail paru à Lille en 1892, exprime le regret de n'avoir pu trouver trace du retable dans les procès-verbaux rédigés en 1792 à la suite de la loi qui ordonnait la remise entre les mains de commissaires spéciaux de tous les objets en or et en argent appartenant aux abbayes et églises supprimées. Or, c'est ce procès-verbal qui avait échappé aux investigations de Mgr Dehaisnes que M. l'abbé Bled a retrouvé aux archives départementales. La communication qu'il en donne prouve que le retable n'a pas échappé aux mains révolutionnaires, et de plus elle en fournit une description plus complète que celle antérieurement connue pour laquelle Mgr Dehaisnes n'avait pu indiquer que le sujet du compartiment central. Ces indications sont donc précieuses et comblent une lacune importante pour l'histoire de l'art dans notre pays.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 45.

Rapports sur les ouvrages offerts

Un lieutenant-général à Montreuil et sa famille au XVIme siècle, par M. Roger Rodière. Abbeville 1900. 1 vol. in-8° de 52 pages.

Le bailliage d'Amiens était si étendu qu'en 1360 le roi Jean avait cru devoir créer à Montreuil un lieutenant du bailli d'Amiens : ce droit du bailli d'Amiens d'avoir ainsi deux lieutenants était unique en France.

C'est en 1557 que M. Rodière a rencontré pour la première fois le nom de Jehan Carpentier qui transforma bientôt son nom en celui moins patois de Le Charpentier, s^r^ de Wacongne. En 1570 on le voit acheter la vicomté du Ponthieu à Montreuil. A l'occasion de la reconnaissance de ses prérogatives, M. Rodière

donne cinq actes intéressants au point de vue Montreuillois. Ses démêlés avec François de Soyecourt, au sujet d'un droit de passage sur son domaine de Wacongne sont amusants. Jehan Le Charpentier, de guerre lasse, vendit son domaine. Il acquit en 1577 la maison de la Gayole qu'il fit rebâtir : cette maison existe encore aujourd'hui. Il mourut en 1584.

Son fils Antoine prit une grande part aux guerres de la Ligue. Il y périt ainsi que Jean de Senlis dont il avait épousé la sœur. A cette occasion, l'auteur nous donne un extrait important de la relation anonyme du siège de Boulogne défendu en 1589 par Roger du Bernet, gouverneur pour le parti du Roi.

A partir de 1666, la famille Le Charpentier disparaît sans laisser de traces. Elle était sans doute éteinte.

Les Gouverneurs de Montreuil de la maison des Essarts de Maigneulx (1581-1620), par M. Roger Rodière. Abbeville 1900. 1 vol. gr. in-8° de 138 pages. 2 planches.

La ville de Montreuil, par sa situation stratégique sur l'ancienne frontière française, a joué un rôle considérable pendant les luttes qui ensanglantèrent si longtemps notre région. Aussi n'est-il pas étonnant de voir l'histoire des gouverneurs de cette place-forte liée intimement à celle des guerres que suscitèrent la politique ou l'ambition des souverains.

François des Essarts de Maigneulx (1581-1591) est le premier dont M. Rodière nous retrace la carrière mouvementée. Charles II des Essarts de Maigneulx, le 4me de la famille qui fut gouverneur de Montreuil, ne garda sa charge que trois ans (1617-1620) et la vendit au comte de la Boissière, comte de Lannoy.

Les emprunts faits par M. Rodière à la Chronique de l'Abbaye de St-André-au-Bois par Nicolas Lédé, abbé en 1636, et à un mémoire généalogique de la famille composé vers 1638 nous font voir le rôle brillant que ne cessèrent de jouer à ces époques troublées les gouverneurs de Montreuil : nous y trouvons le récit de la tentative faite sur la ville de St-Omer en 1594 par le duc de Longueville parti de Montreuil avec son armée.

L'étude de M. Rodière est une contribution intéressante à l'histoire du pays de Montreuil. Les notes nombreuses qui accompagnent le texte, les pièces justificatives seront consultées avec fruit par tous ceux qui ne sont pas indifférents à l'histoire de la Picardie et de l'Artois.

NOTICE

sur quelques incunables et sur quelques livres liturgiques

DE L'ÉGLISE DE THÉROUANNE

(Communication de M. Félix de Monnecove, membre titulaire.)

Le premier volume du Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 2e année, page 103, contient une notice de M. Mallet, alors trésorier de cette compagnie, sur deux missels de Thérouanne : l'un, daté de 1516 et provenant d'un achat de M. Mallet fut déposé, en 1856, par le musée de Saint-Omer à la bibliothèque de cette ville, où il figure au catalogue sous le n° 5838; l'autre, daté de 1518, fait partie des collections de notre Société.

Malheureusement, à cette époque, le Bulletin historique, qui contient tant de documents intéressants, était imprimé avec si peu de soin, que les textes eux-mêmes étaient défigurés ; ainsi le titre du missel de la bibliothèque de Saint-Omer doit être rétabli de la manière suivante : *Missale ad usum insignis ecclesie Morinensis,* et au dessous : *Venundantur Atrebati in papiro et pergameno in edibus Johannis Pice vel Anthonii filii*

ejudem, in parvo foro, juxta carnarium, ad intersignium sancti Johannis evangeliste commorantium.

L'*explicit* est ainsi conçu : *Ad laudem Dei omnipotentis ejusque intemerate genitricis et virginis Marie, totiusque curie celestis, in cujus honore intitulata est morinensis ecclesia, impressum est hoc opus novissime emendatum, anno nostre salutis millesimo quingentesimo decimo sexto, die vero XII mensis novembris. Impensis Joannis Lagache et Anthonii filii ejusdem, bibliopolarum manentium, Atrebati, in quadrivio parvi fori, juxta domum ville et lanienas officinas, ad intersignium divi Joannis evangeliste, ibidemque venale reperietur.*

Les marges de ce missel contiennent plusieurs prières manuscrites en latin, notamment celle-ci, en faveur de Charles-Quint, inscrite au cahier B, feuillet 23, qu'il est intéressant de reproduire :

Pro Imperatore.

Deus regnorum omnium Christiani maxime pater Imperii, da servo tuo Carolo Imperatori triumphum virtutis scienter excolere ut, qui tua constitutione est princeps, tuo s[acro] munere sit potens. Per Dominum nostrum. — (Collecte de la Messe.)

La bibliothèque de Saint-Omer possède un autre exemplaire du même missel, provenant du séminaire de Saint-Omer et inscrit au catalogue sous le n° 74.

M. Mallet ne donne pas les textes du titre et de l'*explicit* du missel appartenant à la Société des Antiquaires de la Morinie, il importe donc de les

préciser : Titre : *Missale ad usum insignis ecclesie Morinensis peroptime ordinatum ac diligenti cura castigatum, cum situatione prosarum in suis locis, necnon cum additione plurium missarum, que quidem misse nunquam in eodem usu fuerant impresse.* Explicit : *Impressum Parisius per Nicolaum de Pratis, expensis ejusdem de Pratis et Joannis de Laporte Parisius, sub signo cathedræ commorantis. Anno Domini MDXVIII, Die vero XI mensis septembris.*

A ces missels, qui sont les seuls que le baron Dard ait décrits dans sa *Bibliographie historique de l'arrondissement de Saint-Omer*, pages 187 et 188, sous les numéros 1083 et 1083bis, il convient de joindre celui que Jacobus Weale signale dans sa *Bibliographia liturgica*, page 104; il provient du couvent des frères prêcheurs, à Tournai, et figure dans la bibliothèque de cette ville, sous le n° 182 de la classe II. C'est un petit in-4°, imprimé en caractères gothiques sur velin et à deux colonnes; il a pour titre : *Missale ad usum Morinensis ecclesie.* Explicit : *Exaratum est hoc opus Rothomagi cum additione plurium missarum ex devotione insertarum, pervigili cura correctum et emendatum. Expensis honestorum virorum Radulphi Gaultier et Guillermi Herbert, in eodem loco commemorantium* [sic]. *Anno domini millesimo quingentesimo vigesimo tertio, penultima die januarii.*

Aujourd'hui je voudrais rapprocher de ces missels quelques bréviaires de la même église, dont le plus ancien est un incunable in-8°, à deux colonnes, imprimé en caractères gothiques sur velin et provenant de M. Charles Henneguier. Il appartient à la Bibliothèque Nationale où il est

classé dans la réserve sous le n° 2872; son titre manque et le catalogue y supplée ainsi : *Breviarium Morinense* [*pars æstivalis*]; le titre final est ainsi conçu : *Explicit breviarium ad usum ecclesie Morinensis, Parisii impressum necnon cum summa diligentia confectum. Anno MCCCCLXXXVIII.* Il ne porte pas de nom d'imprimeur, mais des analogies de types font penser qu'il peut être sorti des presses de Pierre le Rouge.

Vient ensuite un bréviaire in-8°, à deux colonnes, imprimé en caractères gothiques sur velin, incomplet de plusieurs feuillets, et qui provient du chanoine Van Drival (1). Il fait également partie de la réserve de la Bibliothèque Nationale, sous la cote B. 27,898, et il est décrit dans la *Bibliographie historique de l'arrondissement de Saint-Omer*, sous le n° 1082, page 186, avec quelques erreurs de copie qui m'engagent à en reproduire le titre : *Breviarium ad usum insignis ecclesie Morinensis, nuper impressum Parisius, a*[*nno*] *millesimo quingentesimo sep*[*timo*], et la mention finale : *Breviarium insignis ecclesie Morinensis, novissime castigatum, in meliusque reformatum finit* [sic] *feliciter. Impressum Parisius per magistrum Andream Bocard. Impensis vero Johannis Petit, librarii jurati : Desiderii Maheu et Johannis de Bosco*

1. M. Léopold Delisle, bon juge en la matière, écrivant, en 1887, à notre regretté maître et ami, M. Haigneré, lui disait en parlant de ce bréviaire : « La vue du Bréviaire de Thérouanne me ferait aujourd'hui tout autant de plaisir que vous en ressentîtes quand vous le pouviez dévorer avec vos yeux de collégien. »

L'illustre bibliophile a pu depuis admirer à l'aise le Bréviaire de Thérouanne. La Bibliothèque Nationale, en effet, l'a acheté, la même année, à la vente de M. Van Drival. (*Note de M. l'abbé Bled.* — V. de Rosny. *Recueil historique du Boulonnais*, t. II, pp. 293 et 559.)

yvonis, anno quingentesimo sexto supra millesimo, sexto kal[endas] martii.

Enfin la Société des Antiquaires de la Morinie possède les parties d'hiver et d'été d'un bréviaire in-16, daté de 1542, imprimé en caractères gothiques, sur velin et à deux colonnes, que le baron Dard mentionne sous le numéro 1082, page 187, comme étant la reproduction de celui qui précède. Son titre est : *Breviarium ad usum insignis ecclesie Morinensis, nuper vigilanti cura impressum atque in melius reformatum. Henricus Petri* (Henrick Pietersen) *excudebat Antuerpiæ sub intersignio talpe. Anno MCCCCCXLII;* à l'*explicit* on lit : *Henricus Petri excudebat Antuerpiæ sub intersignio talpe.*

La *Bibliographie historique de l'arrondissement de Saint-Omer* décrit, sous le n° 1081, page 186, les *Heures de Terouene,* incunable in-8°, sur papier, imprimé à Paris, par Philippe Pigouchet, en 1498, et que le baron Dard affectionnait d'une manière toute spéciale. Son fils conserve religieusement ce volume qui paraît avoir échappé aux recherches des bibliographes ; il a pour titre : *Ces presentes heures à l'usaige de Terouene furent achevez l'an mil CCCCIIII^xx^ et XVIII le IX jour de juin, pour Simon Vostre, libraire, demourant à Paris, à l'enseigne Saint Jehan l'evangeliste* Les diverses parties du livre sont ornées de seize grandes planches, et les bordures de chaque page sont à compartiments et encadrements de sujets variés. En somme ces heures ne diffèrent que par leur titre de toutes celles qui sont sorties des presses de Pigouchet, et ne contiennent rien qui soit particulier au diocèse de Thérouanne.

La bibliothèque de Saint-Omer possède un incunable peut-être unique, que le baron Dard a mentionné sous le n° 1080, page 186, et qui est intitulé : *Statuta sinodalia ad usum Morinensem ;* à la fin, on lit : *Sinodalium Morinensis ecclesie statutorum finis. Anno domini millesimo CCCC° nonagesimo quinto.* Cet incunable est un petit in-4°, de 17 feuillets, imprimé sur papier, en caractères gothiques, sans indication de lieu et de nom d'imprimeur ; toutefois le grand S, initiale du titre et haut de 13 centimètres, est dans le style des initiales d'Antoine Verard et de Pierre le Rouge. Il provient de la bibliothèque de Jacques Blaze, 6e évêque de Saint-Omer et il est inscrit au catalogue des manuscrits sous le n° 580, parce qu'il contient, à la fin, un recueil manuscrit de *statuta sinodalia* postérieur à 1495.

Enfin il importe de rappeler que M. Charles Legrand a signalé à notre compagnie, dans le Bulletin historique, tome X, page 185, un *Doctrinal* rarissime, du xve siècle, rédigé par Gerson, pour l'église de Thérouanne, sur lequel j'ai eu l'occasion de revenir dans le même volume, page 240, et qui fait partie de la réserve de la Bibliothèque Nationale, sous le n° 7780.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

SUR LES

LIVRES LITURGIQUES DE THÉROUANNE

(Communication de M. l'abbé O. Bled, membre titulaire).

Notre honorable collègue M. F. de Monnecove ayant, par une intéressante communication, attiré l'attention de la Société sur quelques éditions de livres liturgiques de Thérouanne, il m'a paru à propos de compléter ces indications par les notes que de mon côté j'ai pu recueillir sur les livres liturgiques, tant imprimés que manuscrits, de cette ancienne et illustre église.

On trouve une liste de livres liturgiques à l'usage de Thérouanne dans un inventaire de librairie parisienne au XVIe siècle publié par M. Coyecques dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France,* année 1894. Cet inventaire nous donne avec le prix de chacun d'eux, particularité intéressante, ce qui restait en 1520 d'exemplaires des livres liturgiques de Thérouanne précisément dans la librairie de Didier Maheu, celui même qui fit avec ses associés les frais d'impression du Bréviaire

morin imprimé en 1507 dont a parlé M. F. de Monnecove : *Impressum Parisius..... impensis..... Desiderii Maheu.....*

N° 129 Dix « Brevières à l'usaige de Thérouenne », LX s. t.

130 Cent dix « Heures à l'usage dud. Thérouenne », LII s. VI d. t.

140 Trente-deux « Heures aud. usaige de Thérouenne », XXII s. t.

147 Ung « Bréviaire aud. usaige de Thérouenne », doré, à vignettes, X s. t.

157 Une paiere d' « Heures aud. usaige de Thérouenne », II s. t.

166 Deux « Bréviaires aud. usaige de Thérouenne », X s. t.

209 Troys « Demyz temps à l'usaige de Térouenne » prestz à couvrir, XVIII s. t.

210 Ung « Breviaire aud. usaige de Thérouenne » prest à couvrir, X s. t.

224 Ung « Breviaire » complet, en deux demys temps, en parchemin, et deux « Heures de Thérouenne » aussi en parchemin, réglées, VI l. X s. turon [1].

A l'occasion de cette revue rétrospective des livres liturgiques imprimés pour l'église de Thérouanne, il ne sera pas déplacé de rappeler ce que l'on a pu savoir des livres liturgiques manuscrits de cette même église. Ces derniers ont même

1. Comme élément d'appréciation du prix de ces livres, je cite deux articles de mobilier empruntés au même inventaire.

N° 57 Ung lict à coustil de Flandres, avec une couverture telle quelle... XXVIII s. par.

N° 75 Ung anneau d'or, avecques une pierre verte enchassée aud. anneau... XXIII s. p.

Il faut remarquer que Du Cange, art. *Parisienses* estime que la monnaie de Paris valait un quart de plus que celle de Tours.

sur les premiers, en dehors de tout mérite artistique d'exécution, le précieux avantage d'être une source plus ancienne de renseignements sur la liturgie morine.

Je dois à l'obligeance du R. P. Dom P. Butruille, religieux bénédictin du prieuré de S. Paul à Wisques, près St-Omer, l'indication du plus ancien bréviaire morin connu. C'est un volume in-4° de 357 feuillets à deux colonnes, en bon état et d'une bonne écriture du XIVe siècle. Il est conservé à la Bibliothèque nationale, fonds latin, Mss. n° 17.997, autrefois Grands Augustins n° 74. Il est intitulé *Pars hyemalis breviarii Morinensis*. Après le calendrier f° 2-7 vient le psautier avec les litanies f. 8-94, le propre du temps f. 95-251, le propre des saints f. 251-324, le commun des saints f. 324-349, l'office des morts f. 349-355, les additions f. 355-357.

Je crois devoir rappeler ici la liste des livres de chœur que les chanoines de Thérouanne emportèrent avec eux en se retirant à Ypres et dont ils laissèrent aux mains de leurs confrères demeurés à Saint-Omer un inventaire notarié avec le prix d'estimation. J'ai donné cette liste dans le tome VIII des *Bulletins des Antiquaires de la Morinie*, p. 198. Elle mentionne vingt-trois volumes servant au chœur. Presque tous ces livres étaient de format in-folio, en vélin et manuscrits. L'estimation en est faite au feuillet, et chacun de ces feuillets excède de beaucoup le prix d'un exemplaire imprimé des *Heures* vendues chez Didier Maheu, le prix d'un feuillet étant moyennant de 6 à 7 sols et parfois de 10 sols.

Quant au mérite et à la valeur de ces beaux infolios estimés ici au feuillet, on peut s'en faire

une idée d'après ceux qui ont été conservés quelque temps à Boulogne et dont il existe une trop sommaire description. Car tous les livres de chœur de Thérouanne n'avaient pas été apportés à Saint-Omer et ne furent pas de là emportés à Ypres. On sait que les chanoines du parti français s'étaient retirés à Boulogne, y emportant aussi quelques épaves de leur église. Après une longue résistance, les chanoines de la cathédrale de Boulogne durent enfin quitter dans leur église le service divin selon l'usage de Thérouanne, pour prendre celui selon l'usage de Rome. Ce changement ne se fit qu'en 1629. Voici en quels termes parle des chers livres de chœur qu'il fallut quitter un auteur contemporain, Pierre Mallebranche, chapelain de N.-D. de Boulogne :

« Les livres de l'office de Thérouane sont les plus beaux « qu'on puisse voir en quelque chapitre que ce soit. « 1° Deux graduels écrits à la main et sur velin : il ne s'en « peut recouvrer de semblable, tant pour l'excellence de « l'écriture que pour le prix et valeur des lettres capitales « qui sont de fin or, et assuré que l'on estime plus que « l'or mesme ; les marges sont enrichies de feuillages et « figures ; 2° Huit antiphonaires de mesme, les légendiers « et missels et autres livres à l'usage des vicaires pres- « tres, tout en parchemin, livres des épistres et evangiles « de mesme, et très beau dont on ne se sert plus. »

Que devinrent ces beaux livres que les amateurs se disputeraient aujourd'hui presqu'au poids de l'or? Une délibération du chapitre de Boulogne prise le 21 septembre 1667 va nous l'apprendre :

« Monsieur Rogeau sera prié de s'informer à Paris si « l'on peut, par quelque secret, oster les lettres et notes « d'or des grandz livres en parchemin, de chant à l'usage

« de Thérouane, et en rendre le parchemin propre à estre « imprimé, sinon ce qu'on offrira de la livre, en tel estat « qu'est le parchemin. »

Des parchemins enluminés vendus à la livre !

Visiblement gêné par cette stupide décision de ses chers chanoines Boulonnais, M. Haigneré, à qui nous devons ces curieux détails, ajoute tout bas : « Nous nous abstiendrons de toute réflexion sur ce vandalisme brutal. » Non pas plus indigné, mais plus justicier, M. A. de Rosny a voulu faire connaître les noms des chanoines qui ont signé une pareille délibération. (V. *Recueil historique du Boulonnais,* I, 246.)

M. Haigneré fait aussi cette remarque que les *Graduels* et *Antiphonaires* de la Morinie n'ont pas été imprimés et que l'on n'en connaît plus un seul exemplaire manuscrit. On est partant dans une impossibilité complète de porter un jugement quelconque sur le chant de cette église.

On a été à Ypres plus conservateur qu'on ne le fut à Boulogne et à Saint-Omer.

La bibliothèque publique d'Ypres possède un magnifique *Missale Morinense,* manuscrit en deux volumes in-folio vélin, avec arabesques et très belles miniatures. Ce missel appartenait à Henri de Lorraine, évêque de Thérouanne de 1456 à 1485, aux frais de qui il avait été écrit. C'est une épave recueillie, après le sac de la ville en 1553, des mains des soldats pillards, comme l'indiquent deux notes inscrites à la fin de chacun des deux volumes.

Voici celle qui se peut lire à la fin du premier :

Seviente inter Cesaream Majestatem Gallorumque regem bello, ecclesia Morinensis que inter belgicas non postrema

habenda erat, anno 1553, proh dolor, funditus deleta et oppidum ipsum solo equatum fuit, totaque ejus supellex militibus in predam cessit, dampnum sane nullo unquam tempore resarciendum, nunquamque satis deplorandum. Inter que spolia hoc insigne missarum volumen, impensis quondam Henrici a Lotharingia quondam Morinensis episcopi conscriptum, ipsi milites diripuerunt; verum studio indefatigabilique cura nonnullorum ejusdem ecclesie beneficiatorum domus Dei decorem suis privatis commodis anteferentium, effectum est ut ex militum faucibus non exigua mobilium ecclesie predicte pars redempta reciperetur. Curatum itaque ut ad priorem ecclesiam hoc quoque volumen feliciter reverteretur, hac cum spe quod pro recuperantibus oratio ad Dominum Deum enixe fundetur.

Le second volume porte en dernière page cette mention à peu près identique à la précédente pour le fond :

Perniciosus bellorum furor in solos mortales sæviire non contentus, in delubra quoque et Domini Dei templa grassari non veritus est; anno siquidem 1553, post diuturnam obsidionem, civitate Morinensi, antiquorum episcoporum sede, capta et tandem solo equata, templum Deipare Virginis, nobilissimum Divorum delubrum, non dissimilem sortitum est fortune injuriam, prorsusque deletum fuit. Nec interim ab ejus preciosis mobilibus Divorum thecis, chartis librisque temperatum; quinimo omnia direpta et in predam acta fuere. Quod, cum hec gererentur, adnimadvertentes, ejusdem ecclesie beneficiati aliquot in partibus Cesaree Majestatis degentes, spolia undequaque dispersa colligere et ad ecclesie jus proprietatem reducere non obmiserunt, ut quocumque loco collegium postea transferretur, illic saltem esset supellex divino cultui necessaria, quod quidem istud missarum insigne volumen lacerum, priusque incultum, deinde vero magnis impensis reparatum et restitutum facile testabitur. Utentium probitas Deum precibus sollicitet pro venia recuperantibus impartienda.

Henri de Lorraine avait aussi fait faire à grands frais un Bréviaire à l'usage de Thérouanne aussi magnifique, et digne en tous points du Missel que nous venons de mentionner. Il appartenait dans les derniers temps à M. P. Hédouin, bâtonnier des avocats à Boulogne en 1833. Il en a donné la description dans l'*Histoire de Notre-Dame de Boulogne*. Il faut laisser parler de ce beau livre l'homme de goût, l'érudit qui l'eut longtemps entre les mains : nous l'écouterons avec d'autant plus d'intérêt que de cette riche épave de la vénérable église des Morins nous n'avons plus que le souvenir, le manuscrit étant passé, au dire de M. A. de Rosny [1], dans les mains de l'étranger.

« Parmi ces objets de prix, [M. Hédouin parle ici de ses « collections] il en est un dont je veux tracer l'histoire, « donner la description, non seulement parce qu'il inté- « resse l'antique Morinie, mais encore parce que, sous le « rapport du fini, de la richesse du travail, il est un des « chefs-d'œuvre de nos patiens et ingénieux rubricateurs : « c'est le bréviaire à l'usage de l'église de Thérouanne « *Ordo breviarius secundum usum ecclesiæ Morinensis*.

« A deux époques différentes ce beau manuscrit a été « sauvé de la fureur et de la stupidité des vandales : en « 1553 et en 1793. »

Comme pour le Missel, une note très intéressante et fort suggestive insérée à la fin du Bréviaire fait connaître comment le précieux manuscrit fut sauvé après le pillage de la ville. Sa fortune fut à peu près celle du Missel et la note est presqu'identique à celles que nous avons citées plus haut. Voici la traduction qu'en donne M. Hédouin :

« Lorsque dans la destruction à jamais déplorable de

1. *Recueil historique du Boulonnais*, t. I, p. 238.

« l'illustre église des Morins, en l'an 1553, du mois de « juin le dixième jour, cette très noble église qu'aucune « autre d'Europe ne surpassa en célébrité, eut-elle même « été ruinée de fond en comble, ainsi que la ville et que « ses cercueils et toutes ses reliques, très riches assuré- « ment, et n'étant pas d'un prix à dédaigner, eurent été « par les soldats misérablement pillés et dispersés, alors « plusieurs des principaux membres de cette même « église, appartenant au chapitre, comme Philippe Lenoir « dit Négri [1], archidiacre d'Artois, Louis Milet [2], tréso- « rier, Jean Feuillant [3], pénitencier, Jean Capron, Guil- « laume Decroix et quelques autres chanoines restés du « côté de Sa Majesté Impériale, Charles Quint, et demeu- « rant sous son autorité, se consultèrent entr'eux sérieu- « sement sur les moyens de réparer, sinon entièrement, « ce qui était presque impossible, du moins en partie un « si grand désastre. A la suite de ce conseil ils résolurent « de s'employer par tous les moyens en leur pouvoir à « racheter des mains des pillards bon nombre des vases « sacrés, des livres, des registres, chappes et ornemens « et de n'épargner à cet effet ni argent, ni sueurs, ni soins « ingénieux et persévérans. Entr'autres objets l'archidia- « cre nommé plus haut ayant recouvré ce bréviaire d'un « travail si remarquable, écrit et confectionné par les « soins et sous la direction du très révérend père en J.-C. « Henri de Lorraine, autrefois évêque des Morins, et « remis entre les mains du révérend père abbé de Vico- « gne, mais singulièrement souillé ; celui-ci, après l'avoir « rendu à sa première fraîcheur et l'avoir enrichi d'une « couverture convenable, le restitua au chapitre de Thé- « rouanne pour servir aux évêques, desquels ILS ne dési- « rent d'autre récompense que des prières et leur inter- « cession auprès du Christ [4]. »

1. *Philippus Nigri.*
2. Louis le Chevalier, en latin *Ludovicus Militis.*
3. Jean Feuillet.
4. M. Hédouin dit que cette note « est évidemment de la main du

Au dire de M. Hédouin ce bréviaire d'Henri de Lorraine était conservé au séminaire de Boulogne. Il échappa à l'autodafé révolutionnaire dans lequel en 1793 fut consumée la statue de Notre-Dame vénérée à Boulogne depuis nombre de siècles. Le manuscrit sauvé fut donné à M. Hédouin par son ami M. Blangy-Leporcq, et voici la description qu'il en donne :

« Il est de format grand in-4° et contient plus de 800 « pages sur velin dont la finesse et la blancheur sont re- « marquables. La reliure, très ancienne et assez simple « était un peu détériorée, mais sur l'indication de M. Te- « chener je l'ai fait restaurer à Paris, par M. Clooz, habile « artiste en ce genre de travail. Un titre orné d'encadre- « mens à arabesques sert de frontispice au volume, et le « bas de ce titre représente l'Annonciation. A la gauche « et dans une niche en plein cintre se trouve la Vierge « revêtue du costume des dames du temps de Charles VII « et disant son oraison. Dans une niche semblable et à la « droite, on voit l'ange Gabriel tenant en main une légende « où sont écrites les premières paroles de la Salutation « angélique : *Ave, Maria, gratia plena.* Le centre est « occupé par trois colonnes, et celle du milieu supporte

père abbé de Vicogne ». Pour ceux qui ont lu les deux notes précédentes, écrites aussi à la fin du livre, ils trouveront, il me semble, qu'elle est plus évidemment de la même origine que les notes du missel. Le vœu final qui se trouve le même dans le missel et qui est ici exprimé au pluriel suffirait à prouver que la note n'est pas de l'abbé de Vicogne. De plus ce sont bien les mêmes pensées, les mêmes réflexions de part et d'autres, et si M. Hédouin n'avait pas eu la regrettable attention de nous traduire la note, nous trouverions assurément le même style, les mêmes tours de phrases qui se révèlent encore à travers la traduction. Du reste ce sont les mêmes hommes qui ont racheté le Missel et le Bréviaire ; ils ont dû annoter celui-ci comme celui-là. La comparaison de l'écriture si jamais le Bréviaire se retrouvait serait, je n'en doute pas, une épreuve concluante en faveur de l'unité d'origine des trois notes.

« les armes de la maison de Lorraine surmontées de la « crosse épiscopale. Ces armes, répétées un grand nom- « bre de fois dans le texte du manuscrit sont d'or à la « bande de gueules, chargée de trois alerions d'argent. « . . . . . Dans le corps du Bréviaire offrant des myriades « de lettres majuscules ornées, ce ne sont qu'ornemens, « rosaces, fleurons, losanges où l'or, le blanc d'argent, la « pourpre, le carmin, l'outremer et les couleurs les plus « variées brillent du plus vif éclat. Il y a de ces desseins « représentant les étoffes les plus riches, les tissus bro- « dés les plus élégans que puisse rêver une imagination « orientale. Contre l'usage ordinaire, le calendrier est « placé à peu près à moitié du texte, et précède les psau- « mes de David qui commencent par un nouveau titre « analogue pour les figures et les ornemens aux sublimes « inspirations du roi-prophète. Une grande quantité de « petites miniatures, beaucoup plus purement dessinées « qu'elles ne le sont pour les livres de ce genre sont ré- « pandues dans ce manuscrit. Il serait trop long d'en « donner la description. Je fixerai seulement l'attention « sur l'une d'elles, parce qu'elle se rattache à une fête « des fous qu'on célébra jusqu'au XVIe s. à Thérouanne « et qui avait donné lieu au dicton populaire *le égarés de « Thérouanne*, relaté par Crapelet en ses proverbes du « moyen âge. Dans la miniature dont il s'agit, le roi « David, assis sur son trône, le sceptre en main a près de « lui un fou ayant le bonnet, la marotte et les grelots « de Momus [1]. — Je termine en répétant avec tous les

1. Quoi qu'en pense M. Hédouin il n'y a sans doute ici aucune allusion à une fête des fous quelconque. Les rois de cette époque ayant habituellement leur fou attitré, le miniaturiste, dans son art tout d'imitation, a cru devoir en donner un au roi David. — Pour le dire en passant cette fête des fous n'était point particulière à Thérouanne. Elle se célébrait dans un grand nombre d'églises et en particulier dans la collégiale de Saint-Omer. Elle fut interdite à tout jamais dans cette dernière église en 1407 par ordonnance de Pierre Trousseau prévôt de cette collégiale.

« connaisseurs qui ont vu ce manuscrit qu'il est un des « plus beaux et des mieux conservés que le xve s. nous « ait laissés. »

Qu'est devenu ce précieux manuscrit ?

M. A. de Rosny dans son très intéressant *Recueil historique du Boulonnais* dit qu'il a passé dans les mains de l'étranger. M. le chanoine Haigneré le croit en Angleterre. Puisse ce rappel de la note de M. Hédouin attirer de nouveau l'attention des hommes compétents sur le beau bréviaire de Mgr Henri de Lorraine, et inspirer quelques démarches pour découvrir en quelle collection il est aujourd'hui conservé.

M. le chanoine Haigneré a publié sur les bréviaires de Thérouanne quelques remarques qui ont été recueillies par M. A. de Rosny dans le *Recueil historique du Boulonnais*, t. I, p. 238.

Saint-Omer, Imp. H. D'HOMONT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

196e livraison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 5 Novembre 1900

Président : M. l'abbé BLED

Secrétaire : M. J. DE PAS

La séance s'ouvre à 8 h. 10. Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

M. le Président donne communication de la liste des ouvrages envoyés par les Sociétés correspondantes dans le courant du mois d'Octobre, et il présente à ses Collègues, de la part de M. l'abbé Dusautoir, de Saint-Omer, une belle photographie d'un grand tableau peint à l'huile représentant l'intérieur de la chapelle de Notre-Dame des Miracles sur le Marché, tel qu'il était aux XVIIe et XVIIIe siècles. Ce souvenir local reproduit l'ensemble de l'autel

donné par Mgr Blasœus, entouré de boiseries et surmonté de la statue miraculeuse, et il est d'autant plus intéressant, qu'il ne reste plus de cet autel que quelques fragments qu'on a eu grand'peine à sauvegarder, il y a quelques années, de la destruction complète. Le tableau, très peu connu, même à Saint-Omer, appartient aux religieuses de l'hôpital Saint-Louis ; il est placé dans une salle de cet établissement.

Des remerciements sont adressés à M. l'abbé Dusautoir pour son envoi.

Correspondance.

Accusés de réception :

de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique, de la 194ᵉ livraison du Bulletin.

de la bibliothèque de l'Université de Lyon, de la 194ᵉ livraison du Bulletin et du tome 26 des Mémoires.

— Par lettre du 30 Octobre, M. le docteur Lancry remercie M. le Président de sa nomination de Membre-correspondant.

— Le 13 Octobre, M. Alapetite, Préfet du Pas-de-Calais, remercie le Président et les Membres de la Société, de la lettre qui vient de lui être adressée au moment de sa nomination à la Préfecture de Lyon, pour le remercier de la bienveillance qu'il a témoignée à la Compagnie pendant son séjour à Arras.

— Enfin M. le Président donne lecture d'une lettre de dom Butruille, religieux bénédictin de Wisques, lui signalant un *Bréviaire manuscrit* de Thérouanne en belle écriture du XIVᵉ siècle existant à la Bibliothèque nationale, fonds latin, Ms. nᵒ 17.997. M. l'abbé Bled a consigné aussitôt ce renseignement dans son intéressante note complémentaire sur les livres liturgiques de Thérouanne, insérée dans la 195ᵉ livraison du Bulletin.

Candidature.

MM. l'abbé Bled, Revillion et J. de Pas présentent la candidature, comme membre honoraire, de M. Duméril,

professeur à l'Université, président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Le scrutin est renvoyé, conformément au règlement, à la prochaine séance.

Excursion archéologique.

Le Comité d'études de la province de Cambrai, a projeté, pour le 14 Novembre, une excursion archéologique à Saint-Omer. Le bureau de cette Société savante vient de s'entendre avec celui de la Société des Antiquaires de la Morinie pour organiser la visite des monuments et des musées de notre ville. M. le Président sollicite en conséquence les Membres présents de prendre part en aussi grand nombre que possible à cette visite et ménager une réception confraternelle à leurs collègues de Lille.

Communications.

Epitaphe à Lederzeele.

M. l'abbé Bled signale une épitaphe relevée au cimetière de Lederzeele, rédigée en flamand, et concernant Maître Hellemans, licencié du conseil du haut bailli du chapitre de Saint-Omer, qui, suivant le texte de l'inscription, s'était retiré à Lederzeele à la suite d'une maladie contagieuse sévissant à Saint-Omer, et y était mort de cette maladie en 1636. Le monument funéraire est entouré de citations en vers latins.

Ex-libris de Christophe de Morlet.

M. C. de Pas, conservateur du Musée, fait passer sous les yeux de ses collègues une petite plaque en cuivre gravée représentant un ex-libris aux armes de Mgr Christophe de Morlet, évêque de Saint-Omer (1632-1633) avec sa devise *Ne te quæsiveris extra.*

Nous ne connaissions le blason de ce prélat que par le manuscrit de Deneuville, dont Wallet a reproduit le dessin dans sa *Description de l'ancienne Cathédrale de Saint-Omer* (p. 123, et Atlas pl. X), et par une empreinte sigillaire dessinée dans l'*Histoire sigillaire de Saint-Omer,* de A. Hermand et L. Deschamps de Pas (p. 84, pl. XXVI). Or, en rapprochant ces reproductions de la présente gravure, nous relevons une interversion dans

les métaux et émaux de l'écu, ce qui pourrait mettre en doute l'identification de l'ex-libris, si la devise déjà connue n'était là pour certifier l'attribution à Christophe de Morlet. Comment expliquer cette anomalie? L. Deschamps de Pas n'a eu sous les yeux qu'une empreinte très incomplète, et paraît s'en être référé à Deneuville pour compléter, dans ce qu'elle avait d'illisible, le dessin[1] et la description qu'il en donne. D'autre part, il est possible que Deneuville, qui n'était pas héraldiste, se soit contenté d'indications approximatives. Quoi qu'il en soit, tandis que d'après ces auteurs, les armes sont *d'azur à trois forces renversées d'argent,* l'ex-libris se blasonne : *d'argent à trois forces renversées d'azur.*

La biographie de Christophe de Morlet doit être comprise dans le second volume de l'*Histoire des Évêques de Saint-Omer,* qui paraîtra prochainement. Il n'y a donc lieu ici que de mentionner, en le reproduisant, cet ex-libris, dont la découverte apportera un document intéressant au travail de M. l'abbé Bled. Il est à remarquer, en effet, qu'aucun exemplaire n'en a été signalé jusqu'à présent dans les bibliothèques de la ville. Il est néanmoins vraisemblable qu'on doit le retrouver sur les livres provenant de cet évêque : aussi la Société espère que la communication qu'elle en donne aura pour effet d'attirer l'attention des bibliophiles sur cette recherche.

C'est à Monsieur Favier, ancien commissaire-priseur à Saint-Omer, actuellement en résidence à Lille, que le Musée est redevable de ce don.

La plaque gravée mesure quatorze centimètres sur douze. Un fragment de peinture se voit encore à l'envers indiquant qu'elle a été découpée dans un ancien tableau peint sur cuivre. Dans une lettre accompagnant l'envoi, M. Favier spécifie qu'un exemplaire ancien de la gravure existait sur un ouvrage de la bibliothèque du docteur Maugin de Douai.

1. Il est à remarquer, du reste, que les couleurs n'étant pas visibles sur l'empreinte, ne sont pas indiquées sur ce dessin.

te de vi-
aux de
'église
re-Dame.

(Bullet
Antiqu
T. X, 1

— M. le Secrétaire général expose à ses collègues que M. Louis Noël, membre honoraire, lui a signalé la vente faite dernièrement à Paris de vitraux du XVIe siècle, parmi lesquels deux panneaux représentant des scènes de la vie de saint Omer, provenant de l'église Notre-Dame, d'où ils ont été enlevés il y a environ vingt ans. L'honorable correspondant exprime les regrets que la Société des Antiquaires de la Morinie n'ait pu en temps utile soit empêcher l'enlèvement de ces œuvres d'art soit les faire réintégrer à leur ancienne place. Vente de vitraux de l'église Notre-Dame.

Mais il résulte des observations échangées à ce sujet, ainsi que de l'ensemble des délibérations consignées dans les procès-verbaux, que la Compagnie s'est constamment préoccupée des mutilations et aliénations qui ont été faites dans l'église Notre-Dame. Le tome V du Bulletin reproduit même *in extenso* (v. Bulletin, t. V, p. 269) une protestation adressée en 1874 au Conseil de Fabrique à propos de la dégradation et de l'abandon du monument funéraire de Philippe de Sainte-Aldegonde. Cette démarche a été renouvelée à maintes reprises, mais malheureusement en ce moment l'appel n'a pas été entendu. C'est ainsi que depuis quarante ans l'on a vu disparaître, outre les monuments qui viennent d'être signalés, trois grandes verrières du chœur, représentant le Christ en croix, la Sainte Vierge et saint Jean, deux de la nef représentant saint Louis et saint Denis, des fragments de dalles tumulaires du XIVe siècle, servant autrefois de marches au collatéral du chœur, trois autels en bois sculpté[1] des

1. Ce sont : 1° l'ancien autel de N.-D. Auxiliatrice en chêne sculpté de la fin du XVIe siècle ; 2° l'autel de la troisième chapelle du bas-côté septentrional, du XVIe siècle, surmonté d'une statue de saint André en bois polychromé ; 3° l'ancien autel de Notre-Dame des Miracles, donné au XVIIe siècle par l'évêque Blasœus, et dont on a sauvé, à grand'peine, il y a quelques années, les derniers fragments. (Cf. *Histoire des Evêques de Saint-Omer*, t. I, p. 348. Mém. Soc. Ant. Mor., t. XXVI).

XVIe et XVIIe siècles[1]. Des inscriptions ont été grattées[2], des bas-reliefs retouchés, et si une intervention opportune ne s'était produite à temps, on aurait envoyé à la fusion l'ancienne cloche provenant de la chapelle de Notre-Dame des Miracles.

La Société des Antiquaires de la Morinie ne peut être incriminée d'avoir laissé disparaître ces souvenirs précieux. Si son intervention a été impuissante dès le début, elle peut revendiquer depuis à son actif bien des mesures conservatrices pour lesquelles son influence n'a pas été étrangère. D'ailleurs elle peut se féliciter de ce que depuis quelques années la présence dans le Conseil de Fabrique de l'église de quelques membres éclairés ait apporté pour l'avenir une garantie à la sauvegarde du monument.

Lecture.

Une Ordonnance médicale contre la peste vers 1400. — Sous ce titre, M. Pagart d'Hermansart donne lecture d'une étude intéressante dans laquelle il analyse et reproduit une ordonnance médicale contre la peste qu'il a retrouvée dans les papiers laissés par M. A. Legrand. Cet acte, copié sur un cartulaire de l'église Notre-Dame de Thérouanne, paraît avoir été envoyé au chapitre de cette ville vers 1400, à un moment où le fléau menaçait la région. Il décrit avec soin les mesures préventives, les formes d'infection de la maladie, les remèdes qui se ramè-

1. On peut encore ajouter à cette liste déjà longue : 1° une grande dalle gravée, complément de celles que l'on admire encore dans le pavé de la chapelle de Saint-Omer ; 2° un fragment de retable en pierre d'Avesnes, travail très délicat du XIVe siècle ; 4° un encadrement en style renaissance de la *Mise au Tombeau ;* 5° plusieurs tableaux de confréries en style Louis XIV et Louis XVI ; 6° trois panneaux des lambris du chœur ; 7° une cloche de l'horloge placée autrefois sur le pignon du transept septentrional.

2. L'une de ces inscriptions, enchassée dans le mur du bas-côté méridional, concernait Catherine Lucas, sœur du doyen François Lucas.

nent toujours à la saignée, les conseils d'hygiène, etc.

L'auteur de la communication émet seulement le regret qu'aucune donnée ne lui ait permis de retrouver l'auteur de l'ordonnance ni le lieu où elle a été rédigée. Malgré cette lacune, l'acte est curieux, et la lecture en est écoutée avec plaisir par les membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 9 h. 50.

Séance du 3 Décembre 1900.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance est ouverte à 8 h. 10 par M. l'abbé Bled, qui annonce que MM. Revillion, Decroos et Marion se sont excusés de ne pouvoir y assister. Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

La Société a reçu à titre d'hommages d'auteurs :

de M. l'abbé Ed. Bourgois : *Culte et pèlerinages de la Sainte Vierge dans l'Artois.* Arras, Veuve Schoutheer-Dubois, 1899.

de M. L. Quarré-Reybourbon : *La peste à Lille en 1667 et la Confrérie des Charitables de Saint-Eloi de Béthune.* Lille, Imp. Quarré, 1900.

Remerciements.

En outre, Mademoiselle C. Legrand, fille de l'ancien Président de la Société, vient de faire don à la bibliothèque d'un lot important d'ouvrages provenant de la succession de sa sœur, Madame de Ternas, récemment décédée à Saint-Omer. Ce don comprend près de cent trente livres ou brochures, monographies, impressions locales, etc..., concernant la région du Nord, soit l'Artois, la Picardie et la Flandre, et spécialement les villes de Saint-Omer et

Douai. Deux tableaux encadrés, représentant d'anciens assignats, étaient joints à l'envoi.

M. le Président prie M. C. Legrand de vouloir bien être l'interprète de ses collègues auprès de la généreuse donatrice pour lui adresser l'expression de leur plus vive reconnaissance.

Enfin M. l'abbé Bled offre à la bibliothèque quelques anciens Mémoires judiciaires, et M. J. de Pas une *Bibliographie des travaux de M. A. Giry*, de M. H. Maistre, travail très documenté et intéressant par suite des relations que la Société a eues avec ce savant regretté.

Correspondance.

— Le 23 Novembre, M. le Ministre annonce le renvoi des publications de la Société qui ont été comprises dans l'exposition du Ministère de l'Instruction publique.

— Le 15 Novembre, M. le Directeur de la *Revue Epigraphique* adresse un exemplaire de cette publication trimestrielle, et demande que la Société veuille bien accepter un service d'échange.

Le fascicule envoyé est communiqué aux membres présents, et il est décidé qu'en réponse à l'offre faite, l'on acceptera l'échange de cette Revue avec le Bulletin historique.

Renouvellement du Bureau.

L'ordre du jour appelle les élections pour le renouvellement du Bureau, conformément à l'article 28 du règlement. Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Président : M. l'abbé Bled.

Vice-Président : M. Revillion.

Secrétaire-général : M. J. de Pas.

Secrétaire-archiviste : M. C. Legrand.

M. l'abbé Bled adresse ses remerciements à ses Collègues pour la confiance qu'ils lui ont renouvelée par leur vote ; MM. C. Legrand et J. de Pas se joignent à lui pour leur exprimer également leur gratitude.

M. le Secrétaire-général fait ensuite remarquer que le règlement ne prévoit pas explicitement le renouvellement du mandat du secrétaire-archiviste. L'habitude est passée dans la pratique de soumettre ce membre du Bureau aux mêmes scrutins que le secrétaire-général, mais le texte est muet sur ce point. La Compagnie consultée émet l'avis que le règlement doit être appliqué strictement, et qu'en conséquence le secrétaire-archiviste ne doit pas être soumis à la réélection. Elle décide en outre que pour consacrer cette interprétation, il en sera fait mention au procès-verbal.

Il est procédé ensuite au renouvellement de la Commission du Bulletin qui sera composée cette année de MM. Van Kempen, Decroos, C. de Pas, Marion et Boitel.

Election.

Un scrutin est ouvert sur la candidature proposée à la dernière séance. Le dépouillement ayant donné lieu à la majorité des voix en sa faveur, M. le Président proclame membre honoraire M. H. Duméril, professeur à la Faculté des Lettres, président de l'Académie de législation et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Candidatures.

MM. l'abbé Bled, C. Legrand et J. de Pas présentent les candidatures suivantes :

de M. Quarré-Reybourbon, membre de la Commission historique du Nord, comme membre-correspondant;

de M. A. Guesnon, correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique, à Paris, comme membre-correspondant;

de M. Léon Guillemin, publiciste à Aire-sur-la-Lys, comme membre-honoraire.

Conformément au règlement, le vote sur les admissions définitives est renvoyé à la prochaine séance.

Communication.

Dessin du tombeau de Guillaume Cliton.

M. l'abbé Bled présente à ses collègues, de la part de M. Revillion, une belle photographie que celui-ci a fait tirer à la Bibliothèque royale de Bruxelles d une page du manuscrit « les *Mémoriaux d'Antoine de Succa* » dont il a été parlé à la séance du 11 Juin dernier (v. Bulletin, livraison 195, p. 559). C'est le f° 96, représentant la *pierre tombale de Guillaume Cliton,* avec une annotation marginale de la main de l'abbé Waast de Grenet, mentionnant la visite d'Antoine de Succa au monastère le 20 Janvier 1602.

Le tombeau de Guillaume Cliton, qui ornait l'église de l'abbaye de Saint-Bertin ne nous était connu que par l'ouvrage de de Vrée : *Sceaux des Comtes de Flandre* (Bruges 1641), pl. 9, ainsi que par un dessin exécuté au XVIIIe siècle pour le Magistrat de Saint-Omer, où il est encore conservé à la Bibliothèque communale [1].

Le croquis d'Antoine de Succa est bien conforme à ce dernier dessin ; il est même beaucoup plus fin et plus artistique. Exécuté au lavis, il peut être considéré comme aussi exact que le sont, en général, les œuvres de cet auteur, et il vient confirmer la confiance que nous pouvons avoir dans la fidélité de la reproduction de ce remarquable monument. D'autre part, comme nous pouvons dès à présent constater la similitude absolue de deux dessins exécutés d'après nature, et dans des conditions que nous connaissons, nous pouvons conclure, ainsi que l'avait déjà fait Dewismes, qu'il ne faut pas ajouter foi à la reproduction de de Vrée qui s'en écarte dans bien des détails. On sait, du reste, que les dessins de cet auteur sont souvent des plus fantaisistes.

Le dessin de la bibliothèque de Saint-Omer a été repro-

1. Il était en 1840 annexé au premier volume du manuscrit des *Chartes de Saint-Bertin,* de dom Dewitte. Cf. Wallet, *Description de l'ancienne abbaye de Saint-Bertin,* p. 33, note 56. Depuis, il a été déplacé.

duit, d'après un croquis de M. Wallet, dans la *Description de l'ancienne abbaye de Saint-Bertin,* pl. VIII, et dans le *Catalogue des Monnaies du Comté d'Artois,* de Dewismes, p. 111. Il n'y a donc pas lieu de reproduire de nouveau celui de Bruxelles.

La Société adresse néanmoins ses remerciements à M. Revillion pour la communication de la photographie qui constitue un document d'un intérêt incontestable pour ses archives.

Lecture.

Les Greffiers de l'échevinage de Saint-Omer. — L'étude des greffiers de l'échevinage vient compléter la suite intéressante des monographies que M. Pagart d'Hermansart a consacrées aux officiers de ville attachés à l'administration municipale de Saint-Omer. Moins importante que celles des conseillers pensionnaires et des procureurs de ville, la charge de greffier de l'échevinage l'était pourtant plus que celle des greffiers d'aujourd'hui, puisqu'ils étaient en même temps secrétaires de l'échevinage, fonction délicate à une époque où la ville, par suite de son autonomie, traitait directement avec les princes ou leurs conseillers. Comme il fallait trouver, pour remplir ces conditions, des personnes instruites, on prit au début des ecclésiastiques, et, ainsi, la création de ces officiers se confond avec celle des *clercs de la ville.* Mais les clercs se virent interdire, par les statuts ecclésiastiques, d'instrumenter dans les affaires criminelles ; il y eut, dès lors, division des fonctions entre le greffier criminel et le greffier civil ou principal.

Dans la première partie, consacrée au greffier principal, l'auteur expose le mode de recrutement, qui est l'élection par le Magistrat, jusqu'à l'époque de la vénalité de la charge (fin du dix-huitième siècle) ; il s'occupe ensuite des conditions requises pour être admis à l'exercer, des gages, droits divers, des rang et préséance, enfin de l'amovibilité, qui pouvait avoir des conséquences politi-

ques graves telles que celles qui se manifestèrent en 1578, lors de la révolte des *Sinoguets,* quand les factieux, maîtres de la ville, firent destituer et arrêter le greffier Jean de Brandt, pour nommer à sa place un personnage dévoué à leur cause.

Il y a lieu de mentionner particulièrement, dans les pièces justificatives, le serment prêté le 24 août 1361, par le clerc de la ville, Jehan d'Esquerdes, qui formule expressément qu'il ne pourra assister aux cas criminels. Cette pièce établit donc péremptoirement la restriction citée plus haut, visant les ecclésiastiques dans leurs fonctions de greffiers.

La lecture de cette première partie est écoutée avec d'autant plus d'intérêt qu'elle est appuyée sur des données historiques très documentées. Il est décidé que le travail de M. Pagart d'Hermansart, dont la suite sera lue ultérieurement, sera inséré dans le tome XXVII des Mémoires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 45.

Liste des ouvrages et publications périodiques reçus en 1900 à titre d'hommages, échanges ou abonnements

Hommages d'auteurs

Bellet (C. F.). *La prose rythmée et la critique hagiographique.* Nouvelle réponse aux Bollandistes suivie du texte de la vie de saint Martial. Paris, Alph. Picard, 1899.

Bourgois (Abbé Ed.). *Culte et pèlerinages de la Sainte Vierge en Artois.* Arras, Veuve Schoutheer-Dubois, 1899.

Chevalier (Docteur Ulysse). *Les Rues de Romans,* fragments historiques. *Les consuls de Romans.* Valence, imp. J. Géas, 1900.

— *Les Annales de la ville de Romans.* Valence, imp. J. Géas, 1897.

Chevalier (Chanoine Ulysse). *Ordinaires de l'église cathédrale de Laon, XIIe et XIIIe siècles, suivis de deux mystères liturgiques.* Paris, Picard, 1897.

— *Actes et documents concernant le bienheureux Urbain V, pape.* Tome I publié par les chanoines J.-H. Albanès et Ulysse Chevalier. Paris, Picard, 1897.

Duméril (H.). *Du rôle politique et social des académies sous l'ancien régime.* Discours prononcé le 10 Juin 1900 à la séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse.

Dusautoir (Abbé A.). *Vestibule du Paradis.* Notice sur l'établissement des Petites Sœurs des Pauvres de Saint-Omer.

Galametz (Cte de). *Les Fondateurs du collège de Dainville à Paris.* Arras, Laroche, 1899.

Hamy (D^r) *La Pierre Tombale de Philippe Thicknesse au Musée de Boulogne-sur-Mer.* Boulogne, Hamain, 1899.

— *Jean-Pierre-Antoine Duchenne et Gaspard Monge.* Boulogne, ibid., 1900.

Larguillon (Commandant). *Statue tombale de Cuite-Fève.* Nancy, Crépin-Leblond, 1898.

— *Armurerie Lorraine, note sur les collections décrites dans les inventaires des Ducs de Lorraine, XVIe siècle.* Nancy, Crépin-Leblond.

Lion (J.). *Carte complétant les études sur le Golfe et le Port Itius.* Paris, imp. lithogr. Marturia, 1900.

Monnecove (F. de). *Les artistes artésiens au Salon et à l'Exposition universelle en* 1900. Arras, Laroche, 1900.

Pagart d'Hermansart. *Documents inédits des archives de Saint-Omer : Stil des jours du Parlement pour* 1331, *et lettres de Louis X le Hutin.* Paris, 1900.

Quarré-Reybourbon (L.). *La peste à Lille en* 1667 *et la Confrérie des Charitables de Saint-Eloi de Béthune.* Lille, Quarré, 1900.

Ritter (Eug.). *Les saints honorés dans le diocèse de Tarentaise.* Chambéry, imp savoisienne, 1896.

— *Le Conseil de Genève jugeant les œuvres de Rousseau.* Genève, H. Georg, 1883.

Rodière (R.). *Un lieutenant général à Montreuil et sa famille au XVIe siècle.* Abbeville, C. Paillart, 1900.

— *Les Gouverneurs de Montreuil de la Maison des Essarts de Maigneulx* (1581-1620). Abbeville, 1900.

— *L'église de Dannes.* (Extr. des Comptes rendus de l'Association Française pour l'avancement des sciences, Congrès de Boulogne 1899).

Ouvrages concédés par le Ministère de l'Instruction publique

Comité des travaux historiques et scientifiques. *Bulletin historique et philologique* 1899, n°s 1, 2, 3 et 4.

— *Bulletin archéologique* 1899, 2e et 3e livr. ; 1900, 1re et 2e livr.

— *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de France,* par M. R. de Lasteyrie. T. III, 2e et 3e livr.

— *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques de France.* Tomes VIII, 1899 ; XXX, 1 et 2, 1899 ; XXXII, 1900 ; XXXV, 1899 ; XXXVII, 1900.

— *Remontrances du Parlement de Paris, XVIIIe siècle.* T. III. 1768-1788.
— *Lettres de Catherine de Médicis.* T. VII. 1579-1581.
— *Les journaux du Trésor de Philippe VI de Valois, suivis de l'Ordinarium Thesauri de* 1338-1339.
— *Annuaire des bibliothèques et des archives pour* 1900.
— *Discours prononcé à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes le* 9 *Juin* 1900.

COMITÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES. *Bulletin. Congrès des sociétés savantes tenu à Toulouse en 1899* (1899).

COMITÉ DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS. *Bulletin,* n°s 13, 14 et 15, 1899.

Revue historique. Tomes 72 à 74. Janvier à Décembre 1900.

Romania. N°s 113 à 116. Janvier à Octobre 1900.

Journal des Savants. Novembre 1899 à Octobre 1900.

Envois des Revues et Sociétés correspondantes

France

INSTITUT DE FRANCE. *Académie des inscriptions et belles-lettres.* Comptes-rendus des séances de 1899. 4e série. T. XXVII (Novembre-Décembre 1899).
— — Comptes-rendus des séances de 1900. T. XXVIII (Janvier à Octobre 1900).

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE. Comptes rendus des LXIIIe et LXIVe sessions.

AMIENS. *Société des Antiquaires de Picardie.* Bulletin 1878, n° 3.

ARRAS. *Archives départementales.* Rapport de M. l'archiviste pour l'exercice 1899-1900.
— *Commission départementale des monuments historiques.* Bulletin. T. 2, 3e et 4e livr. 1899-1900.
— — Mémoires. Tome 2, 1re et 2e livraisons.
— — Statistique monumentale du département du Pas-de-Calais. Tome 3, 13e livraison.
— — Epigraphie du département du Pas-de-Calais.

Tome V, 4e fascicule (Arrondissement de Saint-Omer), par le Cte A. de Loisne.

— *Académie d'Arras.* Mémoires. Tomes XXX et XXXI, 1899-1900.

AUXERRE. *Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* Bulletin. 53e vol. 1899.

BAILLEUL. *Comité flamand de France.* Bulletin. 1899, 4e fasc. ; 1900, fasc. 1 et 2.

— — Annales. Tome XXV. 1900.

BAYEUX. *Société des sciences, arts et belles-lettres.* Travaux. 5e vol. 1900.

BEAUVAIS. *Société académique d'archéologie, sciences et arts.* Mémoires. Tome XVII, 2e partie, 1899.

BELFORT. *Société Belfortaise d'émulation.* Bulletin. Ne 19. 1900.

BÉZIERS. *Société archéologique, scientifique et littéraire.* Bulletin. 3e série, tome III, 1re livraison.

BOULOGNE-SUR-MER. *Société d'agriculture.* Bulletin. 2e série, T. I, nos 1 à 4.

BREST. *Société académique.* Bulletin. 2e série. T. XXIV. 1898-99.

CAEN. *Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.* Mémoires. 1899.

CAHORS. *Société d'études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.* Bulletin. Tome XXIV, 3e et 4e fasc. ; Tome XXV, 1er, 2e et 3e fasc.

CAMBRAI. *Société d'émulation.* Mémoires. Tome LIII. 1900.

CHALONS-SUR-MARNE. *Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.* Mémoires. 1899-1900.

CHAMBÉRY. *Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.* Mémoires et documents. T. XXXVIII. 1899.

CHATEAU-THIERRY. *Société historique et archéologique.* Annales. 1898 et 1899.

CHERBOURG. *Société nationale académique.* Mémoires. 1897-98.

CLERMONT-FERRAND. *Académie des sciences, belles-lettres et arts.* Bulletin. 2e série. 1899, nos 7 à 10 ; 1900, nos 1 à 8

— — Mémoires. 2e série. Fasc. 12 et 13.

— *Société historique et scientifique de l'Auvergne.* Bulletin. N° 6, juin 1899 ; 1900, n° 1 à 3.

CONSTANTINE. *Société archéologique du département de Constantine.* Recueil des notices et mémoires. 2e vol. de la 4e série. 1899.

DAX. *Société de Borda.* Bulletin. 4e trimestre 1899 ; 1er, 2e et 3e trimestres 1900.

DOUAI. *Société d'agriculture, sciences et arts.* Mémoires. 3e série. Tomes VI et VII.

— — Fêtes du Centenaire. Exposition de peintures anciennes, d'objets d'art et de curiosité. 1re, 2e et 3e parties 1899.

DUNKERQUE. *Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.* Mémoires. 32e et 33e vol. 1899, 1900.

— *Union Faulconnier, société historique de Dunkerque.* Bulletin. T. II. 1898 et 1899.

FONTAINEBLEAU. *Société historique et archéologique du Gâtinais.* Annales. 4e trimestre 1899 ; 1er, 2e et 3e trimestres 1900.

GRENOBLE. *Académie Delphinale.* Bulletin. 4e série. T. 13, 1900.

LE MANS. *Société historique et archéologique du Maine.* Revue. T. 46, 1899, 2e semestre ; T. 47, 1900, 1er semestre.

— *Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* Bulletin. 2e série. T. XXIX, 3e et 4e fascicules.

LILLE. *Commission historique du département du Nord.* Bulletin. Tomes XV, XXII, XXIII et XXIV.

LIMOGES. *Société archéologique et historique du Limousin.* Bulletin. Tomes XLVIII et XLIX.

LYON. *Bibliothèque de l'Université de Lyon.* Annales. Fasc. 3. 1900.

MARSEILLE. *Société de statistique.* Répertoire des travaux. T. 44. 1900.

MONTAUBAN. *Société archéologique de Tarn-et-Garonne.* Bulletin archéologique et historique. T. 27. 1899.

MONTBÉLIARD. *Société d'émulation.* Mémoires. XXVIIe et XXVIIIe vol.

MONTPELLIER. *Société archéologique.* Mémoires. 2e série. Tome II. 1er fasc. 1900.

MOULINS. *Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais.* Bulletin. 1899.

NANCY. *Académie de Stanislas.* Mémoires. 5e série. Tome XVII. 1900.

NANTES. *Société archéologique de la Loire-Inférieure.* Bulletin. 1899, fasc. 1 et 2 ; Table des 40 premières années des publications, 1859 à 1898.

NÎMES. *Académie.* Mémoires. VIIe série. T. XXII. 1899.

NIORT. *Société Botanique des Deux-Sèvres.* Intermédiaires mensuels, n°s 14 et 15, 1900. Bulletin. 1900.

ORLÉANS. *Société archéologique et historique de l'Orléanais.* Travaux. T. XII, n°s 166 à 168.

PARIS. *Société de l'histoire de France.* Annuaire-bulletin, 1899.

— *Société d'anthropologie.* Bulletin. T. X. 4e série, fasc. 4 à 6 ; Bulletins et Mémoires. V^e série. T. I, 1900, fasc. 1 et 2 ; Table générale des publications de la Société depuis sa fondation (1860-1899).

— *Société philotechnique* Annuaire 1899.

— *Revue épigraphique,* par M. Esperandieu, fondée par A. Allmer. N°s 98 et 99. 1900.

— *Revue Septentrionale.* 1900, n°s 1 à 12.

POITIERS. *Société des Antiquaires de l'Ouest.* Bulletin et Mémoires. T. XXIII de la 2e série, 1899 ; Bulletin. 2e série. 3e et 4e trimestres 1899 ; 1er et 2e trimestres 1900.

REIMS. *Académie nationale.* Travaux. 102e vol. 1896-97 ; 105e et 107e vol. 1900.

RENNES. *Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.* Bulletins. T. XXIX. 1900.

RIOM. *Société du Musée.* Compte-rendu adressé à MM. les Membres de la Société du Musée de Riom des séances publiques et des conférences. 1898-1899.

ROUEN. *Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.* Bulletin. T. XI. 3e livr. 1900.

SAINT-BRIEUC *Société d'émulation des Côtes-du-Nord.* Bulletins. 1899, n° 10 ; 1900, n° 1 à 8.

— — Bulletins et Mémoires. T. XXXVII. 1899.

SAINT-DIÉ. *Société philomatique vosgienne.* Bulletin. T. XXV. 1899-1900.

SAINTES. *Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.* Bulletin. XX° volume 3° à 6° livr. 1900.

— — Revue de Saintonge et d'Aunis. 20° vol. 2° livr. mars 1900.

SENS. *Societé archéologique.* Bulletin. T. XIX. 1900.

SOISSONS. *Société archéologique, historique et scientifique.* Bulletin. Tomes 5, 6 et 7.

TOULON. *Académie du Var,* Bulletin. T. XXII. 1899.

TOULOUSE. *Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.* Bulletin. T. II. 1898-99.

— *Société archéologique du Midi de la France.* Bulletin, n° 24, 25 et 26. 1899-1900.

VALENCE. *Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.* Bulletin. 132° à 136° livr. 1900.

VALENCIENNES. *Société d'agriculture, sciences et arts.* Revue. 1899 et 1900.

VERSAILLES. *Commission des antiquités et des arts.* Mémoires. XX° volume.

— — Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise. 1899 et 1900.

VITRY-LE-FRANÇOIS. *Société des sciences.* Mémoires. T. XIX et XX. 1896-1900.

Alsace-Lorraine

STRASBOURG. *Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.* Bulletin. 2° série. T. XX. livr. I. 1899.

Belgique

ANVERS. *Académie royale d'archéologie de Belgique.* Bulletin. livr. VII à IX. 1899-1900.

— — Annales. T. LII, 3° et 4° livr. 1900.

BRUGES. *Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et*

des antiquités de la Flandre. Annales. livr. 1 à 4. 1899.

— — Recueil des Chartes du Prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe, par d'Hoop. 1870.

— — Les Cartulaires de la Prévôté de Saint-Martin. Suppléments. 1884-1887. — Les Sceaux de la Prévôté et des Prévôts de Saint-Martin à Ypres. 1884.

BRUXELLES. *Société d'archéologie*. Annales. T. XIII, livr. III et IV. 1899 ; T. XIV, liv. I et II. 1900.

— — Annuaire. T. XI. 1900.

— *Société des Bollandistes*. Analecta Bollandiana. Tome XVIII. fasc. 3 et 4. 1899 ; Tome XIX. fasc. 1 à 3. 1900.

CHARLEROI. *Société paléontologique et archéologique*. Documents et Rapports. T. XXIII. 1899 ; T. XXIV. 1900.

GAND. *Société d'histoire et d'archéologie*. Bulletin. 1900. n° 1 à 7.

— — Annales. Tome III. 1900.

— — Inventaire archéologique, fasc. 14 à 19.

LIÈGE. *Institut archéologique liégeois*. Bulletin. T. XVIII. 1899.

LOUVAIN. *Comité des analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*. Analectes. T. XI, livr. 4. 1899.

MONS. *Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut*. Mémoires et publications. 1899.

NAMUR. *Société archéologique*. Annales. T. XXIII, 2e livr. ; Rapport sur la situation de la Société en 1899.

TOURNAI. *Société historique et archéologique*. Annales. Tome IV. 1899. — Table méthodique des matières contenues dans la première série des publications (1845-1897), par M. le Dr F. Desmons. 1900.

Grande Bretagne

LONDRES. *Société des Antiquaires de Londres*. Proceedings. 1899.

— — Archœologie or Miscelnaeous tracts relating to Antiquity. Vol. 56, n° 1 et 2.

Pays-Bas

AMSTERDAM. *Académie royale des sciences*. Jaarboek. 1898.

— — Accedunt quatuor poemata laudata (Pater ad Filium).

LEYDE. *Société de littérature Néerlandaise* Handelingen en Mededeelingen 1898-1899.

— — Levensberichten ten der Afgestorven. 1898-99.

Suisse

GENÈVE. *Société d'histoire et d'archéologie de Genève.* Bulletin. T. II, livr. 3, 1900.

ZURICH. *Société des Antiquaires.* Mitteilungen. 1900.

— — Indicateur d'antiquités suisses. Nouvelle suite; band. I, 1899 ; II, 1900, nos 1 et 2.

— — Schweizerischen in Zurich. 1900.

Canada

MONTRÉAL. *Société de numismatique et d'archéologie.* The Canadian antiquarian. 1899, nos 2, 3 et 4.

Etats-Unis

PHILADELPHIE. *Société américaine de philosophie.* Proceedings. Vol. 28 et 29, nos 160 à 162.

— *Free Museum of science and art.* Vol. II, nos 3 et 4.

WASHINGTON. *Smithsonian Institution.* Annual Report. U. S. National Museum I. 1899.

— — Report of S. P. Langley secretary, for the year Ending June 30, 1899.

Publications provenant d'abonnements

PARIS. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.* Tome LX, 6e livr. 1899 ; T. LXI, livr. 1 à 4. 1900.

— *Société bibliographique.* Bulletin. 1900, nos 1 à 12.

— — *Polybiblion* : partie littéraire. 1900. Tomes 51, 52 ; partie technique. 2e série. Tome 27. livr. 1 à 12. 1900.

BRUGES. *Revue de l'art chrétien.* 5e série. T. XI. livr. 1 à 6.

NOTE

SUR LE

RETABLE DE L'ABBAYE DE SAINT-BERTIN

(Communication de M. l'abbé O. Bled, membre titulaire).

Monseigneur Dehaisnes, dans ses érudites *Recherches sur le retable de Saint-Bertin,* après avoir rappelé que cette abbaye possédait de précieux trésors d'art en tous genres, dit : « L'un des plus beaux et des plus renommés de ces objets d'art était le retable en argent doré du maître-autel, recouvert des quatre volets peints.... Il n'existe aucun dessin, aucune description spéciale de ce retable dont toute la partie en métal précieux a disparu à l'époque de la Révolution. Une étude attentive de divers documents et surtout les notes peu connues ou restées inédites de quelques voyageurs de la fin du siècle dernier nous ont permis de reconstituer l'ensemble de cette œuvre..... »

Le docte écrivain, l'artiste pourrions-nous dire, fait ensuite, *con amore,* une description du retable qu'il reconstitue d'après les documents épars qu'il a pu rassembler. Cette description mérite, il me semble, d'être reproduite dans les publications de notre Société qui a publié tant d'excel-

lents travaux sur l'abbaye de Saint-Bertin, et qui, tout récemment encore, a fait des frais considérables pour la reproduction, dans le Bulletin, des admirables peintures des volets protégeant ce retable :

« Le retable du maître-autel de l'église abbatiale de S. Bertin offrait sept pieds de largeur et deux pieds quelques pouces de hauteur. Sa partie principale qui formait fond sur l'autel, à l'endroit où se voient ordinairement de nos jours un tabernacle, des gradins et des chandeliers, était en vermeil avec certaines parties en or et quelques autres en cuivre doré. Elle se divisait en sept compartiments, surmontés chacun d'un tympan ogival que portaient des colonnettes et décorés de médaillons en or finement ciselés et d'un grand nombre de pierres précieuses. Dans chacun de ces compartiments se voyait une statue en argent, haute d'un pied, complètement dorée, à l'exception des mains et de la tête qui étaient couleur de chair. Le compartiment central était une fois plus élevé que les autres et avait quatre pieds de largeur : le crucifiement y était représenté, avec la Vierge et S. Jean à droite et à gauche ; le pied de la croix s'enfonçait en de gros fragments de cristal de roche ; les têtes des clous qui perçaient les pieds et les mains étaient en diamant. Au-dessus de ce compartiment principal, s'élevait, tenant lieu de tabernacle, une œuvre d'art ciselée, aussi en or et en argent, d'un caractère très original et d'une très grande richesse qui mérite une description détaillée. Un *arbre de vie,* selon l'heureuse expression d'un voyageur, formé d'un tronc autour duquel s'enroulaient des épis de blé et des branches de vigne, et montrant à l'extrémité de sa tige un pélican qui nourrissait ses petits, montait jusqu'à une hauteur de douze pieds. A son sommet ce tronc s'épanouissait en plusieurs branches, à l'une desquelles était suspendue une colombe en or, dans laquelle se conservait la réserve eucharistique. Des anges agenouillés à

l'extrémité inférieure de l'arbre portaient des flambeaux ; plus haut, deux autres esprits célestes planaient au-dessus des épis et des raisins, tenant à la main une banderolle sur laquelle on lisait : *Ecce panis angelorum.* Pour l'or comme pour la dorure de tout le retable et du tabernacle, on avait employé l'*or de ducat,* c'est-à-dire l'or réel et compté au poids ; sur l'ensemble de l'ouvrage brillaient des diamants et des pierreries [1]. »

Après cette description, Mgr Dehaisnes ajoute : « Les écrivains qui ont parlé de ce retable *de visu* le considèrent comme un chef-d'œuvre. Un annaliste de l'abbaye qui vivait au commencement du XVIIIe siècle, dom André Loman, dit que la table d'autel était très belle, fort précieuse et admirée de tous [2] ; le savant dom Dewitte déclare, en parlant du retable en général, sans distinguer entre le travail des orfèvres et celui du peintre, qu'on le regardait comme un chef-d'œuvre inappréciable. Selon deux voyageurs de Valenciennes [3] qui visitèrent Saint-Omer en juillet 1789, le travail de ciselure du retable est très délicat.

Mgr Dehaisnes a suivi l'histoire des volets de ce retable aujourd'hui conservés à La Haye, mais le trésor même que ces précieux panneaux recouvraient qu'est-il devenu ? Pour le savoir, l'artiste historien a parcouru tous les inventaires du mobilier de Saint-Bertin dressés lors de la confiscation révolutionnaire et conservés aux Archives

1. Mgr Dehaisnes. *Recherches sur le retable de Saint-Bertin et sur Simon Marmion,* p. 25.

2. André Loman. *Historiæ compendium...* p. 102 v°, manuscrit inédit et unique, très important pour l'histoire de l'abbaye de Saint-Bertin, qui est conservé à Douai dans la bibliothèque de M. André Le Glay, avocat. *(Mgr Dehaisnes.)*

3. Manuscrit inédit de la bibliothèque de Douai, n° 1206.

départementales. « Mais, dit-il avec regret, nous « n'y avons trouvé aucune indication qui puisse « se rapporter au retable. De même, lorsqu'à la « suite d'un ordre du ministre de l'intérieur, daté « du 3 nov. 1792, on dressa la liste de quelques « objets d'orfèvrerie provenant de S. Bertin, qui « semblaient devoir être conservés « comme pou- « vant servir au perfectionnement des arts », il « n'y fut point fait mention du retable. Aurait-il « pu être caché par les religieux, lorsqu'on rédigea « l'inventaire ? Aurait-il été dérobé ? Aurait-il été, « ce qui n'est guère possible, envoyé à la Mon- « naie, sans désignation précise ? Malgré les « recherches les plus minutieuses, nous n'avons « rien retrouvé à ce sujet. »

Ce document envié, qui a échappé aux recherches minutieuses de Mgr Dehaisnes et dont la découverte l'eut fixé sur le sort du précieux retable, j'ai eu la bonne fortune de le rencontrer au hasard de recherches dans les *Papiers du district de Saint-Omer*, aux *Archives départementales*. C'est une copie conforme, du temps, par Piers le jeune, greffier du tribunal, du procès-verbal de l'examen du retable et du trésor de l'abbaye de Saint-Bertin, fait le 12 juillet 1791 par Jean-François-Félix de Wansin et Pierre-Martin-Judith-Eléonor Thosse, *aliàs* de Thosse, administrateur du directoire de Saint-Omer, commis à cet effet, accompagnés d'un secrétaire, d'un orfèvre expert, et en présence de l'évêque constitutionnel Pierre-Joseph Porion. Il ne faut pas attendre d'un tel document une description très détaillée et de pareils hommes une appréciation admirative de la merveille d'art qu'ils avaient sous les yeux. Tous

n'ont vu dans ce monument que la masse d'or et d'argent qu'on en pouvait tirer, l'art est dédaigné. L'expert estime que ce joyau du xve siècle est un travail fort commun qui ne mérite même pas que l'on en prenne le dessin, et l'évêque déclare que tout cela est inutile au culte et qu' « on ne peut mieux l'employer qu'en lui faisant suivre la destination prescrite par les décrets ». Il est vrai que l'homme qui pouvait, par les fonctions qu'il avait usurpées être le sauveur de ce pieux trésor, donna peu de temps après une autre preuve de désintéressement et de zèle pour la Révolution. Le 12 nivôse, an 2, l'agent national du district de Saint-Omer annonçant avec enthousiasme à la Convention le succès de la vente des meubles et immeubles confisqués dans le pays, déclare en même temps le dépôt « des pierreries, des diamants, de la crosse, de la mître du ci-devant évêque qui, publiquement, a renoncé à ses fonctions pour remplir les devoirs d'un républicain ». Il ajoute : « Il ne fut pas non plus sourd à la voix de la nature. Il vient d'en reconnaître les droits imprescriptibles en s'adjoignant une compagne. » — *(Papiers du district)*.

Dans son laconisme, le procès-verbal de 1791 nous donne sur le retable de précieuses indications. Monseigneur Dehaisnes n'a pu connaître à son grand regret que le sujet du compartiment central. Le document des Archives départementales indique le sujet de chacune des six autres niches ou compartiments. Il nous apprend que l'ensemble de cette pièce d'orfèvrerie avec les ornements des châsses de S. Sylvin et de S. Folquin qui étaient placées au-dessus était estimé par

l'expert pour environ 120 marcs d'argent, c'est-à-dire environ 60 livres[1], « sans pouvoir, dit-il, apprécier la dorure qui en raison de ce qu'elle est ancienne et très forte peut être d'une grande conséquence ». Il nous dit aussi un mot du trésor de Saint-Bertin conservé dans la sacristie et fermé par les volets peints en quatre tableaux dont nous a parlé si pertinemment notre honoré président, M. Revillion, distincts de ceux du retable avec lesquels on les a quelquefois confondus. Il nous fait connaître le nom de l'artiste Lillois qui fit sur la commande du dernier abbé Josse d'Allennes, le tabernacle « d'un assez beau modèle recouvert en plaque d'argent ». Il se nommait Baudoux. Porion déclara ce tabernacle utile au culte. On ignore ce qu'il est devenu.

L'an mil sept cent quatre vingt onze le douze juillet trois heures après midi, nous Jean François de Wansin et Pierre Martin Judith Eleonor Thosse, administrateurs membres du directoire du district de S' Omer, commissaires commis en cette partie, nous sommes transportés en l'église de la ci-devant abbaye de S. Bertin, accompagnés de François Marie Blanchet, commis du secrétariat de ce district, ou étant, en présence de M' Porion, évêque du département du Pas-de-Calais, que nous avions invité à s'y rendre et ou s' J. B^te Joseph Kindt marchand orphèvre de cette ville [s'est trouvé], après leur avoir déclaré que notre mission étoit de faire un état descriptif des différents monuments en or et argent qui se trouvoit dans ladite église, de vérifier s'il s'en trouvoient quelques uns qui pussent intéresser les arts et leur offrir des lumières par leur travail qui se rapporteroit à l'antiquité et même aux derniers siècles, de savoir aussi si l'histoire elle-même ne

1. Le marc pesait 8 onces ou une demi-livre. *Apud nos,* dit du Cange. *Marca duplicata libra efficit.* Ce poids n'a pas varié depuis.

pourroit s'en aider, et s'ils méritent la peine qu'on en tire le dessein, et enfin de faire faire l'estimation par des orphèvres lapidaires, nous avons procédé 1° à la reconnoissance des scellés mis par ledit directoire sur le monument qui se trouve derrière l'autel, et après les avoir reconnus sains et entiers les avons levés et avons remarqué que le monument dont s'agit appelé le rétable est d'ouvrage très ordinaire du quinzième siècle en plaque d'argent fortement doré, ciselé sur le fond, orné de filagrame, et des petits pilastres, également d'argent doré sur une longueur de dix pieds dix pouces et une hauteur de vingt sept pouces, divisé en sept niches ou cases, dont celle du milieu est de vingt six pouces de largeur sur quatre pieds de hauteur; la profondeur de chaque niche ou case d'anviron deux pouces, de sorte que les ornements d'architecture gothique qui entourent chaque niche ressortent un peu dans différentes parties.

Dans la première niche à gauche se trouve une figure de huit à neuf pouces de hauteur, représentant M. Filiatre, ancien abbé de la cidevant abbaye, qui est celui, dit-on, qui a fait faire ce monument; dans la seconde niche on voit deux figures représentant l'Annonciation; dans la troisième deux figures représentant la Visitation; dans la case du milieu qui s'élève de quatre pieds se trouve un Christ d'argent doré ayant à gauche une figure représentant la Vierge et de l'autre S. Joseph (S. Jean?) La croix est surmontée d'un ouvrage en filagrame d'architecture gothique; dans la cinquième case se trouve deux figures représentant l'Apparition de Jésus à Madeleine; dans la sixième deux autres figures représentant Jésus et S. Thomas, et enfin dans la septième l'on voit une figure représentant S. Bertin à genoux. Quelques-unes de ces figures ont jusqu'à quatorze pouces de hauteur. Le tout est enrichi de pierreries qui ne sont pas de grand valeur, puisque ce sont tous cristaux colorés de différentes manières. Au dessus de ce monument se trouve l'ancien emplacement de la remontrance. Tout l'ouvrage est composé d'un arbre d'abondance partie en cuivre doré, partie en argent ac-

compagnés d'anges et d'adorateurs en argent d'un travail très commun. Audessus des deux portes qui sont aux côtés du retable se trouvent deux châsses, l'une de S. Sylvain et l'autre de S. Folquin, lesquelles sont recouvertes de plaques et figures, partie en argent doré et partie en cuivre. Après avoir vu et examiné ces objets et que M. l'évêque nous a eu déclaré qu'ils n'étoient aucunement nécessaires au culte, avons refermés les portes qui couvrent ce retable et réaposés les scellés sous le sceau du district de S. Omer, et ayant interpellé le s. Kyndt marchand orphèvre de nous déclarer la valeur de ces objets, il nous a déclaré qu'il pouvoit y [avoir] environ 120 marcs d'argent, sans pouvoir apprécier précisément la dorure qui, en raison de ce qu'elle est ancienne est très forte, peut être d'une assez grande conséquence. Il n'a pu non plus apprécier la valeur des cristaux de différentes couleurs et de quelques perles qui ornent les figures ci-dessus détaillées.

Avons ensuite examiné la châsse de S. Bertin qui se trouve dessus l'autel à la romaine dans le chœur de la ditte église et en avant du rétable et avons reconnu qu'elle étoit en partie couverte de lames, plaques et figures d'argent doré et cuivre doré, orné de quelques pierreries dans le genre et la valeur des précédentes, d'un travail très ordinaire, et dont la valeur, sans comprendre comme dessus celle de la dorure qui est ancienne a été estimée par led. s. Kindt à trente marcs d'argent, et mondit sieur Porion, évêque dudit département, nous a également déclaré que ce monument n'étoit nullement nécessaire au culte. Avons remarqué aussi sur ledit autel un tabernacle d'un assez beau modèle recouvert en plaque d'argent et d'argent doré, fait à Lille mil sept cent quatre-vingt-deux par le s^r Baudoux, lequel a coûté vingt-quatre mille livres et que M. l'évêque a déclaré être nécessaire au culte et à la décoration de l'autel.

Nous sommes ensuite transportés dans la sacristie ou, après avoir reconnu sains et entiers les scellés mis sur les portes de l'armoire appelée le trésor, les avons levés,

avons examiné toutes les pièces qu'il renferme, les avons trouvés telles qu'elles sont décrites dans l'inventaire qui en a été fait par la municipalité de cette ville le ... ainsi que celles que nous y avons enfermés lors de l'apposition de nos scellés suivant notre procès verbal en datte du ... dont les extraits et états descriptifs seront joints au présent, et après avoir interpellé le s' Kindt de nous déclarer si quelques unes des pièces étoient d'un travail qui méritat, soit par son genre, soit par son ancienneté d'être conservé et qu'on en prit les dessins, il nous a répondu qu'il n'y en avoit aucune, et qu'il en estimait la valeur soit en or soit en argent soit en pierreries et diamants à la somme d'environ trente mille livres, et ayant invité M. l'évêque de nous dire s'il croyoit que quelques uns de ces objets devoient être conservés, ou devenoient utiles ou indispensables au culte nous a répondu négativement et ajouté que dans les circonstances présentes on ne pouvoit mieux les employer qu'en leur faisant suivre la destination prescrite par les décrets des...

Avons ensuite, accompagné et en présence que dessus, réaposés les scellés sur les dites armoires et les avons laissés à la garde du garçon de la sacristie de lad. église, les ci-devant moines de S' Bertin qui en étoient gardiens ci-devant n'ayant [voulu] s'en charger, attendu qu'ils n'ont plus de communication dans ladite église qui est devenue paroisse.

Dont et de quoi avons rédigé le présent procès-verbal, les dits jour, mois et an que dessus, et a Monsieur l'évêque signé avec nous ainsi que lesd. s^rs Kindt et Blanchet, lequel procès-verbal a été par nous rapporté au directoire du district pour être envoyé avec l'avis des administrateurs à Messieurs les administrateurs du directoire du département du Pas-de-Calais, et par eux arrêté ce qu'il appartiendra.

Signé : P. Jos. Porion, Thosse, de Wansin,
J.-B. Kindt, Blanchet.
Pour copie : Piers.

UNE ORDONNANCE MÉDICALE
CONTRE LA PESTE
vers 1400

(Communication de M. Pagart d'Hermansart, membre titulaire.)

En 1856, M. Albert Legrand analysait dans le *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*[1] « un manuscrit de l'ancien cha- « pitre de l'église Notre Dame de Thérouenne », que lui avait adressé en communication M. l'abbé Carton, résidant à Bruges. Ce manuscrit, sans date et rédigé sans aucun ordre, est écrit en caractères de la fin du XIVe siècle et de la première moitié du XVe[2]. Il contient, outre les pièces analysées par M. Legrand, un texte que nous avons retrouvé dans les notes qu'il avait recueillies alors; ce document nous a semblé curieux et nous croyons pouvoir le publier aujourd'hui, tel que M. Legrand l'a copié.

Il s'agit d'une ordonnance médicale contre la peste bubonique par maistre Chrétien « médecin « espécial du roy nostre sire après les oppinions « de tous les physiciens et médecins et conclu- « sions d'yceulx. »

1. *Bulletin historique,* t. II, p. 395 et 528 (23e, 24e et 26e livraison).
2. Il a été impossible de savoir ce qu'était devenu ce manuscrit.

C'est donc un document émané des plus savants médecins de l'époque. Nous ne savons pas où l'ordonnance a été rédigée, ni quelle autorité a réuni ces médecins, mais en marge de cette pièce intitulée : « de Peste — Copie envoyée par Me Ville de Hersignies[1] » se trouve la date de 1400, qui peut être celle de la rédaction de l'ordonnance ou celle de l'envoi de la copie. C'est au chapitre de Térouanne que cette consultation a dû être adressée puisqu'elle figure sur le Cartulaire de l'église Notre-Dame, et le roi mentionné est évidemment le roi de France, souverain de la ville et cité de Térouanne. En effet, l'évêque de cette ville enclavée dans les possessions du duc de Bourgogne, comte de Flandre et d'Artois, en était bien le seigneur spirituel et temporel ainsi que des fiefs qui s'y trouvaient, mais il relevait directement du roi de France[2].

Or, au XIVe siècle, la peste avait désolé plusieurs fois les contrées voisines de Térouanne; elle avait sévi en Flandre avec violence, notamment à Bruges, en 1359, 1360 et de 1365 à 1367; elle avait persisté dans la Flandre Maritime et dans la Flandre Wallonne, et en 1399 elle enlevait à Ypres seulement 12.000 personnes[3].

La ville d'Ypres n'était éloignée que de quelques lieues de Térouanne qui pouvait être

1. Il serait intéressant de savoir quel était ce personnage.

2. C'est ce qu'on appelait la Régale de Térouanne (*Gr. Cont. de Richebourg*, t. I, p. 159). — Courtois. *Dict. géogr. de l'arrond. de St-Omer*. — *Mém. des Antiq. de la Morinie*, t. XIII, p. 261.

3. Dr Faidherbe. *Notes médicales sur l'ancienne Flandre*, 2e série I. Lille 1897. — D'après cet auteur 40.000 personnes auraient péri en 1359 et 7.000 en 1365.

atteinte d'un moment à l'autre et où peut-être quelques cas s'étaient présentés : il était donc naturel de prendre des mesures contre le fléau. Est-ce sur la demande du chapitre que Villame de Hersignies lui envoya cette ordonnance rédigée peut-être antérieurement[1] ou bien a-t-elle été adressée directement à Térouanne par le gouvernement du malheureux roi Charles VI ? Nous l'ignorons.

Quoi qu'il en soit, voici l'analyse de l'ordonnance : Elle peut se diviser en trois parties.

Elle prescrit d'abord quelques mesures préventives, un régime pour les gens bien portants vivant pendant l'épidémie. Ils doivent éviter les fatigues, user d'aliments légers et de fruits, manger de l'oseille des prés « broyée et destemprée de vinaigre », assaisonner les viandes de vinaigre ; les jeunes gens à tempérament sanguin se feront saigner chaque mois, les gens gras useront de thériaque trois fois par semaine.

Ensuite on décrit les symptômes précurseurs de la maladie et l'on en distingue les divers cas. Assurément les médecins de cette époque n'avaient pu reconnaître la cause de la peste, ni comment le microbe récemment découvert attaque l'organisme et y chemine, mais ils avaient

1. Peut-être lors de la peste noire qui, de 1347 à 1349, enleva à Paris 80.000 personnes et atteignit beaucoup d'autres villes de France. — Dans son étude sur *la Messe pour la peste (Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* LXI. 3e et 4e livraison, mai-août 1900, p. 335), M. Jules Viard dit à propos de la peste de 1348 : « En présence d'une telle épidémie, le roi ordonna aux médecins de la faculté de Paris une consultation sur les moyens de la combattre, et des mesures furent prises pour l'enrayer ».

parfaitement étudié les caractères de cette maladie. On trouve, en effet, dans l'ordonnance que nous examinons, les trois formes d'infection encore aujourd'hui constatées[1] : la « boche desoubs lasselle », c'est-à-dire le bubon produit sous l'aisselle, « la boche en lainne », c'est-à-dire les ganglions du pli de l'aine infectés, sans distinguer, il est vrai, si ce sont les ganglions verticaux qui sont atteints, ou si ce sont ceux orientés dans le sens transversal ; puis « le boche el col au dessoubz de la boche », c'est-à-dire la tuméfaction des ganglions du cou et le bubon situé derrière la mâchoire. Le remède est la saignée immédiate, elle doit être pratiquée sur des veines et à des endroits différents, suivant que l'organisme est attaqué à tel ou tel endroit. La théorie de la circulation du sang est d'ailleurs inconnue à ces médecins qui distinguent les veines du cœur, du foie et de la tête.

L'ordonnance se termine par quelques conseils d'hygiène pour les malades et un régime alimentaire.

Les remèdes prescrits alors n'ont jamais eu d'efficacité ; la saignée est abandonnée, il n'y a pas de thérapeutique spécifique contre la peste, mais de nos jours les recherches des médecins ont continué, quelques-uns ont payé de leur vie leurs courageuses expériences, et l'Humanité a été enfin dotée d'un sérum contre la peste bubonique, ou de la vaccination préventive.

1. A. Dastre. *Revue des Deux-Mondes*, n° du 1er octobre 1899, p. 691.

1400

De peste

Copie envoyée par Maistre Wille de Hersignies[1]

On doit laissier doucez chosez à mengier comme lais, pommes et poires et nouviaux fruiz, oefs, burres et crasses yawes, miel miescé[2], et brisie fort sen vin et lui sainier cascun moiz, se on est jovene ou rouge, à grosses vaines, et mengier grant plenté du surele[3] broyée et destemprée de vinaigre et boire grant hanepée au matin non le tout — peu travillier et user du vinaigre en toutes ses viandes et souvent flairier, et ainsi faisant il morra mains de gens que se on ne le faisoit mie. — Il est bon que les cras uscent de triacle III foiz le sepmaine.

Item les commencemens de la maladie épidémieuse sont telz : premièrement quant on sent en tout sen corps sanc voleter et tressalir chà et là et frémir entre cuir et char, après on a fièvre, et après vient le boche[4] dont mors sensuit en I jour ouquel sont XXIIII heurez ; si est assavoir quil sont III membres principalz auxquelx l'impédimie queurt sus, cest assavoir au cuer le premier, selle est si forte lépidimie va au foie et diluec au cerveil par I conduit de lescen et descent du cuer et est au dessuz de lassele du foie en l'ainne et du cerveil en la gorge. — Si li boche vient on se doit garder de boire et de mangier jusques à ce que on se soit fait sainnier et se convient faire saignier incontinent quelle heure que ce soit au disner, ou au souper au de nuit, car de tant que le matière impédinmieuse demeure plus ou corps elle sespessist et ne puet passer par le pertruis de la fliemelte et ainssi la sainnié ne vault rien selle nest tost prinse.

1. Nous avons divisé ce texte par paragraphes et nous avons usé de caractères italiques pour le rendre plus facile à comprendre.
2. Mélangé.
3. Oseille des prés.
4. Bubon.

Et èst assavoir que : *se le boche est desoubs lasselle* on se doit incontinent faire saignier de la vaine du cuer au brach du costé de la boche et non mie de lautre. — *Et se li boche vient en lainne,* cest assavoir dedens le cuisse et près du membre secret on se doit faire saignier de cel costé entre le queville et le talon ou garser[1] daleir le boche en crois, — et *se boche vient el col au dessoubz de la boche* lors on se doit faire saignier du brach de ce costé de le vaine du chief qui est dessus le moyenne vaine, car ou brach a III vaines, cest assavoir le vaine du cuer, le vaine du foye et le vaine du chief; le vaine du cuer est au milieu, le vaine du foie est dessoubs et celle du cief est au dessus et est celle dont on se doit faire saignier en ce tierch cas, ou on se faiche saignier de la vaine sur le main entre pauc[2] et le doit dempres, ou on se faise garser entre II espaulles.

Et à telz maladies sont deffenduez bains, compaigniez charneles, et tout fruit sil ne sont aigre; à ottroyer sont petiz pouchins avec yauwe et surelle, poisson à escaille, rosti sur le gril, avec vinaigre, lait d'amandes bouli, tisane, vin avec foison d'yauwe.

Fait par Maistre XX^les^, médecin especial du roy nostre sire, après les oppinions de tous les phisicyens et médecins et conclusions dyceulx.

1. Scarifier.
2. Pouce.

Saint-Omer, Imp. H. D'HOMONT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

197e livraison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 3 Janvier 1901.

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 05, et M. le Président annonce que MM. Revillion, H. de Givenchy, Pagart d'Hermansart, Marion et Ch. de Pas se sont excusés de ne pouvoir y assister. Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observation.

Dons et hommages.

Outre les publications périodiques, la Société a reçu, à titre d'hommage d'auteur, de M. H. Duméril, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, membre honoraire de la Société :

Du rôle politique et social des académies sous l'ancien régime, discours prononcé le 10 juin 1900, à la séance

publique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

Revue des Pyrénées (Tome XI, livr. 3 et 4) : *Le 37e Congrès des Sociétés savantes tenu à Toulouse en* 1899. Fascicule écrit en collaboration avec M. J. de Lahondès, et quelques autres membres des sociétés savantes de Toulouse.

Remerciements.

Correspondance.

— Accusé de réception, du Ministère de l'Instruction publique, des exemplaires de la dernière livraison du Bulletin destinés à être transmis aux Sociétés correspondantes.

— Le 4 décembre 1900, M. le Chef du Bureau du service de l'Exposition du Ministère de l'Instruction publique annonce le renvoi des planches et gravures qui ont été exposées par la Société avec les publications.

— Par lettre en date du 5 janvier, l'Académie de Vaucluse demande à la Société de correspondre avec elle et de consentir à l'échange des publications.

La Compagnie, considérant qu'il est de son intérêt d'étendre de ce côté les relations, émet un avis favorable à la demande.

— Le 21 décembre, M. H. Duméril, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, témoigne sa gratitude à la Société qui l'a élu membre honoraire à la dernière séance.

— La Société archéologique et historique du Limousin fait part de la perte qu'elle vient de faire en la personne de son Président, M. le Chanoine Arbellot, Correspondant honoraire du Comité des Travaux historiques. Les membres de la Société des Antiquaires de la Morinie adressent, à cette occasion, à leurs collègues de Limoges, l'expression de leur confraternelle sympathie.

— Le 20 décembre, M. Decroos expose, par une lettre adressée à M. le Président, que ses occupations profes-

sionnelles, absorbant la totalité de son temps disponible, le contraignent à résigner ses fonctions de Trésorier. Il le prie en conséquence de vouloir bien le décharger de cette besogne et l'assure qu'il n'en restera pas moins, comme auparavant, attaché et dévoué à la Société.

M. le Président se fait l'interprète de ses collègues pour exprimer à M. Decroos les regrets que leur cause cette détermination. En présence des raisons majeures qu'il met en avant, il ne croit pas pouvoir insister pour le prier de revenir sur sa décision ; mais il tient à le remercier des services qu'il a rendus dans les fonctions qu'il a remplies avec tant de dévouement.

Il sera, en conséquence, procédé, dans la prochaine réunion, à la nomination d'un nouveau Trésorier.

Elections.

L'ordre du jour appelle les élections sur les candidatures proposées à la dernière séance. Le scrutin ayant donné lieu à la majorité des voix en leur faveur, M. le Président proclame Membres correspondants :

MM. Quarré-Reybourbon, membre de la Commission historique du Nord, à Lille.

A. Guesnon, correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique, à Paris.

Membre honoraire :

M. L. Guillemin, publiciste, à Aire-sur-la-Lys.

Avis sera donné aux nouveaux Membres de leur nomination.

Candidature.

MM. l'abbé Bled, Revillion et l'abbé Lesenne présentent la candidature, comme Membre titulaire, de M. l'abbé A. Dusautoir, à Saint-Omer.

Le vote est renvoyé, conformément au règlement, à la prochaine séance.

Comptes de l'année 1900.

M. le Trésorier donne l'exposé des comptes de l'exercice

1900 et soumet à la Compagnie les pièces qui en forment le détail. Il résulte de l'état des finances actuel que la Société a pu, dans l'année qui vient de s'écouler, continuer à amortir le lourd excédent de passif qui la grevait encore l'année dernière. Il reste encore à solder une somme de près de mille francs, qui sera couverte par la subvention du Conseil général. La situation s'est donc améliorée à ce point de vue; mais cela tient à ce que l'on a dû retarder l'impression du volume des Mémoires, qui va être reprise activement cette année.

L'examen des comptes est renvoyé à une Commission composée de MM. de Noircarme, van Kempen et Charles de Pas.

Communication au Congrès des Sociétés savantes de 1901

M. l'abbé Bled fait passer sous les yeux de ses collègues les bonnes feuilles des listes des dignitaires de l'église de Térouanne, qui doivent figurer en tête du Recueil des Chartes de Thérouanne dont l'impression a été décidée dans la séance du 4 Janvier 1900 (v. Bulletin, t. X, p. 491).

L'auteur fait remarquer que ce travail préliminaire, d'une si grande importance, répond à une des questions posées au Congrès des Sociétés savantes depuis quelques années. Pour 1901, la question 8e de la Section d'Histoire et de Philologie est ainsi conçue : « Etablir et justifier la chronologie des fonctionnaires ou dignitaires civils ou ecclésiastiques dont il n'existe pas de listes suffisamment exactes ». M. l'abbé Bled croit, en conséquence, se conformer à un des desiderata de la Société en lui proposant de soumettre cette communication au Congrès des Sociétés savantes qui s'ouvrira à Nancy en Avril 1901.

La Compagnie accepte avec empressement l'offre de son Président et, en lui adressant ses remerciements, le charge de présenter son travail au Congrès de Nancy.

Communications.

M. l'abbé Bled dépose sur la table, de la part de M. Revillion, empêché d'assister à la séance, un curieux exemplaire du « *Mémoire pour Messire Joseph-Alphonse de Valbelle, évêque de Saint-Omer, contre Dom Benoît Petitpas, abbé de Saint-Bertin* » relatif au procès intenté par l'évêque à l'abbé de Saint-Bertin au sujet du droit prétendu par celui-ci d'assister aux processions en crosse et en mitre. (Vol. in-4° de 46-84-48 p. Paris. Claude Simon. 1735.) Ce livre, relié aux armes de Mgr de Valbelle, est particulièrement intéressant en ce qu'il est longuement annoté de la main de ce prélat. Les notes contiennent des documents originaux et curieux à lire : et M. l'abbé Bled croit devoir donner lecture d'un passage écrit vis-à-vis la page 24 où l'annotateur, discutant la prétention de l'abbaye de Saint-Bertin d'avoir eu, au commencement de sa fondation, son cimetière à l'emplacement de l'enclos actuel du chapitre, donne sur un ancien cimetière de Longuenesse les détails qui suivent : Mémoire annoté par Mgr J. de Valbelle.

Le père Mabillon doutoit de la vérité de cette donation. Voyez cy aprez à la page 27 de ce Mémoire : et sil avoit scû ce que Nous avons appris depuis peu, il n'aûroit point hésité à déterminer le lieu où fut placé le cimetière destiné à enterrer les Moines de Saint Bertin. Le voicy. Je fus prié par les habitans de Longuenesse en lan 1736 de permettre quon batit sur le cimetière dudit Longuenesse une Maison pour le clercq de la paroisse et une école. Je laccorday et en faisant les fondations on trouva l'un à coté de l'autre une trentaine de tombeaux de pierre de taille dans lesquels on ne trouva que des ossements d'hommes et jamais daucun enfant. Les fondations faites, les habitants trouverent que cette Maison étoit trop voisine de leur église, et qu'à cause des accidens qui surviennent par le feu, il convenoit de l'éloigner. Lon ouvrit donc la terre à cinquante ou soixante pas de cet endroit, et en tirant sur la même ligne du terrain déjà creusé. Lon y trouva encore une trentaine de tombeaux de même fabrique et ancienneté sans aucun ossement denfans. Cimetière découvert à Longuenesse.

Cette singularité fit que les paisans du village dirent que Mrs de St Bertin en rebatissant une ferme quils ont audit lieu de Longuenesse y trouverent il y a 30 ans ou environ quinze ou vingt tombeaux de meme structure, et quils ajoutèrent que ces Mrs avoient été très fort étonnes lors qu'on avoit fait cette découverte et quelle étoit parvenue jusques à eux.

Tout cela fait voir que Longuenesse qui est sur une hauteur à une portée de Mousquet de la ville de St Omer telle quelle est aujourdhuy, et qui existoit autrefois bien plus proche étoit le cimetière donné par saint Omer à son disciple saint Bertin pour y enterrer ses moines, et que leglise cathédrale ny le terrain qui lenvironne ne fut jamais destiné à cet usage.

Jajouteray qu'étant allé faire la visite de cette paroisse en juin 1736, le curé du lieu me dit que les tombeaux dont s'agit faisoient un espace de quarré comme un cloitre, et quil y avoit une espece de tradition dans le village, quoique bien obscure, que les moines de St Bertin avoient dans le lieu dont sagit un cloitre dune grandeur immense, sous lequel on trouvoit depuis quelques années tous ces tombeaux, et que léglise paroissiale étoit dans le centre de ce quarré, dont elle étoit la chapelle avant son érection en paroisse : cette église paroissiale est à la nomination de labbé de St Bertin : il est patron, seigneur, décimateur de la dite paroisse.

M. l'abbé Bled a pu avoir en même temps en communication un second exemplaire de ce livre exactement semblable et avec les mêmes annotations manuscrites. Mais il est facile de constater que ce n'est qu'une copie du temps ; il rapproche en effet des deux exemplaires quelques lettres qu'il possède écrites de la main de Mgr de Valbelle ; les membres présents sont unanimes à constater, d'après la similitude absolue des écritures, que l'exemplaire authentique est bien celui donné par M. Revillion.

La Compagnie adresse à son Vice-Président ses plus vifs remerciements

Analyse de papiers pro-

— M. l'abbé Bled expose ensuite qu'il a soumis à M. A. Guesnon, correspondant honoraire du Ministère à Paris,

les papiers qui constituaient l'ancienne reliure du Missel de Thérouanne appartenant à la bibliothèque de la Société. Ces papiers ont déjà été présentés dans la séance du 4 décembre 1899 (v. Bulletin, livr. 192, p. 435), et M. Legrand a donné dans la séance du 4 janvier 1900 un rapport détaillé sur des chansons qu'on lisait sur un des feuillets (v. ibid., livr. 193, p. 487). M. Guesnon a procédé à un classement méthodique de tout l'ensemble, et en donne, avec sa compétence habituelle, une analyse aussi complète que possible. Cette note très curieuse est écoutée avec intérêt par les membres présents qui chargent M. l'abbé Bled d'en remercier M. Guesnon, et de le prier d'en donner une rédaction définitive qui puisse prendre place dans le Bulletin.

venant d'une ancienne reliure.

— M. C. de Pas, conservateur du Musée, qui s'est excusé de ne pouvoir assister à la séance, fait présenter à la Société par M. le Secrétaire une très importante trouvaille mérovingienne qui vient d'être mise à jour à Marœuil, et dont le Musée de Saint-Omer a pu faire l'acquisition.

Trouvaille mérovingienne à Marœuil.

Cette découverte comprend :

1° Une plaque de ceinturon, ou plutôt de harnachement, à cause de sa très grande dimension (47 centimètres de longueur sur 12 1/2 de largeur), pièce en très bon état comprenant la boucle et la plaque en trois parties recouvertes d'argent damasquiné, et ornées de clous de cuivre.

2° Une plaque et boucle semblables à la précédente, mais en mauvais état, et ne paraissant pas, par suite de son état de rouille, pouvoir être conservées. Cette pièce, en deux parties, n'excède pas les dimensions ordinaires de ces objets (38 centimètres) et fait ressortir, par la comparaison, les proportions inusitées de la précédente.

3° Un collier très complet composé de pierres et perles de petites dimensions.

4° Une parure en verroterie cloisonnée montée en or, comprenant une fibule, de 28 millim. de diamètre, ornée

de cinq pierres ; deux fibules semblables de 19 mill. ornées d'une pierre, et deux pendants d'oreilles, composés, outre l'anneau, d'une sorte d'hexaèdre orné également sur les six faces de pierres de même travail.

La fibule de 28 mill. et les deux pendants constituent les trois pièces principales de la trouvaille ; en état parfait de conservation, elles peuvent être mises de pair avec les plus beaux bijoux mérovingiens qui aient été trouvés dans ce pays.

5° Une parure en grenats sertis dans des montures en argent doré, comprenant deux fibules de 27 millimètres de diamètre en forme de rosaces, enchâssées chacune de huit grenats et deux pendants d'oreilles de forme et dimensions semblables à celles des pendants en or.

Les fouilles de Marœuil ont en outre mis à jour un certain nombre d'armes qui viennent d'être achetées par le Musée de Douai.

La présente trouvaille provient, pour la plus grande partie, de deux sépultures différentes. L'une renfermait le collier, la parure en or, et aussi, paraît-il, la grande boucle ; l'autre, la parure en argent doré.

Les objets présentés sont vivement appréciés par les membres de la Société qui félicitent le Musée d'avoir pu réaliser cette acquisition.

Testament de Jean Tabary. — En terminant, M. F. de Monnecove dépose sur le Bureau la copie du Testament et les extraits de l'Exécution Testamentaire de Jean Tabary, évêque de Thérouanne. Ces documents importants dont l'intérêt a déjà été précédemment exposé (v. Bulletin, t. X, pp. 312 et 395) forment un manuscrit assez volumineux.

Conformément à la décision prise dans la séance du 2 octobre 1899, il formera la première partie du tome XXVIII des Mémoires, et sera livré de suite à l'impression. L'auteur expose que divers empêchements ont retardé l'achèvement du travail. Il est dès à présent complètement terminé pour ce qui concerne la copie ; l'introduction seule n'est pas faite, mais cette lacune, qui sera du

reste comblée dans un bref délai, ne doit pas arrêter la composition du texte des deux pièces principales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 45.

Séance du 4 Février 1901

Président : M. l'abbé BLED

Secrétaire : M. J. DE PAS

La séance s'ouvre à 8 heures 10, et M. le Président annonce que MM. Revillion, Van Kempen et Decroos se sont excusés de ne pouvoir y assister. Lecture est donnée par M. le Secrétaire Général du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

M. le Colonel Morel fait don à la Société d'une petite vue à vol d'oiseau de Saint-Omer extraite d'un ouvrage édité au XVIIe siècle « à Lion, chez Thomas Amaulry libraire » et gravée par P. Pinchard. Ce document peu connu est curieux quoique assez inexact au point de vue de l'emplacement respectif des divers monuments de la ville.

— M. C. Legrand fait ensuite hommage d'une liasse importante de pièces sur la Révolution, la plupart relatives au département du Pas-de-Calais, qui viennent compléter d'une façon heureuse les dossiers de brochures que la bibliothèque de la Société possède sur cette époque.

Des remerciements sont adressés par M. le Président aux auteurs de ces dons.

Enfin M. Legrand signale dans les envois des Sociétés correspondantes les *Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry* qui relatent d'une façon détaillée (fasc. de 1899, p. 24) l'article publié récemment par M. Pagart d'Hermansart : « *Différend entre l'échevinage de Saint-Omer et Mme de Bevres* » (Cf. Bul-

letin historique, T. X, p. 365). Antoine, dit le Batard de Bourgogne, mari de Mme de Bevres, avait reçu de Louis XI, en 1478, diverses terres et seigneuries au nombre desquelles était Château-Thierry, où il fit bâtir plusieurs édifices religieux. Le musée de cette ville possède son portrait. On comprend donc l'intérêt qui s'y attache à tout ce qui se rapporte à ce personnage.

Correspondance.

— Accusé de réception de l'Académie royale des sciences d'Amsterdam des livraisons 190 à 192 du Bulletin et du dernier fascicule des Chartes de Saint-Bertin.

— Par lettre du 11 Janvier, M. L. Quarré-Reybourbon remercie M. le Président de sa nomination de membre-correspondant.

— Le 12 Janvier, M. A. Guesnon témoigne également sa gratitude à la Société qui l'a élu membre-correspondant.

— Le 31 Janvier, la Société Académique de Cherbourg fait part de son intention d'offrir un souvenir à son Président à l'occasion de ses 80 ans, et sollicite des Sociétés correspondantes des adhésions à la souscription qu'elle ouvre à cet effet.

La Compagnie, tout en appréciant hautement la motion qui lui est adressée, regrette que ses ressources ne lui permettent pas de répondre aux demandes de ce genre.

39e *Congrès des Sociétés savantes à Nancy*

Par lettre en date du 7 Janvier, M. le Ministre de l'Instruction publique donne confirmation de l'ouverture du 39e Congrès des Sociétés savantes à Nancy, le 9 Avril 1901. Les conditions de délivrance de billets à prix réduit sont les mêmes que les années précédentes, et la liste des délégués doit être envoyée avant le 1er Mars.

La Société désigne cette année, pour la représenter à cette session, MM. l'abbé Bled, Félix de Monnecove, C. Legrand et César de Givenchy.

Rapport de la Commission des comptes.

Le rapport présenté par la Commission chargée de vérifier les comptes de l'exercice 1900 constate que l'exposé détaillé, présenté à la dernière séance par M. le Trésorier, donne clairement la situation financière telle qu'elle se présente au 1er janvier 1901. Aucune observation n'est présentée sur les conclusions proposées à la Société, et des remerciements sont adressés de nouveau à M. le Trésorier.

Nomination d'un Trésorier.

L'ordre du jour appelle ensuite la nomination d'un Trésorier en remplacement de M. Decroos. Le choix de la Compagnie se porte sur M. Charles de Pas.

M. le Président se fait l'interprète de ses collègues pour exprimer au nouveau Trésorier leurs remerciements de ce qu'il consent à assumer cette charge.

Élection.

Un scrutin est ouvert sur la candidature proposée à la dernière séance. Le dépouillement ayant donné lieu à la majorité des voix en sa faveur, M. l'abbé Dusautoir, aumônier à Saint-Omer, est proclamé par M. le Président membre titulaire.

Avis lui sera donné de sa nomination.

Communication.

Reliques de s. Erkembode et ste Austreberthe.

M. l'abbé Bled expose que l'on vient de retrouver, sous le maître-autel de l'église du Saint-Sépulcre à St-Omer, des reliques importantes de saint Erkembode et de sainte Austreberthe. Il rappelle qu'il a publié en 1889 dans le Bulletin historique (T. VIII, p. 392) un procès-verbal du 17 prairial an VII constatant le transfert, de la cathédrale à l'église du Saint-Sépulcre, au moment de la réouverture des églises en 1799, d'un coffre contenant une grande partie des ossements de ces saints. Ce coffre n'avait pu jusqu'à présent être retrouvé, mais des recherches plus minutieuses viennent enfin d'aboutir, et on a pu constater

qu'il est bien conforme à la description donnée par le procès-verbal précité. De plus, pour confirmer l'authenticité des reliques, l'autorité ecclésiastique vient de faire procéder à une reconnaissance solennelle, appuyée sur le témoignage de plusieurs médecins, qui a conclu à la certitude presque absolue que l'on se trouve bien en présence des ossements transférés en 1799.

Lectures.

Une tempête à Hesdin en 1589, *poème de la fin du XVI*e *siècle.* M. C. Legrand a relevé dans les Œuvres poétiques de Jean Loys, Douaisien, ouvrage imprimé à Douai en 1613, un curieux poème retraçant le tableau et les ravages d'une tempête à Hesdin en 1589. Il fait ressortir que cette œuvre n'est pas seulement curieuse au point de vue bibliographique ou littéraire, mais aussi au point de vue historique; car, au sujet des dégâts causés par le cyclone, l'auteur décrit en détail l'église de la ville et les vitraux qui l'ornaient. Il est à remarquer que ces renseignements, non plus que l'existence de l'événement en lui-même, ne semblent avoir été relatés par les auteurs qui ont écrit sur Hesdin. C'est donc un document local presque inédit; aussi la Compagnie, en remerciant M. Legrand, décide que sa note sera insérée dans le Bulletin.

Les Greffiers de l'Echevinage de Saint-Omer. M. Pagart d'Hermansart donne lecture de la suite de son intéressante étude dont une première partie a été lue à la séance du 3 décembre 1900. (V. Bulletin historique, t. X, p. 593.) Après s'être occupé du recrutement du greffier principal, il expose ses attributions tant comme secrétaire de l'administration municipale que comme greffier du tribunal échevinal. On voit cet officier intervenir dans l'élection annuelle du Magistrat, en réglant les formalités et le cérémonial en usage, assignant les places aux nouveaux élus, et donnant lecture du serment prêté par les différents corps de l'échevinage. Il tient les registres au

renouvellement de la loi, et est préposé à la garde des archives.

Une seconde partie est consacrée au greffier criminel et de police, dont les fonctions sont assez complexes. Il est chargé, en matière criminelle, de tenir registre des divers commandements qui se faisaient aux bourgeois, des décrets de prise de corps, etc.; il veille également à ce que les procès soient instruits et jugés promptement. En matière de police, il tient registre des audiences du petit auditoire, il s'occupe du recensement des troupes de passage, et est chargé de diverses attributions accessoires, telles que celles relatives à l'enregistrement de certains contrats passés devant les échevins et à la réglementation de l'assistance des corps de métier et des petits officiers de ville aux processions.

Le travail de M. d'Hermansart emprunte un intérêt particulier au développement de certaines matières touchant l'ancienne administration municipale. C'est ainsi que la transcription des différentes formules de serments et les listes des titulaires des charges sont l'objet d'une étude étendue et documentée. Enfin les pièces annexes contiennent un exposé détaillé de tous les registres existant encore, soit aux archives municipales de Saint-Omer, soit aux archives départementales. Ces renseignements, utiles à connaître et à consulter, n'ont pas encore été consignés d'une façon aussi complète, et trouvent ainsi place dans l'histoire des greffiers dont ils forment un complément naturel.

Cette lecture clôt l'ordre du jour de la séance qui est levée ensuite à 9 h. 50.

Séance du 4 Mars 1901

Président : M. l'abbé BLED

Secrétaire : M. J. DE PAS

La séance s'ouvre à 8 heures 10 par la lecture du procès-

verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

La Société a reçu, outre les publications périodiques, les hommages d'auteurs suivants :

— de M. H. Duméril : *Discours de remerciements de M. H. Duméril, élu mainteneur des Jeux Floraux, lu en séance publique le 27 Janvier* 1901.

— de M. Alph. Roersch : *Correspondance inédite du chartreux Laevinus Ammonius.* Gand, 1901.

M. le Secrétaire présente ensuite une intéressante brochure de M. Quarré-Reybourbon, sur des *plaques de foyer Lilloises,* avec nombreuses reproductions. M. le Président fait remarquer à ses collègues que ce travail pourrait servir de modèle à d'autres études similaires, et il rappelle que des plaques de ce genre existant à Saint-Omer ou dans les environs ont déjà été signalées à plusieurs reprises, et pourraient ainsi être réunies dans une même monographie.

Correspondance.

— Par lettre en date du 8 Février, M. l'abbé Dusautoir, aumônier à Saint-Omer, remercie la Société qui l'a élu Membre titulaire dans sa dernière séance.

— Par circulaire du 20 Février, l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Amiens envoie le sujet d'un concours qu'elle ouvre sur la question suivante : « Etendues successives et comparatives des Pays de Langue Picarde, de la Province et du Gouvernement général de Picardie, du XIIe au XVIIIe siècle ».

— Le 25 Février, M. le Président de l'Union Faulconnier, à Dunkerque, demande à effectuer l'échange de son Bulletin trimestriel avec les publications de la Société des Antiquaires de la Morinie.

La Compagnie décide d'accepter cette proposition qui procurera à la Bibliothèque des publications d'un réel intérêt local.

— Une demande semblable est faite de la part du Président de la Société historique et archéologique de Charente, à Angoulême. Il est décidé également qu'il y sera répondu favorablement.

Candidature.

MM. l'abbé Bled, C. Legrand et J. de Pas présentent la candidature, comme Membre honoraire, de M. Eugen Goldstücker, de Berlin.

Conformément au règlement, le vote sur l'admission définitive est renvoyé à la prochaine séance.

Communications.

M. Casier, membre-correspondant à Bléquin, envoie la copie de deux inscriptions du XVIIIe siècle qu'il a relevées dans l'église d'Alquines. L'une d'elles concerne Fr. M. Luto, curé de cette paroisse, et l'autre L. M. Clipet, marchand drapier. Ces documents auront leur place désignée dans l'Epigraphie départementale. En conséquence la Société ne peut leur donner place dans ses publications.

Le même membre envoie la copie d'un acte d'institution de bailli de la seigneurie de Bléquin au nom du sieur Liévin Casier, de Bléquin, à la date de 1784. Il en est donné lecture, et des remerciements sont adressés à M. Casier.

Fouilles de Thérouanne.

— M. le Secrétaire lit ensuite une note insérée dans le Bulletin de la Société des Antiquaires de France (3e trimestre 1900, p. 201) mentionnant un rapport lu par M. Enlart sur les fouilles de la cathédrale de Thérouanne, et, en particulier, sur diverses reproductions de sculptures et de pavements historiés incrustés du XIIIe siècle.

Bans rendus à Saint-Omer en 1389.

— Le même membre signale dans le Bulletin historique et philologique du Ministère (Année 1900, n°s 1 et 2, p. 71) la communication intéressante, faite par M. Pagart d'Hermansart, de commandements et bans rendus en 1389 par le Magistrat de Saint-Omer. Ces textes, en raison de leur ancienneté, étaient curieux à reproduire en ce qu'ils per-

mettent de se rendre compte de la physionomie de tels documents. L'ordonnance de police appelée « commandement » se rendait, on le sait, chaque année, par le nouvel échevinage à son entrée en charge et était valable ainsi d'une Epiphanie à l'autre. Les dispositions qui y sont relatées concernent l'interdiction du port d'armes, la fermeture et la tenue des tavernes et des étuves, le droit d'asile accordé aux bannis dans les églises, les heures d'audience de l'échevinage, le règlement des repas des « espouzailles », l'heure des cérémonies nuptiales, ainsi que celle des funérailles, etc... Sur le même registre, et immédiatement à la suite, se trouvent consignés les « bans de my mars et d'août ». Ils contiennent des règlements de voirie, de pêche, de surveillance de récoltes, etc... Mais ce qui les rendent particulièrement intéressants, c'est qu'on y relève un article visant les ouvriers sans travail, punissant de bannissement et de pilori le valet inoccupé et qui ne sait pas de métier. L'auteur de la communication fait ressortir l'importance de cette rigoureuse prescription, car, ainsi qu'il le dit : « dans les villes du moyen-âge, où les règlements locaux limitaient la production et rendaient la concurrence complètement étrangère aux principes économiques, le travail était assuré à tous, et il était naturel de ne pas admettre qu'un ouvrier valide ne voulût ou ne pût travailler. »

Frais d'un procès criminel à Béthune (1517).

Le même fascicule contient une communication de M. le Cte A. de Loisne sur « *les Frais d'un procès criminel à Béthune en* 1517 ». Ce texte curieux nous montre toutes les phases d'une instruction criminelle qui a épuisé tous les degrés de juridiction, soit à Auxy, lieu du crime, à Béthune, à Arras et au parlement de Paris. Les frais, y compris le déplacement du bourreau d'Arras, mandé à Béthune pour procéder à l'exécution de la condamnation capitale, se sont élevés à 79 livres 18 sous, ce qui équivaut à environ 1654 francs de notre monnaie actuelle et il est à remarquer que la durée de tout le procès n'excéda pas deux mois, ce qui fait conclure à M. de Loisne que

« si la justice civile marchait *pede claudo,* on ne pouvait en dire autant de la justice criminelle. »

Marque de reliure de Christophe de Morlet.

— En terminant, M. J. de Pas fait passer sous les yeux de ses Collègues un exemplaire de l'*Armorial du Bibliophile,* par Joannis Guigard (Paris, Emile Rondeau, 1890, 2 vol. in-8). Cet ouvrage a donné la reproduction de plusieurs marques de reliure de prélats de Saint-Omer, parmi lesquelles celle de Christophe de Morlet. La présentation qui a été donnée, dans la séance du 5 Novembre 1900[1], de la plaque d'ex-libris de cet évêque, donne de l'intérêt à la présente communication qui, bien que tardive[2], mérite d'être signalée. Cette marque a également échappé aux auteurs de l'*Histoire sigillaire de Saint-Omer,* et il est à remarquer que l'indication des émaux donnée par M. J. Guigard est encore différente, puisque d'après lui les forces sont d'or sur azur, tandis que selon les auteurs audomarois, elles sont d'argent sur azur, et, d'après les hachures de l'ex-libris, d'azur sur argent.

Il ne semble pourtant pas que la marque de reliure donne sur ce point un renseignement plus précis que l'empreinte sigillaire vue par MM. Wallet et Deschamps de Pas. En présence de ces divergences, ne pourrait-on pas admettre comme définitives les indications des hachures de l'ex-libris ? Une affirmation catégorique serait hasardée, car il serait possible, en raison de la date de la gravure, qu'elles n'indiquent ici encore qu'une délimitation d'émaux indéterminés. On sait, en effet, qu'en 1632 le système des hachures indicatives des couleurs était à peine connu, et avait été, suivant l'attribution commune, introduit peu d'années auparavant par le jésuite romain Silvester à Petra Santa. Mais on peut considérer qu'en 1631 Philippe de Lespinoy le suivait

1. v. Bulletin historique, 196e livraison, p. 589.

2. L'ouvrage dont il est fait mention ici n'existe pas dans les bibliothèques de Saint-Omer, et il ne nous a pas été possible de le consulter plus tôt.

d'une façon constante dans son ouvrage : *Antiquitez de Flandre,* imprimé à Douai en 1631. Il serait dès lors possible que le dessin exécuté dans ce même pays pour Christophe de Morlet ait été gravé suivant le système nouvellement admis.

L'armorial de M. Guigard donne également la reproduction des marques de reliure de l'abbé de Saint-Bertin Béthune des Planques, et des évêques de Saint-Omer Blazeus, de Bryas et de Valbelle. On remarquera, du reste, qu'il est bien incomplet, et que plusieurs marques connues de dignitaires ecclésiastiques de Saint-Omer ne s'y trouvent pas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 35.

Le Secrétaire-général,
J. DE PAS.

Jean MANSEL, d'Hesdin

Historien du XVe siècle

(Communication de M. l'abbé O. Bled, membre titulaire.)

M. L. Delisle signalant dans le *Journal des Savants* (janvier 1900) les manuscrits de l'abbaye de Notre-Dame aux Ecossais à Vienne, a exhumé d'un long oubli un auteur fort ignoré aujourd'hui et qui eut au xve siècle une grande renommée. Il s'agit d'un fils de l'ancienne ville d'Hesdin, sœur cadette de la ville de Thérouanne, comme elle vaillante et malheureuse, et disparue avec elle dans un commun désastre. Empressés à recueillir tous les souvenirs qui se rattachent à notre vieille Morinie, nous entendrons avec intérêt et profit le maître qui nous parle si pertinemment de Jean Mansel, historien et compilateur du xve siècle.

C'est à peine si les auteurs qui ont parlé spécialement de la ville d'Hesdin ont pu nous dire quelques mots de leur concitoyen. Le docteur Danvin a bien, dans son *Histoire du Vieil Hesdin,* un chapitre consacré aux « Personnages remarquables nés à Hesdin » ; mais il n'a su qu'emprunter à Arthur Dinaux l'analyse que Jean Mansel donne lui-même de son œuvre. Du reste. pas un mot de biographie : l'homme lui est entièrement inconnu. M. l'abbé Fromentin, dans son chapitre « Les gloires d'Hesdin », fait de J. Mansel

un J. *Mentel,* et n'en parle que pour en dire une chose controuvée.

Comme on le pense bien, l'œuvre de l'historien Hesdinois et les manuscrits qui la contiennent intéressent l'érudit administrateur général de la Bibliothèque nationale tout autrement que l'auteur lui-même.

La biographie n'est qu'une introduction à une savante étude dans laquelle M. L. Delisle analyse et compare soixante-cinq manuscrits de l'œuvre de J. Mansel qu'il a pu connaître dans les bibliothèques de Paris et de la province, à Vienne, à Londres, à Genève, à Berne, à Bruxelles, à Gand, à Copenhague, etc. Néanmoins, dans cette biographie, tout incidente, le savant bibliophile nous dit sur le personnage beaucoup plus que nous n'en pourrions lire ailleurs. C'est pourquoi nous extrayons de son article sur la *Fleur des Histoires de Jean Mansel* la meilleure des notices parues sur Jean Mansel, une des « Gloires d'Hesdin ».

« La *Fleur des Histoires* est une vaste et assez « indigeste compilation d'histoire universelle, « composée vers le milieu du xve siècle pour « Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, par Jean « Mansel, de Hesdin.... Le texte de la *Fleur des* « *Histoires* n'a pas encore été l'objet d'un examen « critique, et le nom de l'auteur Jean Mansel, ne « figure pas même dans la nouvelle édition de la « *Bibliotheca historica medii ævi* de Pothast. Dans « un article insignifiant de la *Bibliothèque histo-* « *rique de la France,* il est appelé Jean Mantel.

« C'est à peine si quelques lignes ont été consa- « crées à cet écrivain dans la *Nouvelle biographie* « *générale,* et dans la *Biographie nationale* publiée « par l'Académie royale de Belgique. Ce qu'on sait « de sa vie se réduit aux faits suivants, dont « la connaissance des plus notables est due

« aux recherches de M. Alexandre Pinchart[1].

« Jean Mansel appartenait à une famille de Hes-
« din en Artois. Il y remplissait en 1449 la charge
« de receveur du domaine du duc de Bourgogne,
« fonction dont il se fit relever le 10 août 1470, en
« invoquant « son anchin eage et la foiblesse et
« débilitation de sa personne ». Il dut mourir
« en 1473 ou 1474.

« Au cours de l'année 1454, il acheva dans la
« ville de Hesdin une compilation qu'il intitula
« *Les Histoires romaines*. A une époque anté-
« rieure, il avait, à la demande de Philippe le Bon,
« duc de Bourgogne, rédigé une grande encyclo-
« pédie historique, *La Fleur des Histoires,* qui eut
« un véritable succès et sur laquelle nous allons
« donner quelques détails. Il est encore l'auteur
« d'un « livre appelé *Vita Christi* » dont la Biblio-
« thèque de l'Arsenal[2] possède une belle copie
« faite par Thiérion Anseau pour Baudouin de
« Lannoy. »

Dans une note complémentaire, parue dans le cahier de Mars du même *Journal des Savants,* M. L. Delisle signale, sur l'indication de M. Guesnon, à qui, dit-il, tout ce qui concerne l'Artois est familier, qu'il a existé deux personnages du nom de Jean Mansel. Tous deux figurent dans un document de l'année 1459 : Jean Mansel, conseiller du duc et receveur général des aides d'Artois, et maître Jean Mansel, conseiller du duc et son procureur général d'Artois.

C'est au receveur des aides d'Artois qu'il convient d'attribuer la *Fleur des Histoires*.

Il a dû aussi, ajoute M. L. Delisle, composer un ouvrage sur la Passion de Notre-Seigneur.

1. *Messager des Sciences historiques,* 1860, p. 135.
2. Ms. 5205.

UNE TEMPÊTE A HESDIN EN 1589

(Communication de M. C. Legrand, membre titulaire.)

En parcourant un volume contenant les Œuvres poétiques de Jean Loys, « Douysien, licentié es droicts » éditées en 1613 [1], nous avons rencontré une pièce de vers intitulée « *Discours de la ruine* « *advenue sur la ville de Hesdin par horrible* « *tempeste le 25 de Juillet l'an 1589* ». Elle est dédiée « à noble et illustre seigneur I. de Drenc- « wairt, wisconte de Dormael, trésorier général « de Philippe le Grand, roy des Espaignes et des « Indes ».

Les auteurs qui ont traité de l'histoire de la ville d'Hesdin, du moins ceux dont nous avons les ouvrages entre les mains, n'ont pas fait mention de cette tempête dont les ravages ont cependant dû être importants : s'il faut ici faire la part de l'exagération dans laquelle le poète, emporté par son imagination, a dû se laisser entraîner, il n'en est pas moins vrai que les maisons eurent beaucoup à souffrir, et tout particulièrement l'église d'Hesdin, sur laquelle l'auteur nous donne des détails intéressants qu'il nous a paru bon de reproduire.

Jean Loys commence par nous tracer un tableau champêtre des environs d'Hesdin, d'une saveur

1. Les œvvres poétiques de Iean Loys Dovysien, licentié es droicts divisées en IIII liures... à Dovay, de l'Imprimerie de Pierre Avroy.... 1613. in-12 de 243 pages.

toute virgilienne : les foins étaient coupés, les moissons jaunissaient : les oiseaux « chiflotoient » dans les arbres..... Soudain des nuages de grêle s'amoncellent ; la tempête se déchaîne : la foudre « drille, brille » ;

« Le tonnerre non moins que le foudre irrité
« Tempeste, gronde, bruict sur la pauvre cité
« Et d'un long hurlement bourdonne, tonne, estonne.....

Les rivières débordent : les arbres, sous la rafale, « soudain perdent l'honneur de leurs perruques vertes »..... Enfin tout s'apaise, et les bons bourgeois, reprenant peu à peu confiance, sortent des caves où ils s'étaient blottis et vont constater l'importance des dégâts. Hélas ! les tuiles des toits ont été arrachées par la violence de l'ouragan : les vitres sont brisées, les planchers ouverts : on trouve des oiseaux morts, des poissons sortis du lit des rivières ; les arbres ont leurs branches cassées :..... mais l'église avait particulièrement souffert, et ce qui augmente encore le désespoir de la population, ce fut

« de veoir à son œil
Du sacré bastiment les bluëtantes festes,
Estre faites le ioüet des ireuses tempestes ;
Que l'escadron gresleur se choquant fier, et roid
Descouurait au Soleil les planches de son toit ;
Ayant fait rejaillir iusques aux haultes nües
Les esclatz dru-brisez de ses ardoises bleües.

Dans les murs de Hesdin de la ville au milieu
Un temple estoit sacré à la Mère de Dieu,
Où le peuple zelé, s'assambloit à grand' flotte
Pour presenter à Dieu son oraison deuotte.
Ce temple etoit nouueau, nouueaux ses fondemens,
Prenant auec Hesdin ses beaux accroissemens ;
Orné de deux beaux rangs de colonnes fort riches,
De porches entaillés, de braves frontispices ;
Mainte belle verrière honoroit son entour,
Et luy faisoit iouyr de la ioye du iour,
Verrières richement d'une artiste main painctes,
Où estoient du Sauueur les souffrances empraintes.

Là herissé de poil le sainct Zacharien
Tonnoit sur les pechez du peuple Isacien,
Icy monstroit aux Iuyfs leur Messie et Profete;
Là il tance un Herode aux despens de sa teste.
Là Christ rendoit aux mors l'vsvfruict de noz cieux,
Aux malades santé, aux aueugles les yeulx;
Là suant sang et eau il tierce sa priere,
Ici est empoigné d'vne troupe meurtrière,
L'un le mocque de voix, l'autre luy bat le flanc,
Là le paué rougit au pourpre de son sang;
Ici soubz le fardeau de la croix il chancelle,
Là il souffre la mort par une gent cruelle;
Plus oultre se voyoient de ses sacrez herautz
Les faictz surnaturelz, leurs fatigues, leurs maulx.
Le painctre ayant conduict ces painctures exquises
Iusques à ce grand iour des dernières assises.
Mais ce que son labeur auoit sceu pur tant d'ans
Artistement tracer sur ces verres luisans,
Et les dons élargis de ceste populace
Pour subuenir au frais de cette paincte glace,
En une heure, en un rien, (ô soubdain changement)
Tout est faict le iouët de l'orage et du vent,
Si qu'en vn tourne-main, par ce gresleux tonnerre
La gloire et le labeur du paintre chet par terre...

Si le poète a dédié sa pièce de vers au Trésorier Général du roi d'Espagne, c'est qu'il voulait faire appel à sa générosité pour effacer la trace de la tempête sur cet édifice religieux : aussi lui prodigue-t-il les formules les plus élogieuses.

... Toy vaillant Iosué de l'Eglise pauois,
Iette l'œil à ce coup sur ce temple Hesdinois,
Voy ses toits effondrez, ses verrières brisées
Et ses blanches parois tout outre crevassées :
Voy ses portaux rompus, et ses planchers ouvers,
Aux orages du ciel ses autelz descouvers
Et fais, prince deuot, que ce temple reprenne
Par toy son premier lustre et sa face ancienne...

Le « noble et illustre seigneur » fut-il attendri par les accents pathétiques et les flagorneries du poète, et délia-t-il les cordons de sa bourse aussi largement que l'aurait désiré Jean Loys? Nous n'avons pas fait de recherches à ce sujet, car nous voulions simplement signaler un événement important que les historiographes de la ville d'Hesdin avaient ignoré ou négligé.

ATTESTATION DE LA MORT DE JACQUES DE LEVRIENT

SEIGNEUR DE QUÉHEN

TUÉ AU SIÈGE DE THÉROUANNE

7 JUILLET 1553

(Communication de M. R. Rodière, membre correspondant.)

La Société des Antiquaires de la Morinie a déjà publié à plusieurs reprises des actes notariés relatifs à Thérouanne, communiqués obligeamment par deux de ses membres correspondants, MM. le Comte de Galametz, à Abbeville (v. *Bulletin historique*, t. IV, pp. 448 à 451), et R. Rodière, à Montreuil (*Ibid.*, t. IX, p. 561 et t. X, p. 449). Le document ci-après extrait d'archives particulières, vient compléter heureusement cette série intéressante.

A tous ceulx qui ces présentes lettres verront, Jehan Le Hochard, commis par l'office de Monseigneur le Sénéschal de Ponthieu, à la garde du scel roial par le Roy nostre sire estably en la Conté dudict Ponthieu, salut. Sçavoir faisons que pardevant Françoys Caisier et Jacques Le Roy, manans à Abbeville, notaires créez, mis et establis par le Roy nostre dict seigneur en icelle Conté ad ce oyr; comparans personnellement en la ville d'Abbeville nobles personnes Pierre Marin, commissaire ordinaire de l'artillerie, aagé de quarante cincq ans ou environ; Jehan de Cadiou, sieur de ce lieu, cappitaine de trois cens hommes de pied, aagé de trente quattre ans ou environ; Albret de La Plumodère, soldart au cappitaine

La Barre, aagé de vingt six ans ; Michel Le Vaulx, homme d'arme des ordonnances soubz la charge du seigneur de Villebon, aagé de quarante deux ans ou environ ; Anthoine Mallery, archier dudict seigneur de Villebon, aagé de vingt cincq ans ; Sœurs Margueritte de Clattre, aagié de soixante ans, et Margueritte Drales, aagée de cincquante six ans ou environ, Relligieuses du couvent des Sœurs Grises de la ville de Thérouenne : Ont et chacun d'eulx juré comme en droict jugement qu'ilz ont eu congnoissance de noble homme Jacques de Levriant, seigneur de Quéhen, commissaire ordinaire de l'artillerie pour le Roy nostre sire ; et que icelluy de Levriant, estant enffermé avec les dessusnommez et autres chiefz de guerre, cappitaines et subjectz du Roy en ladicte ville de Thérouenne, au camp et siège dernièrement, auroict esté homicidé faisant service en sondict estat au Roy nostre dict seigneur ; et advint le trespas d'icelluy de Levriant le septiesme jour de juing dernier passé, comme ont dudict jour expressément affermé lesdictz Marin, Le Vaulx, Mallery et sœurs. Et au regard des autres comparantz, ilz ne sont bonnement souvenans d'icelluy jour. Sy est-ce que tous lesdictz comparantz dessusnommez, et chacun de eulx, ont aussy attesté le avoir veu vif et mort durant ledict siège en lad. ville de Thérouenne ; et mesmement lesd. Marin, Le Vaulx, Mallery et Sœurs Grises, que le coup duquel il morut, faict d'une boullée de harquebouse, luy estoict à la teste, ung petit dessus l'oreille. Et davantaige ont depposé icelles Sœurs qu'elles assistèrent à ensepvelir le corps d'icelluy de Levriant, avec à son enterrement en

l'Eglise Cathédral dudict Thérouenne devant l'Imaige Nostre-Dame. Plus sont aussy comparus en leurs personnes Jacques Bernard, licencié ès loix, lieutenant particullier et magistrat pour le Roy au siège présidial d'Abbeville, aagé de trente six ans ou environ; Nicolas de May, escuier, seigneur de Seignourville, aagé de cincquante deux ans, présentement maieur d'icelle ville; sire Jehan Poiret, pbre, aagé de trente trois ans, deservant la cure de l'Eglise paroissial de Saincte Katherine en icelle ville; Me Nicole d'Acheu, aussy pbre et clercq de lad. église, aagé de cincquante deux ans ou environ; noble homme Jehan, seigneur du Maisnil, aagé de quarante huict ans ou environ, et Jacques de Laire, tapisseur aagé de quarante ans, tous demeurantz audict Abbeville; lesquelz et chacun de eulx ont semblablement juré et sollempnellement attesté pardevant lesditz notaires qu'ilz ont congneu lesdictz de Levriant, comme aussy congnoissent damoiselle Blanche d'Oultremepuich, sa relicte, demourante en lad. ville d'Abbeville, paroissienne de la dicte église Saincte Katherine, et sçavent que icelle d'Oultremepuich estoict femme dudict de Levriant, et que naguères aprez [la prinse de] ladicte ville de Thérouanne, icelle damoiselle sa relicte a faict faire et célébrer en ladicte Eglise ses services et obsecques par lesdictz curé, clercq et autres gens d'Eglise, où ont assisté entre autres lesdictz Bernard, de May, du Maisnil et de Laire; sans que ledict Levriant aict délaissé d'enffant sinon une petite fille mineur et en bas aage; aux espouzailles desquelz de Levriant et d'Oultremepuiche, solempnisées en l'Eglise Sainct Georges dudict

AAbbeville, environ a cincq ans, assistèrent entre autres lesdictz de May et de Laire, comme ilz ont aussy affermé. Et pareillement damoiselle Nicole de Levriant, femme d'icelluy de May et sœur dudict deffunct, pour ce aussy comparante, par auctorité de sondict mary, et aagée de trente deux ans ou environ. Dont et desquelles choses, de la part d'icelle d'Outremepuich, relicte, tant en son nom que comme mère tutrice aiant emprins l'administration et garde noble de leur dicte fille, et du postume dont elle se dict enchaincte, ont esté requises et à elle octroiées ces présentes lettres, à luy servir et valloir ce que de raison, où et quant il appartiendra. En tesmoing de ce, nous, à la rellation desdictz notaires, avons mis à ces présentes lettres ledict scel roial, sauf en autres choses les droictz du Roy nostre dict seigneur et l'autruy. Qui furent faictes et expédiées en lad. ville d'Abbeville le septiesme jour de juillet l'an mil cincq cens cincquante trois.

F. CAISIER. J. LE ROY.

Sur le repli : LE PRÉVOST. Collation faicte.

(Original parchemin ; sceau royal de la comté de Ponthieu.)

20 JUIN 1554

Autre attestation, portant que Léonard de Levrient est bien fils posthume de Jacques, « déceddé au service du Roy en la ville de « Thérouenne, durant que les Bourguignons y « tindrent le siège l'an dernier passé. »

(Original parchemin ; même sceau.)
(Titres de la famille de Levrient, faisant aujourd'hui partie des archives de M. le Mᵉ de Longvilliers.)

SAINT-OMER. — TYP. H. D'HOMONT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

198e livraison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 1er Avril 1901

Président : M. l'abbé BLED

Secrétaire : M. J. DE PAS

La séance s'ouvre à 8 h. 10 et M. le Président annonce que MM. Révillion et d'Hermansart se sont excusés de ne pouvoir y assister. Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

Outre les publications périodiques des Compagnies correspondantes, la Société a reçu, à titre d'hommage d'auteur :

de M. E. T. Hamy : *Note sur une sépulture néolithique de Fontvieille-les-Arles.* (Extr. du Bulletin du Museum d'histoire naturelle, 1901, n° 1).

— *La Grotte néolithique de Géménos (Bouches-du-Rhône).* Remerciements.

M. l'abbé Bled dépose ensuite sur la table, de la part de M. H. Duméril, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, membre honoraire, un petit atlas hollandais de 1786, in-8°, édité à Amsterdam.

Ainsi que le dit l'honorable Membre dans sa lettre d'envoi, cet atlas est curieux à un double titre : d'abord à cause des cartes nombreuses et assez nettes qu'il renferme, ensuite parce qu'il prouve qu'à la veille de la Révolution, le souvenir n'était pas perdu de l'ancienne unité des diverses provinces des Pays-Bas, depuis longtemps séparées. De plus, la géographie générale qui sert d'introduction est fort abrégée, mais la partie spéciale concernant les Pays-Bas est assez riche en renseignements.

M. le Président se charge de témoigner à M. Duméril la gratitude de la Compagnie pour son envoi.

Correspondance.

Accusés de réception :

du Ministère de l'Instruction publique, des exemplaires de la 196e livraison du Bulletin, destinés à être transmis aux Sociétés correspondantes.

de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, de la 195e livraison du Bulletin.

de la Commission Impériale Archéologique, à Saint-Pétersbourg, des 194e et 195e livraisons du Bulletin.

Élection.

L'ordre du jour appelle l'élection sur la candidature présentée à la dernière séance. Le scrutin ayant donné lieu à la majorité des voix en sa faveur, M. le Président proclame Membre honoraire, M. Eugen Goldstücker, de Berlin.

Avis lui sera donné de sa nomination.

Candidature.

MM. l'abbé Bled, Pagart d'Hermansart et J. de Pas présentent ensuite la candidature, comme Membre Titulaire, de Monsieur Auguste Liot de Nortbécourt, à Saint-Omer.

Conformément au règlement, le vote est renvoyé à la prochaine séance.

Congrès des Sociétés savantes en 1901.

Suivant la décision prise dans la séance du 3 janvier dernier, M. l'abbé Bled a adressé au Congrès des Sociétés savantes la rédaction d'un rapport sur la *Publication des listes de Dignitaires de l'Église de Thérouanne.* Il en est donné lecture à la Compagnie qui en décide l'insertion dans le procès-verbal. Ce rapport est ainsi conçu :

Dans le travail dont j'ai l'honneur de donner communication au Congrès de ce jour, j'ai essayé de reconstituer sur des documents sérieux, le plus souvent sur des cartulaires, la liste des Évêques, Archidiacres, Doyens, Chantres, Écolâtres, Pénitenciers, Officiaux, Custodes ou Trésoriers, Chanceliers, Avoués de l'église de Thérouanne, si loin que j'ai pu remonter, jusqu'en 1553.

Ce recueil est destiné à servir de préliminaire à une publication que j'intitulerai *Regesta Morinensium episcoporum,* dont les premières pages sont prêtes pour l'impression.

Assurément il ne saurait être question de lire ici les quelque 600 noms, et les 1200 références et plus, relevés dans ces listes. Qu'il me soit seulement permis de donner en quelques mots les raisons de ces recherches et d'en indiquer l'utilité.

Thérouanne, l'antique capitale des Morins, cité vaillante et éminemment française, dont j'ai raconté dans un précédent Congrès la fin glorieuse[1], ville disparue jusqu'à l'anéantissement

1. La lecture faite par M. l'abbé Bled au Congrès de la Sorbonne de 1894 a été insérée dans le *Bulletin historique et philologique* du

en défendant la frontière de France, Thérouanne fut jusqu'en 1553 le siège épiscopal de l'un des plus vastes diocèses de la Gaule Belgique. Supprimé et démembré en 1559, ce diocèse servit à constituer trois nouveaux évêchés, celui de Boulogne, celui de Saint-Omer, et celui d'Ypres.

Dans les malheurs exceptionnels qui ont accablé cette ville tant de fois assiégée, incendiée, emportée d'assaut, saccagée, ruinée, et toujours reconquise, les archives épiscopales furent brûlées, dispersées, et sont aujourd'hui presqu'entièrement anéanties. Quelques débris de cartulaires retrouvés à Bruges dans un état lamentable ont permis à la Société des Antiquaires de la Morinie de publier, par les soins de Messieurs Duchet et Giry, 349 chartes ou mentions de chartes. C'est un précieux, mais bien chétif appoint de documents pour l'histoire d'une église aussi importante, et dont les titulaires furent pour la plupart des hommes d'une grande influence sur leur temps par leur savoir et leurs vertus, dont un certain nombre furent honorés de la pourpre romaine, ou exercèrent de hautes charges à la cour des rois de France. Par suite de la perte déjà ancienne des archives de cette église, la liste de ses évêques offre bien des incertitudes, quelquefois sur les noms même, souvent sur les dates. La liste donnée par la *Gallia christiana* est loin de présenter toute garantie. J'ai tenté de la reconstituer et de déterminer les vacances du siège d'une manière aussi définitive que possible, d'abord en me servant des actes émanés de la cour spirituelle de Thérouanne, puis en conférant entre elles les listes les plus autorisées.

Les évêques de Thérouanne, quelque zèle et quelque force qu'on leur suppose, ne pouvaient suffire à administrer et à visiter seuls un aussi vaste diocèse. Aux XIVe, XVe et XVIe siècles, souvent revêtus de la pourpre romaine, ou abusivement dotés de plusieurs églises à la fois, ou retenus par leur charge à la cour de France, ils gardèrent peu la résidence. Ils se donnèrent des coadjuteurs que l'on appelait alors *suffraganei*, suffragants.

Comité des travaux historiques au Ministère de l'Instruction publique, sous le titre : *Thérouanne, Une ville disparue.*

La *Gallia* en cite trois ou quatre. Sanderus, en sa *Flandria illustrata,* T. II, six ou sept, et encore très inexactement. La liste que j'en ai pu dresser en mentionne vingt-quatre.

On sait la part importante prise par les archidiacres dans les actes de l'évêque. Les auteurs de la *Gallia* ont négligé d'en dresser une liste : c'est à peine, du reste, si deux ou trois archidiacres de Thérouanne figurent dans les actes reproduits dans les *Instrumenta*. Le dépouillement des actes et l'étude d'autres sources fournissent 42 noms avec 360 références. Pour les doyens, la *Gallia* donne une liste de 21 noms : j'en ai relevé 34 avec 307 références. La liste des Chantres, des Ecolâtres, des Pénitenciers, des Officiaux, des Custodes ou Trésoriers, des Chanceliers, des Avoués n'a jamais été dressée : je cite 23 chantres avec 129 références, 13 écolâtres avec 16 références, 19 pénitenciers avec 12 références, l'obituaire fournissant à lui seul plusieurs noms, 42 officiaux avec 112 références, 22 trésoriers avec 72 références, 10 chanceliers avec 39 références, 19 avoués avec 80 références.

Quant à l'utilité qu'il peut y avoir à « Etablir et justifier la chronologie des fonctionnaires ou dignitaires civils ou ecclésiastiques dont il n'existe pas de listes suffisamment exactes[1] », je m'en rapporte au maintien, depuis plusieurs années, de cette question au programme des Congrès des Sociétés savantes, et aussi à ce qu'en ont dit des hommes compétents et autorisés. Je ne saurais prétendre que dans le cadre modeste et restreint où se renferment les présentes listes, elles apportent à l'histoire une contribution bien importante. Elles ont toutefois leur utilité. Elles donnent à connaitre, en les plaçant dans leur temps, bon nombre de dignitaires de l'église de Thérouanne jusque-là inconnus ou négligés. Elles fixent la date jusque-là incertaine de plusieurs chartes intéressantes ; elles resserrent en des termes plus rapprochés les dates flottantes de plusieurs autres ; elles corrigent même des dates erronées. En reportant, sur titres authentiques, l'archidiacre Jean de Colmieu aux années extrêmes 1202 et 1207, elles réfutent par le fait la

1. Texte de la question posée au Congrès de Nancy.

légende, accréditée par les Bénédictins de l'*Histoire littéraire de la France,* T. XI, qui lui attribuaient une vie contemporaine du Bienheureux Jean de Thérouanne. Cette vie fut écrite cent ans plus tôt par un autre archidiacre du nom de Gautier. Déjà Pertz en ses *Monumenta* avait pressenti l'erreur, et Duchet l'avait réfutée dans sa *Notice sur Jean de Colmieu.*

La liste entièrement inédite des Avoués nous montre l'avouerie de Thérouanne occupée pendant plus de deux cents ans par la famille des Arnoul et Eustache de Thérouanne, de laquelle elle passe, par les alliances, d'abord dans la famille de Conflans d'Estauges chez qui elle demeure plus d'un siècle, puis dans celle d'Anglure qui la conserve tout au moins jusqu'en 1470. C'est la dernière mention relevée. Cette haute charge, souvent importune à l'église de Thérouanne, fut-elle plus tard supprimée, ou plus vraisemblablement rachetée par les évêques ? Toujours est-il qu'elle disparaît. Dès le XVIe siècle il n'en reste plus qu'un souvenir dans la terre dite « l'Avouerie de Thérouanne » : ce n'est plus qu'une tenure en fief, dépendant de l'évêque, et dont les tenants prennent quand même le titre de « sieur advoué de Thérouanne ».

Les listes que je présente ne sont pas closes. Pourront-elles l'être jamais ? Il faudrait pour cela avoir connu tous les actes émanés des évêques et de la cour spirituelle de Thérouanne, et même tous ceux dans lesquels il est fait mention de quelque dignitaire de cette église. Elles sont certainement très imparfaites. Elles se compléteront au jour le jour. Par exemple, l'unique copie intégrale du Cartulaire de Saint-Augustin-lès-Thérouanne, abbaye de Prémontrés, fondée en 1140 par Milon évêque de Thérouanne, est venue, par une fortune singulière, échouer en cette ville de Nancy. A mon grand regret je n'ai pu l'aborder avant l'impression de cette chronologie. Ce cartulaire sera quelque jour édité ou analysé ; nul doute qu'il ne fournisse à la liste des dignitaires plus d'une date et peut-être plus d'un nom.

Le travailleur contraint d'abandonner la charrue plantée en plein sillon, se console en pensant qu'après lui une main laborieuse la poussera plus avant : il lui reste la satisfaction très appréciable d'avoir commencé.

Cette lecture est écoutée avec le plus grand plaisir par les Membres présents, qui félicitent l'auteur de signaler à la Session des Sociétés Savantes ce recueil important des Chartes de Thérouanne, et émettent le vœu que la publication de ce travail, dont trente-deux pages sont actuellement imprimées, soit poussée activement, autant du moins que le permettront les ressources financières de la Société.

Communication.

Inscriptions romaines des *Morini.*

M. F. de Monnecove expose à ses Collègues l'intérêt qui s'est attaché à la découverte faite, il y a deux ans, dans les fouilles exécutées à Thérouanne par M. de Bayenghem, d'une inscription romaine au nom de Gordien II. Ce document a fait l'objet d'une communication de M. Enlart à la Société des Antiquaires de France dans la séance du 13 Décembre 1899[1]. M. Héron de Villefosse a insisté sur l'importance de cette découverte, en faisant remarquer que le nom des *Morini* apparaît très rarement dans l'épigraphie latine.

M. V. J. Vaillant a déjà réuni les inscriptions déjà connues dans le volume de ses *Notes boulonnaises* intitulé *Epigraphie de la Morinie* (Boulogne-sur-Mer, 1890, 1 vol. in-8), pp. 117, 123, 197, nos 21, 22, 23, 26, 69, 70.

M. de Monnecove pense que sans reproduire les textes qui ne sont pas inédits, il serait intéressant de publier dans le Bulletin un énoncé sommaire de leur objet avec le nom des ouvrages qui les contiennent.

La Compagnie se range à cet avis et décide l'insertion, dans le procès-verbal, de la liste de ces inscriptions, avec les références bibliographiques que l'honorable Membre a jointes à l'appui :

1. *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France,* 4e trimestre 1899, p. 383. L'inscription a été reproduite également dans la *Revue Epigraphique,* 22e année, no 98, 1900, p. 119.

M. de Bayenghem vient d'en offrir un moulage au Musée de Saint-Omer.

1° Inscription mentionnant un personnage qualifié de *Castrensis Morini*, c'est-à-dire originaire de Cassel (signalée comme perdue); C. I. L.[1]; tome VI, 4° partie, page 2857, n° 29.692.

2° Inscription mentionnant les *Salinatores civitatis Morinorum*; C. I. L., tome XI, première partie, page 87, n° 391.

3° Inscription mentionnant un *duumvir coloniæ Morinorum*; Grüter, *Corpus inscriptionum*, tome II, page 1096, n° 6; Braumbach, *Corpus inscriptionum rhenarum*, page 380, n° 9; Orelli et Henzel, *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio*, 3° volume, page 28, n° 5211. (Ne figure pas encore au C. I. L.).

4° Inscription mentionnant un *Præfectus Cohortis primæ Morinorum*; C. I. L., tome III, page 316, 1re partie, n° 2049.

5° Diplôme militaire trouvé à Walcot (Angleterre) mentionnant la *Cohors prima Morinorum*; C. I. L., tome III, supplément, page 2981, n° LV; Bulletin épigraphique de la Gaule, tome III, pages 22 et 23.

6° Diplôme militaire trouvé à Malpas (Angleterre) mentionnant la *Cohors prima Morinorum*; C. I. L., tome III, 2° partie, page 864, n° XXI, et tome VII, page 216, n° 1193.

Lecture.

M. F. de Monnecove donne ensuite lecture d'une note sur un ancien bréviaire de Thérouanne, conservé à la Bibliothèque nationale, et signalé récemment par M. l'abbé Bled dans la « Note complémentaire sur les *Livres liturgiques de Thérouanne* (Bull. hist., T. X, p. 578). L'auteur de la notice a pu avoir entre les mains ce précieux volume dont il donne une analyse intéressante. C'est ainsi qu'il a

1. Les lettres C. I. L. indiquent, conformément à l'usage consacré, la référence au *Corpus Inscriptionum Latinarum*, publié par l'Académie de Berlin.

relevé une mention écrite sur une page de garde contenant des renseignements inédits et curieux sur la provenance et les possesseurs du manuscrit. C'est donc là un document bibliographique qui prendra une place importante à côté des notes publiées récemment sur les livres de Thérouanne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 30.

Séance du 6 Mai 1901

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance s'ouvre à 8 h. 15. Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion d'Avril qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

M. le Secrétaire-archiviste présente à ses collègues les ouvrages suivants qui lui ont été offerts pour la Société :

de M. Gaston d'Hailly, à Saint-Omer : *Atlas ou recueil de cartes géographiques dressées sur les observations de Mrs de l'Académie royale des sciences, par V. de Fer. Paris chez Danet* 1705. — Ouvrage gr. in-f° relié en veau et renfermant 103 cartes.

de Mademoiselle Lambert-Roode, à Saint-Omer : sept volumes des Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie et deux volumes des Bulletins, provenant de la bibliothèque de M. Lambert-Roode, de son vivant juge au Tribunal civil de Saint-Omer, et membre de la Société.

— M. l'abbé Bled dépose ensuite sur la table deux anciens Mémoires concernant l'abbaye de Saint-Winocq et l'abbaye d'Anchin qui lui ont été remis pour la bibliothèque.

Des remerciements sont adressés aux auteurs de ces dons.

Correspondance.

Accusés de réception :

de l'Institut Smithsonien à Washington, du dernier fasc. du Bulletin historique.

de la Bibliothèque de l'Université de Lyon, du T. 26 des Mémoires et de la 196e livraison du Bulletin.

— Par lettre en date du 12 Avril, M. Eugen Goldstücker, de Berlin, remercie la Société qui l'a élu Membre honoraire dans sa dernière réunion.

Congrès de la Société française d'Archéologie en 1901.

Lecture est donnée de la convocation adressée par M. E. Lefèvre-Pontalis, président de la Société française d'Archéologie, pour le Congrès qui sera tenu à Agen et Auch du 11 au 18 Juin 1901.

L'ordre des réunions et le programme des questions posées sont annexés à la lettre.

MM. Decroos et C. Legrand comptent prendre part à cette session et consentent à y représenter la Société des Antiquaires de la Morinie.

Nécrologie.

Communication est donnée d'une lettre de faire-part de la mort de M. le Général A. de Formanoir de la Cazerie, vice-président de la Société Historique et Archéologique de Tournai, décédé le 28 avril 1901. Les Membres de la Compagnie adressent à cette occasion à leurs Collègues de la Société de Tournai l'expression de leur confraternelle sympathie.

M. le Président fait ensuite part du décès de M. de Loisne, ancien gouverneur de la Martinique, membre correspondant de la Société, décédé à Paris. M. de Loisne s'occupait particulièrement de questions économiques et administratives, et a laissé sur ces matières des ouvrages très appréciés.

Election.

L'ordre du jour appelle l'élection sur la candidature

proposée à la dernière séance. Le scrutin ayant donné lieu à la majorité des voix en sa faveur, M. le Président proclame Membre Titulaire, M. Auguste Liot de Nortbécourt, de Saint-Omer.

Avis lui sera donné par M. le Secrétaire-général de sa nomination.

Communication.

M. G. Duquenoy, membre titulaire, est invité par M. le Président à faire un rapport sur le Congrès des Sociétés savantes qu'il vient de suivre à Nancy. Désigné pour représenter à cette session la Société de Géographie de Saint-Omer, dont il est vice-président, M. Duquenoy a bien voulu néanmoins remplacer M. l'abbé Bled, empêché au dernier moment d'effectuer ce voyage, pour donner lecture de son rapport sur les *listes des dignitaires de Thérouanne,* et suivre les réunions de la section d'archéologie. Congrès des Sociétés savantes à Nancy.

L'honorable Membre expose qu'ayant suivi avec grand intérêt les séances, il a pu constater que la Société des Antiquaires de la Morinie jouit également dans ce pays d'une réputation très distinguée, et la lecture que son Président l'a chargé de présenter a été accueillie avec un intérêt des plus marqués.

M. Chavanon, archiviste du département, a également communiqué un mémoire intéressant pour l'histoire locale : *Documents inédits sur Calais avant* 1300, qui rappelle les faits historiques relatifs au port naturel de *Petresse (Saint-Pierre-lès-Calais)* et aux débats entre les pêcheurs calaisiens et l'abbaye de Saint-Bertin sur les dîmes prétendues par les moines sur la « *moisson de la mer* » etc... — Enfin on a noté une lecture curieuse sur les plaques de cheminée dites « *taques* » dont l'étude se trouve actuellement à l'ordre du jour de bien des sociétés archéologiques, et dont le musée de Nancy possède une collection remarquable.

M. Duquenoy a bien voulu aussi se charger, pendant Cartulaire de

St-Augustin-les-Thérouanne.

son séjour à Nancy, de consulter le Cartulaire de Saint-Augustin-les-Thérouanne, dont l'existence à la bibliothèque du Séminaire de cette ville était déjà connue, et signalée dans le rapport même de M. l'abbé Bled.

Ce manuscrit fait partie d'une suite de cartulaires recueillis et écrits en 1718, formant actuellement 18 volumes in-f° de 500 ou 600 pages chacun, sous le nom de « *Monumenta manuscripta ordinis præmonstratensis* ». L'abbaye de Saint-Augustin-les-Thérouanne a sa place dans le recueil à son rang alphabétique, et tient à elle seule 180 pages. Il est superflu de faire ressortir l'importance de ces documents pour notre pays. Le manuscrit n° 572 de la Bibliothèque de Saint-Omer, connu sous le nom de *Cartulaire de Saint-Augustin* ne peut les suppléer, car d'une part c'est plutôt un Terrier qu'un Cartulaire proprement dit, d'autre part il ne s'étend que de l'année 1413 à 1486. Il en est de même du Cartulaire de la bibliothèque royale de Bruxelles contenant 150 pièces de 1167 à 1273[1], ainsi que de la Chronique du XVIII° siècle communiquée par M. Bonvarlet le 7 décembre 1896[2] et dont la Société possède une copie dans ses archives.

M. l'abbé Léon Jérôme, agrégé de l'Université, professeur et bibliothécaire au Grand Séminaire, s'est mis à la disposition de M. Duquenoy avec le plus grand empressement pour lui faciliter la visite de la bibliothèque, et lui a offert de faire copier l'intitulé de toutes les chartes et les actes importants qu'on ne posséderait pas à Saint-Omer. Mais il ressort de l'insuffisance des documents possédés ici, que cette copie prendrait des proportions assez considérables, et par suite entraînerait certains frais et arrangements au sujet desquels il y aura lieu de provoquer ultérieurement une décision spéciale.

M. l'abbé Jérôme a fait hommage à M. Duquenoy, pour la Société des Antiquaires de la Morinie, d'une *Notice sur*

1. Cf. Bull. hist., t. IX, p. 393.
2. Id. t. IX, p. 726.

la Bibliothèque du Grand Séminaire de Nancy. On peut y lire que ce dépôt renferme une collection précieuse de manuscrits concernant l'ordre des Prémontrés provenant de l'abbaye d'Etival et acquis à vil prix après la Révolution. L'abbé Hugo d'Etival avait été au commencement du XVIIIe siècle vicaire-général de l'Ordre des Prémontrés, et avait réuni dans son abbaye un grand nombre de recueils ainsi que des manuscrits dont il était l'auteur.

Après avoir entendu M. Duquenoy, M. l'abbé Bled prend la parole pour le remercier d'avoir représenté la Société avec tant de zèle au Congrès de Nancy et dans les démarches à faire pour obtenir l'accès à la bibliothèque du séminaire. Il se fera également l'interprète de ses Collègues pour exprimer leur plus vive gratitude envers M. l'abbé Jérôme, avec qui il se propose d'entrer en relations pour arriver à faire exécuter le travail de copie du cartulaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 30.

Le Secrétaire-général,
J. DE PAS.

Rapports sur les ouvrages offerts

Notre-Dame de Bureuil, par M. Roger Rodière. — Boulogne-sur-Mer, in-8 de 16 pages.

Dans une notice substantielle, M. Rodière nous donne l'historique d'une vierge en chêne du XIVe siècle que vient d'acquérir le musée de Boulogne. Haute de 0m79 sur 0m30 de large à la base, elle ne présente pas un aspect bien artistique, mais son principal mérite est dans son âge vénérable ; car, comme le dit M. Rodière, « Depuis la Révolution, le vandalisme athée des Jacobins et le vandalisme clérical des marguilliers ont détruit et mis au rancart toutes les vieilles statues tant vénérées de nos pères. » Elle était anciennement invoquée dans les maladies des yeux :

Notre-Dame de Bureul,
J'ai une buque dens m(e)n œul, etc.

récitent encore les bonnes gens qui viennent prier devant sa vieille chapelle toute branlante, située sur la commune de Maresquel (arr^t de Montreuil) et datant de 1591.

Depuis le XIIe siècle, Bureuil formait un fief tenu de Beaurain et fut possédé successivement par différentes familles dont l'auteur nous cite les noms. En 1768 et 1777 les corps de messire Charles-Louis de Lascaris-Vintimille, colonel d'infanterie, et de sa femme Marie-Thérèse de Geneste du Repaire furent inhumés dans la chapelle de Bureuil dont ils étaient les propriétaires.

Une église gothique du XVIIe siècle, par M. Roger Rodière. — Lille 1901, in-8 de 10 pages, 2 planches.

Il s'agit ici de l'église Saint-Walloy de Beaumerie, près Montreuil. M. Rodière donne en entier la copie du marché conclu le 9 avril 1629 entre les marguilliers et paroissiens de ladite église et trois maitres maçons de Montreuil pour la construction du chœur : il transcrit aussi l'acte par lequel les habitants de Beaumerie restituent au sieur de Beaurepaire une partie de ses avances pour les travaux de l'église.

Ce qui fait l'intérêt de la notice de M. Rodière, c'est que les entrepreneurs étaient tenus de construire le chœur de Beaumerie sur le modèle de celui de Neuville, lequel date de 1507 : « Il y a donc là un curieux exemple d'imitation, en plein règne de Louis XIII, d'un édifice de la dernière période gothique », fait qui n'est pas rare dans nos régions. L'église de Beaumerie a disparu depuis trente ans : celle de Neuville va bientôt disparaître à son tour. Il était bon de fixer dans une étude spéciale les caractères architecturaux propres aux deux monuments et les quelques particularités qu'ils pouvaient présenter à l'œil investigateur du savant.

Les formes originales des noms de lieux du Pas-de-Calais et leurs formes officielles, par le comte de Loisne. — Paris 1901, in-8 de 31 pages.

Les études étymologiques sont souvent intéressantes : elles permettent de suivre à travers les siècles, au moyen des vieux titres et des anciennes chartes, les transformations successives qu'ont eu parfois à subir les noms de lieux pour arriver jusqu'à nous tellement transformés et défigurés qu'il est bien difficile, au premier abord, de voir quel lien rattache l'appellation actuelle à son nom d'origine. Ce sont des jeux de mots, de vagues assonances : ce sont des noms de Saints qui n'ont jamais figuré dans aucun calendrier, comme St Inglevert, d'autres sont le résultat d'erreurs matérielles, etc.

« La réforme du cadastre a été votée il y a vingt ans ; la carte d'Etat-Major doit être revisée » : le travail consciencieux, bien qu'incomplet, de M. de Loisne pourra être consulté avec fruit par ceux qui seront chargés de cette revision dans le Pas-de-Calais. Certains mots mal orthographiés pourraient être sans inconvénient rectifiés d'une manière logique et plus conforme à la vérité. Les exemples abondent dans la notice de M. de Loisne à laquelle nous renvoyons ceux que les questions étymologiques n'effraient pas.

FONDATION DE JEAN FASCHIN

(Communication de M. l'abbé O. Bled, membre titulaire.)

Jean Faschin, moine de Saint-Vaast, devint en 1544 abbé de Saint-Jean-au-Mont près de Thérouanne. En 1552 il fut fait prévôt de Watten et céda à Gérard d'Haméricourt, moyennant accord, cette prévôté incorporée par la bulle d'érection du siège épiscopal de Saint-Omer à la mense de cet évêché. L'acte de cette cession a paru dans les *Bulletins de la Morinie,* T. II, p. 757. Jean Faschin mourut en 1570 à Saint-Omer où les excès des Gueux l'avaient contraint de se réfugier[1].

Date eleemosynam et omnia munda sunt vobis.

Révérend Père en Dieu monseigneur l'abbé de S. Jehan au Mont à Baillœul à l'honneur de Dieu et de la glorieuse Vierge Marie et de tout la court céleste pour le salut de son ame et de ses prédécesseurs et bienfacteurs, désirant pourveoir à son salut et à la necessité des povres indigens et membres de Dieu, œuvre pieuse et tant recommandée en la saincte escripture seroit d'intention d'emploier la somme de quattre mil livres de XL gros la livre pour une fois en cours de rente au denier vingt; l'intention dudit seigneur de S' Jehan s'il plaist à venérables et discrets seigneurs messeigneurs Doyen et chapitre de l'église

1. Sur Jean Faschin ou Fachin V. *Histoire des Evêques de Saint-Omer, Mém. des Antiq. de la Morinie,* T. XXVI, p. 380, note.

cathédralle de S. Omer l'accepter, est d'applicquer ceste rente annuelle à la recepte du bien et revenu de la fabricque d'icelle église au chapitre des rentes des fondations de la chapelle Nostre Dame sur le marchié de la ville et cité de S. Omer, à charge de distribuer tous les dimences et les jours de mercredy et vendredy de l'an après la messe que se dict lesd. jours en lad. chapelle à douze povres, à chacun ung pain de douze deniers pièce, et six deniers tournois en argent, et de revestir chacun an pour le jour de la Toussaints douze povres d'ung sayon de drap, y emploiant chacun an la somme de cincquante livres, tirez de la rente que dessus.

Lesdictz povres seront oblegiez de leur trouver à lad. messe depuis le commenchement jusques en la fin, se y conduisants selon que l'office et le lieu le requiert priant pour leur fondateur.

La messe finie le chapellain garde de lad. chapelle distribuera led. pain et argent ausd. povres, disant à chacun : Priez pour le fondateur, et le povre repondra : Dieu ayt son ame. Pour ce et affin qu'il ayt led. fondateur en son memento, et qu'il die chacugne fois, la messe, finie le pseaulme de *De Profundis* comme il est assez de coustume, aura chacune fois aussy ung pain de douze deniers et six deniers tournois. Iceulx povres ne porront gaigner led. pain et argent se ilz ne y sont en personne ; et où ilz seroient empeschiez par malladie, ilz seront tenus envoyer quelque ung en leur lieu eagié de aage de discrétion, aultrement n'auront led. pain et argent, lequel se partira aux aultres povres quy coustumièrement attendent en icelle chapelle les aulmosnes des bonnes gens et le porront exiger iceulx povres comme a eux dévolu.

Ledict seigneur abbé retient la nomination, institution et disposition desd. povres sa vie durant, emploiant en lad. distribution chacun an deux cens livres de lad. rente, et les cincquante livres les aura pour en disposer comme bon luy samblera et à sa dévotion sa vie durant. Que sy à son décès il luy est deu quelque rat *(ratio,* compte) de

temps, il le laisse à lad. chapelle, à la condition de luy en faire dire ung service solennel bien tost après sond. décès en lad. église de S. Omer, où se feront distributions selon que sera porté par le billet dud. service que sera baillé a mesd seigneurs doyen et chapitre, y emploiant cincquante livres pour une fois.

Oultre ce chacun an se dira ung obit à lad. chapelle par ceulx qui chantent les messes de lad. chapelle pour le fondateur auquel compareront lesd. povres et ceulx quy auront esté revestu iront à l'offrande le tout au despens de lad. chapelle, mesmes led. seigneur abbé désire que après son décès le sabmedy de la feste de N. Dame des Miracles auquel le corps de l'église va en procession apres vespres en lad. chapelle, après que le service ordinaire y sera faict, soit dict un *De Profundis* pour les bienfaicteurs d'icelle. Sy sera distribué a chacun de mess" présens personnellement douze deniers et a chacun vicaire, escottier et chapellain et habituez, six deniers à prendre comme dessus.

Affin que cette fondation soit plus stable et en meilleure recommandation sur le faict de la nomination des povres, quy sont par sepmaine trente six povres, et du boullengier quy doibt livrer trente six pains et trente six gros desquelz ledict s^r abbé en aura la totale disposition sa vie durant, après son décès monsieur le Révérendissime porra nommer sy luy plaist, chacun an lendemain du jour des ames, en chapitre six tels povres honnestes et de bonne vie sans reproche que bon luy samblera, le successeur du s^r fondateur en dignité en dénommera douze povres, et le lieutenant du bailliaige de S' Omer quattre, et les plus anchiens eschevins de la ville aussy quattre, le doyen de S. Omer cincq, le recepveur de la fabrique pour les cincq, quy font ensemble xxxvi povres.

Et quant au boullengier quy sera tenu de soy acquicter bien et deuement comme il en veult rendre compte devant Dieu et les hommes, tous les ans ledict boullengier sera tenu soy presenter en chapitre pour estre continué, et pour

y pourveoir d'aultre s'il y avoit plaincte de luy, mesmes lors ou devant l'an, s'il est trouvé en faulte du pris du pain, sans aucune grâce il sera demis et sera pourveu d'aultre boullengier sans que le défaillant puisse estre continué soubz quelque coulleur que ce soit, dont il sera advisé par mesd. s^rs^ de chapitre qui en aura la disposition.

L'intention dud. s^r^ abbé est que le surplus de la rente que dessus, oultre lad. distribution, soit emploié à la décoration et nécessité d'icelle chapelle tant pour ornemens du service divin que aultrement.

(*Reg. cap.* I, fol. 71).

Le 19 janvier 1581 les chanoines avec l'agrément de Jean Six, évêque nommé, cédèrent l'administration de cette fondation à Jean Vanden Heyden, abbé de Saint-Jean-au-Mont, *adjunctis pauperibus percipientibus dictas eleemosynas.* Il y avait eu procès devant le conseil provincial d'Artois : les chanoines prétendaient que sur les 4000 l. allouées, ils n'en avaient reçu que 3477, et ne faisaient les distributions qu'au prorata de la somme qu'ils avaient reçue. Ils déclaraient du reste que cette administration était pour eux *onus laboriosum et molestiarum plenum.*

Cette cession fut faite à la condition que cette fondation serait exécutée à perpétuité et au profit des pauvres de la ville de Saint-Omer, et que la distribution se ferait, non plus dans la chapelle de N.-D. des Miracles, dont le chapitre était patron, mais dans l'église des Frères Prêcheurs ou de quelque paroisse de la ville avec le consentement de l'évêque de Saint-Omer. L'abbé de Saint-Jean dut s'engager sur l'obligation et hypothèque des biens de son abbaye en Artois.

NOTE SUR UN BRÉVIAIRE MANUSCRIT

DE THÉROUANNE

(Communication de M. Félix DE MONNECOVE, membre titulaire)

Monsieur l'abbé Bled, président de la Société des Antiquaires de la Morinie, a montionné, dans sa *Note complémentaire sur les livres liturgiques de Thérouanne,* insérée au bulletin historique de cette compagnie (195e livraison du tome X, année 1900, 3e fascicule, page 578), une communication du R. P. Dom P. Butruille, religieux bénédictin du prieuré de Saint-Paul, à Wisques (Pas-de-Calais), concernant la partie d'hiver d'un bréviaire manuscrit de Thérouanne, provenant du couvent des Grands-Augustins, à Paris, et conservé à la Bibliothèque Nationale, sous le numéro 17.997 du fonds latin.

Le texte est sur deux colonnes, en écriture gothique, avec de nombreuses lettrines en or bruni ; les rubriques sont en rouge ; les pages sont encadrées d'arabesques, de filets et d'antennes de couleurs variées ; vingt-cinq lettres initiales historiées renferment des miniatures de la plus grande finesse, qu'il paraît légitime d'attribuer à un artiste flamand ; les plus remarquables représentent : des moines chantant au

lutrin, f° 55; la Nativité, f° 129; l'Adoration des Mages, f° 165; le Symbole de la Sainte Trinité, f° 194; Saint Martin, patron de l'église de Saint-Martin-au-Mont, près de Thérouanne, f° 207; la Sainte-Vierge et l'Enfant Jésus, f° 268; la Visitation, f° 300; l'Annonciation, f° 319.

Le calendrier placé au commencement du volume contient les noms des apôtres et des saints de notre région : Omer, Bertin, Waast, Silvin, Folquin, Wulmer, Venant, Humphride, Winoc, Liévin, Arnould, Wilbrode, Donat et autres, dont l'abbé Van Drival a relaté la vie et reproduit les actes dans son *Légendaire de la Morinie*.

Ce bréviaire, folioté en 1870, m'avait été signalé à cette époque, mais ce fut seulement en 1900 que la communication faite par notre président attira plus spécialement sur lui mon attention et me donna l'idée de l'examiner en détail. Je remarquai alors une particularité qui avait sans doute échappé à l'auteur de la note qui le concerne, et je constatai que le verso du folio 357 et dernier avait été recouvert d'une feuille de garde collée, qu'on avait détachée en partie, mais fort maladroitement, et qui recouvrait une demi page d'écriture du quinzième siècle indiquant la provenance de ce manuscrit.

Grâce à l'obligeance de M. Omont, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et membre de l'Institut, ce bréviaire fut envoyé à l'atelier de reliure, afin que la feuille de garde fût enlevée avec les précautions nécessaires ; cette opération terminée, la mention manuscrite apparut toute entière mais fort

altérée par la colle qui l'avait recouverte ; M. Omont voulut bien l'examiner avec moi et me donner la lecture suivante, que de nombreuses abréviations et quelques lacunes rendaient particulièrement difficile.

Iste liber, continens breviarium dimidii anni, videlicet temporis hyemalis, et aliud breviarium alterius dimidii anni, ejusdem littere et forme, fuerunt quondam per bone memorie dominum Matheum Reginaldi, episcopum Morinensem, dono testamentario legata et derelicta, ad utilitatem episcopatus et usum suorum successorum episcoporum, prout venerabilis vir magister Johannes de Wissoc, decanus Morinensis, declaravit ; et presens et dictum aliud breviarium dictus de Wissoc, in mei notarii et testium infra nominatorum presentia, recepit titulo mutui ab honorabilibus viris do[mino] Juvenis genitore et do[mino] Grieten vicariis reverendissimi Domini Cardinalis, Morinensis episcopi, promittens fide media hujusmodi libros ipsi domino Cardinali episcopo Morinensi, ant dictis vel aliis suis vicariis futuris, reddere et restituere, ad eorum voluntatem et primam eorum requestam ; quod si ipse de Wissoc ante restitutionem morte preveniretur, voluit et mandavit per suos executores vel heredes similiter restitui. Actum in domo episcopali Morinensi, 4ta [die] novembris, anno Mmo CCCCmo XLIXno, indictione XIIJma, pontificatus [domini] Nicholai vti anno tercio, presentibus magistris G. Du Val, notario, Matheo de Vilers, cive Morinensi, et magistro Jo[hanne] Folpe, clerico Morinensis diocesis, notario rogato.

Folpe propria manu.

Les mentions de provenance figurant à la fin des manuscrits sont nombreuses ; la beauté et la valeur de ces documents, la qualité des dona-

teurs, entre vifs ou testamentaires, la personnalité des donataires les expliquent et les justifient. M. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque Nationale et membre de l'Institut, en a donné de nombreux exemples dans le deuxième volume de son important ouvrage, *Le Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale*. La bibliothèque de la ville de Saint-Omer en fournit plusieurs, notamment sur les manuscrits portant les numéros 22, 35, 70, 196, 203, 215, 270, 428, 483, 495, 765, 818.

La mention qui vient d'être découverte sur le bréviaire de Thérouanne ne nous apprend rien de nouveau sur les personnages dont elle donne les noms : Mathieu Regnault fut évêque de Thérouanne de 1405 à 1414 — Louis de Luxembourg, qui appartenait à une famille de bibliophiles, lui succéda de 1415 à 1436 et fut cardinal en 1439 — Jehan de Wissoc, doyen de Thérouanne et exécuteur testamentaire de Mathieu Regnault, appartenait à l'illustre maison qui combla Saint-Omer de libéralités et dont cette ville a voulu perpétuer le nom en l'inscrivant sur une de ses rues[1]; mais cette mention atteste une fois de plus le soin avec lequel les manuscrits étaient conservés et transmis au moyen âge.

Ce bréviaire de Thérouanne, qui avait été sans doute la part de butin de quelque soldat inconnu, lors du pillage de Thérouanne, en 1553, dut être dépouillé de sa riche reliure, puis, après des vicissitudes dont on ne retrouve point la trace,

1. Le testament de Jehan de Wissoc a été publié, en 1887, dans le tome XX des *Mémoires* de la Société des Antiquaires de la Morinie, pages 297 et suivantes.

vendu au couvent des Grands-Augustins, à Paris, pour y rester, sous la modeste couverture de basane qui le recouvre aujourd'hui, jusqu'à ce que la Révolution française le fît passer dans un dépôt de l'Etat.

F. DE MONNECOVE.

SAINT-OMER. — TYP. H. D'HOMONT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

199e livraison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 3 Juin 1901

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. de Pas.

La séance s'ouvre à 8 h. 10, et M. le Président annonce que MM. Van Kempen, C. de Pas et de Laage se sont excusés de ne pouvoir y assister. Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

Outre les publications périodiques des Compagnies correspondantes, la Société a reçu à titre d'hommages d'auteurs :

de M. le Cte de Loisne : *Anciennes chartes inédites en langue vulgaire reposant en original aux Archives*

d'Arras, 1221-1258. Tiré à part extr. du Bull. historique et philologique du Ministère, 1899. Paris 1900.

— *Lettres patentes du roi Louis XI conférant la seigneurie de Béthune à Antoine de Chourses.* Tiré à part extr. du Bull. historique et philol. 1897.

— *Les Vêtements Pontificaux d'un Evêque d'Arras à la fin du XIIIe siècle. — Le Crucifix de Lillers. — Croix processionnelle du XIVe siècle. — Les Baillis gouverneurs et grands-baillis de Béthune* (1210-1789). — Ens. quatre tirés à part des Mémoires de la Commission départementale du Pas-de-Calais, 1898, 1899 et 1900.

— *Le château de Liettres.* Tiré à part de la Statistique Monumentale du Pas-de-Calais. Arras 1899 (sur pap. de Hollande).

— *Epigraphie du canton d'Aire-sur-la-Lys.* Arras 1899 (sur pap. de Hollande).

de M. R. Rodière : *Notre-Dame de Bureuil.* Tiré à part du Bull. de la Société Académique de Boulogne-sur-Mer, 1901.

— *Une Eglise gothique du XVIIe siècle.* Tiré à part du Bulletin de la Société d'Etudes de la Province de Cambrai. Lille 1901.

Remerciements.

Correspondance.

Accusés de réception :

du Ministère de l'Instruction publique, des exemplaires de la dernière livraison du Bulletin destinés à être transmis aux Sociétés correspondantes.

de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, de la 196e livraison du Bulletin.

— Par lettre en date du 10 Mai, M. Liot de Nortbécourt exprime sa gratitude à la Société qui l'a élu Membre titulaire dans sa dernière séance.

— Communication est donnée d'une demande de souscription à l'ouvrage suivant : « *Le Mobilier Funéraire Gallo-Romain et Franc en Picardie et en Artois* par C.

Boulanger »[1]. Ce travail, dans lequel l'auteur se propose de coordonner des documents jusqu'à présent non connus ou épars, offre un intérêt particulier encore inédit pour l'Artois, et la Société regrette vivement que ses ressources ne lui permettent pas d'en faire l'acquisition pour sa Bibliothèque. Elle espère néanmoins que quelques-uns de ses Membres tiendront à y souscrire.

Nécrologie.

M. C. Legrand annonce à ses collègues le décès de M. A. Beck, ancien magistrat à Hazebrouck, Membre honoraire de la Société, décédé le 16 Mai dernier. La Compagnie vient aussi de perdre un de ses anciens Membres titulaires, M. van Eeckhout, entré dans la Société en 1875, et qui avait toujours entretenu avec ses collègues des relations de la plus grande courtoisie. M. le Président se fait l'interprète de tous les Membres pour exprimer leurs plus vifs sentiments de condoléance aux familles des regrettés défunts.

Communications.

Mortier en bronze du XVIe siècle.

M. le Colonel Morel présente à la Société un ancien mortier en bronze ayant comme dimensions :

Hauteur 0,10 c. Diamètre supérieur 0,12 c.
Diamètre inférieur 0,095 mm.

Extérieurement, une inscription circulaire en bosse porte l'indication suivante :

PETRUS VAN DEN GHEIN ME FECIT 1578.

Ce qui donne un certain intérêt à ce mortier, c'est que le cordon Renaissance qui en fait le tour rappelle par son style, son dessin, ses chimères, ceux qui ornent la cloche et le mortier dont la description a été donnée dans la 194e livraison, page 531, du Bulletin historique.

Cet objet a été vendu l'an dernier par M. Asseman, marchand de fer à Saint-Omer. Son origine n'a pas pu être déterminée.

1. Édité chez M. E. Fleury, imprimeur à Saint-Quentin (Aisne).

M. le Président remercie M. le Colonel Morel de sa communication.

Taques du XVIIe siècle.

M. de Laage, Membre titulaire, fait soumettre à la Société de belles épreuves photographiques de deux plaques de foyer dites « taques », appartenant à M. A. Le Sergeant de Monnecove. L'une représente l'adoration des Mages, sujet que l'on retrouve fréquemment sur les plaques. Elle ne porte ni inscription ni date et le style dénote bien le XVIIe siècle. La seconde représente un sujet allégorique : une femme tenant une lance précédée d'un lion rampant avec l'inscription *Pro Patria*. Dans le cadre, en haut, le mot « *Hollandia* » et en bas : *Anno* 1665. Elle provient de la maison portant le n° 127 de la rue de Dunkerque sur la façade de laquelle est une enseigne représentant un vaisseau voguant sur les flots et accompagnée de l'inscription « bateau d'Hollande ».

Des remerciements sont adressés à M. de Laage pour son envoi, et M. le Président espère que son exemple sera suivi par les personnes qui pourraient se procurer des reproductions analogues et contribuer ainsi à reconstituer un ensemble intéressant.

M. Sturne fait remarquer que la plaque *Hollandia* a été récemment l'objet d'une étude spéciale et d'une reproduction dans les *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, à Anvers, et il fait passer sous les yeux de ses Collègues le numéro de cette publication (Annales, 5e série, tome II, 3e livraison 1900, p. 455 et suiv.) contenant deux articles de MM. L. Germain de Maidy et Fernand Donnet.

D'après ces savants archéologues, la scène allégorique représente la liberté hollandaise : « Une femme, la tête « couverte d'un chapeau à larges bords orné de plumes, « la main gauche appuyée sur la hanche, la droite tenant « une lance surmontée du chapeau de la liberté, est « assise dans une enceinte clayonnée fermée d'une bar- « rière à claire-voie. A sa droite, se dresse un lion cou-

« ronné, armé d'un glaive, et serrant de l'autre patte le « faisceau de flèches ».

Les commentaires qui accompagnent cette description ne sont pas moins intéressants : mais il serait trop long de les reproduire ici.

Il semble d'ailleurs que ce modèle de taque se rencontre assez fréquemment. A Saint-Omer même, deux exemplaires semblables sont signalés par MM. Revillion et Legrand, indépendamment de celui de M. de Monnecove.

Hainfridus de St-Omer dans le *Domesday book.*

Il est donné lecture d'une lettre de M. J.-H. Round Membre correspondant à Londres, relatant une découverte intéressant Saint-Omer faite récemment par ce savant distingué dans le « Domesday book ». C'est en effet dans le célèbre cadastre rédigé en 1086 par Guillaume-le-Conquérant qu'il a trouvé le nom d'un personnage prenant le nom soit de Saint-Omer, soit de Saint-Bertin, qui aurait reçu, lors de la conquête d'Angleterre, des terres dans les comtés de Norfolk et de Suffolk. Le nom de cet Hainfridus n'a pas encore été relevé parmi les compagnons du Conquérant ; par conséquent, on ne le trouve pas dans la liste, dressée par M. Léopold Delisle, qui se trouve dans l'église de Dives. M. Round remarque, à ce sujet, que pour la partie qui concerne les comtés de Norfolk et de Suffolk, le Domesday est fort mal rédigé et présente beaucoup de difficultés. Il ressort néanmoins des textes que Hainfridus a reçu ces terres, qu'il les a perdues pour forfaiture, et que le roi les a ensuite données à Druon de Beuvry *(de Bevreria)*. Voici le libellé des extraits donnés par M. Round :

SUFFOLK

Terra Drogonis de Bevreria... Sudretunam... Huic manerio addidit *Hainfridus de Sancto Bertino* liberum [hominem] de XII acris (Domesday II, 432).

NORFOLK

Terræ Willelmi de Warenna... hos soc[emannos] tenuit

Hoinfridus de Sancto Otmaro ad feudum sui antecessoris, et hoc testatur hundret, et drogo eos calumpniantur *(sic)*. Hanc terram tenuit *Ainfridus (sic)* quando foris fecit et drogo postea, sed Willelmus de Warenna eam etc., etc. (II, 158 b).

Et quidam homo Drogonis de Bevraria, Franco nomine, calumniatur illam ad feudum domini sui de dono regis de liberatione, dicens quod antecessor ejus tenuerit, *Heinfridus* scilicet. (II, 172 b).

Terra Regis....
.... Hanc terram calumpniatur Drodo *(sic)* de Bevreria ad suum feudum quia *Hanfridus (sic)* eam tenuit (II, 115 b).

M. le Secrétaire-général s'est chargé d'adresser à M. Round les remerciements de la Société pour sa communication si intéressante.

Lecture.

Ordonnances inédites du roi de France Philippe VI relatives au siège de Béthune de 1346. Sous ce titre, M. le Comte de Loisne soumet à la Société un travail documenté qui révèle des détails pleins d'intérêt sur l'importance des pertes que la ville de Béthune avait subies lors du siège de 1346, et sur les mesures prises après le départ des assaillants. Bon nombre de ces documents figurent dans le Recueil des Ordonnances des rois de France. Cinq sont restées inédits et la publication qu'en donne l'honorable membre est importante pour l'histoire locale, tout en apportant un appoint à la série des actes de Philippe VI.

La Compagnie écoute avec attention la lecture de ce travail et décide qu'il sera renvoyé à la commission du Bulletin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 30.

Séance du 1er Juillet 1901

Président : M. l'abbé BLED

Secrétaire : M. J. DE PAS

La séance s'ouvre à 8 h. 10. Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion de Juin qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

La Société a reçu les hommages d'auteurs suivants :

de M. H. Duméril. L'*Histoire contemporaine dans l'enseignement secondaire*. Discours prononcé par M. H. Duméril, président, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, 1901.

de M. F. de Monnecove. Les *Artistes artésiens aux Expositions de la Société nationale des Beaux-Arts et de la Société des Artistes français en* 1901. Arras, Laroche 1901.

M. de Monnecove offre également à la Société un exemplaire d'une *Notice sur la vie et les travaux de M. Arthur Giry,* par M. Henri Omont, Membre de l'Institut, lue dans la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 11 Janvier 1901.

Enfin M. l'abbé Bled fait don à la bibliothèque d'un recueil de cinq anciens mémoires et mandements de l'évêque d'Arras, Guy de Sève, de 1719 à 1723, concernant le Jansénisme à Arras.

Remerciements.

M. C. Legrand, Secrétaire-archiviste, expose qu'il s'est occupé de faire compléter les séries des publications des sociétés correspondantes dans lesquelles il y avait encore quelques lacunes. A la suite d'un actif échange de correspondance, il a reçu de nombreux envois, qui, malheureument, ne comblent pas encore tous les vides, mais constituent un sérieux apport à cette partie des collections. Les Membres présents expriment à l'unanimité à M. Legrand leur plus vive gratitude pour le zèle qu'il apporte au bon ordre et à l'accroissement de la bibliothèque.

Correspondance.

Par lettre du 10 Juin, M. le Recteur de l'Université de Lille demande que la Société veuille bien consentir l'envoi de ses publications à la Bibliothèque Universitaire de Lille, moyennant l'envoi du bulletin mensuel de l'Université de Lille.

La Société émet un avis favorable à cette demande et charge M. le Secrétaire-archiviste de correspondre avec l'administrateur de cette Bibliothèque pour l'envoi des publications dont il pourra disposer.

— Il est donné lecture d'une lettre de M. le Président du Comité d'études de la Province de Cambrai qui, en réponse à une demande émanée de la Société des Antiquaires de la Morinie, accepte, au nom de ses collègues, l'échange des publications. Une offre complémentaire d'échange faite par le même correspondant, relative à des volumes qu'il possède en double, est renvoyée comme la précédente, à M. le Secrétaire-archiviste.

— M. le Président transmet ensuite à ses collègues une demande de renseignements adressée par M. Henri Potez, Docteur ès-lettres à Douai, relative à un *Prevotius Morinensis*, contemporain de Denis Lambin, le célèbre philologue Montreuillois (1526-1572) et cité par ce dernier parmi les professeurs du Collège du cardinal Lemoine, à Paris. M. le Président n'a pu recueillir aucune donnée biographique ou bibliographique sur ce personnage, et il appelle l'attention de la Compagnie sur cette recherche qui présenterait un certain intérêt pour l'histoire locale.

Candidature.

MM. Revillion, l'abbé Bled et J. de Pas présentent la candidature, comme Membre correspondant, de M. Edouard Fétis, Conservateur en chef de la Bibliothèque royale, Membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

M. le Président exprime à cette occasion combien cette présentation honore la Société. M. Fétis est un des savants les plus influents de la Belgique, et, de plus, il a ap-

porté à plusieurs reprises une grande obligeance pour faciliter des recherches sollicitées par la Société et par M. Revillion, son intermédiaire, à la Bibliothèque de Bruxelles.

Conformément au règlement, le vote est renvoyé à la prochaine séance.

Rapport annuel au Préfet du Pas-de-Calais.

M. le Secrétaire général donne lecture du rapport sur les travaux de la Société depuis le mois de Juillet 1900, demandé par M. le Préfet du Pas-de-Calais pour être soumis au Conseil général. Ce rapport est approuvé ainsi qu'il suit :

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires de la Morinie depuis le mois de Juillet 1900.

I. *Documents inédits. Chartes de Thérouanne.* — Ainsi qu'il a été exposé dans le précédent rapport, la Société a entrepris de faire suivre la publication des *Chartes de Saint-Bertin* d'un recueil de *Chartes de Thérouanne* qui comprendra les listes rectifiées et augmentées des dignitaires du chapitre et officiers de l'église de Thérouanne. Trente-deux pages de cette publication renfermant une grande partie de ces listes sont actuellement imprimées. Mais avant d'aller plus avant, l'auteur, M. l'abbé Bled, a voulu soumettre son travail au Congrès des Sociétés savantes de France qui s'est tenu à Nancy au mois d'avril dernier, où il a donné communication d'un intéressant mémoire explicatif du plan de la publication.

Ce rapport qui se trouve imprimé *in extenso* dans la 198e livraison du Bulletin, a valu à son auteur de précieux encouragements de la part des Membres du Comité des Travaux historiques au Ministère de l'Instruction publique, d'autant plus qu'il répond à une des questions posées depuis plusieurs années aux sessions des Congrès des Sociétés savantes : « Etablir et justifier la chronologie des fonctionnaires ou dignitaires

civils ou ecclésiastiques dont il n'existe pas de listes suffisamment exactes ».

Dans ces conditions, la Société des Antiquaires de la Morinie s'efforcera, dans la mesure de ses ressources, de hâter l'impression de ce recueil important, pour lequel elle espère trouver les encouragements qui lui ont été accordés pour les *Chartes de Saint-Bertin.*

II. *Mémoires.* — L'impression du tome 27 des Mémoires n'a malheureusement pu être effectuée aussi vite que la Société l'avait espéré. La publication, par M. F. de Monnecove, du *Testament et du compte de l'exécution testamentaire de Jean Tabary, évêque de Thérouanne,* devait être achevée au commencement de cette année, mais elle a été retardée par des difficultés toutes particulières de lecture et d'interprétation des textes. Cette publication comportera près de deux cents pages dont plus de cent sont composées ; et si aucun nouvel obstacle ne survient, elle sera terminée dans quelques semaines. Aussitôt après, l'on entreprendra l'impression de deux études importantes de M. Pagart d'Hermansart sur les *Greffiers de l'Echevinage de Saint-Omer,* et sur les *Rentiers et Clercs de l'Argenterie de l'Echevinage de Saint-Omer.* La Société peut donc, dès à présent, espérer voir l'achèvement du volume entier dans le courant de l'année prochaine.

III. *Bulletin historique.* — Le Bulletin historique trimestriel a donné place à des notices et communications variées qui apportent une contribution utile aux diverses branches de l'histoire locale. Les livraisons 195 à 198 contiennent, de M. l'abbé Bled, des notes sur le *Retable de l'Abbaye de Saint-Bertin* (livr. 196), sur *Jean Mansel d'Hesdin,* historien du xve siècle (livr. 197) et un *acte de fondation de Jean Faschin,* abbé de Saint-Jean-au-Mont de Thérouanne (livr. 198); de M. Pagart d'Hermansart, une *Ordonnance médicale contre la Peste vers 1400 ;* de M. Rodière, l'*attestation de la mort de Jacques de Levrient tué au siège de Thérouanne ;* de M. Legrand, la *relation d'une tempête à Hesdin en 1589* (livr. 197). Des articles documentés dus à MM. F. de Monnecove et l'abbé Bled ont condensé (livr. 195 et 198) des renseignements curieux sur les *livres*

liturgiques de l'église de Thérouanne, ouvrages de grande rareté, soit manuscrits, soit imprimés au commencement du XVIe siècle.

Les procès-verbaux des séances ont relaté avec soin les documents bibliographiques ou archéologiques nouvellement mis à jour. Les acquisitions faites par le Musée de Saint-Omer d'*objets mérovingiens trouvés récemment à Marœuil* et d'une curieuse *plaque d'ex-libris d'un évêque de Saint-Omer,* ont été l'objet de descriptions et reproduction dans les fascicules 196 et 197. Enfin la livraison 198 relève et commente la découverte faite à Thérouanne d'une *inscription romaine au nom de Gordien II,* etc.

Les efforts de la Société ont été jugés dignes d'encouragements les plus honorables dans les manifestations officielles des Sociétés savantes de France. Ainsi qu'il a été dit plus haut, le Congrès de Nancy a accueilli avec faveur la publication des *Chartes de Thérouanne.* Les travaux imprimés de 1889 à 1900 ont valu à la Société une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1900 (section de l'Enseignement supérieur). Enfin le Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques au Ministère de l'Instruction publique contient encore cette année des *Documents inédits des Archives de Saint-Omer* et une étude sur des *Rouleaux des morts (les Rotuli et les Rolligeri de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer),* communiqués par deux des Membres titulaires, MM. Pagart d'Hermansart et l'abbé Bled, correspondants honoraires de ce Comité.

C'est donc en s'appuyant sur ces titres, Monsieur le Préfet, que la Société des Antiquaires de la Morinie sollicite de MM. les Membres du Conseil général le maintien du concours pécuniaire que la haute Assemblée départementale lui a accordé jusqu'ici. Ce concours lui est nécessaire pour faire face à ses frais de logement et aux dépenses multiples d'impression qui grèvent fortement son budget. La continuation des travaux qu'elle a entrepris dépend de la double subvention qu'elle demande, à savoir :

1° Une subvention de 500 francs pour encouragement à ses travaux ordinaires.

2° Une subvention de 500 francs pour continuation de la publication des *Chartes de Thérouanne,* subvention désignée

dans les exercices précédents, sous l'énoncé *Chartes de Saint-Bertin.*

Comptant sur votre haute bienveillance, pour appuyer auprès du Conseil général l'allocation de cet subside, je vous prie, Monsieur le Préfet, de vouloir bien agréer, etc.

Communications.

Mortiers en bronze par les Van den Gheyn fondeurs Malinois.

M. l'abbé Bled, revenant sur la présentation faite dans la dernière séance par M. le Colonel Morel, d'un ancien mortier signé *Petrus Van den Gheyn,* dit qu'il a vu récemment, au Musée de Douai, une pièce semblable avec l'inscription *Jan Van den Gheyn ma fait* 1564.

M. Sturne expose qu'il en connaît également au Musée de Lille, et il ajoute à ce sujet que les Van den Gheyn sont bien connus comme Fondeurs Malinois. On a entendu, en 1897, au Congrès tenu en cette ville, des communications intéressantes sur les Fondeurs et en particulier sur les Van den Gheyn. Le deuxième volume des *Annales du XIIe Congrès Archéologique et Historique tenu à Malines en* 1897 (Malines, L. et A. Godenne, 1898, 2 vol. in-8) contient (pp. 409 et suiv.) une étude documentée de M. le Comte de Marsy sur les *Sonnettes des Fondeurs Malinois* (XVIe et XVIIe siècles). On y trouve de nombreuses références bibliographiques et un historique complet comprenant en particulier la descendance des Van den Gheyn à Malines de 1506 à la fin du XVIIIe siècle. Il n'est donc pas étonnant qu'on rencontre fréquemment dans le Nord de la France des pièces sortant de ces ateliers si longtemps renommés[1]. Le même ouvrage (Tome I, page 109) rappelle le nom d'un autre membre de la même famille : Mathias Van den Gheyn, mort à Louvain en 1785, qui fut organiste

1. Cf. dans le *Bull. de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais,* Tome IIe, V^e livraison, 1901, p. 536, le relevé de l'inscription de la cloche de Canettemont, près de Frévent, communiquée par M. Guesnon.

MARIA BEN IC VAN PEETER VANDEN GHEIN GHEGOTEN INT IAER
M. CCCC. XXX VII

et l'un des plus célèbres carillonneurs de son époque. On exécute encore en Belgique de ses œuvres pour carillon.

Des remerciements sont adressés à M. Sturne pour ses intéressantes observations.

Lettre de Charles V (1358).

M. le Comte de Galametz, membre correspondant à Abbeville, envoie à la Société copie d'une lettre, datée de 1358, de Charles V, fils du roi de France Jean le Bon, alors dauphin et régent du royaume, par suite de la captivité de son père. Par cet acte, il alloue une somme de deux cents livres à son conseiller le sire de Montmorency, pour l'indemniser de ses dépenses dans des missions spéciales effectuées à *Hesdin* et en Normandie. Il s'agit ici de Charles de Montmorency, mort en 1385, qui, en 1346, fut nommé chambellan et capitaine général sur les frontières de France, prit part en 1360 aux négociations du traité de Brétigny, puis dut se rendre en Angleterre à titre d'otage du roi Jean.

Voici le libellé de l'acte :

Charles ainsné filz du Roy de France Regent le Royaume duc de Normandie et dauphin de Viesnois,

A noz amez et feaulx les Tresoriers de monsieur et de nous, salut et dilection.

Comme nagueres eussiens envoié notre amé et feal chevalier et conseiller de monsieur et de nous le Sire de Montmorency a Hesdin pour certaines besongnes touchant lonneur et proffit de monsieur, de nous et du Royaume, et depuis lui Revenu pardevers nous leussiens envoié pardevers notre très cher frère le Roy de Navarre en Normendie et de rechief le Renvoiens hastivement pardevers notre dit frère pour certaines et hastives besongnes touchant lonneur et proffit de monsieur de nous et du Royaume, au quel chevalier et conseiller nous avons tauxé pour ses despens faiz et a fere ès voiages dessus diz la somme de deux cens livres paresis, si vous mandons que ladite somme vous lui paiez et delivrez incontinent Et par Rapportant lettres de quittance de lui sur ce avec ces presentes, ladite somme sera allouée en voz comptes et rabatue de vos receptes ou de cellui ou de ceulz à qui il appartiendra, par noz amez et feaulz

les Gens des comptes de monsieur et de nous sanz contredit non contesté, ordenance, mandemens ou deffense contraire.

Donné à Meaulz le xxve jour de may lan de grace mil ccc cinquante huit.

Par monsieur le Régent presens messieurs levesque de Lisiex, le chancellier de Normendie et P. Scatice thresaurier.

Orig^al sur parchemin jadis scellé.

Signé J. Botin.

(Archives particulières de M. le Comte de Galametz).

M. le Président se charge de remercier l'honorable Membre de sa communication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 30.

Séance du 3 Octobre 1901

Président : M. l'abbé BLED

Secrétaire : M. J. de Pas

La séance s'ouvre à 8 h. 10. M. le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance de Juillet qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

Outre les publications périodiques des Sociétés correspondantes, la Société a reçu les hommages d'auteurs suivants :

de M. l'Abbé Bled : Les *Rotuli et les Rolligeri de l'Abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer.* Tiré à part du Bulletin historique et philologique du Comité des Travaux historiques. (V. le compte-rendu bibliographique, livraison 199, p. 700.)

de M. l'Abbé Dusautoir : *Notre-Dame des Miracles, Saint-Omer et Saint-Bertin* connus, aimés et honorés à travers les siècles. Boulogne-sur-Mer, impr. G. Hamain. 1 vol. in-8, avec nombreuses gravures. (V. le compte-rendu bibliographique, livraison 199, p. 698.)

de M. le Comte de Galametz : deux actes de 1374 et 1378 intéressant *Gérard de Dainville,* évêque de Cambrai, et constituant des pièces justificatives au travail du même auteur : les *Fondateurs du Collège de Dainville à Paris.* (Arras, 1899). Voici l'intitulé de ces actes : 1° 14 Février 1374, *Donation d'un livre d'heures en velin,* par Gérard de Dainville, évêque et comte de Cambrai, à Jeanne des Planques, sa parente, religieuse à l'abbaye noble d'Etrun. 2° 22-26 Décembre 1378, *Entrée et séjour à Cambrai de Charles IV,* Empereur et Roi de Bohême, et de son fils Wenceslas, Roi des Romains.

De plus, les dons suivants ont été faits à la Bibliothèque :

par M. Revillion : 1° *Histoire des Gaulois,* par Amédée Thierry. Paris, 1841. 3 vol. in-8, reliés. 2° *Peuple et Roi* au XIII° siècle. Etude historique par L. D. Moland. 1851. 1 vol. in-8, relié. 3° Un volume gr. in-4 manuscrit du XVIII° siècle contenant la copie de quatre Mémoires sur l'*état administratif de la France* en 1698, et, en particulier, un *Mémoire sur l'Artois* dressé par M. Bignon en 1698.

par Mlle C. Legrand, à Saint-Omer : *Rapport sur des découvertes faites à Avesnes-le-Comte,* par M. Ledru. Arras, Thierry, 1863.

— Notice biographique sur *Roland Delattre connu sous le nom d'Orland de Lassus,* par M. Delmotte. Valenciennes, 1836.

— *Histoire de Tourcoing,* par Roussel Defontaine. Tourcoing, 1855.

— Plusieurs opuscules et mémoires intéressant le Nord de la France.

par M. l'Abbé Bled : Un *Acte Capitulaire de l'Abbaye de Saint-Bertin* du 28 juin 1785, autorisant l'abbé à contracter un emprunt de trois cent mille livres ; et l'acte du Conseil d'Etat du roi portant autorisation royale de cet emprunt.

par M. le Curé de Lederzeele : Trois Edits royaux datés de 1773 et 1774 relatifs à la *représentation en matière de succession* dans la province d'Artois et à la *constitution municipale des villes* de cette même province.

par M. A. Liot de Nortbécourt : Généalogie de la famille *de Cardevacque* (Branche aînée). 1 vol. in-4, av. pl.

par M. J. de Pas : Bibliographie des *Œuvres de Simon Ogier,* publiée par M. Alph. Roersch dans la *Bibliotheca Belgica.* (Gand, lib. Vyt. 1901). 1 vol. in-12.

Remerciements.

Correspondance.

Accusé de réception :

de l'Académie Royale d'Archéologie, à Anvers, de la 197ᵉ livraison du Bulletin historique.

du Ministère de l'Instruction publique, des exemplaires de la 198ᵉ livraison du Bulletin destinés à être transmis aux Sociétés correspondantes.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. l'Abbé Fromentin, curé de Fressin, Membre correspondant, qui sollicite l'appui pécuniaire de la Société pour la publication d'une notice sur l'*Eglise et la paroisse du Parcq.* Il résulte des renseignements donnés que cette étude ne serait pas entièrement inédite, mais la réédition complétée d'un chapitre consacré au village du Parcq, inséré dans le travail sur *Hesdin,* publié par M. l'Abbé Fromentin en 1865.

La Compagnie regrette qu'il ne lui soit pas possible de contribuer à cette dépense. D'une part, ses ressources ne sont pas suffisantes pour subventionner un travail en dehors de ses publications : d'autre part elle ne peut admettre dans ses Mémoires une œuvre qui ne soit pas complètement inédite. Elle fait néanmoins des vœux pour que l'honorable correspondant puisse mener à bonne fin son entreprise : elle souscrira à un exemplaire pour la bibliothèque et elle espère que plusieurs Membres de la

Société tiendront également à envoyer leur souscription personnelle.

— Communication est donnée ensuite des lettres de faire part de décès de M. Alexandre Sorel, Président honoraire du Tribunal Civil, Président de la Société Historiqne de Compiègne, et de M. Adolphe Lipsin, Membre correspondant de la Société à Boulogne-sur-Mer. M. Sorel avait fait paraître plusieurs études historiques très remarquées dans les publications de la Société Historique de Compiègne qui ressentira vivement la perte de son Président.

Quant à M. Lipsin, des liens plus proches le rattachaient à la Société des Antiquaires de la Morinie, car il s'était adonné à la recherche des documents sur l'ancien diocèse de Thérouanne. Il avait publié en 1857 une *Carte historique de l'ancien diocèse de Terouanne* et des trois diocèses qui ont été érigés dans sa circonscription.

Congrès des Sociétés savantes en 1902

Par circulaire datée du 8 juillet 1901, M. le Ministre de l'Instruction publique annonce l'envoi du programme du 40e Congrès des Sociétés savantes, qui s'ouvrira, à la Sorbonne, le 1er avril 1902.

Des exemplaires de ce programme sont distribués aux Membres présents, et lecture est donnée des questions se rattachant à la Section d'Histoire et de Philologie et à la Section d'Archéologie, qui ne diffèrent des questions du précédent Congrès dans aucune partie essentielle, et ne contiennent pour l'Histoire aucun sujet nouveau proposé. Dans la Section d'Archéologie, deux numéros, 14 et 27, insistent sur la publication des monuments épigraphiques romains et du moyen-âge.

Election.

L'ordre du jour appelle l'élection sur la candidature proposée à la dernière séance. Le scrutin ayant donné lieu à la majorité des voix en sa faveur, M. le Président proclame Membre correspondant, M. Ed. Fétis, conser-

vateur en chef de la Bibliothèque royale de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Belgique.

Candidature.

MM. Revillion, l'abbé Bled et J. de Pas présentent ensuite la candidature, comme Membre correspondant, de M. Campagne, notaire à Calais.

Conformément au règlement, le vote sur cette candidature est renvoyé à la prochaine séance.

Communications.

Le Pied de croix de St-Bertin à l'Exposition de 1900.

M. Decroos donne ensuite lecture d'un extrait d'article intéressant le Pied de croix de Saint-Bertin, du Musée de Saint-Omer, inséré dans le Bulletin monumental (65e volume, nos 3 et 4, 1901, p. 309, sous le titre : *L'Art religieux à l'Exposition rétrospective au Petit-Palais en* 1900, par A. Bouillet. Ce passage, écouté avec intérêt, est ainsi conçu :

« Au milieu de tons ces intéressants produits de l'industrie de Limoges, on voyait au Petit Palais une pièce de premier ordre d'origine germanique. C'est le pied de croix du XIIe siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Bertin et appartenant aujourd'hui au Musée de Saint-Omer. Sa base hémisphérique — c'est une des caractéristiques de l'art du nord de la France, — et le fût carré qui la surmonte, sont couverts d'émaux champlevés d'un excellent style. Les statuettes finement modelées, qui supportent la base et qui ornent le fût, sont l'œuvre d'un ciseleur de grand talent. Il semble que l'illustre Suger, abbé de Saint-Denis, ait eu sous les yeux cet admirable monument, quand il décrivait ainsi le pied de croix qu'il avait fait faire pour son église en 1145 : « Quant au pied de la croix, il est orné des figures des quatre Evangélistes ; la colonne qui porte la sainte Image est émaillée avec une grande délicatesse de travail, et offre l'histoire du Sauveur avec la représentation des témoignages allégoriques de l'ancienne loi ; le chapiteau supérieur porte des figures contemplant la mort du Christ ». C'est la synthèse la plus complète de ce que pouvaient alors produire l'émailleur le mieux en possession des ressources de

son art, l'orfèvre le plus habile et le ciseleur le plus expérimenté. Le Musée des Arts décoratifs et industriels de Bruxelles possède un autel portatif de l'abbaye de Stavelot, dont la décoration rappelle, par sa facture et son caractère, celle du pied de croix de Saint-Omer ».

Plusieurs revues ont également consacré une mention élogieuse à cette œuvre d'art, et en particulier la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er août 1900 (518e livraison, p. 160 et suivantes) dans un article de M. E. Molinier : *Les Arts à l'Exposition universelle de* 1900. Enfin le Catalogue officiel illustré de l'Exposition rétrospective au Petit Palais contient la reproduction du pied de croix.

Extraits des papiers du district de Saint-Omer.

M. l'abbé Bled signale à nouveau et recommande à ses collègues l'intérêt que présentent pour l'histoire des monuments et du mobilier des églises et chapelles de la ville avant la Révolution, les papiers du district de Saint-Omer conservés aux archives départementales.

Il communique quelques notes sommaires prises rapidement lors de ses dernières recherches dans ce dépôt.

On sait qu'une loi du 15 mai 1791 supprima à Saint-Omer les paroisses de Sainte-Aldegonde, de Saint-Jean, de Saint-Martin et de Sainte-Marguerite. Ces deux dernières étaient spécialement les paroisses de Lyzel et du Haut-Pont, avec la chapelle de secours bâtie en 1618 sur la Ghière. La loi du 15 mai 1791 maintint la chapelle de secours et érigea en église paroissiale l'ancienne église abbatiale de Saint-Bertin. Cette église fut desservie par le curé constitutionnel Michaud, ancien vicaire de Calais, qui fut, deux ans après, guillotiné à Arras, pour avoir protesté contre l'enlèvement des cloches de son église.

Il y avait dans l'église de Saint-Bertin un magnifique jubé qui avait été construit en 1622 par un célèbre artiste de Valenciennes, Adam Lottman, et commandé par la munificence de l'abbé Guillaume Loemel. A peine l'église est elle devenue paroisse, que le 20 juin 1791 les paroissiens, par la voie de deux des marguilliers, Berteloot et Herbout, se plaignent que le jubé « les empêche de voir

le prêtre au principal autel », et en demandent la suppression. Ils font pour le déplacement de ce jubé et son installation à un autre endroit de l'église différentes propositions toutes au plus singulières. Mais le principal intérêt de ce document est dans la description qu'il contient de cette belle œuvre d'art très imparfaitement connue par le marché conclu en 1619 par l'abbé et les artistes entrepreneurs[1] et par un vague croquis que possède notre confrère, M. Charles de Pas.

En 1792 se fit la vente du mobilier des églises supprimées. Le procès-verbal très volumineux de cette vente qui dura les 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 24 janvier 1792 contient le prix de chaque objet mis en vente avec le nom de l'adjudicataire.

Il a paru curieux de détacher de ce dossier le prix qu'avaient atteint les orgues des différentes églises supprimées pour faire la comparaison approximative de leur valeur.

A Sainte-Marguerite :

« L'orgue, son buffet et ses soufflets avec le dossal et l'escalier, à l'exception des deux pilasses en fer, adjugés pour 330 liv. à M. Bernout (ou Bernont), rue de Saint-Bertin. »

A Saint-Martin :

« L'orgue, le buffet, ses soufflets, la balustrade, l'escalier, à l'exception de la barre de fer, adjugés pour 215 l. à Pierre Brousse. »

A Sainte-Aldegonde[2] :

« Un orgue, son buffet, soufflet, balustrade, planches gittage, 302 l. à Guilleman, facteur rue du S. Sépulcre. »

« Le clavier du carillon, plancher, et le carré long des clochettes, 24 l. au s. Charles. »

1. V. Bulletin de la Morinie, t. IX, p. 331.

2. « La chaire de vérité et tout ce qui en dépend adjugée pour 74 l. au s. Lemaire, boucher. »

Ce serait, dit-on, l'église de Guines qui posséderait aujourd'hui la chaire autrefois à Ste-Aldegonde.

A Saint-Jean :

« L'orgue, son buffet et ses soufflets sont adjugés à Hubert Piette pour 108 l. »

Chez les Dominicains :

« L'orgue, le buffet, le docsal, les soufflets, les pilasses... onze cens livres au s. Buffin-Duval. »

« Le Dom (dôme) du fond d'autel, ses pilasses et boiseries peintes adjugées pour 90 l. à la fabrique de S. Denis par M. Caffiéri, l'un des administrateurs. »

C'est le même que l'on voit aujourd'hui dans cette église et qui s'est si heureusement approprié aux dimensions du chœur.

Le procès-verbal ne fait pas mention de la chaire des Dominicains. C'est aujourd'hui celle de l'église Notre-Dame.

(Arch. dép., *Papiers du district de S. Omer*, n° 42.)

Le 27 frimaire an II (17 nov. 1793) le citoyen Antoine Coffin, procureur syndic du directoire du district de S. Omer, commença « dans la maison de l'émigré Sandelin nouveau local dudit district » par devant les citoyens Damart et Vantroyen, notaires, la vente aux enchères « de tous les effets des ci-devant églises de cette commune de Saint-Omer, savoir, de soieries, velours, aubes, nappes, tapis de pied et des bois de menuiserie transportés en la dite maison. »

Le procès-verbal des adjudications constate que la vente dura jusqu'au 7 nivôse (27 déc.)

(Arch. dép., *Papiers du district de S. Omer*, n° 42.)

Plan de l'ancien couvent des Capucins.

M. l'abbé Bled a aussi copié dans les papiers du district un document intéressant pour l'ancienne topographie de la ville : c'est le plan entièrement inédit du couvent des Capucins établis à Saint-Omer, depuis 1594, dans l'ancien hôtel du Bâtard de Bourgogne, dans la rue de Dunkerque, en face de la rue Simon Ogier, autrefois rue des Pavés. La rue actuelle Le Sergeant date de 1792 : elle a été entièrement prise sur le terrain de l'ancien couvent.

Ce plan, qui est mis sous les yeux des Membres présents, fut dressé en septembre 1791 par le géomètre-arpenteur Garnier, sur l'ordre du district de Saint-Omer, à la suite de la demande en acquisition des parcelles 32, 33 et 34 du jardin du couvent, faite le 22 juillet 1791 par le citoyen Augustin Damart, apothicaire à Saint-Omer.

La vente n'eut pas lieu, et ce, pour une raison qui, avec beaucoup d'autres, prouve que si la confiscation des biens de l'Église fut décrétée par les gros bourgeois, ce ne fut pas dans l'intérêt des petites bourses.

Le directoire du département, consulté sur cette vente, répondit le 31 janvier 1792 que « d'après l'esprit de l'art. 14 de la loi du 18 nov. 1790 qui ordonne de comprendre dans un seul lot d'évaluation ou d'estimation la totalité des objets compris dans un même corps de ferme ou de métairie, il ne peut y avoir lieu de procéder à la vente des terrains soumis par le s Damart séparément de celui du ci-devant monastère des capucins de la ville de Saint-Omer. »

(Arch. dép., *Papiers du district de S. Omer*, n°57.)

Le 3 avril 1792 le Conseil général de la Commune émit l'avis d'acheter l'ancien couvent des Capucins et de faire passer à travers une rue nouvelle dans le prolongement de la rue des Pavés, aujourd'hui, Simon Ogier.

Toutefois ce fut Henri Bailly, officier municipal qui se rendit acquéreur du couvent et du vaste terrain sur lequel il était établi. Mais, selon une convention préalable avec le conseil de la commune, il céda à la ville une longueur de 39 toises sur 4 toises de largeur pour la percée d'une nouvelle rue allant depuis la rue des Pénitentes (rue Taviel), jusqu'à la Tenne Rue dite aussi rue des Capucins (rue de Dunkerque).

(Registre des délibérations du conseil général de la commune de Saint Omer).

La nouvelle rue fut appelée rue de la Commune, nom

qu'elle a perdu depuis quelques années pour prendre celui de Le Sergeant.

L'énorme quadrilatère de maisons enfermé entre les rues de Dunkerque, du Saint-Sépulcre, de Courteville et Hendricq, n'était, à la fin du XVIIIe siècle, traversé que par la seule rue Taviel, formée des anciennes rues du Bon-Pasteur et des Pénitentes. La rue de la Commune ou Le Sergeant, qui va de la rue de Dunkerque à la rue Courteville, fut donc percée, au temps de la Révolution, à travers le couvent des Capucins jusqu'à la rue Taviel, et plus loin à travers la maison de force ou prison et à travers l'ancien jardin des Clarisses pauvres. Il en était de même, à la fin du XVe siècle, du quadrilatère compris entre les rues de Dunkerque, Guillaume Cliton, Allent et de Valbelle. La rue Simon Ogier n'existait pas. Elle fut percée vers 1495, à la demande du sieur de Bèvres, fils du bâtard de Bourgogne « afin qu'il pût plus aisiblement passer et repasser » de son hôtel (plus tard le couvent des Capucins), « au couvent des Frères Prescheurs » (rue des Dominicains), où il faisait ses dévotions. La ville acheta, à cet effet, une bande de terrain de 22 pieds 2 pouces de largeur.

(Reg. aux délibérations du Magistrat F, f. 94 v°.)

Cette rue s'appela d'abord rue *dépavée,* parce que la chaussée demeura longtemps sans être pavée. Elle ne le fut que vers 1720[1] et s'appela rue des Pavés, actuellement rue Simon Ogier.

L'intéressante communication de M. l'abbé Bled est écoutée avec le plus grand intérêt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 50.

Le Secrétaire-général,
J. DE PAS.

1. V. *Recherches étymologiques sur la ville de St-Omer,* p. 170.

Rapports sur les ouvrages offerts

Notre-Dame des Miracles, Saint-Omer, Saint-Bertin, connus, aimés, honorés à travers les siècles, par M. l'abbé Augustin Dusautoir, aumônier, membre titulaire de la Société des Antiquaires de la Morinie. In-8° carré, 266 p., nombreuses gravures. Boulogne-sur-Mer, imp. Hamain.

Nous venons bien tard parler d'un livre paru il y a déjà quelque temps et dont beaucoup de nos concitoyens ont pu déjà apprécier le mérite et l'intérêt. Nous n'en sommes après tout que plus assuré de voir accueilli par tous le bien que nous avons à dire de *Notre-Dame des Miracles, Saint-Bertin et Saint-Omer*, par notre jeune concitoyen et collègue M. l'abbé A. Dusautoir.

Les amateurs d'histoire locale n'ont pas tous le temps ni le goût de lire les ouvrages de recherches historiques à l'allure un peu érudite et à l'exposé un peu développé. C'est à ces lecteurs que s'adresse M. l'abbé Dusautoir. Ils ont accueilli avec une faveur marquée son ouvrage qui est une très heureuse synthèse de ce qui a été dit de plus intéressant sur l'histoire de la ville de Saint-Omer. Et en effet, ces pages écrites avec facilité et une sorte de pieux enjouement font passer rapidement sous les yeux du lecteur, comme dans un panorama qui ne demande ni effort ni fatigue, les différentes scènes plus particulièrement de la vie religieuse de la cité audomaroise. C'est une très instructive et très agréable mosaïque historique, composée des plus curieux épisodes de la vie religieuse à Saint-Omer. Ce sont plutôt des histoires sur Saint-Omer ou à propos de Saint-Omer que l'histoire même de la ville de Saint-Omer. Ce n'est pas dans ce livre qu'il faut aller chercher l'histoire politique ou communale ou administrative de la cité L'auteur écarte de parti-pris cet objet de son programme, et nous en prévient lui-même tout d'abord.

Car, en dépit des traits d'union malencontreusement introduits dans le titre par le typographe, c'est bien Notre-Dame des Miracles, saint Omer et saint Bertin, c'est-à-dire les trois prin-

cipaux patrons de la ville, que l'auteur, et son sous-titre le marque bien, se propose de montrer « connus, aimés, honorés à travers les siècles ». Evidemment, une aussi pieuse intention ne se peut appliquer qu'aux personnes.

Ce n'est pas à dire que l'auteur ne perde très souvent de vue l'intention marquée par le sous-titre, et qu'il ne nous entretienne beaucoup moins ordinairement des saints patrons que des monuments élevés en leur honneur et de la ville elle-même. Cette contradiction, entre le titre et le sous-titre, était inévitable à l'exécution, et l'auteur a bien fait de s'y résigner.

Nous ne pouvons nous empêcher de regretter que l'auteur, concevant son œuvre dans ces trois parties, n'ait pas traité séparément chacune d'elles, en s'en tenant, dans la mesure où il le fait, aux faits religieux qui les concernent. Nous aurions eu une excellente monographie de l'abbaye de Saint-Bertin à travers les siècles, une excellente monographie de l'église de Saint-Omer à travers les siècles, une excellente monographie de *Notre-Dame des Miracles, connue, aimée, honorée, à travers les siècles*.

Ce dernier livre surtout, si utile, si désiré du public audomarois et du monde pélerinant, M. l'abbé Dusautoir était mieux que personne en mesure de le mettre au jour.

Avec son remarquable talent de mise en œuvre, il eût rajeuni la notice un peu vieillotte du P. Couvreur ; grâce à ce don d'appropriation dont il a fait preuve, il eût repris et mieux exposé ce que d'autres auteurs ont répandu dans maints ouvrages, plus considérables mais moins spéciaux, sur la traditionnelle dévotion de Notre-Dame des Miracles à Saint-Omer ; enfin, et c'eût été son grand plaisir, il eût exhumé lui-même des archives capitulaires ou communales nombre de particularités, édifiantes et curieuses, qui restent à dire sur le culte de Notre-Dame des Miracles à travers les siècles. Il eût été ainsi tout à la fois vulgarisateur et initiateur dans l'histoire d'une dévotion qui lui est chère : *profert de thesauro nova et vetera*.

Un tel livre serait vite aux mains de tous les pélerins : il reste encore à faire. Nous l'attendons de l'auteur applaudi de *Notre-Dame des Miracles, Saint-Omer, Saint-Bertin*. Son talent, sa

jeunesse, son amour du travail nous permettent cette espérance.

Pour résumer notre appréciation sur l'ouvrage de M. l'abbé Dusauteir, nous estimons que ce livre est très bien fait et très utile. Il mettra, et il a déjà mis la connaissance de l'histoire religieuse de Saint-Omer à la portée de beaucoup de personnes qui sans lui ne l'auraient jamais connue. Pour n'avoir pas été publiée par la Société des Antiquaires de la Morinie, ce livre ne lui fait pas moins honneur, puisqu'il est presque exclusivement tiré de ses publications et qu'il est l'œuvre du plus jeune de ses membres et le plus récemment entré dans la Compagnie.

Les Rotuli et les Rolligeri de l'Abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer (Tiré à part du Bulletin historique et philologique), par M. l'abbé Bled, correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique.

Sous ce titre, M. l'abbé Bled vient de publier dans le Bulletin historique et philologique du Comité des Travaux historiques au Ministère de l'Instruction publique (Année 1900, N°s 3 et 4, pp. 401-412) une intéressante communication dans laquelle il a réuni plusieurs données curieuses sur les Rouleaux des Morts de Saint-Bertin. Il est malheureusement à regretter qu'aucun de ces *rotuli* ne soit parvenu jusqu'à nous ; mais la chronique de Tassard (ms. 746 de la Bibliothèque de Saint-Omer) contient la transcription de quelques pièces éparses qui permettent de reconnaître l'existence des confraternités de prières dans cette abbaye ainsi que les usages et le cérémonial dont elles étaient accompagnées. Ce sont 1° une charte de confraternité de prières octroyée en 1353 à l'abbaye de Saint-Bertin, par Pierre, abbé de Saint-Riquier-en-Ponthieu ; 2° la liste des abbayes et chapitres avec lesquels Saint-Bertin était en communion de prières ; 3° la formule adoptée par l'abbaye de Saint-Bertin dans les lettres qu'elle remettait à son *rotuliger ;* 4° la description du cérémonial avec lequel était reçu à Saint-Bertin le porteur du *rotulus ;* 5° deux formules en vers et en prose, de celles que l'on insérait au bas des *rotuli,* le jour du cérémonial ci-dessus, pour recommander l'âme des frères défunts du monastère aux prières du couvent qui faisait part, et 6° une note indiquant ce que l'abbaye de

Saint-Bertin donnait au porte-rouleau qu'elle envoyait vers les autres églises.

On voit par là que les documents recueillis par M. l'abbé Bled offrent un ensemble d'un véritable intérêt, d'autant plus qu'il a noté en outre avec soin les quelques rares mentions concernant l'abbaye de Saint-Bertin qui avaient été relevées précédemment, en particulier par M. Léopold Delisle, dans son étude importante sur les *Rouleaux des Morts.*

Les Coutumes de la Gilde marchande de Saint-Omer, par G. Espinas et H. Pirenne, 8 p. in-8. Extr. du Moyen-Age 1901. (Paris, Em. Bouillon, pp. 189 à 196).

La *Gilda mercatoria* de Saint-Omer n'est plus un document inédit depuis que M. Pagart d'Hermansart en a donné dans son *Histoire des Anciennes Communautés d'arts et métiers à Saint-Omer* (Mém. de la Soc. des Ant. de la Morinie, T. XVII, pp. 6 à 10), une transcription qui a été très remarquée dans le monde savant et a même été reproduite depuis dans plusieurs ouvrages français et anglais.

Deux savants distingués, MM. Espinas et H. Pirenne, ont tenu à faire ressortir l'importance de ce texte du onzième siècle, qui, se trouvant englobé dans les pièces justificatives d'un travail général, n'était malheureusement pas suffisamment connu et isolé, et tout en reconnaissant à l'auteur audomarois la priorité de la découverte, ont jugé utile de le reproduire de nouveau dans la revue le *Moyen-Age* d'après une lecture faite par eux aux archives de Saint-Omer, et collationnée avec soin avec la collaboration de M. Prou, professeur à l'école des Chartes. Il faut d'ailleurs reconnaître que cette transcription ne diffère de la précédente que par un très petit nombre de variantes ne modifiant guère le sens de la phrase. MM. Espinas et Pirenne ont en outre divisé le texte en alinéas numérotés et y ont intercalé une ponctuation abondante. Leur publication aura pour effet de faire connaître davantage une des plus importantes chartes de l'histoire de Saint-Omer et d'en produire la comparaison avec d'autres actes analogues.

Nomenclature des avenues, boulevards, places et rues de la ville d'Hesdin, par Jules Lion. Amiens 1901, in-8 de 24 pages.

Il est toujours intéressant pour les habitants d'une ville de

connaître l'origine et la justification des noms que portent les rues qu'ils parcourent à chaque instant. C'est aussi un moyen de faire connaître à l'étranger le nom des illustrations dont s'honorent parfois d'humbles bourgades.

M. Jules Lion, pour qui l'histoire d'Hesdin n'a plus de secrets, a entrepris ce travail pour cette ville dont la fondation remonte à Charles-Quint en 1554, après la destruction de Viel-Hesdin, et dont les vicissitudes furent assez nombreuses au cours des siècles. Le boulevard de la Meilleraie rappelle le siège de 1639 où ce grand capitaine reçut sur la brèche le bâton de Maréchal de France des mains de Louis XIII. Les généraux Tripier et Garbé, l'historien Hennebert, le naturaliste Jacquemont, l'abbé Prévost, et d'autres personnages sont nés à Hesdin. Leur souvenir restera vivant parmi les habitants de cette petite ville qui a le culte de ses grands hommes et qui est fière à juste titre autant de son passé militaire que des savants qui ont vu le jour dans son enceinte.

Le Registre de la manse conventuelle de l'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer, publié par E. Charpentier. Abbeville 1901, in-8 de 140 pages.

L'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer, longtemps célèbre, perdit son individualité par l'édit royal de 1768 qui, entre autres dispositions, exigeait sous peine de fermeture, la présence d'au moins neuf religieux dans chaque couvent. Or en 1768, d'après le tableau de M. Peigne-Delacourt, l'abbaye ne contenait plus que trois religieux. C'est vers cette époque, qu'en exécution de l'édit, ces religieux furent réunis à ceux de l'abbaye de Saint-Saulve, de Montreuil-sur-Mer, qui étaient comme eux, des bénédictins de la congrégation de St Maur. Les propriétés et les revenus furent joints à ceux de l'abbaye de Saint-Saulve.

Le registre de la manse conventuelle datant de 1761 est un in-folio contenant 239 feuillets numérotés. En tête de chaque chapitre de revenus, le procureur a écrit une notice précédant l'énonciation des baux, donnant des renseignements précieux sur l'origine des propriétés et des rentes, renvoyant aux folios du cartulaire et aux layettes contenant les titres.

Ces indications et ces renseignements donnent à ce cueilloir un véritable intérêt historique.

(Extrait de l'introduction).

Ordonnances inédites du roi de France Philippe VI

relatives au siège de Béthune de 1346

(Communication de M. le Cte DE LOISNE, membre honoraire.)

Béthune, dont les remparts et l'ancien château ont disparu, il y a une vingtaine d'années, était avant les perfectionnements de l'artillerie, une place forte qui par sa situation à la frontière de l'Artois et de la Flandre, ne manquait pas d'importance. Elle a été assiégée en 1346, 1645 et 1710. Le premier siège surtout fut glorieux. Commencé le 14 août, il ne dura pas moins de six semaines et se termina par la fuite des Flamands, après une tentative d'assaut infructueuse [1].

Le courage et l'endurance des bourgeois l'emportaient ; mais à quel prix ! Faubourgs dévastés, portes et murailles en brèches, maisons détruites ou saccagées ! La ville avait un aspect lamentable, si bien qu'une ordonnance [2] estime l'ensemble des dégâts à deux cent mille livres parisis, somme énorme pour l'époque et correspondant, en valeur relative, à environ deux millions, quatre cent cinquante mille francs de notre monnaie actuelle.

Une pareille situation appelait la protection de la

1. Voir sur le siège de Béthune de 1346 : d'Héricourt, *Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais ;* Béthune, t. I, p. 64. Cet auteur avait l'intention de joindre des pièces justificatives aux tirés à part de sa notice sur Béthune ; la mort le surprit sans qu'il pût mettre ce projet à exécution.

2. V. Pièce no II.

royauté. Plusieurs ordonnances furent successivement rendues par Philippe VI pour récompenser les Béthunois de leur loyauté, les indemniser de leurs pertes, les aider à relever leurs murailles, pour ramener, en un mot, un peu de prospérité dans la cité si durement éprouvée. Bon nombre de ces documents figurent dans le *Recueil des Ordonnances des rois de France*[1] ; cinq sont restés inédits[2] ; nous les publions d'après les copies insérées dans les registres aux privilèges de la ville de Béthune ou dans ceux du trésor des chartes, aux archives nationales. Ils sont très intéressants pour l'histoire locale et apportent un appoint à la série des actes de Philippe VI.

Par la première ordonnance le roi exempte les bourgeois de plusieurs impôts et favorise leurs relations commerciales.

La seconde porte donation de la ville de La Gorgue à celle de Béthune, pour en percevoir les revenus, à titre d'indemnité de siège.

La troisième détermine les formes judiciaires à suivre à l'égard de l'étranger qui a insulté un bourgeois et présente une curieuse application de deux pénalités spéciales au moyen âge : la condamnation à effectuer un pèlerinage et le droit d'arsin.

La quatrième autorise le Magistrat de Béthune à acquérir terres et rentes dans la banlieue, au profit des hôpitaux de la ville, et limite à 10 livres parisis l'amende, en cas de réformation de ces sentences sur appel.

1. T. IV, p. 141, 143, 144, 145, 146 et 153.

2. Le troisième acte a été inséré dans un livre assez rare intitulé : *Recueil de chartes et titres concernant les fonctions des grands baillis de la province d'Artois*, p. 18 et suiv. (Arras, s. d., in-4°). La publication en est tellement défectueuse qu'on a peine à reconnaître le texte authentique et qu'il y a lieu de le considérer comme inédit.

La cinquième enfin déclare qu'aucune action ne pourra être intentée contre les mayeurs et les échevins, au sujet des mesures prises par eux dans l'intérêt de la défense de la ville.

A ces documents nous ajoutons, comme appendice, une charte inédite d'Eudes de Bourgogne se référant au même siège de Béthune et autorisant le Magistrat à prendre dans les forêts seigneuriales le bois nécessaire à la réfection des portes, des ponts-levis et de divers ouvrages de défense.

I

1347, Février; Vincennes. — *Lettres de Philippe VI portant exemption d'impôts et conférant des libertés commerciales et autres privilèges aux bourgeois et habitants de Béthune.*

Philippes par la grace de Dieu roy de France, savoir faisons à tous présens et à venir que nous recordanz de bons, loiaulx et agréables services que noz bien amez les eschevins, prévost, maieur et communauté de la ville de Béthune nous ont fait en noz guerres et espérons qu'il nous facent ou temps à venir, voulans yceulz relever de charges et oppressions qu'il nous facent pour le temps à venir et douer eulz, leurs successeurs et la dicte ville de libertez et franchises, de celles toutevoies que nous povons bounement ottroier sanz préjudice d'autruy, à yceulz eschevins, prevost, maieur et communauté de la dicte ville de Béthune avons octroiet et octroions de grace espécial, auctorité et puissance royal, par ces présentes, les libertez et franchises qui s'ensuivent.

Premièrement que pour quelconque nécessité de noz guerres ou autrement nous ou noz successeurs roys de

France ou noz genz, pour nous ne imposerons ou indirons en la dicte ville de Béthune ou sur les bourgois et habitans en ycelle, ne es marchandises qui illecques seront vendues ores ou pour le temps à venir, aucunes tailles, impositions, gabelles ou autres redevances quelconques; ainçois voulons et octroions que toutes marchandises loiaulx puissent estre en icelle ville vendues et achatées franchement sanz paier les impositions ou tailles dessus dictes.

Item voulons et octroions que sur les biens des bourgois ou aultres habitanz de la dicte ville nulz vivres, garnisons ou autres biens ne soient ou puissent estre prins pour nous, noz genz, officiers ou autres quelconques commis ou députez à ce, soit pour cause de noz guerres ou autrement, se ce n'estoit parpaiant l'argent, tant comme les diz biens seroient prisiez par justice et loial pris. Et ou cas que noz dictes gens voudroient faire le contraire, nous voulons et octroions que les bourgois ou habitanz de la dicte ville n'y soient tenuz de y obéir, sanz faire toutevoies à noz dictes gens résistance.

Item voulons et octroions aus dessus diz eschevins, prevost, maieur et communauté de la dicte ville de Béthune que toutes manières de gens de quelque nacion ou estat qu'il soient, mais il n› soient anemis de nous ou de nostre royaume et qu'il n'en soient aussi banniz ou en poursuite pour cas criminel, puissent et leur loyse à aller et amener denrées, vivres et toutes autres marchandises, demeurer et marchandent al feste saint Barthélemy et retournent de la dicte foire par douze jours devant la dicte feste saint Barthélemy et par autres douze jours après ycelle feste chascun an à toujours franchement, quittement et sauvement, souz nostre sauve espécial garde et conduit, sanz paier à nous ou à noz officiers pour nous en quelque part que ce soit en nostre royaume, péage, travers, costume ou autre reddevance quelle que elle soit et encores d'abundant vou-

lons et octroions que les personnes qui viendront à la dicte foire, mais que ce ne soient noz anemis ou banniz par cas de crime, comme dit est, ne les denrées, vivree ou autres marchandises qu'il y amèneront, ne soient ou puissent estre pris, saisiz ou arrestez les diz temps et foire duranz, pour quelconque debte ou marquez que ce soit ; mais se pris estoient, nous voulons qu'il soient mis an délivre, sans délay.

Toutevoies [n'est] pas nostre entente que pour ceste présente grace soit fait aucun préjudice à nostre tres cher et amé frère le duc de Bourgoigne, conte d'Artois, ne à ses successeurs contes d'Artoys, ne autres barons ou justiciers de nostre royaume, quant à leurs droitures ou reddevances.

Si donnons en mandement par ces présentes à touz noz justiciers qui ores sont et seront pour le temps à venir et à autres noz subgiez que les diz eschevins, prévost, maieur et communauté de la dicte ville de Béthune facent et laissent joir et user paisiblement de nostre présente grace, franchises et privillèges dessus diz et contre la teneur d'iceulz ne les molestent ou empeschent ou sueffrent estre molestez ou empeschiez en aucune manière ; mais voulons que se aucune chose estoit faite au contraire, qu'il la remettent ou facent remectre tantost et sanz délay au premier estat et deu. Et que ce soit ferme chose et estable à touz jours mais, nous avons fait mectre nostre seel à ces présentes lettres, sauf en autres choses nostre droit et en toutes l'autrui.

Ce fu fait et donné au bois de Vincennes l'an de grace mil ccc XLVI, ou mois de février.

Par le Roy, à la relation du conseil, ouquel messeigneurs de Laon et d'Offémont estoient, *Pelicier*.

[Arch. nat^les, *Trésor des chartes*, JJ 77, n° 103. — Arch. de Béthune, *reg.* AA 4, f°s 14 et 15 r°. La seconde copie présente de nombreuses variantes avec la première ; le mois de janvier a notamment été substitué, dans la date, à celui de février.]

II

1347, Février; Vincennes. — *Donation de la ville de La Gorgue*[1] *à celle de Béthune.*

Philippes, par la grace de Dieu roys de France, savoir faisons à touz présens et à venir que noz bien amez les eschevins, prevost et maieur et communauté de la ville de Béthune nous ont signifié que asés près de la ville de la dicte ville de Béthune ou environ, nous avons une ville appellée la Gorgue, par laquelle en temps de guerre noz ennemiz les ont grevés et accoustumé à grever, laquelle ville de Gorgue ou la plus grant partie d'icelle nos ennemiz ont arsé et gastée en ceste présente année et encores le détiennent et occupent de fait. Si nous ont supplié que comme noz diz ennemiz les aient, en ceste année derrénement passée, assegiez et plusieurs de leurs maisons et granches qu'il avoient environ la dicte ville de Béthune et és forbours d'icelle aient esté arses et plusieurs de leurs biens gastés et dissipez jusques à la somme de deux cenz mille livres et plus, si comme il dient, il nous plaise à eulx faire rémunération aucune pour raison de leurs dommages dessus diz et à eulz donner la dicte ville de Gorgue, afin que noz ennemiz ne les puissent jamaiz si grever et dommager comme il ont fait ou temps passé.

Pour quoy nous, en regart et considération à la grant loyauté et constance de la dicte ville de Béthune et des habitans d'icelle et aux grans pertes et dommages dessus diz et aux missions et despens qu'il ont faiz et leur convient faire de jour en jour pour rési[s]ter à la malice et puissance de noz diz ennemiz, et pour garder leur dicte ville et le pais d'environ, et à ce aussi que tant ou

1. Cⁱᵒⁿ de Merville, arrᵗ d'Hazebrouck (Nord).

temps devanciers roys de France, comme en nostre temps, tant comme guerres ont esté, il ont toujours esté obéissant à la couronne de France et à nous, sans eulz mettre en rébellion ou désobéissance aucune, à yceulz eschevins et communauté de la dicte ville de Béthune, de nostre plain povoir et auctorité royal et de grace espécial, avons donné et donnons par la teneur de ces présentes appertuité et héritage la dicte ville de Gorgue avecques ses appartenances et tout le droit que nous avons en ycelle, tant en propriété comme en autres choses, réservé à nous la souveraineté, en telle manière que il la tendront de nous et de noz successeurs roys de France, nu et nu et franchement, sanz en paier redevance aucune, en la fourme et manière que la tenoit feu Veuscasse du Bois, nostre sergent d'armes, auquel nous avions donné à sa vie tant seulement.

Si vus donnons en mandement aux baillis et receveurs de Lille et d'Amiens et à touz les autres justiciers de nostre royaume présens et à venir et à touz ceulz à qui il doit et puet appartenir, que il rabatent ou facent rabatre la dicte ville de La Gorgue de leurs registres et de nostre domaine et que ilz laissent user et jouir les devant diz eschevins, prévost, maieur et communauté de la dicte ville de Béthune, selonc la teneur de nostre présente grace et de nostre don dessus dit de la ville de Gorgue devant dicte et de toutes les revenues et issues d'icelle, si comme nous en usons et joïssons quant nous le donnasmes à nostre sergent d'armes dessus dit, et que sur ce ne leur donnent par quelque maniere que ce soit empeschement aucun et nientmoins voulons que toutes les foiz que il vourront, il, de leur auctorité, se puissent mettre en possession de la dicte ville de Gorgue et de ses appartenances, sanz appeler sur ce, se il ne leur plaist, aucune de noz genz, non contrestant que la dicte ville de Gorgue feust de nostre domaine.

Et n'est pas nostre entente que pour cause de ceste présente grace il paient à nous ou à noz gens finance

aucune ; ainçois voulons que ces présentes lettres leur soient délivrées tout à plain, sans demander finance, laquelle, en ampliant nostre dicte grace, nous leur quittons dès maintenant par ces présentez. Et pour que ce soit ferme chose et estable à tousjours, nous avons fait mectre nostre seel à ces présentes lettres, sauf nostre droit et en toutes l'autrui.

Donné au bois de Vincennes l'an de grace mil ccc quarante et six, ou mois de février.

[*Id.*, JJ 81, n° 948 ; extrait d'une confirmation du roi Jean du mois de novembre 1353].

(A suivre)

SAINT-OMER. — TYP. H. D'HOBONT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

200e livraison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 4 Novembre 1901

Président : M. PAGART D'HERMANSART

Secrétaire : M. J. DE PAS

La séance s'ouvre à 8 h. 15. En l'absence de MM. l'abbé Bled et Revillion, empêchés d'y assister, M. Pagart d'Hermansart est invité à prendre le fauteuil de la présidence. MM. H. de Givenchy, Van Kempen et C. de Pas s'étaient également fait excuser.

M. le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

La Société a reçu les hommages d'auteurs suivants :

— de MM. G. Espinas et H. Pirenne : *Les Coutumes de la gilde marchande de Saint-Omer.* (Extrait du Moyen-âge). Paris, Em. Bouillon 1901. V. la note bibliographi-

que sur ce travail dans la livraison 199e du Bulletin, p. 701.

— de M. l'abbé Leclercq, professeur de rhétorique au Collège Saint-Bertin : *Bon Pasteur de Saint-Omer, récit historique* (1845-1898). Paris. Auteuil. Imp. des Orphelins 1898.

— En outre M. l'abbé Leuridan, Président de la Société d'Etudes de la Province de Cambrai, a fait l'envoi à M. le Secrétaire-Archiviste de plusieurs volumes des publications de la Société des Antiquaires de la Morinie qu'il possédait en double.

Remerciements.

Épigraphie audomaroise.

Le dernier envoi de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais contient un Fascicule de l'*Épigraphie du Pas-de-Calais* (Tome V. 3e Fascicule) consacré aux *Rues, Monuments publics et Maisons particulières de Saint-Omer*. Ces monuments épigraphiques, relevés par le regretté Secrétaire de la Commission, M. A. de Cardevacque, et complétés par M. l'Abbé Lesenne, ont un intérêt tout particulier en ce que la plupart sont exposés à disparaître dans les démolitions et changements de destination d'immeubles. Il est même à regretter que ce travail n'ait pas été fait beaucoup plus tôt, ce qui aurait permis de conserver le souvenir d'enseignes ou inscriptions disparues ou effacées aujourd'hui.

Un membre signale dans ce fascicule la mention d'un morceau de sculpture reposant dans une collection particulière, et reproduisant un cartouche aux armes de l'abbé de Clairmarais, L. J. Maillard, 1688-1717, avec la devise GAUDET PUGNA VIRTUS. Cette devise n'avait pu être retrouvée par M. de Laplane pour son ouvrage : *Les Abbés de Clairmarais*, et était restée ignorée. M. Decroos expose que ce même écusson avec la devise existe encore sculpté sur les murs d'une ferme de Lederzelle, appartenant autrefois à l'abbaye de Clairmarais, mais les caractères

sont devenus trop frustes pour qu'il soit possible de les déchiffrer complètement.

Un autre Membre fait remarquer que parmi les omissions, si difficiles à éviter dans ce genre de travail, l'on peut regretter de ne pas voir figurer la mention de deux écussons, de l'abbaye de Saint-Bertin et du dernier abbé, Joscio d'Allennes, qui se trouvent sculptés sur les pilastres de la maison n° 13 de l'Enclos Saint-Bertin et ont même été réparés récemment.

Correspondance.

— Accusé de réception de la Commission Impériale Russe à Saint-Pétersbourg, des dernières livraisons du Bulletin historique.

— Lecture est donnée d'une lettre de M. Ed. Fétis, Conservateur en chef de la Bibliothèque Royale de Belgique, à Bruxelles, qui remercie la Société de sa nomination de membre correspondant.

Mme Woillez auteur audomarois.

— Dans une lettre en date du 30 octobre, adressée à M. l'abbé Bled, M. Duméril, membre honoraire à Toulouse, fait l'offre à la Société d'un volume d'extraits intitulé « *Les Médecins moralistes* » (Paris, 1862, in-8) qui est dû à une Audomaroise, Madame Woillez, née Rieder, née dans la rue au Vent en 1781, et porte en tête une biographie de cette dame due au Dr Descuret, son gendre. Le nom de Mme Woillez n'a pas encore figuré dans les Biographies locales, et pourtant il mérite de ne pas passer inaperçu, car il rappelle le nom d'un auteur de contes pour l'enfance[1] qui ont joui, il y a une quarantaine d'années, d'une certaine vogue.

M. l'abbé Bled se chargera de remercier M. Duméril de son offre.

Election.

L'ordre du jour appelle l'élection sur la candidature

1. L'*Orpheline de Moscou, Alix,* les *Jeunes Ouvrières,* le *Jeune Tambour,* les *Deux Educations,* le *Frère et la Sœur,* etc. Tours, A. Mame, éd.

proposée à la dernière séance. Le scrutin ayant donné lieu à la majorité des voix en sa faveur, M. le Président proclame Membre correspondant M. Campagne, notaire à Calais.

Avis lui sera donné de sa nomination.

Candidature.

MM. C. de Pas, C. Legrand et l'abbé Dusautoir présentent ensuite la candidature, comme Membre correspondant, de M. l'abbé Chariot, curé d'Herbelles.

Conformément au règlement, le scrutin est renvoyé à la prochaine séance.

Communications.

Fonts baptismaux d'Hervelinghem.

M. l'abbé Noël, curé d'Hervelinghem, signale à la Société la restauration qu'il vient de faire de fonts baptismaux du XIIIe siècle qu'il a relevés complètement, puisqu'ils n'existaient plus qu'à l'état de débris épars et affectés aux usages les plus divers. Une photographie jointe à la lettre de l'honorable correspondant permet de se rendre compte de l'intérêt archéologique du monument. De forme carrée, mesurant 0m88 cent. dans toutes ses dimensions, il appartient au type bien déterminé[1] des fonts baptismaux à cinq supports, c'est-à-dire composés d'une cuve basse et carrée supportée par un pied central de fort diamètre, et quatre colonnettes soutenant les angles. Ici les cinq supports sont adhérents entre eux ; les colonnettes sont terminées par de hauts chapiteaux à feuilles de plantain avec crochets. Contrairement à la disposition la plus fréquente, ces chapiteaux sont pris sur la hauteur de la cuve au lieu de lui servir de soutien, et le bandeau supérieur n'est pas sculpté. L'ensemble marque bien le commencement du XIIIe siècle et même, suivant M. Enlart, la seconde moitié du XIIe.

1. V. C. Enlart. *Etude sur quelques fonts baptismaux du Nord de la France.* Bull. archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques. Paris. Ernest Leroux. 1890.

La Société des Antiquaires de la Morinie est heureuse de féliciter M. l'abbé Noël de son intelligente restauration qui d'ailleurs a déjà été encouragée par le classement de ses fonts baptismaux comme monument historique.

Taques armoriées.

— M. le Secrétaire-général fait passer sous les yeux de ses collègues les photographies de deux plaques de cheminée en fonte acquises récemment à Saint-Omer, qui portent comme sujets des écussons armoriés. L'une est aux armes de la famille *de Briois*[1], dont un membre a été président du Conseil d'Artois. La seconde est aux armes de la famille *Le Féron*[2] (Picardie, Ile-de France) et par conséquent d'un intérêt local moindre que la première.

Quoi qu'il en soit, au moment où l'étude des *taques* est à l'ordre du jour, ces deux specimens méritent d'être mentionnés, d'autant plus, qu'en raison de leur caractère personnel, elles ont dû être moins répandues que les plaques à sujets allégoriques ou religieux.

Lecture.

Testaments transcrits à l'échevinage de Saint-Omer de 1486 à 1495. Usages testamentaires au XVe siècle. M. J. de Pas donne lecture d'une étude sur l'analyse qu'il vient de faire d'un registre de testaments transcrits à l'échevinage de Saint-Omer de 1486 à 1495. Ce travail montre que ce n'est pas seulement au point de vue des noms propres et des études généalogiques que ces documents privés méritent d'être consultés, mais aussi au point de vue des usages testamentaires dont l'étude est restée inédite à Saint-Omer. Le dépouillement de près de deux cent cinquante actes contenus dans le registre a

1. *De gueules à trois gerbes d'or, à la bordure d'or chargée de 8 tourteaux de gu.* Timbre : couronne de comte. Supports : deux aigles.

2. *De gu. au sautoir accompagné en chef et en pointe d'une molette et à chaque flanc d'une aigle, le tout d'or.* Timbre : couronne de marquis. L'écusson est soutenu par des lambrequins se rejoignant à la partie inférieure par une tête de diable portant des cornes.

permis de relever des particularités intéressantes relatives à différentes donations pieuses, aux dévotions locales, aux pélérinages ordonnés comme accomplissement de vœux, aux confréries, aux chapelles des diverses paroisses de la ville, etc. La plupart de ces détails ne peuvent se rencontrer que dans les testaments, et certaines listes, comme celles des curés, qui recevaient les testaments dans l'étendue de leurs paroisses, ne peuvent être établies et complétées qu'à l'aide de tels documents. L'auteur donne en outre un aperçu sur les conditions de passation des testaments, les modes de conservation et la contexture ordinaire de ces actes.

Cette étude documentée est écoutée avec intérêt, et il est décidé qu'elle sera insérée dans le prochain volume des Mémoires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 50.

Séance du 2 Décembre 1901

Président : M. l'abbé BLED.

Secrétaire : M. J. DE PAS.

La séance est ouverte à 8 h. 10 par M. le Président qui annonce que MM. Revillion et Decroos se sont fait excuser. M. le Secrétaire-général donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sans observation.

Dons et hommages.

La Société a reçu à titre d'hommages d'auteurs :

— de M. V. Advielle : *Compte-rendu de la remise au Musée de l'hospice des Quinze-Vingts du Médaillon de l'Abbé Prompsault,* exécuté par Mme la Duchesse d'Uzès. Paris. 1901.

— de Mgr Deramecourt, évêque de Soissons : *Le Clergé du diocèse d'Arras, Boulogne et Saint-Omer pendant la Révolution* (1789-1802). Quatre vol. in-8. Arras. 1884-1886.

En outre les dons suivants sont faits à la Bibliothèque : par M. le chanoine Billot, archiprêtre de Béthune :

Compte-rendu des Fêtes du Calvaire d'Arras. (Février et Mai 1899). (Arras. 1899).

Édouard Bollaert, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Agent général de la Société des Mines de Lens et Douvrin. (1813-1898).

par M. H. de Givenchy :

Le *Mobilier Funéraire Gallo-Romain et Franc en Picardie et en Artois,* par C. Boulanger. 1re livraison. Ouvrage d'un grand intérêt et luxueusement édité avec de nombreuses planches en chromolithographie. (Imprimerie générale à Saint-Quentin. Aisne).

Des remerciements sont adressés aux auteurs de ces dons et tout particulièrement à M. H. de Givenchy qui fait hommage à la Société du bel ouvrage archéologique qu'il vient d'acquérir à titre de souscription personnelle.

Correspondance.

Accusé de réception de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique, de la 198e livraison du Bulletin historique.

— Par lettre en date du 3 Novembre, M. le commandant du Vigier adresse sa démission de Membre honoraire, démission motivée par un changement de résidence qui le tient éloigné de Saint-Omer.

— Par lettre du 30 Novembre, M. Quenson de la Hennerie adresse également sa démission de Membre de la Société.

Renouvellement annuel du Bureau.

L'ordre du jour appelle les élections du Président et du vice-Président pour 1902, conformément à l'article 28 du règlement. Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Président : M. l'abbé Bled.
Vice-Président : M. Revillion.

M. l'abbé Bled exprime à ses Collègues sa gratitude pour la marque d'estime qu'ils continuent de lui témoi-

gner. Il les assure de son dévouement et fait appel à la collaboration de tous pour maintenir la Société dans sa prospérité actuelle et surtout dans l'état de renom dont elle jouit auprès du monde savant.

Il est procédé ensuite au renouvellement de la Commission du Bulletin qui sera composée en 1902 de MM. Van Kempen, Decroos, C. de Pas, Marion et Boitel.

Élection de Membre correspondant.

Il est procédé ensuite à l'élection sur la candidature présentée à la dernière séance. Le scrutin ayant donné lieu à la majorité en sa faveur, M. le Président proclame Membre correspondant M. l'abbé Chariot, curé d'Herbelles.

Avis lui sera donné par le Secrétaire-général de sa nomination.

Candidature.

MM. l'abbé Bled, Legrand et J. de Pas présentent la candidature, comme Membre honoraire, de M. le chanoine Billot, archiprêtre de Béthune.

Conformément au règlement, le vote est renvoyé à la prochaine séance.

Communications.

Bréviaire de Thérouanne.

M. Félix de Monnecove, membre titulaire, présente le bréviaire manuscrit de Thérouanne, appartenant à la Bibliothèque Nationale, au sujet duquel il a fait une communication le 1er avril 1901.

Il profite de cette occasion pour faire remarquer qu'un examen à la loupe de la mention de provenance, qui est inscrite à la fin de ce manuscrit, a fait découvrir quelques abréviations qui avaient échappé lors d'une première lecture, et qui seront reproduites dans les *errata* du tome dixième du Bulletin historique de la Société.

Le même Membre signale ensuite deux documents bibliographiques intéressants pour l'histoire locale.

Litteræ Tonsæ.

— Il appelle d'abord l'attention de ses Collègues sur un

article paru sous la signature de M. Léopold Delisle dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (LXII, 3ᵉ livraison, mai-juin 1901, pp. 256-263) : *les « Litteræ Tonsæ » à la Chancellerie Romaine, au XIIIᵉ siècle.* Ce savant travail constate dans trois bulles papales l'emploi de ces « caractères tondus », c'est-à-dire de « lettres étroites et très allongées, dépourvues de tout trait superflu que les scribes de la chancellerie pontificale employèrent quelquefois, pour suppléer dans une copie authentique, des mots ou des lettres qui avaient disparu de l'original ». Une de ces trois bulles est un acte reposant aux archives de Saint-Omer, dont M. L Delisle publie la transcription et un fac-simile en reproduction photographique. C'est une lettre du 14 avril 1234 [1], de Grégoire IX, à qui le prévôt de l'église de Saint-Omer avait présenté un privilège de Calixte II corrodé en beaucoup d'endroits, et dont il importait qu'une copie authentique fût exécutée dans des conditions qui lui assureraient autant de valeur qu'à l'original. La requête fut prise en considération, mais les officiers de la chancellerie, chargés de faire la copie, durent tracer en caractères *tondus* (par opposition aux caractères barbus *litteræ barbatæ),* les mots ou les parties de mots qui ne se lisaient plus sur l'original et que le contexte et la connaissance des formules leur auraient permis de rétablir par conjecture : ils devaient laisser en blanc les passages que la corrosion du parchemin avait fait disparaître de l'original.

Siège de St-Omer, 1340.

— Le second document présenté par M. F. de Monnecove est un *Extrait du tome VII de l'Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne,* par Ernest Petit (in-8ᵒ, Dijon, 1901, chapitre LI, pages 253 et suiv.)

M. Ernest Petit, membre du comité des travaux historiques au ministère de l'Instruction publique et correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, vient de faire

1. Déjà imprimée dans les registres du Vatican par M. Lucien Auvray : *Registres de Grégoire IX,* T. I, coll. 1035, pièce 5896.

paraître, dans les publications de la *Société bourguignonne de géographie et d'histoire*, le septième volume de son *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*. Cet important ouvrage, très richement et très savamment documenté contient, dans le chapitre LI (page 253), un récit détaillé de la bataille de Saint-Omer[1], livrée, le 26 juillet 1340, par Eudes IV, duc de Bourgogne, commandant au nom du roi de France, Philippe de Valois, à l'armée d'Edouard III, roi d'Angleterre, aux confédérés flamands et à Robert d'Artois.

Les opérations de concentration des troupes commandées par Eudes IV commencèrent à Aire-sur-la-Lys, le 9 juillet, et son installation à Saint-Omer eut lieu le 15 juillet. Après diverses rencontres et escarmouches, le village d'Arques fut entièrement brûlé par les ennemis.

Comme Philippe de Valois était en ce moment à Lens, le comte d'Artois se décida à tenter un coup de main, avant la jonction des troupes royales, et promit aux siens que, « la nuit suivante, ils iraient boire les bons vins de Saint Omer ». Il prononça son attaque le mercredi matin 26 juillet 1340 ; le combat se prolongea longtemps dans la journée et se termina fort tard dans la soirée par la fuite de Robert d'Artois jusqu'à Cassel, qu'il dut quitter aussitôt pour se réfugier à Ypres. Eudes IV, duc de Bourgogne, regagna Saint-Omer, dont la population le reçut avec enthousiasme.

Des courriers furent expédiés sur le champ pour annoncer ce brillant succès et la déconfiture totale des ennemis.

Eudes IV eut la gloire de cette sanglante et brillante journée, au lendemain de laquelle Edouard III fit au roi de France des propositions pacifiques qui furent repoussées ; la campagne continua donc avec des alternatives diverses.

Le duc de Bourgogne séjourna à Saint-Omer jusqu'au vendredi 11 août 1340, pour aller, le même jour, rejoindre le roi et l'armée royale campée dans le voisinage d'Aire-sur-la-Lys.

1. Les mêmes renseignements se trouvent dans l'*Histoire de la ville de Saint-Omer*, par Jean Derheims, pages 157 et suiv.

M. Revillion, absent de la séance, fait présenter par un de ses Collègues une communication relative à un tableau provenant de l'abbaye de Saint-Bertin, conservé dans le musée Kums, à Anvers. Cette œuvre est indiquée dans *La peinture en Europe. La Belgique par Georges Lafenestre et Eugène Richtenberger,* ainsi qu'il suit : Tableau provenant de l'abbaye de St-Bertin.

« *Inconnu de l'école flamande de la fin du XVe siècle.* N° 114. Le calvaire. Au milieu, le Christ en croix. A gauche, la Vierge, en robe bleue, coiffe blanche, voile vert, joint les mains ; à son côté, saint Jean, en tunique rouge, tend les mains vers le Sauveur ; la Madeleine, en robe gris foncé, manteau brun, turban gris, est abîmée dans sa douleur. A droite, trois hommes d'armes ; l'un, vu de face, casqué et cuirassé parle à un autre qu'on voit de profil tourné vers la gauche, en justaucorps de brocart rouge et or bordé de fourrure blanche, coiffé d'un bonnet rouge ; vers eux s'avance un nègre en vêtement gris et bonnet pointu, portant une flèche. Au fond, une ville fortifiée ; au premier plan, des ossements. »

« Bois, h. 0.90^c, l. 0.98, — fig. 0.55. — Provient de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer. — Bien que ce tableau soit très intéressant, l'attribution à Memlinc, donnée par le catalogue (Kums) nous parait fort contestable. Il confine à Rogier van der Weyden ; mais, ainsi que le fait remarquer M. Hymans, la clarté du coloris dénote qu'il n'est pas de ce maître. »

Ce tableau est reproduit par la photographie dans *La peinture en Europe,* ci-dessus indiquée ; son attribution à Memlinc ne serait-elle pas justifiée par sa provenance, le séjour du peintre à l'abbaye de Saint-Bertin étant un fait indéniable[1] ?

— M. Boitel, Membre titulaire, donne un compte-rendu sommaire des résultats de fouilles qu'il vient de faire exécuter à Cormettes, à l'endroit où l'existence d'un cimetière mérovingien a été signalé par M. l'abbé Collet. Les Cimetière mérovingien de Cormettes.

1. Cf. Ch. Revillion. *Recherches sur Memlinc et sur les peintures de l'abbaye de Saint-Bertin qui lui sont attribuées.* Mém. de la Soc. des Antiq. de la Morinie, T. 23, p. 283.

travaux récents exécutés avec grand soin et méthode ont donné lieu à quelques observations intéressantes au point de vue archéologique, mais ils ont été peu satisfaisants au point de vue de la richesse des résultats.

M. le Président adresse à M. Boitel ses félicitations et celles de la Compagnie pour son initiative qui apporte une contribution intéressante à l'archéologie de notre région, et il l'invite à présenter un rapport complet et détaillé sur l'ensemble des fouilles et des trouvailles.

Lectures.

Les Argentiers de St-Omer.

Les Rentiers, le Clerc de l'Argenterie et les Receveurs des Amendes et Fourfaitures à l'échevinage de Saint-Omer depuis 1321.

Cette étude, dont M. Pagart d'Hermansart lit les principaux extraits, vient compléter la série des monographies documentées qui ont été consacrées par cet auteur aux officiers de l'échevinage de Saint-Omer. La tenue des comptes de la ville fut d'abord confiée au secrétaire ou clerc de la commune, mais plus tard, il fallut diviser ses attributions devenues trop nombreuses. Dès 1316, on rencontre des argentiers chargés de tenir les comptes. D'abord au nombre de deux, puis plus tard réduits à un seul, ils étaient nommés pour une période de trois ans. A côté d'eux, l'on trouve également un ou plusieurs receveurs de rentes, appelés *rentiers,* fonctionnaires nommés pour un an, qui étaient vraisemblablement chargés de la recette des rentes héritables de la ville, et dont les versements s'effectuaient entre les mains de l'argentier. On en suit la trace jusqu'au commencement du xve siècle ; après cette époque, l'on rencontre un clerc de l'argenterie dont les attributions sont semblables à celles de l'ancien rentier, mais plus étendues, et dont la durée des fonctions n'est plus limitée. La clergie de l'argenterie elle-même est incorporée à la charge de l'argentier, dès la fin du xvie siècle.

A côté des rentiers et argentiers, l'on trouve des *rece-*

veurs des amendes ou fourfaitures, dont l'existence n'avait jamais été signalée et qui figurent régulièrement dans les comptes de la ville, au nombre de deux, en général, jusqu'en 1424, époque où ils disparaissent absorbés sans doute par les argentiers.

La lecture de M. Pagart d'Hermansart est écoutée avec un intérêt d'autant plus marqué, que les matières traitées dans ces chapitres étaient restées obscures et peu connues jusqu'ici, et que d'autre part, une telle monographie apporte une sérieuse contribution à l'étude, encore inédite, des finances de la ville.

Jean Tabari.

Jean Tabari, évêque de Thérouanne. — M. Félix de Monnecove donne ensuite lecture d'une courte notice biographique sur Jean Tabari, évêque de Thérouanne de 1384 à 1403, dans laquelle il a réuni les principaux actes de la vie de ce prélat, d'après les chartes qui sont parvenues jusqu'à nous. Il donne également la description de son sceau, d'après des pièces originales, quittances de gages, provenant de la Chambre des Comptes de Paris, et conservées à la Bibliothèque Nationale.

Cette notice sera insérée à la tête de l'intéressante publication, faite par M. de Monnecove, dans le tome XXVII des Mémoires de la Société, du *Testament et de l'Exécution testamentaire de Jean Tabari,* dont l'impression vient d'être achevée.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, M. le Président lève la séance à 9 h. 50.

Le Secrétaire général,
J. DE PAS.

Liste des ouvrages et publications périodiques reçus en 1901 à titre d'hommages, échanges ou abonnements

Hommages d'auteurs

Advielle (V.). *Compte-rendu de la remise au Musée de l'Hospice des Quinze-Vingts Aveugles de Paris du Médaillon de l'Abbé J. H. R. Prompsault.* Paris, 1901.

Bled (Abbé). *Les Rotuli et les Rolligeri de l'Abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer.* Extr. du Bull. historique et philologique du Ministère de l'Instruction publique. 1901.

Charpentier (E.). *Le Registre de la Manse conventuelle de l'Abbaye de Saint-Josse-sur-Mer.* Extr. du Cabinet historique de l'Artois et de Picardie. Abbeville, 1898 et 1899.

Chavanon (J.). *Discours de réception à l'Académie d'Arras.* Arras, 1901.

Deramecourt (Mgr de). *Le Clergé du Diocèse d'Arras, Boulogne et Saint-Omer pendant la Révolution.* 1789-1812. Paris, Bray et Retaux, 1884-1886. 4 vol. in-8.

Duméril (Henri). *Discours de remerciement de M. Henri Duméril, élu mainteneur des jeux floraux,* lu en séance publique le 27 Janvier 1901. Toulouse, 1901.

Espinas (G.) et H. Pirenne. *Les Coutumes de la Gilde Marchande de Saint-Omer.* Extr. du Moyen-Age. 1901. Paris, Em. Bouillon, 1901.

Hamy (N. E. T.) *Note sur une sépulture néolithique de Fontvieille-les-Arles.* 1901.

— *La Grotte néolithique de Géménos (Bouches-du-Rhône).* 1900.

Laurent (Jacques). *Cartulaire de l'Abbaye de Molesmes.* Positions d'une thèse soutenue en 1901 pour le diplôme d'archiviste-paléographe. Mâcon, Protat, 1901.

Lion (Jules). *Nomenclature des Avenues, Boulevards, Places et Rues de la ville d'Hesdin.* 1901.

— *Supplément à la Nomenclature des Avenues, etc., conformément à la décision du conseil municipal en date du 11 Novembre 1901.* Amiens, Piteux, 1901.

Loisne (Cte A. de). *Anciennes chartes inédites en langue vulgaire reposant en original aux Archives d'Arras.* 1221-1258. Extr. du Bull. histor. et philologique du Ministère de l'Instruction publique. 1899.

— *Lettres patentes du roi Louis XI conférant la seigneurie de Béthune à Antoine de Chourses.* Extr. du Bull. historique et philologique. 1897.

— *Les Vêtements Pontificaux d'un évêque d'Arras à la fin du* XIIIe *siècle*. Extr. des Mémoires de la Commission départementale du Pas-de-Calais. Arras, Impr. Moderne, 1900.

— *Le Crucifix de Lillers*. Ibid. 1898, av. 1 pl.

— *Croix processionnelle du* XIVe *siècle*. Ibid. 1899, av. 1 pl.

— *Les Baillis, Gouverneurs et Grands Baillis de Béthune*. 1210-1789. Ibid. 1900.

— *Le Château de Liettres*. Extr. de la Statistique monumentale. Arras, 1899. Exempl. sur papier de Hollande.

— *Épigraphie du Canton d'Aire-sur-la-Lys*. Arras, 1899. Exempl. sur papier de Hollande.

Manouvrier (L.). *La Protection des antiques sépultures et des gisements préhistoriques*. Extr. de la Revue de l'école d'anthropologie de Paris. Onzième année. VIII août 1901.

Monnecove (F. de). *Les Artistes Artésiens aux expositions des Beaux-Arts de 1901*. Arras, Laroche, 1901.

Mugnier (Fr.). *La Desconfiture de Charles-le-Téméraire*. Manuscrit de Chambéry. Paris, H. Champion, 1901.

Pas (J. de). *Ex libris du Chevalier de Laurétan, dernier mayeur de Saint-Omer*. Extr. des Archives de la Société des collect. d'ex-libris. Mâcon, Protat, 1901.

Rodière (R.). *Notre-Dame de Bureuil*. Boulogne-sur-Mer, 1901.

— *Une Eglise gothique du* XVIIe *siècle*. Extr. du Bulletin de la Société d'Etudes de la Province de Cambrai. Lille, 1901.

Roersch (Alph.). *Correspondance inédite du Chartreux Lœvinus Ammonus*. Gand, Van Dorselaere, 1901.

Thobois (Abbé). *Le Château et les Seigneurs de Mont-Cavrel, commune d'Alette (P.-de-C.)*. Arras, Répessé-Crépel, 1901, in-8 av. pl.

Ouvrages concédés par le Ministère de l'Instruction publique

Comité des Travaux historiques et scientifiques. *Bulletin historique et philologique* 1900, nos 1 à 4; 1901, nos 1 et 2.

— *Bulletin archéologique* 1900, 3e livr.; 1901, 1re et 2e livr.

— *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques de France*. Départements. Tome XXIX. — Avignon. Tome III, 2e partie.

— *Rôles Gascons* transcrits et publiés par Charles Bémont. Tome II.

— *Correspondance administrative d'Alfonse de Poitiers* publiée par Auguste Molinier. Tome II.

— *Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1901*.

— *Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes à Nancy le 13 Avril 1901.*

COMITÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES. *Bulletin. Congrès des Sociétés savantes* tenu à Paris en 1900.

— *Bibliothèque d'archéologie africaine. Les premières invasions arabes dans l'Afrique du Nord,* par Maurice Caudel. Paris, 1900.

COMITÉ DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS. *Bulletin.* Nos 16, 17, 18. 1900.

Revue historique. Tomes 75 à 77. Janvier à Décembre 1901.

Romania. Nos 117 à 120. 1901.

Journal des Savants. Novembre 1900 à Novembre 1901.

Ouvrages concédés par M. le Préfet du Pas-de-Calais

CONSEIL GÉNÉRAL DU PAS-DE-CALAIS. *Rapports et Procès-verbaux.* Session d'Août 1900.

— Session d'Avril 1901.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES. *Rapport de M. l'archiviste pour l'exercice 1900-1901.*

Envois des Bibliothèques, Revues et Sociétés correspondantes

France

AIRE-SUR-LA-LYS

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE. *Règlement.* 1901.

AIX-EN-PROVENCE

ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES. *80e séance publique* 1900.

— *81e séance publique* 1901.

— *Les Pensions ouvrières fondées par Mlle Irma Moreau.* 1901.

AMIENS

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE. *Bulletin* 1899, 2e à 4e trim. ; 1900, 1er trimestre.

— *La Picardie historique et monumentale.* Tome I, Arrondissement d'Amiens, no 6, Cantons de Molliens-Vidame, Hornoy, Oisemont, Corbie. Tome II, no 1, Arrondissement de Montdidier.

— *La Cathédrale d'Amiens,* par G. Durand. I.

ANGOULÊME

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LA CHARENTE. *Règlement.*

— *Catalogue du Musée archéologique.*

— *Bulletin et Mémoires.* 6e série. T. IX, 1900 ; T. X, 1900.

ARRAS

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES. *Rapport de M. l'archiviste pour l'exercice 1900-1901.*

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES MONUMENTS HISTORIQUES. *Bulletin.* T. II, 5e livraison, 1901.

— *Mémoires.* T. II, 3e livraison, 1901.

— *Épigraphie du département du Pas-de-Calais.* T. II, 6e fasc., Canton d'Houdain. T. V, 3e fasc., Rues et Monuments publics de Saint-Omer.

ACADÉMIE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS. *Mémoires.* 2e série, Tome 32, 1901.

AUXERRE

SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE. *Bulletin.* 54e vol., 1900, 1er et 2e semestres.

AVESNES

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE. *Mémoires.* T. II, 1874.

AVIGNON

ACADÉMIE DE VAUCLUSE. *Mémoires.* T. I, 1901, livraisons 1 et 2.

— *Table de la 1re série des Mémoires.* 1882 à 1900.

— *Centenaire de la Société.* 1801-1901. *Mémoires et Comptes-rendus.*

BAILLEUL

COMITÉ FLAMAND DE FRANCE. *Bulletin.* 1900, fasc. 3 et 4 ; 1901, fasc. 1 et 2.

BEAUVAIS

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHÉOLOGIE, SCIENCES ET ARTS DE L'OISE. *Mémoires.* T. XVII, 3e partie, 1900.

BELFORT

SOCIÉTÉ BELFORTAISE D'ÉMULATION. *Bulletin.* No 20, 1901.

BÉZIERS

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET LITTÉRAIRE. *Bulletin.* 3e série, Tome III, 2e livraison, 1900.

BORDEAUX

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE. *Publications.* T. XXII, 3e et 4e fasc., 1897.

BOULOGNE-SUR-MER

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE. *Bulletin.* 2e série, T. I, no 5, 1900 ; T. II, nos 1 à 4.

BREST

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE. *Bulletin*. 2e série, T. XXV, 1899-1900.

CAEN

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE. *Congrès archéologique de France*. Séances tenues à Bourges en 1898.

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE. *Bulletin*. T. XXI, 1899.

ACADÉMIE NATIONALE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES. *Mémoires*. 1900.

CAHORS

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES LITTÉRAIRES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DU LOT. *Bulletin trimestriel*. T. 25, 4e fasc., 1900 ; T. 26, 1er et 2e fasc., 1901.

CHALON-SUR-SAÔNE

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE. *Mémoires*. T. VIII, 3e partie, 1901.

CHALONS-SUR-MARNE

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, COMMERCE, SCIENCES ET ARTS. *Mémoires*. 1899-1900, 2e série, T. III.

CHAMBÉRY

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS. *Mémoires*. 2e série, T. VIII.

SOCIÉTÉ SAVOISIENNE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE. *Mémoires et documents*. 2e série, T. XIV, 1900.

CLERMONT-FERRAND

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS. *Bulletin historique de l'Auvergne*. 2e série, 1900, no 9 ; 1901, nos 1 à 8.

— *Mémoires*. 2e série, fasc. XIV.

— *Les Muscinées d'Auvergne*, par le Frère Héribaut Joseph. 1901.

COMPIÈGNE

SOCIÉTÉ HISTORIQUE. *Bulletin*. T. IX, 1899.

— *Excursions archéologiques* faites par la Société de 1875 à 1900. T. II, 1901.

— *Description des fouilles archéologiques exécutées dans la forêt de Compiègne*, par V. Cauchemé. 1re partie, 1900.

CONSTANTINE

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE. *Recueil des notices et mémoires*. 3e vol. de la 4e série, 1900.

DAX

SOCIÉTÉ DE BORDA. *Mémoires*. 25e année, 1900, 4e trim. ; 26e année, 1901, 1er à 3e trim.

DIJON

ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES. *Mémoires.* 4e série, T. VII, 1899-1900.

DOUAI

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS. *Célébration du centenaire.* Juin-Juillet 1799.

DRAGUIGNAN

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES. *Bulletin.* T. XXI, 1896-97.

DUNKERQUE

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE POUR L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS. *Mémoires.* 34e vol., 1900.

UNION FAULCONNIER. *Bulletin.* 3e année, T. III, 1900 ; 4e année, T. IV, 1901.

— *Hommage à Jean-Bart*, à l'occasion du 250e anniversaire de sa naissance.

FONTAINEBLEAU

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU GATINAIS. *Annales.* 1er à 4e trim. 1901.

GUÉRET

SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES ET ARCHÉOLOGIQUES DE LA CREUSE. *Mémoires.* 2e série, T. VII, 2e partie, 1900 ; T. VIII, 1re partie, 1901.

LE HAVRE

SOCIÉTÉ HAVRAISE D'ÉTUDES. *Recueils de publications.* 1899, 2e à 4e trim. ; 1900, 1er et 2e trim.

LILLE

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DE LA PROVINCE DE CAMBRAI. *Bulletin.* 1re année, nos 1 à 12, 1899-1900 ; 2e année, nos 1 à 12, 1900-1901.

— E. Hautcœur. *Cartulaire de l'église de Saint-Pierre de Lille.* 1894, 2 vol. in-8.

— — *Documents liturgiques et nécrologiques de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille.* 1895, 1 vol. in-8.

— — *Histoire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille.* 3 vol. in-8.

LIMOGES

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU LIMOUSIN. *Bulletin.* T. XLIX, 2e livraison, 1901.

LYON

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ. *L'Agamemnon d'Eschyle*, traduit par Paul Regnaud. 1901.

— *Relation de la Cour de France en 1690,* d'Ezechiel Spanheim, publiée par E. Bourgeois. 1900.

— *Onomasticon Taciteum* composuit Philippus Fab. Lyon, 1900.

BULLETIN HISTORIQUE DU DIOCÈSE DE LYON. 2e année, no 1.

LE MANS

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU MAINE. *Revue historique et archéologique.* T. 48, 1900, 2e sem. ; T. 49, 1901, 1er sem.

— *Table des matières* contenues dans les tomes XXI à XL.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE. *Bulletin.* 2e série, T. XXX, 1er et 2e fasc.

MARSEILLE

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE. *Répertoire des travaux.* 1900-1901. T. XLVe.

MONTAUBAN

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TARN-ET-GARONNE. *Bulletin.* T. XXVIII, 1900, 1er à 4e trim.

MONTPELLIER

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE. *Mémoires.* 2e série, T. II, fasc. 2, 1901.

— *Cartulaire de l'Abbaye d'Aniane,* par MM. l'abbé Cassan et E. Meynial. 1900.

MOULINS

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION ET DES BEAUX-ARTS DU BOURBONNAIS. *Bulletin-revue.* 8e année, T. VIII, 1900.

MOUTIERS

ACADÉMIE DE LA VAL D'ISÈRE. *Mémoires.* 7e vol., 3e livr., 1900.

NANCY

ACADÉMIE STANISLAS. *Mémoires.* 1900-1901, 5e série, T. XVIII.

NANTES

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE. *Bulletin.* 1900, 2e fasc.

NICE

SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS DES ALPES-MARITIMES. *Annales.* 1901, T. XVII.

NIORT

SOCIÉTÉ BOTANIQUE DES DEUX-SÈVRES. *Intermédiaire mensuel.* Nos 26 à 35.

— *Bulletin.* 1900, no 12.

— *Flore du Haut-Poitou.* Matériaux pour une géographie botanique régionale par B. Souché, av. 1 portr. 1901.

Noyon

Comité archéologique et historique. *Annales Noyonnaises.* 2e partie, T. XIII.

— *Comptes-rendus et Mémoires* lus aux séances. T. XIV à XVI.

— *Table générale* des travaux compris dans les tomes I à XVI. 1856-1900.

Orléans

Société archéologique et historique. *Bulletin.* T. XII, nos 166 à 170, 2e à 4e trim. 1900.

Paris

Institut. Académie des inscriptions et belles-lettres. *Comptes-rendus des séances* de 1900 (Nov.-Déc.) et de 1901 (Janvier à Août).

— *Rapport sur les ouvrages envoyés au concours des Antiquités de la France en 1901,* par M. P. Viollet.

Société des antiquaires de France. *Bulletin.* 1899-1900.

— *Bulletins et Mémoires.* 6e série, T. IX, fascicule supplémentaire, 1898.

— *Mettensia.* II, fasc. 3 et 4.

Société des études historiques. *Revue.* Années 1896 à 1901 complètes en livraisons.

Société de l'histoire de France. *Annuaire-bulletin.* 1900.

Société d'anthropologie. *Bulletins et Mémoires.* 5e série, T. I, fasc. 3 à 6 ; T. II, fasc. 1 à 3.

Société philotechnique. *Annuaire.* 1900, T. LIX.

Revue épigraphique. 23e année, nos 100 à 102, Janvier à Sept.

Revue septentrionale. 1901, nos 1 à 12.

Société d'ethnographie. *Bulletin.* 33e année, 1891, nos 51 et 52.

Société des secours des amis des sciences. *Compte-rendu* des 40e et 41e exercices. 1901.

Poitiers

Société des antiquaires de l'Ouest. *Bulletins.* 2e série, T. VIII, 3e et 4e trim. 1900 ; 1er et 2e trim. 1901.

— *Bulletin et Mémoires.* 2e série, T. XXIV, 1900.

Le Puy

Société d'agriculture, sciences et arts. *Bulletin.* 1re année, nos 1 à 6 (1899-1900) ; 2e année, nos 1 à 6 (1900-1901).

Rambouillet

Société archéologique. Documents pour servir à l'histoire du département de Seine-et-Oise. N° XXVIII. *Croquis Montfortois,* par le Cte A. de Dion.

— *Mémoires*. Série in-8, T. XIV, 1899.

REIMS

ACADÉMIE NATIONALE. *Travaux*. 109e vol., 1900-1901, T. I.

RENNES

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE. *Bulletin et Tables*. T. XXX, 1901.

LA ROCHE-SUR-YON

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE LA VENDÉE. *Annuaire*. 47e année, 1900, 4e série, vol. 10.

ROUBAIX

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION. *Mémoires*. 3e série. T. VI, 1900.

ROUEN

COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA SEINE-INFÉRIEURE. *Bulletin*. T. XII, 1re livraison, 1901.

SAINT-BRIEUC

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION. *Bulletin*. 1901, nos 1 à 6.

— *Bulletins et Mémoires*. T. XXXVIII, 1900.

SAINT-DIÉ

SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE VOSGIENNE. *Bulletin*. 26e année, 1900-1901.

SAINT-QUENTIN

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DES SCIENCES ET ARTS. *Mémoires*. 4e série, T. XIII, 1897-98.

SAINTES

SOCIÉTÉ DES ARCHIVES HISTORIQUES. *Bulletin*. T. IX, 1889, 2e livr. ; T. XVII, 1897, livr. 5 et 6 et Tables ; T. XVIII, 1898, 2e livr. et Tables ; T. XIX, 1899, 1re, 2e, 3e, 5e livr. ; T. XX, 1900, 5e livr. et Tables ; T. XXI, 1901, livr. 1 à 5.

SENLIS

COMITÉ ARCHÉOLOGIQUE. *Comptes-rendus et Mémoires*. 4e série, T. III, 1899.

SENS

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE. *Sièges de Sens 1814. Défense de l'Yonne et Campagne du général Allix*, par Joseph Perrin, Président.

SOISSONS

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE. *Bulletin*. T. VIII, 1900.

TOULON

ACADÉMIE DU VAR. *Livre d'or du Centenaire*. 1900.

TOULOUSE

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE. *Bulletin*. Série in-8, nos 27 et 28, 1900-1901.

ACADÉMIE DES SCIENCES, INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. *Bulletins et Mémoires*. 1899-1900, T. III, n° 1.

VALENCE

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET DE STATISTIQUE DE LA DRÔME. *Bulletin*. 1901, livr. 136 à 139.

VALENCIENNES

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS. *Revue*. 52e année, T. L, nos 1 à 12, 1900.

VERSAILLES

COMMISSION DES ANTIQUITÉS ET DES ARTS. Commission de l'*Inventaire des richesses d'art*. XXIe vol., 1901.

VERVINS

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE. *La Thiérache*, Bulletin. T. XVII, 1895-96.

Belgique

ANVERS

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE. *Annales*. LIII, 5e série, T. III, livr. 1 à 3.

— *Bulletin*. 5e série des Annales. X, 2e partie, livr. I et II.

BRUGES

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION. *Annales*. 46e vol., 1896, livr. 4; 49e vol., 1899, livr. 3 et 4; 50e vol. 1900, livr. 1 à 4; 51e vol., 1901.

BRUXELLES

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE. *Annuaire*. 1900 et 1901.

— *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques*. 1900-1901.

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE. *Comptes-rendus des séances*. 5e série, T. IX et X.

— *Inventaire des cartulaires belges conservés à l'étranger*. 1899.

— *Inventaire des obituaires belges*. Collégiales et maisons religieuses. 1899.

— *La Chronique Liégeoise de 1402*, publiée par Eug. Bachet. 1900.

— *Le Soulèvement de la Flandre maritime de 1323-1328*, par Pirenne. 1900.

— *Cartulaires de l'Eglise Saint-Lambert de Liège*. T. IV, 1900.

— *Chartes du Chapitre de saint Waudru de Mons*. T. I, 1899.

— *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe II*. T. XI, 1900.

— *Nouvelles chartes inédites de l'Abbaye d'Orval.* Bruxelles. 1900.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE. *Annales.* T. XIV, livr. 3 et 4, 1900; T. XV, livr. 1 et 2.

— *Annuaire.* 1901, T. XII.

SOCIÉTÉ DES BOLLANDISTES. *Analecta Bollandiana.* T. XV, fasc. 4, 1900; T. XX, fasc. 1 à 3.

ENGHIEN

CERCLE ARCHÉOLOGIQUE. *Annales.* T. VI, 1re et 2e livr., 1901.

FÉDÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE BELGIQUE. CONGRÈS D'ENGHIEN EN 1898. *Documents du Congrès.* 1er et 2e fasc.

— *Compte-rendu,* par E. Mathieu. 1er et 2e fasc., 1900.

GAND

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE. *Bulletin.* 8e année, n° 8; 9e année, nos 1 à 8.

— *Inventaire archéologique.* Fasc. XX, XXbis, XXI, XXII.

LIÈGE

INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS. *Bulletin.* T. XXIX, livr. 1 et 2.

SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE DU DIOCÈSE DE LIÈGE. *Bulletin.* T. XII, 2e partie, 1900.

LOUVAIN

COMITÉ DES ANALECTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE LA BELGIQUE. *Analectes.* 2e série, T. XII, livr. 1 à 4, 1900; T. XIII, 1re livr.

— *Cartulaire d'Afflighem.* 5e fasc., 1901.

MONS

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT. *Mémoires et Publications.* 1900.

NAMUR

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE. *Annales.* T. XXIV, 2e livr., 1901.

TONGRES

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DU LIMBOURG. *Bulletin.* T. XVIII, 1er fasc., 1900; 2e fasc. 1901.

TOURNAI

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE. *Annales.* Nouv. série, T. V, 1900.

Grande-Bretagne

LONDRES

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES. *Proceedings.* Novemb. 1899. to June 1900. 2e série, vol. XVIII, n° 1.

— *Archæologia or Miscellaneous Tracts.* 2e série, vol. VII, 1900.

Hollande

AMSTERDAM

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES. *Verslagen en Mededeelingen Letterkunde.* 4e Reeks Dl, III.

— *Verhandelingen Letterkunde.* Nieuwe Reeks Dl, II, no 3; Dl, III, nos 1 à 4.

— *Jaarboek.* 1899.

— *Prijivers. Socii Fratres etc.*

— — *Patria rura.*

LEYDE

SOCIÉTÉ DE LITTÉRATURE NÉERLANDAISE. *Handelingen en Mededeelingen.* 1899-1900; 1900-1901.

— *Levensberichten den Afgestorven medeleden.* 1899-1900; 1900-1901.

Russie

SAINT-PÉTERSBOURG

COMMISSION IMPÉRIALE ARCHÉOLOGIQUE RUSSE. *Comptes-rendus :* années 1870-1871; 1896, 1897, 1898. Atlas in-fo pour les années 1870-1871.

Suède

STOCKOLM

ACADÉMIE ROYALE DES BELLES-LETTRES D'HISTOIRE ET DES ANTIQUITÉS. *Manadsblad.* 1900.

— *Publications.* 1896; 1901.

Suisse

GENÈVE

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE. *Bulletin.* T. II, livr. 4, 1900.

ZURICH

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES. *Indicateur d'antiquités suisses.* Neue Folge, 1900, Band II, nos 3 et 4.

Canada

MONTRÉAL

SOCIÉTÉ DE NUMISMATIQUE ET D'ARCHÉOLOGIE. *The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal.* Third series, Jan. Oct. 1900, nos 1 à 4.

— *Catalogue of the chateau Ramzay Museum and Portrait Gallery.*

Etats-Unis

PHILADELPHIE

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DE PHILOSOPHIE. *Proceedings*. Vol. XXXIX, 1900, nº 163 ; XL, Jan. 1901, nº 165 ; July 1901, nº 166.

FRE MUSEUM OF SCIENCE AND ART. *Bulletin*. Vol. III, nos 1 à 3.

WASHINGTON

SMITHSONIAN INSTITUTION. *Report of the U. S. National Museum*. 1899, II ; 1900 ; 1901.

— FROM THE SMITHSONIAN REPORT. 1898, nos 1204, 1205, 1211 à 1216 ; 1899, nos 1181, 1190, 1210, 1217, 1221, 1226, 1228, 1240, 1242 à 1247, 1249 à 1251.

— *Report of S. P. Langley for the year Ending June 1900.*

Publications provenant d'abonnements

Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. Paris, LXII, 1901, livr. 1 à 3.

Polybiblion de la Société bibliographique. Paris. Partie littéraire, 1901, Tomes LIII, LIV ; Partie technique, 2e série, Tome XXVIII, livr. 1 à 12, 1901.

Bulletin de la Société bibliographique. Paris, 1901, nos 1 à 12.

Revue de l'Art chrétien. Bruges, 1901, 5e série, T. XII, livr. 1 à 6.

Bibliographie — Ouvrages offerts

Le Patois Boulonnais comparé avec le Patois du nord de la France. INTRODUCTION, PHONOLOGIE, GRAMMAIRE. — Œuvre posthume de M. le chanoine HAIGNERÉ, membre correspondant de la Société des antiquaires de la Morinie.

Voici, chose rare, un profond érudit, un lettré délicat qui a professé toute sa vie une singulière affection pour le parler des bonnes gens de son pays. Nul n'a écrit plus purement dans la belle langue française du XVIIe siécle que l'ancien professeur de rhétorique du collége de Mgr Haffreingue, nul n'a parlé, on peut dire aussi plus purement, et avec plus de délices, le vrai patois boulonnais que le vieux et docte curé de la paroisse de Menneville, puis de la minuscule paroisse du Wast.

C'est dans ces deux pauvres cures, au cœur du pays boulonnais, que M. le chanoine Haigneré consacra à l'étude méthodique et raisonnée de son cher patois les loisirs que lui laissaient le soin de ses ouailles, l'inventaire des archives capitulaires de Boulogne, ou le laborieux dépouillement du Cartulaire de Saint-Bertin. Cet infatigable travailleur fut terrassé par la mort avant d'avoir achevé ces deux grandes entreprises, et sans avoir mis la dernière main à son *Patois Boulonnais*.

Mais il avait poussé assez avant cette dernière œuvre de prédilection pour que deux de ses amis, fidèles dévots de sa mémoire, comme ils avaient été les constants compagnons de ses études, M. A. de Rosny et M. E. Rigaux de Boulogne, recueillant et classant ses notes innombrables, pussent donner au public un travail que l'on peut dire complet et dont on ne sent nulle part les lacunes. Et, vraiment, c'eut été grand dommage que pareille étude restât enfouie dans les archives de la Société académique de Boulogne. Elle vient à son temps, car « les patois s'en vont » comme le dit l'auteur dans son *Introduction,* développant sa pensée en des façons de parler pittoresques qui lui étaient familières. M. Haigneré a observé le sien, l'a étudié et l'a expliqué à temps. Chaque jour le patois boulonnais s'affine, se *citadinise,* c'est-à-dire s'altère et se corrompt. Vint-il à disparaître, c'est en cette œuvre posthume du curé du Wast qu'on le retrouvera dans toute sa pureté.

Car M. Haigneré n'a pas seulement recueilli le glossaire de cette langue, labeur de patience et de compilation. Ce glossaire

est annoncé et complètera son œuvre. Ce que nous lisons aujourd'hui est un travail d'érudit, de penseur, de fouilleur ; ce n'est pas seulement une pratique du patois ; c'en est la théorie et une théorie savante, discutée, argumentée, à l'appui de laquelle une immense lecture et une prodigieuse mémoire fournissent quantité de curieux et piquants exemples tirés du vieux parler de nos trouvères, des gestes et des romans du moyen-âge, des poésies en langue romane, picarde, rouchi ou wallonne.

M. H. étudie d'abord ce qu'il appelle la *Phonologie* du patois boulonnais. Il a, là dessus des observations très subtiles et très ingénieuses que les profanes lettrés qui n'ont pas journellement pratiqué le patois sont peu aptes à apprécier. Il faut une oreille très délicate et exercée dès l'enfance pour saisir les subtiles nuances phonétiques entre les mêmes voyelles, dans la prononciation de toutes ces diphtongues et triphtongues, de toutes ces consonnes doubles et triplées, de ces LL plus ou moins mouillées, de ces R dures ou douces, etc. ; toutes délicatesses familières sans doute à l'oreille et au gosier du paysan boulonnais, mais qui échapperont à beaucoup d'entre nous, habitués au parler grasseyant de nos villes.

Toutefois, c'est dans la seconde partie, la grammaire, que M. Haigneré est surtout original et nous dit des choses tout à fait neuves. Car il prétend que le patois a sa grammaire, et, le premier, il entreprend de la rédiger. M. Hécard, l'auteur du *Dictionnaire Rouchi-Français* que l'auteur cite souvent, ne l'eût pas entrepris. Sans nier la possibilité d'une grammaire du patois, Hécard trouvait un tel ouvrage « certainement bien inutile ».

Tel n'est pas l'avis de M. H. Il nous donne du patois une grammaire savante et très discutée. Le substantif a ses cas directs et obliques. Les articles, adjectifs et pronoms ont leurs règles fort respectables. Le verbe a ses quatre conjugaisons plus les conjugaisons irrégulières, etc... Après tout, pourquoi pas ? Le patois n'est-il pas une langue ? et puisqu'elle n'est pas morte, n'en peut-on pas, quand on la sait parler comme le savait M. H., en saisir les exigences et en formuler les lois ?

On peut donc faire, et, c'est ce que déplore M. H., l'on fait en effet nombre de solécismes et de barbarismes en voulant parler patois sans le connaître et surtout en l'écrivant.

Ah ! c'est particulièrement contre les orthographistes patoi-

sants que M. H. exerce sa verve caustique. Il raille à plaisir l'orthographe patoise des lettrés qui, sous le premier Empire, ont rédigé une traduction de la *Parabole de l'enfant prodigue* en patois d'Arras, de Saint-Omer, de Cambrai et de Boulogne, pour être adressée au Bureau de la Statistique. Il rit de cette orthographe toute phonétique, rendant les mêmes sons de quatre ou cinq manières différentes dans le même texte, qu'il appelle orthographe à la minute, toute d'inspiration, et qui se dément toutes les quatre ou cinq lignes. Il ne permet pas aux citadins déguisés en paysans, dans quelques chansons satiriques ou quelque lettre de villageois politiquant, de prendre une orthographe de fantaisie. De même que sa syntaxe, le patois a son orthographe. Souvent tel parle couramment le patois qui ne pourrait l'écrire correctement. Les gentilshommes, les grandes dames de la cour de Louis XIV parlaient avec pureté la langue française, presque tous l'orthographiaient outrageusement. Le parler est une habitude, l'orthographe est une science. Celle qu'enseigne M. Haigneré est toujours rationnelle, et souvent justifiée par les étymologies latines ou romanes.

M. le chanoine Haigneré, membre correspondant et très actif de la Société des antiquaires de la Morinie, s'est trop fait Audomarois par les nombreux et importants travaux concernant Saint-Omer et publiés dans les Annales de cette Société, pour que nous ayons pu omettre de parler ici de son ouvrage posthume : *Defunctus adhuc loquitur*. Il a laissé un livre très intéressant pour les philologues et qui sera fort utile aux patoisants amateurs. — O. B.

Le Château et les Seigneurs de Mont-Cavrel, commune d'Alette (P.-de-C.) par M. l'abbé B.-J. Thobois, curé d'Alette Ouvrage couronné par l'Académie d'Arras. — Arras, Répessé-Crépel. 1901.

L'excellent travail de M. l'abbé Thobois constitue une monographie complète d'un château seigneurial du nord de la France, qui a subi les vicissitudes des guerres et les évolutions du régime féodal depuis la période la plus florissante du moyen âge jusqu'à la décadence du dix-huitième siècle, préliminaire de la grande Révolution.

L'importance de la seigneurie de Mont-Cavrel était considérable ; nous voyons en effet qu'elle fut vendue en 1666 avec le

marquisat de Nesle et d'autres terres un million soixante-cinq mille livres, somme considérable pour l'époque, par Jean-Baptiste de Monchy à Louis de Mailly, et encore avec réserve de l'usufruit au profit du vendeur.

D'abord entre les mains des seigneurs de Mont-Cavrel, elle passa en 1431 dans la maison de Monchy par le mariage de Jeanne de Mont-Cavrel avec Aymon de Monchy ; puis, à la fin du dix-septième siècle, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, elle devient la propriété de la famille de Mailly.

M. l'abbé Thobois suit le domaine de Mont-Cavrel sous l'administration de ses différents propriétaires, dont il a relevé les actes dans les nombreuses sources qu'il a consultées. Déjà importante dans la première période de son histoire, la seigneurie acquiert une influence considérable sous les seigneurs de Monchy, qui y menaient la grande existence féodale, traversée par de fréquentes guerres, pendant lesquelles le château fut assiégé, détruit et reconstruit à plusieurs reprises.

Ces fastes disparaissent à jamais sous la maison de Mailly ; à cette époque, l'existence des grands seigneurs se confine à la Cour ; dès lors le château de Mont-Cavrel, comme tant d'autres, « sera réduit à l'état de maison de campagne où les pro-« priétaires feront de rares apparitions ; le receveur et les gens « de justice remplaceront les seigneurs attachés à Paris par les « charges et les places de la cour royale ». Là les seigneurs de Mailly dissipent leurs revenus considérables, le domaine de Mont-Cavrel est négligé et à cette incurie succède la ruine définitive de la Révolution.

L'on comprend facilement que, dans la phase brillante du moyen-âge, l'histoire des seigneurs de Mont-Cavrel soit liée à l'histoire de toute notre région et que ces personnages se rencontrent dans toutes ses étapes ainsi que dans les faits d'armes qui y ont eu leur répercussion. C'est ainsi qu'on les voit aux Croisades, à Crécy, à Azincourt, dans la campagne contre Charles-Quint lors de la prise de Thérouanne, etc... De même si l'on s'attache à l'histoire de Saint-Omer et des environs, l'on y trouve mêlés à maintes reprises les noms de la maison de Monchy : Aymon de Monchy, gouverneur de Saint-Omer en 1442 ; Hugues de Monchy, chanoine de Saint-Omer en 1475 ; Jean IV de Monchy, gouverneur d'Ardres en 1633.

L'histoire chronologique des seigneurs absorbe la plus grande partie du volume ; c'est du reste la plus intéressante. L'auteur

n'a pourtant pas négligé les documents complémentaires dans lesquels il a condensé des renseignements d'une réelle importance tels que les listes des officiers de justice, la physionomie du personnel qui gravitait autour du château, la description des bâtiments, de la chapelle, etc., et enfin les destinées du domaine depuis la Révolution jusqu'à la période contemporaine.

La destruction pendant la Révolution des archives du château rendait le travail difficile, en particulier pour la période des premiers seigneurs de Mont-Cavrel et pour ceux de la maison de Monchy dont les anciens titres sont perdus. Pour suppléer à ces lacunes, M. l'abbé Thobois a puisé à de nombreuses sources manuscrites ou imprimées extraites des dépôts tant publics que privés. Constatons, en passant, que parmi celles qui lui ont fourni de nombreux documents, il a pu citer les *Chartes de Saint-Bertin,* les *Cartulaires de Thérouanne,* le *Manuscrit de dom Vissery sur l'abbaye de Clairmarais,* l'*Analyse d'une Chronique du* XVIIIe *siècle de l'abbaye de Clairmarais* (Bull. Soc. Ant. Morinie, T. X, 1898).

Dans sa préface, l'auteur réduit son rôle à celui de l' « abeille qui butine et du glaneur qui s'en va recueillir les documents ». Cette prétention est trop modeste, car il a eu le mérite, sinon de découvrir, du moins de mettre en œuvre ces documents, de les présenter d'une façon claire et méthodique, et enfin d'en faire un récit attrayant. Il a eu la conscience de citer toutes ses références, et la liste des œuvres consultées qui n'occupe pas moins de sept pages, constitue une bibliographie complète du pays qui en est l'objet.

Neuf planches et des reproductions dans le texte ornent la publication qui est éditée avec beaucoup de soin, et se complète de nombreuses pièces justificatives et de tables détaillées.

L'Académie d'Arras a décerné à la monographie de Mont-Cavrel le prix Braquehay, fondé par le regretté archéologue et historien Montreuillois, pour récompenser un ouvrage traitant de quelque point de l'histoire de Montreuil ou de l'ancien Ponthieu. Souhaitons que cette fondation si utile pour favoriser les études d'histoire locale, suscite encore des œuvres de cette valeur.

Ordonnances inédites du roi de France Philippe VI

relatives au siège de Béthune de 1346

(Communication de M. le Cte DE LOISNE, membre honoraire.)

(SUITE)

III

1347, Avril; Paris. — *Lettres du même roi déterminant les formes judiciaires à suivre à l'égard des étrangers qui injurient les bourgeois de Béthune.*

Phelippes, par la grace de Dieu, roy de Franche, scavoir faisons à tous présens et ad venir, que sur ce que noz bien amez les eschevins, prevost et maieur et communaulté de la ville de Béthune nous ont supplié que à celle fin que la dicte ville quy a nouvellement esté moult grevé pour le faict de noz ennemis et se sont prins d'icelle ville plusieurs des habitans d'icelle, poeut mieulx estre peuplée de gens et que il fussent plus constrains et volentiers demourer en icelle, nous les voulsissions douer d'autres previleges et libertez espéciallement que pour ce que ils sont en frontiere et prez de noz ennemis plusieurs fois advient qu'ilz sont villenez et injuriez par personnes estrangiers dehors communaulté, nous les voulsissions octroier que des dictes injures et villenies il puissent prendre vengeance sur ceulx quy les injurient, nous quy somes informez tout à plain du bon portement et de la loyaulté que il ont eu et ont envers

nous et qu'il ont esté moult dhommagié pour cause de nos dictes guerres, voulans incliner à le suplication à iceulx eschevins, prevost, maieur et communaulté de le dicte ville de Béthune, pour eulx et leurs successeurs avons octroié et octroyons de grace espécial, plain povoir et auctorité royal, par ces présentes, que toutteffois que aulcuns forains en quelque ville que ce soit dedens la chastellenie de de Béthune, soubz quelconque juridiction qu'il demoeure en icelle chastellenie, quy par volenté de injure et faire villenie mectra la main sur aulcun bourgeois de la dicte ville et communaulté hors et environ la ville de Béthune et le dict bourgeois quy aura esté injurié fera clameur ou plainte, par devant les dicts eschevins de Béthune, de la dicte injure, le bailly quy tient ou rendra la souveraine justice de la dicte ville avec aulcuns des dicts eschevins, à la requeste d'iceulx, sont tenus d'aller ou d'envoier au lieu ou la dicte injure sera faicte, pour compeller les tesmoins, tant du bourgeois injurié, comme de l'injuriant, se aulcuns en vient produire à prouver sa innocence, à porter tesmoignage sur ce. Et quant il seront au dict lieu, il sera crié et faict asscavoir de par nous et de par le baillif de Béthune et de par les dictz eschevins et maieur que se cellui quy aura faict la dicte injure n'est que il vienne et se il voeult proposer aulcune chose à sa innocence ou deffense, il y sera oye, et se il vient amender, il y sera receu. Et ce faict, se le dict injuriant forain ne vient ou ne se vient amender, comme dict est, les dictz eschevins feront leur enqueste et enquerront tant comme il polront la vérité du faict et aussy bien pour le forain injuriant que pour le bourgeois injurié. Et la dicte enqueste faicte, icelle porteront en la haille de la dicte ville de Béthune ou là où iceulx eschevins jugent ; et là sera jugé par iceulx, se par la dicte enqueste est trouvé leur dict bourgeois par sa coulpe avoir esté injurié, les dicts eschevins le puniront et le contraindront à paier les despens de la dicte enqueste, et le forain sera délivré ; et en oultre ce,

se le cas le requiert et se ledict deffendeur le vient approchier, le feront amender par leur dict bourgeois, sy comme il appartiendra.

Et s'il est trouvé par la dicte enqueste que le dict bourgeois, non par sa coulpe, mais sans cause raisonnable ayt esté injurié et l'injuriant ne y vauldra venir, sommez et requis comme dict est, il sera crié et faict asscavoir publicquement que tous soient appellez en armes, tant à pied comme à cheval, chascun selon son estat, pour aller avecq le dict bailly et les dicts eschevins, prevost et maieur de Béthune, et fera sonner la cloche du beffroy et emprinz la banniere du seigneur de Béthune ou du dict bailly et celle des dictz eschevins de Béthune seront mises es fenestres de la dicte haille et illecq seront tenus par plusieurs jours en signe que sy l'injuriant l'on procèdera contre luy en vengeance et prendront lesdicts eschevins les injurians venans en amende, non pas à paine pécuniaire, mais sera l'amende convertie en pélérinage quy seront enjoinctz et commandez aus dicts injurians.

Et en cas que emprès l'injuriant ne viendra à amende, l'on sonnera la cloche du beefroy pour assambler les gens de la ville et sera crié publicquement et faict asscavoir de par nous et de par le dict bailly et les eschechevins que chascun voise paisiblement et retourne sans dhommaige faire à aultres soubz certaine paine avecq le dict bailly et eschevins dessus dicts, et lors le dict bailly et eschevins et les gens yront avecq les bannières de la dicte ville en la maison de l'injuriant pour prendre la dicte vengeanche et illecq sera crié et faict scavoir se le dict injuriant y est et qu'il vienne à amende ; car il y sera receu se il vient. Et se ne vient ainsy sommez et appellez, comme dict est, lors la maison de l'injuriant sera par eulx destruicte et mise par terre et les arbres du pourpris de la maison extirpez et tailliez. Touteffois le bailly de la dicte ville fera le premier cop aus dictes maisons et arbres abatre ; et sera tousjours l'injuriant

receu à amende, se amender le vient devant que sa dicte maison soit commencée à abattre.

Et au cas que l'injuriant n'auroit maison en la dicte chastellenie il sera banniz de la dicte chastellenie et ville par les dicts bailly et eschevins jusques à tant qu'il soit venu amender.

Sy donnons en mandement au bailly d'Amiens quy ores est et sera pour le temps advenir et à tous noz amez justiciers et à leurs lieutenans que de nostre présente grace et previlege laissent et faichent joyr et user paisiblement les dicts eschevins, prevost, maieurs et communaulté de la dicte ville de Béthune, en la forme et maniere dessus dicte et contre la teneur d'iceulx ne les molestent ou empeschent pour le tamps ad venir, en aulcune maniere ; mais se empeschement y estoit mis, quy lessent sans délay et aultres mandement attendre. Et que ce soit ferme chose et estable à tousjours mais, sans venir allencontre, nous avons faict mectre nostre seel ad ces présentes lettres, saulf nostre droict en aultres choses et l'autruy en toutes. Ce fu faict et donné à Paris l'an de grasce mil trois cens quarante et sept ou mois d'apvril. Lesquelles lettres estoient signez sur le repply : par le roy, à la relacion du conseil, *Pélicier;* et seellées en double queuwe, en lache de soye verde et rouge, de chire verde.

[*Arch. de Béthune,* reg. AA 5, f°s 257 v° à 259 r°. Copie du XVIe s^e^, d'une écriture difficile.]

IV

1347, Avril; Paris. — *Lettres du même roi permettant au magistrat de Béthune d'acquérir des terres et des rentes dans la banlieue, au nom des hôpitaux de la ville et limitant à 40 livres parisis l'amende que*

celui-ci pourra encourir en cas de réformation de ses sentences par appel.

Philippes, par la grace de Dieu roys de France, savoir faisons à touz présens et à venir, que pour ce que noz amez les eschevins, prevost, maieur et communauté de la ville de Bétune ont esté moult dommagiez ceste présente année pour cause de noz guerres et leurs maisons arses et autres biens et possessions dissipées et gastées, si comme nous avons été souffisament enfourmez, nous, vuillans yceulz relever de leurs pertes et dommages en aucune manière et donner privilèges et libertez afin que il soient tous jours plus astrains de nous servir, à ycuelz eschevins, prevost, maieur et communauté de la dicte ville de Bétune avons ottroié et ottroions de grace espécial, plain povoir, auctorité et puissance royal, par ces présentes, que eulz pour eulz et leurs successeurs et les administreurs ou mestres des hospitaux, maladeries ou maisons Dieu de la dicte ville et banluie d'icelle dont les diz eschevins, prevost, maieur et communauté ont la garde et administration par eulz ou avecques autres, au profit des dictes maisons puissent et leur loise dores en avant acquerre possessions ou rentes en fié ou sanz fié à x luies près de la dicte ville de Béthune, sanz haute justice et sanz forteresse, jusques à la somme de mille livres de terre, parpaiant aus seigneurs de qui les diz fiez, rentes ou possessions seront tenuz, les devoirs ou redevances acoustumées et autres droiz, sanz ce que pour les diz acqués yceulz eschevins, prévost, maieur et communauté de la dicte ville, les maistres et administreurs des diz hospitaux et maison Dieu ou aucun d'eulz soient tenuz ou puissent estre contrains à nous paier ou à noz successeurs, roys de France, pour les choses dessus, aucune finance.

Et aussi voulons et ottroions de nostre dicte grace par ces présentes que ce les diz eschevins font aucun jugement ou donnent sentence, desquex il soit appellé,

dont nous doions avoir la cognoissance premièrement ou secondement et il soit dit par l'arrest ou jugement de noz gens, officiers ou juges qui de cause du dit appel ou appiaux devront congnoistre les diz eschevins avoir mal jugié et partie avoir bien appellé, que pour ce les diz eschevins ne soient ou puissent estre condempnez ne encheuz envers nous pour cause d'amende, que en la somme de LX livres parisis, tant seulement et non plus, se ce n'estoit où cas qu'il seroit trouvé ou moustré souffisament que lez diz eschevins eussent fait mauvais jugement par corruption, collusion, hayne ou faveur desordenée.

Si donnons en mandement par ces présentes à touz noz justiciers qui ores sont et seront pour le temps à venir, que de noz présentes graces, previlèges, libertez et franchises facent et laissent joïr et user paisiblement lez diz eschevins, prévost, mayeur et communauté de la dicte ville et contre la teneur d'icelle ne les molestent ou empeschent ores ou au temps à venir,. en aucune manière, et à noz amez et féaulz conseilliers les abbés de Saint Denis et de Maremoustier que ces présentes lettres vérifient et signent sans finance, car ycelle avons quitié et remise aus diz supplians et remettons de grace espécial par ces présentes.

Et que ce soit ferme chose et estable à touz jours sans jamaiz venir encontre, nous avons fait mettre nostre seel à ces présentes lettres, sauf en autres choses nostre droit et en toutes l'autrui.

Donné à Paris, l'an de grace mil CCC XLVII, ou mois d'avril. Par le Roy, à la relacion du conseil et de commandement à vous fait :

Pélicier.

[Arch. nat., *id.* JJ 68, n° 168 et *Arch. de Béthune,* reg. AA 4, f°s 16 v° et s^ts^, avec de nombreuses variantes.]

V

1347, Juillet ; Hesdin. — *Lettres du même roi interdisant toute réclamation à l'encontre du magistrat de Béthune au sujet des mesures prises par lui pour la défense de la ville.*

Philippes, etc., à tous ceuls qui ces présentes lettres verront, salut. Savoir faisons que nous en regart et considéracion à la grant loyaulté que nous avons touz jours trouvé es eschevins, prévost, maieurs et communauté de la ville de Béthune et au bon portement qu'il ont eu contre nos ennemis et aussi aus grans pertes et dommages qu'il leur a convenu en ceste année passée et convient chascun jour soustenir pour le fait de nostre présente guerre, à yceuls avons octroié et octroions de nostre auttorité royal et de grace espécial par la teneur de ces présentes que pour quelcunques maisons ou édefices qu'il aient ars ou abatus ou fait ardoir ou abatre en la dicte ville et dehors, ne pour quelcunques autres jardins ou places qu'il aient prises ou occupées pour faire [et]eslargir les fossez pour le prouffit commun de la dicte ville et du pays d'environ et pour obvier et résister à la puissance et malice de nos ennemis, il ou leurs successeurs ne puissent estre contrains en aucune manière à faire restitution aucune à quelque persone que ce soit, s'il n'estoit trouvé qu'il l'eussent fait par malice et non pas pour les causes dessus dictes.

Si donnons en mandement à tous les justiciers de nostre royaume ou à leurs lieuxtenans et à chascun d'eulz qu'il lessent et facent joïr et user les dis eschevins, prevost, maieurs et communauté de nostre présente grace et contre la teneur d'ycelle ne leur donnent ou sueffrent estre donné empeschement aucun. En

tesmoin de la quele chose nous avons fait mettre nostre seel en ces présentes lettres.

Donné à Hesdin, l'an de grace mil ccc quarante et sept, ou mois de juillet.

Par le Roy, à vostre relation,

Clavel.

[*Id.*, JJ 68, n° 331 et JJ 81, n° 949. *Arch. de Béthune*, reg. AA 5, f°s 77 et 287 r° et v°.]

APPENDICE

1346, 12 Décembre; Maubuisson. — *Eudes, duc de Bourgogne, accorde aux habitants de Béthune le droit de prendre le bois nécessaire pour les travaux de défense de leur ville.*

Eudes, dux de Bourgougne, contes d'Arthois et de Bourgougne, palatins et sires de Salins, à noz amez et féaulx conseilliers les gouverneurs de nostre conté d'Arthois, salut. Pour ce que nous désirerions confermés la freté et enforchissement de Béthune et des eauwes d'icelle, affin que ilz ne soient dhommagiez ou vilenez par les énemis du royaume, à la supplication et requeste des eschevins, prevost et maieur de la dicte ville, leur avons donné et octroyé et par la teneur de ces lettres donnons et octroions que il puissent venir et copper à noz bois de nostre forest de Béthune tant que il leur sera mestier et nécessaire pour faire trois portes, trois pons levis et trois angins avés dix bricoles en la dicte ville pour le enforcissement et freté d'icelle.

Sy volons et vous mandons et à chascun de vous que les dix eschevins, prevost et maieur vous laissiez et souffrez par eulx ou par certain commandement prendre et copper de nos dicts bois, et ce dict en février, tant d'oeuvres que mestier leur sera pour faire les trois portes,

pons levis et trois angins dessus dits tant seullement et au moins de dhommaiges de nosdicts bois que l'on polra, appellez ad ce nos forestiers et nulz de noz gens qui y veuront estre appellés. Et ce nous avons octroié aus ditz eschevins, prevost et maieur de grasce espécial etc. . . . . .

Donné à Malbuisson lez Pontoise le douziesme jour de décembre l'an de grace mil trois cens quarante et six.

Au bas estoit escript : *par Monsieur le duc présent vous le trésorier de Chalon gouverneurs d'Arthois* et sellés de simple quoeuwe de chire rouge.

[*Arch. de Béthune,* reg. AA 5, f° 256 r° et v°. Copie du XVI° s°, de lecture difficile.]

SAINT-OMER. — TYP. H. D'HOMONT.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE Xe VOLUME DU BULLETIN HISTORIQUE

(1897-1901)

181e LIVRAISON

PAGES

Procès-verbaux des séances des mois de janvier, février et mars 1897, par M. J. de Pas, secrétaire-général. . . . . 1 à 11

Rapports sur les ouvrages offerts : *Histoire des Reliques de saint Omer,* par M. l'abbé Bled. — *Histoire d'Hesdin,* par M. l'abbé P. Meunier. — *Les Fiefs relevant du château de Béthune,* par le Cte A. de Loisne. — *Une famille militaire au XVIIIe siècle,* par le Bon J. du Teil. — *Etudes d'ethnographie préhistorique,* par Ed. Piette. . . . . 11 à 16

Le Presbytère de Lumbres (1722-1752), par M. l'abbé Collet (1er article) . . . . . 17 à 34

182e LIVRAISON

Procès-verbaux des séances d'avril et mai 1897, par M. J. de Pas, secrétaire-général . . . . . 35 à 44

Rapports sur les ouvrages offerts : *Notes critiques sur l'histoire de l'Orfèvrerie française de H. Havard,* par le R. P. Dom E. Roulin. — *Passages et séjours de Charles VI à Amiens,* par A. Janvier. 45-46

Le Presbytère de Lumbres, par M. l'abbé Collet (2e article). . . . . 47 à 60

183e LIVRAISON

Procès-verbaux des séances de juin et octobre 1897, par M. J. de Pas, secrétaire-général et de juillet 1897, par M. C. Legrand, secrétaire-archiviste . 61 à 78

Rapports sur les ouvrages offerts : *Notes faisant*

suite à l'histoire d'Hesdinfort, par M. Jules Lion. — *Le manoir de Beaurepaire-lès-Lillers,* par le Cte A. de Loisne. 79-80
Chronique de l'Abbaye de Sainte-Colombe de Blendecques, communiquée par M. Bonvarlet (1re partie) . . . . . 81 à 96

184e LIVRAISON

Procès-verbaux des séances de novembre et décembre 1897, par M. J. de Pas, secrétaire-général 97 à 105
Rapports sur les ouvrages offerts : *Les sépultures à enceinte de Tunisie,* par le Dr Carton. — *Généalogie de la maison de Sars,* par le ch. W. de Sars. — *Les gardes du scel royal à Montreuil-sur-Mer,* par G. de Lhomel . . . . . 106 à 108
Liste des publications reçues en 1897. . . . . 109 à 119
Rapport sur des trouvailles faites aux environs de Croisilles, par MM. le Dr Carton et Dr Ficheux. . 120 à 123
Chronique de l'Abbaye de Sainte-Colombe de Blendecques, communiquée par M. Bonvarlet (2e partie) . . . . . 124 à 140

185e LIVRAISON

Procès-verbaux des séances de janvier, février et mars 1898, par M. J. de Pas, secrétaire général. 141 à 158
Rapports sur les ouvrages offerts : *Cueilloir de la seigneurie d'Acquenbronne.* — *La chapelle du Lycée (ancienne église des Jésuites) à Saint-Omer,* par l'abbé A. Lesenne. — *Les Evêques de Genève-Annecy depuis la Réforme,* par Fr. Mugnier. — *Les Manuscrits à miniatures de la Maison de Savoie,* par Fr. Mugnier. — *L'Alimentation à Compiègne,* par A. Bazin . . . . . 159 à 165
Anciens et curieux Usages d'Elnes et d'Esquerdes, par M. l'abbé Collet . . . . . 166 à 169
Chronique de l'Abbaye de Sainte-Colombe de Blendecques, communiquée par M. Bonvarlet (3e partie) . . . . . 170 à 182

186e LIVRAISON

Procès-verbaux des séances d'avril et mai 1898, par M. J de Pas, secrétaire-général. . . . . 183 à 197
Rapports sur les ouvrages offerts : *La Marine au siège de Calais,* par Ch. de la Roncière. — *La bataille d'Azincourt, d'après le manuscrit inédit du château de Tramecourt,* par le Cte A. de Loisne. — *Catalogue des tableaux du Musée communal de Saint-Omer,* par Ch. Révillion. — *Notice sur la maison d'Hondschoote,* par A. Bonvarlet. — *La Restauration de l'Afrique du Nord,* par le Dr Carton. . . . 198 à 202

Vitraux de l'abbaye de Saint-Bertin à Shiplake . . 192 à 195
Seninghem dans les premières années du XIVe siècle, par Ch. de Renty . . . . . 203 à 206
Le Registre aux fiefs du Bailliage de Saint-Omer, par M. Pagart d'Hermansart . . . . . 207 à 213
La Fille du Commandant du Château de Saint-Omer au Couvent des Conceptionnistes en 1740, par M. l'abbé Bled. . . . . 214 à 222

187e LIVRAISON

Procès-verbaux des séances de juin, juillet et octobre 1898, par M. J. de Pas, secrétaire-général 223 à 243
Rapports sur les ouvrages offerts : *Un crime à Saint-Folquin (1776)*, par G. Acremant. 243
Note sur les Fouilles opérées en 1897 sur l'emplacement de l'ancienne église de Wirquin, par M. l'abbé Collet . . . . . 244 à 247
Analyse d'une Chronique du XVIIIe siècle sur l'Abbaye de Clairmarais, par M. J. de Pas. . . . . 248 à 270

188e LIVRAISON

Procès-verbaux des séances de novembre et décembre 1898, par M. J. de Pas, secrétaire-général 271 à 279
Rapports sur les ouvrages offerts : *L'ancien Dialecte artésien d'après les Chartes en langue vulgaire du Chapitre d'Arras*, par le Cte A. de Loisne. — *Boulogne dans l'antiquité*, par M. le Docteur E.-T. Hamy. 280-281
Liste des publications reçues en 1898 . . . . . 282 à 293
Les prix au Collège Wallon de Saint-Omer, par le P. A. Hamy . . . . . 294 à 306

189e LIVRAISON

Procès-verbaux des séances de janvier, février et mars 1899, par M. J. de Pas, secrétaire-général. 307 à 320
Documents curieux et inédits sur le Collège Wallon de Saint-Omer, par le P. A. Hamy. . . . . 321 à 335
Les Volets de Retable peints par Hans Memlinc pour l'abbaye de Saint-Bertin, par M. J. de Pas. 336 à 346

190e LIVRAISON

Procès-verbaux des séances d'avril et mai 1899, par M J. de Pas, secrétaire-général . . . . . 347 à 355
Rapports sur les ouvrages offerts : *Lexique Saint Polois*, par Ed. Edmont. — *Correspondance inédite de Loœus, abbé d'Eversham*, par Alph. Roersch . . 356-357
L'ancien nom de Saint Quentin-lez-Aire, par le Cte A. de Loisne . . . . . 358 à 361

Note sur le sculpteur artésien Simon Hurtrel (1648-1724), par M. J. Lion . . . . . 362 à 364
Différend entre l'échevinage de Saint-Omer et Mme de Bévres. Episode de la défense de la liberté individuelle au xve siècle, par M. Pagart d'Hermansart . . . . . 365 à 378

191e LIVRAISON

Procès-verbaux des séances de juin, juillet et octobre 1899, par M. J. de Pas, secrétaire-général 379 à 402
Rapports sur les ouvrages offerts : *Histoire du Calvaire d'Arras,* par M. l'abbé H. Debout. — *L'imitation des types monétaires Flamands du Moyen Age,* par Raymond Serrure 403-404
Adam de Milly, bailli de Saint-Omer en 1216, par M. Pagart d'Hermansart. 405-406
Devis de la construction du buffet d'orgues de l'église Saint-Denis (1751), par M. J. Decroos. . 407 à 412
Un Episode des démêlés de Mgr L. Alph. de Valbelle avec son chapitre (1698), par M. l'abbé Bled . . 413 à 426

192e LIVRAISON

Procès-verbaux des séances de novembre et décembre 1899, par M. J. de Pas, secrétaire-général 427 à 436
Rapports sur les ouvrages offerts : *Actes et documents anciens intéressant la Belgique,* par Ch. Duvivier . 436
Liste des publications reçues en 1899 . . . . . 437 à 448
Actes relatifs à Thérouanne extraits des minutes notariales de Montreuil, par M. R. Rodière. . . 449 à 462
La Bibliothèque de François Modius et de Richard de Pan à Aire et à Saint-Omer, par M. Alph. Roersch . . . . . 463 à 481

193e LIVRAISON

Procès-verbaux des séances de janvier, février et mars 1900, par M. J. de Pas, secrétaire général. 483 à 499
Rapports sur les ouvrages offerts : *Annales de l'Abbaye de Saint-Jean d'Amiens,* par Aug. Janvier. — *Les Fondateurs du Collège de Dainville, à Paris,* par le Cte de Galametz . . . . . 500 à 502
Rapport sur trois chansons du xve siècle, par M. C. Legrand. . . . . 487 à 490
Bibliographie Audomaroise de la Compagnie de Jésus, par le P. A. Hamy (1er article). . . . . 503 à 522

194e LIVRAISON

Procès-verbaux des séances d'avril et mai 1900, par M. J. de Pas, secrétaire-général . . . . . 523 à 532
Bibliographie Audomaroise de la Compagnie de Jésus, par le P. A. Hamy (2e article) . . . . . 533 à 554

195e LIVRAISON

Procès-verbaux des séances de juin, juillet et octobre 1900, par M. J. de Pas, secrétaire-général. 555 à 568
Rapports sur les ouvrages offerts : *Un lieutenant-général à Montreuil et sa famille au XVIe siècle,* par M. R. Rodière. — *Les Gouverneurs de Montreuil de la maison des Essarts de Maigneulx* (1581-1620), par M. R. Rodière 568 569
Notice sur quelques incunables et sur quelques livres liturgiques de l'église de Thérouanne, par M. F. de Monnecove . . . . . 570 à 575
Note complémentaire sur les Livres liturgiques de Thérouanne, par M. l'abbé Bled . . . . . 576 à 586

196e LIVRAISON

Procès-verbaux des séances de novembre et décembre 1900, par M. J. de Pas, secrétaire-général 587 à 598
Liste des publications reçues en 1900 . . . . . 599 à 607
Ex-libris de Mgr Christophe de Morlet, évêque de Saint-Omer 589
Note sur le Retable de l'Abbaye de Saint-Bertin, par M. l'abbé Bled . . . . . 608 à 616
Une Ordonnance médicale contre la Peste vers 1400, par M. Pagart d'Hermansart. . . . . 617 à 622

197e LIVRAISON

Procès-verbaux des séances de janvier, février et mars 1901, par M. J. de Pas secrétaire-général. 623 à 640
Jean Mansel, d'Hesdin, historien du xve siècle, par M. l'abbé Bled. . . . . 641 à 643
Une Tempête à Hesdin en 1589, par M. C. Legrand. 644 à 646
Attestation de la mort de Jacques de Levrient, tué au siège de Thérouanne, par M. R. Rodière. . . 647 à 650

198e LIVRAISON

Procès-verbaux des séances d'avril et mai 1901, par M. J. de Pas, secrétaire-général. . . . . 651 à 663
Rapports sur les ouvrages offerts : *Notre-Dame de Bureuil,* par M. R. Rodière. — *Une église gothique du XVIIe siècle,* par M. R. Rodière. — *Les formes originales des noms de lieux et leurs formes officielles,* par le Ce de Loisne. 664-665
Fondation de Jean Faschin, par M. l'abbé Bled . . 666 à 669
Note sur un Bréviaire manuscrit de Thérouanne, par M. F. de Monnecove . . . . . 670 à 671

199e LIVRAISON

Procès-verbaux des séances de juin, juillet et octobre 1901, par M. J. de Pas, secrétaire-général. . 675 à 697

Rapports sur les ouvrages offerts : *Notre-Dame des Miracles, saint Omer, saint Bertin, connus, aimés, honorés à travers les siècles,* par M. l'abbé A. Dusautoir. — *Les Rotuli et les Rolligeri de l'Abbaye de Saint-Bertin,* par M. l'abbé Bled. — *Les Coutumes de la Gilde marchande de Saint-Omer,* par MM. G. Espinas et H. Pirenne. — *Nomenclature des avenues, boulevards, places et rues de la ville d'Hesdin,* par M. J. Lion. — *Le Registre de la manse conventuelle de l'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer,* par M. E. Charpentier . . . . . 698 à 702
Hainfridus de Saint-Omer dans le Domesday, par M. J.-H. Round 679
Extraits des papiers du district de Saint-Omer, par M. l'abbé Bled. . . . . 693 à 697
Ordonnances inédites du roi de France Philippe VI relatives au siège de Béthune de 1346, par le Cte A. de Loisne (1er article). . . . . 703 à 710

200e LIVRAISON

Procès-verbaux des séances de novembre et décembre 1901, par M. J. de Pas, secrétaire-général. . 711 à 723
Liste des publications reçues en 1901 . . . . . 724 à 736
Rapports sur les ouvrages offerts : *Le Patois Boulonnais comparé avec le Patois du nord de la France,* par M. le ch. Haignéré. — *Le Château et les Seigneurs de Mont-Cavrel,* par M. l'abbé B.-J. Thobois 737 à 741
Ordonnances inédites du roi de France Philippe VI relatives au siège de Béthune de 1346, par le Cte A. de Loisne (2e article) 742

TABLE ALPHABÉTIQUE GÉNÉRALE

du Tome X

ABBAYES ou couvents de Bonham. p. 85, 173.
— des Capucins, à Saint-Omer. p. 695.
— de Clairmarais. v. CLAIRMARAIS.
— d'Etrun (Religieuses de l'). p. 256.
— d'Eversham. Prévôt. p. 257.
— de Ham. Cartulaire et Chronique. p. 155.
— de Loo. p. 257.
— de Ruisseauville. p. 157.
— de Saint-Augustin-les-Thérouanne. p. 48, 252.
— de Saint-Bertin. v. SAINT-BERTIN.
— de Sainte-Colombe de Blendecques. Chronique. p. 81, 124, 170.
— de Saint-Jean d'Amiens. Annales. p. 500.
— de Saint-Jean-au-Mont. v. SAINT-JEAN.
— de Saint-Josse-sur-Mer. Registre de la manse conventuelle. p. 702.
— de Saint-Vaast. v. CARTULAIRE.
— des Urbanistes, à Saint-Omer. v. URBANISTES.
ABBÉ de Blangy. p. 255, 258.
— de Cercamp. p. 258.
— de Clairmarais. v. CLAIRMARAIS.
— des Dunes. p. 257, 261.
— de Longvilliers. p. 259.
— de Loo. p. 170, 261.
— de Saint-Augustin-les-Thérouanne. p. 252.
— de Saint-Bertin. v. SAINT-BERTIN.
— de Saint-Jean-les-Thérouanne. p. 90, 253.
— de Saint-Martin-des-Champs. p. 253.
— de Saint-Winoc. p. 86, 261.
— de Vaucelles. p. 259.
ACQUEMBRONNE (Chapelle d') en l'église de Lumbres. p. 59.
— (Seigneurie d') sur Delettes. Cueilloir de 1568. p. 159.
ACQUIN (Terrier d') 1752. p. 186.

Acropis, nom de monnaie, par F. de Monnecove. Note bibliographique. p. 557.
Actes du xvie siècle intéressant Thérouanne. p. 350, 449 et suiv.
— et documents anciens intéressant la Belgique, par Ch. Duvivier. Note bibliogr. p. 436.
Adresses de félicitations échangées avec la Société Impériale archéologique Russe en 1897. p. 74, 141.
Afrique du Nord (La Restauration de l'), par le Dr Carton. Note bibliogr. p. 201.
Alembon (J.-B. de Roussé, dit abbé d'). p. 150, 156.
Alimentation (L') à Compiègne, par A. Bazin. Note bibliogr. p. 164.
Alix, septième abbesse de Sainte-Colombe. p. 132.
Allennes (Joscio d'), abbé de Saint-Bertin. Ses armes sculptées sur une maison de Saint-Omer. p. 713.
Alquines (Inscription de l'église d'). p. 637.
Anvin (Donation à) en 1142. p. 252.
Apre (Bois d'), près Lédinghem. p. 260.
Archives ecclésiastiques de Saint-Omer. Fiches de classement dressées par M. Giry. p. 560.
Argentier à Saint-Omer. Rentiers, clercs de l'argenterie et receveurs des amendes et fourfaitures à Saint-Omer depuis 1321, par M. Pagart d'Hermansart. p. 722.
Armes (Trouvailles d'). V. découvertes.
Arras (Introduction au livre rouge de la Vintaine d'). Note bibliogr. p. 318.
— (Histoire du Calvaire d'). Note bibliogr. p. 403.
Artillerie à Saint-Omer au xviiie siècle. Lettres concernant la garde des pièces et munitions. p. 188.
Audincthun (Don de la dîme d') en 1196. p. 93.
Ausque (Sépultures de membres de la famille d'). p. 57 à 59.
Avesnes (Donations en la paroisse d') en 1169 et 1208 p. 258, 267.
Azincourt (Jeanne d') xxviiie abbesse de Sainte-Colombe. p. 178.
— (La bataille d') d'après un manuscrit du château de Tramecourt, par le Cte A. de Loisne. Note bibliographique. p. 199.

Bagette (Donation de la cense de) près Gravelines. p. 181.
Bailli de Saint-Omer. v. Milly (Adam de).
Bailliage de Saint-Omer (Histoire du), par M. Pagart d'Hermansart. Lectures. p. 39, 43, 157.
Baillis, gouverneurs et grands baillis de Béthune, par le Cte A. de Loisne. Note bibliogr. p. 318.
Bans rendus à Saint-Omer en 1389, par M. Pagart d'Hermansart. Note bibliogr. p. 637.
Baudringhem (Rente assignée à) en 1356 à l'abbaye de Sainte-Colombe. p. 172.
Beauffort (Epitaphe de la famille de) à Moulle. p. 65.
Beaumez (Cession de la dîme du terrage de) à l'abbaye de Clairmarais en 1211. p. 267.
Beaurepaire-lès-Lillers (Le Manoir de), par le Cte A. de Loisne. Note bibliogr. p. 79.

Béguines de Saint-Omer (A propos du règlement des), par Paul Frédéricq. Note bibliogr. p. 80.
Belgique (Actes et documents anciens intéressant la), par Charles Duvivier. Note bibliogr. p. 436.
Béthune (Les fiefs relevant du château de). Note bibliographique. p. 14.
— (Les baillis, gouverneurs et grands baillis de). Note bibliogr. p. 318.
— (Lettres-patentes conférant la seigneurie de) à Antoine de Chourses. Note bibliogr. p. 318.
— (Frais d'un procès criminel à) en 1517. Note bibliographique. p. 638.
— (Siège de) de 1346 Ordonnances inédites du roi de France Philippe VI. p. 680, 713 et suiv., 742 et suiv.
Bétourné (F.), curé de Lumbres. p. 17, 50.
Bevres (Différend entre l'échevinage de Saint-Omer et Mme de) xve siècle, par M. Pagart d'Hermansart. p. 316, 365 et suiv., 631.
Bibliographie audomaroise de la Compagnie de Jésus, par le P. A. Hamy. p. 503 et 533.
Bibliographiques (Documents) relatifs aux impressions des PP. Jésuites de Saint-Omer. p. 351.
Bibliographiques (Rapports et Notes).
Acropis, nom de monnaie, par F. de Monnecove. p. 557.
Actes et documents anciens intéressant la Belgique, par Ch. Duvivier. p. 436.
Alimentation (L') à Compiègne. Les pâtissiers. Les bouchers, par A. Bazin. p. 164.
Ambassade de Raoul de Brienne, connétable de France en Angleterre, par Pagart d'Hermansart. p. 5.
Ancien (L') Dialecte artésien, d'après les Chartes en langue vulgaire du chapitre d'Arras, par le Cte A. de Loisne. p. 280.
Annales de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens, par A. Janvier et Ch. Bréard. p. 500.
Baillis (Les), gouverneurs et grands baillis de Béthune, par le Cte A. de Loisne. p. 318.
Bans rendus à Saint-Omer en 1389, par M. Pagart d'Hermansart. p. 637.
Bataille (La) d'Azincourt, d'après le manuscrit inédit du château de Tramecourt, par le Cte A. de Loisne. p. 199.
Béguines de Saint-Omer (A propos du règlement des), par Paul Frédéricq. p. 80.
Boulogne dans l'antiquité, par le Dr E.-T. Hamy. p. 280.
Calvaire d'Arras (Histoire du), par l'abbé H. Debout. p. 403.
Carte complétant les études sur le Golfe et sur le Port Itius, par J. Lion. p. 501.
Cartulaire (Un) de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras. Codex du xiie siècle, par M. Guesnon. p. 5.
Catalogue des tableaux du musée communal de Saint-Omer, par C. Révillion. p. 199.

Chapelle (La) du Lycée, ancienne Eglise des Jésuites à Saint-Omer, par l'abbé A. Lesenne. p. 160.
Charles de Morbecque et ses poésies. p. 147.
Château (Le) et les seigneurs de Mont-Cavrel, par l'abbé B.-J. Thobois. p. 739.
Comtes (Les) de la Hanse de Saint-Omer, par H. Pirenne. p. 399.
Correspondance inédite de Loæus, abbé d'Eversham, par A. Roersch. p. 356.
Coutumes (Les) de la Gilde marchande de Saint-Omer, par Espinas et Pirenne. p. 701.
Crime (Un) à Saint-Folquin, par G. Acremant. p. 243.
Cueilloir de la seigneurie d'Acquembronne, sur Delettes (1560). p. 159.
Délimitation du français et du flamand dans le Nord de la France, depuis la formation de la langue romane, par Mgr Dehaisnes. p. 277.
Différend entre l'échevinage de Saint-Omer et Mme de Bevres, par M. Pagart d'Hermansart p. 631.
Doctrinal de l'église de Thérouanne. Œuvre de Jean Brito. p. 185.
Documents inédits sur l'invasion anglaise dans le Nord et sur les Etats au temps de Philippe VI et de Jean-le-Bon, par Guesnon. p. 64, 241.
Documents du XIVe siècle, tirés des archives de Saint-Omer, publiés par M. Pagart d'Hermansart. p. 73.
Eglise (Une) gothique du XVIIe siècle, par M. Roger Rodière. p. 664.
Epigraphie de Saint-Omer. Rues, monuments publics et maisons particulières. p. 712.
Etudes d'ethnographie préhistorique. Les plantes cultivées de la période de transition, au Mas d'Azil, par Ed. Piette. p. 16.
Evêques (Les) de Genève-Annecy depuis la Réforme, par Fr. Mugnier. p. 162.
Famille (Une) militaire au XVIIIe siècle, par le Bon J. du Teil p. 14.
Fiefs (Les) relevant du château de Béthune, par le Cte A. de Loisne. p. 14.
Fondateurs (Les) du Collège de Dainville à Paris, par le Cte de Galametz. p. 501.
Formes (Les) originales des noms de lieux du Pas-de Calais et leurs formes officielles, par le Cte de Loisne. p. 665.
Formulaire (Le) de Clairmarais, par L. Delisle. p. 384.
Frais d'un procès criminel à Béthune (1517), par le Cte A. de Loisne. p. 638.
Gardes (Les) du scel royal de Montreuil-sur-Mer, par G. de Lhomel. p. 107.
Généalogie de la maison de Sars, par le ch. W. de Sars. p. 107.
Généalogiques (Notes) sur la maison d'Hondschoote, par A. Bonvarlet et L. Bouly de Lesdain. p. 200.

Gouverneurs (Les) de Montreuil de la maison des Essarts de Maigneulx (1581-1620), par M. R. Rodière. p. 569.
Grand denier (Le) de Saint-Omer, par R. Serrure, p. 228.
Hanse (La) flamande de Londres, par M. Pirenne. p. 382.
Histoire d'Hesdin, par M. l'abbé P. Meunier. p. 12.
Histoire des reliques de Saint-Omer, par M. l'abbé Bled. p. 11.
Imitation (L') des types monétaires Flamands du Moyen-Age, par R. Serrure. p. 403.
Introduction au livre rouge de la Vintaine d'Arras, par M. Guesnon. p. 318.
Jardins (Les) de l'abbé de Clairmarais. p. 147.
Journal d'un quartier-maître, 1792 à 1805 (Michel Lucet de Saint-Omer), par Ed. Heriot. p. 76.
Journal des voyages de Pierre-Louis-Jacobs d'Hailly. p. 385.
Lettres patentes du roi Louis XI, conférant la seigneurie de Béthune à Antoine de Chourses son chambellan, par le Cte A. de Loisne. p. 318.
Lettres de Philippe-le-Hardi sur les Lombards établis à Saint-Omer, par Pagart d'Hermansart. p. 5.
Lexique Saint-Polois, par Ed. Edmont. p. 356.
Lieutenant général (Un) à Montreuil et sa famille, au XVIe siècle, par R. Rodière. p. 568.
Litteræ Tonsæ à la chancellerie romaine au XIIIe siècle, par L. Delisle. p 718.
Manoir (Le) de Beaurepaire-les-Lillers, par le Cte A. de Loisne. p. 79.
Manuscrits (Les) à miniatures de la Maison de Savoie, par Fr. Munier. p 163.
Marine (La) anglaise au siège de Calais, par C. de la Roncière. p. 198.
Nomenclature des avenues, boulevards, places et rues de la ville d'Hesdin. p. 701.
Note sur un fragment d'un « Liber Confraternitatum » de l'Eglise de Saint-Bertin, par L. Delisle. p. 398.
Notes critiques sur l'histoire de l'Orfévrerie française, de H. Havard, par le R. P. Roulin. p. 45.
Notes, plans et documents faisant suite à l'histoire d'Hesdinfort, par J. Lion. p. 79.
Notre-Dame de Bureuil, par R. Rodière. p. 664
Notre-Dame des Miracles, saint Omer et saint Bertin connus, aimés et honorés à travers les siècles, par l'abbé Dusautoir. p. 698
Passages et séjours de Charles VI à Amiens, par A. Janvier. p. 46.
Patois (Le) Boulonnais, comparé avec le Patois du nord de la France, par M. le Ch. Haigneré. p. 737.
Recueils et portraits intéressant les Pays-Bas, par L. Quarré-Reybourbon. p. 557.
Registre (Le) de la manse conventuelle de l'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer. p. 702.

Relation de voyage de Pierre-Louis-Jacobs d'Hailly, par L. Quarré-Reybourbon. p. 65.
Restauration (La) de l'Afrique du Nord, par le Dr Carton. p. 201.
Réunion de l'Artois à la France, sous Philippe-Auguste, par le Colonel Borelli de Serres. p. 64.
Rotuli (Les) et les Rolligeri de l'Abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer. p. 700.
Saint Bertulphe de Renty (Esquisse historique sur le culte et les reliques de) en l'église d'Harlebeke. p. 486.
Sépultures (Les) à enceinte de Tunisie, par le Dr Carton. p. 106.
Siège de Saint-Omer en 1340 dans l'Histoire des ducs de Bourgogne de E. Petit. p. 718.
Taviel (Général). Extrait de l'ouvrage « la Jeunesse de Napoléon ». p. 564.
Bibliothèque de Fr. Modius et de Richard de Pan, à Aire et à St-Omer, par M. A. Roersch. p. 354, 463 et suiv.
— de la Société. p. 681. — Catalogue. p. 567.
Biographie des Jésuites wallons. p. 527.
Blaringhem (Dîme de). 1236. p. 131, 132, 171.
Blasœus (Coupe de l'évêque) au British Museum. p. 353.
Blendecques (Donation d'un moulin à) à l'abbaye de Clairmarais en 1201. p. 264.
— Abbaye Sainte-Colombe de. v. Sainte-Colombe.
Bléquin (Histoire du doyenné de), par P. Casier. p. 195.
— (Institution d'un bailli de). p. 637.
— (Vestiges d'un cimetière Gallo-Romain trouvés à) en 1867. p. 314. 487.
— (Trouvaille à) d'ossements en 1856. p. 392.
Bléti et Blessi, ancien nom de Saint-Quentin-lez-Aire. p. 314, 358 et suiv.
Blondel (Jacqueline), xxxie abbesse de Sainte-Colombe. p. 179.
Bomy (Donation dans la paroisse de). p. 257.
Bordes (Donation dans la paroisse de) à l'abbaye de Clairmarais en 1203. p. 265.
Boudot (Mgr), évêque de Saint-Omer et d'Arras : Son portrait. p. 6.
Boulogne dans l'antiquité, par le Dr E. T. Hamy. Note bibliogr. p 280.
Boulonnais (Documents sur le), par M. J.-H. Round. p. 496.
— (Patois), par M. le ch. Haigneré. Article bibliographique. p. 737.
Bourgogne (Le Grand Bâtard de). p. 695-697
Bréviaire manuscrit de Thérouanne. p. 588. — Note par M. F. de Monnecove, p. 658, 670 et suiv., 718.
Brianville (Antoine Finé de), abbé de Clairmarais. p. 25.
Brias (Donation de la dîme de) en 1199. p. 260, 262, 263.
Brienne (Ambassade de Raoul de), connétable de France, en Angleterre, par M Pagart d'Hermansart. Note bibliographique. p. 5.

Briois (Plaque de cheminée aux armes de la famille de). p. 715.
Bristel (Donation de la dîme de la cure de) en 1202. p. 263.
Brito (L'œuvre de Jean), prototypographe brugeois. Note bibliogr. p. 185.
Broucnousse (Famille de), seigneurs du personat de Lumbres. p. 56 à 58.
Brudagne (La), lieu dit à Lumbres. Découverte de sépultures. p. 8.
Buffet d'orgues de l'église Saint-Denis à Saint-Omer. p. 350, 407 et suiv.
Bulle de Grégoire IX de 1234 aux Archives de Saint-Omer, contenant des « Litteræ Tonsæ ». p. 719.
Bureuil (Notre-Dame de), par R. Rodière. Note bibliogr. p. 664.

Calais (Documents sur), publiés par M. J.-H. Round. p. 496.
— (Documents sur), par M. Chavanon. p. 661.
— (La Marine au siège de), par C. de la Roncière. Note bibliogr. p. 198.
Calvaire d'Arras (Histoire du), par l'abbé H. Debout. Note bibliogr. p. 403.
Camfolcart (Le), lieudit à Monchy. Donation du terrage en 1162. p. 253.
Campagne (Donation de la dîme de) en 1202. p. 260, 263.
Campcanescaz (Vente d'une terre appelée) en 1229. p. 130.
Candidatures. v. Elections.
Canteleu (Isabeau de) xxxiiie abbesse de Sainte-Colombe. p. 180.
Capucins (Plan de l'ancien couvent des) à Saint-Omer. p. 695.
Carillon (Musique pour le), par B.-A. Dupont, carillonneur de l'abbaye de Saint-Bertin. p. 311.
Cartulaire (Un) de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, par M. Guesnon. Note bibliogr. p. 5.
— des Chartreux de Sainte-Aldegonde. Projet de publication. p. 146.
— de Saint-Augustin-les-Thérouanne. p. 661.
— de Saint-Bertin. v. Chartes.
Casier (Institution de Liévin) comme bailli de la seigneurie de Bléquin. p. 637.
Caverel (Donation de terres à) à l'abbaye de Clairmarais en 1200. p. 264. v. Mont-Cavrel.
Cayeu (Béatrix de), dite de Longvillers, xiiie abbesse de Sainte-Colombe. p. 138.
Céramique. Débris de poterie trouvés à Ouve. p. 101; à Wirquin. p. 244; à Védringhem. p. 350; à Wisques. p. 429. — Instrument en terre cuite pour repasser le linge. p. 354. — Vases gallo-romains trouvés à Fontaine-les-Croisilles. p. 105. v. aussi Découvertes.
Chansons (Trois) du xve siècle extraites de feuilles détachées d'une ancienne reliure. Note par M. Legrand. p. 487.
Chapelle de Notre-Dame des Miracles sur le Marché de Saint-Omer (Tableau représentant la), p. 587.
— du Lycée, ancienne Eglise des Jésuites à Saint-Omer,

par A. Lesenne. Note bibliogr. p. 160. — Démarches pour obtenir le classement du monument. p. 274, 309.
CHARLES V (Lettre de), 1358, publiée par le Cte de Galametz. p. 687.
CHARLES VI (Passage et séjours de) à Amiens, par A. Janvier. Note bibliogr. p. 46.
CHARTES de Saint-Bertin (Publication des). p. 4, 37, 433. v. aussi SCEAUX.
— de Thérouanne (Publication d'un recueil des). p. 491, 626.
CHARTREUSE du Val de Sainte-Aldegonde à Longuenesse. Fragment de peinture et statue provenant de ce couvent. p. 386.
CHATEAU (Le) et les seigneurs de Mont-Cavrel, par l'abbé B. J. Thobois. Article bibliogr. p. 739.
CHAUSSE-TRAPE du XVIe siècle trouvée à Védringhem. p. 350.
CHRONIQUE du XVIIIe siècle de l'abbaye de Clairmarais. p. 102, 248 et suiv.
— du XVIIIe siècle sur des abbayes du diocèse de Thérouanne. p. 155.
CIMETIÈRE mérovingien de Cormettes. v. CORMETTES.
CLAIRMARAIS (Découverte d'une lame de poignard dans les marais de). p. 71.
— (Abbaye cistercienne de). Chronique du XVIIIe siècle. p. 102, 248 et suiv. — (Le formulaire de) par L. Delisle. Note bibliogr. p. 384. — (Jardins de l'abbé de). p. 147. — (Abbés de). v. BRIANVILLE, MAILLARD.
CLOCHE d'Esquerdes (P.-de-C.). p. 66. — de l'église de Saint-Pierre, hameau de Wismes (P.-de-C.). p. 149.
— faisant partie du matériel de l'Hôpital militaire de Saint-Omer, p. 531.
COLLÈGE des Jésuites anglais de Saint-Omer. Bibliogr. p. 535.
— des Jésuites wallons de Saint-Omer (Les prix au). v. PRIX. — (Bibliographie du). p. 351, 503, 533. — (Église du). v. CHAPELLE du Lycée. — (Documents inédits sur le) par le P. A. Hamy. p. 320, 321, 351.
COMMISSION du Bulletin. p. 101, 310, 434, 594, 717. — de vérification des comptes. v. COMPTES.
COMPLAINTE sur la prise de Thérouanne. p. 147.
COMPLIMENT en vers latins composé par les élèves de la classe de seconde au collège des Jésuites de Saint-Omer en 1775. p. 277.
COMPTES de l'année 1896, p. 3, 8.
— — 1897, p. 145, 149.
— — 1898, p. 310, 316.
— — 1899, p. 485, 496.
— — 1900, p. 625, 633.
COMTES (Les) de la Hanse de Saint-Omer, par H. Pirenne. Note bibliogr. p. 399.
CONFRÉRIE de Jésus Flagellé de Wavrans-les-Elnes. p. 77.

Confrérie de Saint-Jean-Baptiste à Aire. p. 104.
Congrès des Sociétés savantes de France :
en 1897. p. 3, 42. — Rapport par M. F. de Monnecove. p. 64.
en 1898. p. 74, 144. — Rapport par M. F. de Monnecove. p. 225.
en 1899. p. 239, 319, 348.
en 1900. p. 397, 428.
en 1901. p. 566, 626, 632. — Lecture présentée par M. l'abbé Bled. p. 653. — Rapport par M. G. Duquenoy. p. 661.
en 1902. p. 690.
— de la Fédération archéologique de Belgique :
à Malines, en 1897. p. 63.
à Enghien, 1898. p. 144.
à Arlon, 1899. p. 309, 353.
— de la Société Française d'archéologie :
à Nimes, en 1897. p. 36.
à Mâcon, en 1899. p. 353, 391.
à Chartres, en 1900. p. 557.
à Agen, en 1901. p. 660.
— international de l'histoire diplomatique de La Haye, en 1898. p. 153, 184. — Rapport par M. F. de Monnecove. p. 274.
— international de l'art public à Paris, en 1900. p. 428.
— — de bibliothécaires à Paris, en 1900. p. 530.
— — d'histoire comparée à Paris, en 1900. p. 531
— de l'Association française pour l'avancement des sciences, tenu à Boulogne-sur-Mer, en 1899. p. 380.
Cormettes, sur Zudausques (P.-de-C.). Vestiges d'un cimetière mérovingien. p. 190, 229, 236, 435. — Projet de fouilles. p. 496, 499, 526. — Fouilles exécutées en 1901. p. 721.
Coupe aux armes de Blasœus, évêque de Saint-Omer, au British Museum. p. 359.
Cour (Marguerite de la), abbesse de Boneham. p. 173.
— (Philippe de le), maistre de médecine à Saint-Omer au xive siècle. p. 242.
Coutumes (Les) de la Gilde marchande de Saint-Omer. Note bibliogr. p. 701.
Couvreur (Marie le), xxe abbesse de Sainte-Colombe. p. 175.
Crèvecœur (Philippe de), maréchal d'Esquerdes. p. 151.
Cruches en terre trouvées à Wavrans. p. 393.
Cueilloir du xviiie siècle de Jean Morage, curé de Saint-Jean-Baptiste à Saint-Omer. p. 103.
— du sieur Mahieu, bourgeois de Lille (1760). p. 103.
— de la seigneurie d'Acquembronne. p. 159.
v. aussi Terrier.

Dainville (Les Fondateurs du Collège de) à Paris. Note bibl. p. 501
— (Gérard de), évêque de Cambrai. Notes intéressant ce personnage. p. 689.

Darrest (Jacques), échevin de Saint-Omer en 1638. Son épitaphe. p. 190.
Découvertes archéologiques :
à Bléquin. Vestiges de sépultures gallo-romaines. p. 314, 392.
à Clairmarais. Lame de poignard. p. 71.
à Cormettes sur Zudausques. p. 190, 229, 236, 435, 496.
à Fontaine-les-Croisilles. Céramique gallo-romaine. p. 105.
au Fort-Rebus. Ossements et boulets. p. 4.
à Lumbres. Vestiges de sépultures mérovingiennes. p. 8.
à Mareuil. Mobilier de sépultures mérovingiennes acquis par le Musée de Saint-Omer. p. 629.
à Ouve. Débris de poteries. p. 104.
à Védringhem-les-Wavrans. Agrafes mérovingiennes et chausse-trape du xvie siècle. p. 350.
à Watten. Pot d'étain. p. 75.
à Wavrans. Vestiges de sépultures. p. 314. — Objet en terre cuite. p. 354. — Taque et cruches en terre. p. 392, 393.
à Wimereux. Sépultures. p. 99.
à Wirquin. Sépultures. p. 99, 244. — Débris de céramique. p. 245.
v. aussi Fouilles.
Délimitation du français et du flamand dans le Nord de la France depuis la formation de la langue romane, par M. l'abbé Dehaisnes. Note bibliogr. p. 277.
Démêlés de Mgr L. Alph. de Valbelle avec son Chapitre, par M. l'abbé Bled. p. 355, 412 et suiv.
Démissions de Membres de la Société : de MM. le Commandant du Vigier et Quenson de la Hennerie. p. 717. — de MM. le Dr Luc et A. de Sars. p. 428. — de M. Decroos (de la charge de Trésorier). p. 624.
Denier (Grand) de Saint-Omer. p. 228.
Devis de la construction du buffet d'orgues de l'église Saint-Denis, par M. Decroos. p. 350, 407 et suiv.
Dialecte (L'ancien) artésien d'après les Chartes en langue vulgaire du Chapitre d'Arras, par le Ce A. de Loisne. Note bibliogr. p. 280.
Diarium (Traduction du) des Jésuites wallons de Saint-Omer. p. 401.
Différend entre l'échevinage de Saint-Omer et Mme de Bèvres, par M. Pagart d'Hermansart. p. 316, 365 et suiv. 631.
— de Mgr de Valbelle et du Chapitre. v. Démêlés.
Distinctions honorifiques. Concours des Antiquités de la France en 1897. p. 145. — en 1899. p. 381. — en 1900. p. 561.
— Nominations dans le Comité des travaux historiques du Ministère. p. 398.
Doctrinal du xve siècle imprimé pour l'église de Thérouanne. p. 185. — Note par M. de Monnecove. p. 240.

Domesday book (Mention dans le) de Hainfridus de Saint-Omer. p. 679.
Dominicains de Saint-Omer (Vente des orgues et du mobilier de la chapelle des) en 1792. p. 695.
Dons faits à la bibliothèque de la Société, par Madame Hurbiez, de Béthune. p. 153. — par M. l'abbé Bled. p. 528, 689. — par M. le chanoine U. Chevalier. p. 493. — par M. le chanoine Depotter. p. 524. — par M. Duméril. p. 652, 713. — par M. H. de Givenchy. p. 717. — par M. G. d'Hailly. p. 659. — par Mlle Lambert-Roode. p. 659. — par Mlle C. Legrand. p. 593, 689. — par M. Legrand. p. 631. — par M. Liot de Nortbécourt. p. 690. — par M. le colonel Morel. p. 631. — par M. Pagart d'Hermansart. p. 494, 555. — par M. Joseph de Pas. p. 528. — par M. Revillion. p. 627, 689.
Dufossé (Bienvenue), 10e abbesse de Sainte-Colombe. p. 136.
Ecques (Vestiges à) de l'ancienne église de Westesques. p. 39.
Eglise (Une) gothique du xvii' siècle, par M. R. Rodière. Note bibliogr. p. 664.
Elections pour renouvellement annuel du bureau de la Société. p. 101, 309, 434, 594, 717.
— d'un Trésorier. p. 633.
— de nouveaux Membres :
Titulaires : MM. Boitel. p. 3. — l'abbé A. Dusautoir. p. 625, 633, 636. — H. de Givenchy. p. 42, 63. — J. Guilbert. p. 10, 37. — E. Lecointe. p. 98, 101. — Abbé Lesenne. p. 75, 98. — A Liot de Nortbécourt. p. 653, 660, 676.
Honoraires : Mme Hurbiez. p. 153, 184. — MM. G. Acremant. p. 185, 189, 225. — A. Beck. p. 185, 190. — Chanoine Billot. p. 718. — L. Bourdrel. p. 228, 232. — Abbé Courtois. p. 3, 7. — Dr Decroix. p. 3, 239. — H. Duméril. p. 589, 595, 624. — Fropo. p. 397, 429, 432. — Eugen Golstücker. p. 637, 652, 660. — L. Guillemin. p 595, 625. — M. Levert. p. 98, 101. — Dr H. Luc. p. 155, 184, 189. — Abbé Michaux. p. 64, 67, 74. — L. Noël. p. 37, 41, 62. — V. Poulain. p. 37, 41, 62. — Dr E. Pley. p. 155, 184, 189. — C. de Renty. p. 155, 184, 189. — P. Dom. Roulin. p. 67, 75. — de Saint-Pastou. p. 239, 272, 309. — P. Samier. p. 37, 41, 62. — Cte de Touchet. p. 319, 350. — Touzet du Vigier. p. 155, 184. — P. Vilain. p. 434, 485, 494. — Bne G. de Vilmarest. p. 102, 144.
Correspondants : MM. Barbier. p. 3, 8, 9. — Abbé J. Baude. p. 37, 42. — A. Becq de Fouquières. p. 3, 7. — A. Bouloch. p. 144, 148, 153. — M. Campagne. p. 692, 713. — Abbé Caron. p. 190, 227. — Pierre Casier. p. 37, 42, 62.

— Abbé Chariot. p. 714, 718. — Chavanon. p. 397, 429, 432. — E. Cortyl. p. 10. 37. — Abbé Debout. p. 353, 382, 388. — Dr Decroix. p. 3. — Mgr Deramecourt. p. 64, 67, 74. — de Schrevel. p. 10 — E. Fétis. p. 682, 691, 713. — A. Guesnon. p. 595, 625, 632. — L. Guillemin. p. 595, 625. — Dr Hamy. p. 154, 184. — P. Hamy. p. 273, 279. — Dr Lancry. p. 561, 567, 588. — Com' Larguillon. p. 485, 495. — Fr. Mugnier. p. 154, 184. — Quarré-Reybourbon. p. 595, 625, 632. — Cte de Richoufftz. p. 382, 389, 395. — Alph. Roersch. p. 382, 389, 395.

Elnes (Eglise et seigneurs d'). p. 18, 51.
— (Etymologie du nom du village). p. 40.
— et Esquerdes (Anciens usages d'), par M. l'abbé Collet. p. 10, 166 et suiv.
v. aussi Hilex.

Eperlecques (Don de terres à) en 1194. p. 92.

Epigraphie. Rues et monuments publics et particuliers de la ville de Saint-Omer. Epigraphie publiée par la Commission départementale. Note bibl. p. 712.
— Inscriptions romaines des Morini. p. 657.
— Pierre de Guillaume Cliton. p. 596.
— Obiit de la Dame de Beaucourt, dame de Wisques. p. 78.
— Epitaphe de la famille de Beauffort à Moulle. p. 65.
— Pierre tombale de Jacques Darrest. p. 190.
— Pierre tombale d'A. de Lières relevée à Wardrecques. p. 186.
— Deux inscriptions dans l'église d'Alquines. p. 637.
— Inscription d'une croix à Fressin. p. 157.
— Epitaphe à Lederzeele. p. 589.
— Inscription de l'ancienne cloche de l'église de Saint-Pierre, hameau de Wismes. p. 149.
— Fragment d'inscription dans une maison particulière de Saint-Omer. p. 532.

Episode (Un) des démêlés de Mgr L. Alph. de Valbelle avec son chapitre, par M. l'abbé Bled. p. 355, 412 et suiv.

Escoires (Donation de la dîme d'), 1220. p. 128, 137.

Esquerdes (Anciens usages d'Elnes et d'), par M. l'abbé Collet. p. 10, 166 et suiv.
— (Curé d') p. 48, 51.
— (Notice sur la légende de la cloche d'). p. 66.
— (Moulin d'). Epreuve de provisions de poudre à livrer. p. 188.

Etats d'Artois (Documents sur les) au temps de Philippe VI et de Jean le Bon. Note bibliogr. p. 64.

Etienne, roi d'Angleterre. Don à l'abbaye de Clairmarais, p. 250.

Evêques (Les) de Genève et Annecy depuis la Réforme (1535-1879), par Fr. Mugnier. Note bibliogr. p. 162.

Evêques de Saint-Omer. v. Morlet, Valbelle.
— de Thérouanne. v. Tabari.
Excursion archéologique à Thérouanne. p. 99.
— du Comité d'études de la province de Cambrai à Saint-Omer. p. 589.
Ex-libris de Christophe de Morlet. p. 589.
Exposition universelle de 1900 (Participation de la Société à l'). p. 278, 316, 432, 495.

Famille (Une) militaire au xviiie siècle, par le Bon J. du Teil. Note bibliogr. p. 14.
Faschin (Jean), abbé de Saint-Jean au-Mont de Thérouanne. Fondation en faveur des pauvres de Saint-Omer. p. 99, 666 et suiv.
Fauquembergue (Cession d'un moulin à) à l'abbaye de Clairmarais en 1208. p. 266.
Féron (le). Plaque de cheminée aux armes de la famille le Féron. p. 715.
Feuillets manuscrits du xvie siècle provenant d'une ancienne reliure de missel. p. 435.
Fiches de classement des archives ecclésiastiques de Saint-Omer dressées par M. Giry. p. 560.
Fiefs (Les) relevant du château de Béthune, par le Cte A. de Loisne. Note bibliogr. p. 14.
— dépendant du bailliage de Saint-Omer. p. 157, 197, 207 et suiv.
Fiefs (P.-de-C.). Donation vers 1165. p. 254, 256, 258.
Fiennes (Famille de). p. 17, 66, 77, 319.
Fille (La) du commandant du château de Saint-Omer au couvent des religieuses Conceptionnistes, en 1740, par M. l'abbé Bled. p. 151, 214 et suiv.
Flamen (Anselme), sculpteur, né à Saint-Omer en 1647. p. 236.
Florent (Jeanne), xvie abbesse de Sainte-Colombe. p. 171.
Fondation de Jean Faschin, par M. l'abbé Bled. p. 99, 666 et suiv.
Fontaine-les-Croisilles. Découverte de vases gallo-romains. p. 105.
Fonts baptismaux d'Hervelinghem. p. 714.
Formes (Les) originales des noms de lieux du Pas-de-Calais et leurs formes officielles, par le Cte A. de Loisne. Note bibliogr. p. 665.
Formulaire (Le) de Clairmarais. Note bibliogr. p. 384.
Fort Robus, près Audruicq (P.-de-C.) Découverte d'ossements et de boulets. p. 4.
Fouilles à Cormettes. Projet de fouilles. p. 496, 499, 526. — Fouilles effectuées en 1901. p. 721.
— à Thérouanne. p. 149, 431, 637.
— à l'emplacement de l'ancienne église de Wirquin. p. 99.
Four (Colombe du), xxxve abbesse de Sainte-Colombe. p. 181.
Frais d'un procès criminel à Béthune (1517), par le Cte A. de Loisne. Note bibliogr. p. 638.

Fressin. Inscription d'une croix du xvie siècle. p. 157.
Fruges (Vicomtesse de). Etude généalogique sur Marie-Josèphe Sandelin. p. 319.

Gardes (Les) du scel royal à Montreuil-sur-Mer, par G. de Lhomel. Note bibliogr. p. 107.
Ghein (Petrus van den), fondeur du xvie siècle. Mortier portant sa signature. p. 677.
— (Famille van den), fondeurs Malinois. p. 686.
Gilde marchande de Saint-Omer. p. 701.
Givausart (Don de la dîme de) à l'abbaye de Clairmarais en 1206. p. 266.
Gouverneurs (Les) de Montreuil de la maison des Essarts de Maigneulx (1581-1620), par M. Rodière. Note bibliographique. p. 569.
Grandsart (Donation de terre à) à l'abbaye de Clairmarais en 1200. p. 264.
Greffiers (Les) de l'échevinage de Saint-Omer, par M. Pagart d'Hermansart. p. 597, 634.
Grégoire IX (Bulle de) contenant de *Litteræ Tonsæ*. p. 719.
Groote (Agnès de), xxiie abbesse de Sainte-Colombe. p. 176.
Guillaume Cliton (Tombeau de). p. 596.
— III (Guinée de) d'Angleterre, trouvée à Wavrans. p. 71.

Hailly (Pierre-Louis-Jacobs d'), voyageur lillois au xviie siècle. Relation de voyage. Note bibliogr. p. 65, 385.
Hainfridus de Saint-Omer, dans le *Domesday Book*. p. 679.
Hanse (La) flamande de Londres, par H. Pirenne. Note bibliographique. p. 382.
— de Saint-Omer (Les Comtes de la), par H. Pirenne. Note bibliogr. p. 399.
Harengs sores (Redevance de) due à l'abbaye de Sainte-Colombe (1396). p. 174.
Harlin (Adrien de), abbé de Ruisseauville. p. 157.
Hassinghem (Don de terres à) 1217. p. 125.
Hedebaud (Donation en la vallée de) en 1196. p. 260.
Heghes (Alix de), xxie abbesse de Sainte-Colombe. p. 176.
Herly (Donation à) vers 1170. p. 256.
Hermines (Françoise d'), xxxiie abbesse de Sainte-Colombe. p. 180.
Hervelinghem (Fonts baptismaux du xiie siècle à). p. 714.
Hesdin (Histoire d'), par l'abbé P. Meunier. Note bibliogr. p. 11.
— (Une Tempête à), poème de la fin du xvie siècle, par M. Legrand. p. 634, 644 et suiv.
— (Jean Mansel d'), auteur du xve siècle. p. 532, 641 et suiv.
— (Missions à) par le sire de Montmorency au xive siècle. p. 687.
— (Nomenclature des avenues, boulevards, places et rues d'), par M. J. Lion. Note bibliogr. p. 701.
Hesdinfort (Notes, plans et documents faisant suite à l'histoire d'). Note bibliogr. p. 79.

HILEX ou Eulex, lieu dit à Elnes. p. 279.
HOLLANDIA. Sujet de plaque de cheminée du XVIIe siècle. p. 678.
HONDSCHOOTE (Notice généalogique sur la maison d'), par A. Bonvarlet et Bouly de Lesdain. Note bibliogr. p. 200.
HUCQUELIERS (Donation en la paroisse d') vers 1170. p. 255. — en 1199. p. 262.
HURTREL (Simon), sculpteur artésien. Note par J. Lion. p. 362,387.

IMITATION (L') des types monétaires Flamands au moyen-âge, par R. Serrure. Note bibliogr. p. 403.
INNOCENT III, pape (Bulle d'). p. 84, 94.
INSCRIPTIONS. v. EPIGRAPHIE.
ISABEAU, XIVe abbesse de Sainte-Colombe. p. 170.
ITIUS (Carte complétant les études sur le Golfe et sur le Port), par J. Lion. Note bibliogr. p. 501.

JARDINS (Les) de l'abbé de Clairmarais. p. 147.
JÉSUITES wallons de Saint-Omer (Les prix au collège des). p. 242, 294 et suiv.
— — (Documents sur les). v. COLLÈGE.
— — (Eglise des). v. CHAPELLE du Lycée.
— — (Diarium des). p 401.
— — (Notes biographiques sur les). p. 527.
— — et anglais. Bibliographie. p. 503, 533.
— anglais de Saint-Omer. p. 242, 295.
JUBÉ de Saint-Bertin. p. 693.

LAMBERT (Martine), XXVIe abbesse de Sainte-Colombe. p. 177. 261.
LEDERZEELE (Epitaphe à). p. 589.
LEDINGHEM (Dîme de). p. 85, 93. — (Donations à). p. 256, 267.
LEMPRENESSE (Donation sur la terre de) à l'abbaye de Clairmarais. p. 268.
LESCOIRES. v. ESCOIRES.
LETTRES du magistrat de Saint-Omer au XIVe siècle. Note bibliographique. p. 241.
LEVRIENT (Attestation de la mort de Jacques de), tué au siège de Thérouanne. p. 647.
LIBER CONFRATERNITATUM (Note sur un fragment de) de l'église de Saint-Bertin, par M. L. Delisle. Note bibliogr. p. 398.
LIÈRES (Adrien de). Son épitaphe et ses armoiries. p. 187.
LIEUTENANT général (Un) à Montreuil et sa famille au XVIe siècle, par M. R. Rodière. Note bibliogr. p. 568.
LISBOURG (Donation en la paroisse de). p. 257.
LISTE des ouvrages reçus par la bibliothèque de la Société par hommages, échanges ou abonnements :
en 1897. p. 109.
en 1898. p. 282.
en 1899. p. 437.
en 1900. p. 599.
en 1901. p. 724.
v. aussi DONS.

LITGARDE, IVe abbesse de Sainte-Colombe. p. 124.
LITTERÆ Tonsæ à la chancellerie romaine au XIIIe siècle. Note bibliogr. p. 718.
LIVERGHEM (Ferme de) à l'abbaye de Sainte-Colombe p. 181.
LIVERSART (Donation de terres de) vers 1165. p. 254.
LIVRES liturgiques de Thérouanne. Communication de M. F. de Monnecove. p. 430, 570 et suiv. — Communication de M. l'abbé Bled. p. 527, 576 et suiv.
LOEUS, abbé d'Eversham (Correspondance inédite de). Note bibliogr. p. 356.
LOMBARDS établis à Saint-Omer (Lettre de Philippe le Hardi sur les), par M. Pagart d'Hermansart. Note bibliogr. p. 5.
LONGUENESSE (Sépultures mises à jour à) en 1736. Note de Mgr de Valbelle. p. 627.
— (Sépulture mise à jour à) récemment. p. 72.
— (Fragment de peinture et statue provenant des Chartreux de). p. 386.
LONGVILLERS (Droit sur un moulin de) concédé à l'abbaye de Clairmarais en 1208. p. 266.
— (Béatrix de), XIIIe abbesse de Sainte-Colombe. p. 138.
LUCET (Michel). Etude de M. Ed. Herriot sur le journal d'un quartier-maitre de ce nom. Note bibliogr p. 76.
LUMBRES (Le presbytère primitif de), par M. l'abbé Collet. p. 17, 47.
— (Listes des curés, vicaires, baillis, seigneurs de), de 1654 à la révolution. p. 47.
— (Découvertes de sépultures à). p. 8, 43.

MAHIEU de Lille (Cueilloir du sieur), de 1760 à 1770. p. 103.
MAILLARD (L. J.), abbé de Clairmarais. Ses armes et sa devise. p. 712.
MAILLY (Léonore de), XXXVIe abbesse de Sainte-Colombe. p. 182.
— (Demametz), curé de Nielles-les-Thérouanne, 1661. p. 48.
— (Sgrs de), seigneurs de Mont-Cavrel. p. 740.
MAINDSART (Achat de la seigneurie de) au XIIe siècle. p. 252.
MANINGHEM (Répartissement des alleux de) en 1142. p. 252.
MANSEL (Jean) d'Hesdin, auteur du XVe siècle. Note par M. l'abbé Bled. p. 532, 641 et suiv.
MANUSCRITS (Don de documents) : Rouleau en parchemin contenant acte de vente (1577), et compliments en vers latins composés au collège des Jésuites wallons (1775). p. 277.
— à miniatures de la Maison de Savoie, par Fr. Mugnier. Note bibliogr. p. 163.
MARŒUIL (Trouvaille à) d'objets mérovingiens acquis par le musée de Saint-Omer. p. 629.
MARQUE de reliure de Christophe de Morlet. p. 639.
MAS D'AZIL (Les plantes cultivées de la période de transition au), par M. E. Piette. Note bibliogr. p. 16.
MATRINGHEM (Investiture de la seigneurie de). p. 457.

MÉDAILLES. v. NUMISMATIQUE.
MÉMOIRE judiciaire par Mgr de Valbelle contre l'abbé de Saint-Bertin, avec annotations manuscrites de l'évêque de Saint-Omer. p. 627.
MESNIL (Jeanne du) XXIXe abbesse de Sainte-Colombe. p. 178.
MEZ (Elizande du), XIIe abbesse de Sainte-Colombe. p. 138.
MICHAUD, curé de Saint-Bertin en 1791. p. 693.
MICKEHEM (Donation de la terre de) en 1148. p. 253.
MILLY (Adam de), bailli de Saint-Omer en 1216. Communication de M. Pagart d'Hermansart. p. 401, 405 et suiv.
MODIUS (La Bibliothèque de François), par M. A. Roersch. p. 354, 463 et suiv.
MONCHY (de) seigneurs de Mont-Cavrel. p. 740.
MONSIGNY (Nicolas), époux de Catherine du Val, aïeul du célèbre musicien P. A. Monsigny. p. 56.
MONT-CAVREL (Le château et les seigneurs de), par M. l'abbé Thobois. Article bibliogr. p. 739.
MONTMORENCY (Charles de) chargé de missions à Hesdin au XIVe siècle. p. 687.
MONTREUIL (Lieutenant général de). v. LIEUTENANT. — (Gouverneurs de). v. GOUVERNEURS.
MORAGE (Jean-Cornille), curé de Saint-Jean-Baptiste à Saint-Omer au XVIIIe siècle. p. 103.
MORBECQUE (Charles de) et ses poésies. Note bibliographique. p. 147.
MORINI (Inscriptions romaines des). p. 657.
MORLET (Christophe de), évêque de Saint-Omer. Son ex-libris. p. 589. — Sa marque de reliure. p. 639.
MORTIER (Ancien) faisant partie du matériel de pharmacie de l'Hôpital militaire de Saint-Omer. p. 531.
— signé Petrus van den Ghein. p. 677, 686.
MOTTE (Fief de la) à Saint-Omer. p. 157.
MUSÉE communal de Saint-Omer (Catalogue des tableaux du). p. 199. — Acquisitions récentes : Moulage de l'inscription romaine trouvée à Thérouanne. p. 657. v. EX-LIBRIS de Christophe de Morlet, DÉCOUVERTES à Marœuil.

NÉCROLOGIE. *Membres titulaires :*
MM. Doazan. p. 307. — Charles de Givenchy. p. 315. — Van Eeckhout. p. 677.
Membres honoraires et correspondants :
MM. A. Beck. p. 677. — Bonvarlet. p. 428. — A. de Cardevacque. p. 484. — Dehaisnes. p. 38. — Giry. p. 432. — O. Hermand. p. 397. — Lepreux. p. 63. — Levert. p. 348, 395. — Lipsin. p. 691. — Cte de Marsy. p. 556. — Menche de Loisne. p. 660. — Métivier. p. 281. — L. Molant. p. 397. — G. de Monnecove. p. 315. — T. Fr. Moreau. p. 272. — Rouyer. p. 154. — Bon de Saint-Pastou. p. 556.

Membres de Sociétés correspondantes :
Chanoine Arbellot, à Limoges. p 624. — Dufourcet, président de la Société de Borda. p. 526. — Gᵉʳ A. de Formanoir de la Cazerie, vice-président de la Société de Tournai. p. 660. — Moulin, secrétaire de la Société historique de Château-Thierry. p. 316. — C. A. Serrure, numismatiste à Gand. p. 131. — Raymond Serrure, numismatiste à Paris. p. 429. — Alex. Sorel, président de la Société historique de Compiègne. p. 691. — Tordeux, président de la Société archéologique d'Avesnes. p. 496.
NEUVILLE près Montreuil (Donation à) en 1142. p. 252, 253.
NIEURLET (Donation de la terre de) en 1145. p. 253. 256.
NOMBRE des élèves du Collége wallon de Saint-Omer, de 1683 à 1742. p. 326 et suiv.
NOMENCLATURE des avenues, boulevards, places et rues de la ville d'Hesdin. Note bibliogr. p. 701.
NOMS de lieux (Formes originales des) du Pas-de-Calais et leurs formes officielles, par le Cᵗᵉ de Loisne. Note bibliographique. p. 665.
NOTRE-DAME (Eglise) à Saint-Omer. Vente de tableaux et d'objets divers provenant de ce monument. p. 591.
— de Bureuil, par M. R. Rodière. Note bibliogr. p. 664.
— des Miracles, saint Omer, saint Bertin à Saint-Omer, par M. l'abbé Dusautoir. Article bibliographique. p. 698.
NUMISMATIQUE. Note sur la nécessité de dresser des catalogues des collections numismatiques. p. 42.
— Acropis, nom de monnaie, par M. F. de Monnecove. Note bibliogr. p. 557.
— Le Grand Denier de Saint-Omer. Note sur un travail de M. R Serrure. p. 228.
— Guinée de Guillaume III d'Angleterre, trouvée à Wavrans. p. 71.
— L'imitation des types monétaires Flamands au moyen-âge, par R. Serrure. Note bibliogr. p. 403.
— Médaille de l'ancienne Confrérie de Jésus-flagellé à Wavrans-les-Elnes. p. 77.
— Médaille de la Confrérie de Saint-Jean-Baptiste d'Aire. p. 104.
— Plombs trouvés à Thérouanne. p. 567.
— v. SCEAUX.

OBIIT de la dame de Beaucourt, dame de Wirquin. p. 78.
OGIER (Simon). Bibliographie publiée par M. Roersch. p. 690.
ORDONNANCE médicale contre la peste, vers 1400, par M. Pagart d'Hermansart. p. 592, 617 et suiv.
ORDONNANCES inédites du roi de France Philippe VI relatives au

siège de Béthune de 1346. Communication de M. le Cte de Loisne. p. 680, 703 et suiv., 742 et suiv.
Orfévrerie française. Notes critiques sur l'histoire de l'orfévrerie française de H. Havard, par le P. Roulin. Note bibliogr. p. 45.
— v. Pied de croix de Saint-Bertin.
Orgues (Vente des) des paroisses supprimées de Saint-Omer en 1792. p. 694.
Ouve (Débris de poterie trouvés à). p. 104.

Pan (Bibliothèque de Fr. Modius et de Richard de) à Aire et Saint-Omer, par M. A. Roersch. p. 354, 463 et suiv.
Parcq (Le). Demande de concours pour la publication d'une monographie de cette paroisse. p. 690.
Patois Boulonnais comparé avec le Patois du Nord de la France, par M. le chan. Haigneré. Note bibliogr. p. 737.
Peinture (Fragment de) venant du couvent des Chartreux de Longuenesse. p. 386.
Peste (Ordonnance médicale contre la) vers 1400. p. 592, 617 et suiv.
Petresse (Documents sur le port de) au xiiie siècle. p. 661.
Philippe VI, roi de France (Ordonnances de). p. 680, 703 et suiv., 742 et suiv.
Pied de croix (Le) de Saint-Bertin à l'Exposition de 1900. Extr. du Bulletin monumental. p. 692.
Piette, sculpteur, auteur du buffet d'orgues de Saint-Denis, à Saint-Omer. p. 350.
Plan de l'ancien couvent des Capucins à Saint-Omer p. 695.
— de l'abbaye de Saint-Bertin en l'an III. p. 498.
Plantes cultivées de la période de transition au Mas d'Azil, par M. E. Piette. Note bibliogr. p. 16.
Plaque de cheminée de 1598, trouvée à Wavrans. p. 392.
Plaques de cheminée présentées au Congrès de Nancy. p. 661.
— — (Deux) du xviie siècle : Adoration des Mages et Hollandia. p. 678.
— — (Deux) armoriées, aux armes de Briois et le Féron. p. 715.
Plomb trouvé à Thérouanne. p. 567.
Poignard (Lame de) trouvée dans les marais de Clairmarais. p. 71.
Polard (Catherine), xxve abbesse de Sainte-Colombe. p. 177.
Portraits (Recueils de) intéressant les Pays-Bas. Rapport sur un travail de M. Quarré-Reybourbon. p. 557.
Pot d'étain (Ancien) trouvé à Watten. p. 75.
Poteries. v. Céramique.
Presbytère (Le) primitif de Lumbres (1722-1752). p. 17, 47.
Prevotius Morinensis, professeur du Collège du cardinal Lemoine au xvie siècle. p. 682.
Prix (Les) au Collège des Jésuites Wallons de Saint-Omer. p. 242, 294 et suiv.
— de beauté et de chevelure à Elnes et Esquerdes. p. 166 et suiv.

PROCESSIONS (Note sur les) à Lille au xve siècle et à Saint-Omer au xvie siècle. p. 42.
PROFESSEURS (Noms des) du Collège Wallon de Saint-Omer, de 1683 à 1742. p. 326 et suiv.
PROTESTATION contre les aliénations de l'église Notre-Dame de Saint-Omer. p. 591.
PUBLICATIONS de la Société. v. CHARTES de Saint-Bertin. SUBVENTION pour l'histoire du Bailliage de Saint-Omer.

QUÉVAUSSART (Donation à) vers 1165. p. 254.

RACQUINGHEM (Don de terres à) en 1194. p. 92. — (Dîme de) en 1215. p. 126, 127.
RAPPORT annuel au Préfet du Pas-de-Calais sur les travaux de la Société :
en 1897. p. 168.
en 1898. p. 232.
en 1899. p. 389.
en 1900. p. 561.
en 1901. p. 683.
— sur la Publication des listes de Dignitaires de l'église de Thérouanne, présenté par M. l'abbé Bled au Congrès des Sociétés savantes en 1901. p. 653 et suiv.
RAPPORTS sur les ouvrages offerts. v. BIBLIOGRAPHIE.
— sur les Congrès. v. CONGRÈS.
RAUGOSART (Don de terres à) en 1223. p. 129.
RECEVEURS des amendes et fourfaitures à Saint-Omer (Les Rentiers, les Clercs de l'Argenterie et les), par M. Pagart d'Hermansart. p. 722.
RECLINGHEM (Donation à) à l'abbaye de Clairmarais en 1200. p. 264.
RECQUES (Rente sur la terre de) à l'abbaye de Sainte-Colombe. p. 140.
— (Sceau échevinal de). p. 43.
RECUEILS de portraits intéressant les Pays-Bas. Rapport sur un ouvrage de M. Quarré-Reybourbon p. 557.
REGISTRE de la manse conventuelle de l'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer. Note bibliogr. p. 702.
RÈGLEMENT (Note interprétative du) p. 595.
RELATIONS de la Société avec les autres Sociétés savantes :
avec la Société de Numismatique et d'Archéologie de Montréal. p. 62.
avec la Société Impériale Archéologique Russe. p. 74.
avec la Société Impériale de Géographie de Vienne (Autriche). p. 380.
avec la Société d'Etudes de la province de Cambrai. p. 396, 682.
avec le Bulletin historique du diocèse de Lyon. p. 530.
avec la Revue Epigraphique. p. 594.
avec l'Académie de Vaucluse. p. 624.

avec l'Union Faulconnier. p. 636.
avec la Société archéologique de Charente. p. 637.
avec l'Université de Lille. p. 682.
RELIQUES de saint Omer (Histoire des), par M. l'abbé Bled. Note bibliogr. p. 11.
— de saint Erkembode et sainte Austreberthe. p. 633.
RELIURE du XVIe siècle (Analyse de papiers provenant d'une ancienne). p. 628.
REMINGHEM (Biens à) donnés à l'abbaye de Clairmarais (1199). p. 262.
RENESCURE (Terres à) données à l'abbaye de Clairmarais (1211). p. 267.
RENOUVELLEMENT du Bureau. v. ELECTIONS.
RENTIERS (Les), le Clerc de l'Argenterie et les Receveurs des Amendes et Fourfaitures à l'échevinage de Saint-Omer depuis 1321, par M. Pagart d'Hermansart. p. 722.
RENTY (Soldats tués ou blessés à la bataille de). p. 450 et suiv.
RETABLE de Saint-Bertin. p. 383. — Note par M. l'abbé Bled. p. 568, 608 et suiv. — (Volets du). v. VOLETS.
RÉUNION de l'Artois à la France par Philippe-Auguste (Mémoire sur la). Note bibliogr. p. 64.
REVENU annuel du Collége Wallon de Saint-Omer. p. 321 et suiv.
REXFORDE (Jeanne de), XIXe abbesse de Sainte-Colombe. p. 173, 174.
RINCQ (Don de la dîme de). p. 90, 92, 137.
ROQUETOIRE (Donation de la dîme de) en 1218. p. 127.
ROTULI (Les) et les Rolligeri de l'Abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer. Note bibliogr. p. 700.
ROULEAU en parchemin contenant un acte de vente du XVIe siècle. p. 277.
ROULEAUX des morts. v. ROTULI.
ROUSSÉ (M. Jean-Baptiste de), abbé d'Alembon. Son portrait. p. 150, 156.
RUE Le Sergeant, à Saint-Omer. p. 695, 697. — des Pavés, à Saint-Omer. p. 695, 697.
RUES d'Hesdin. p. 701.
RUHOULT (Don de terres dans le bois de) en 1201. p. 94.

SAINT-AUGUSTIN-LES-THÉROUANNE. Cartulaire. p. 661.
SAINT-BERTIN (Abbaye de) à Saint-Omer.
Armes de l'abbaye sculptées sur une maison particulière de Saint-Omer. p. 713.
Chartes de. v. CHARTES
Chronique de. p. 155.
Hainfridus de. v. HAINFRIDUS.
Jubé de. p. 693.
Mémoire pour Mgr de Valbelle contre l'abbé de. v. MÉMOIRE.
(Note sur l'église de) dans le journal de voyages de P. L. Jacobs d'Hailly. p. 385.
Pied de croix de. p. 692.
Plan de l'abbaye en l'an III. p. 498.

Retable de. v. Retable.
Rouleaux des morts de. p. 700. v. Rotuli.
Tableau provenant de l'abbaye, dans un musée d'Anvers. p. 721.
Vitraux provenant de. v. Vitraux.
Volets du Retable de. v. Volets.
Saint Bertin (N.-D. des Miracles, saint Omer) connus, honorés à travers les siècles, par M. l'abbé Dusautoir. Art. bibliogr. p. 698.
Saint-Denis (Buffet d'orgues de l'église) à Saint-Omer. p. 350, 407 et suiv.
Saint Erkembode (Reliques de). p. 633.
Saint-Folquin (Un Crime à), par G. Acremant. Note bibliographique. p. 243.
Saint-Jean-Baptiste (Eglise) à Saint Omer. Curé de. p. 103. — Vente des orgues de, en 1792. p. 695.
Saint-Jean-les-Thérouanne. Abbé de. v. Faschin.
Saint-Jean d'Amiens (Annales de l'abbaye de). Note bibliogr. p. 500.
Saint-Josse-sur-Mer (Registre de la manse conventuelle de l'abbaye de). Note bibliogr. p. 702.
Saint-Martin-en-Lisle, paroisse de Saint-Omer. Vente des orgues en 1792. p. 694.
Saint-Michel (Rue et cimetière) à Saint-Omer. p. 94.
Saint-Omer (Guillaume de) dans le rôle de l'échiquier anglais. p. 310.
— (Otton de) dans une charte de l'abbaye de Clairmarais. p. 311.
— (Hainfridus de) dans le Domesday Book. p. 679.
Saint-Omer. Bailli de. v. Milly (Adam de).
Bailliage de. v. Bailliage.
Béguines de (Règlement des). Note bibliogr. p. 80.
Commandant du château de. p. 151, 214 et suiv.
Eglises. v. Notre-Dame, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste.
Epigraphie des rues et monuments. p. 712.
Evêques de. v. Morlet, Valbelle.
Extrait des papiers du district de. p. 693 et suiv.
Gilde marchande de. p. 701.
Greffiers de l'échevnage. p. 597, 634.
Lettres du Magistrat au xive siècle. p. 241.
Registre aux fiefs du bailliage de. p. 197, 207 et suiv.
Siège de 1340. p. 719.
Saint Omer, Notre-Dame des Miracles, saint Bertin, connus, aimés à travers les siècles, par M. l'abbé Dusautoir. Bibliogr. p. 698.
— (Histoire des Reliques de), par M. l'abbé Bled. Note bibliogr. p. 11.
Saint-Pierre, hameau de Wismes. Cloche de l'église. p. 149.
Saint-Polois (Lexique), par E. Edmont. Note bibliogr. p. 356.
Saint-Quentin-lez-Aire (Ancien nom de), par le Cte de Loisne. p. 314, 358 et suiv.

SAINT-VAAST (abbaye de). v. ABBAYE.
SAINT-VINCENT (J. Bathalié de), commandant du château de Saint-Omer en 1753. p. 151, 214 et suiv.
SAINT-WALLOY de Beaumerie (Notice sur l'église de), par M. R. Rodière. Note bibliogr. p. 664.
SAINT-WILLEBROODE (Donation sur la paroisse de) en 1173. p. 257, 261
SAINTE-ALDEGONDE (Paroisse de) à Saint-Omer. Vente des orgues en 1792. p. 694.
— (Chartreux de). v. CARTULAIRE.
SAINTE AUSTREBERTHE (Reliques de). p. 633.
SAINTE BARBE (Chapelle de) en l'église de Lumbres. p. 59.
SAINTE-COLOMBE (Abbaye de) à Blendecques. Chronique. p. 81, 124, 170.
SAINTE-MARGUERITE (Paroisse de) à Saint-Omer. Vente des orgues en 1792. p. 694.
SAMETTE, hameau de Lumbres. Baillis et seigneurs. p. 54, 58.
SANDELIN (Famille de). p. 77.
— (Marie-Josèphe de), vicomtesse de Fruges. p. 319.
SARA, 3e abbesse de Sainte-Colombe. p. 96.
SARS (Généalogie de la maison de). Note bibliogr. p. 107.
SCEAU échevinal de Recques. p. 43.
SCEAUX dessinés dans le grand Cartulaire de Saint-Bertin. Leur publication. p. 65, 70, 239, 349.
SENINGHEM dans les premières années du XIVe siècle, par Ch. de Renty. p. 196, 203 et suiv.
SÉPULTURES mises à jour à Bléquin. p. 314, 392, 497. — à Cormettes. v. CORMETTES. — à Fontaine-les-Croisilles. p. 105. — à Longuenesse. p. 72, 627. — à Lumbres. p. 8. — à Wimereux. p. 99. — à Wirquin. p. 99, 244.
SÉPULTURES (Les) à enceinte de Tunisie, par le Dr Carton. Note bibliogr. p. 106.
SETQUES (Baillis et vicaires de) au XVIIIe siècle. p. 53 et suiv.
SHIPLAKE (Angleterre). (Vitraux de l'église de Saint-Bertin à). p. 156, 192, 399.
SIÈGE de Béthune en 1346. p. 680, 713, 742.
— de Saint-Omer en 1340 dans l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, de M. Ernest Petit. p. 719.
SOIECQUE, Soyecques, à Blendecques. Chapelle. p. 89.
SOUSCRIPTION pour un monument à Mgr Dehaisnes. p. 143.
— (Demande de) à un ouvrage : le *Mobilier funéraire Gallo-Romain en Picardie et Artois*. p. 676.
STATUE de Notre-Dame de Bureuil. v. BUREUIL.
STATUETTE de la Sainte-Vierge en plomb (1563). p. 156.
SUBVENTION du Ministère de l'Instruction publique pour la publication des Chartes de Saint-Bertin. p. 74, 148, 309. — pour la publication du Testament de Jean Tabari. p. 395.
— de l'auteur pour l'Histoire du Bailliage de Saint-Omer. p. 102, 273.
— (Demande de) pour la publication d'une monographie du Parcq. p. 690.

Succa (Mémoriaux d'Antoine de), manuscrit de Bruxelles. p. 558, 596.

Tabari (Jean), évêque de Thérouanne. Note sur son testament et son exécution testamentaire. p. 312, 395, 630, 723.
Tableau représentant l'intérieur de la Chapelle de Notre-Dame des Miracles sur le Marché. p. 587.
— de l'école flamande du xve siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Bertin, dans un Musée d'Anvers. p. 721.
Tables des publications de la Société. (Continuation des). p. 349.
Taffin (Valentin), procureur fiscal au bailliage de Saint-Omer. p. 197, 207 et suiv.
Taques. v. Plaques de cheminée.
Taviel (Général). Note biographique. p. 564.
Tempête (Une) à Hesdin, poème de la fin du xvie siècle. Communication de M. Legrand. p. 634, 644 et suiv.
Terrier d'Acquin. p. 186. — Registre aux fiefs du bailliage de Saint-Omer. p. 197, 207 et suiv.
v. aussi Cueilloir.
Testament et exécution testamentaire de Jean Tabari, évêque de Thérouanne. Note sur la publication de ces documents. p. 312, 395, 630.
Testaments transcrits à l'échevinage de Saint Omer de 1486 à 1495, par M. J. de Pas. p. 715.
Thérouanne (Actes du xvie siècle intéressant), par M. Rodière. p. 350, 449, 565, 647.
— Attestation de la mort de Jacques de Levrient, tué au siège de. p. 647.
— Bréviaire manuscrit de. p. 658, 670 et suiv. 718.
— Cartulaire de St-Augustin-les-Thérouanne. p. 661.
— Chartes concernant les évêques de. Leur publication. p. 491.
— Complainte sur la prise de. p. 147.
— Doctrinal de l'église de. p. 185.
— Livres liturgiques de. Notices par M. F. de Monnecove et M. l'abbé Bled. p. 430, 527, 570 et suiv.
— Publication de la liste des Dignitaires de l'église de. Rapport de M. l'abbé Bled. p. 652 et suiv.
— Jean Tabari, évêque de. v. Tabari.
— Fouilles à exécuter à. p. 149.
— Rapport sur les fouilles de la cathédrale de. p. 431, 637.
— Inscription Romaine trouvée à. p. 657.
— Plomb trouvé à. p. 567.
— Excursion archéologique à. p. 98.
Thil (Don de la dîme du) en 1209. p. 95, 126, 131.
Tombeau de Guillaume Cliton. Dessin d'Antoine de Succa. p. 596.
Trouvailles. v. Découvertes.

URBANISTES (Couvent des) au Colhof a Saint-Omer. p. 178.
USAGES (Anciens) d'Elnes et d'Esquerdes des XVIIe et XVIIIe siècles. p. 10, 166 et suiv.
— testamentaires au XVe siècle, par M. J. de Pas. Lecture. p. 715.

VALBELLE (Démêlés de Mgr L. A. de) avec son chapitre. Communication de M. l'abbé Bled. p. 355. 412 et suiv.
— (Mgr J. A. de), évêque de Saint-Omer. Mémoire annoté de sa main. p. 627.
VALHUON (Marie du), XVe abbesse de Sainte-Colombe. p. 171.
VÉDRINGHEM (Trouvaille faite à) de chausse-trappe et d'agrafes mérovingiennes. p. 350.
VENTE en 1792 et 1793 du mobilier des églises de Saint-Omer. p. 693 et suiv.
VÉRITÉS (Franches), juridiction de Saint-Omer. p. 44.
VISSERY (Dom Bertin de), religieux de Clairmarais. Sa chronique de l'abbaye. p. 6.
VITRAUX provenant de l'église de l'abbaye de Saint-Bertin à l'église de Shiplake (Angleterre). p. 156, 192, 399.
— de l'église Notre-Dame de Saint-Omer vendus à Paris. p. 591.
VOLETS du Retable de Saint-Bertin, peints par Memlinc. p. 273, 316, 320, 336 et suiv.

WATTEN (Trouvaille à) d'un ancien pot d'étain. p. 75.
WAVRANS (Curé de). p. 47.
— Historique de l'ancienne Confrérie de Jésus-Flagellé à. p. 77.
— (Découvertes diverses faites à) : Guinée de Guillaume III, d'Angleterre. p. 71. — Poteries, armes et ossements. p. 314. — Instrument en terre cuite pour repasser le linge. p. 354. — Plaque de cheminée et cruche en terre. p. 392.
WERDREC, Wardrecques (P.-de-C.). Dîme de. p. 130.
WESTECQUES sur Ecques (P.-de-C. Vestige de l'ancienne église. p. 39
WILLEBOURG (Terre de). Don de terrage à l'abbaye de Clairmarais 1210. p. 267.
WIMEREUX (P.-de-C.). Découverte de tombes en pierre. p. 99.
WIRQUIN (P.-de-C.). Fouilles entreprises à l'emplacement de l'ancienne église. p. 75, 99, 244.
— (Obiit de la dernière dame de). p. 78.
WISMES (P.-de-C.). Démarches pour obtenir le classement de l'église comme monument historique. p. 238, 272, 309, 388, 395.
WISQUES (P.-de-C.). Découverte de poteries. p. 429.
WISSEQUE, Wisques (Don de la justice de) en 1201. p. 95.
WOILLEZ (Madame) née Rieder, auteur et littérateur, née à Saint-Omer en 1781. p. 713.

ZUDAUSQUES (Trouvailles à Cormettes, hameau de). v. CORMETTES.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

Page	ligne	au lieu de	lisez
195	32	T. VII	T. VI
672	16	do[mino]	do[mino] Ro[berto]
	17	do[mino]	Dio[nysio]
	26-27	[domini] Nicholai	domini pape [Nicholai]
679	29	de Beuvry	de la Beuvrière
712	35	Lederzelle	Muncq-Nieurlet
267	45	Cette charte non datée doit se placer vers l'an 1164.	
673	18	Après les chiffres 1415 à 1436, il faut rétablir le passage suivant :	

Après lui Jean le Jeune, fils de Robert le Jeune ou le Josne, seigneur de Contay et gouverneur d'Arras, occupa le siège épiscopal de Thérouanne de 1436 à 1451, et fut cardinal en 1439; Denys Grieten, archidiacre et official de Thérouanne, fut un de ses vicaires ; .....

SAINT-OMER. — TYP. H. D'HOMONT.